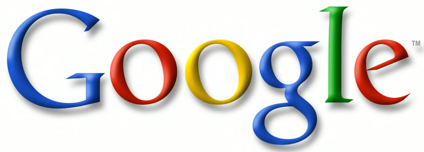
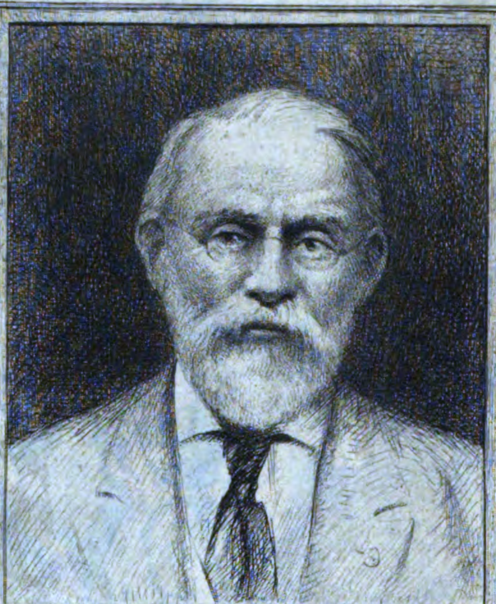
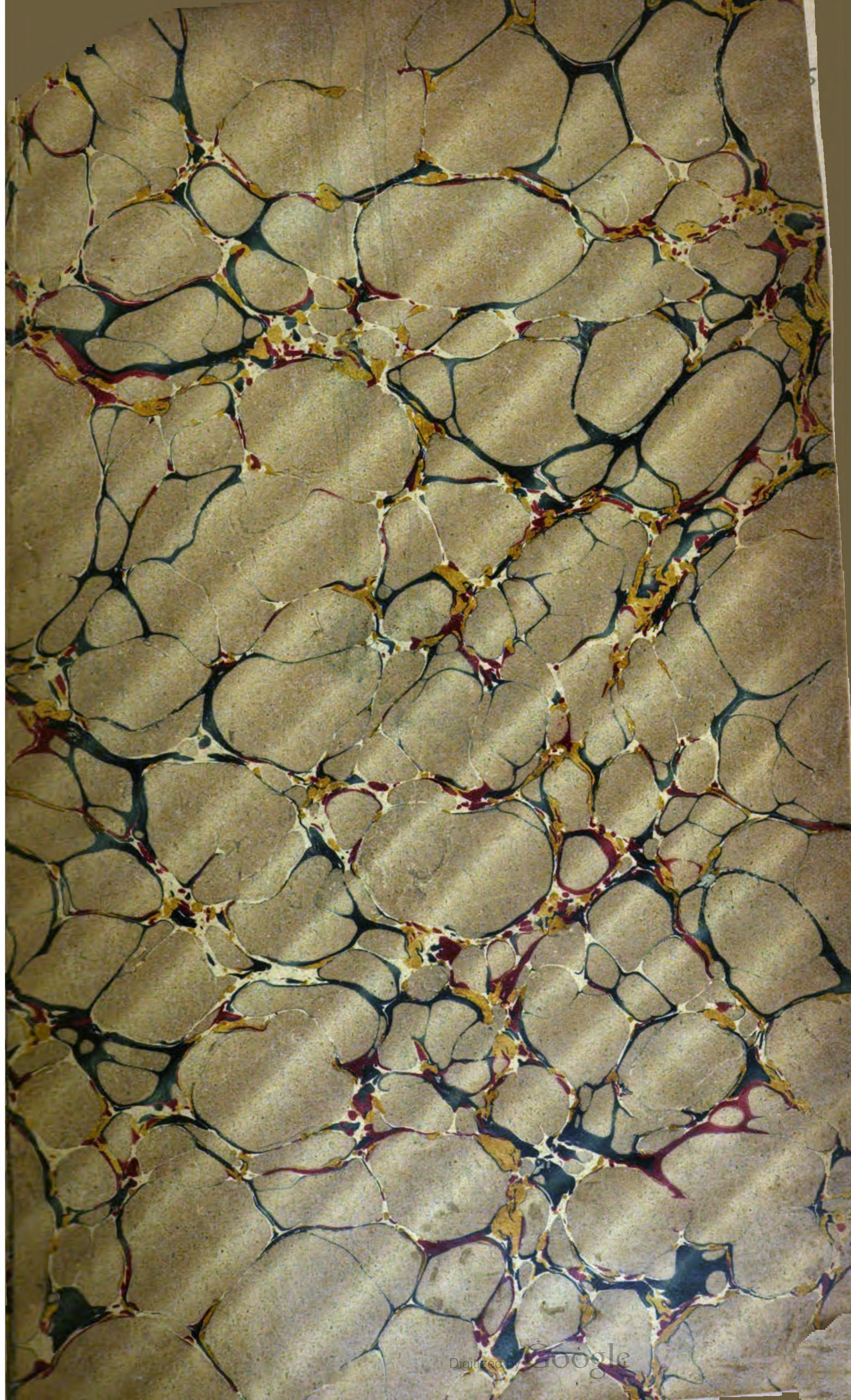








8me ANNÉE. — 2e SEMESTRE

REVUE DU MIDI

RELIGION — LITTÉRATURE — HISTOIRE



NIMES

IMPRIMERIE GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place de la Cathédrale et rue de la Madeleine 21

—

1894

LES ÉTATS DE LANGUEDOC

ÉTUDE HISTORIQUE

I

Mon confrère et ami Frédéric Béchard a publié en 1871 une très-intéressante brochure sur les Etats de Languedoc. Dans cette étude si consciencieuse, il nous rappelle les origines romaines des Etats généraux du Languedoc, les modifications intervenues, à la suite des progrès de la civilisation ou des vicissitudes politiques ; il nous fait connaître aussi les origines féodales des Etats particuliers du Languedoc et celles des Etats diocésains de la même province ; puis il entre dans des détails intéressants sur les corps de ville ou assemblées communales, sur le régime financier de la province, sur les travaux publics, la défense nationale ; enfin il s'étend sur les premiers coups portés aux libertés provinciales par le pouvoir royal devançant les attaques des philosophes et des novateurs, aboutissant à la suppression des provinces. Il conclut en s'élevant contre le régime de centralisation à outrance qui n'est autre chose que l'exemple de la fable des membres et de l'estomac appliquée à la politique.

L'étude de Frédéric Béchard, toute instructive qu'elle est, ne nous initie pas suffisamment aux détails de préséance, de formalités, de formules et de coutumes, qui forment l'objet de cette étude complémentaire. C'est pourquoi j'ai pensé intéresser les chercheurs et les délicats, en leur présentant en détail, le clergé, la noblesse et le Tiers-Etat, qui composait les Etats du Languedoc

avant la Révolution. Ils y trouveront quelques souvenirs historiques qui ne manquent pas d'intérêt.

Dans notre siècle soi-disant démocratique, où tant de prétentions se réveillent pour des titres nobiliaires, où quelquefois un pignon en ruines orne son heureux possesseur d'une couleur héraldique tout-à-fait tranchante, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur le passé de nos contrées à cette époque mémorable durant laquelle Armand de Bourbon, prince de Conti, tenait à Beaucaire les célèbres Etats du Languedoc (1). Un auteur assurément fort peu connu aujourd'hui s'est chargé de nous rappeler les noms et les titres de ces illustres prélats, de ces hauts barons, qui formaient la cour du représentant de Louis XIV ; et le très-humble serviteur de cette brillante assemblée, comme il s'intitule lui-même dans son recueil, Beiard, a voulu transmettre à la postérité les noms, les armes et les titres des beaux seigneurs de ce temps-là.

Son livre, que nous avons parcouru avec un vif intérêt, est rempli de piquantes révélations, sur les prétentions plus ou moins fondées de chacun de ces nobles représentants.

« Ça n'a point esté, dit-il en débutant, la vanité d'es-
« crire en ce genre, qui m'a fait entreprendre cet ou-
« vrage ; mais plutôt la compassion que j'ay eue en
« voyant que l'injure du temps et l'ignorance des ou-
« vriers s'estaient jointes ensemble pour destruire les
« armes que plusieurs siècles avaient conservées avec
« tant de gloire ; j'ai cru qu'il estoit du devoir d'un véri-
« table françois de faire connoitre l'abus qui s'étoit glissé

(1) Les Etats ne se réunissaient jamais dans la même ville. En 1523 et en 1532, il fut décidé qu'on les réunirait à tour de rôle dans les quatre villes suivantes : Beaucaire, Nimes, Toulouse et Carcassonne. Cependant, à cause de sa situation centrale, Montpellier fut choisi comme siège accoutumé de leur session annuelle, dont la durée était de quarante jours.

« dans le Languedoc et particulièrement dans Montpel-
« lier, touchant les armes de leurs souverains. »

Et dans un avant propos, quand l'auteur nous a revélé les armes, les cottices, les contre-cottices, les barres, les escus, les gueules écartelées, les ours, les demi-ours, les lions colletés ou décolletés et toutes les brillantes armoiries de cette noblesse du Languedoc, qui assistait aux Etats, il nous initie aux préséances comme au rang que chacun devait occuper.

Il rappelle avant toutes les autres, l'illustre maison de Ventadour qui remonte aux Croisades et dont l'un des ancêtres fut le premier baron de la chrétienté, la maison de Joyeuse qui fut alliée aux Chateau-Neuf de Randon et dont les armes se sont partagées avec celles de Tournel; la maison de Mirepoix dont les devanciers prenaient pour titre de maréchaux de la foi, à cause des importants services que rendit cette race dans les guerres des Albigeois ; puis la maison de Crussol et des ducs d'Uzès dont les alliances attachaient les armes aux fleurs de lys de la royauté.

Mais avant de parcourir cette brillante galerie depuis Messire de Beauvoir, comte du Roure, baron de Barjac et des Vans jusqu'à *Mademoiselle* de Calvière, baronne de Hauterive et de Confoulin,qui tous avaient le droit de siéger aux Etats, il importe que nous connaissions les vingt-deux prélats qui représentaient le clergé et qui toujours occupèrent les premiers rangs de l'Assemblée. Disons avant tout, pour l'honneur de notre contrée, que peu d'établissements politiques peuvent réclamer non-seulement une origine plus ancienne, mais encore puissent offrir l'exemple de trois cents ans de travaux dirigés par les mêmes vues et par les mêmes principes dans un corps composé de différents ordres. Quel que soit aujourd'hui l'immense amélioration de notre état politique il serait injuste de ne pas reconnaître le zèle et le pa-

triotisme de ces assemblées provinciales dont celle du Languedoc était le plus parfait modèle.

Les Etats de la province étaient donc composés de vingt-trois prélats sur lesquels l'archevêque de Narbonne, primat des Gaules, avait le droit de préséance. Il y avait donc deux archevêques et vingt évêques qui pouvaient se faire représenter par des vicaires-généraux ; après eux, venaient vingt-trois barons au premier titre qui représentaient la noblesse ; et enfin soixante-huit députés des villes et des diocèses représentaient le Tiers-Etat. Nous aurons lieu de revenir tout-à-l'heure sur les diverses prétentions qui eurent lieu pour les rangs et les préséances.

En attendant, le clergé devait toujours occuper sans conteste la première place. Il était représenté par l'archevêque de Narbonne, l'archevêque d'Alby, et puis venaient successivement et selon le rang de leurs sacres, les évêques de Rieux, de Viviers, de Mirepoix, de Béziers, de Mende, de Nimes, d'Uzès, d'Alby, de Montauban, du Puy, de Lavaur, de Saint-Papoul, d'Agde, d'Alet, de Comminge, de Lodève, de Saint-Pons, de Montpellier, de Carcassonne et de Castres. Sept parmi eux avaient le titre de comte ; c'étaient les évêques de Viviers, de Mende, d'Uzès, d'Agde, de Lodève, de Montpellier et du Puy.

Nous sommes moins intéressés à connaître les titres et les couronnes d'un noble corps sans descendance. Nous serons plus explicites à l'égard des barons. Néanmoins le chapeau de sinople, la croix d'or du Saint Esprit, l'écartelé à trois merlettes qui formaient les armoiries du révérendissime abbé de Rebé, alors primat des Gaules, méritaient bien quelque attention. Puis l'archevêque de Tholose alors messire Pierre de Marca, portait sur son blason la gueule ou cheval d'or, écartelé d'argent. L'évêque de Rieux, un taureau effarouché encorné et onglé d'or. Celui de M. de Viviers, plus modeste et

plus humble, n'avait qu'un lion naissant couronné d'azur, mais comme prince de Donzère, principauté plus humble encore que celle de Monaco, il avait son escu surmonté d'une couronne d'or émaillée de prairies. M. de Mirepoix, c'était alors messire de Nogaret de Lavalette, avait un blason surmonté d'une couronne ducale ; l'évêque de Béziers, l'illustre messire Clément de Bonsy, n'avait modestement qu'une couronne de vicomte ; messire Hector d'Ouvrier, alors évêque de Nimes, portait azur au chevron d'argent chargé de ses merlettes de sable, accompagné de neuf épis de blé d'or. La famille d'Ouvrier était originaire d'Auvergne ; et successivement chaque prélat venait arborer au-devant de la Maison de Ville de Montpellier, de Béziers ou de Beaucaire, où se tenait l'Assemblée, toutes ces brillantes bannières qui faisaient alors l'admiration de la foule et du Tiers-Etat.

Quelqu'insoucieux que nous soyons aujourd'hui de toutes ces distinctions qui faisaient alors la gloire et l'orgueil des familles privilégiées, quelqu'ignorant que nous soyons de ces mystères de l'art héraldique, du sable, des gueules d'or ou d'argent, du vair, du sinople, du chef, de la fasce, du pal, de la bande, du chevron, de la croix, du sautoir et de tant d'autres dénominations nobiliaires que le temps à saupoudré d'une teinte à peu près indélibile, il n'est pourtant pas sans intérêt de les épousseter quelquefois de leur poussière séculaire, car alors l'histoire des grandes familles qui les possédaient se liait à celle du pays et nous les rencontrons fréquemment parmi les évènements importants de l'époque.

Dans l'ordre du clergé, les droits de préséance, n'étaient pas tellement acquis qu'ils ne donnassent lieu dans les Assemblées, à de fréquentes discussions entre les évêques et les hauts seigneurs de l'Eglise. Discussions moins importantes, d'ailleurs, que celles qui se rattachent aux barons et au Tiers-Etat. Nous laisserons

donc sans les exhumer les querelles du seigneur de Montlor et de l'évêque d'Uzès, de l'archevêque de Narbonne et de celui de Tholoze.

II

Ce n'était pas alors une chose de peu d'importance pour les hauts barons des Etats, que le choix de leurs titres ou de leurs bannières. C'était de leurs escus, de leurs armoiries plus ou moins glorieuses qu'ils tenaient cette importance, cette considération dont les environnait la multitude ; ils s'y réfugiaient avec orgueil, et quand le mérite personnel leur faisait défaut, ce qui pouvait bien arriver quelquefois, ils se grandissaient à l'ombre des vertus de leurs puissants aïeux ; c'était l'esprit de l'époque. Aussi, quand la tenue des Etats rassemblait ces divers seigneurs aux lieux indiqués pour les assemblées, soit à Montpellier, soit à Béziers, à Carcassonne, Beaucaire, Pézenas, Nimes ou tout autre ville, c'était une chose belle à voir que ces écussons nobiliaires flottant au-dessus des monuments publics. Et pourtant quelqu'orgueil que missent dans cet étalage tous ces nobles fils des croisés, il fallait bien qu'ils cédassent la priorité aux armes du clergé. C'était à l'Eglise qu'appartenait en tout la suprématie. Le proverbe latin n'avait jamais eu une plus juste application : *Cedant arma togæ*.

Il fallait néanmoins faire preuve de bonne noblesse pour assister à ces assemblées ; et parmi les vingt-deux barons que nous allons citer on n'en compterait pas un seul dont les titres pussent être discutés aujourd'hui. De nombreuses discussions sur la préséance de chaque membre, des querelles souvent passionnées sur l'ordre et le rang assigné à chaque representant d'une baronnie amenaient sans doute de fréquentes protestations, mais le fond restait et l'assemblée n'en était pas moins constellée

de ces astres du jour qui faisaient alors l'éclat de la province. Certes, dans notre époque où souvent le vil plomb se convertit en or, où la finance et l'usurpation règnent en maitresses, où tant de titres et de qualités de contrebande induisent en erreur et trompent l'opinion, il serait utile et moral qu'un vaste creuset fit justice de tant de ridicules travers. Mais, au temps des Etats, l'usurpation était difficile. L'acquéreur d'une terre seigneuriale pouvait bien posséder le fief, mais ce n'était pas un titre suffisant pour faire partie de l'Assemblée, et maints arrêts du conseil exigeaient de la part des nouveaux tenants, des preuves de noblesse qui n'étaient pas toujours fournies. De là dut naitre cette différence entre la noblesse acquise par la terre ou celle qui venait du sang. Par suite de mille renversements amenés par les révolutions ou le dérangement des familles, boucoup de riches bourgeois ou de financiers purent acheter des marquisats ou des baronnies, mais leur titre, selon l'expression héraldique dût se fâner d'une bande et ne fut pas de bon aloi.

Il n'en était pas ainsi des hauts barons de cette époque. Et quand cette assemblée fut successivement présidée par les représentants de Louis XIV le comte du Roure, le comte d'Aubijoux, gouverneur de Montpellier, le marquis de Carvaillac et Lévi, M. de Boucherat, conseiller aux finances, M. de Bezouts, intendant de la justice, on pouvait croire combien étaient honorés tous les barons et tous ceux qui la composaient.

Dans l'ordre de la noblesse, on trouvait en première ligne, Mme Henriette de la Guiche, comtesse d'Alais pour la terre et le comté d'Alais. Cette princesse qui avait épousé en premières noces messire Pierre de Matignon avait le droit d'envoyer aux États, un gentilhomme de son choix qui avait la première place et la première voix dans cette assemblée.

Puis venait Gaspard Armand, marquis de Polignac pour

la terre de Voulte et autres lieux. Ce seigneur ou son représentant avait la seconde place.

Et successivement, puissante dame Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour pour la terre dė Tournon ; le gentilhomme envoyé par elle occupait la troisième place.

La terre de Tournel était représentée par messire Anne de Châteauneuf, marquis de Tournel, baron de Tour de Gévaudan. Cette maison fut alliée à celle de Marsillac et dans l'assemblée elle avait de droit la quatrième place.

Pour les autres dignitaires que nous allons nommer, aucune place de distinction n'était assignée et ces membres de la Chambre, plus ou moins grands seigneurs, prenait le rang qui leur convenait. C'était d'abord le sire Gabriel Aldonce de Grillin, comte de Clermont, marquis de Saïseac et autres lieux pour la terre de Clermont-Lodève. Il était l'allié par les femmes des maisons de Lauzun et de Prat de Nantouillet. L'escu de leurs armes portait une couronne de marquis, deux palmes de Sinople jointes ensemble par un ruban incarnodin.

Puis venait Claude de Rébé, baron de Rébé, marquis d'Arque pour la terre de ce nom-là. C'était aussi une puissante famille alliée à celle du maréchal d'Albat et dont les merlettes d'or et de sable avec des lions et des léopards, illuminaient les armoiries.

La terre de Calvisson était représentée par messire Jean Louis de Lovet, de Murat et de Nogaret, marquis de Calvisson, seigneur de Manduel et de Marsillargues, gouverneur du fort de Peccais, de Lunel et de vingt autres lieux. Ce fut un gentilhomme de cette famille, le fameux Philippe de Nogaret, que Philippe-le-Bel avait choisi pour l'arrestation de Boniface VIII à Aniani et qui remplit sa mission avec une audace dont s'épouvanta toute la chrétienté.

Le marquis de Ganges venait ensuite ; c'était messire Ponge de Latude, seigneur entre autres du fort de Saint-André à Villeneuze-lez-Avignon, race doublement célèbre par les malheurs d'un infortuné gentilhomme et ceux de la fameuse marquise de Ganges ; puis le marquis de Castries, messire René Gaspard de Lacroix, seigneur de Gallargues et autres lieux.

Cette maison, alliée par les femmes à la famille de Bonsy qui fournit plusieurs prélats à la France et quelques évêques à Béziers, portait, selon le style héraldique, les fleurs de lys d'or posées en écartelure, écartelé de gueule ; le comte d'Aubijoux, Jacques d'Amboise, humhle seigneur de Castelnau de Bonnefoux ; le marquis d'Ambres, François de Gélas, dont le blason mystérieux, avec des croix vidées, des levrons d'argent, de gueules de lion d'or et de demi gueules était un vrai logogriphe ; le marquis de Sourdis, Charles d'Escombleau pour la terre de saint Félix ; messire François de Cardaillac et Lévi pour la terre de Manses et autres lieux ; le vicomte Roger de Foix pous la terre de la Gardiole ; le baron de Lanta, messire Amans de Barthélémy de Gramon, seigneur de Gramon, humble seigneur dont tout l'écusson se composait de deux griffons d'or ; le célèbre baron de Vauvert, messire Pierre d'Auteville, alors de la religion réformée, ne pouvant assister aux États, était tenu d'y envoyer à sa place un gentilhomme catholique ; son écusson portait écartelé d'azur et massonné de table une ville d'argent, ceinte de murailles et de tourettes ; le baron de Strattefons, dont nous n'avons pas retrouvé les armes ; le marquis de Pourdiac, Antoine Scipion de Bassabat, pour la terre de Capendu ; Mademoiselle de Calvières, baronne de Confouleins ; François de Muster, comte de Mérinville, pour la terre de Férals, dont l'écusson porte deux lions passants de sable, écartelé de gueule à trois faces d'or. Enfin pour clore la liste de cette illus-

tre réunion, le très haut et très puissant seigneur Manuel, comte de Crussol, duc d'Uzès de qui la devise historique : *Ferro non auro* fait connaître l'orgueil et la source.

Je ne veux pas, dans cette courte étude, tracer ici l'histoire des États, non plus que de rappeler toutes les discussions qui les ont rendus célèbres. L'opuscule de Frédéric Béchard et les diverses histoires du Languedoc (Dom Vaissette, Magalon, etc.) renseigneront mieux le lecteur que je ne pourrais le faire. Mais quand le temps efface haque jour quelqües-uns de ces noms illustres, qui faisaient alors la gloire de nos contrées, on est tenté de s'écrier avec le moraliste : *Sic transit gloria mundi.* En jettant un coup d'œil rétrospectif sur cette assemblée si tumultueuse, si jalouse de ses prérogatives, à qui tout appartenait : honneurs, dignités, grades, emplois, richesses, devant l'orgueil de ses prétentions pour fouler aux pieds tous ceux qui ne partageaient pas ses privilèges, on comprend que le travail, la science et l'étude, comme un patriotisme plus étendu, mieux appliqué, durent faire opposition dans le tiers-état et préparer les sources de plus grands affranchissements. La Révolution était donc fatale, mais elle aurait pu avoir lieu sans secousse, sans la démagogie, les sectes anti-religieuses, les utopistes et l'ambition de quelques hommes néfastes.

Déjà maître de ce qu'on appelait alors la noblesse de robe, le tiers-état dans ces luttes parlementaires, va grandir chaque jour davantage, jusqu'au moment où selon l'expression pittoresque de Montesquieu, le genre humain retrouva ses titres.

III

Pendant que la noblesse et le clergé se paraient ainsi de leurs armoiries, ce n'était pas par de vaines parades ou des *escus* diversement blasonnés que le tiers-état pou-

vait manifester sa présence au sein de cette assemblée ; Louis XIV régnait encore ; le prince de Conti, son noble représentant, réflétait, il est vrai, tous ces vieux privilèges des siècles passés mais les temps commençaient à venir où l'on devait compter avec la fortune noblement acquise, avec la science, avec le génie. Vainement, l'archevêque de Narbonne, le puissant seigneur de Clermont-Tonnerre, croyant porter au ciel ses privilèges de la terre s'écriait dans son orgueil : « Dieu y regardera à deux fois, avant de damner un homme comme moi. » Déjà le président Miron, en présentant au Roi les cahiers du Tiers s'était élevé avec énergie contre les deux ordres qui ne présentaient leurs cahiers qu'un seul genou à terre, tandis que le représentant de la nation était obligé de s'incliner à deux genoux. Alors, on le voit, l'égalité du droit qu'on réclamait, ne tendait pas encore à se relever. Mais la dignité de l'homme s'offensait de ces longues humiliations qui pesaient sur elle. Devant ces fourches caudines, sous lesquelles passait l'humanité presque entiere, le tiers avait néanmoins conquis le droit de noblesse par la science. On le sait, l'ignorance de la plupart des anciens barons, plus habiles dans l'art de la guerre qu'à l'étude, fut cause qu'on leur avait associé des gens de loi, au titre de conseillers, lesquels devinrent les premiers éléments de la noblesse de robe. Et dans les chroniques de ces temps devenus presque fabuleux aujourd'hui, on les distinguait par les titres de *chevaliers-ez-lois*, en opposition à celui de *chevaliers d'armes*. Ainsi, deux hommes célèbres dans la magistrature Simon de Bucy, premier président du Parlement, et Jean Lejay, président aux enquêtes étaient l'un et l'autre qualifiés de *chevaliers-ez-lois*.

Ces vieux systèmes d'inégalités tendaient donc chaque jour à disparaître, et si la société civile les conservait encore, on pouvait croire que, dans les assemblées délibé-

rantes, c'était au véritable talent, au vrai savoir qu'appartenait la suprématie.

D'ailleurs, dans la réunion des Etats, le tiers, forcé par sa position et sa nature, d'habiter les lieux qu'il représentait, connaissait mieux que tout autre les intérêts et les besoins du pays. Tandis que la noblesse et le haut clergé, jouissaient le plus souvent à la Cour, ou loin de leurs sièges de leurs richesses et de leurs bénéfices, le vrai représentant du peuple, courbé comme lui sous les duretés humiliantes de ce temps-là, payaît seul les charges de l'Etat et pouvait seul exposer en connaissance de cause, le tableau des doléances de la commune.

En parcourant, comme nous l'avons fait, ces nombreuses délibérations des Etats, ces divers arrêts du Conseil, toutes ces chartes et lettres-patentes, où respire, il faut le dire, la sollicitude du roi pour le pauvre peuple, il est difficile de ne pas gémir contre les sévices de tous genres et les abus dirigés contre la gent corvéable à merci. Aussi, la présence des députés nommés par les *assiettes* était-elle au moins une consolation pour ceux qui souffraient, supportaient et payaient toutes les charges de cette époque. Aussi lorsque parmi les brillants costumes de la noblesse, les manteaux du clergé, apparaissait le député plébéien avec son costume noir et sa figure sévère, vous eussiez dit une menace de deuil au milieu de ces pompes et de ces exubérances de la vie. Il portait néanmoins l'épée, mais alors c'était une tolérance accordée, un droit conquis peut-être par le caractére national ; autrement aucune armoirie, aucune distinction ne désignait au regard l'humble représentant du peuple, et ce n'était que par le travail et la constance qu'il parvenait souvent à dominer ses altiers rivaux ; il fallait alors compter avec lui. L'abbé Sieyés, disait en effet, plus tard : « Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? Tout. Qu'est-il ? Rien. »

Dans les assemblees du Languedoc, où tant de mérites

ont surgi, où tant de dévouements sont acquis à l'histoire, soixante-huit députés des villes ou des diocèses composaient l'ordre du Tiers-Etat. Les villes du haut et bas Languedoc, les trois sénéchaussées de Toulouse, de Carcassone et de Nimes; les diocèses de Montpellier, de Nimes, d'Uzès, de Viviers, de Mende, du Puy, et tout le pays compris depuis la limite septentrionale du Vivarais jusqu'à l'embouchure du Rhône, nommaient et envoyaient des députés à l'Assemblée. Quelle que fut l'égalilé de ses divers mandataires, comme alors il fallait des distinctions matérielles, trois bancs spéciaux étaient assignés à ces notables. Sur le premier étaient assis ceux de Toulouse, de Montpellier, de Nimes, de Carcassonne, de Narbonne, du Puy et de Béziers. Le second, comprenait ceux d'Uzès, d'Alby, de Viviers, de Mende, de Castres, de Saint-Pons, d'Agde, de Mirepoix, de Lodève, de Saint-Papoul, d'Alet, de Limoux, de Rieux, de Comminges. Et sur le troisième se logeaient indistinctement tous les autres.

C'était assurément un beau spectacle, nous disent les chroniqueurs de l'époque que la réunion de tous ces hommes les plus distingués du Languedoc. J'ai cité plus haut ceux du haut clergé et de la noblesse dont les noms etaient entourés d'une auréole de gloire que le temps n'a point effacée.

Parmi ceux du tiers que l'histoire n'a point oubliés, l'on cite encore : Guillaume de St-Jean, premier consul de Carcassone; de Figuars, premier consul de Montpellier; Carrière, capitoul de Toulouse; Dumoys; Jacques Fabry, de Marvéjols ; de Montferrier, de Narbonne ; Roussel; Mazade; Lamouroux; Pierre de Monteils; Jean Deyron, de Nimes; Locamus, député de Castres; Alengry d'Agde; Cambacérés; de Bois-Robert, pour la ville d'Alais; Ramel et tant d'autres dont le nom rayonne encore dans l'histoire comme le premier reflet de cette indépendance que les temps préparaient. On se souvient encore

dans certaines communes des hommes qui prenaient la défense des intérêts populaires; et dans celles d'Alais, de Sommières, de Beaucaire, de Sauve, de Marsillargues, d'Anduze, du Vigan, d'Aimargues, de Milhaud, les familles citent avec orgueil ceux de leurs devanciers que l'on avait envoyés aux Etats.

C'est, du reste, une chose acquise depuis longtemps à l'histoire, que les Etats du Languedoc furent toujours les plus remarquables parmi ceux de la France. On y agitait les questions les plus importantes pour le bien des populations; le moindre hameau pouvait espérer y trouver un défenseur de ses droits, et jamais, comme dans les assemblées du même genre qui s'y tenaient dans d'autres provinces, la politique n'y amena des discussions, ni des troubles. Seulement sous Louis XIII, à cause de la conjuration de Montmorency, quelques privilèges lui furent enlevés sans rien ôter à la majesté de ses réunions.

Alors la durée de la séance des Etats était fixée à quarante jours; le premier jour, qui d'habitude était un jeudi était consacré aux différents discours des commissaires du Roi et du président de l'Assemblée. Le lendemain, les Etats s'assemblaient pour entendre la lecture des lettres de vicariat, des vicaires-généraux et des procurations des envoyés de la noblesse et des députés du Tiers-Etat. Le président nommait des commissions pour examiner les titres de noblesse des nouveaux acquéreurs des baronnies et les envoyer aux douze commissaires nommés dans ce but, à savoir: trois évêques, trois barons, et six membres du Tiers-Etat.

Le samedi, les Etats entendaient le rapport de ladite commission, qui était chargée aussi de délibérer sur les contestations qui pouvaient surgir entre les autres députés. On prononçait sur ces objets et séance tenante, chacun était admis à prêter serment au Roi, en la forme ordinaire, à savoir: Messieurs de l'Eglise, ayant la main sur

la poitrine ; Messieurs de la noblesse et du Tiers, la main levée à Dieu.

Le dimanche, les Etats et les commissaires du Roi se rassemblaient pour entendre la messe du Saint-Esprit ; ils assistaient ensuite à la procession du Saint-Sacrement et le lundi, les travaux commençaient.

Après avoir, au préalable, voté la capitation et le don gratuit, l'Assemblée se divisait en commissions au nombre de onze, dont chacune s'occupait des intérêts du pays. En les rappelant et sans autres détails, nous donnerons une idée succincte de toutes les questions qui s'y débattaient au profit des populations ; d'abord la commission des affaires extraordinaires ; des manufactures ; de la vérification des dettes du séminaire ; de l'agriculture ; de la défense nationale et de la ligne des étapes ; des impositions pour les assiettes des diocèses ; des travaux publics ; la commission chargée de dresser le cahier qui doit être présenté au Roi ; le bureau des comptes et des recrues. Toutes ces commissions étaient composées de membres des trois ordres et dans chacune le tiers avait seul autant de représentants que les deux autres réunis.

Il serait facile de rappeler les immenses travaux que la Province a vu s'élever sous les auspices des Etats : desséchements de marais, port de Cette, ouverture de nombreux canaux, construction de l'aqueduc de Montpellier, du Peyrou, de la Fontaine de Nimes, routes, protection de l'agriculture, multiplication des haras, liberté du commerce, progrès de tout genre dans les arts et dans l'industrie, construction de ponts et tant d'autres travaux que la reconnaissance des peuples n'a point oubliés. Même devant la régularité du régime actuel, on comprend qu'une organisation si bien accentuée, ait pu laisser le modèle d'une administration que rien ne saurait effacer. Les Etats du Languedoc étaient en effet, l'Assemblée la plus populaire qu'on pût imaginer. Mais, comme toutes les institu-

tions où le privilège avait une trop large part, ils durent crouler avec toutes ces vieilles choses vermoulues du moyen-âge que le temps a balayées pour toujours.

Il serait néanmoins injuste de ne pas reconnaître les bienfaits dont nos pays lui sont redevables. Quels que fussent alors les systèmes qui dirigeaient nos lois sociales, nous devons cet hommage à nos pères, que dans les célèbres Etats, ils furent toujours animés d'un esprit de modération, de patriotisme et de justice qui fit à la fois le bonheur et la gloire de nos belles contrées. Puissent sous ce rapport le Parlement et nos assemblées locales, les imiter.

Adolphe PIEYRE,
ancien député.

L'ANARCHIE DE LA PENSÉE MODERNE

Les chantres du progrès n'ont pas manqué dans notre siècle. Mais pardessus tout on a célébré l'émancipation de la raison qui verse des flots de lumière sur l'humanité.

La raison émancipée, c'est le congé donné à Dieu.

Ce congé, signifié par la philosophie du siècle dernier, notre siècle le maintient.

Bien qu'il y ait toujours eu des impies, à dit Joseph de Maistre, jamais il n'y avait eu avant le dix-huitième siècle et dans le sein du christianisme une insurrection contre Dieu ; jamais surtout on n'avait vu une conspiration sacrilège de tous les talents contre leur auteur, et c'est là précisément ce que nous avons vu de nos jours. Par un prestige inconcevable, l'impiété s'est fait aimer de ceux-là même dont elle était la mortelle ennemie.

Ces paroles du pénétrant philosophe ne paraissent-elles pas écrites pour notre temps ? Ne voit-on plus ceux pour qui l'impiété sera toujours la mortelle ennemie se laisser séduire ? Et nos maîtres modernes, nos rois du suffrage universel, ne s'empressent-ils pas de lui faire bon accueil ?

Aujourd'hui l'impiété n'a pas seulement droit de cité, elle a droit de souveraineté.

C'est un privilège conquis par le libre examen et par la glorieuse révolution qui couronna le siècle dernier. De là cette fureur de disputes qui s'est emparée de chacun de nous ; de là cette fièvre de discussion politique,

religieuse, philosophique, étendue sur toute la France comme une épidémie fatale.

Au parlement et dans les tavernes, a écrit Mgr Plantier, dans les articles de la grande presse et dans les harangues de carrefour, bourgeois et manœuvres, hommes de loisir et hommes de peine, qui sait parler français et qui qui ne le sait pas, tout le monde fait passer le pouvoir par le crible de ses appréciations. On le blâme, on les bafoue, on s'en moque, on s'en indigne tout à l'aise ; et ce n'est pas avec timidité qu'on en juge : rien n'égale la dogmatique assurance qu'on porte dans ses arrêts. En vertu du progrès des lumières et de la liberté de penser, qui donc ne s'estime pas en droit de mépriser tous les César et tous les Colbert de l'histoire ? A peine peut-on trouver un enfant de vingt ans qui ne croie s'entendre infiniment mieux que tous les gouvernements passés et futurs à la conduite des choses humaines.

L'esprit révolutionnaire nous possède, il a été trop bien formé par la réforme et la philosophie pour ne pas tout ébranler. Il détrône les rois, mais il ne les détrône pas seuls, il détrône aussi Dieu, le christianisme et le bon sens.

Demandez à cette esprit de discussion, à cette raison éclairée : d'où venons-nous ? où allons-nous ? Demandez à cette philosophie savante et orgueilleuse la solution des problèmes qui agitent l'âme humaine. Vous n'aurez point de réponse, ou plutôt vous en aurez mille qui n'en vaudront pas une.

Que la philosophie moderne, par la plume de l'un de ses représentants, se demande si la liberté est un apanage de l'homme ? Elle ne se résoudra pas à donner une réponse catégorique et satisfaisante. Qu'elle se demande si Dieu existe ? l'embarras ne sera pas moindre.

Peut-être se résignera-t-elle au rôle de ce philosophe allemand qui termina un jour sa leçon par cette parole

mémorable : « Messieurs, demain nous créerons Dieu ! »

Créer Dieu ! Voilà précisément l'une des prétentions de notre philosophie transcendante. Écoutez M. Alfred Fouillée : « l'homme ne peut dire avec certitude pas plus au nom de la morale que de la métaphysique : Dieu est, encore moins : Dieu n'est pas ; mais il doit dire en paroles et en pensées et en actions : que Dieu soit, *Fiat Deus !* »

Ne serait-il pas plus clair et plus franc de dire avec Laplace ou Littré, « l'idée d'un être théologique quelconque est une hypothèse désormais inutile ? »

Le paganisme connaissait parfaitement tous ces systèmes, y compris les rêveries d'un Enfantin et ses idées sur un Dieu Père et Mère. Le Jupiter de Dodone n'était-il pas mâle et femelle comme bien d'autres divinités ? Et la philosophie de la transmigration des âmes date-t-elle de moins loin ? Quel ennui ces découvertes causaient au Père Enfantin ! Aussi la douleur lui arracha-t-elle un jour ce cri plein de déception : « Ces diables d'anciens, ils avaient tout deviné ! »

Tant de philosophies en appelaient une autre pour mettre de l'ordre dans les idéés, et l'école critique vit le jour. Pourquoi faut-il qu'elle ne soit au fond qu'une philosophie d'équilibristes? Ses représentants espèrent-ils se maintenir à égale distance du théisme et de l'athéisme, du scepticisme et du dogmatisme, de l'idéalisme et du positivisme, de l'absolu transcendant et de l'absolu immanent ? ils tombent, en réalité, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Pour Renan, Dieu est la catégorie de l'idéal ; pour Taine, Dieu est la loi du développement des êtres, la force immanente du monde, un produit de l'intelligence et de l'imagination ; pour Vacherot, le Dieu parfait n'est qu'un idéal, il n'y a pas d'autre Dieu que le monde, le *Cosmos*.

Pour ceux-ci, l'homme n'a que le Dieu qu'il crée dans sa pensée ; pour ceux-là, Dieu c'est la nature.

Si tel est le fruit du progrès, voilà un fruit bien vieux ! Le païen Straton de Lampsaque, surnommé le Physicien, enseignait, avant l'éclat de nos lumières étonnantes, l'inutilité d'une cause première, et, par suite, la négation d'un Dieu transcendant et l'identification de la nature et de la divinité.

De tels dieux sont peu gênants pour l'humanité. Aussi l'homme émancipé ne sent-il plus le besoin d'avoir une âme. Et voyez comment on traite cette invention des intelligences faibles ou superstitieuses. Leroux déclare que l'âme est un phénomène, une réalité inséparable du corps; elle est, d'après Littré, « la propriété ou la force de la substance organisée — il faut réserver le nom d'âme à l'ensemble des facultés du système nerveux central. » D'autres disent « l'âme est la somme des phénomènes des mouvements moléculaires. »

Avec ces âmes comme avec ces dieux, la religion n'a rien à faire, et le culte est tout-à-fait inutile. Il est aisé de comprendre que les uns ne voient dans la religion qu'une hallucination de l'homme, les autres une comédie.

De quelque nom ou de quelque peau que se revête toute cette philosophie, elle descend d'Epicure. Comme lui, elle accepte toutes les explications des phénomènes, quelle que soit leur nature, pourvu que l'explication surnaturelle soit exclue, et donnant la main à Lucrèce, elle en veut à la religion, à tout système de croyance.

Pour donner la paix et la lumière à la raison, elle méprise ce que méprisait la secte d'Epicure : les dieux et la religion; pour imiter jusqu'au bout la brutalité de Lucrèce, elle fait étalage de toutes les iniquités, vraies ou fausses, commises par les hommes au nom du ciel :

Tantum religio potuit suadere malorum.

On peut dire qu'aujourd'hui un homme passe pour éclairé à proportion du mépris qu'il professe pour ce qu'Epicure et Lucrèce ont méprisé.

Ne vous plaignez pas si la raison émancipée va bien loin chercher ses lumières, du moins sait-elle enfin exclure le christianisme.

Tenez pour admirable qu'on accorde encore à Jésus-Christ le titre de philosophe et de sage. On a vu des libraires se mettre à l'œuvre pour extraire et chasser le surnaturel de l'Evangile. Vous souvient-il d'une publication bruyante du libraire Touquet, sous la Restauration ? Il s'agissait d'une édition abrégée du Nouveau-Testament, sous ce titre: *Evangiles, partie morale et historique*. Rien de surnaturel là-dedans, rien de divin, il ne restait qu'un homme et une œuvre humaine.

Le Fils de Dieu a disparu, il n'y a plus qu'un Marc-Aurèle, un Sénèque, en attendant le mythe. Et depuis, nous avons eu les chefs-d'œuvre de Renan !

Éblouissantes lumières de la raison libre, admirables conquêtes de la renaissance, de la philosophie et de la révolution ! Vous seules demeurez inattaquables et sacrées.

Si la raison émancipée tolère encore des églises, c'est une concession gratuite accordée aux faiblesses humaines, mais les esprits d'élite n'ont que faire d'une religion et d'un culte, il suffit qu'ils « croient trouver dans la raison humaine une lumière assez éclatante pour diriger leur conduite, une discipline assez forte pour suffire à tous leurs besoins. »

Cependant, pour le vulgaire, pour le commun des citoyens, l'Etat doit recueillir les « vérités de tous les temps et de tous les lieux; il doit charger la philosophie de les maintenir et de les répandre. Professer les vérités religieuses communes à toutes les diverses religions, c'est

la religion la plus haute, la universelle ou la plus catholique dans le sens étymologique du mot. (1) »

Il y a bien cent ans — permettez de négliger les efforts antérieurs du libre examen — que cette belle philosophie recueille les vérités éternelles, immuables, et voilà cent ans que ces vérités changent et varient sans apprendre jamais à la multitude le respect des droits et des propriétés.

Mais notre philosophie est tenace dans ses rêves. Et les lumières de la raison émancipée l'éblouissent et l'empêchent de voir les révolutions répétées qui ébranlent le monde social.

O philosophes, tout l'éclat de vos lumières n'effacera pas les taches de sang qui souillent les pages de notre histoire depuis l'invasion de vos libres principes.

Direz-vous de toutes ces secousses funestes ce qu'un journal célèbre écrivait à propos des journées de février : « la révolution de 1848 n'avait ses causes que dans les fantaisies de la mauvaise littérature, dans les passions érigées en doctrine, dans les odieuses peintures que le roman faisait de la Société ? » Cela ne serait-il rien, et même ne serait-ce que cela ? Et quand la morale est foulée aux pieds, quand les passions sont souveraines, quand la société peut être peinte sous des dehors odieux, n'y-a-t-il point de coupables ? A qui la faute, s'il arrive, alors, un cataclysme ? A qui la faute, si ce n'est à votre émancipation, si ce n'est à vous ? Et qu'y a-t-il de surprenant si après avoir rompu les digues, vous ne pouvez pas arrêter le débordement ?

Mais que vous importe, après tout ! Vous placez ailleurs votre orgueil, et vous aimez mieux vous écrier : la foi de nos pères est morte, que d'aller à elle pour le salut du monde. Allez donc, allez chercher une foi nou-

(1) *Morale Sociale*, par Ad. Garnier.

velle dans je ne sais quel paganisme idiot. Vous y trouverez la morale sublime qui vous convient.

Alors un autre Michelet pourra rêver encore des druides ; un autre Jean Reinaud nous révèlera une fois de plus l'antique métempsycose, enrichie des interprétations de la science et de la philosophie.

Nous aurons enfin toutes les beautés, toutes les splendeurs, et la critique d'art rationaliste redira : « l'esthétique manque à l'Evangile, le gracieux au crucifié. »

Où donc iront-ils chercher leur esthétique ces artistes paganisés ? Leur suffira-t-il de remonter dans l'Olympe ? non, ils descendront jusque dans l'enfer.

Nous entendons vos cris : c'est trop dire ! c'est exagéré ! c'est absurde, ce que vous dites-là ?

Eh bien ! oui. la raison émancipée n'a pas assez de champs à explorer ni de mondes à fouiller et à relever ; elle pousse la folie jusqu'à réhabiliter Satan. Lisez plutôt ces lignes d'une plume autorisée dans le *Journal des Débats* : « De tous les êtres autrefois maudits que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné aux progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Le Moyen-Age le fit à plaisir méchant, laid, torturé. Nous qui respectons l'étincelle divine partout où elle reluit, nous hésitons à prononcer des arrêts exclusifs, de peur d'envelopper dans notre condamnation quelque atome de beauté. »

Oh ! que voilà bien la philosophie indépendante — même de la raison ! Elle bafoue Dieu et elle réhabilite Satan.

Que fera-telle donc de la morale ? Elle la traitera au nom de la science et de la liberté ; et nous aurons aussi la morale indépendante.

Ne vous demandez pas si une telle morale peut avoir une règle puisqu'elle est indépendante ? Il ne s'agit pas de cela. Il faut seulement mettre la morale chrétienne en

échec et s'en débarrasser. Il serait trop hardi de déclarer ouvertement qu'il ne faut point de morale et on se contente de la rendre facile à pratiquer en la proclamant indépendante.

Qu'est-elle cette nouvelle morale ?

Interrogez nos philosophes et nos savants. C'est leur fille, mais peut-être ne la connaissent-ils que parcequ'elle est appelée à détrôner la morale du Christ.

Ainsi, un Renan aventure que la science est supérieure à la moralité, pour le genre humain, que la découverte d'un fait ou d'une loi surpasse en fécondité sociale l'accomplissement du devoir, que le génie est au-dessus de la vertu.

N'est-ce pas la substitution de la morale épicurienne à la morale chrétienne !

Mille systèmes philosophiques plus ou moins ressuscités du paganisme y poussent et flattent la bête qui est en nous.

L'idéal poursuivi, serait, dit-on, d'harmoniser la morale avec la nature de l'homme.

Pour son malheur, le christianisme a tout subordonné à une loi de grâce, à la sujétion de la chair à l'esprit dans l'espoir d'une félicité à conquérir en dehors de ce monde, et il a cessé de correspondre aux aspirations d'hommes qui sont pressés de jouir, qui veulent le bonheur présent, qui rejettent la vie future et le bonheur à venir.

A ces hommes il faut la satisfaction immédiate dans la morale indépendante.

La vraie morale, la bonne morale est donc celle qui favorise les inclinations, les instincts, les mouvements spontanés de la nature, les passions. Par elle nous atteignons, quelqu'un l'a dit, la plus grande conformité avec l'ordre naturel et avec l'ordre divin — s'il y en a un.

Sans doute, on aura l'égoïsme au lieu de l'abnégation,

la tyrannie des passions au lieu de leur subordination, mais le christianisme sera mis dehors.

On n'aura plus la morale chrétienne qui fait monter vers les régions de l'idéal, on aura une morale païenne qui fait descendre vers les bas fonds de la matière. L'esprit cessera de déployer ses ailes vers les hauteurs sereines, mais la chair se vautrera librement dans la boue immonde.

Certes, le ciel est trop haut pour notre philosophie moralisatrice, et, cependant, peut-elle le voir sans éprouver un inquiet désir !

Comme le poète, elle gémit :

Je ne puis, — malgré moi, l'infini me tourmente,
Je n'y saurais songer sans trouble et sans espoir :
Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir (1).

Vains désespoirs, gémissements inutiles ! l'esprit moderne repousse toujours cette morale trop haute comme son ciel, et ne cesse pas de se plonger dans les aberrations du monde païen.

Il faut remonter aux premières observations des philosophes grecs et à l'époque qui a précédé la venue de Socrate pour trouver quelque chose d'analogue à ce qui s'enseigne maintenant sur la nature de notre âme, sur ses rapports avec le corps et sur les droits de la morale.

Dans le dessein de favoriser l'indépendance des passions, on cherchera « les principes de morale et de religion communs à tous les peuples, » mais on n'aura pas la franchise de dire : Il faut abolir toute morale et toute religion.

Malheureusement, la recherche est difficile. Qu'y a-t-il de commun à tous les peuples ? Serait-ce le respect des

(1) A. de Musset. *L'Espoir en Dieu*,

prisonniers ? Tel peuple leur coupe la tête, tel autre les rôtit. Est-ce le respect de la jeune fille, la vénération de la chasteté ? On a vu les peuples les mieux civilisés prêter des temples à des filles et à des femmes pour leur prostitution glorieuse. Vous savez que dans tel pays, la plus grande marque de faveur pour une femme est de savoir ou de pouvoir violer à propos le lien conjugal.

Est-il donc si aisé de créer une morale choisie ? Chez le Visien, c'est un pieux devoir de tuer le père et la mère chargés d'années ; chez le Batta de Sumatra, on suit une pratique plus touchante encore : par amour filial, on mange les vieux parents, après avoir chanté : « Le fruit est mûr, la saison est venue, » etc.

Où trouverez-vous le point de morale commun à tous les peuples ? Sur quelles bases, enfin, fonderez-vous votre morale sociale, c'est-à-dire celle qui concerne les devoirs de l'État et du citoyen, la propriété, la famille, l'éducation, la liberté, l'égalité, l'organisation du pouvoir, la sûreté intérieure et extérieure ?

Si vous n'avez à opposer aux passions de la multitude d'autres barrières que la loi de la nature, d'autres droits que ceux de la morale commune, vous apprendrez bientôt que la morale commune est la raison du plus fort, et que la nature a des penchants qui rompront toutes vos barrières, ou qui passeront par dessus pour se ruer sur vous.

On l'a vue à l'œuvre, votre morale indépendante ! On l'a vue à l'œuvre, avec les hommes qui mitraillaient ou guillotinaient nos aïeux, il y a cent ans ; on l'a vue à l'œuvre en 1830, lorsqu'elle saccageait les églises ; on l'a entendue demander cent mille têtes en 1848, pour la régénération du monde ; on l'a vue, en 1871, incendier et fusiller ; nous la voyons et nous l'entendons gronder à nos portes, et, hélas ! avec des cris sauvages.

La base de votre morale commune, la voilà ! C'est la force, c'est la violence, c'est l'anarchie.

Et l'anarchie se retrouve partout.

Peut-être nos superbes réformateurs réaliseront-ils leur rêve, à la fois émancipateur et créateur, par une philosophie commune à tous leurs génies.

Hélas ! vit-on jamais enchevêtrement de mots semblable à celui qui règne dans notre philosophie moderne. Mille noms plus ou moins sonores, tout de neuf habillés, s'escriment à rendre des idées plus ou moins anciennes. Bon gré malgré, il faut se familiariser avec les noumènes et les phénomènes, la raison pure et la raison pratique, l'impératif conditionnel et l'impératif catégorique, le moi et le non-moi, le transcendental, l'idéalisme objectif et l'idéalisme subjectif, la thèse, l'antithèse et la synthèse, les états de conscience, la force-idée, l'évolution, le conditionné, le déterminé, le psychologique, le physiologique, etc...

Et sous ces mots, il faut débrouiller toutes les doctrines les plus contradictoires.

Le matérialisme et le sensualisme, avec Cabanis et Broussais, dominent les débuts de ce siècle, ils reculent ensuite, harcelés par le spiritualisme des Royer-Collard, Maine de Biran, Jouffroy..., qui se joint finalement à l'éclectisme de Victor Cousin.

En même temps, paraissent les célèbres représentants du spiritualisme chrétien, de Bonald et de Maistre, et de Maistre, et l'école traditionnaliste.

Dans des régions moins élevées, on mêle au mouvement philosophique un public agité. Mais si, par hasard, on tourne en ridicule un philosophe, ce n'est pas celui qui expose des idées subversives ou absurdes, non, les railleries sont réservées pour celui qui sait attirer un brillant auditoire et faire applaudir avec enthousiasme des idées claires, raisonnables, généreuses, nobles, françaises.

Un auteur comique l'expose sur la scène, à la risée publique, et en fait un Trissotin ; l'acteur qui le représente se montre sous ses traits, comme jadis Aristophane, sous le masque de Socrate.

Par là, on n'atteint pas seulement le philosophe , mais aussi la philosophie qu'il représente.

Du reste, la philosophie spiritualiste a dû subir d'autres assauts. Elle a vu le règne consécutif ou simultané du positivisme de Comte et de Littré, de l'idéalisme, de l'évolutionisme, etc..., qui se poussent et se culbutent sans se remplacer.

Nous sommes dans l'anarchie philosophique. On court d'une négation à une autre négation , d'une contradiction à une autre contradiction, et de scepticisme en scepticisme, nous descendons jusqu'au nihilisme intellectuel.

Le dieu de l'éclectisme de Victor Cousin est devenu le dieu de la raison naturelle de Jules Simon, qui s'est rencontré avec celui de M. Vacherot, dans lequel l'infini est réduit à se demander s'il existe en dehors de l'homme. Ce dieu enfin, mesuré au compas de la science , devient problématique et il est brutalement mis hors concours par l'école positiviste, ou confondu avec la nature ou l'humanité.

L'âme qui ne peut se piquer comme un papillon , pour être enfermée dans les vitrines d'un musée, est considérée comme n'étant pas, car le cerveau n'a pas besoin d'elle.

A celui-ci la névrose suffit, et la névrose, dit-on, c'est le génie.

D'autre part, l'homme sent en lui une lutte, une double personnalité, de telle sorte qu'il peut à certains moments se demander s'il est lui-même, comme Sosie , le bâtonné de Mercure, dans l'*Amphytrion* de Molière.

L'idée dans le cerveau n'est pas autre chose que la perle dans l'huître.

Ne demandez pas à un tel cerveau ce qu'est le monde extérieur, ni s'il est ; il pourrait bien ne voir là qu'une illusion.

Je ne sais quelle intelligence admirable l'a dit, le monde extérieur n'est qu'un phénomène qui joue le rôle d'un bal imaginaire dans notre imagination surexcitée.

Quant à nous, nous ne voyons qu'un phénomène, c'est la variété surprenante des divagations de l'esprit humain émancipé.

Mais tout cela, c'est la résurrection de la philosophie païenne, c'est sous un appareil qui veut être lumineux, avec le cliquetis des mots scientifiques, le néant et la ruine.

C'est, sous des formules aussi retentissantes que nuageuses, la raison désespérée, le scepticisme méprisant, la nuit dans le monde. C'est l'anarchie des intelligences dans le doute, le faux et l'impudence.

L. BASCOUL.

L'ABBAYE DE FRANQUEVAUX

aux deux derniers siècles

suite et fin (1)

VII

Nous voici arrivés aux derniers jours de l'abbaye. Mais avant que le génie destructeur ait achevé son œuvre, descendons dans cette Franche-Vallée, où depuis six siècles, tant de générations monastiques se sont succédées, entrons dans l'église et dans le cloître, et nous verrons que le service divin se fait avec toute la pompe possible, que l'hospitalité est toujours observée envers les passants et les pauvres du voisinage.

Sans doute, la pratique de la règle de saint Benoît est très affaiblie, mais est-ce une raison pour porter la cognée contre l'arbre, plusieurs fois séculaire, et ne valait-il pas mieux élaguer simplement quelques rameaux desséchés pour lui redonner un nouvel essor ?

Quoiqu'il en soit, l'annonce de la convocation des États-généraux ne fit pas moins de bruit au fond des cloitres que dans la France entière, et les réformes que l'on prévoyait devoir être réalisées, étaient jugées nécessaires par les religieux de la plupart des abbayes.

Dom Laborey, prieur de Balbonne, écrivait à dom Tixerande (2).

(1) Voir année 1893, t. II, p. 189 et 394 et année 1894, t. I, p. 126 et 299.

(2) Arch. du Gard, H. 1205. (Lettre du 4 décembre 1788).

«... L'assemblée des notables doit finir vers le 15 de ce mois, reste à savoir si les Parlements ne protesteront pas contre tout ce qui y aura été arresté. Bien des personnes pensent qu'on ôtera tous les privilèges, c'est-à-dire qu'on imposera tous les impôts sur tous les biens, sans aucune exception. »

Dans une autre lettre, il lui disait : « Peut-être fera-t-on bien d'autres changements, pour des réformes il y en aura, et elles sont mêmes nécessaires. »

Le souffle d'indépendance qui, des entrailles de la nation, s'était introduit dans les abbayes, se manifesta, encore plus, pendant la tenue des assemblées diocésaines, dans lesquelles devaient être nommés les députés aux États Généraux.

« Je n'ai pas fait comme vous, écrivait le même prieur de Bolbonne, à dom Tixerandet, je ne me suis pas ennuié dans aucune des assemblées pour les États Généraux. Je me suis même félicité d'avoir pris ce parti, eu égard à l'indécence avec laquelle se sont comportés MM. les Curés ; ils se sont montrés partout ennemis de leurs supérieurs (les évêques), ceux-ci à coup sûr leur rendront bien la pareille dans l'occasion ; les corps religieux, au contraire, qui n'ont pas lieu de se louer beaucoup des prélats, ont donné partout leurs suffrages à leur évêque diocésain pour être député. Si ces derniers ont de la sensibilité, cela seul doit nous attirer de leur part de la considération (1).»

Le prieur de Franquevaux assista à l'assemblée du clergé du diocèse de Nimes. L'abbé de Rey s'y était aussi rendu, et les archives de l'abbaye nous disent qu'il s'y distingua particulièrement.

Cependant les évènements se précipitaient avec une

(1) Lettre du 19 avril 1789 (Arch. du Gard, H, 105).

rapidité imprévue. Pour se mettre à l'abri des attaques des partisans trop zélés du nouvel état de choses, Dom Tixerandet se fit délivrer, le 2 avril 1789, par le Juge-mage d'Augier, un certificat de patriotisme (1). Il seconda, autant qu'il le put, les consuls de Vauvert dans la formation de la milice bourgeoise, destinée à maintenir le bon ordre sur tout le territoire de la commune (2).

Ces bons rapports que l'abbaye entretenait avec les habitants de Vauvert, furent impuissants, cependant, à prévenir l'enlèvement des bornes que, d'un commun accord, les deux communautés avaient fait planter pour la séparation définitive de leurs territoires.

Le 28 septembre 1789, deux cents hommes de Vauvert, à la tête desquels se trouvaient le premier consul, François Boissier, et d'autres notables, envahirent l'abbaye, et se portèrent aux endroits ou les bornes venaient d'être plantées et les enlevèrent. Le religieux dom Sause en voyant arriver cette troupe armée, eut une crise de nerfs qui le rendit infirme pour le restant de ses jours. L'abbaye ne fut pas pillée, et les archives que l'on voulait enlever, avaient été mises en lieu sûr, grâce à une indiscrétion qui permit à Dom Tixerandet de prendre ses précautions avant l'arrivée de la troupe.

Cette expédition eut un grand retentissement dans les environs. Les membres du Conseil permanent de Nimes s'en étonnèrent et, dans une lettre datée du 2 octobre 1789, ils demandèrent des détails aux membres du Conseil permanent de Vauvert.

« S'il faloit d'autres motifs, disaient-ils, que ceux qui doivent nous porter tous, à accorder protection et secours à tous les citoiens en danger et en crainte, nous ferions valoir les qualités particulières du prieur et de tous les

(1) Arch. du Gard, H, 98.

(2) Archives communales de Vauvert. — Pièces non classées.

religieux de l'abbaye, leur honnêteté envers leurs voisins, leur charité envers les pauvres qui les environnent, en un mot l'agrément et l'utilité de leur habitation (1). »

Le conseil permanent de Vauvert répondit, par l'organe de son président François Boissier, en accusant les religieux d'avoir provoqué la colère des habitants par leurs revendications territoriales.

Bref, le calme se rétablit, les religieux revinrent à l'abbaye, et l'union fut scellée dans le château, entre Vauvert et Franquevaux, par des farandoles publiques auxquelles le prieur Tixerandet prit une large part.

Cependant les réformes se précipitèrent avec une rapidité dépassant toute prévision.

Un décret de l'Assemblée Nationale mit tous les biens des monastères entre les mains de la nation (13 février 1790).

Pour obéir à ce décret dom Tixerandet, en sa qualité de prieur et comme représentant de l'abbé de Franquevaux, fit la déclaration aux officiers des municipalités de Vauvert et de Beauvoisin, de tous les biens et revenus de l'abbaye (2).

Les revenus de la mense abbatiale se trouvèrent évalués à 10.440 livres, moins 3.801 livres de charges, ce qui les portait à 6.639 livres.

Ceux de la mense conventuelle s'élevaient à 8.992 livres, moins 1.554 livres de charges, ce qui donnait un revenu net de 7.438 livres.

Le total des revenus annuels de l'abbaye était donc de 14.000 livres en chiffres ronds.

La déclaration ajoutait que les dettes arrivaient au chiffre énorme de 22.188 livres (3).

(1) Archives communales de Vauvert. — Pièces non classées.

(2) Ibid.

(3) Archives du Gard, H, 99.

Un autre décret de l'Assemblée Nationale abolit les vœux monastiques, et ordonna aux religieux de faire parvenir au greffe de l'Assemblée, une déclaration par laquelle ils manifesteraient leur intention d'entrer dans la vie séculière, ou bien de rester dans l'état religieux.

Dom Tixerandet s'empressa de transmettre la déclaration suivante :

«... Si l'abbaye à laquelle je me suis affilié par l'émission de mes vœux, en 1750, laquelle est Theuley en Franche-Comté, est conservée, et une de celles désignées par l'Assemblée Nationale pour la retraite des religieux qui désirent ne point quitter leur ordre, je déclare que je désire m'y retirer pour y vivre et mourir dans l'observance des devoirs de mon état ; pour y remplir surtout mon vœu de stabilité par lequel je me crois très étroitement lié à mon ordre, pourvu que je n'y sois associé qu'à des religieux du même ordre et non autres, et que le régime sera toujours celui auquel je me suis agrégé à l'ordre de Citeaux, ne voullant m'imposer aucunes charges ni obligations dont je n'ai nulle connaissance, ni m'astreindre à aucune nouvelle charge.

« Si la susdite abbaye de Theuley n'est point conservée, et que celle de Bolbonne, située pres de Toulouse, laquelle est du même ordre et filiation, le soit, je demande de m'y retirer, mais aux mêmes conditions.

« Et dans le cas que ny l'une ny l'autre de ces maisons soit conservée, n'étant plus d'âge d'être transféré d'une maison à une autre, je demande dès aujourd'huy si telle est l'intention de l'Assemblée Nationale, de me retirer dans ma patrie qui est Gray, en Franche-Comté, au moyen d'un viatique que je supplie l'Assemblée Nationale ou la municipalité de m'accorder, pour y vivre comme un prêtre séculier et y remplir mes devoirs, autant cependant que la nécessité dans laquelle je suis n'apportera aucun trouble à des tiers, présumant au reste de la justice de l'As-

semblée Nationale qu'il me sera assigné une pension relative à mon âge, à mes infirmités et à ma qualité, si faire se peut, et que cette pension sera hypothéquée sur les biens dont je fais l'abandon en faveur de l'Etat, condition sans laquelle cette présente déclaration sera nulle et de nulle valeur, me faisant la réserve du droit de réclamation, si la pension alimentaire qui me sera désignée et fixée ne m'est pas payée selon l'intention du décret de l'Assemblée Nationale.

« Fait à l'abbaie de Franquevaux en présence de Messieurs Riquet, Escoffier et Chay, procur. de la communauté, députés, et Tempié, greffier de la municipalité de Beauvoisin, diocèse de Nismes, du ressort dela quelle est cette abbaie, le 4 mai 1790. TIXERANDET (1). »

Le même jour, 4 mai 1790, les officiers municipaux de Beauvoisin procédèrent à l'inventaire des valeurs et des meubles possédés par l'abbaye. Introduits par le prieur dans l'église, ils constatèrent l'existence d'une lampe, d'un ostensoir, d'un bénitier, d'une croix processionnelle, le tout en cuivre, d'une petite cloche, de stations anciennes et délabrées, de six livres de chœur. Dans la sacristie le prieur leur montra deux calices avec leur patène, un ostensoir, un petit ciboire , deux chapes en satin, l'une blanche et bouquets de couleur, et l'autre en noir pour les cérémonies funèbres, onze chasubles en laine et en soie de diverses couleurs, trois aubes, trois amicts, trois nappes d'autel, trois corporaux, une vingtaine de purificatoires et un certain nombre d'essuie-mains.

Les commissaires demandèrent, ensuite, à voir la bibliothèque du couvent. Le prieur leur répondit qu'il n'y en avait pas, et que les livres existant alors, au nom-

(1) Archives du Gard, H, 99

bre d'une soixantaine composaient la bibliothèque du cabinet du supérieur.

L'inventaire de l'ameublement des chambres des religieux et des hôtes, de la cuisine et du réfectoire n'offre rien de bien intéressant, aucun meuble de valeur ne s'y étant trouvé.

Avant leur départ les officiers municipaux de Beauvoisin constatèrent que la communauté se composait de trois religieux conventuels :

Dom Pierre Félix Tixerandet, prieur ;

Dom François Baron, de Claviers, près Draguignan ;

Dom Jean-Baptiste Sause, d'Arles, réfugié dans cette ville, et malade depuis la bagarre du 28 septembre 1789 ; et de deux religieux affiliés :

Dom F. Campan, de Montpellier, alors à l'abbaye de Valsainte, en Provence ;

Et dom Piart, de Dôle en Franche-Comté, absent.

Après la visite des commissaires municipaux de Beauvoisin, les religieux ne se trouvaient plus en sûreté dans l'abbaye. Le prieur ne savait quel parti prendre, et à l'annonce de troubles sérieux qui venaient d'avoir lieu à Nimes, il écrivit au major de Lespin, commandant de cette ville :

« Dans le cas que vous soyés libre, mon cher Monsieur, et que vous puissiés me fixer sur le désastre que l'on nous a annoncé dans Nimes, faites moi part du parti qui est à prendre tant pour ma sûreté personnelle, que pour celle de mes gens et de nos effets, et si ce lieu isolé peut faire un endroit sûr...

« J'attends avec impatience votre réponse. T....

« Du lundi à midi (1790). »

Des bandes armées parcourant les campagnes, dévastant et brûlant les châteaux et les habitations particulières, les religieux quittèrent Franquevaux et se séparèrent.

Dom Tixerandet se réfugia dans Nimes, chez le médecin Goa son ami, où après un séjour d'un mois à peine, dans cette maison hospitalière, il mourut à l'âge de soixante ans (1).

La nation vendit les biens de l'abbaye à divers particuliers. Le 15 novembre 1791 le domaine de Franquevaux, composé d'un château moderne, de fermes, près, terres, vignes, olivettes et marais, le tout d'une contenance de 747 salmées, fut adjugé à vingt-quatre habitants de Beauvoisin, au prix de 252,000 livres.

Le 20 août 1791 Pierre François, avoué au Tribunal du district de Nimes, se rendit acquéreur des deux terres de dix-huit carterades, sises à Vauvert, au prix de 2400 livres.

Le 22 mars 1792, le domaine de Campagnoles avec deux tuileries, trouva preneur à 202,000 livres.

Enfin le 1[er] vendémiaire an IV, Étienne Imbert, teinturier à Nimes, acquit le domaine des Iscles et ses dépendances pour la somme de 910,000 livres (2).

Avant de terminer cette étude, nous donnerons quelques détails sur les ruines de l'abbaye, et nous dresserons, autant qu'il est permis de le faire exactement, la liste de ses abbés.

Sur l'emplacement où s'élevait l'église, il existe encore trois arceaux à plein cintre, dont l'un, plus grand que les autres, formait l'encadrement d'une chapelle dont les voûtes ogivales, encore conservées, sont d'un très bel aspect.

(1) « L'an 1790 et le 18 juillet, a été enterré dans le caveau des R. P. Récollets, R. P. Félix Tixerandet, religieux de l'Ordre des Citeaux, prêtre et prieur de l'abbaye de Franquevaux, dans le diocèse, décédé hier en cette ville, chez M. Goa, médecin, âgé d'environ soixante ans; présents : MM. Reymond César Lascombe et Antoine Lacan, vicaires de la paroisse, signés avec nous. Lascombe, Lacan, Sarrazin, vicaire; Pascal. » (Archives communales de Nimes, UU, 44, f° 11).

(2) Notes fournies par M. F. Rouvière.

Cette église, comme la plupart des églises du moyen-âge, avait son entrée au couchant et le chœur au levant ; elle se composait, à l'origine, de quatre arcades, dont la première, située près de la porte d'entrée, fut démolie dès les premières guerres religieuses.

Le bâtiment principal du cloître, qui servait d'habitation aux religieux, est encore assez bien conservé ; il se compose, au rez-de-chaussée, d'une dizaine de salles dont les voûtes pyramidales sont d'un bel effet. Un escalier, établi dans un pavillon carré, conduisait au premier étage, ou les chambres donnaient toutes sur un corridor commun. Enfin, à chacune des extrémités de ce bâtiment, s'élèvent dans la direction du nord au midi, quelques constructions qui devaient être les caves et les greniers du monastère.

Assis en face des ruines de l'église, nous nous transportions, par la pensée, à l'époque de sa splendeur. Nous avions en face de nous un édifice imposant, aux voûtes élancées, au clocher élégant, à l'autel artistiquement décoré, aux chapelles richement ornées. Il nous semblait alors que la cloche tintait pour les matines, et que les moines, sortant de leurs cellules, défilaient lentement devant nous pour entrer dans le sanctuaire, afin d'y chanter les louanges de Dieu.

Mais, hélas! ce n'était qu'un rêve, et pourtant ce rêve était une réalité il y a tout au plus un siècle !

VIII

LISTE DES ABBÉS DE FRANQUEVAUX [1]

—

Abbés réguliers

1	Gautier.	1143
2	Willelmus.	1147
3	Hugues Ier	1154
4	Pons Ier.	1158
5	Bertrand Ier	1160
6	Vivian	1161
7	Bertrand II.	1168
8	Pons II, de Garrigues	1176
9	Bertrand II, Mascaron.	1201
10	Pons III	1205
11	Pierre I, Benoît	1209
12	Pons IV	1211
13	Astorg	1214
14	Dulcian.	1218
15	Rostang.	1220
17	Guillaume Ier.	1235
16	Firmin.	1243
18	Bernard Ier.	1262
19	Augustin.	1269
20	Guillaume II, Béloard.	1272
21	Hugues II, de Lévezon.	1292
22	Raymond Ier de Lévezon.	1310

(1) Arch. du Gard, H, 95. — Ménard, *Histoire de la Ville de Nimes*, t. VI, p. 41.

23	Pierre II, Frédol.	1321
24	Raynaud.	1328
25	Bérenger de Lévezon.	1330
26	Bernard II, de la Tour.	1351
27	Jean Ier, Amaury.	1357
28	Pierre III de Beauvoisin.	1362
29	Gérald de Corrége.	1370
30	Raymond II.	1388
31	Pierre IV, Cathalan.	1391
32	Jean II.	1413
33	Guillaume III, cardinal d'Estouteville	1448
34	Antoine Bourgonhon.	1450

Abbés Commendataires.

I. — Pons de Ranc (1482 à 1546)

Originaire de la Champagne, où sa famille possédait le seigneurie de *Furchis*, cet abbé était chanoine sacristain de la cathédrale de Nimes.

II. — Simon de Pierrevive (1546 à 1550)

III. — Jean de Peyrat (1550 à 1555)

Cet abbé afferma le domaine de Franquevaux, par acte du 7 octobre 1553 à Frère Philippe de Berna, chevalier de Saint-Jean et grand prieur de Saint-Gilles (1).

IV. — Benigne Mascaron (1556 à 1564)

Il mourut à Paris le 8 février 1564.

(1) Arch. du Gard, H. 36.

V. — Claude de Faucon (1565 a 1582)

Ses armoiries étaient : D'azur à un faucon d'argent.

VI. — Jean Vincent (1583 à 1590)

VII. — Jean de Vigne (1590 à 1597)

VIII. — Jean du Bousquet de Montlaur (1597 à 1635)

Fils de Jean du Bousquet, seigneur et baron de Montlaur, président de la cour des aides de Montpellier et de Diane des Essarts de Laudun.

Armoiries : D'or à la croix vuidée de gueules.

IX. — Etienne du Bousquet de Montlaur (1635 à 1667)

Frère puiné du précédent, cet abbé mourut à Montpellier, ainsi que le constate l'acte suivant :

« L'an 1667 est le 15 du mois de feb[r] feust enterré dans sa chapelle erigée en l'honneur de Saint-Estienne, Noble Estienne du Bousquet, aagé de 72 ans ou environ, pt[re] et ouvrier et chanoine de la cathèdrale Saint-Pierre, abbé de Francavo, lequel a ce que ma rapporté le prieur de Restinclières, décéda dimanche dernier à unse heures avant midy.

« Mouttet curé (1). »

Etienne du Bousquet avait les mêmes armoiries que son frère.

X. — Pierre de Crouset (1668 à 1702)

Né en 1651, Pierre de Crouset était fils d'Antoine, président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et de Violande de Grasset.

Ses armoiries étaient : D'azur à l'arbre d'or, au chef, cousu de gueules chargé de trois molettes d'argent.

(1) Arch. communales de Montpellier, GG, 90 f° 33 v°.

Il mourut à Montpellier ; voici son acte de décès :

« L'an 1702 et le 22e du mois d'octobre a été enterré dans l'église de S. Mathieu, messire Pierre de Crouzet sousdiacre, abbé de Notre-Dame de Franquevaux, diocèse de Nismes, ouvrier et chanoine de l'église cathédrale de cette ville, décédé le jour d'hier sur les trois ou quatre heures du matin, âgé d'environ cinquante-un ans témoins les soussignés.

« Brevard, Reboul vicaire (1). »

XI. — **Louis de Bétoulat de la Petitière** (1702 à 1725)

Nommé par brevet du roi, du 1er novembre 1702, il obtint ses bulles, le 17 des calendes de janvier 1703, et son procureur François de Macary, chanoine, fut mis en possession de l'abbaye, hors la ville de Nimes, à la porte de la couronne, « d'où l'on voit la metairie de Campagnole dépendant de lad. abbaye, attendu qu'on ne peut aller en icelle, sans estre en danger de perdre la vie, sy l'on estoit rencontré par les fanatiques et rebelles (2). »

Louis de Bétoulat portait : De sable à un chevron d'argent accompagné de trois chardons d'or, deux en chef et un en pointe.

XII. — **Louis-François de Vivet de Montclus** (1725 à 1744)

Fils de Jacques de Vivet, marquis de Montclus, président en la cour des comptes de Montpellier, et de Gabrielle de Trémolet de Montpezat.

Le Roi le nomma par brevet du 5 avril 1725, le pape lui accorda ses bulles le 23 des calendes de juillet de la même année, et il prit possession le 22 octobre suivant (3). Il était alors prêtre, docteur en théologie de la faculté de

(1) Archives communales de Montpellier. GG, 101, fo 48.

(2) Archives du Gard, G, 911, fos 169 vo à 173.

(3) Arch. du Gard, G, 915, fos 16 à 19.

Paris et grand-vicaire de l'évêque de Langres, et devint plus tard évêque de Saint-Brieuc et puis d'Alais ; il mourut dans cette dernière ville le 26 juillet 1755.

De Montclus avait les armoiries suivantes : Ecartelé au 1er d'azur à un cygne d'argent nageant sur une rivière de même en pointe, et au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or ; au 2e d'azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules ; au 3e d'azur à une tour donjonnée de trois pièces d'argent ; au 4e de gueules à 3 pals ondoyés d'or.

XIII. — **Henri Joseph-Claude de Bourdeilles** (1744 à 1753)

Claude de Bourdeilles, diacre du diocèse de Saintes, obtint son brevet (1) le 13 septembre 1744 ; il devint plus tard grand-vicaire de Périgueux et fut nommé en avril 1753 abbé de la Trinité de Vendôme.

Ses armoiries se blasonnaient : D'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglées d'azur et posées en barre l'une sur l'autre.

XIV. — **Louis-Antoine Sconin de Saint-Maximin** (1753)

Prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris et vicaire-général de l'évêque d'Alais, Sconin de Saint-Maximin appartenait à la famille maternelle de Racine. Il obtint son brevet le 3 février 1753, ses bulles le 17 des calendes d'avril et prit possession de l'abbaye le 6 mai suivant (2).

Sur son ex-libris ses armes sont blasonnées :

D'argent au cerf de sable, issant à gauche et à mi-corps d'un rocher de sable, placé à droite de l'écu.

XV— **Henri-Louis de Rochemore d'Aigremont** (1754 à 1784)

L'abbé de Trémolet de Montpezat ayant été nommé en

(1) Arch. du Gard, 918, f° 4.

(2) Ibid., G 920, f°s 228 à 231.

remplacement de St-Maximin, donna sa démission avant d'avoir pris possession.

Le roi nomma par brevet du 7 avril 1754, Henri Louis de Rochemore d'Aigremont, alors vicaire-général de Nimes. Cet abbé obtint ses bulles le 7 des ides de juillet, et fut mis en possession le 8 août suivant (1).

Il était fils de Jean-François de Rochemore, baron d'Aigremont et de Suzanne de Novy ; né à Nimes, en 1715, il mourut dans la même ville le 27 août 1784, d'après l'acte d'inhumation suivant :

« L'an que dessus (1784) et le 28me du mois d'août a été inhumé dans l'église de cette paroisse, noble Henri de Rochemore d'Aigremont, abbé de Franquevaux, décédé le jour d'hier, âgé de soixante-neuf ans, après avoir participé aux sacrements de l'église, présents : Jacques Bresson, travailleur de terre ; Jean Goudet, ouvrier en burate, signés avec nous. — Goudet, Disset, curé (2). »

Les armoiries de l'abbé de Rochemore se blasonnaient : D'azur à trois rocs d'échiquier d'argent posés 2 et 1.

XVI. — Pierre-Paul de Rey (1784 à 1790)

Pierre-Paul de Rey, chanoine de la cathédrale de Toulouse et conseiller clerc au Parlement de cette ville, succéda à l'abbé de Rochemore. Les *Insinuations ecclésiastiques* du diocèse de Nimes ne donnent pas les pièces de sa prise de possession. Pierre-Paul de Rey naquit le 20 novembre 1733, de Jean-Jacques de Rey, conseiller au Parlement de Toulouse, et de Marie-Anne de Foucaud (3).

« L'abbé de Rey appartint à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse jusqu'en 1784,

(1) Arch. du Gard, G, 921, f°s 96 v° à 108 v°.

(2) Arch. comm. de Nimes, UU, 79, f° 4.

(3) Documents de famille de M. le comte Henry du Bourg.

date à laquelle il donna sa démission et fut nommé associé libre. La Révolution le trouva chanoine de Montpellier, membre de la chambre souveraine du clergé à Toulouse pour la province ecclésiastique de Narbonne, conseiller à la première chambre d'enquêtes et à celle des vacations, où il siégeait au moment des protestations de 1790. Sa présence aux audiences (du parlement) des 25 et 27 septembre le désigna aux rigueurs de l'Assemblée nationale qui le comprit dans le second décret d'arrestation du 6 novembre 1790, mais il avait quitté le Languedoc et s'était réfugié chez le baron de Lez, dans la vallée d'Aran. L'année suivante, il passa en Italie, résida quelque temps à Florence et se fixa définitivement à Rome, où il mourut subitement, en 1798, avant l'entrée des troupes françaises (1). »

Les de Rey avaient les armoiries suivantes : D'azur au lion rampant d'or, cantonné en chef dextre d'un soleil rayonnant de même.

Vauvert, le 31 décembre 1893.

M...

FIN

(1) Axel Duboul, *La fin du parlement de Toulouse*, p. 299. — Toulouse, F. Tardieu, 1890.

UNE COLONIE PÉNITENTIAIRE

I

J'ai exercé pendant deux ans le difficile mais consolant ministère d'aumônier, dans une colonie pénitentiaire de jeunes détenus de 10 à 20 ans.

Observer ces pauvres enfants, étudier leurs divers caractères, chercher à bien connaître leur origine et les circonstances qui ont contribué à leur déformation morale, m'expliquer autant que possible pourquoi ces enfants et non pas d'autres sont venus échouer dans une maison de correction ; telles ont été mes occupations pendant ces deux années.

« Apprendre l'homme c'est apprendre à le plaindre, à l'estimer, à l'aimer (1) ».

En effet, après avoir sérieusement approfondi ces questions multiples, j'ai été saisi d'un profond sentiment de pitié pour ces pauvres hères. Ce sentiment est resté gravé dans mon âme, et toutes les fois qu'une influence vient réveiller ces tristes souvenirs je ne puis me défendre d'une vive et profonde douleur qui fait saigner mon cœur et m'arrache des larmes.

D'abord ces malheureux jeunes gens sont réellement à plaindre et nous devons leur porter le plus grand intérêt ; ensuite la société, si elle veut vivre, doit guérir ses membres malades qui sont non seulement inutiles, mais encore nuisibles au premier chef.

(1) Sernin-Marie.

C'est aux honnêtes gens, animés d'un esprit bien chrétien, que je dédie volontiers cet opuscule.

Si bas que tombe un coupable, la société qui ne l'a pas condamné à mourir ne saurait accepter qu'on le traite comme moralement anéanti.

Tant que le cœur bat, tant que la vie ne se décompose pas, un malade a droit à des soins, et l'honneur de ceux qui le soignent est d'agir comme s'ils espéraient encore alors qu'il désespère lui-même.

La nature humaine a des profondeurs telles qu'on n'est jamais assuré de les avoir pénétrées.

Mais si on ne peut jamais dire avec une certitude absolue que tel individu est irrémédiablement fini, on doit lui donner tous les soins que son état demande, le soumettre à un traitement énergique ; il faut le guérir.

N'oublions pas qu'il s'agit ici spécialement de l'enfance et de la jeunesse coupables.

Or, on peut redresser l'arbre tant qu'il est jeune et souple, « il faut que l'homme porte le joug dès son adolescence » pour l'arracher à la criminalité qu'elle ignore si souvent alors même qu'elle y succombe.

II

C'est vraiment une noble tâche que de travailler à la réhabilitation de l'enfance déchue et à la préservation de ceux qui sont menacés de déchéance.

Mais c'est en vain que les hommes y travaillent si Dieu ne prête pas son concours efficace qu'il ne refuse jamais à ceux qui le demandent.

Réclamer l'enfance et la jeunesse coupables ou dévoyées que la société doit temporairement éliminer de son sein, leur donner une éducation morale suffisante pour leur inspirer la haine du mal et l'amour du bien, rendre à la société des hommes utiles et bons ; c'est le triple but

que se proposent l'Etat et les particuliers en créant des colonies pénitentiaires.

Dernièrement encore de grands sacrifices pécuniaires, ont été faits. L'Etat a essayé de nouveaux systèmes et de nouvelles methodes, toujours excellentes, jamais efficaces. On ne parle pas assez de Dieu, de l'âme, des destinées immortelles ; on ne donne pas le seul remède salutaire capable d'agir sur la volonté, le cœur et l'entendement. « *Timor Domini, expellit peccatum* (1).

Les moralistes et toutes les personnes qui se vouent à la bienfaisance publique ou privée ont cru mieux réussir et ont établi des maisons de correction : un grand nombre de ces maisons ont disparu et celles qui restent encore sont entre les mains de l'Etat.

Le directeur responsable doit être agréé par le gouvernement et reçoit de lui l'autorité conférée aux fonctionnaires. Un conseil de surveillance doit fonctionner pour chaque maison sous l'œil du préfet ou de son délégué. Les inspecteurs généraux remplissent la même mission que dans les prisons. Le procureur général est tenu de faire une visite au moins chaque année. Enfin nulle maison ne peut-être fondée qu'avec l'autorisation du ministre de l'intérieur ; et, les plans, statuts, réglements intérieurs doivent être préalablement fournis à l'appui de la demande.

Il est incontestable que tous ces établissements publics ou privés sont dignes des éloges et des encouragements les plus chaleureux, tout en regrettant les lacunes qui paralysent l'œuvre ; l'insuffisance de surveillance efficace et surtout d'action morale occasionnent les plus réels dangers. De sorte que, avec les intentions les plus nobles et le dévouement le plus généreux, l'Etat et les particuliers manquent la noble et humanitaire voie qu'ils se proposent.

(1) *Ecclésiastique I*, 27.

Pendant l'exposition de 1889 à Paris, l'œuvre pénitentiaire a exposé des plans, dessins, photographies et modèles, des spécimens et échantillons d'un travail parfait qui faisait honneur à l'organisation et au régime de chaque maison; mais c'est l'accessoire, on doit avant tout former des hommes, des artistes après.

Emile Henry avait reçu une instruction achevée, il aurait pu entrer en polytechnique ; il lui manquait l'essentiel, une éducation chrétienne en rapport avec son degré d'instruction, éducation qui aurait relevé et éclairé sa conscience. Il est mort, le blasphème à la bouche, en criant : Vive l'anarchie !

III

Entrons dans une colonie pénitentiaire et suivons le jeune détenu dans sa triste existence.

Le Code pénal admet que tout accusé, tout prévenu qui n'a pas seize ans puisse être réputé avoir agi sans discernement et être acquitté comme tel.

Selon les circonstances le juge peut le faire remettre à ses parents ou le confier à l'administration pénitentiaire pour être retenu et élevé par ses soins pendant telle durée que déterminera le jugement et qui n'excède jamais l'âge de vingt ans.

Donc des enfants et des adolescents de dix à vingt ans peuplent nos colonies pénitentiaires. — « Nous avons en France six colonies publiques et douze colonies privées ; en 1889, le nombre moyen des jeunes gens placés dans ces colonies était d'environ 4,400. (1) »

D'où vient cette armée de jeunes malfaiteurs ? Comment se recrute-t-elle ?

Ces pauvres enfants sont nés dans la rue, formés d'un

(1) Herbette, l'*Œuvre pénitentiaire*.

sang vicié et corrompu. Ils ont sucé le poison moral avec le lait de leur mère. Leurs yeux, leurs oreilles ont été partout et toujours comme autant de portes ouvertes au mal. L'immoralité a pénétré sans peine dans leur jeune cœur pour le salir et le traîner dans la fange ; tandis que notre âme suavement parfumée s'ouvrait comme un calice vermeil pour recevoir le vrai, le beau et le bon.

Les cœurs de ces jeunes pervertis ont toujours battu pour le péché, ils ont toujours entendu mal parler et très mal ; ils ont toujours vu le vice et rien que le vice ; ils ont toujours vécu dans la corruption, dans la fange.

Et, la pire des choses, c'est qu'ils sont mauvais sans bien le savoir ; ne croient-ils pas sincèrement former une caste à part qui vit d'ordures et d'injures ?

« Nul ne donne ce qu'il ignore » ; ces enfants n'ont aucune idée, aucune notion du bien ; leur conscience est faussée ; ils ne peuvent donc pas en concevoir le désir.

La liberté est pour nous d'un prix inestimable. C'est d'instinct que nous voulons nous appartenir. Aussi ces jeunes criminels redoutent-ils la prison et deviennent-ils d'une très grande habileté pour tromper la police.

« Pas vu, pas pris » c'est leur évangile. Voler, piller, dévaliser le prochain, c'est leur triste métier : et, partout ils constituent un véritable fléau pour la société.

Chaque année la justice débarrasse nos grandes villes d'un millier de ces polissons qu'elle envoie dans nos colonies publiques ou privées.

En passant de la rue à la colonie, de la liberté à la détention, l'enfant n'a pas changé de caractère.

Immoral et dégradé on l'a pris, immoral et dégradé on l'enferme. Il arrive le front bas, l'œil éteint, les joues caves, tout en lui trahit les bas sentiments de son âme. On reconnait facilement que le vice a ravagé cette fleur à peine éclose. Bientôt il a dépouillé ses loques pour revêtir l'uniforme de la maison ; et, tout guilleret, il fait son

apparition au milieu de ses nouveaux camarades, (il n'est pas rare qu'il en reconnaisse quelques uns). Les anciens l'entourent et lui souhaitent la bienvenue. Les plus hardis lui racontent leurs exploits et se posent en héros. Naturellement, le nouvel arrivé est charmé de se trouver en si bonne compagnie et, à son tour, il raconte son histoire toujours un peu embellie.

Il est applaudi, on n'a qu'un reproche à lui faire, un seul, celui de s'être laissé pincer, et chacun explique en termes dithyrambiques comment, le cas échéant, il dépisterait la police.

Ils sont tous là pêle-mêle ces jeunes dévoyés, dans les cours, au réfectoire, au dortoir, en étude, au travail. Les grands abusent des petits, les petits se prêtent à toutes les turpitudes des grands.

Les gardiens pris sans choix, toujours insuffisamment salariés, font le travail sans goût. Ont-ils conscience de leur devoir? Pourvu qu'ils assènent un fort coup de bâton sur le dos du malheureux qui s'oublie sous leurs yeux, ils pensent avoir bien rempli leur tâche.

Un d'entre ces terribles gardiens avait tellement terrifié son petit peuple qu'il n'avait qu'à laisser son képi galonné d'argent sur un bâton ou sur une table pour répondre de l'ordre, pendant qu'il fumait tranquillement sa pipe ou lisait le journal.

Ainsi brutalisés, ces pauvres enfants jurent une haine implacable à tout ce qui est honnête. Avec une pareille organisation, la colonie est une école d'immoralité.

IV

Cette vie d'esclave que le jeune colon mène le premier jour, est absolument celle qu'il mènera jusqu'à la dernière heure, après s'y être moulé pendant quatre, six et même dix ans.

Pauvre jeune homme ! Il n'a jamais entendu une douce parole pour toucher son cœur perverti, pas un mot pour le détourner des vices et le ramener à la vertu, jamais un encouragement, jamais la perspective d'un meilleur avenir, toujours le travail que fournit la bête de somme. Le fouet, le cachot s'il est surpris à mal faire ; et, s'il réussit à tromper la vigilance des gardiens, la soupe sera sa récompense comme on donne l'avoine au bourriquet, et après la soupe, la paillasse jusqu'à l'aurore. (*Horresco referens*).

Est-ce une bonne méthode pour corriger, changer, amender la nature humaine avilie et former des hommes utiles à la Société ?

Tel est le *curriculum vitæ* des jeunes détenus jusqu'à l'âge de vingt ans.

Bien triste existence ! véritable esclavage. Enfin, l'heure de la délivrance a sonné, le jour du départ est arrivé ; l'économe remet un costume à ce prétendu corrigé, on lui met vingt francs dans la main pour se rapatrier et faire face aux premières nécessités, on le conduit sur le seuil de la colonie et le voilà libre comme l'air ; libre à vingt ans, sans parents, sans amis, sans position et le bagage moral qu'il emporte ne saurait le retenir longtemps dans la bonne voie ; si toutefois il sort avec l'intention de bien se conduire.

N'est-il pas fatalement lancé dans l'inconduite avec la triste situation que lui fait son passé ?

Il faut nourrir et vêtir le corps, il faut faire quelque emploi de son temps et naturellement, s'ouvre devant lui la carrière facile de la rapine et du crime puis la prison ou le bagne, quelquefois l'échafaud, après qu'il aura été pendant trop longtemps l'épouvante et la terreur des gens de bien.

Peut-on obtenir d'effet moral sans cause véritablement moralisatrice ? Or, pour éclairer cet esprit aveugle, ouvrir

cœur fermé et changer cette opiniâtreté incroyable pour le mal, il est indispensable d'employer la religion.

La raison est froide, le châtiment irrite, la détention exaspère, la religion persuade et gagne les cœurs.

L'entendement assujetti à la volonté, la volonté assujettie à la morale, les passions soumises à l'entendement et à la volonté, toutes les facultés éclairées, dirigées par la religion, voilà l'homme complet, l'homme par « excellence. » Le jugement d'un homme étant une fois dépravé et corrompu, en vain entreprendra-t-on de l'instruire et de le persuader, si on ne commence d'abord par découvrir et par approfondir la mauvaise complexion de l'esprit auquel il s'agit de rendre la santé. — Dieu seul est assez puissant pour ramener et conserver purs et sans tache au milieu de toutes ces immondices.

Le rationalisme triomphe en notre fin de siècle ; les ruines qu'il a entassées n'ont pas suffi pour en détourner encore certains esprits qui travaillent à le faire pénétrer à tous les degrès de l'échelle sociale.

On enlève à l'Eglise et à ses fils dévoués toute autorité et toute influence morale pour les placer entre les mains des enfants du siècle. Plus de maîtres chrétiens, ce sont les ennemis de la société; on les traite en parias.

Ceux qui ont pour mission de faire connaitre le bon Dieu et sa sainte loi aux petits et aux humbles, ne peuvent exercer leur ministère qu'en secret, dans les catacombes et, naturellement, beaucoup d'âmes leur échappent et ne reçoivent jamais leur enseignement.

Toute société sans Dieu comptera nombreux les voleurs, les assassins, les anarchistes. Selon le mot de Ciceron: il serait plus facile de construire une ville dans l'air, que de former une société sans temple et sans autel.

V

Revenons à notre sujet.

Tandis que dix années de colonie ne laissent presque pas de trace de bien dans l'âme des jeunes détenus, une année de formation sérieuse sous la sage direction de maîtres chrétiens et dévoués qui leur prêcheraient et par l'exemple et par la parole pourrait les transformer entièrement et on rendrait à la Société des membres utiles, à la Patrie des soldats vaillants et courageux.

Des soldats ! Mais on ne trouvera nulle part de plus ardents défenseurs du pays que ces jeunes gens, lorsqu'ils auront formé le désir de bien vivre, et qu'on leur aura mis au cœur l'amour de la Patrie.

L'amour de la patrie, fort comme la mort, sera d'autant plus fort encore dans ces natures d'abord mauvaises que cet amour ne sera point partagé par une famille, par des amis, par une vie facile, par tout ce qui attache à la terre la plupart des hommes. De famille, ils n'en ont pas, et, ils n'ont jamais goûté les douceurs du foyer domestique ; d'amis, leur cœur n'a jamais goûté une véritable affection, il est resté toujours fermé aux sentiments si doux de la saine amitié, leur vie est rude et pénible. Semblables à ces jeunes spartiates qui étaient obligés de dérober leur nourriture afin de se rendre habiles aux manœuvres guerrières, eux aussi ne mangent souvent que le pain de la rapine, encore meilleur que la privation. Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Ils sont donc seuls avec les trois foyers de la concupiscence qu'ils alimentent tous les jours et qui les dévore.

Ah ! si on prenait parmi ces jeunes gens tous ceux que leur constitution forte et robuste rend aptes à la vie

militaire, et, si au sortir de la colonie, on les recueillait dans une maison spécialement organisée pour inculquer dans leur esprit, leur cœur et leur volonté le beau, le vrai et le bien, on en ferait des soldats capables d'affronter tous les climats, de braver tous les périls, des soldats de profession qui passeraient volontiers leur vie au service de la patrie. Et tandis que tant de fils de famille, qui pourraient rendre d'immenses services à la société, dépensent leur temps et leur vie sur des plages lointaines, sous des climats meurtriers, dans des expéditions militaires, d'autres débarrasseraient la République de leurs instincts criminels (sans patrie : anarchistes) et feraient peut-être mieux à la caserne et dans les camps.

Il ne faut pas oublier que ces rudes natures même corrigées, garderaient toujours quelque chose de leur rudesse native.

Clovis, converti au Christianisme, brisa la tête d'un soldat d'un coup de francisque pour avoir pris dans le butin un vase sacré. Ces rudes natures forment certainement de rudes soldats, durs à la fatigue, durs pour eux-mêmes, plus terribles à l'ennemi que la dernière invention de Turpin.

C'est ainsi que chaque année cinq cents jeunes gens bien disposés, prendraient de gaité de cœur le fer si glorieux dans les mains du soldat, vil et odieux entre les mains de l'assassin.

Alors l'État qui s'impose de grands sacrifices pour sequestrer ces malheureux recevrait à son service leur personne, corps et âme, comme témoignage de reconnaissance.

Faisons des soldats des jeunes gens détenus dans les colonies pénitentiaires et nous dépeuplerons en partie l'armée des voleurs, des assassins; nous viderons un peu les prisons et les bagnes et nous éviterons, à quelques-uns, la honte de porter la tête sur l'échafaud, à beau-

coup d'honnêtes gens d'être dévalisés, pillés, terrorisés On éloignera les causes de perversion et les forces de destruction qui menacent la société.

VI

Une maison indépendante de la colonie pour recevoir les jeunes détenus pendant une année et les préparer à l'état militaire serait, dis-je, un grand bienfait. Dans cet établissement on ne recevrait que les jeunes gens âgés d'au moins dix-sept ans dont la constitution physique serait bonne et solide et dont la conduite pourrait être un garant pour l'avenir. L'éducation dans le sens chrétien, l'instruction et les exercices militaires feraient le programme de cette école militaire. Un aumônier, pieux et dévoué, des instituteurs à la hauteur de la grande tâche qui leur serait confiée, et des sous-officiers instructeurs, formeraient le personnel dirigeant la maison sous la paternelle et sage administration d'un directeur prudent et éclairé. Telle est l'œuvre importante qui se recommande par elle-même à l'État, aux personnes qui s'intéressent à l'œuvre pénitentiaire, gens de robe, gens d'épée, toutes personnes qui peuvent venir en aide à notre pauvre pays et qui veulent secourir l'infortune et le malheur ; œuvre humanitaire et patriotique par excellence que je recommande à Dieu et aux Français.

A. M. D. G. TRUEL.

CROQUIS MÉRIDIONAUX

SOUVENIRS DU CANIGOU

— Et ce qu'il y a de plus drôle, Monsieur, c'est que, pour arriver au sommet du Canigou, il faut absolument grimper par la *Cheminée* !...

—Tiens, un peu comme les ramoneurs au noir museau ! Pourtant je ne m'imaginais pas que le Canigou eut élu domicile en Savoie ?...

— C'est comme ça !... Tout-à-fait bizarre, Monsieur ! Mais n'anticipons pas.

. . . .

Pas mal de Nimois, sans doute, connaissent Prades, cette coquette sous-préfecture des Pyrénées-Orientales, qui, paisiblement, dans son gracieux petit mouvement de petite ville sans prétention et non sans charme, dort son sommeil à l'entrée du Canigou géant... Une plaine exquise qui semble dire à la montagne : Regarde-moi, car je t'admire ; des souvenirs antiques, une vaste et noble église, des rues vivantes, d'élégantes et fines Catalanes au blanc diadème brodé coquettement posé sur leur lourde couronne de cheveux ; mais surtout — et au-dessus de tout — l'inévitable et l'inimitable Canigou, perpétuellement harmonieux dans la grâce de sa majesté perpétuelle : en deux mots voilà Prades.

Une légère voiture nous a transportés à Vernet-les-Bains. Bien lointains, les souvenirs du légendaire Ibrahim-Pacha, des légendaires *Commandants*, y survivent en-

core. Mais le charme éternel du Vernet, au nom verdoyant comme le printemps, c'est son délicieux encadrement, et son grand Canigou, à jamais amoureusement penché, dirait-on, sur le ravissant paysage.

Une halte rapide à Castell, remarquable par les vieilles inscriptions de sa vieille chapelle ombreuse ; et puis, sous les brûlantes caresses du soleil de juillet, nous gravissons patiemment les pentes qui vont, lentement mais sûrement, nous conduire au refuge, à la *Jasse de Cadi* où nous passerons la nuit. Car, comme la plupart des grandeurs de ce monde, ce n'est point par la ligne droite que le Canigou se laisse aborder ...

Soyons véridique : dans ce rude chemin,— est-ce même un sentier ? — tout n'est pas roses et fleurs... Parfois un terrain nu, rocailleux, décharné, râclé et écorché par le vent et l'ondée brutale. Mais nous voici dédommagés. Après la nudité, la parure ; après la pauvreté, le luxe royal : à gauche un torrent impétueux qui nous assourdit par son fracas mais nous rafraîchit de son haleine glacée ; à droite, des pentes vertigineuses où, sans regarder à la dépense, la nature prodigue a jeté un tapis comme seule elle sait les faire, comme jamais cathédrale n'en étendit sur les pas du pontife ou du monarque s'avançant, étonné autant qu'impassible, à l'ombre des voûtes mélodieuses... Et qu'a-t-il fallu pour cette décoration magnifique ? rien plus que l'harmonieux accord des genêts et du rhododendron, une incomparable débauche de jaune, d'or et de rouge flamboyant... Et cependant aucune monotonie... Une infinie variété d'arbres jettent leur note verdoyante sur ce fond magique... Et voici que la symphonie complète le triomphe de cette nature solitaire, qui semble ne briller et ne chanter que pour elle-même et pour Celui qui la fit si perpétuellement et si implacablement et impeccablement belle et radieuse : des milliers et des milliers d'oiseaux, inattentifs à notre passage, di-

sent et redisent l'hymne dans lequel nous admirons la voix de ces radieuses solitudes où, comme instinctivement, on voudrait, sans nul regret, vivre et mourir !...

Parmi nous y avait-il un poète ?... Toujours est-il que de nous tous le plus prosaïque, le moins soumis aux emportements et aux embrasements de l'esprit, tout à coup s'exclame : « O monts admirables, ô bois impénétrables, ô oiseaux inimitables, parmi vous que ne puis-je dresser ma tente, non pas pour quelques heures, ni pour quelques jours, ni pour quelques mois, mais pour d'éternelles années ! » Stupéfaits, mais non moins indignés, nous arrêtâmes sans miséricorde ce débordant torrent de prose poétique, à la grande joie des oiseaux, des bois et des montagnes si violemment interpellés...

Huit heures du soir... Comme un immense couloir entre deux murailles d'un noir opaque... Un tapis de gazon élastique. La table est mise entre deux admirables ruisseaux d'une fraîcheur désespérante, car pas moyen d'en goûter, sous peine de démantibulation des gencives. Les « immatériels » de la société parurent se récrier sur l'énormité des préparatifs culinaires. Ils durent faire amende honorable, car, aiguisé par l'altitude des lieux, leur appétit tourna à la férocité. O pudiques et virginales étoiles qui de si haut plongiez le regard dans la sombre gorge de la *Jasse de Cadi*, vous eussiez voilé votre face d'argent, si vous aviez pu pénétrer ces grossiers mystères des terrestres appétits !... Et cependant, avec poétique et pieux amour nous vous saluâmes, unanimement prosternés, à genoux sur ce gazon d'où s'exhalent des parfums insaisissables; nous vous saluâmes du regard, de la voix et du cœur, chastes étoiles qui couronniez le front sombre du géant, tandis que, à la gloire de l'Etoile qui jamais ne pâlit dans la nuit et dans la tempête, nous répétions, avec une piété inexplicable à nous-mêmes, les graves et attendrissantes notes du *Salve Regina* !...

Heureux le Sybarite qui ne dormit pas là où nous fimes semblant de dormir ! la couche, par trop primitive, des rudes bergers de Cadi lui réservait des mystères tout autrement désagréables que des feuilles de rose mal placées. Mais, qui pense à dormir, avec le sommet du Canigou surplombant de toute son aérienne majesté ? Il s'agissait d'y arriver avant le lever du soleil... A minuit personne ne dort... vu qu'auparavant personne n'a dormi. A une heure, notre guide, un vieux grognard, un ex-préposé des douanes de Prades, donne militairement le signal. Toute la toilette consiste à se frotter énergiquement la paupière, se gardant bien de toucher aux ondes cruellement aiguisées des deux ruisseaux parallèles qui, dans la perpétuelle rapidité de leur course égale, perpétuellement redisent la même chanson aux échos endormis dans ces ombres silencieuses...

Le mutisme de ces lieux solennels fut bientôt troublé par les plaintes unanimes de la colonne engagée, par la maladresse du guide, dans un bois obscur et singulièrement compliqué. Traversée laborieuse, d'où nous sortîmes plus ou moins avariés, sinon dans nos personnes, du moins dans nos vêtements. Mais entonnons l'*In Exitu*, et marchons en paix : sous nos pas voici le gazon, sur nos têtes les vieilles montagnes inclinent leurs fronts sombres, encore constellés des splendeurs nocturnes. Vraiment, dans le fantastique du paysage, il semble que ces sommets se parlent entre eux et se demandent, hautains et inquiets : Que viennent donc faire à nos pieds ces microscopiques audacieux ?...

Nous-mêmes, sans vergogne aucune, nous nous trouvions bien petits et bien perdus parmi cette cohorte de géants granitiques. Et, pour nous consoler, nous cherchions toujours du regard, plus grand et plus gigantesque encore, le vrai géant Canigou... Tout-à-coup — c'était le premier moment où, comme dit Michel Cervantès,

la plus matinale des aurores, pâle et légère dans son déshabillé quasi nocturne, s'avance sur le balcon de l'Orient — un grand cri retentit : « A gauche, Messieurs, à gauche, regardez bien haut, voilà le pic, le sommet au-dessus duquel aucun plus ne se dresse !...

Comme une immense pyramide se levant à pic, à quelque cinquante mètres de nous, dans tout le dédain mystérieux que la nature primitive semble professer pour l'homme... A une époque peu historique, toute cette pente de la montagne glissa d'une pièce et forma ce qu'on nomme le *chaos*, tout un entassement de rocs et de pierres branlantes, sur lesquelles on s'exerce à la gymnastique des jambes, non sans écouter le sourd murmure des eaux qui dessous glissent et fuient pour former les fameux ruisseaux que vous savez. A quelques pas nous voyons, grises et sales, les neiges éternelles, mères continuellement fécondes de ces flots glacés et lugubrement harmonieux.................................

« Ah ! monsieur, qui ne vouliez pas m'en croire, voilà bien qu'il va vous falloir grimper par la fameuse *Cheminée*... à moins que vous ne consentiez à vous amuser dans le *chaos*... comme un morceau de pain sec dans le tiroir de ma cuisinière. » A qui je répondis : « Mais enfin montrez-là donc votre éternelle *Cheminée* ! — Pas d'inquiétude, vous la verrez bientôt ! »

Apprenez donc que la dite *Cheminée* est un interminable couloir à pic, grimpant bizarrement du bas au haut de la montagne, mais, heureusement, à ciel ouvert, contrairement aux cheminées classiques dont Messieurs les Ramoneurs font leurs délices et le théâtre de leurs exploits mélodieux. En avant donc dans la cheminée, des mains quasi autant que des pieds !.. Et surtout pas de regard en arrière, sous peine d'éprouver une certaine envie, absolument involontaire, de dégringoler bien plus vélocement qu'on ne monte...

Mais tout a une fin ici-bas, mêmes les plus vertigineuses cheminées. Subitement, mon prédécesseur dans l'ascension a disparu... Qu'est-il devenu? Aucune issue à droite ni à gauche... Et s'il avait dégringolé, sympathiquement j'eusse dégringolé avec lui!... Voici le mystère: les cinq ou six mètres suprêmes sont inexorablement à pic, et l'homme ne les gravit qu'en se cramponnant à d'imperceptibles aspérités... Comme mon prédécesseur je me hisse, je disparais et me retrouve, étonné, ébloui, ahuri, à la pointe extrême du mont Canigou!

Rien de bête comme une description manquée. Et pourtant vous me trouveriez moins intelligent encore sans description. Et d'abord, la beauté de ce ciel immense, qui me semblait plus magnifique par le rapprochement... Et puis, cette largeur d'espace autour de vous... Et puis le silence, la paix, la sérénité, dont cette radieuse hauteur semblait le naturel et surnaturel sanctuaire... A nos pieds, au bas d'une pente effrayante, le charmant jouet de la cité de Prades... A gauche, tandis que le regard monte et monte encore, les montagnes de la Cerdagne et du Capcira, et les sommets historiques de Font-Romeu, se dessinent dans une netteté incomparable. A droite, au contraire, la plaine noyée de vapeurs se voile pudiquement; vaguement nous y distinguons la ville et le hameau trahis par la fumée du matin; les rivières frétillent au soleil comme de paresseux serpents secouant leur torpeur... Et là-bas, là-bas, au lointain, la Méditerranée s'étend, pareille à un immense bassin de vif argent, sous l'ardente caresse du soleil de juillet... dont je ne vous ai pas décrit le lever, par cette bonne raison que, sans égard pour notre programme, ledit soleil s'était levé une large demi-heure avant notre installation à l'ancien observatoire...

Il n'y avait aucun mécréant parmi nous... Après deux trop courtes heures passées à contempler un spectacle qui

ne lasse jamais, nous sentîmes l'invincible besoin de nous agenouiller, d'adresser à Celui qui a assis sur leurs bases ces montagnes harmonieuses, et de lui offrir le cantique de notre reconnaissance et de la chrétienne humilité. Nous nous trouvions bien petits dans cette solennelle immensité, et comme écrasés, anéantis par le gigantesque de cette nature... Mais en même temps nous nous disions que, si humbles et si minîmes, cependant de cette nature nous étions l'âme, le cœur et la voix. Sans nous, ces montagnes et ces rochers, ces glaciers et le torrent, ces neiges et ces forêts auraient ils offert au Maître l'hymne digne de sa magnificence ?...

Rapide et joyeuse fut la descente ; long et joyeux et éclatant le confortable dîner sur le gazon, parmi ces fleurs que les montagnes jalouses réservent pour leurs sanctuaires inviolés, parmi ces harmonies d'oiseaux inconnus des volières somptueuses. Au détour des chemins vertigineux, nous saluâmes les ruines imposantes du monastère de Saint-Martin-du-Canigou, riches en souvenirs grandioses et en légendes chères à la piété catholique... Et puis, au moment de rentrer dans le verdoyant village de Castelt et de dire aussi adieu aux inoubliables montagnes que trop rapidement nous venions de gravir, vrais enfants du Roussillon, amoureux de leurs sommets antiques, en chœur triomphant et mélancolique nous nous mîmes à répéter la vieille et suave mélodie catalane :

Montagnes merveilleuses,
Les monts de Canigou,
Qui tout l'été fleurissent,
Printemps, automne, encor !...

L'abbe Alphonse HENRY.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR UZÈS

(suite)

Lorsque Mgr de Grignan fit sa première entrée à Uzès, en qualité d'évêque titulaire, on suivit le cérémonial ordinaire des réceptions épiscopales. Les consuls lui présentèrent, selon l'usage, les clefs de la ville. Mais le duc d'Uzès, malgré les sommations qui lui en furent faites, refusa de se présenter ou d'envoyer un délégué à la cérémonie ; voulant protester, comme plusieurs de ses prédécesseurs, contre un usage qui semblait attester son infériorité devant l'évêque.

Mgr de Grignan s'attendait à ce refus. Il savait que le duc était en instance devant le parlement, pour obtenir l'abolition de cette coutume.

Pendant les deux années qu'il avait exercé les fonctions de coadjuteur, Mgr de Grignan, avait montré d'éminentes qualités administratives. Dans ses visites pastorales, il avait parcouru une grande partie du diocèse et toutes les fois qu'il quittait une paroisse, il y laissait des ordonnances de visite, aussi remarquables par la sagesse et l'utilité des prescriptions, que par la multiplicité des détails et des affaires qu'il y traitait. Rien n'échappait à son regard. Il écoutait toutes les plaintes, cherchait à corriger tous les abus ; et si le temps ou les renseignements lui manquaient pour résoudre quelque question litigieuse, il ajournait les parties à bref délai à Uzès, devant la cour ecclésiastique.

En 1660, au moment où Mgr de Grignan prenait posses-

sion du siège épiscopal d'Uzès, les travaux de la Cathédrale touchaient à leur fin. La reconstruction de cet édifice, commencée depuis vingt-trois ans, avait dû subir plusieurs interruptions. Les premiers fonds, obtenus par une imposition sur la vente de la chaux n'avaient pas été suffisants et l'on voit dans le livre de raison du viguier Bastide, que « dans l'année 1645, l'assiette générale du diocèse, tenue à Uzès au mois d'avril, avait accordé à Monseigneur l'évêque la somme de 4.000 livres, pour être employée à l'église cathédrale. » On trouve aussi, dans les documents fournis par les Archives de la ville, qu'on avait plusieurs fois imposé 4 deniers par livre, sur la vente de la viande, pour cette même construction.

Le nouveau prélat donna tous ses soins au complet achèvement de l'édifice. A cette époque, le célèbre Racine, orphelin de père et de mère, vint à Uzès, à l'âge de 22 ans, auprès de son oncle maternel, le P. Sconin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, vicaire-général et official du diocèse, en même temps que prieur de Saint-Maximin. Le jeune homme venait étudier la théologie auprès de son oncle, qui désirait lui léguer son bénéfice. Mais la vocation poétique l'emporta. Cette vocation se révéla à Racine à Uzès même, par la composition de *la Thébaïde*, composée, dit-on, dans le pavillon appelé depuis : *pavillon Racine* (1).

Le portique de ce pavillon est orné de colonnes. C'était autrefois une tour, la seule qui reste encore des anciennes tours de la ville. Elle s'appelait la tour Martine, probablement à cause d'un temple de Mars qui s'élevait, à l'époque romaine, sur l'emplacement de la cathédrale. Cette tour était la forteresse du chapitre et communiquait avec le cloitre des chanoines par un souterrain qui existe

(1) D'Albiousse, *Guide de l'étranger*, p. 47.

encore et qui pourrait facilement s'ouvrir sous la sacristie de la cathédrale (1).

Le 22 avril 1663, il fut possible à Mgr de Grignan de procéder à la consécration de sa cathédrale et de la livrer au culte.

Les catholiques d'Uzès éprouvèrent une grande joie, à la vue de leur chère église de Saint-Théodorit, relevée enfin de ses ruines, pour la première fois et après quarante deux ans d'opprobre et de désolation. Il est vrai que ce nouvel édifice, par l'extrême simplicité de sa façade, attestait un peu trop la modicité des ressources dont on avait pû disposer pour le rétablir. La porte d'entrée, sans caractère architectonique, était abritée sous un porche formé par une large arcade surbaissée, s'appuyant sur deux petits contreforts terminés par un couronnement en forme de fronton. La partie supérieure de ce porche présentait une *logia*, ornée d'une élégante balustrade semblable à celle qui terminait le haut de la façade. Enfin, un cordon très simple se développant sur toute la largeur et contournant, en forme d'archivolte, un modeste œil de bœuf, constituait toute l'ornementation du frontispice (2).

Mais, à l'intérieur, l'Eglise présentait aux regards d'heureuses proportions. La vaste nef et le large sanctuaire étaient bien dignes d'une cathédrale. Les tribunes nombreuses et bien ordonnées méritèrent des éloges à

(1) D'Albiousse, *Guide de l'étranger*, p. 47.

(2) Cette façade a été refaite, en 1873. Elle est maintenant dans le style roman. Son portail, avec voussures et colonnes est décoré, dans san tympan, d'un bas relief représentant Saint Firmin et Saint Ferréol à genoux de chaque côté de la vierge couronnée, assise sur une *Cathedra* et tenant son divin enfant qui bénit de la manière la plus gracieuse. Ce portail est surmonté au premier étage de cinq petites fenêtres en arcatures ; et, au second étage, d'une grande et belle fenêtre géminée. Les deux côtés de la façade portent, dans deux niches, deux statues monumentales de Saint Pierre et de Saint Paul.. Le sommet est couronné d'une belle croix antefixe, en feuillage.

l'architecte à cause de leur heureuse disposition et de leurs balustrades d'une grande élégance.

La nef avait été bâtie sur le même emplacement, mais un peu plus au levant que l'ancienne, dont il ne restait que le clocher, situé à l'angle de droite en entrant.

Ce clocher, que les démolisseurs avaient respecté et dont notre manuscrit attribue la construction à Nicolas de Malgras, cinquante-unième évêque d'Uzès, est en style roman du XIIe siècle. Il a une hauteur de 40 mètres et se compose de six étages de forme circulaire, établis sur un sous bassement carré. Chaque étage est composé de portiques supportés par des colonnes engagées, percées à jour et dont l'intervalle est occupé par des arcatures de moindre dimension, retombant sur des colonnettes du plus gracieux effet (1).

Ce qui ajoute encore à l'élégance de ce monument, c'est que chaque étage forme une retraite progressive sur l'ordre inférieur. Ce clocher est appelé, dans le *Gallia christiana*: *Turris fenestrallis*, tour fenestrelle. Il offre une certaine ressemblance avec la tour de Pise (2).

Les catholiques d'Uzès étaient donc satisfaits. Pour eux, la consécration de la nouvelle cathédrale leur annonçait comme une résurrection de la vie chrétienne dans leur cité, le réveil du culte catholique, avec les splendeurs de ses imposantes cérémonies, le terme d'une longue privation et l'aurore de jours meilleurs.

Les calvinistes au contraire voyaient avec peine le relèvement des ruines qu'ils avaient accumulées et le triomphe du catholicisme. Une chose surtout leur causait les plus vives angoisses, c'était l'obligation, à eux imposée par le roi, de contribuer à la restauration des édifices religieux qu'ils avaient démolis. Plusieurs d'entr'eux pré-

(1) D'Albiousse, *Guide de l'étranger*, p. 31.

(2) id. id.

férèrent se faire exproprier plutôt que d'acquitter le payement de cette « dette des réformés. » L'abattement commençait à gagner tous les cœurs. Le peu de succès de l'affaire du consulat, la condamnation et la saisie de plusieurs libelles protestants, le retour du viguier dans les bonnes grâces épiscopales, l'attrait que la plus grande partie de la noblesse, même protestante, éprouvait pour la personne et pour la gloire de Louis XIV, tout cela contribuait à diminuer l'influence des réformés dans Uzès.

De plus, le duc François de Crussol et la duchesse Marguerite, sa femme, après un séjour de quelques années à la cour, se retirèrent à Uzès; préférant aux splendeurs de la vie royale une vie calme et tranquille dans leur château ducal.

Les traditions locales portent, dit l'historien d'Albiousse (1), que le duc était passionné pour la chasse, qu'il avait beaucoup de chevaux et une nombreuse meute de chiens, qu'il tenait dans une tour lui appartenant, la tour Banastière, située près du duché à l'entrée de la rue Condamine.

La duchesse Marguerite se plaisait aussi beaucoup à Uzès, où elle aimait à recevoir et se faisait un plaisir d'assister avec son mari aux noces, festins et bals, auxquels on les conviait. Ils acceptaient facilement l'un et l'autre d'être choisis pour parrain ou marraine. Aussi, étaient-ils généralement aimés surtout du peuple, qui les trouvait affables, bienveillants et charitables.

Pendant son séjour à Uzès, le duc permit aux Jésuites, le 1er mars 1663, de hausser d'un étage la maison par eux acquise des sieurs Jacques et Salomon Lycon. Il acheta, en 1666, plusieur jardins tout près du duché, pour en faire don aux Capucins, qui, grâce à ses libéralités, pu-

(1) *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 151.

rent y bâtir un monastère. En reconnaissance de ses pieuses largesses, les PP. Capucins firent construire dans ce monastère un appartement spécialement destiné à faciliter au duc les moyens de venir de temps en temps y faire sa retraite (1).

De grandes fêtes avaient lieu assez souvent, à Uzès, au moindre évènement concernant la famille ducale, soit pour des naissances, soit pour des mariages. Ces fêtes furent surtout superbes à l'occasion du mariage du comte Emmanuel de Crussol, le fils aîné du duc, avec Mademoiselle de Montausier. Ce mariage fut célébré le 16 mars 1664. Julie-Marie de Montausier était fille et unique héritière de Charles, duc de Montausier, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Dauphin et de Julie-Lucie d'Angenne, marquise de Rambouillet, gouvernante des enfants de France.

La ville d'Uzes envoya une députation à Paris, pour féliciter le duc et le comte de Crussol et remettre à la fiancée un présent de 100 pistoles. Le contrat de mariage fut passé en présence du roi, de la reine, de la reine-mère, de Mgr le Dauphin et autres princes, princesses et grands seigneurs de la cour.

Peu de jours après, les jeunes époux quittèrent la capitale pour venir dans le Midi, visiter leurs divers châteaux et notamment Uzès. A peine arrivés à Florensac, ils reçurent une députation d'Uzès, venant leur rendre les devoirs de la ville, qui se disposait à leur faire une entrée aussi solennelle que possible. On préparait en effet, dans la cité, des logements pour un régiment de 400 hommes, qui devait précéder l'arrivée du comte et de la comtesse. On avait fait venir la *bande* des violons d'Avignon, ainsi que des tambours tant de Beaucaire que de Tarascon, pour être joints à ceux de la ville. On dé-

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 158.

pensait jusqu'à 1.100 livres pour payer les peintres, sculpteurs et ouvriers employés à orner la place et la cour du duché d'arcs de triomphe, de peintures et de statues. Enfin, lorsque le comte et la comtesse arrivèrent, les soldats du régiment et les hommes armés de la ville formèrent la haie sur le passage du cortège, au milieu des cris enthousiastes des habitants, au bruit des boîtes, qui du sommet de la haute tour du duché faisaient retentir leurs joyeuses détonations (1).

La ville ne manqua pas d'adresser aussi des félicitations au duc d'Uzès, lorsqu'il fut nommé commandeur des Ordres du roi (cordon bleu) et de lui envoyer des députations lorsqu'il parcourut, avec le prince de Conti, gouverneur de la province, le Pont-Saint-Esprit, Sernhac, Béziers, Florensac, etc.

Le seul désagrément fut la lutte qu'il eut à soutenir contre l'évêque au sujet de certains droits de préséance. Mais cette lutte judiciaire n'avait rien d'acrimonieux et elle n'empêcha pas les progrès du catholicisme dans Uzès.

Cependant, ces progrès commençaient, depuis quelques temps, à donner aux calvinistes de si vives inquiétudes que leurs chefs reconnurent qu'il était urgent de relever par un acte important le prestige de leur parti. Ce fut dans ce but qu'ils convoquèrent à Uzès un synode général de toutes les églises réformées de la province du Bas-Languedoc. Ce synode fut fixé aux premiers jours du mois de mai 1663. L'historien Ménard nous a conservé les actes de cette assemblée (2). Les ministres attribuèrent la cause de toutes les humiliations de leurs co-religionnaires à la colère de Dieu, irrité contre eux, à cause de leurs prévarications. Ils exhortèrent fortement leurs Eglises à

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 152.

(2) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes*, t. VI, p. 164.

rallumer leur zèle, à fuir le luxe, la vanité, la dissolution des cabarets, la violation du repos dominical et enfin, à renoncer aux vices qui avaient attiré sur elles le courroux du ciel.

La province du Languedoc garda, pendant deux ans, pour gouverneur, le prince de Conti, Armand de Bourbon. Ce prince, après une jeunesse orageuse, était sincèrement revenu à Dieu ; et, depuis sa conversion, travaillait, par une vie édifiante à réparer les scandales de ses égarements. Il mourut, le 22 février 1666, à la grange des Près (1), pendant que les Etats de la province étaient réunis à Béziers. Selon le désir qu'il avait manifesté en mourant, son corps fut inhumé dans l'église de la chartreuse de Villeneuve-les Avignon « au milieu du chœur des Pères (2) ».

Après la mort du prince de Conti, le duc de Verneuil, fils légitime du roi Henri IV (3) et de Catherine-Henriette de Balzaé d'Entragues, fut nommé gouverneur de la province et vint prendre possession de son gouvernemeni dans le mois de novembre 1666.

A cette époque, le nombre des catholiques avait augmenté considérablement dans Uzès ; ei, malgré la reprise des exercices religieux dans la nouvelle cathédrale, les autres églises ou chapelles; affectées à la célébration pu-

(1) D'Aigrefeuille, *Hist. de la ville de Montpellier*, M DCC XXXVII.

(2) Mercure de France, 1743. — A la révolution l'église des chartreux fut vendue ; le tombeau violé et l'épitaphe, composée par le célèbre Nicole, brisée En 1883, Mgr Fuzet, alors curé de Villeneuve-les-Avignon, eut la pensée de rechercher les ossements du prince de Conti et de restituer dans son église paroissiale le monument, élevé au frère du grand Condé, par les PP. Chartreux. D'autres avant lui avaient cherché les restes du prince. Mais prenant le mot CHŒUR dans le sens de sanctuaire, ils avaient été égarés dans leurs recherches et leurs fouilles étaient restées sans résultat. Le CHŒUR, chez les chartreux désigne la partie de la nef devant le sanctuaire, où les Pères chantent l'office. C'est là que Mgr Fuzet a cherché et qu'il a trouvé. (*Bulletin du comité de l'Art chrétien*, t. IV, p. 134).

(3) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes*, t. IV, p. 185.

blique du culte, étaient encore insuffisantes. Mgr de Grignan conçut alors le projet de faire reconstruire l'église paroissiale de Saint-Étienne.

L'origine de cette église remontait à une date fort ancienne (1) Déjà au XII[e] siècle, elle était comptée parmi les quatre abbayes de la ville. Le diplôme de Louis VII, daté de 1156, en faveur de Raymond de Sabran, évêque d'Uzès, les énumère ainsi, en plaçant celle de Saint-Étienne la première : *abbatiam sancti Stephani*, *abbatiam sancti Juliani*, *abbatiam sancti Sulpicii*, *abbatiam sancti Ferreoli.* L'église de Saint-Étienne fut démolie par les protestants, une première fois, dans le soulèvement de 1561 et une seconde fois, pendant que Rohan commandait les révoltés de nos provinces (2). Après cette seconde destruction, le service religieux de la paroisse avait été transféré dans la chapelle Saint-Laurent, rue de la Monnaie. Mais l'exiguité de cette chapelle obligeait une partie des paroissiens à demeurer dans la rue, pendant les offices (3).

A l'arrivée de Mgr de Grignan, il ne restait de l'église de Saint-Étienne que le clocher, dont la conservation avait été jugée nécessaire, à cause de l'horloge publique renfermée dans sa tour. Quant aux murs de la nef, ils avaient eté rasés, les pierres dispersées et le sol lui-même, usurpé par divers propriétaires, avait servi aux uns pour y construire des maisons et aux autres pour y créer des jardins. Lorsque Mgr de Grignan parla de rétablir cette église, la plupart des propriétaires, qui avaient usurpé l'emplacement, refusèrent de se prêter, soit à la recherche des anciennes fondations, soit à la cession amiable du terrain.

(1) Rochetin, *Journal d'Uzès*, numéro du 27 avril 1867.

(2) Archives municipales d'Uzès, série GG, numéro 20.

(3) La famille du viguier Bastide avait sa sépulture dans la chapelle Saint-Laurent.

Sur les conseils de l'évêque, le syndic du clergé, le Rev. P. Andrieu, chanoine, adressa une requête au Parlement de Toulouse, qui rendit une ordonnance, le 24 juin 1667, portant « que par experts il serait procédé à la vérification et recherche des fondements de cette église, par devant le premier de nos magistrats sur ce requis et fait inhibition et défense aux propriétaires des maisons et jardins, où les endroits desdits fondements se trouvent, d'y donner aucun trouble et empêchement, à peine de 1,000 livres, sans préjudice des indemnités, pour leur être fait droit... (1) »

Mais ces opérations d'expertise subirent de longs retards et se prolongèrent pendant tout le temps que dura l'épiscopat de Mgr de Grignan.

En 1668, le comte de Grignan, neveu de Mgr d'Uzès, fut envoyé en Languedoc, en qualité de lieutenant général du roi (2).

Peu de temps après son arrivée dans la province, il vint à Uzès, le 18 juillet 1668, rendre visite à son oncle. Cette visite devint, pour les magistrats de la viguerie l'occasion d'un triste conflit, dont la cause première remontait à l'année 1665. A cette date, c'est-à-dire peu après sa réconciliation avec l'évêché, M. Bastide avait remarqué un profond changement dans les procédés des autres magistrats de la Cour d'Uzès à son égard. Contrairement aussi à un arrêt de règlement, donné par la Cour du

(1) Archives du viguier Bastide.

(2) François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, avait épousé, en 1658, Angélique Claire d'Augenne, fille de Charles d'Angenne, marquis de Rambouillet et de Catherine de Vivonne, marquise de Pisanni, dont il eut deux filles, Françoise et Louise. Cette dame mourut au mois de janvier 1665. Après sa mort, le comte de Grignan s'était remarié à Marie-Angélique du Puy-du-Fou, dont il eut un fils, né en 1667 et qui mourut en 1668. Enfin il se maria en troisième alliance avec Françoise-Marguerite de Sévigné, fille de Henri, marquis de Sévigné, maréchal de camps et armées du roi et de Marie de Rabutin. De ce dernier mariage sont nées Louise-Provence Adhémar de Monteil (de Grignan née, en 1671 ; Thérèse et Pauline. (*Dict. des Grands hommes*).

Parlement de Toulouse, le 30 mars 1620, le lieutenant de viguier Rodolphe Larnac, le lieutenant de juge Christophe Rouvière et le substitut du procureur du roi, Honoré Valette, se permettaient de connaître et de juger certaines causes, à l'insu du viguier, alors que celui-ci se trouvait dans la ville, ou bien qu'il n'avait pas été récusé. Là dessus, M. Bastide avait adressé ses plaintes au Parlement ; et, le 20 mars 1665, le conseiller du roi, Jacques de la Roche, avait été nommé pour s'enquérir de tous ses griefs. Après information, les magistrats furent cités à Toulouse et sévèrement réprimandés. Depuis ce moment, ces messieurs avaient conservé rancune contre le viguier et n'attendaient qu'une occasion pour lui en donner des marques.

Lorsque M. Bastide apprit l'arrivée en ville du lieutenant général, il s'empressa d'en informer le greffier François Nicolas et le chargea d'aller inviter MM. Larnac, Rouvière et Valette à se réunir, selon la coutume, dans la maison du viguier, pour se diriger ensuite en corps vers le palais épiscopal, afin d'aller rendre les honneurs de la ville à M. le comte de Grignan. Mais ceux-ci refusèrent de se réunir chez le viguier et prétendirent que le cortège devait se former « au château du roi. »

En vain, M. Bastide rappela que, de temps immémorial, le cortège des visites officielles se formait dans la maison du viguier et de là se rendait chez les seigneurs, ou les conseillers en parlement, ou autre personne d'autorité, qui honoraient la ville de leur présence; toutes les représentations furent inutiles. Les sieurs Larnac, Rouvière et Valette s'obstinèrent à ne pas venir chez le viguier ; et cela, « par un mépris de sa charge et à cause des intelligences qu'ils entretenaient avec Jean Anoul, juge en cette cour royale. »

M. Bastide se décida enfin à se rendre seul au palais

épiscopal, où bientôt les sieurs Larnac, Rouvière et Valette le rejoignirent.

Mais, après la visite, le viguier crût devoir faire entendre aux trois officiers rebelles de justes représentations, sur le mépris qu'ils avaient fait de sa personne et il consigna le fait dans un procès-verbal, dans lequel il exposa en outre tous les autres griefs dont il avait à se plaindre, comme: quantité de causes plaidées et jugées sans l'appeler; appointements, ordonnances et arrêts lancés sans son intervention et malgré sa présence en ville; informations commencées par le viguier et déchirées par ces messieurs; amendes infligées à la requête du substitut et dont le montant avait été employé arbitrairement, au préjudice des droits du viguier et sans enregistrement. Enfin, M. Bastide demanda au parlement de Toulouse d'ordonner de nouveau contre ces magistrats une sévère répression (1).

Cependant Louis XIV commençait déjà à reconnaître que les libertés et les privilèges accordés aux réformés par l'édit de Nantes créaient, dans son royaume, deux sortes de sujets, deux sortes de législations et deux sortes de justices, au grand détriment de l'unité et de la paix de l'Etat. Pour rémédier aux nombreux inconvénients de ce dualisme, il s'était décidé, le 2 avril 1666, à faire paraître une déclaration, par laquelle il restreignait quelques uns de ces privilèges. Dans l'article 7 de ce document, le roi défendait aux réformés de faire imprimer aucun livre sans la permission des magistrats et le consentement des procureurs du roi. — L'article 40 portait une défense génèrale d'induire les catholiques à changer de religion, sous quel prétexte que ce fut. — L'article 41 enjoignait aux réformés de garder les lois de l'Eglise romaine sur les faits des mariages contractés et à contrac-

(1) Extrait du procès-verbal, Archives du viguier.

ter, aux degrès de consanguinité et d'affinité. — Par l'article 43, il ordonnait que les convertis à la religion catholique, seraient exempts du payement des dettes de ceux de la R. P. R. — Il établissait dans l'article 44, que les temples et les cimetières de la religion calviniste ne seraient point tirés du cadastre, ni déchargés de la taille et qu'il en serait usé comme par le passé. — Dans l'article 46, il était défendu aux réformés de tenir aucune sorte d'école, même pour l'instruction de leurs enfants, dans les lieux où ils n'avaient pas l'exercice de leur religion. — L'article 47 attribuait la connaissance de la validité des mariages, aux officiaux des évêques, malgré que les deffendeurs fussent de la R. P. R. — Enfin, l'article 48 enlevait la juridiction et le pouvoir, aux chambres de l'édit, pour connaître, soit de la propriété, soit de la simple possession de toutes les dîmes, même de celles qui étaient inféodées.

Comme on le voit, ces principaux articles de la déclaration royale renfermaient une sorte de révocation de l'édit de Nantes. Les calvinistes en furent consternés et ils s'empressèrent d'adresser au roi des doléances si nombreuses et si pressantes, que Louis XIV consentit, le 21 février 1669, à faire une autre déclaration pour annuler celle de 1666.

Mais malgré cette annulation, le parti calviniste ne put retrouver la paix et la tranquillité. A Uzès, les progrès du catholicisme continuaient à inspirer de particulières inquiétudes.

Contrairement aux prévisions du consistoire, la Réforme n'avait retiré aucun avantage, ni du mariage, ni de l'excommunication du viguier. Les enfants de M. Bastide avaient tous reçu le Baptême de l'Eglise et ils allaient être élevés dans les principes de la religion catholique (1).

(1) On trouve, dans le *livre de raison* du viguier, cette indication : « Aujourd'hui, 21 octobre 1669, nos deux petites Marion et Françon sont

Ses fonctions de viguier royal n'avaient subi aucune atteinte et même, depuis qu'il avait été relevé des peines canoniques, M. Bastide était devenu l'un des amis les plus dévoués de Mgr de Grignan.

Il comptait parmi les principaux amphitéotes du chapitre et le 6 novembre 1668, il avait passé une reconnaissance au prévôt, dans laquelle étaient énumérées les propriétés suivantes :

Une terre olivette, au terroir d'Uzès appelé *Pas du loup*, à la descente du chemin de Montaren, contenant 5 émines. — Autres terres au terroir de Saint-Firmin, lieu dit *Saint-Geniès*, contenant deux salmées, 6 émines. — Autres terres au même terroir de Saint-Firmin, endroit appelé le *Poutet*, contenant 9 émines. — Autres audit terroir à l'endroit appelé *Teste vieille*, contenant 9 émines. — Un clos contenant une salmée, 4 émines, partie en jardin et maison assise aux faubourgs d'Uzès, endroit appelé *Garibelle* près la tour du roi. — Plus quatre pièces situées au terroir d'Uzès, sous Saint-Ferréol, endroit appelé la *Lause de Gilfort*, contenant 5 émines.

Dans les premiers jours de mai 1669, les calvinistes tinrent à Uzès un autre synode général. Cette assemblée « constata avec douleur que Dieu paraissait toujours irrité, malgré les jeûnes multipliés que les réformés avaient célébrés et les autres témoignages de repentir qu'ils avaient donnés depuis quelques années. Elle reconnut, avec humilité, que sans doute, ces jeûnes avaient été semblables à ceux que Dieu reprochait autrefois à son ancien peuple, par le ministère de son prophète Isaïe et que leur conversion apparente n'avait été qu'une pure hypocrisie. Le vice en effet régnait encore

allées, sur les 4 h. du soir, demeurer chez les religieuses de notre ville, en pension, aux quelles j'ai fait porter, par Jeanne Boule, la somme de 30 livres, pour deux mois de leur pension, à raison de 7 l. 10 sols chacune, par mois ; Madame Mouestier étant supérieure.

parmi eux, avec un tel empire, qu'il paraissait ne plus y avoir ni piété, ni crainte de Dieu dans leurs Eglises. Pour calmer la colère divine et pour éviter les terribles jugements de Dieu, l'assemblée ordonna, en témoignage public et solennel de repentance, un nouveau jeûne dans toutes les églises du colloque, le dimanche qui suivrait la cloture du synode. »

Parmi les autres résolutions qui furent prises dans cette réunion, il faut signaler celle qui ordonnait la recherche de toutes les infractions à l'édit de Nantes, dont les réformés étaient victimes. On décida qu'il en serait dressé des mémoires généraux, d'après les relations fournies par chaque Eglise et que ces mémoires seraient ensuite présentés au roi.

A. BOUZIGE.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Mgr IRELAND, L'ÉGLISE ET LE SIÈCLE, avec une préface de l'abbé Félix KLEIN, 1 vol. in-12, Prix : 2 fr ; franco, 2 fr. 30

Saint-Paul, le 20 Avril 1894.

Lettre de Mgr Ireland à l'Auteur

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

Vous m'avez fait grand honneur en réunissant dans un petit volume, pour le service de la France, quelques-uns de mes discours. Je n'aurais pas osé de moi-même me présenter ainsi devant le public français. Vous avez pris cette initiative, et maintenant que la chose est accomplie, je suis loin de m'en plaindre.

Je vous remercie, d'une manière toute spéciale, de votre belle et vibrante préface. Non seulement vous avez compris tout à fait bien la pensée qui me préocupe : vous l'avez revêtue, comme je n'aurais su le faire, de paroles lucides et attrayantes. Puisse cette pensée, qui est devenue la vôtre, faire heureux voyage à travers la France ! je suis sur que le pays n'en souffrira aucun tort.

L'Église et le Siècle ! Voilà la devise de tous ceux qui veulent gagner la victoire, soit pour l'Église, soit pour le siècle.

Dans ses grandes ambitions, qui effraient les peureux et les hommes de courte vue, le siècle cherche tout simplement les dons célestes, que l''Église a reçus de son Christ pour qu'elle les distribue à l'humanité avec une générosite divine. Le Siècle peut appeler ces dons de noms quelque peu étranges, et se demander, incertain, sous quelles formes il les acceptera : mais au fond, et pour qui sait comprendre, il s'agit des dons mêmes que l'Église recèle dans son sein et qu'aucune autre main que la sienne ne peut répandre. Que l'Église se hâte d'en enrichir le Siècle ! Elle s'acquittera ainsi de son propre devoir ; elle amènera le monde aux pieds du Dieu inconnu, le Christ du Calvaire.

L'union intime de l'Église et du Siècle est aussi désirable pour l'un que pour l'autre. Leur séparation, que tous doivent regretter,

et qui fait le malheur des âmes, soit pour la vie présente, soit pour la vie d'outre-tombe, est le résultat de fâcheux malentendus qu'il faut avoir le bon sens et le courage de faire disparaître.

Les avances vers l'union, nous les attendons et de l'Église et du Siècle. Que l'église, toutefois, dans sa grande charité, se mette la première à l'œuvre. Pourquoi ferait-elle, même un seul jour, chemin à part, et se condamnerait-elle au stérile isolement ? Le passé, auquel on voudrait la lier, a pu être beau ; mais il est le passé, et les hommes d'aujourd'hui ne s'en soucient guère : c'est dans le présent que les hommes vivent et que les âmes opèrent leur salut. Ce ne sont pas les regrets, mais les espérances qui soutiennent la vie. Or, les espérances visent l'avenir, le passé n'engendre que les regrets.

On nous dit que la religion s'en va de France, que les hommes la regardent comme affaire de femmes et d'enfants, et ne la pratiquent guère eux-mêmes. Je ne sait pas jusqu'à quel point ce serait vrai. Mais, quels que soient les faits, je croirai toujours qne l'esprit et le cœur Français sont naturellement chrétiens et catholiques. S'ils se détachent de l'Église, c'est parce que l'Église ne leur est pas connue dans sa verité et dans son amour, dans cette admirable catholicité qui embrasse tous les siècles comme toutes les nations. Que de vaillants missionaires se lèvent donc en France, et que, pour convertir le siècle, ils se mettent en contact avec lui. Qu'ils aillent aux contemporains avec le zèle et les larges vues des premiers Apôtres.

L'Union de l'Église et du Siècle ! voilà pour la France la condition du bonheur et du Salut.

Agréez, cher Monsieur l'abbé, les sentiments d'estime et d'affection avec lesquels je suis

Votre très dévoué,

J. IRELAND,
Archevêque de Saint-Paul.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Imp. Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

ÉTUDES SUR LA NARBONNAISE ANTIQUE

LES CAMPAGNES DE CÉSAR

Mommsen, grand admiratenr de César comme l'on sait, écrit qu'à l'apparition de son héros dans l'histoire, l'humanité s'incline avec une admirative stupeur, comme devant un demi-dieu. Il est le plus extraordinaire mortel qui ait jamais régné : en lui se trouvent concentrés au degré le plus intime la puissance, la force, le génie créateur et aussi le charme, l'attirance et l'irrésistible fascination. Tel certes il n'apparut point à nos ancêtres, les habitants de la province Narbonnaise, lorsqu'il vint les administrer en qualité de proconsul vers la fin de mai de l'année 58 avant Jésus-Christ. C'était à ce moment un homme de quarante-cinq à quarante-six ans, chauve, mince de taille ; on le savait de mœurs très-corrompues et d'un rare cynisme ; mais excessivement ambitieux, très-intelligent, actif et sans scrupule. Nulle entreprise extraordinaire n'avait signalé sa vie et cependant on soupçonnait en ce libertin superbe une force qui n'avait pas encore eu l'occasion de se déployer ; aussi les plus grands de Rome recherchaient ils son alliance et son intimité ; Pompée était son gendre et Lepide, son allié. Sauf une courte apparition en Espagne, où il n'avait joué qu'un rôle secondaire, et en Asie-Mineure où se place une épisode dont il vaut mieux ne rien dire, sa carrière s'était toute entière écoulée dans la Cité, au milieu des brigues du forum et de la diplomatie embrouillée et vieillotte du Sénat. Ses opinions démocratiques exaltées, son éloquence incisive et mordante, ses largesses pous-

sées bien au-delà des bornes de la prodigalité, lui avaient conquis la faveur des uns, la haine des autres, l'attention de tous. Au total ce n'était encore qu'une espérance déjà quelque peu passée et ni son âge, ni son extérieur, ne semblaient pas confirmer tout ce qu'on disait pouvoir attendre de lui. La Narbonnaise, il est vrai, avait déjà trop de liaisons avec Rome pour ne pas apprécier son nouveau gouverneur. Mais elle pouvait se demander comment il allait exercer le pouvoir et s'il ne venait pas tout simplement y refaire sa fortune et combler l'effrayant déficit de ses dettes.

Or, elle sortait, à ce moment et à ce point de vue spécial, de traverser une crise très pénible. Nous l'avons vue soumise aux exactions d'un émule de Verrès, le préteur M. Fonteius. Elle n'avait pas plus obtenu justice que reconquis sa tranquilité. Toujours riche et toujours exploitée, elle voyait sans cesse s'accroître la tourbe des trafiquants interlopes, des spéculateurs de toute origine, qui s'abattaient sur elle comme sur une proie facile et inépuisable. Pompée avait étendu la domination des Massaliotes sur le territoire des Cavares et des Volques Arécomiques ; c'était augmenter encore la facilité pour les marchands et colporteurs étrangers, grecs et italiens, d'exploiter les ressources du pays. Fonteius appartenait au parti aristocratique ; César, au contraire, était le chef le plus en vue des démocrates. Allait-il continuer les mêmes errements que ses prédécesseurs ? Ou bien se souviendrait-il plutôt qu'il était l'héritier politique des Gracques, ces tribuns humanitaires et libéraux, et mettrait-il en pratique les théories de large expansion territoriale et de justice pour les humbles, qu'il avait si éloquemment développées dans le Sénat et dont les députés Allobroges, un moment mêlés à la répression de la conspiration de Catilina, avaient pu rapporter à leurs compatriotes l'éclatant retentissement.

I

Les doutes furent rapidement éclaircis. César débuta dans son nouveau gouvernement en soldat audacieux, déterminé à poursuivre jusqu'au bout et par tous les moyens l'entreprise sur laquelle il voulait fonder l'édifice de sa gloire et de sa puissance, le rêve de son ambition, la conquête de la Gaule indépendante, entreprise qui paraissait à ce point périlleuse et redoutable, que celui qui la mènerait à bonne fin devait être le maître de Rome. La province était, précisément, au printemps de cette année 58 avant Jésus-Christ, menacée de divers côtés. La puissante et guerrière tribu des Helvètes se préparait à abandonner en masse, disait-on, son pays montagneux pour envahir les autres régions de la Gaule. Que cette irruption dut être aussi complète qu'à bien voulu le dire César et que les Helvètes ne fussent que que l'avant-garde d'une invasion plus redoutable, celle des Germains, malgré l'autorité de Mommsen, je n'en suis pas bien convaincu et je crois plutôt qu'il s'agissait simplement d'une tentative de colonisation à main armée dans des cantons plus favorisés par la nature. Mais il était de l'intérêt de César d'exagérer la situation. Si la province n'était pas directement visée, elle aurait subi sur ses frontières cotoyées par les bandes émigrantes quelques exactions et le contre-coup des inévitables maux de la guerre. De plus les Allobroges, dont la fidélité était toujours douteuse, avaient déjà été tentés par les Helvètes et auraient bien pu se joindre à eux (1). César partit de Rome, dès que la saison le lui permit, et déploya dès le début cette foudroyante activité, qui sera le caractéristique de son génie militaire et lui assurera désormais le triomphe

(1) Com. de Bello-Gallico, liv. I, § VI.

sur tous ses ennemis. Il marcha sur Genève, ville frontière du côté des Helvètes, avec la seule légion (1) qu'il avait sous la main, et y arriva au moment même où les Helvètes allaient se mettre en marche. Il s'empresse de couper le pont du Rhône, amuse ses adversaires par des négociations dilatoires, fait construire par ses soldats de solides retranchements dans tous les passages des vallées entre le Jura et le Rhône, et, pendant ce temps, appelle à lui les autres légions campées dans sa province, fait venir des auxiliaires d'Espagne, réquisitionne des levées extraordinaires dans la Cisalpine, dans l'Istrie, dans la Narbonnaise. Bientôt c'est une armée considérable pour l'époque qu'il a sous ses ordres, et dont le seul rassemblement impose aux Allobroges et les incite même à se joindre à lui. Dès que ses préparatifs sont terminés, il change d'allure, prend une attitude nettement hostile à l'égard des Helvètes et leur signifie de se tenir tranquilles. Pour la première fois, nous voyons apparaître, dans les *Commentaires*, la mention discrète du service d'espionnage qui fonctionnait avant César, mais qui fut par lui développé et porté à un si haut degré de perfection, qu'on peut dire qu'il fut une des principales causes de beaucoup de ses succès. « On rapporte à César, » dit le texte, et cet on mystérieux qui n'est nommé nulle part, mais qui reparait souvent, recouvre, nous pouvons l'induire de la contexture même du récit, quelques uns de ces nombreux agents gaulois, ou salariés, ou simplement ambitieux, dont fourmillait le quartier général romain.

Les Helvètes cependant ne se tinrent pas pour battus. Ils voulaient s'en aller, et c'étaient des gens tenaces. Le général romain avait pris une position très forte au pied du

(1) Le commandement de César s'étendait sur la Narbonnaise, ou Gaule ultérieure, la Cisalpine, ou Gaule citérieure, la Dalmatie et l'Istrie; il avait sous ses ordres quatre légions disséminées dans ces différents pays. Mais il dit expressément lui-même (*Com.*, I, VII) qu'il n'y avait dans la Narbonnaise proprement dite qu'une seule légion.

mont Jura, et fermait complètement le passage de l'Ecluse. Les Helvètes s'adressèrent aux Séquanais, exploitèrent de vieilles inimitiés et obtinrent qu'on leur donnerait passage pour qu'il leur fût loisible d'aller s'établir dans le pays de Saintes, but désormais avoué de leur émigration. Grand péril pour la province! s'écrie aussitôt César, dans ses *Commentaires*. Quoi! Toulouse, la ville riche, l'avant-garde de Rome sur les Pyrénées, serait exposée à un voisinage aussi turbulent et aussi dangereux! En réalité, le proconsul préparait déjà la conquête de toutes les Gaules et multipliait les prétextes d'intervention. Il confie à T. Labienus son armée, repart pour la Cisalpine, rassemble les légions dont il a préparé la levée (1), les pousse à travers les Alpes, malgré l'hostilité de quelques tribus montagnardes; débouche, en sept jours, dans les vallées de Nyons et de Vaison; remonte la vallée du Rhône jusqu'au territoire des Allobroges, fait sa jonction avec Labienus, traverse le fleuve à Lyon et va s'établir chez les Séquanais, petite tribu cliente des Eduens, et amie des Romains. Cette marche fut d'une rapidité extraordinaire; elle mettait l'armée romaine dans une excellente position, menaçant la colonne helvète sur ses flancs et la prenant en écharpe. En poussant ainsi droit devant lui, en négligeant les précautions habituelles et en s'établissant en plein cœur du pays gaulois, César se révélait grand capitaine. Mais cette audacieuse stratégie n'était possible qu'à la condition d'avoir derrière soi la province entièrement pacifiée, devenue le véritable centre de ravitaillement et le dépôt des réserves. Tel était bien le cas. Les provinciaux paraissent avoir eu une peur atroce des Helvètes; les Allobroges eux-mêmes, décidément séduits par les avances de César et du parti démocratique de Rome, lui fournissaient de nombreux auxiliaires et lui demandaient de les protéger: gens

(1) *Comm.*, liv. I, § VII°, VIII°, IX°, XI° et XII°.

très pratiques que ces Allobroges, et dont Cicéron avait, sans doute, singulièrement exagéré les frémissements de révolte pour les besoins de la cause de son peu honorable client, le préteur Fonteius. On ne change pas, en effet, aussi rapidement d'opinion et d'attitude.

Le contingent de cavalerie légère fourni par la province avait été fondu avec celui des Eduens, et formait un corps total de 4.000 hommes, placé sous les ordres d'un chef Gaulois, en qui César avait toute raison d'avoir une confiance absolue, l'Eduen Dumnorix, frère de Divitiac, son conseiller et son ami le plus fidèle. Mais Dumnorix était jeune, ambitieux ; il rêvait le commandement suprême chez les siens, et, comme le fera plus tard Vercingetorix, s'appuyait sur la faction démocratique pour arriver à ses fins (1). Aussi, dès les premiers engagements avec les Helvètes, la division indépendante de cavalerie qu'il commandait, se fit-elle battre avec une facilité suspecte.

D'autre part, les vivres promis par les Eduens n'arrivaient pas, ou n'étaient fournis qu'avec parcimonie. Un moment, la situation devint critique pour l'armée romaine, engagée en plein territoire gaulois, dans le pays qui forme aujourd'hui les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Sa ligne d'étapes se développait, longue et mince, le long de la Saône et du Rhône, aisée à défendre, sans doute, plus facile encore à couper. Les troupes devaient vivre sur le pays, et autour d'elles s'agitaient des passions hostiles et des défiances habilement entretenues par les partisans de Dumnorix. Le chef politique des Eduens, le Vergobret Liscus, hésitait, et sa confiance en la force romaine était quelque peu ébranlée par ce dou-

(1) Sur le côté franchement démocratique de cette opposition, voir le texte de César, il appelle Dumnorix « *cupidum rerum novarum* » (com. I., xviii, et lorsque Divitiæ demande la grâce de son frère, il fait entrer en ligne de compte la nécessité de ne pas blesser l'opinion du peuple « *existimatione vulgi*. »

ble premier succès des Helvètes et par les clameurs du parti démocratique.

César dans cette occurrence se montra aussi habile diplomate que général avisé. Il établit son armée dans une position défensive assez forte pour intimider et arrêter l'attaque d'un ennemi plus pressé de marcher à son but que de combattre en route, et attira dans son camp les principaux chefs Eduens et les y retint comme otages. Il presse de sollicitations, de menaces et de flatteries le Vergobret Liscus, lui arrache le secret des dissensions intestines de sa tribu et, ce qui est encore plus important pour lui, les preuves de l'hostilité de Dumnorix. C'est alors au frère de celui-ci, au druide Divitiac, qu'il s'adresse ; il parait tout à sa colère, à sa légitime irritation ; il profère les menaces les plus fortes, feint une sévérité qu'il sait ne pouvoir exercer ; puis, peu-à-peu, il se laisse attendrir, et comme arracher le pardon de Dumnorix déja décidé dans sa pensée. Il consent même à lui conserver une liberté relative, mais perfide, car il l'entoure de gardes qui ont pour mission d'observer toutes ses actions, toutes ses paroles, toutes les visites qu'il reçoit. Merveilleuse scène de drame dont les grandes lignes nous sont révélées par les commentaires eux-mêmes. On y sent bien que César à été, dans cette occurence, satisfait de lui et de son habileté à dénouer une situation tendue. Quinze jours lui ont suffit pour déjouer toutes les menées de ses adversaires, dompter l'opposition naissante, se faire donner tous les vivres dont il a besoin, réorganiser la cavalerie auxiliaire, fortifier sa ligne d'étapes. Son armée est à présent prête au combat, et comme jadis celle de Marius contre les Cimbres, elle le demande à grands cris. César va-t-il le livrer ? Non, il y va pour lui de toute sa fortune naissante et il veut mettre toutes les chances de son côté. Il suit pas à pas les Helvètes, attendant l'heure et le lieu favorables et ne livre bataille qu'après avoir scrupuleu-

sement préparé la victoire. Aussi le succès fut-il décisif et les Helvètes subirent-ils une défaite si complète qu'ils durent demander la paix à merci et accepter toutes les conditions du vainqueur. Le recensement des émigrés fut trouvé dans leur camp sur des tables écrites en caractères grecs. Trois cent dix-huit mille avaient quitté leur pays d'origine, cent dix mille seulement purent y rentrer. Les autres avaient péri sur le champ de bataille, ou s'étaient réfugié çà et là dans les diverses tribus gauloises.

L'heureuse issue de cette campagne eut pour César les résultats ordinaires du succès. On s'inclina bien bas devant le vainqueur. Devant lui défilèrent les députés de toute la Gaule qui venaient le remercier d'avoir débarrassé leur pays de ces frères ennemis, dont la prochaine arrivée les avait si fort effrayés. César raconte tout cela sans rire et avec le plus parfait sérieux. Il semble vraiment, à s'en tenir au récit de ses commentaires, que déjà toutes lés tribus celtiques étaient soumises aux Romains, attendaient avec impatience leur arrivée et ne tenaient à rien tant qu'à se laisser docilement réduire et administrer par eux. En réalité, l'ambitieux proconsul tenait les fils de toutes ces marionnettes vivantes et les faisait agir au gré de ses secrets désirs. Le rôle de sauveur des Gaules lui convenait à tous égards; il abusait ainsi la crédulité de quelques chefs puissants, qui, d'ailleurs, pour la plupart, ne demandaient qu'à se laisser convaincre, et il se couvrait d'un autre côté contre les reproches et les accusations de ses ennemis personnels à Rome. Il y avait précisément un chef Germain, du nom d'Arioviste, qui avait passé le Rhin à la tête de quelques-unes de ses bandes et inquiétait beaucoup l'Est de la Gaule. Quelle plus belle occasion d'intervenir, de se pousser un peu plus avant dans le pays Celtique, de façon à en rendre la conquête nécessaire et justifier ainsi les énormes sacrifices qu'elle allait demander au peuple Romain, mais il fallait pour cela

que l'expédition contre Arioviste fut, ou tout au moins parut être imposée par les circonstances, que César eut la main forcée en quelque sorte. Le complaisant Divitiac se chargea bien volontiers du rôle d'agent provocateur ; dans cette réunion de gens amis du succès, tenue chez les Eduens et transformé pour la circonstance en assemblée générale des Gaules, il se fit le défenseur pathétique de l'intervention romaine et obtint aisément gain de cause auprès de gens qui se sentaient pris entre deux dangers, dont le plus proche était le plus persuasif. Secrètement les delégués de l'assemblée vinrent trouver le proconsul ; Divitiac porta la parole ; il exposa les inquiétudes des tribus menacées par l'invasion germaine, les pertes qu'elles avaient déjà subies, les dangers plus grands encore entrevus dans l'avenir, et conclut en sollicitant aide et protection des Romains; à l'écart les Séquannais, tristes et abattus, semblaient l'image de la misère vivante et accentuaient de leurs gestes suppliants, de leurs exclamations désolées, les prières de l'orateur. César prend une attitude demi-froide, demi-bienveillante; plus il se montre réservé, plus les supplications de Divitiac, les larmes des Sequanais redoublent d'intensité. Enfin le proconsul se laisse fléchir ; pouvait-il faire moins vis-à-vis de gens si malheureux et si bien disposés ? La guerre contre Arioviste est décidée ; c'est la véritable conquête de la Gaule qui commence.

II

Si j'ai quelque peu insisté sur la campagne de César contre les Helvètes, c'est que sa raison d'être et sa cause ont été la protection de la Narbonnaise, que ses frontières étaient en jeu et ont été en partie le théâtre des opérations. Mais, à partir de la marche contre Arioviste et pendant les dix ans qui vont suivre, la lutte s'éloigne de plus

en plus vers le nord et se déroule parfois dans des régions à peine connues, comme la Grande-Bretagne et l'ouest de la Germanie. Aussi la province jouit-elle d'une tranquilité relative, troublée seulement à de rares et longs intervalles. Les quatre premières années qui suivirent l'arrivée de César (57-54 av. J.-C.) furent absolument paisibles. Sauf une courte campagne dans le Valais, soutenue par Galba et qui avait pour but d'assurer la sécurité des passages des Alpes, la guerre fut transportée très au loin dans l'intérieur des terres et au-delà des mers. Mais la situation changea la sixième année du préconsulat de César (53 ans av. J.-C.). A ce moment se produisit dans la Gaule cette réaction démocratique, ce soulèvement populaire, où l'on démêle pour la première fois comme un sentiment confus de la nationalité celtique et qui s'est personnifié dans Vercingétorix. Mais ce ne fut ni une explosion subite, ni un consentement d'abord universel. César, averti par ses espions et les innombrables intelligences qu'il entretenait dans l'aristocratie gauloise, avait pressenti le danger, et prenant ses précautions, avait replié ses troupes autour de la province : en même temps, profitant du nouveau répit et du blanc-seing que son entente boiteuse avec Pompée, lui avait donnés, il avait multiplié ses levées militaires, plus particulièrement dans la Gaule Cisalpine, où la diffusion des citoyens Romains était telle qu'il trouvait parmi eux comme un réservoir de légionnaire et où sa popularité était assez grande pour qu'il put déjà y faire son apprentissage d'empereur.

La grande prise d'arme des Gaulois eut lieu dès les premiers mois de l'année 52 av. J.-C. Qu'elle ait eu, comme je l'ai dit, un caractère démocratique très accentué, cela ne paraît pas douteux. L'agitation prit naissance et se propagea d'abord dans une des tribus les plus belliqueuses, les Arvernes, chez qui l'aristocratie guerrière et

druidique se heurtait le plus fréquemment contre une autorité dictatoriale, cette forme de gouvernement qui impose à tous l'égalité sous une commune obéissance. Le faste, les largesses populaires de Bituitus, le premier adversaire malheureux des Romains, étaient demeurées célèbres. Vercingétorix lui-même aspirait au pouvoir suprême parmi les Gaulois comme déjà son père l'avait fait. La notion de patrie gauloise, absolument inconnue jusqu'alors, naquit en lui de son ambition personnelle et son ascendant fut assez grand pour l'imposer à ses compatriotes d'abord, à la multitude des autres tribus gauloises ensuite. Malgré les incontestables qualités militaires de Vercingétorix et l'ardeur qu'il sut inspirer aux plus belliqueuses tribus, il échoua contre la discipline romaine et le génie de César. Mais celle-là, toute puissante qu'elle fut et celui-ci, tout trascendant qu'il se révèle, n'auraient probablement pas suffi, si à leur aide n'étaient venus les résistances, les hésitations, disons-le mot, les trahisons de toute une fraction des Gaulois. Vercingétorix est notre premier héros national ; il a du caractere celtique les principales qualités et aussi les défauts qui nous plaisent et nous séduisent ; la sympathie dont nous l'entourons, surtout depuis quelque temps, profite bien un peu, il faut l'avouer, de la réaction indéniable contre le droit et la civilisation romaines qui se produit dans nos sociétés contemporaines. Nous aimons à nous poser ces questions. Que serait-il advenu de l'avenir du monde si Carthage avait triomphé ou si Vercingétorix avait battu César? Pour cette dernière hypothèse je crois bien que rien n'aurait été changé. Le succès des Celtes n'eut été qu'éphémère ; derrière César il y avait tout le poids du monde civilisé, qui aurait quand même et malgré tout accompli son œuvre d'attraction et aurait plus lentement, mais tout aussi sûrement, réduit les résistances locales et reproduit la civilisation méditera-

et qui fait le malheur des âmes, soit pour la vie présente, soit pour la vie d'outre-tombe, est le résultat de fâcheux malentendus qu'il faut avoir le bon sens et le courage de faire disparaître.

Les avances vers l'union, nous les attendons et de l'Église et du Siècle. Que l'église, toutefois, dans sa grande charité, se mette la première à l'œuvre. Pourquoi ferait-elle, même un seul jour, chemin à part, et se condamnerait-elle au stérile isolement? Le passé, auquel on voudrait la lier, a pu être beau ; mais il est le passé, et les hommes d'aujourd'hui ne s'en soucient guère : c'est dans le présent que les hommes vivent et que les âmes opèrent leur salut. Ce ne sont pas les regrets, mais les espérances qui soutiennent la vie. Or, les espérances visent l'avenir, le passé n'engendre que les regrets.

On nous dit que la religion s'en va de France, que les hommes la regardent comme affaire de femmes et d'enfants, et ne la pratiquent guère eux-mêmes. Je ne sait pas jusqu'à quel point ce serait vrai. Mais, quels que soient les faits, je croirai toujours qne l'esprit et le cœur Français sont naturellement chrétiens et catholiques. S'ils se détachent de l'Église, c'est parce que l'Église ne leur est pas connue dans sa verité et dans son amour, dans cette admirable catholicité qui embrasse tous les siècles comme toutes les nations. Que de vaillants missionaires se lèvent donc en France, et que, pour convertir le siècle, ils se mettent en contact avec lui. Qu'ils aillent aux contemporains avec le zèle et les larges vues des premiers Apôtres.

L'Union de l'Église et du Siècle ! voilà pour la France la condition du bonheur et du Salut.

Agréez, cher Monsieur l'abbé, les sentiments d'estime et d'affection avec lesquels je suis

Votre très dévoué,

J. IRELAND,
Archevêque de Saint-Paul.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Imp. Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

ÉTUDES SUR LA NARBONNAISE ANTIQUE

LES CAMPAGNES DE CÉSAR

Mommsen, grand admiratenr de César comme l'on sait, écrit qu'à l'apparition de son héros dans l'histoire, l'humanité s'incline avec une admirative stupeur, comme devant un demi-dieu. Il est le plus extraordinaire mortel qui ait jamais régné : en lui se trouvent concentrés au degré le plus intime la puissance, la force, le génie créateur et aussi le charme, l'attirance et l'irrésistible fascination. Tel certes il n'apparut point à nos ancêtres, les habitants de la province Narbonnaise, lorsqu'il vint les administrer en qualité de proconsul vers la fin de mai de l'année 58 avant Jésus-Christ. C'était à ce moment un homme de quarante-cinq à quarante-six ans, chauve, mince de taille ; on le savait de mœurs très-corrompues et d'un rare cynisme ; mais excessivement ambitieux, très-intelligent, actif et sans scrupule. Nulle entreprise extraordinaire n'avait signalé sa vie et cependant on soupçonnait en ce libertin superbe une force qui n'avait pas encore eu l'occasion de se déployer ; aussi les plus grands de Rome recherchaient ils son alliance et son intimité; Pompée était son gendre et Lepide, son allié. Sauf une courte apparition en Espagne, où il n'avait joué qu'un rôle secondaire, et en Asie-Mineure où se place une épisode dont il vaut mieux ne rien dire, sa carrière s'était toute entière écoulée dans la Cité, au milieu des brigues du forum et de la diplomatie embrouillée et vieillotte du Sénat. Ses opinions démocratiques exaltées, son éloquence incisive et mordante, ses largesses pous-

sées bien au-delà des bornes de la prodigalité, lui avaient conquis la faveur des uns, la haine des autres, l'attention de tous. Au total ce n'était encore qu'une espérance déjà quelque peu passée et ni son âge, ni son extérieur, ne semblaient pas confirmer tout ce qu'on disait pouvoir attendre de lui. La Narbonnaise, il est vrai, avait déjà trop de liaisons avec Rome pour ne pas apprécier son nouveau gouverneur. Mais elle pouvait se demander comment il allait exercer le pouvoir et s'il ne venait pas tout simplement y refaire sa fortune et combler l'effrayant déficit de ses dettes.

Or, elle sortait, à ce moment et à ce point de vue spécial, de traverser une crise très pénible. Nous l'avons vue soumise aux exactions d'un émule de Verrès, le préteur M. Fonteius. Elle n'avait pas plus obtenu justice que reconquis sa tranquilité. Toujours riche et toujours exploitée, elle voyait sans cesse s'accroître la tourbe des trafiquants interlopes, des spéculateurs de toute origine, qui s'abattaient sur elle comme sur une proie facile et inépuisable. Pompée avait étendu la domination des Massaliotes sur le territoire des Cavares et des Volques Arécomiques ; c'était augmenter encore la facilité pour les marchands et colporteurs étrangers, grecs et italiens, d'exploiter les ressources du pays. Fonteius appartenait au parti aristocratique ; César, au contraire, était le chef le plus en vue des démocrates. Allait-il continuer les mêmes errements que ses prédécesseurs ? Ou bien se souviendrait-il plutôt qu'il était l'héritier politique des Gracques, ces tribuns humanitaires et libéraux, et mettrait-il en pratique les théories de large expansion territoriale et de justice pour les humbles, qu'il avait si éloquemment développées dans le Sénat et dont les députés Allobroges, un moment mêlés à la répression de la conspiration de Catilina, avaient pu rapporter à leurs compatriotes l'éclatant retentissement.

I

Les doutes furent rapidement éclaircis. César débuta dans son nouveau gouvernement en soldat audacieux, déterminé à poursuivre jusqu'au bout et par tous les moyens l'entreprise sur laquelle il voulait fonder l'édifice de sa gloire et de sa puissance, le rêve de son ambition, la conquête de la Gaule indépendante, entreprise qui paraissait à ce point périlleuse et redoutable, que celui qui la mènerait à bonne fin devait être le maître de Rome. La province était précisément, au printemps de cette année 58 avant Jésus-Christ, menacée de divers côtés. La puissante et guerrière tribu des Helvètes se préparait à abandonner en masse, disait-on, son pays montagneux pour envahir les autres régions de la Gaule. Que cette irruption dut être aussi complète qu'à bien voulu le dire César et que les Helvètes ne fussent que que l'avant-garde d'une invasion plus redoutable, celle des Germains, malgré l'autorité de Mommsen, je n'en suis pas bien convaincu et je crois plutôt qu'il s'agissait simplement d'une tentative de colonisation à main armée dans des cantons plus favorisés par la nature. Mais il était de l'intérêt de César d'exagérer la situation. Si la province n'était pas directement visée, elle aurait subi sur ses frontières cotoyées par les bandes émigrantes quelques exactions et le contre-coup des inévitables maux de la guerre. De plus les Allobroges, dont la fidélité était toujours douteuse, avaient déjà été tentés par les Helvètes et auraient bien pu se joindre à eux (1). César partit de Rome, dès que la saison le lui permit, et déploya dés le début cette foudroyante activité, qui sera le caractéristique de son génie militaire et lui assurera désormais le triomphe

(1) Com. de Bello-Gallico, liv. I, § VI.

sur tous ses ennemis. Il marcha sur Genève, ville frontière du côté des Helvètes, avec la seule légion (1) qu'il avait sous la main, et y arriva au moment même où les Helvètes allaient se mettre en marche. Il s'empresse de couper le pont du Rhône, amuse ses adversaires par des négociations dilatoires, fait construire par ses soldats de solides retranchements dans tous les passages des vallées entre le Jura et le Rhône, et, pendant ce temps, appelle à lui les autres légions campées dans sa province, fait venir des auxiliaires d'Espagne, réquisitionne des levées extraordinaires dans la Cisalpine, dans l'Istrie, dans la Narbonnaise. Bientôt c'est une armée considérable pour l'époque qu'il a sous ses ordres, et dont le seul rassemblement impose aux Allobroges et les incite même à se joindre à lui. Dès que ses préparatifs sont terminés, il change d'allure, prend une attitude nettement hostile à l'égard des Helvètes et leur signifie de se tenir tranquilles. Pour la première fois, nous voyons apparaître, dans les *Commentaires*, la mention discrète du service d'espionnage qui fonctionnait avant César, mais qui fut par lui développé et porté à un si haut degré de perfection, qu'on peut dire qu'il fut une des principales causes de beaucoup de ses succès. « On rapporte à César, » dit le texte, et cet on mystérieux qui n'est nommé nulle part, mais qui reparait souvent, recouvre, nous pouvons l'induire de la contexture même du récit, quelques uns de ces nombreux agents gaulois, ou salariés, ou simplement ambitieux, dont fourmillait le quartier général romain.

Les Helvètes cependant ne se tinrent pas pour battus. Ils voulaient s'en aller, et c'étaient des gens tenaces. Le général romain avait pris une position très forte au pied du

(1) Le commandement de César s'étendait sur la Narbonnaise, ou Gaule ultérieure, la Cisalpine, ou Gaule citérieure, la Dalmatie et l'Istrie; il avait sous ses ordres quatre légions disséminées dans ces différents pays. Mais il dit expressément lui-même (*Com.*, I, VII) qu'il n'y avait dans la Narbonnaise proprement dite qu'une seule légion.

mont Jura, et fermait complètement le passage de l'Ecluse. Les Helvètes s'adressèrent aux Séquanais, exploitèrent de vieilles inimitiés et obtinrent qu'on leur donnerait passage pour qu'il leur fût loisible d'aller s'établir dans le pays de Saintes, but désormais avoué de leur émigration. Grand péril pour la province! s'écrie aussitôt César, dans ses *Commentaires*. Quoi! Toulouse, la ville riche, l'avant-garde de Rome sur les Pyrénées, serait exposée à un voisinage aussi turbulent et aussi dangereux! En réalité, le proconsul préparait déjà la conquête de toutes les Gaules et multipliait les prétextes d'intervention. Il confie à T. Labienus son armée, repart pour la Cisalpine, rassemble les légions dont il a préparé la levée (1), les pousse à travers les Alpes, malgré l'hostilité de quelques tribus montagnardes; débouche, en sept jours, dans les vallées de Nyons et de Vaison; remonte la vallée du Rhône jusqu'au territoire des Allobroges, fait sa jonction avec Labienus, traverse le fleuve à Lyon et va s'établir chez les Séquanais, petite tribu cliente des Eduens, et amie des Romains. Cette marche fut d'une rapidité extraordinaire; elle mettait l'armée romaine dans une excellente position, menaçant la colonne helvète sur ses flancs et la prenant en écharpe. En poussant ainsi droit devant lui, en négligeant les précautions habituelles et en s'établissant en plein cœur du pays gaulois, César se révélait grand capitaine. Mais cette audacieuse stratégie n'était possible qu'à la condition d'avoir derrière soi la province entièrement pacifiée, devenue le véritable centre de ravitaillement et le dépôt des réserves. Tel était bien le cas. Les provinciaux paraissent avoir eu une peur atroce des Helvètes; les Allobroges eux-mêmes, décidément séduits par les avances de César et du parti démocratique de Rome, lui fournissaient de nombreux auxiliaires et lui demandaient de les protéger: gens

(1) *Comm.*, liv. I, § VIIe, VIIIe, IXe, XIe et XIIe.

très pratiques que ces Allobroges, et dont Cicéron avait, sans doute, singulièrement exagéré les frémissements de révolte pour les besoins de la cause de son peu honorable client, le préteur Fonteius. On ne change pas, en effet, aussi rapidement d'opinion et d'attitude.

Le contingent de cavalerie légère fourni par la province avait été fondu avec celui des Eduens, et formait un corps total de 4.000 hommes, placé sous les ordres d'un chef Gaulois, en qui César avait toute raison d'avoir une confiance absolue, l'Eduen Dumnorix, frère de Divitiac, son conseiller et son ami le plus fidèle. Mais Dumnorix était jeune, ambitieux ; il rêvait le commandement suprême chez les siens, et, comme le fera plus tard Vercingetorix, s'appuyait sur la faction démocratique pour arriver à ses fins (1). Aussi, dès les premiers engagements avec les Helvètes, la division indépendante de cavalerie qu'il commandait, se fit-elle battre avec une facilité suspecte.

D'autre part, les vivres promis par les Eduens n'arrivaient pas, ou n'étaient fournis qu'avec parcimonie. Un moment, la situation devint critique pour l'armée romaine, engagée en plein territoire gaulois, dans le pays qui forme aujourd'hui les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Sa ligne d'étapes se développait, longue et mince, le long de la Saône et du Rhône, aisée à défendre, sans doute, plus facile encore à couper. Les troupes devaient vivre sur le pays, et autour d'elles s'agitaient des passions hostiles et des défiances habilement entretenues par les partisans de Dumnorix. Le chef politique des Eduens, le Vergobret Liscus, hésitait, et sa confiance en la force romaine était quelque peu ébranlée par ce dou-

(1) Sur le côté franchement démocratique de cette opposition, voir le texte de César, il appelle Dumnorix « *cupidum rerum novarum* » (com. I., XVIII, et lorsque Divitiæ demande la grâce de son frère, il fait entrer en ligne de compte la nécessité de ne pas blesser l'opinion du peuple « *existimatione vulgi*. »

ble premier succès des Helvètes et par les clameurs du parti démocratique.

César dans cette occurrence se montra aussi habile diplomate que général avisé. Il établit son armée dans une position défensive assez forte pour intimider et arrêter l'attaque d'un ennemi plus pressé de marcher à son but que de combattre en route, et attira dans son camp les principaux chefs Eduens et les y retint comme otages. Il presse de sollicitations, de menaces et de flatteries le Vergobret Liscus, lui arrache le secret des dissensions intestines de sa tribu et, ce qui est encore plus important pour lui, les preuves de l'hostilité de Dumnorix. C'est alors au frère de celui-ci, au druide Divitiac, qu'il s'adresse ; il parait tout à sa colère, à sa légitime irritation ; il profère les menaces les plus fortes, feint une sévérité qu'il sait ne pouvoir exercer ; puis, peu-à-peu, il se laisse attendrir, et comme arracher le pardon de Dumnorix déja décidé dans sa pensée. Il consent même à lui conserver une liberté relative, mais perfide, car il l'entoure de gardes qui ont pour mission d'observer toutes ses actions, toutes ses paroles, toutes les visites qu'il reçoit. Merveilleuse scène de drame dont les grandes lignes nous sont révélées par les commentaires eux-mêmes. On y sent bien que César à été, dans cette occurence, satisfait de lui et de son habileté à dénouer une situation tendue. Quinze jours lui ont suffit pour déjouer toutes les menées de ses adversaires, dompter l'opposition naissante, se faire donner tous les vivres dont il a besoin, réorganiser la cavalerie auxiliaire, fortifier sa ligne d'étapes. Son armée est à présent prête au combat, et comme jadis celle de Marius contre les Cimbres, elle le demande à grands cris. César va-t-il le livrer ? Non, il y va pour lui de toute sa fortune naissante et il veut mettre toutes les chances de son côté. Il suit pas à pas les Helvètes, attendant l'heure et le lieu favorables et ne livre bataille qu'après avoir scrupuleu-

sement préparé la victoire. Aussi le succès fut-il décisif et les Helvètes subirent-ils une défaite si complète qu'ils durent demander la paix à merci et accepter toutes les conditions du vainqueur. Le recensement des émigrés fut trouvé dans leur camp sur des tables écrites en caractères grecs. Trois cent dix-huit mille avaient quitté leur pays d'origine, cent dix mille seulement purent y rentrer. Les autres avaient péri sur le champ de bataille, ou s'étaient réfugié çà et là dans les diverses tribus gauloises.

L'heureuse issue de cette campagne eut pour César les résultats ordinaires du succès. On s'inclina bien bas devant le vainqueur. Devant lui défilèrent les députés de toute la Gaule qui venaient le remercier d'avoir débarrassé leur pays de ces frères ennemis, dont la prochaine arrivée les avait si fort effrayés. César raconte tout cela sans rire et avec le plus parfait sérieux. Il semble vraiment, à s'en tenir au récit de ses commentaires, que déjà toutes lés tribus celtiques étaient soumises aux Romains, attendaient avec impatience leur arrivée et ne tenaient à rien tant qu'à se laisser docilement réduire et administrer par eux. En réalité, l'ambitieux proconsul tenait les fils de toutes ces marionnettes vivantes et les faisait agir au grè de ses secrets désirs. Le rôle de sauveur des Gaules lui convenait à tous égards; il abusait ainsi la crédulité de quelques chefs puissants, qui, d'ailleurs, pour la plupart, ne demandaient qu'à se laisser convaincre, et il se couvrait d'un autre côté contre les reproches et les accusations de ses ennemis personnels à Rome. Il y avait précisément un chef Germain, du nom d'Arioviste, qui avait passé le Rhin à la tête de quelques-unes de ses bandes et inquiétait beaucoup l'Est de la Gaule. Quelle plus belle occasion d'intervenir, de se pousser un peu plus avant dans le pays Celtique, de façon à en rendre la conquête nécessaire et justifier ainsi les énormes sacrifices qu'elle allait demander au peuple Romain, mais il fallait pour cela

que l'expédition contre Arioviste fut, ou tout au moins parut être imposée par les circonstances, que César eut la main forcée en quelque sorte. Le complaisant Divitiac se chargea bien volontiers du rôle d'agent provocateur ; dans cette réunion de gens amis du succès, tenue chez les Eduens et transformé pour la circonstance en assemblée générale des Gaules, il se fit le défenseur pathétique de l'intervention romaine et obtint aisément gain de cause auprès de gens qui se sentaient pris entre deux dangers, dont le plus proche était le plus persuasif. Secrètement les delégués de l'assemblée vinrent trouver le proconsul ; Divitiac porta la parole ; il exposa les inquiétudes des tribus menacées par l'invasion germaine, les pertes qu'elles avaient déjà subies, les dangers plus grands encore entrevus dans l'avenir, et conclut en sollicitant aide et protection des Romains; à l'écart les Séquannais, tristes et abattus, semblaient l'image de la misère vivante et accentuaient de leurs gestes suppliants, de leurs exclamations désolées, les prières de l'orateur. César prend une attitude demi-froide, demi-bienveillante; plus il se montre réservé, plus les supplications de Divitiac, les larmes des Sequanais redoublent d'intensité. Enfin le proconsul se laisse fléchir ; pouvait-il faire moins vis-à-vis de gens si malheureux et si bien disposés ? La guerre contre Arioviste est décidée ; c'est la véritable conquête de la Gaule qui commence.

II

Si j'ai quelque peu insisté sur la campagne de César contre les Helvètes, c'est que sa raison d'être et sa cause ont été la protection de la Narbonnaise, que ses frontières étaient en jeu et ont été en partie le théâtre des opérations. Mais, à partir de la marche contre Arioviste et pendant les dix ans qui vont suivre, la lutte s'éloigne de plus

en plus vers le nord et se déroule parfois dans des régions à peine connues, comme la Grande-Bretagne et l'ouest de la Germanie. Aussi la province jouit-elle d'une tranquilité relative, troublée seulement à de rares et longs intervalles. Les quatre premières années qui suivirent l'arrivée de César (57-54 av. J.-C.) furent absolument paisibles. Sauf une courte campagne dans le Valais, soutenue par Galba et qui avait pour but d'assurer la sécurité des passages des Alpes, la guerre fut transportée très au loin dans l'intérieur des terres et au-delà des mers. Mais la situation changea la sixième année du préconsulat de César (53 ans av. J.-C.). A ce moment se produisit dans la Gaule cette réaction démocratique, ce soulèvement populaire, où l'on démêle pour la première fois comme un sentiment confus de la nationalité celtique et qui s'est personnifié dans Vercingétorix. Mais ce ne fut ni une explosion subite, ni un consentement d'abord universel. César, averti par ses espions et les innombrables intelligences qu'il entretenait dans l'aristocratie gauloise, avait pressenti le danger, et prenant ses précautions, avait replié ses troupes autour de la province : en même temps, profitant du nouveau répit et du blanc-seing que son entente boiteuse avec Pompée, lui avait donnés, il avait multiplié ses levées militaires, plus particulièrement dans la Gaule Cisalpine, où la diffusion des citoyens Romains était telle qu'il trouvait parmi eux comme un réservoir de légionnaire et où sa popularité était assez grande pour qu'il put déjà y faire son apprentissage d'empereur.

La grande prise d'arme des Gaulois eut lieu dès les premiers mois de l'année 52 av. J.-C. Qu'elle ait eu, comme je l'ai dit, un caractère démocratique très accentué, cela ne parait pas douteux. L'agitation prit naissance et se propagea d'abord dans une des tribus les plus belliqueuses, les Arvernes, chez qui l'aristocratie guerrière et

druidique se heurtait le plus fréquemment contre une autorité dictatoriale, cette forme de gouvernement qui impose à tous l'égalité sous une commune obéissance. Le faste, les largesses populaires de Bituitus, le premier adversaire malheureux des Romains, étaient demeurées célèbres. Vercingétorix lui-même aspirait au pouvoir suprême parmi les Gaulois comme déjà son père l'avait fait. La notion de patrie gauloise, absolument inconnue jusqu'alors, naquit en lui de son ambition personnelle et son ascendant fut assez grand pour l'imposer à ses compatriotes d'abord, à la multitude des autres tribus gauloises ensuite. Malgré les incontestables qualités militaires de Vercingétorix et l'ardeur qu'il sut inspirer aux plus belliqueuses tribus, il échoua contre la discipline romaine et le génie de César. Mais celle-là, toute puissante qu'elle fut et celui-ci, tout trascendant qu'il se révèle, n'auraient probablement pas suffi, si à leur aide n'étaient venus les résistances, les hésitations, disons-le mot, les trahisons de toute une fraction des Gaulois. Vercingétorix est notre premier héros national ; il a du caractere celtique les principales qualités et aussi les défauts qui nous plaisent et nous séduisent ; la sympathie dont nous l'entourons, surtout depuis quelque temps, profite bien un peu, il faut l'avouer, de la réaction indéniable contre le droit et la civilisation romaines qui se produit dans nos sociétés contemporaines. Nous aimons à nous poser ces questions. Que serait-il advenu de l'avenir du monde si Carthage avait triomphé ou si Vercingétorix avait battu César? Pour cette dernière hypothèse je crois bien que rien n'aurait été changé. Le succès des Celtes n'eut été qu'éphémère ; derrière César il y avait tout le poids du monde civilisé, qui aurait quand même et malgré tout accompli son œuvre d'attraction et aurait plus lentement, mais tout aussi sûrement, réduit les résistances locales et reproduit la civilisation méditera-

néenne dans ce rameau de la race Aryenne, si préparé à la recevoir.

Quoiqu'il en soit, Vercingétorix, s'il était très-inférieur à César comme capitaine, n'était pas tout-à-fait indigne de se mesurer avec lui. Il comprit bien vite qu'il fallait porter la guerre sur le territoire ennemi et essayer de troubler l'armée Romaine dans son centre d'approvisionnement : aussi dirigea-t-il ses premiers efforts contre la Province. Tandis que ses cavaliers indépendants se répandaient en fourrageurs du côté de Toulouse, lui-même se porta dans le Berry, puis se rabattit à l'Est, menaçant les Eduens et cherchant à se créer un passage jusqu'à la Saône, pour ensuite descendre dans la vallée Rodanienne et s'emparer ainsi de la grande voie stratégique du Midi de la France. C'était une manœuvre décisive et, si elle avait réussi, elle aurait mis le proconsul Romain dans une situation des plus critiques, en lui enlevant sa meilleure alliée, la tribu Eduenne et en coupant ses communications avec la Germanie, dont il tirait des renforts de cavalerie précieux et où il entretenait un foyer d'intrigues hostile à la Gaule. Les premiers efforts de Vercingétorix eurent du succès ; un de ses lieutenants, le caducien Lucter, menaça Narbonne et l'on put croire un instant que la fameuse route d'Italie en Espagne serait coupée. Il y eut un moment de panique dans la Province ; les citoyens et les clients de Rome purent craindre pour leur sûreté, tandis que les populations des montagnes commencèrent à s'agiter dans l'espoir d'un pillage facile. Mais César, comme je l'ai dit était sur ses gardes et avait pris ses précautions ; il se dépensait dans ces circonstances avec une telle fougue qu'on l'aurait cru doué du don d'ubiquité. Il se porte avec rapidité à Narbonne, rassure les timides, effraye les hésitants, renforce les garnisons des villes, établit des camps fortifiés sur les frontières menacées, appelle aux armes les

Volques Arécomiques ; fait si bien qu'il arrête le gaulois Lucter, et, presque sans combat, le contraint à se replier dans ses foyers. Ce premier succés obtenu, un général ordinaire aurait suivi les traces de Vercingétorix et se serait attaché à le repousser loin des frontières Romaines : César, malgré sa cinquantaine déjà bien sonnée en cette année 53, déploie l'audace des plus jeunes généraux ; il reprend à son actif le plan de son adversaire et se résout à reporter le théâtre de la lutte au cœur du territoire ennemi, en plein pays Arverne. A cette époque encore peu avancée de l'année, les monts Cévennes étaient couverts de neige et paraissaient impraticables à une armée nombreuse, aussi embarrassée *d'impeditementa* de toute nature que l'était généralement l'armée Romaine. Confiants dans cette barrière naturelle, les Arvernes se croyaient à l'abri de toute attaque et prenaient leur temps pour s'organiser. Grands furent leur désordre et leur effroi, quand ils virent tout-à-coup déboucher les têtes des colonnes des Romains, que son chef conduisait au travers de tous les obstacles naturels et de défilés d'apparence infranchissables. A quel endroit fut opérée cette traversée des Cévennes, beaucoup moins dangereuse que celles des Alpes par Annibal, mais qui n'en constitue pas moins un très beau fait de guerre ? Toutes les hypothèses émises à ce sujet ne sont guères que de pure imagination et reposent sur de simples rapprochements et des arguments plus que sur des preuves strategiques : aucune ne peut nous satisfaire. Quoi qu'il en soit, l'effet produit par cette audacieuse manœuvre obligea Vercingétorix à abandonner ses positions dans le Berry pour venir au secours de ses compatriotes. A ce moment s'engagea la lutte décisive, qui se termina, après de nombreuses péripéties, par la prise d'Alesia, et dont le récit échappe à l'historien de la Narbonnaise, Il fut une heure seulement, dans cet été de l'an

52, où César parut reculer et battre en retraite sur la Province (1). Mais, soit que son audace le servit mieux qu'une prudente stratégie, soit que la périlleuse situation de son lieutenant Labiénus, en lutte avec les Lutétiens le décida à risquer le tout pour le tout, soit enfin que son habile diplomatie lui eut assuré des intelligences chez les Gaulois du Nord, il modifia son plan et remonta vers le Nord au secours de Labiénus avec lequel il fit sa jonction, une vingtaine de lieues en dessous de Sens. Vercingétorix essaya de profiter de l'éloignement de l'armée Romaine pour tenter une fois encore l'invasion de la Province. Il voulut resserrer autour de ses frontières la ceinture des peuplades hostiles qui les entouraient, les Gabales sur le territoire des Helviens, les Rutènes et les Cadurques contre les Volques Arécomiques; lui-même massa ses forces dans la direction du Rhône et députa chez les Allobroges pour leur offrir la possession de la Narbonnaise, s'ils consentaient à se joindre à lui. A ce moment les Allobroges tenaient entre leurs mains le sort des Gaules ; leur défection aurait irrémédiablement compromis l'armée de César. La situation du proconsul était en effet assez critique. Les Helviens complètement battus, avaient dû s'enfermer dans leurs places fortes et abandonner une partie de la ligne du Rhône. Les Volques étaient débordés sur tous les points. Il y eut un moment où les communications de l'armée Romaine sur la rive droite du Rhône furent complétement coupées. Le refus obstiné des Allobroges fit échouer la tentative de Vercingétorix ; ils gardèrent fidèlement la rive gauche du grand fleuve et conservèrent à l'armée Romaine ses centres d'étapes. Le manque d'entente entre les tribus qui suivaient Vercingétorix et surtout entre leurs chefs, retardèrent sa marche ; d'autre part, il n'avait pas de matériel de siège et ne put emporter les forteresses qui protégeaient la Narbonnaise. Mais ce qui détermina

(1) *Com. de Bello Gall.*, livre VI, § 12.

définitivement l'échec de sa tentative, ce fut le recrutement fait par César chez les Germains d'un certain nombre de cohortes de cavalerie qu'il envoya immédiatement inquiéter les avant-postes de l'armée Gauloise. La Province fut rapidement dégagée et Vercingétorix, réduit à son tour à la défensive, dut bientôt s'enfermer dans Alesia. On connait le dénoûement.

A partir de cette date, la Narbonnaise rentra dans un calme qui ne devait plus être troublé. Au cours de la campagne de l'année suivante, les deux chefs Arvernes qui s'étaient partagé la redoutable succession de Vercingetorix esquissèrent bien une timide tentative d'invasion ; mais elle était condamnée à demeurer infructueuse et n'effleura même pas la paix provinciale, qui devait inquiéter seulement et encore sur un point assez restreint du territoire méridional, le lointain contrecoup de la guerre civile.

III

Il serait intéressant de pouvoir pénétrer un peu profondément dans l'intimité de la foule anonyme des Gaulois de la Cisalpine et de la Narbonnaise, qui prêtèrent leur concours à César, et de savoir comment s'opéraient les levées, la répartition des contingents , de connaître les noms des principaux chefs , de mesurer enfin l'étendue des sacrifices consentis ou imposés et la grandeur des services rendus. Si, sur tous ces points, nous sommes réduits à des détails incomplets , du moins pouvons-nous apprécier dans leur ensemble les séductions offertes aux jeunes ambitions de la Province par l'état-major du brillant proconsul et, sous la volontaire sobriété du récit des *Commentaires*, apprécier assez exactement combien ces séductions ont exercé d'attraits.

Cet état-major de César offrait un spectacle tout-à-fait étrange et de bien singuliers contrastes. Il était le rendez-

(1) De Bell. Gall. l. VI, § 2).

vous de tout ce que Rome et ses alentours contenaient de jeunes ambitieux de quelque famille et de quelque situation.

L'entreprise, sans doute, était périlleuse, mais elle pouvait rapporter gros, et tentait les jeunes courages et les ambitions inquiètes ; le chef était aimable, accueillant ; il était généreux de la bourse des autres, prodigue de la sienne ; le plus large avenir lui semblait promis. Que fallait-il de plus pour qu'on accourut en foule dans cette armée des Gaules ? Les uns pour s'y pousser définitivement et s'y tailler une situation ; les autres pour satisfaire un besoin d'activité inoccupée et y recueillir quelques souvenirs agréables et périlleux tout à la fois, dont ils pourraient ensuite faire parade auprès des belles Romaines et des badauds électeurs du Forum.

Pas n'était besoin d'ailleurs d'être un soldat déterminé ; il y avait de la place et de la besogne pour tous. Un jeune provincial, compatriote de Cicéron, s'en vint un beau matin le trouver pour lui demander une situation. Le grand orateur s'empressa de l'expédier à César avec une lettre de recommandation des plus chaudes. Il ne lui dissimule pas que son jeune protégé n'est pas un foudre de guerre et que sa bourse est assez plate ; mais il le tient en grand intérêt et tire sur la bienveillance du proconsul des Gaules une lettre de change qu'il espère ne devoir pas être protestée. César, en effet, accueillit la requête avec sa facilité accoutumée et plaça le protégé de Cicéron dans le cadre administratif de l'intendance de son armée, où quelque temps après, il alla le chercher pour le préposer à la perception du subside imposé aux tribus gauloises du Poitou.

La sévérité des vieilles armées romaines était bien loin. Si le chef était inflexible sur la discipline dans la campagne proprement dite, si lui-même donnait alors l'exemple d'une grande simplicité, d'un courage allant jusqu'à une

témérité froide et consciente, d'une dureté à toute épreuve envers sa propre personne, il était aussi le premier à donner le signal de la détente pendant les trêves imposées par les usages de la guerre à cette époque ; il autorisait des plaisirs dont il prenait sa large part, fermait les yeux sur bien des peccadilles, ne demandant à ceux qui l'entouraient qu'un mépris hautain de la mort et une confiance sans limite dans sa fortune.

Ces anciens étaient d'ailleurs en maière de guerre des gens assez naïfs. Ils choisissaient pour se battre la belle saison, estimant que, pendant l'hiver, la température et le froid faisaient assez de victimes sans y joindre l'effort des armes. Ajoutons que l'absence de routes rendaient impossible le mouvement de grandes masses d'hommes. Aussi dès l'automne, les hostilités étaient-elles suspendues d'un commun accord et chacun rentrait dans ses foyers. Les Gaulois observaient fidèlement cette coutume et, dès les premiers frimas retournaient auprès de leurs femmes et de leurs enfants. Les Romains y mettaient plus de façons et c'était même une de leurs supériorités. Ils ne prenaient pas alors l'offensive ; mais ils demeuraient sur une forte défensive, dans des quartiers méthodiquement choisis et fortifiés d'avance : le gros de leurs troupes hivernait sur leurs positions.

Cette période hivernale était utilement employeé par leur général au double point de vue de la préparation de la campagne de l'année qui allait suivre et des intrigues politiques, au milieu desquelles se jouait son ambition. Il savait se servir de toutes les facilités que lui offraient la constitution romaine et la nature de ses pouvoirs. Les proconsuls n'étaient pas seulement chef d'armée ; au commandement de l'armée, ils joignaient aussi l'autorité judiciaire et administrative. Pour accomplir cette seconde partie de leur mission, ils avaient coutume de tenir à

certaines époques de l'année des assises solennelles, dans lesquelles ils convoquaient les représentants de leurs provinces et provoquaient leurs délibérations. Dans ces mêmes reunions, ils rendaient la justice ; prononçaient en arbitres souverains sur toutes les contestations civiles qui leur étaient soumises et jugeaient les procès criminels dont ils s'étaient réservé la connaissance. Ces sessions s'appelaient indifféremment *concilia* ou *conventus*. Ils étaient l'occasion pour un gouverneur habile de se créer des amis et des relations, pour un gouverneur éloquent de prononcer de beaux discours. César était l'un et l'autre ; il avait au plus haut degré le sens intime du droit, dans lequel plusieurs de ses ancêtres, les Julius, avaient acquis une grande célébrité ; il était surtout, quand il le voulait, et il le voulait presque toujours, un grand charmeur d'hommes. Aussi fit il de ces réunions solennelles un très fréquent et très habile usage. A partir de l'année 54 av. J.-C. il prit l'habitude de convoquer deux fois par an les principaux chefs des tribus Gauloises; à l'automne, où il s'occupait plus particulièrement d'affaires administratives et contentieuses, où il distribuait les quartiers d'hiver et déterminait la part que chaque élan supporterait dans les réquisitions au printemps, de bonne heure, où il préparait le plan de la campagne d'été, dictait à chacun son rôle et statuait sur les difficultés dont son intendance lui avait réservé la solution. Il tenait ces deux réunions dans la Gaule chevelue, prenant pour siège de son quartier général, telle ou telle localité suivant les circonstances, à Samorabrive en 54, à Lutèce, l'année suivante. Pour les présider il s'entourait de tout l'appareil de la majesté romaine et il a pris soin lui-même de nous dire qu'il paraissait aux yeux des Gaulois, vêtu de la pourpre, entouré de ses licteurs et qu'il haranguait l'assemblée du haut d'un tribunal élevé, toutes précautions qui n'étaient pas inutiles pour un homme que visait sans

cesse l'assassinat et que devaient poignarder un jour les plus fidèles de ses amis.

Immédiatement après la session d'automne des Gaules, César prenait ses quartiers d'hiver ; il rentrait à petites journées dans la Narbonnaise, y demeurait quelques temps, y tenant aussi de nombreuses réunions, puis de là se rendait à Vérone, qu'il avait adoptée comme la capitale de son gouvernement. De toutes les villes de sa province, où il peuvait séjourner sans violer la constitution Vérone était certes la mieux choisie à tous les points de vue. Admirablement située au bord d'un lac, renommé pour la beauté de ses rives et la douceur de son climat, elle était comme un faubourg de Rome, et avait gardé cependant beaucoup de souvenirs de son origine Gauloise, plus celtique certes que Marseille et peut-être même que Narbonne et Toulouse. César y attirait auprès de lui, je dirais presque à sa cour, un grand nombre de ces jeunes Gaulois qu'il avait tant à cœur de séduire et il faut bien avouer qu'il n'épargnait rien pour y arriver.

Les épigrammes de Catulle, dirigées contre César, sont précisément datées de cette époque et se réfèrent à ces périodes de détente et de joyeuse vie que l'on passait à Vérone. Très courtes et peu nombreuses, elles ont du moins, dans leur incisive concision, ce mérite de nous éclairer d'un jour absolument nouveau sur cette partie inattendue de la guerre des Gaules. Quoi donc ? Est-ce bien ce général, hier encore encore enfoncé dans les solitudes inconnues de la Bretagne ou dans les redoutables forêts de la Germanie, qui dépense aujourd'hui si allègrement sa vie dans des plaisirs sans nombre et sans nom ? Ces officiers, si efféminés et perdus dans les débauches sont-ils bien les mêmes que ces rudes soldats, que, hier encore, aucun danger n'effrayait, qu'aucune fatigue ne lassait et qui semblaient aux mains de leur chef être des instruments

toujours tendus pour le carnage et la victoire. C'est que Catulle, avec sa légèreté de poète et ses rancunes d'amant blessé, n'a vu que le côté extérieur de cet état major de Vérone, qui nous donne assez l'impression, quinze siècles en-deçà, d'une de ces cours fastueuses et corrompues de la Renaissance italienne. On y venait de Rome pour recueillir des nouvelles toutes fraiches et s'y amuser une saison ; le monde et le demi-monde de la capitale s'y donnaient rendez-vous. Le luxe, pour être d'un goût douteux, n'en était pas moins énorme. César, toujours généreux, avait soin de distribuer largement à ses compagnons d'armes, à la fin de chaque été, l'argent recueilli pendant la campagne Les trésors de la Bretagne et de la Gaule servaient à satisfaire cette ardeur de plaisirs que l'on goûtait avidement entre deux combats, avec la précipitation de gens dont beaucoup ne devaient pas voir une autre saison. César lui-même se prodiguait et redevenait le joyeux et dissipateur débauché de sa jeunesse (1). Mais sa vigilance éveillée, sa froide ambition, sa profonde connaissance des hommes, cherchaient jusques dans les plaisirs qu'il prodiguait si largement aux autres et dont il prenait lui-même sa part à recueillir des matériaux pour l'édifice de sa grandeur future. En réalité c'était comme une seconde campagne, celle de la séduction, que tout aussi froidement il menait que celle des armes.

Aussi, ces grauds enfants intelligents, mais vaniteux et légers qu'étaient les Gaulois de la Narbonnaise, se laissaient-ils facilement entraîner dans ce monde si nouveau pour eux. Leur nombre s'accroissait sans cesse, qui s'enrôlaient dans l'armée romaine et mettaient au service de César leur jeune courage et leur ardeur d'ambition. Quel-

(1) .... Nunc superbus et superfluens
Perambulobit omnium Cubilia.
(Catulle, épigramme 29 de l'id. Riese. Cf. ép., 11, 57, 93).

ques uns ont rendu assez de services pour que les *Commentaires* aient transmis leur nom à la postérité. Les deux frères, par exemple, Valérius Donnotaurus et Valérius Procillus, fils d'un ancien chef des Helviens, Caburrus, qui ont été des fidèles de la première heure, et ont tenu tête à l'attaque de Vercingétorix et de Lueter contre la Provence. Un autre Valérius, de son nom gaulois Troucillus, d'origine volque, paraît avoir été le chef du service des interprètes.

Les Allobroges ont fourni deux frères, Roscillus et Aegus, fils d'un chef Abducillus, qui s'étaient élevés à un rang considérable dans l'armée césarienne et étaient désignés pour faire partie du Sénat romain, mais trahirent la confiance de leur chef pendant les guerres civiles, et passèrent du côté de Pompée.

Tel fut aussi le cas de la ville de Marseille, dont la défection menaça d'être si préjudiciable à la cause de César et dont la punition fut si terrible. Le dictateur victorieux lui enleva, en effet, tout le territoire que Pompée lui avait donné et la réduisit au rang de simple cité alliée, sans aucun privilège, ni aucune autorité ; il fit plus encore et l'atteignit dans son commerce et sa prospérité autant que faire se pouvait, par la création d'un port rival, celui d'Arles, qu'attendaient de si brillantes destinées.

César méditait de faire beaucoup pour la Narbonnaise : la mort l'arrêta dans ses réformes. Mais il était réservé à Auguste de reprendre l'œuvre de son oncle et de réaliser le large rêve d'humanité que celui-ci avait conçu, j'entends par humanité l'appel à la civilisation et au droit romain, des provinciaux jusque là demeurés une gent taillable et corvéable à merci. A partir d'Auguste, en effet, presque toutes les tribus de la Narbonnaise seront transformées en cités de droit latin, dont les magistrats deviennent citoyens romains et peuvent, par l'évolution de leur carrière, devenir sénateurs. Cela tient en quelques lignes, et c'est,

en réalité, la transformation sociale complète de notre pays méridional, c'est encore l'ouverture d'une ère nouvelle, la première aurore de notre civilisation moderne. Nous vivons encore en grande partie des conceptions de César, en qui se joignirent une profondeur inouïe de vices et de qualités, un génie bienfaisant et une non moins rare aptitude pour le mal, qu'on hésite à admirer pleinement, et dont les formules revivent dans notre droit, dans notre organisation communale et jusque dans notre instrument gouvernemental, le suffrage universel, dont il a été le véritable créateur, en élargissant, pour les provinces, le droit de suffrage, puissante personnalité, la plus puissante peut-être de l'histoire, parce qu'elle résume et concentre en elle toute la force, tout l'esprit, tout le génie de Rome.

Georges MAURIN.

OPTIMISTES, PESSIMISTES

PORTRAIT DE L'OPTIMISTE

— Il n'est pas un pouvoir ou une aspiration de notre âme, pas une manière d'envisager ou d'expliquer la vie, pas un trait saillant de caractère qui n'ait, tôt ou tard, donné lieu à ce qu'on nomme la *philosophie*. Heureusement *la philosophie* vient à son tour réunissant ce que les philosophes dispersent, accordant ce qu'elles opposent, relevant ce qu'elles dépriment, ramenant à ses naturelles proportions ce qu'elles haussent à l'excès, et toujours elle a le dernier mot.

— Le principe de l'optimisme, du pessimisme, du scepticisme, du mysticisme, de l'épicuréisme, du stoïcisme, de l'idéalisme, en un mot de toutes les philosophies exclusives nées ou à naître, est assurément dans la nature humaine, mais il n'y est pas seul : il fait partie intégrante d'un tout, il n'est qu'une note dans une harmonie. Ceux qui l'envisagent dans son isolement ne le voient pas tel qu'il est, car ce qu'il est lui vient pour une bonne part, des autres principes auquel il est associé. En vouloir faire le principe unique, le moteur suprême, c'est en le faussant lui-même, fausser avec lui la science de l'âme, et s'exposer dans la pratique de la vie, à tous les écarts, à tous les excès.

— Ce n'est pas dans l'Inde, ce n'est pas en Allemagne que le pessimisme est né, c'est dans un repli de l'âme humaine. Les Brames, les Boudhistes, Léopardi, Schopenhauer n'en sont pas plus les auteurs que Bacon n'est

l'auteur de l'induction dont on usait depuis l'origine du monde. Plus d'une fois déjà les hommes ont cru découvrir ce qu'ils possédaient par droit de nature ; plus d'une fois un germe endormi dans les profondeurs de la conscience s'est éveillé et il a grandi. L'arbuste oublié est devenu rapidement l'arbre immense à l'ombre duquel, suivant qu'il était arbre de vie ou de mort, les générations des hommes se sont rajeunies ou elles se sont éteintes.

— Posez la foi en la Providence, l'optimisme devait naître tôt ou tard, or la foi en la Providence est bien vieille et l'optimisme proprement dit date du XVIIe siècle. Pour faire d'une vérité morale, patrimoine de l'humanité, une théorie philosophique qui la précise en un point et l'exagère en plusieurs autres, il faut un de ces efforts de la pensée dont le génie seul est capable, mais qu'il n'a pas su, jusqu'à présent, mesurer.

— Il s'en faut de tout qu'un Épicurien, je parle des Épicuriens qui pensent, soit, sur une foule de questions, du même avis qu'un autre Épicurien, et pareillement les Stoïciens sont loin de s'entendre entre eux sur la nature de l'âme du monde, sur celle de la raison, sur la manière de s'adapter ou de se résigner à l'ordre universel. Mais pour le principe même de leur philosophie nul désaccord sérieux, car ce principe c'est, dans l'âme humaine, quelque chose qui ne change pas.

— L'Épicuréisme est né bien avant Épicure, et le Stoïcisme a de beaucoup précédé Zénon, ou, pour mieux dire, le germe de ces deux philosophies est dans la double nature de l'homme qui tantôt s'abandonne au plaisir, et tantôt se révolte contre la tyrannie des sens et du plaisir. L'alternative est de toutes les heures, et le conflit qui date des premiers jours du monde ne finira qu'avec l'humanité.

— Atticus se laisse mourir d'inanition pour échapper à la douleur ; Caton se perce de son épée, pour ne pas

survivre à la défaite de son parti et de la liberté. L'Épicurien raffiné, l'austère Stoïcien séparés sur tant de points se sont rencontrés à la fin dans le même dégoût de la vie, dans un pessimisme dont ils ne savaient pas le nom, mais dont ils ont plus résolument que ses modernes docteurs appliqué la suprême conclusion.

— On s'étonne bien à tort que Z... ce savant, ce lettré, ce philosophe d'un rare mérite ait passé du positivisme au pessimisme ; rien pourtant n'est plus naturel. Bannissez de notre âme l'idéal dont le divin rayon l'illumine et la fortifie, abolissez en elle l'espoir de la vie à venir qui endort ses douleurs, dissipe ses tristesses, la vie présente va peu à peu s'envelopper d'ombres, et la nature elle-même perdre un à un tous ses attraits. Le mal que la pénitence ne répare plus, que la charité ne couvre plus de son amour et de ses largesses, apparaît dans son affreuse laideur. Autant vaut n'être plus.

— Pourquoi ceux qui célèbrent le plus éloquemment la mort ne se donnent-ils pas la mort ? Sans doute ce n'est point l'amour de la vie qui les retient, car ils la détestent, ni les jouissances qu'elle procure, ils déclarent n'en point connaître, encore moins la célébrité qu'ils ont acquise par leurs livres pleins de funèbre éloquence, ils sont au-dessus d'un sentiment aussi vulgaire. Craindraient-ils, — motif infiniment plus noble, — que la doctrine ne meure avec l'apôtre qui la prêchait ? L'histoire est là pour les rassurer, et nul doute que l'éclatant exemple de leur trépas volontaire ne fît plus pour hâter le bienheureux instant du suicide universel que leurs exhortations les plus pressantes. Qu'ils se hâtent donc de mettre le sceau à leur doctrine en rejetant l'insupportable fardeau de la vie. Ce faisant, ils couperont court aux suppositions les plus fâcheuses.

— Gœthe écrit Werther : c'est le début de sa gloire, mais c'est la fin de huit ou dix de ses lecteurs qui se

croient des Werther, et ne réussissent qu'à se tuer comme son triste héros. Assurément le mal était né avant qu'il fût décrit, mais l'art de l'écrivain en a hâté les progrès. Les poètes n'ont-ils pas mieux à faire que de rendre le vice aimable et de nous tromper sur le sens de la vie ?

— *Pessimisme indien* : effort pour anéantir le moi, puis inerte résignation, tranquille espoir de s'endormir au dernier jour et pour jamais dans le sein de l'Absolu. *Pessimisme contemporain :* exaltation du moi, désespoir de n'avoir réalisé que la moindre partie de ses rêves de jouissance et d'orgueil, dégoût de la vie, désir et horreur du néant. — Lequel des deux vaut mieux, si l'un des deux vaut quelque chose !

— Bien peu, sans doute, parmi les pessimistes de nature quel que soit leur nom, acariâtres, grincheux, hargneux, mécontents, zoïles, misogunes, thersites, misanthropes, soupçonnent qu'il puisse y avoir une philosophie de pessimisme, mais surtout ils goûteraient médiocrement le remède que cette philosophie leur propose, ils le trouveraient trop radical. Au fond, c'est une joie pour eux que cette plainte éternelle contre la nature marâtre, la société mal faite, contre les hommes mauvais, fourbes, hypocrites, égoïstes, injustes. Le plaisir de les censurer, de les maudire, d'aboyer à leurs défauts, de détailler par le menu leurs méfaits et leurs vices, ce n'est rien moins qu'un plaisir des dieux. Et vous leur proposeriez d'en tarir la source, d'en finir avec la vie par un trépas volontaire ! Que vous connaissez mal, philosophes du pessimisme, la vraie nature du pessimiste et le fond qui se dérobe sous de trompeuses apparences ! Sans compter que vous semblez n'avoir jamais rien su de la secrète douceur des larmes, du *charme de la plainte* (1),

(1) Et puisque vous trouvez tant de charme à la plainte,
En toute liberté goûtez un bien si doux.
CORNEILLE. *Les Horaces*.

comme a dit Corneille, et des invincibles espoirs qui ne meurent qu'avec nous !

— On ne raconte pas le bonheur d'un grand peuple qui tiendrait en deux ou trois pages, mais l'histoire n'a jamais fini de dire ses épreuves, ses crises, ses combats, ses misères de toute sorte. On ne met guère non plus la joie sur la scène : elle aurait tout dit d'elle-même en quelques vers, mais le théâtre a vécu depuis qu'il existe, et il vivra jusqu'à la fin de l'inépuisable trésor des douleurs, des craintes, des vains espoirs, des illusions évanouies, des luttes, des déchirements auxquels l'âme humaine est en proie. Est-ce à dire que la douleur tienne dans la vie plus de place que la joie, on en peut douter, mais sûrement elle s'y présente sous des formes bien plus variées, elle y produit plus de changements, elle imprime dans l'imagination et dans la mémoire des traces plus profondes.

— Que le monde est beau! Que l'œuvre de Dieu est bonne, malgré des imperfections et des souffrances dont la vie à venir saura bien nous dédommager ! — Que le monde est mauvais! Que la race des hommes est odieuse ! Que la terre est un séjour affreux ! Hâtons nous d'en sortir et de rentrer dans le néant ! Comme il vous plaira : pour moi je suis avec ceux qui aiment et qui espèrent. Un rayon de soleil me console des jours les plus sombres, car je sais que mon soleil grandira et que les ombres s'évanouiront,

Portrait de l'optimiste.

— Dès sa plus tendre enfance et avant même qu'il sût marcher, Agathon destinait le troisième de ses fils à l'École polytechnique. Il est bon, disait-il, de proposer de loin aux jeunes gens un but un peu élevé, et qui puisse exciter leur ardeur, enflammer leur courage. Celui-là d'ailleurs, n'est pas au-dessus des moyens que je crois

découvrir en Théodore. Ces moyens ne furent pas ceux que le père de famille avait rêvés et à l'insuffisance naturelle de Théodore se joignit une paresse acquise, mais solidement enracinée. Nous le présenterons à Saint-Cyr, dit Agathon, et, après tout, la différence n'est pas si grande d'une Ecole a l'autre. Peut-être même la carrière des Saint-Cyriens est-elle plus brillante et plus rapide. De deux frères, mes camarades d'enfance, entrés le même jour aux deux Ecoles, le Saint-Cyrien qui est pourtant le plus jeune vient d'être nommé colonel, et son frère n'est encore que commandant. L'arme est moins encombrée, on y marche d'un pas plus sûr, C'est Saint-Cyr qu'il nous faut, et je suis ravi que Théodore ait de lui-même renoncé à l'Ecole polytechnique.

Les portes de Saint-Cyr s'étant fermées avec une singulière obstination devant un candidat aussi bien préparé, Agathon s'en émut aussi peu que possible. « Nous étions bien sots, dit-il, de nous attarder à ces Ecoles où les jeunes gens les mieux doués cessent d'être eux-mêmes et prennent fatalement le pli qu'on leur donne : on les dirait tous jetés dans le même moule. Nos meilleurs officiers, ceux qui ont gardé leur caractère propre et largement développé, au grand profit de l'armée et de la France, leurs qualités naturelles, ont été des engagés volontaires, On ne voit que cela dans l'histoire de la première République et du premier Empire. Théodore sera comme eux, simple soldat d'abord, et quand il entrera plus tard à Saint-Maixent, il aura passé par tous les grades inférieurs, il connaîtra le faible et le fort de la vie militaire. Voilà la voie qu'il faut suivre : c'est celle qu'ont parcourue glorieusement les vrais soldats, les brillants officiers, c'est celle qui conduira sûrement Théodore aux plus hauts grades de l'armée française.

La résolution prise, l'engagement signé, Agathon court à sa campagne où il lui tarde de s'établir pour tout l'été.

« De mémoire d'homme, dit-il, on n'avait vu mois de mai plus beau, plus doux, plus favorable aux biens de la terre ; on n'a jamais eu l'espérance, presque la certitude de plus belles récoltes. Tant mieux, mille fois tant mieux ; le pauvre peuple aura plus aisé de vivre et les fermiers nous paieront sans peine, avec l'année présente, l'arriéré qui commençait à s'accumuler. » Mais peu à peu les promesses du printemps s'évanouissent ; tous les fléaux à la fois grêle, tempêtes, pluies diluviennes viennent fondre sur les campagnes désolées, L'herbe pourrit, les épis se vident, avec les fleurs qui se flétrissent s'en va l'espoir de l'automne. A ces nouvelles Agathon de répondre : « Le mal n'est peut-être pas aussi grand qu'on le pense, et l'année n'a pas dit son dernier mot. Quelques bons coups de soleil, et toutes choses se rétabliront au gré de nos désirs. Je veux que nos vignes aient coulé, mais moins il y aura de raisins plus il leur sera facile de mûrir, et la qualité nous dédommagera de la quantité absente. Oublie-t-on que septembre fait le vin : or, nous ne sommes encore qu'à la fin de juin. Il n'est pas bon d'ailleurs que les prix s'avilissent, on a trop de mal ensuite à les faire remonter; on n'a pas toujours à se réjouir de récoltes trop abondantes. »

Le phylloxéra lui-même, s'il est venu à bout de nos vignobles les plus résistants, n'a rien pu contre l'heureux naturel d'Agathon. Il va répétant sans cesse à ses amis, à ses voisins, qu'on a tort de s'inquiéter, que tôt ou tard on remerciera le ciel de nous avoir envoyé cette épreuve, et il s'étonne de les voir dans d'autres sentiments que les siens : « Aurions-nous connu, sans cet inconvénient passager, les cépages américains, leur variété, leur fécondité, leur force merveilleuse de résistance à toutes les maladies, ? Nos vignes languissaient, leur sève s'épuisait, les voilà renouvelées, rajeunies pour des siècles. Encore deux ou trois ans, et nous aurons du vin à ne sa-

voir qu'en faire. Ce n'est pas d'ailleurs un si grand mal que nos vignerons du Midi aient reçu cette petite leçon. Leur soudaine fortune les avait grisés; ils ne savaient de quelle façon dépenser leur argent, et le plus souvent ils l'employaient fort mal. La jeunesse surtout commençait à se perdre : la voilà forcée de revenir à ses anciennes et sages habitudes. Travaillez, mes amis, prenez de la peine : c'est le bien qui manque le moins, comme dit notre bon La Fontaine, et tout en ira mieux. »

Tout est toujours pour le mieux dans l'esprit d'Agathon, sinon dans la réalité des choses. Les armements qu'on perfectionne, les casernes et les arsenaux qu'on remplit, la guerre qu'on prépare avec une fièvreuse ardeur ne sont pas pour l'effrayer. « Où irions-nous, dit-il, et dans quels abîmes de corruption ne serions-nous pas bientôt plongés, si le métier des armes n'était là pour fortifier les corps et assouplir les volontés? Les longues paix sont mortelles aux nations qu'elles amollissent, dont elles minent lentement l'énergie, qu'elles livrent à tous les excès du luxe et des honteux plaisirs. » — Parle-t-on, comme d'une chose probable, presque certaine d'un désarmement général, cette perspective ne lui est pas moins agréable. « Enfin, dit-il, nous allons respirer un peu, et nous ne craindrons pas tous les jours de voir nos campagnes ravagées, nos maisons pillées, nos parents, nos proches, nos amis immolés sur les champs de bataille. Tant de bras qui lui manquaient seront rendus à l'agriculture ; l'industrie va de nouveau fleurir; le commerce renaît, nos ports se remplissent de vaisseaux : c'est une ère de prospérité qui commence. »

Des fils d'Agathon, — il en a quatre, et tous ne sont pas destinés à Saint-Maixent, — l'aîné se marie très convenablement. Il en est ravi : « Quelle belle union, dit-il, quel couple parfaitement assorti, et comme la suite va répondre à de si heureux commencements ! La vie décidé-

ment n'est pas si mauvaise que des moralistes chagrins nous la représentent ; elle a du bon, beaucoup de bon. » — Le dernier de ses enfants, une petite fille, vient de mourir en bas-âge, après une courte maladie. A ses amis, qui s'empressent autour de lui pour le consoler, il répond avec une sincérité parfaite qu'il est fort touché de leur démarche, mais qu'après tout, le mal n'est pas si grand de sortir jeune de ce monde où tant de douleurs, tant d'épreuves attendent les pauvres humains : on échappe de la sorte à bien des misères. Ainsi l'ont pensé les philosophes et les poètes anciens. Sophocle entre autres, dont il cite un fort beau passage, et il se range à leur sentiment.

Agathon est toujours avec ceux qui voient le monde et ce qui s'y passe sous le jour le plus favorable. Il excelle, fût-ce au prix de quelques contradictions, à mettre en lumière le bon côté des choses, et dût le présent ne lui offrir que des sujets de tristesse et d'ennui, l'avenir lui reste ouvert dans toute son étendue. Il est assez vaste pour que les optimistes de toutes les nuances y trouvent, comme Agathon, un refuge assuré ; il ne leur manquera jamais, quand tout le reste viendrait à leur manquer.

C.-C. CHARAUX.

LES ORIGINES DE LA CIOTAT

HISTOIRE D'UNE VIEILLE RUE

I. — LE LOGIS

Que de Ciotadens ont longuement vécu et sont morts sans avoir jamais honoré d'autre attention que d'un regard dédaigneux la vieille et malpropre impasse qui s'ouvre, la première, à droite, en descendant vers le port, dans la rue du Dintre !

Vis-à-vis l'ancienne maison de Marini, depuis transformée en bazar par un honorable et intelligent industriel, la pauvre ruelle méprisée aligne péniblement ses maisons branlantes et décrépies, toutes faites de pièces et de morceaux, sans grand souci de l'alignement dans les façades, ni de la symétrie dans les ouvertures. Elle aboutit à une sorte de petite cour, vrai cul-de-sac, où les ménagères vident souvent leurs « bordilles » sans paraître le moins du monde se douter qu'il y a près de cinq cents ans, s'ouvrait, en ce même endroit, une poterne très fréquentée par nos pères, les premiers fondateurs du Bourg-Commune de la Ciotat.

La poterne donnait accès dans l'une des sept tours, qui flanquaient, de distance en distance, la première enceinte de remparts, qui fut bâtie, ou, pour parler plus exactement, complétée dans les premières années du xve siècle, après que la Ciotat, pillée par les Catalans, qui y avaient laissé une garnison en emmenant prisonniers tous les prin-

cipaux du Bourg, eut été reprise sur ces audacieux forbans par les forces réunies de la Reine Jeanne et de l'Abbé de Saint-Victor.

C'est même, croyons-nous pouvoir conclure du passage du testament qui fait l'objet de ce récit, c'est même dans cette tour qu'on avait dû primitivement célébrer l'office divin, lorsque le bourg fut devenu assez peuplé pour justifier la venue, aux jours de dimanches et de fêtes chômées, d'un prêtre envoyé par le curé de la ville de Ceyreste, de qui nous dépendions alors au spirituel et temporel.

Les curieux d'antiquités locales peuvent se procurer le plaisir de cette découverte, — car c'en est une pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de mes chers compatriotes. — Qu'ils pénètrent hardiment dans l'impasse un jour de mistral par exemple, rien n'ayant été jusqu'ici, à la Ciotat pas plus qu'ailleurs, découvert de mieux que le grand balayeur de Provence, pour assurer la sécurité de la chaussure en pareille exploration.

Vers le milieu de la ruelle, à gauche, en allant vers le cul-de-sac, ils remarqueront la maison qui semble vouloir avancer en pointe dans l'espace restreint qui sert de chaussée, comme si elle avait l'espérance, hélas ! bien mal récompensée, de rappeler aux passants que là vivait la première bienfaitrice du pays.

Nos pères, moins oublieux, avaient eu le dessein d'imposer ce souvenir à la reconnaissance de leurs enfants. Ils donnèrent le nom de la noble femme à la ruelle aujourd'hui si dédaignée, et les plus âgés d'entre mes lecteurs se souviennent d'avoir lu autrefois, sur la bande indicatrice, le nom de : Rue Dona Antoinette. Lorsqu'on a changé, ces indications peintes sur plâtras, en belles plaques de pierres gravées, un édile économe, peu soucieux du souvenir historique, a supprimé le Dona, et il ne reste plus aujourd'hui qu'une inscription écourtée, trop banale, qui

ne rappelle plus rien aux jeunes générations, de ce vénérable passé que ces pages tendent à exhumer de son sépulcre digne d'une meilleure gloire !

Cette Dona Antoinette, ou Antoinette tout court, comme le veut la dénomination actuelle, occupait, vers la fin du XIVe siècle, la plus grande situation dans le bourg. Fort considérée à Ceyreste, où sa grande fortune lui assurait de nombreux amis, elle était reine à la Ciotat, où ses vertus et sa charité inépuisable mettaient tout le monde, mariniers et bastidans, littéralement à ses pieds. Elle était veuve, mais encore jeune et fort belle, comme Judith, de qui rien ne put consoler le veuvage. Elle demeurait fidèle à l'époux qui l'avait « laissée, » comme dit l'acte de Me Durand, ayant péri sur mer, sans doute dans quelque attaque de corsaire barbaresque ou catalan.

Il s'appelait Guillaume Tholaysse (1) et s'honorait dans les actes publics, d'accoler à ses titres de noblesse (2) celui qu'il semble avoir prisé le plus « *de castro civitatis* du bourg de la Ciotat » comme qui dirait « Ciotaden » à peu près avec la même fierté que les conquérants du monde ancien, quand ils s'en allaient parcourir le monde répétant partout : *Civis Romanus sum*, je suis citoyen Romain.

La veuve de Guillaume Tholaysse, Dona Antoinette,

(1) C'est ce *Tholaysse*, dans le latin de M Durand, *Tholayssius*, que l'un de nos archivaires a traduit par *touto laisso*, en indiquant que ce surnom signifiait « qui lègue tout ». On n'est pas plus ingénieusement fantaisiste ! Le piquant est que tous les historiens l'ont copié comme parole d'évangile, en respectant fidèlement et le texte et la traduction.

(2) L'acte porte encore le titre de *Magister Ayssiæ*. Nous n'avons pu encore découvrir ce qu'il faut entendre par cette *Ayssia*, au génitif latin-roman *Ayssie*. Est-ce un titre, une profession ou simplement un nom propre ? Il reste dans le précieux document que nous suivons dans cette histoire, quelques points de détails obscurs qui échappent malheureusement à notre compétence malgré une consciencieuse recherche dans les glossaires archéologiques et linguistiques de moyenne et de basse latinité.

ou mieux, comme on disait alors Dona Antoneta, avait précieusement conservé tous les aménagements faits par son défunt regretté dans la maison, qui occupait à peu près tout le côté gauche de la ruelle conduisant à la tour.

Il reste, du logis de l' « honneste dame », en façade, une petite fenêtre carrée, encadrée de belles pierres noircies par l'injure du temps, coupée en deux parties égales par un beau meneau taillé en arêtes de diamant encore reconnaissables sous l'usure des siècles et des locataires peu soucieux d'archéologie qui se sont succédé là depuis 1429.

L'ensemble de la maison, bien que se ressentant de l'aisance de sa propriétaire, ressemblait à toutes les habitations de cette époque, bâtiments irréguliers, incommodes, percés de fenêtres étroites, rares et formidablement grillées. La tendance à l'isolement, ce sentiment instinctif de l'homme exposé aux incursions et aux surprises, caractéristique de l'époque féodale, se retrouvait là comme ailleurs à Ceyreste, à Cassis et à la Ciotat. Rien ne semblait y avoir été donné aux harmonies de la forme. Tout au plus, le style décoratif de l'époque se montrait-il en deux salles de la maison, logement habituel de la veuve. C'est là que se trouvaient les vastes cheminées à chambranles énormes, surmontées d'un manteau conique. La voûte était ornée au centre d'une belle clé pendante, avec les écussons des deux familles reproduits, deux fois chacun, aux quatre angles de la pièce. Un étroit cabinet, pratiqué dans l'épaisseur des murailles vers la fenêtre, attenait à chacune de ces salles et servait de place habituelle à la noble dame, quand le froid ne la forçait pas à se rapprocher de la cheminée.

II. — LA SAINT ANTOINE (1429)

Ce n'était pas le cas au 16 janvier 1429 (1), de rester dans l'étroit couloir de la fenêtre, par où arrivait un vent coulis, fort désagréable, tout chargé des froidures ramassées par la bise sur les collines entièrement couvertes de neige, depuis la Sainte-Baume jusqu'aux derniers mamelons du versant qui finit à la plaine de Saint-Jean en pente douce.

A plusieurs reprises, Dona Antoinette, qui va et vient depuis le premier lever de l'aube, a recommandé qu'on ferme très-exactement cette fenêtre mal close, et, n'en pouvant venir à bout, elle a fini par baisser elle-même la lourde portière qui ferme entrée au vent, mais aussi à la lumière du soleil.

Du reste, le soleil s'est couché de bonne heure, et, dans la ruelle, il fait bientôt nuit.

Aussi, pendant que les troncs de pins résineux et les rabasses noueuses d'olivier flambent à plaisir dans l'âtre, on vient d'éclairer la pièce principale où va se passer le premier acte de notre récit.

Bien avant l'heure, aussi, Dona Antoinette avait revêtu ses habits de cérémonie.

Elle portait, selon l'usage des veuves, une cote de couleur sombre mais de riche étoffe avec broderies de soie en relief, le surcot ou cotte-hardie également relevé en bosse par des broderies finement exécutées à l'aiguille et

(1) Nous continuerons à dire 1429, bien qu'en réalité on fut déjà en 1430. L'année en cette époque ne commençait qu'en mars, et Me Durand en datant sa minute du 17 janvier devait, pour suivre le comput de son temps, ne pas oublier qu'on n'était encore qu'à la moitié du onzième mois de l'année 1829, tandis que pour être fidèle à la vérité il nous faudrait le dater du premier mois de l'année 1430. C'est pour avoir négligé de faire cette remarque que plusieurs ont placé la donation de Dona Antonetta avant la constitution de la commune, laquelle eut lieu en mars 1429, le premier mois, par conséquent, de l'année où se passa l'évènement historique que nous avons entrepris de relater.

au petit point : les deux pièces de l'ajustement féminin commun à toutes ses pareilles, largement traînantes. Là où la pieuse veuve avait laissé passer la mode, c'était dans le couvre-chef, ou chapeau, qu'elle portait comme ses grand'mères, c'est-à-dire composé d'une carcasse de laiton recouverte d'étoffe brodée et en certains endroits seulement passementée.

Les dames de Cyreste le lui avaient souvent reproché, attendu que, depuis 1350 environ, les femmes avaient pris l'habitude de se composer une coiffure, à leur guise, avec leurs cheveux retenus par un filet de soie, accompagné soit d'un fronteau, soit d'un cercle d'orfévrerie, soit d'une voilette d'étoffe très-légère appelée « mollequin ».

Mais la belle veuve était trop soucieuse de montrer sa fidélité aux choses du passé pour écouter les remontrances des modistes de Ceyreste. Les jeunes femmes d'ailleurs la respectaient trop bien pour se permettre d'en rire. Tout au plus, si elles en caquettaient discrètement à l'abri de leurs bastides, quand elles étaient bien sûres de ne pouvoir être entendues des maris qui ne l'auraient pas souffert.

On attendait donc grand nombre de convives le soir du 16 janvier 1429, veille de la Saint-Antoine, fête patronale de la dame de céans. Il y avait grande chère.

La grande salle était tendue de belles tapisseries aux couleurs brillantes. Les tables, sur trois rangs, selon la mode du temps, sont recouvertes de nappes à franges, jonchées d'herbes odoriférantes entre lesquelles le nez d'un bon Provençal aurait vite distingué le parfum préféré de la farigoule cueillie à la bonne saison et serrée avec soin pour la circonstance. L'une des tables, la grande, est réservée pour les notables. La « grande table » a été garnie, par le maître d'hôtel, de salières d'argent, de gobelets couverts dorés, de cuillers et de quar-

tes (verres) d'argent. Pour les autres tables, le sel est placé dans des morceaux de pain, creusés à cet effet.

Dans la salle, est un dressoir, garni de vaisselle et de différentes espèces de vins, le blanc de cassis et le muscat de l'aigle entr'autres sont en place d'honneur.

En un coin de la salle, les tonneaux, car à cette époque le vin n'était pas mis en bouteilles, on prenait directement au tonneau le vin nécessaire à la consommation journalière.

Au milieu de la grande table, s'élevait une tour argentée avec ses créneaux, creuse, formant une espèce de volière où l'on avait renfermé divers oiseaux vivants, dont la huppe et les pieds étaient dorés.

Tout cela a fort bon air et les convives peuvent arriver.

Les voici.

III. — QUELS ÉTAIENT LES INVITÉS DE DONA ANTOINETTE

Le premier, qui avait fait résonner l'huis d'un coup sec de l'énorme marteau qui, selon un usage du temps, devait proportionner sa dimension à l'importance du logis, était l'un des intimes de la maison. Ami particulier de Guillaume Tholaysse, il avait été chargé, par testament dudit, d'assister sa veuve en toute affaire grave et de protéger les intérêts que sa mort laisserait en souffrance.

Il s'appelait Jean Prépaud, « homme probe, » comme le qualifie notre acte. Sa longue expérience des choses de la mer et de l'art nautique en faisait le conseiller de tous les mariniers, pêcheurs, navigants, constructeurs et négociants de la côte. On ne lui connaissait qu'une faiblesse, son goût pour le faste dans ses vêtements.

Il arriva, ses longs cheveux lustrés et peignés à ravir, pendant sur une espèce de camisole étroite attachée par

des aiguillettes à un haut-de-chausses fort serré, ainsi que commençaient à les porter les élégants de l'époque, comme qui dirait les cocodès du XVe siècle.

Pour paraître plus large d'épaules, car le digne homme était affligé d'une maigreur qui resta proverbiale à la Ciotat, où l'on disait : *Maïgré coumé moussu Prépaou* , il en portait d'artificielles, sorte de carcasse postiche appelée « mahoitres, » que certaines « tournures » fort connues de mes lectrices n'ont pas inventées. Les manches étaient déchiquetées, les souliers, armés de longues pointes en métal, résonnaient d'un cliquetis assez crâne sur la dalle du vestibule.

Il entra, porta la main à son couvre-chef, un chapeau pointu, à retroussis ornés de chaînes d'or et d'autres bijoux.

Puis, s'inclinant profondément devant la belle veuve, il se trouva en un clin-d'œil avoir le front inondé de mèches de cheveux qui lui couvraient les sourcils et les yeux. C'était, paraît-il, le suprême du genre importé d'Italie par les riches Gênois qui déjà arrivaient à la Ciotat, fondant des comptoirs et y introduisant les usages efféminés de leur patrie.

Jean Prépaud, content d'avoir réussi son entrée, se réfugia en un coin de la vaste cheminée, et tendit, à la flambée claire des pins résineux, ses mains chargées de bagues et fort soignées par leur propriétaire. Dame Antoinette l'avait quitté pour courir avec empressement, toute pleine de grâce, au devant d'un couple encore jeune, mais fort majestueux, qui suivit de près l'intime du logis. Le mari était vêtu à peu près comme Jean Prépaud, mais la femme arborait, ce soir-là, une mode nouvelle, sur laquelle évidemment elle avait beaucoup compté pour éclipser ses rivales. Tandis, en effet, que celles-ci vont venir à la file avec leurs longues traînes incommodes et leurs très longs bouts de manches ornés de franges et de bordures, elle avait pris une robe plus courte, bordée avec une re-

cherche et un luxe inouïs. Pour coiffure, elle portait un bourrelet très large, surmonté d'un haut bonnet conique pyramidal. Quelque chose en plus grand que le genre du bonnet arlésien; cela s'appelait une coiffure en « hennin. »

C'étaient Guillaume de Borme, «ou de Borma,» et sa belle moitié, comme dit l'acte de Me Durand.

Après eux, vinrent successivement Bertrand Arène, « Bertrandus de Areis, » et sa fille.

Tous trois consuls, ou plus modestement conseillers de la Ciotat, depuis onze mois. Ils avaient, premiers, inauguré de la fonction depuis « que le bourg de la Ciotat était détaché de Ceyreste, » et inauguré en commune. Ils en étaient fiers à juste titre, comptant bien que l'histoire conserverait leurs noms à la postérité.

On verra les autres convives à l'œuvre.

IV. — COMMENT ON *FESTOYAIT* A LA CIOTAT, EN L'AN 1429.

Lorsque tous les invités furent arrivés, le majordome vint enlever le velum, sorte de grande nappe en tissu léger qui recouvrait la vaste table, et chacun en son rang, sans qu'il fut besoin d'aucune indication verbale ou écrite, en ce temps où les distances sociales étaient soigneusement étiquetées, prit place autour du festin. Il s'annonçait plantureux, comme tous les grands repas officiels ou non, dont nos comptes trésoraires ont gardé les menus homériques.

Celui de la riche dame ciotadenne ne le cédait en rien à ses similaires.

Les convives apprécièrent fort certains « pâtés de poucins » (jeunes poulets), de venaison fresche et de veel (veau) dont on parlait comme d'une spécialité de Dona Antoinette.

Mais leur attention fut distraite par le service qui succéda aux « passées ».

Il y avait là des anguilles, des capereaux « du Défends», des pigeons de « Romagoa », des oies, etc., et un plat aujourd'hui bien oublié qui s'appelait le « Narrois », mélange de foie de morue et de poisson hâché. Le tout flanqué aux extrémités de la table de petits pâtés dressés en pyramides et confectionnés avec du bœuf hâché et de raisins secs, un singulier hâchis, que les gourmets Ciotadens ont bien fait de laisser dans les oubliettes du xv[e] siècle.

Au premier service, succéda le célèbre « pot pourri ».

C'était un composé de veau, de bœuf, de mouton, de lard et de légumes secs.

Au pot-pourri, était adjoint, suivant l'étiquette, la « galimafrée ».

C'était une fricassée de volaille, arrosée de verjus, relevée par des épices et liée par une sauce caméline, composée de vinaigre, de mie de pain, de cannelle, de gingembre, etc.

Après ces entremets, il s'établit dans la salle du festin un grand silence. On attendait le signal.

Tout-à-coup, en effet, un bruit de fanfare retentit dans les cuisines, tandis que les invités applaudissaient et qu'au dehors le bon populaire, attroupé dans la ruelle et débordant jusque dans la rue du Dintre, faisait écho aux bravos de l'intérieur.

Les fanfares et les applaudissements annonçaient l'arrivée du roi des plats. Hélas ! ce mets quasi-royal est bien démodé aujourd'hui, où on lui préfère, non sans raison, la moindre poularde de Bresse ou même d'Italie.

C'était le Paon, aussi estimé alors qu'il l'est peu maintenant, et dont la venue au moment psychologique suscitait toujours tant d'enthousiasme. C'est en grand appa-

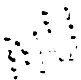
reil qu'on l'apportait sur la nappe, où sa venue semblait couronner le menu du festin.

La tradition, qui veut que les salades succèdent aux rôtis, était déjà établie au xve siècle, Toutefois, une salade, qu'elle qu'elle fut, ne se présentait jamais dans son état naturel et sans accessoire étranger. Ce n'est que plus tard, au xviiie siècle, si nous en croyons le facétieux chroniqueur qui nous a décrit nos mœurs au siècle dernier, que s'introduisit à la Ciotat, le goût des salades crues et sans assaisonnement, l'appétit herbivore des jeunes fillettes offertes par les galants cavaliers qui les en régalaient aux « jardins » de la Bourgade ou du Pré. A cette époque, outre les herbes crues assaisonnées selon la formule encore usitée de nos jours, la salade comprenait des légumes cuits, pâtes, crêtes, foies, cervelles de volailles, etc.

Après les salades, venaient les poissons hâchés avec des œufs et réduits en une espèce de farce de haut goût, nommée carpée ou charpie, bouillie dans les vins avec un fort assaisonnement. A côté figuraient des plats d'œufs brouillés, coupés, pochés dans une sauce bizarre.

Les manuels de cuisine romano-provençale énumèrent trois sortes de sauces, la jaune, la verte et la caméline déjà donnée. Cette dernière spécialité d'un industriel du lieu à qui elle avait valu le titre de « saucier-moutardier-vinaigrier » de la reine récemment établie à Marseille, avec une succursale à Ceyreste, où le sus dit titre flamboyait sur une enseigne gigantesque, découpée dans une grande plaque en métal et figurant un moutardier.

En vertu du vieux proverbe : «Sucre n'a jamais gâté de sauce », chaque convive avait à portée de sa main une forte provision de sucre accompagnée d'un bol d'eau parfumée, appelée eau de rose. Cette eau se mêlait au



gré de chacun, à tous les ragoûts, patisseries, boissons, etc.

Le dessert, ou, comme on disait alors, «l'issue» de la table comprenait des gaufres et autres pâtisseries légères, le boutehors, qu'on mangeait en passant de la salle du festin dans la « chambre de parement » ou salon, en buvant du Grenache.

Parmi les pâtisseries sèches et sucrées, dites « de petit-four, » qui figuraient dans l'« issue de table », il faut citer à la gloire de dame Antoinette, laquelle, en bonne ménagère provençale, n'avait dédaigné d'y mettre ses blanches mains, « les masse-pains, gâteaux d'amandes, de noisettes, etc., puis les darioles ou dariolettes, » tartelettes au fromage ou à la crême ; les petits choux ou entrée du lait et des œufs, les échaudés, les gaufres enfin les oublies qui, sous le nom de nieules, d'estérets et de supplications, donnaient lieu à une industrie si importante qu'il fallut établir une corporation spéciale, celle des oublayeurs qui occupe une large place dans les documents contemporains.

Or, tandis que les nobles personnages, attablés chez la généreuse Ciotadenne, dégustaient toutes ces bonnes choses et s'en payaient leur saoul, un petit son argentin retentit soudain dans la salle, apporté du dehors par le souffle trop complaisant du mistral.

C'était le couvre feu.

A cette époque, le couvre-feu était fort obéi, et, malheur à qui aurait laissé filtrer, à travers les ais révélateurs d'une porte ou d'une fenêtre, un filet de lumière. Si mince fut-il, le rais lumineux entraînait force amendes, et passée une certaine heure, un emprisonnement. Aussi l'entendant sonner si malencontreusement, chacun de s'écrier.

— Déjà!

Les conseiller de la Ciotat sourirent en regardant les consuls de Ceyreste.

Qua fa la léi a fa l'engambi (1), dit Prépaud non sans quelque arrière ton d'aigre-doux, que rappelant ainsi, par la licence de messire Guillaume Dulac, la Ciotat relevait maintenant de son propre vouloir et que Messieurs les conseillers Ciotadens pouvaient accorder l'exception, puisqu'ils étaient les maitres.

On ferma plus exactement les tentures tirées des issues, on donna ordre à l'office d'éteindre les foyers, et on continua de festoyer dans la conviction naïve que les bons administrés du Bourg ne se douteraient pas que leurs nouveaux magistrats inauguraient leur charge en violant la loi.

Quand ils sortirent cependant, conduits chacun à son logis, par les valets munis des lanternes, ils purent se rendre compte que leurs précautions avaient été vaines, au nombre de passants attardés qu'ils rencontrèrent sur la route et aux rires étouffés, dans l'étroit pertuis d'un « courédou » où se dissimulaient les curieuses ciotadennes jalouses de savoir à quelle heure se terminerait la retirade ou comme on disait, en français du temps, le « boutehors ».

X. — LA DONATION.

Le lendemain, 17 janvier 1429, le soleil se leva radieux. Le petit port étincelait comme une glace. Les vagues vert marine nuançaient d'un bleu intense, ce bleu profond du ciel ciotaden quand le mistral lui donne toute sa transparence.

Toute la population était sur pied. Pas un ne manquait au rendez-vous dans la tour qui a précédé le vaste

(1) Qui fait la loi accorde les dispenses.

édifice qui, à plusieurs siècles de là, devait remplacer la très-modeste église de nos origines. Même la *turris ecclesiæ* fut insuffisante parce que beaucoup de Ceyrestens l'avaient envahie de bonne heure, au désespoir des gens du lieu qui auraient cependant mérité plus d'égards. Mais la crainte révérentielle des petits citoyens de la Ciotat, vis-à-vis des gros bonnets de Ceyreste, subsistait, la séparation étant encore de date si récente. Ce n'est que beaucoup plus tard que nos pères secouèrent le joug et finirent même par traiter la mère patrie à peu près comme certains personnages de la fable firent du lion devenu vieux.

Monsieur le Vicaire-Perpétuel de Ceyreste occupait avec ses secondaires et son clergeon la place d'honneur auprès de l'autel.

Il ne semblait pas content, néanmoins, et les malins prétendirent qu'il avait jeté un regard de travers à l'officiant, lorsque celui-ci arriva pour célébrer l'office divin.

C'est qu'il était rayonnant de joie et de fierté sous un beau vêtement de tissu de soie en bosse, le petit desservant de notre Eglise naissante.

Messire Declura, c'est ainsi que s'appelait le premier curé de la Ciotat, n'était jusque là qu'un modeste chapelain à la merci et aux ordres de son supérieur hiérarchique, Messire le vicaire de Ceyreste, bachelier en théologie et muni de tous les pouvoirs au spirituel de Révérendissime abbé Dulac, le premier bienfaiteur et le plus généreux libérateur de la Ciotat, dont nous devrions bien graver le nom quelque part sur nos murs affranchis par son initiative, Abbé de la Sacrée et Royale Abbaye de Saint-Victor, seigneur suzerain de Ceyreste, Cassis, la Ciotat et autres lieux.

Dona Antoneta Tholaysse occupait, devant le petit

jubé, un siège en vue, accostée des consuls de Ceyreste et des conseillers de la Ciotat.

Le « Capelan » qui l'avait saluée et encensée selon le cérémonial indiqué pour les fondateurs d'églises, procéda aussitôt au rite préliminaire.

Sur un signe de lui, le clerc venait de faire tomber le voile épais qui dissimulait encore la statue qu'il s'agissait d'inaugurer. De taille gigantesque, la statue, peinte vert et gris, représèntait un vieillard d'aspect vénérable, la chevelure et la barbe adondantes, vêtu d'une robe de bure grise avec un manteau couleur de feuilles de palmier, s'appuyant sur un bâton terminé au sommet par un T, le tau mystérieux de l'antiquité monastique, auquel pendait une clochette. A ses pieds se roulait un porc monstrueux, avec des cornes menaçantes, lequel achevait de désigner à l'admiration des fidèles le grand Saint Antoine, patron de la généreuse donatrice.

Messire Declura fit alors un sermon comme il n'en fit oncques dans sa vie, les auditeurs prétendirent que les Ceyrestens eux-mêmes avaient pleuré, en l'entendant.

Mais, pour rester fidèles à la vérité historique, nous devons enregistrer la protestation de nos voisins, qui l'ont toujours nié. Bref! sermon fini, statue inaugurée et messe dite, on se mit en marche vers la maison de Dona Antoinette. Le clergé en tête, suivi des magistrats ciotadins, avec les consuls de Ceyresse.

Venait, à la suite, un personnage vêtu d'une sorte de souquenille relevée par un large ruban de cuir à la ceinture, où pendait un monstrueux écritoire. C'était, on va le voir, le personnage le plus important de l'affaire.

Après le susdit écrivassier, marchaient un certain nombre de notables, que le bon peuple reconnaissait et appelait familièrement au passage.

— Jacques Besse, de la Cadière.

— Guillaume de Soliers.

— Le calfat Guillaume Coussinéri.

Tout ce monde entra chez la généreuse veuve, on en ferma l'huis.

Alors, la Ciotadenne fit connaître ses intentions. Son discours, simple et bon comme elle, témoignait de tant d'amour pour le pays natal, que le tabellion au vaste écritoire lui-même dut essuyer furtivement une larme avant de pouvoir écrire, sous la dictée de la donatrice, la pièce qui mérite de passer à la postérité. Nous la traduisons sur le latin demi-barbare de Jean Durand, le notaire d'Aubagne, venu à la Ciotat pour la circonstance. Mais ce que nous ne saurions reproduire, c'est l'émotion qui perçait à travers le ton nasillard professionnel du digne Aubagnen, tandis qu'il lisait à l'assistance son petit chef-d'œuvre de style notarial :

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen, » fit-il tout d'abord, et chacun, debout, s'inclina, puis se rassit.

« L'an de l'Incarnation du même, reprit Me Durand, mil quatre cent vingt-neuf, le 17e jour du mois de janvier, environ l'heure de tierce, soit connu, etc., que Honnête-Dame Antoinette, épouse veuve de Guillaume Tholaysse, en son vivant charpentier-maître, ou maître de hache (1), du bourg de la Ciotat, diocèse de Marseille, vivant et considérant l'amour sincère qui a été nourrie dans son cœur, comme elle vient de dire, envers les notables dudit bourg de la Ciotat, et chaque habitant de cette commune, non moins que les nombreux services, bienfaits, honneurs, faveurs et grâces qu'elle a libéralement reçus des dits notables, qui ne cessent et ne cesseront vraisemblablement point de lui octroyer avec la même libéralité de leur part. La susdite Antoinette, ne voulant pas encourir

(1) Constructeur de barques ou navires. C'est ainsi qu'il faut traduire le Magister Ayssiae, dont nous avons parlé précédemment.

le reproche d'ingratitude, et désirant récompenser dignement la communauté, en alléguant ses charges, car c'est une chose digne, voulant payer par une large rétribution la multitude des biens faits en des services reçus, sans dol, ni fraude, gratuitement de sa science certaine, sans violence, sans crainte, n'y étant ni forcée, ni trompée, mais de sa franche, libre et spontanée volonté, de son mouvement propre et délibéré.—Me Durand, ayant repris haleine, continua la phrase: Pour elle-même, par ses héritiers et successeurs, donne, gratifie, cède, remet et désempare, mais seulement pour après la fin de ses jours, par donation pure, simple et irrecevable, entre-vifs, pour valoir à perpétuité, sans révocation possible d'accident ou d'ingratitude, aux sages et prudents hommes Guillaume de Borma, Bertrand des Aires, Jean Prépaud, pour l'année présente, probes conseillers du susdit bourg de la Ciotat, lesquels, présents, stipulant et acceptant solennellement, au nom et en place, tant de leur nom propre que des autres habitants et de toute la communauté dudit bourg de la Ciotat, savoir :.....

Le notaire, ayant achevé sa phrase, l'unique phrase imposée par le formulaire du temps, chacun devint plus attentif, quand Me Durand commença l'énumération de ce que donnait à la Ciotat Dame Antoinette, savoir : tous et chacun de ses biens, de ses droits meubles et immeubles où et en quelque lieu qu'ils soient, en quoi que ce soit qu'ils consistent, près de qui que ce soit qu'ils se trouvent, de quelque nom qu'ils soient désignés, présents et à venir, sauf les réserves sous-indiquées.

En premier lieu, ladite dame Antoinette retient dans sa donation faite de science certaine l'usufruit et l'administration de ses biens et droits, mais seulement pour sa vie durant. Item, ladite dame Antoinette retient sur ses biens et droits cinq florins royaux à donner et solder Chapelain-Curé de l'Église dudit Ciotat pour son office

spirituel.—Messire Declura s'inclina avec reconnaissance. Item, ladite dame Antoinette, retient pour les trente messes du bienheureux Grégoire à dire et célébrer dans l'année qui suivra sa mort pour le salut de son âme dans ladite église dudit lieu 40 sous royaux. —Dieu veuille que ce soit le plus tard possible! répondit galamment Prépaud. —Item ladite Dame Antoinette, donatrice, stipule, veut et ordonne que aussitôt après sa mort, tous ses susdits biens, meubles et immeubles, soient vendus par lesdits probes conseillers dudit Bourg, au meilleur prix qu'il se pourra et sans qu'il soit besoin de demander licence à la cour ni à personne quelconque. L'argent, à provenir de ses mêmes biens, sera placé intégralement en lieu sûr ou en mains sûres au choix des dits probes hommes donataires. Sur cette somme on paiera chaque année et à perpétuité, au chapelain de l'Eglise dudit lieu, vingt florins en remplacement des vingt florins que ledit lieu ou la communauté est tenu à coutume de payer annuellement audit chapelain, à l'avenir la communauté et ses habitants sont relevés et dispensés de payer à perpétuité eux-mêmes lesdits florins.

Lorsque l'intérêt dépassera vingt florins, ladite dame Antoinette veut qu'on emploie le superflu à acheter des livres et des vêtements sacerdotaux ou autres ornements services des églises, le tout pour la rédemption de l'âme de ladite donatrice et de ses parents.

Item. Elle a révoqué et annulé tous les testaments, codicilles, donations, etc.

Suivaient diverses formules redondantes où le verbeux tabellion répète sous une forme à peine variée tout ce qu'il vient de dire ci-dessus. L'acte se terminait ainsi. Fait au dit lieu de la Ciotat et dans l'intérieur de la maison d'habitation de ladite donatrice, en présence de Jacques Buesse de la Cadière, de Guillaume Soliers, de Guillaume Coussinéri, calfats, etc. Présents : Guillaume

de Borna, Bertrand des Aires, et Jean Prépaud, conseillers dudit lieu de la Ciotat, en leur nom et au nom des conseillers à venir chacun d'eux solidairement.

Et voilà pourquoi, cher lecteur, la ruelle où se passa, il y a bientôt cinq siècles, l'évènement que vous venez de lire, s'appelle encore *Rue Antoinette*.

Ant. RICARD.

La Ciotat, 4 août 1894.

LA LIBERTÉ

Notre siècle a l'instinct des grandes choses sans en avoir toujours l'intelligence ! Trop souvent, hélas ! il se laisse prendre, comme parle Montaigne, à la *piperie des mots*. La raison, sans doute, n'y trouve pas son compte ; mais chacun sait qu'en revanche, la passion et le sentiment s'épanouissent d'aise dans l'indéfini et s'exaltent d'autant qu'ils n'ont pas à compter avec la précision des formules. Ceci n'est plus, dès lors, le culte, mais bien le fanatisme de l'idée, fanatisme, hâtons-nous d'ajouter, qui n'est point sans grandeur et dont la haute portée ne saurait être méconnue. Au nihilisme de la critique transcendantale, l'âme humaine indignée ne peut que répondre par une explosion surabondante d'enthousiasme et d'aveugle foi, et, pour n'être pas raisonné, un tel retour offensif n'en offre, à notre avis, dans sa spontanéité, que plus de sens et de raison. Il en résultera peut-être de bien cruelles représailles. Mais de tels excès sont inévitables dans un siècle surtout où triomphe l'école expérimentale. Quand, au mépris de la métaphysique supprimée, la vivisection est à l'ordre du jour, quoi d'étonnant qu'il se trouve des mains assez téméraires pour plonger le fer et le feu au cœur même de la société ! Il est bien vrai, d'ailleurs, que seule la vérité est bienfaisante de sa nature, et qu'au contraire, selon la juste remarque de M. de Bonald, il y aura toujours de graves désordres là où sévissent de graves erreurs.

Par quelle étrange aberration en est-on venu à soutenir qu'en toutes choses la doctrine est de soi indifférente et sans contre-coup dans la vie pratique ? En est-il, par exemple, de plus poignante et d'un intérêt plus immédiat que celle qui a trait à la définition de la liberté et de son existence ?

La liberté ! Voilà bien, sans doute, la caractéristique de l'homme et le principe de cette noblesse de race dont il faut, en toute justice, lui attribuer l'apanage. J'en appelle ici au témoignage des plus illustres naturalistes. M[e] de Quatrefages, dont le département et la France entière vont bientôt célébrer la mémoire, n'a-t-il pas écrit que l'espèce humaine, à raison de ses éminentes facultés, constitue séparément, dans l'échelle des êtres vivants, un *règne* de tous points supérieur. Ce qui nous force à la classer hors pair, c'est moins encore, ajoute-t-il, l'intelligence que la *moralité*. Or, la moralité, la faculté morale présuppose nécessairement la liberté qui en est le ressort soit même, en un sens, le principe. Elle ne nous paraît si belle que parce qu'elle personnifie, si j'ose dire, la morale et l'honneur. Faut-il s'étonner qu'elle soit devenue notre idole ? Salut à toi, noble fille des cieux, divine puissance, merveilleux talisman, sublime organe de l'infini ! L'homme te doit de ne pas être une pure machine fatalement dévouée à une existence précaire et sans horizons ! Tu découvres à ses yeux toutes les grandes routes de la vertu et de l'honneur ; en vain voudrait-il s'abandonner à la dérive, tu sauras bien l'obliger à se retourner contre lui-même pour s'affranchir de la paresse et des hontes de la lâcheté ! Surnaturalisant toutes les puissances de notre âme, c'est sur les ailes de l'enthousiasme que tu dois nous ravir à l'immortalité !

Nous n'exagérons pas; la dithyrambe ici vient bien à sa place. L'histoire atteste, en effet, que la liberté a toujours été l'objet d'un véritable culte. L'amour que les

peuples lui ont voué s'est souvent monté jusqu'au délire ; et tels sont les attraits de cette divine enchanteresse que, selon le mot de Bossuet, la multitude suit toujours en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom.

Tant de ferveur ne s'expliquerait pas si la liberté n'était, au demeurant, qu'une pure chimère, ou bien faudrait-il ne voir dans l'homme que le misérable jouet de la pire des fatalités, celle de l'inconscience et de la folie. Qui voudrait soutenir une thèse pareille ? Notons toutefois au passage un précieux renseignement qui s'y rattache. Si la responsabilité morale, si la liberté et la raison s'éteignent et meurent ensemble, cela suppose bien que la solidarité qui les unit est essentielle et profonde. Pourquoi, s'il vous plaît, serait-elle jugée contradictoire ? Comment notre liberté pourrait-elle se croire lésée du contrôle de la raison ? Qu'on nous dise ce que pourrait bien être une volonté absolument aveugle, purement machinale, ou s'exerçant au hasard des circonstances ? Quand les anciens voulurent représenter la fatalité, ils la personnifièrent sous l'image d'un dieu, aux yeux bandés et volontairement aveugle. Serait-ce là notre idéal de justice et de liberté ? Il reste donc que notre volonté, tout autant que nos yeux, est faite pour la lumière et qu'elle la recherche comme son bien primordial et la perfection même de son être.

Mais voici bien autre chose ! Au lieu qu'il soit permis à la raison de s'absorber dans son indépendance, je vois au contraire qu'elle doit compter à son tour avec les exigences de la critique. Le mécréant seul oserait se récrier. Moi, je ne sache rien de plus glorieux pour l'âme humaine, même au point de vue purement psychologique, que le bon usage de cette faculté que Dieu lui a donnée de se replier sur elle-même pour se contrôler et se juger. C'est que noblesse oblige ; nous ne devons rien vouloir en nous qui ne soit parfaitement authentique et

de bon aloi. Oui, la conscience est un merveilleux creuset ; comme l'or pur, toutes nos puissances doivent être à l'épreuve du feu.

Ajoutons, toujours dans le même sens, que, la liberté surtout, c'est de l'or en barre. Un malin seul, renouvelant le trait du bon Esope, oserait dire qu'elle est à la fois la meilleure et la pire des choses. Nous croyons, nous, fermement qu'elle n'a rien en soi que d'excellent. Le bien est son élément naturel. Jusqu'à quel degré notre libre arbitre peut-il descendre dans le mal sans s'oblitérer absolument, c'est ce qu'il serait bien difficile de marquer. Sans vouloir prétendre avec Luther qu'il est absolument anéanti par le péché, je puis bien m'en tenir à ce canon de la sagesse antique : *corruptio optimi pessima*, la déchéance sera toujours en proportion de l'excellence du sujet.

Ce ne sont pas là des subtilités, mais bien plutôt des considérations de sens commun, simples données, si l'on veut, mais au moins conformes à l'expérience des siècles et partant exemptes d'équivoque. La voie est sûre ; poursuivons.

Rien de plus élémentaire assurément que le principe de la distinction nécessaire du sujet et de l'objet. Cela fait-il moins que le subjectivisme ne soit la pire des erreurs philosophiques et aussi la plus généralement répandue ? Nous devons inévitablement la rencontrer sur notre chemin à propos de la liberté, marque authentique de la supériorité de notre race, mais au sujet de laquelle l'esprit personnel et l'orgueil humain sont aussi plus portés à s'exagérer leurs droits.

Si, venant au fait, nous demandons compte à Fitche de de ses théories humanitaires, le premier principe de la morale, répondra-t-il, est celui-ci : « tu t'aimeras toi-même par dessus tout et n'aimeras les autres que pour toi. » Le philosophe se peint au vif dans ces mots. Il ne

saurait plus brutalement nous signifier qu'il est le père de l'*Egoïsme*. Pour y mettre plus de formes, la philosophie de M. Cousin n'énonce pas, quant au fond, des doctrines plus raisonnables. Je crains fort qu'elle ne s'en tienne aussi à encenser l'idole. Quand on nous aura répété à satiété que la liberté est le bien suprême, le tout de l'homme, serons-nous mieux renseignés sur la nature de nos obligations et du devoir ? A moins, peut-être, qu'on ne veuille soutenir que l'homme est à lui-même sa règle et sa loi, qu'il ne relève d'aucune autre puissance, et que l'indépendance absolue est son fait. La suite est forcée. Mais aussi quel désolant subjectivisme! Je sais bien que, sur ce chapitre, le maître s'en tient le plus souvent à de vagues généralités. Mais ses disciples ne pouvaient manquer de conclure et d'amener de telles prémisses à leur aboutissement inévitable, le pantheisme idéaliste et humanitaire. *Risum teneatis, amici* ? De telles doctrines sont si ridicules qu'il suffit de les produire pour les mettre au ban de la science.

Mais peut-être se sauverait-on de l'absurde en attribuant l'indépendance suprême, la souveraineté absolue à la collectivité des citoyens réunis en corps de nation ? Comme si l'infini, l'absolu pouvaient être le résultat d'une opération mathématique ; comme si le tout et les parties pouvaient essentiellement différer de nature ! En bonne jurisprudence on n'accordera donc jamais à une association, si nombreuse soit-elle, d'autres privilèges que ceux de la personnalité morale. Mais aussi pour elle comme pour toute individualité le devoir restera forcément corrélatif du droit. C'en serait fait sans celà de toutes les libertés particulières. On verrait bientôt renaître de ses cendres le Césarisme païen avec toutes ses hontes et qui peut dire le nombre des victimes qu'il faudrait immoler à cet autre Moloch ! C'est ce qu'entendait sans doute Montesquieu quand il désignait la vertu comme le plus

ferme soutien de la République. N'est-il pas évident que sous le régime de la souveraineté du peuple, il serait plus dangereux qu'en toute autre circonstance d'affranchir l'état de la responsabilité morale, parce que s'engendrerait fatalement alors la pire de tyrannies, la tyrannie impersonnelle et anonyme.

Mais c'est toujours un cercle, nous dira-t-on ; vous n'en sortirez pas. Comment concilier la liberté individuelle avec la soumission due à la loi ? Le voici : la loi sans doute aura toujours le pas sur la nature parce que la subordination du sujet à l'objet est dans l'ordre même des choses. Mais cela n'implique pas qu'il y ait, au fond, entre ces deux puissances également saintes, la moindre contradiction. C'est le mot de Pascal qui vaut d'être ici reproduit dans sa concision géométrique : « la loi, reprendrons nous avec lui, est *au-dessus* de la nature mais non pas *contre.* » La philosophie et la religion, la foi et la raison, la justice et la vérité proclament à l'envie l'inviolabilité sacrée de notre être. Dieu ayant mis sur son œuvre le sceau de sa puissance et de son amour, on ne saurait sans impiété protester cette signature du maître. La loi type, celle dont relèvent toutes les autres sera donc bien nommée *naturelle* parce qu'elle ne peut être pour ainsi dire qu'un écho des aspirations légitimes de la nature, écho d'autant plus fidèle qu'il sera plus impersonnel. Car il faut bien distinguer, dans l'espèce, la voix de la nature si harmonieuse par elle-même, des pires dissonances qu'y mêle trop souvent la passion.

Nous trouverait-on trop mystique ? Eh bien ! disons simplement ce qui est l'évidence même. Le juste *motif* de la loi n'est point le mal, mais le bien sous ses diverses formes. La loi, c'est la bienfaisance même sous un autre nom. Conservatrice d'instinct et de nature, elle n'autorisera jamais que les rigueurs nécessaires au maintien de l'ordre et de la paix, conditions essentielles de notre bon-

heur ici-bas. Ce qui frappe le plus le vulgaire dans les représentations symboliques de la justice, c'est le glaive que nous lui avons mis en main. Mais le philosophe voit bien que son attribut essentiel n'est autre que la balance, symbole de l'exacte pondération de tous nos intérêts légitimes. L'idée mère du socialisme ne nous paraît donc point absolument inexacte ; seulement sa pleine réalisation se trouve justement en suspens, à raison de mille circonstances et de considérations extrinsèques que nous n'avons pas à discuter pour le moment. On commence bien aussi à s'apercevoir, dans le monde qui pense, que la coopération de la charité s'impose pour le règlement définitif de la question sociale, si tant est que la malice humaine en permette la réalisation. Autre preuve que le gouvernement des choses d'ici-bas ne saurait être conduit uniqnement en rigueur et qu'il doit se rapporter surtout à notre bien.

Rien de plus juste assurément ; mais la nature se trouve ainsi préconisée comme le fondement du droit. A l'œuvre donc, dirons-nous, physiocrates et naturalistes ! Vous voyez bien que nous ne voulons pas traiter en ennemie la science de nos rêves. Mais au moins faudrait-il vous accorder ensemble avant de réclamer notre assentiment. Or, je ne trouve présentement que contradictions parmi vous. Sommes-nous donc condamnés à voir s'éterniser une discussion sans issue ? Il importe pourtant de bien connaître la nature humaine pour légiférer sainement. Science, histoire naturelle, c'est vous qui êtes ici la boussole ; le navire de l'état entrera fatalement dans le sillage que vos définitions lui auront tracé. Un bon pilote aussi doit multiplier les sondages pour arriver à bien connaître sa route : or, le cœur humain a des profondeurs plus mystérieuses encore que celles des mers, et ce n'est point trop, si j'ose dire, des efforts réunis de la psychologie et de l'histoire pour en relever la carte. *Hic opus, hic la-*

bor est! Il est de principe pourtant qu'en matière politique surtout, on ne saurait trop se défendre de dogmatiser à priori. Aussi bien, même à traiter de la liberté sublime idéal s'il en fut jamais, c'est sur la question de fait que nous entendons insister encore, après avoir tant bien que mal exposé nos théories.

II

Dans un temps où le naturalisme s'exaltait outre mesure, fatigué d'entendre toujours le même refrain, M. de Maistre s'écriait plaisamment : « la nature ! Mais je ne connais pas cette dame-là. » De fait, ceux qui la célébraient tellement ne la connaissaient pas mieux que lui, cette fille de leur imagination. Cela ne constituait, au demeurant, qu'une pure abstraction, qu'un mot vague dont l'élasticité se prêtait à tout, sauf pourtant à glorifier Dieu dont il usurpait follement la place.

Vous vous méprenez, dit-on, oubliant une distinction qui s'impose : la théologie n'est point la science. Soit ! Mais, à défaut d'autres principes, faudrait-il du moins convenir, au préalable, de la meilleure méthode, pour éviter bien des excursions fâcheuses dans le domaine de la fantaisie. La science, enfin, ne saurait se livrer au hasard des opinions particulières.

Eh bien ! Voici d'abord, préconisée par J. G. St-Hilaire, la méthode analytique, l'école moderne qui n'entend s'occuper que de la constitution anatomique des êtres, à l'exclusion de leurs fonctions propres et de toute finalité. Sans vouloir examiner s'il n'est point contraire à la logique où à la nature même des choses de s'abstraire ainsi absolument de la considération des causes finales, ou méconnaître les services rendus à la science par les éminents praticiens qui la patronnent, il nous sera bien permis de dire que, surtout quand il s'agit d'une nature

aussi complexe que celle de l'homme, une telle méthode nous paraît singulièrement insuffisante et bornée dans ses moyens.

Maintenant, voudrait-on, au mépris des données de la conscience et de l'observation psychologique, subordonner l'esprit à la matière, sous prétexte que les faits intellectuels ou moraux appartiennent, comme ils disent, au tissu nerveux ; sous prétexte que le cerveau secrète la pensée, comme le sentiment lui-même résulte d'un afflux de sang ? Ce serait le triomphe d'une nouvelle science que nous vantait feu Littré sous le nom de physiologie psychique ou plus brièvement de psychophysiologie. Mais hélas ! sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le maitre resta seul de son avis ; ses principaux disciples ne se firent pas faute de vilipender sa doctrine.

Avec quelle vigueur supérieure d'analyse, Stuart-Mill réfutait l'hypothèse en question ! Quand même, disait-il, il serait démontré (et dans l'état actuel cela ne l'est pas) que tout état de conscience a pour antécédent invariable quelqu'état particulier du système nerveux, et spécialement dans sa partie centrale, le cerveau, il reste incontestable qu'on ignore en quoi consistent ces états nerveux dont on parle toujours comme si on les connaissait. Au rebours des prétentions de la psychologie cérébrale, rien n'est mieux établi que l'impossibilité actuelle où nous sommes de déduire les phénomènes intellectuels ou moraux des lois physiologiques de l'organisation nerveuse. Toute connaissance réelle que nous en pouvons avoir ne peut se prendre que dans une étude directe par l'observation mentale. Il existe donc bien certainement une science de l'esprit distincte et séparée. « C'est une erreur très-grande, très grave en pratique, conclut Stuart-Mill, que le parti-pris de s'interdire les ressources de l'analyse psychologique et d'édifier la théorie de l'esprit sur les seules données de la physiolo

gie. Si imparfaite que soit la science de l'esprit, je n'hésite pas à penser et à affirmer qu'elle est beaucoup plus avancée que la partie correspondante de la physiologie, et abandonner la première pour la seconde, me semble une infraction aux véritables règles de la philosophie inductive. » Est-ce assez catégorique ? Oui certes et la pensée de notre auteur s'annonce presqu'ici comme un arrêt définitif. Je ne sache pas, en tout cas, qu'on lui ait répondu autrement que par les mille billevesées d'un dogmatisme extravagant et absolument *à priori*. Quand à la question de fait, elle n'avance guère malgré bien des tentatives faites en Allemagne, en Angleterre et en France pour ramener toute la science de l'esprit à la psychologie cérébrale. On en est encore sur ce point, assure un éminent critique, aux espérances illimitées en faveur de la nouvelle science, aux dédains injustifiés et aux épigrammes vieillies, aux assertions sans preuve et aux programmes infaillibles. On ne sort pas de là.

Combien jugerons-nous plus sérieuses l'école d'Aristote et de Cuvier et la méthode synthétique qu'elle patronne ! Il parait juste en effet que l'histoire naturelle reste ce qu'annonce son titre, c'est-à-dire une étude de mœurs ou de caractères. L'immutabilité de l'espèce une fois admise en principe, cette unité doit se réfléter dans l'histoire au point d'en faire, au sujet de l'homme du moins, la première des sciences morales. Nous avons dit quel admirable parti M. de Quatrefages a su en tirer pour la glorification de notre espèce. Il faut ajouter que, sous le nom de *moralité*, ne se trouve pas désignée simplement une faculté isolée, mais bien plutôt un admirable faisceau de facultés, sorte de trinité indissolublement unie dans les liens d'une même nature. L'idée morale sans doute suppose bien la connaissance des êtres substantiels soit dans le sujet qui opère, soit dans la personnalité judiciaire dont elle relève, soit dans le monde à

venir qui en offrira la sanction. Qui ne connait, pour l'avoir admirée, la magnifique évolution de Kant se retournant contre lui-même, au milieu de son œuvre dévastatrice, pour reconstruire, sur la seule base de la notion du devoir, l'édifice entier de la métaphysique et de la théologie naturelle ? Telle est bien aussi la logique des choses. S'il n'y a jamais eu de peuple sans religion, on n'en trouverait pas non plus qui se soit formé en corps de nation sans recours à l'idée morale. L'histoire atteste la manifestation parallèle et simultanée de ces deux éléments nécessaires de la vie sociale, la moralité et la religiosité, selon la dénomination adoptée par notre éminent naturaliste.

Quant à la liberté, que de luttes, que de combats n'a-t-on pas livrés dans le cours des siècles pour la défendre ou la propager ! C'est au bruit du canon, c'est par le fracas des batailles qu'elle annonce sa présence sur la scène du monde. Son nom, pourrions-nous dire avec le poète, « son nom, il est écrit en sanglants caractères, » d'une extrémité à l'autre du monde habité. Si le sentiment ne peut que déplorer un tel état de choses, le génie de la science, au contraire, n'en embouche que mieux la trompette pour chanter la gloire de cette grande divinité que l'on peut aimer ainsi jusqu'à vouloir mourir pour elle. La tyrannie est un état violent contre lequel la nature humaine a toujours protesté par honneur à la fois et par devoir. Le fait est indéniable tout autant que l'exagération manifeste de nos prétentions libérales. Dans quelles limites devraient-elles raisonnablement se renfermer ? C'est ce qui nous reste à dire, tout en demeurant fidèle à notre système de sage positivisme.

Quid est homo, qu'est-ce que l'homme ?

A cette question, si largement posée, M. Taine s'empresse de répondre avec une rondeur superbe : L'homme est un animal furieux, sauf quelques minutes singulières.

Soit ! Mais le malheureux ne se doute guère qu'il nous suffise de ces quelques minutes singulières pour reconstituer le *sujet* moral. Si la bête ne se montre que trop dans l'homme, nous y trouverons bien aussi *l'autre* , selon la spirituelle expression de Xavier de Maistre. Nous voilà ramenés à l'*homo duplex* des moralistes et à la considération de cette division intestine qui bouleverse notre conscience. Pourquoi cette lutte ? Doit-on supposer qu'elle n'aura point d'issue ? D'aucuns trouveraient que cela est contradictoire. Qu'on nous dise donc lequel des deux éléments en concurrence doit absorber l'autre dans sa victoire. Car si, de par vous, l'homme doit en arriver à s'affranchir de la loi de l'esprit, ç'en sera fait, dès lors, de notre personnalité morale, et les chefs des peuples, ne trouvant plus autour d'eux qu'un troupeau, n'auront plus aussi à le conduire qu'à la manière des fauves, selon le système préconisé par Hobbes, soit par l'emploi raisonné de la force brutale.

A ce désolant pessimisme faudrait-il opposer les ambitieuses prétentions de l'école évolutionniste ou panthéiste, comme l'on voudra, ces deux termes rentrant l'un dans l'autre ? Disons-le hautement , il n'en résulte guère qu'un optimisme menteur. Rien de plus séduisant , certes, que la doctrine du progrès indéfini. Mais, tout bien considéré, il appert qu'elle ne nous sauve de la *coaction* que pour nous mettre sous le joug de la *nécessité*, nécessité d'autant plus inéluctable qu'on la dit essentielle au monde.

Erreur plus perfide encore ! Le Panthéisme s'absorbe trop souvent dans l'idéal au point de ne plus compter avec la réalité physique. C'est le triomphe de la logique, et je reste saisi d'admiration pour les tours de haute voltige intellectuelle exécutés par l'école d'Hégel. Mais tous n'ont point la fermeté d'esprit de ces messieurs. En général, le rêve est chose malsaine où s'engendre le

désespoir. On comprend dès lors la fureur du socialiste qui, des hauteurs vertigineuses de l'idéal, se trouve rejeté au milieu des platitudes de la vie. Il a rêvé une égalité chimérique, irréalisable au moins ici-bas, des richesses infinies, un océan de délices où sa liberté semblait devoir évoluer sans fin ; le tout en bonne logique, car les aspirations de l'âme humaine ont bien cette portée. Maintenant aux prises avec des contradictions infinies, le voilà cruellement désenchanté! Ce désespoir pourtant pouvait être évité si le pauvre malheureux eut su conserver la foi de ses pères. Celle-ci lui eut donné tout au moins le mot de l'énigme qui le tourmente. L'actualité des choses est trop misérable pour qu'elle puisse constituer, sous un Dieu juste et bon, notre dernière fin. Le bon sens des peuples ne s'y est point trompé. L'histoire prouve, dit encore M. Quatrefages, qu'il n'a jamais existé sur la terre de peuple si arriéré qui n'ait eu quelque notion de cette vie future qu'implique l'idée morale. Avec la certitude de pouvoir y arriver un jour tout s'explique; la patience et la résignation deviennent faciles; bien des désordres sont évités. L'Espérance, quoiqu'on en dise, est bien naturelle au cœur de l'homme. Si le stoïcisme a pu produire de grandes vertus, c'est par une exception qui ne saurait se généraliser. Mais cela ne fait pas le compte de nos docteurs. Ils continueront de professer, selon Renan, que la suprême grandeur consiste à se passer d'espérance, dans le même moment où, par la plus étrange des contradictions, ils découvrent à nos yeux le domaine enchanté de l'idéalisme.

Optimisme, pessimisme! Etant donnée notre condition présente, gardons-nous de ces deux extrêmes : *Latet anguis in herbâ !*

Autre système non moins équivoque, quoiqu'il prétende pourtant terminer la question et définir toutes choses. C'est, par dérision sans doute qu'on le nomme le li-

béralisme ! Voici ses moyens : Envisagé dans sa personnalité morale, l'homme, semblerait-il, n'est ni ange ni démon, mais je ne sais quel composé hydride de l'un et de l'autre. Le bien et le mal se disputant à titre égal ses préférences, elles ne doivent relever que de sa seule fantaisie et c'est en quoi surtout consiste sa liberté. Un tel boniment rappelle à s'y méprendre le principe de l'identité des contraires si cher à Hégel et l'indifférentisme absolu qui s'ensuit inévitablement. Or l'indifférence absolue ne peut se réaliser en nous que sous la forme de l'imbécilité ou de l'idiotisme. Le bon sens réclame en effet que notre volonté soit orientée au moins quant à sa fin dernière, sauf à rester libre dans le choix des moyens. L'acte de la vision suppose bien la lumière, en sommes-nous moins les maîtres à notre gré d'ouvrir et de fermer les yeux. Ainsi la volonté peut résister à l'attrait du bien qui n'en reste pas moins son objet propre, la force qui l'actionne, ou, pour parler plus exactement, le mobile qui la détermine, sa raison d'être.

Mais non, reprend ici Schelling, faisant écho au Méphistophélès de Gœthe, le bien ne nous paraît être en soi rien autre chose qu'un coëfficient d'inertie. La simplicité, la régularité qu'il nous prêche, le repos qu'il annonce, l'équilibre parfait, l'immutabilité qui le constituent, tout cela c'est la mort pour une existence qui n'entend point se *momifier* avant l'heure. *Vita in motu :* la vie sans le mouvement, pure logomachie ! Or le mal est le principe actif par excellence qui peut seul répandre un peu de variété dans l'existence et rompre la monotonie des choses. Il nous excite, nous anime et dilate à l'infini toutes les puissances de notre âme. Le mal c'est la vie, comme la contradiction est le signe de la vérité.

Oh ! mais on ne s'exprimerait pas autrement s'il s'agissait de tenir une gageure contre le bon sens. Prenez le contrepied de ces paroles, et vous aurez la vérité Il est de

fait que le mal n'a point d'*être* par lui-même; on ne le conçoit bien que comme une privation, une gêne, une souffrance, une contradiction douloureuse à la nature. Et vous appelleriez cela l'affranchissement, la délivrance? En vérité c'est à ne plus s'entendre si vous détournez ainsi les mots de leur signification naturelle.

Sans doute, bien souvent (je le dis à notre honneur) la souffrance physique ne sert qu'à mettre en relief la vigueur de nos sentiments, l'énergie de notre courage; *impavidum ferient ruinæ*. Mais de l'aveu de tous les moralistes, le mal moral au contraire débilite notre volonté, au point de nous rendre trop souvent hélas! presqu'incapables d'amendement. Il reste donc que la pratique de la vertu (*vir-tus*) exerce et développe notre caractère, notre virilité s'entend, selon la force du mot.

Aussi, comme on demandait un jour à Épictète, qu'est-ce que la liberté, il répondit sans hésiter: la liberté, c'est la vertu. Peut-être entendait-il la chose au sens des stoïciens? Mais alors cela nous cache un sophisme, que, chemin faisant, nous devons réfuter. Tout comme le quiétisme, le Portique préconisait l'absolu désintéressement de la vertu sans s'apercevoir qu'il l'exténuait ainsi et la discréditait à tout jamais en la réduisant de fait à une pure abstraction. Suprême ironie! Vertu, tu n'es qu'un mot, s'écriait dans son désespoir le vieux Caton d'Utique. Or la nature a horreur du vide et de l'indéfini, comme aussi l'*impératif catégorique* de Kant ne lui va guère. La conscience nous révèle, en effet, dans la liberté tout autre chose qu'une faculté purement passive, que l'instinct, si supérieur soit-il. Nous l'avons dit plus haut: le développement de la moralité suppose chez l'homme la connaissance des êtres substantiels et ne se soutient que par elle.

Qu'on exalte, du reste, tant qu'on voudra la spontanéité et l'ampleur de l'intelligence humaine, on ne prouvera jamais qu'elle ait pu s'élever par ses propres forces jus-

qu'à la notion de la liberté et de l'infini qu'elle évoque. Dieu seul, dirons-nous avec Descartes, pouvait ainsi réfléchir en nous son image et attester son existence. S'il existe, il est vrai, nous devrons forcément compter avec lui, et admettre que les *droits de l'homme* sont corrélatifs des droits de sa majesté suprême. Rassurons-nous toutefois ! Cette subordination n'a rien d'humiliant. Dieu ne peut que vouloir respecter en nous ce qui est aussi pour lui le bien suprême. Si le mot de providence répugne, disons que les attributs de la Divinité sont la garantie nécessaire des nôtres. Dieu supprimé (et l'on prouve en Théodicée qu'il suffit pour cela de la moindre atteinte à la souveraineté de son indépendance), le monde devient alors la proie de l'*indéterminé* et de l'aveugle fatalité qui s'ensuit rigoureusement.

A de telles hauteurs, sans doute, l'intelligence humaine vacille, et l'on sait aussi que notre siècle se pique de positivisme. Eh bien ! je ne trouve pas qu'en matière politique, il témoigne plus de sagesse. Ce que l'on prétend aujourd'hui, c'est d'être gouverné le moins possible ; l'idéal même serait pour plusieurs de ne pas être gouverné du tout. Nous savons bien pourtant quels malheurs l'anarchie traîne après elle. L'autorité et la liberté ne sont certes pas choses absolument inconciliables ; seulement, ce n'est pas sur la terre que doit se nouer la légitimité de leur union. L'intérêt, a-t-on dit, est ce qui divise le plus. Or, notre siècle ne semble point se préoccuper d'autre chose. Il a même élevé ce pauvre souci à la hauteur d'une science. L'*économie politique*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, semblerait même, à certains moments, vouloir se substituer à la Religion et à la Morale. Nous ne prétendons certes pas qu'il faille négliger le soin de nos intérêts matériels. Cela, cependant, ne constitue, aux yeux du sage, qu'une partie de la justice, et encore la plus infime de toutes. La religion sera toujours pour lui la clé de

voûte de l'ordre social, tout autant que l'idée de Dieu domine la métaphysique qui en découle comme de sa source.

Aiusi, et dans ce sens seulement, se vérifie l'aphorisme précité d'Epictète, que Montesquieu n'a pas dédaigné de traduire à sa manière, et qu'il nous plait de répéter enfin comme résumé et conclusion de cet écrit : « La Liberté, c'est la Vertu ! »

M. COUDER.

Alzon, ce 10 août 1894.

CROQUIS MÉRIDIONAUX

SOUVENIRS DE CAMPRODON EN CATALOGNE

Par quels chemins le touriste peut-il de France arriver à Camprodon-de-Catalogne ?... N'ayant jamais su un traitre mot de géographie, et parvenu à l'âge où l'homme peut se croire dispensé d'étudier, souffrez que je ne réponde pas à cette question insidieuse. Quant à moi, je ne connais qu'une seule et unique voie, celle qui sortant de *Prats-de-Mollo* par la porte d'Espagne, s'en va, un peu comme il lui plait — mais non à travers les plus plaisantes contrées — atteindre la frontière d'Espagne et enfin, enfin, la charmante petite cité de Camprodon-la-« plaine ronde », ainsi exactement et pittoresquement dénommée pour la configuration du site.

Nous prétendons assister à la fête patronale dudit Camprodon, laquelle se célèbre parmi les journées ensoleillées du flamboyant juillet. Donc il faut rigoureusement partir dès les premiers sourires de l'aube, pour arriver au sommet des montagnes avant les insupportables ardeurs.

Voici les ondes du *Tech*, souvent redoutables, maintenant calmes et trompeuses, qui, dans leur glauque et verdâtre limpidité, semblent sommeiller en leur gouffre du pont d'Espagne, sous le naïf et bienveillant regard des granits et des arbres amoureusement penchés sur elles comme pour leur murmurer je ne sais quoi dans je

ne sais quel langage : car si les choses ont leurs larmes, a dit le poète, qui sait si elles n'ont pas aussi leur façon de s'entendre ?... Des femmes qui, emplissant à la fontaine granitique leurs urnes d'airain, jacassent bien plus bruyamment que les choses ; puis un moulin bavard, caché mais non endormi dans la pénombre vaporeuse des bords de la rivière ; puis deux ou trois autres *villas*, somnolentes sur la route poudreuse ; puis un second torrent et un second moulin, et nous voici au pied de la formidable montée de « Saint-Antoine. »

Proverbialement secourables aux voyageurs qui descendent, les saints ne négligent pas ceux qui gravissent les pentes ardues. Et puis nous soufflons quelques instants à deux pas de l'humble métairie qui s'élève à mi-côte. Encore dix ou quinze minutes de marche en diagonale sur cette croupe harmonieuse, et nous nous retournons pour contempler le gracieux aspect de l'antique cité de *Fortia de Pratis* — la « citadelle des prairies» blanche et coquette entre ses minces remparts; précédée et suivie de faubourgs aux allures capricieuses ; protégée militairement par le petit mais très crâne fort *La Garde*, religieusement par sa vieille église tout en haut des maisons, par le vénérable clocher ouvrant au soleil ses baies mélancoliques, comme un vieillard qui tristement salue une journée nouvelle.........

La ville a disparu, les métairies, joyeusement éparpillées sur les pentes rapides et dans les ombreux vallons, elles aussi disparaissent : nous voici dans un haut et vaste désert. Comment le bien décrire ?... des montagnes, et encore des montagnes ; du soleil, et encore du soleil. Parmi nous régnait ce silence qui convient aux lourdes fatigues comme aux grandes douleurs. Mais nous nous rappelâmes à propos que, dans des jours déjà lointains, autrement terribles et laborieux avaient été ces chemins qui ne sont pas des chemins ; car en ces lieux

impraticables des braves français avaient traîné la grosse artillerie du maréchal de Noailles allant bombarder la ville de Camprodon...

Sans rancune, la gracieuse cité nous accueillait par la plus harmonieuse sonnerie d'un splendide orchestre aérien. Nous arrivions au moment psychologique, la foule s'acheminait vers l'église, l'autel allumait ses flammes, l'orgue essayait sa grave mélodie. Vaste, nue, sombre et presque froide, la divine habitation nous reposa immédiatement des furieuses exagérations du soleil. Très caractéristique, très espagnole, la procession avant le solennel office. Un splendide appariteur, rutilant dans sa robe empourprée, ouvrait la marche, sa droite armée d'une opulente masse d'argent ; ensuite venait la marguillerie au complet ; le clergé apparaissait nombreux, très digne et très noble dans la magnificence des chapes et tuniques rouge et or ; enfin, un vaste flambeau à la main, l'épée au côté, la poitrine traversée d'une large écharpe sanglante, le premier magistrat de la cité s'avançait magnifique, dans toute la fierté de sa foi catholique et de son patriotique orgueil.

Accoutumés aux sautillantes et folichonnes fantaisies musicales de nos voisins d'Espagne, nous nous attendions à une messe mouvementée et tapageuse, surtout sachant que les exécutants n'étaient autres que les *juglars* ou ménétriers des danses publiques. Heureuse déception ! ces primitifs mais dévôts artistes chantèrent et jouèrent un office suggestif par ses accords, plutôt doux et légèrement rêveurs, qui nous rappelèrent que, si l'Ibérie est le pays classique des castagnettes et des *séguidilles*, c'est en même temps vers son ciel que, dans l'ombre des balcons embaumés de jasmins, la guitare nocturne exhale ses harmonieux soupirs.

La messe, dans sa glorieuse simplicité, fut rudement expédiée par le célébrant et ses diacres. La prédication

même n'engendra pas l'ennui. L'orateur sacré nous plut par son physique admirable de noblesse : avec sa pâleur mate, sa noire et drue chevelure pareille à celle d'un soldat, l'élégante simplicité de son costume sacerdotal, son accent mâle et quasi militaire, le vicaire de Camprodon nous empoigna immédiatement. Surtout, nous admirâmes son apostrophe finale au vénéré patron Palladius, représenté sur l'autel par sa relique enchâssée dans un superbe buste d'argent massif : ainsi vigoureusement interpellé, énergiquement et saintement tutoyé par l'orateur dans sa large et poétique harangue catalane, le vénéré protecteur de Camprodon ne pouvait manquer d'étendre sur sa ville fidèle et dévote un long regard d'amour et de souvenir...

La cérémonie, ai-je dit, fut courte... à notre grande satisfaction physique : car sous cette voûte, sévère autant que pieuse, aucune chaise, aucun siège n'offrait secours à l'humaine infirmité, en dehors de la dure planche de chêne qui courait le long des âpres murs de granit. Hommes, femmes, aristocratiques *senoras* ou paysanne à l'allure déterminée, chacun trouve sur ses talons un fauteuil primitif, que nous autres barbares nous garderions bien d'y chercher, sous peine de rire aux éclats de notre disgrâcieuse posture... Et avec quelle dévotion, à l'élévation sainte, tout ce monde prosterné se frappe la poitrine en murmurant l'acte de repentir et d'amour : comme un mystique et émouvant tonnerre dans l'église étonnée !...

Mais la voix quelque peu nasillarde du diacre a chanté l'*Ite Missa est ;* balancé par un délicieux et microscopique thuriféraire en dalmatique vermeille, l'encensoir a exhalé sa dernière bouffée aromatique ; l'orgue a lancé dans l'espace un suprême, mais triomphant soupir ; lentement, sans bruit, — quel prodige en pays méridional ! — la foule s'accumule vers la porte grande ouverte sur la place

inondée de soleil. Notre physionomie exotique nous valait un incontestable succès de curiosité ; mais peu nous importaient les regards naïvement investigateurs de la multitude, occupés que nous étions de contempler cette foule si intéressante par nous. Dispensez-moi de vous décrire le cérémonieux gentilhomme , de noir tout habillé, et qui aujourd'hui ajoute à la gravité de sa toilette le solennel et élégant manteau tenant à peine sur les épaules ; non plus le paysan à la figure dévorée par le soleil , à la jambe nerveuse, tout à son aise dans les amples extrémités d'un pantalon collant sur la hanche ; les indéfinissables aïeules des champs, splendides à force de laideur que rien ne pourrait traduire ; ni les dames de l'aristocratie , radieuses sous la mantille qu'elles ont eu grand tort de quitter, — si vraiment elles l'ont sacrifiée aux impossibles coiffures actuelles ; ce qui immédiatement et irrévocablement captiva le regard de nos yeux et de notre âme, ce fut l'idéale beauté des fillettes de la campagne , venues à la fête, sur la tutelle de leurs mères-grand. Dans leur toilette , d'une gracieuse simplicité , chaussées de légères espadrilles aux interminables attaches rouges , coiffées de ce capulet de laine blanc, qui couvre le front de Bernadette , dans les suaves représentations du mystère de Lourdes, ces enfants de huit à douze ans nous offraient un type que les plus nomades d'entre nous ne se rappelaient pas avoir rencontré dans leurs pérégrinations lointaines. Par une anomalie bizarre, sous ce ciel de feu, la plupart étaient des blondes à l'œil céleste , et ce jeune regard, longuement et naïvement fixé sur nous, au milieu de ce décor primitif, dans l'encadrement de la haute et noire porte et des murs géants, parmi l'assourdissante symphonie des cloches innombrables, nous transportait dans les régions où l'on ne rêve que splendeur virginale et inviolable beauté du cœur. « N'allez pas croire , s'exclama gravement un poète, que ce sont là les vulgaires

Ninas de la campagne voisine ; non, ce sont les anges gardiens des villages et des métairies qui, sous cette forme mystérieuse non moins que visible, ont voulu, dans sa noble basilique, venir saluer, en sa solennité, le grand pontife Monsieur saint Palladius ! » Il va sans dire que nous le laissâmes dans cette surprasensible illusion.

..... Mais ne serions-nous pas victimes d'une erreur d'acoustique ?... Non, non, c'est bien la *Marseillaise* qui retentit dans la rue large, vibrante de peuple et de soleil ; oui, la *Marseillaise*, vigoureusement attaquée par les cuivres triomphants, à l'honneur et gloire de « MM. de France, » qui foulent aujourd'hui le sol de la Catalogne. Notre infatigable promenade par les rues et places de Camprodon fut un perpétuel et bruyant triomphe : les seuls presque à garder, au milieu de ce tapage formidable, la hautaine gravité espagnole, c'étaient les nombreux ecclésiastiques que nous rencontrions, méthodiques et compassés sous leur manteau incommensurable et sous leur bien connue coiffure d'opéra comique.

Cependant les plus belles journées arrivent à leur déclin. Brisés et assourdis nous allâmes un peu nous remettre de nos émotions avant le repas du soir qui, inexorable, nous attendait en grande cérémonie par une longue et calme visite à un vénérable curé retraité pour qui nous avions une lettre. Impossible de résister au plaisir de vous décrire cette fin de journée. La maison, antique, vaste, fraîche, semblait prédestinée à abriter une vieillesse sacerdotale ; au milieu d'une large et haute salle pavée en granit, le patriarche faisait honneur à un confortable dîner, gravement attentif pour deux commensaux fidèles, le chien et le chat, unis à ses pieds dans une commune attente. En un coin obscur, l'humble domestique, figure douce et émaciée, physionomie d'un autre monde, distraitement mangeait à peine, rêvant d'une autre nourriture....

A travers la longue obscurité du corridor spacieux qui coupait la maison, l'œil distinguait vaguement une prairie baignée des derniers et languissants rayons, et quelques vaches tondant méthodiquement l'herbe haute, et un vieillard à l'interminable *barratine* rouge, mollement couché sur le frais tapis... En ce moment où la conversation, comme par instinct, allait mourir, une cloche lointaine. celle d'une chapelle perdue dans les profondeurs de la campagne, sonna quelques coups largement espacés : c'était la voix de ce beau jour expirant, la voix de nos impressions diverses et toutes harmonieuses, la voix de nos rêves, de nos espérances, de nos émotions... et aussi de nos souvenirs, car, du matin au soir, que de passé déjà !............

L'aurore, demain, nous trouva sur pieds, car il fallait rentrer à Prats-de-Mollo avant midi. Quelques hôtes sympathiques nous accompagnèrent jusqu'à la fontaine « des adieux » :

« De Dieu c'est l'ordre suprême,
« Il faut à tout ce qu'on aime
« Dire adieu !
« Et pour un cœur sur la terre
« Est-il douleur plus amère
« Qu'un adieu ?...

Il me sembla que l'onde plaintive s'unissait à moi pour redire la mélancolique poésie d'Alfred Tonnellé. .

Mais il n'était plus question de mélancolie, le soir, sous les frais ombrages du jardin de M. de la Trinxerya, au pied du rempart de *Fortia de Pratis*, à deux pas du Tech qui gronde éternellement parmi ses granits et ses saules contemplatifs. Tandis que les premières étoiles palpitaient là-haut, tandis que les deux cloches jumelles perchées dans la tour grisâtre chantaient leur inexprimable duo qui glorifie tant de fêtes et berce tant de dou-

leurs, tandis que les deux tambours de la garnison remplissaient la ville du rythme solennel de la retraite, les Français retour Camprodon faisaient parler, sinon la poudre, au moins le champagne en l'honneur d'un Camprodonien arrivé avec eux... Un brinde colossal termina la fête, à une heure quasiment indue : brinde composite et singulièrement fantaisiste, où pacifiquement trouvèrent place et l'artillerie du maréchal de Noailles et les défenseurs de l'Espagne; et les graves ménétriers de la danse et le noble prédicateur de la messe; et les virginales figures admirées à la porte de l'église granitique, et la physionomie hiératique, imposante, quelque peu terrifiante même, du protecteur immortel des monts et de la ville de Camprodon en Catalogne, le glorieux évêque M. Saint-Palladius !...

Alphonse HENRY.

CAUSERIE LITTÉRAIRE SUR LA POESIE

La poésie n'est que l'aspiration humaine vers une beauté supérieure, ou plutôt n'est que la recherche excessive du beau idéal. C'est là la théorie de Platon. Pour le philosophe grec, le principe de la poésie réside dans l'inspiration, et l'inspiration naît de la contemplation de la beauté absolue. Ces prémisses établies, si la poésie veut rester fidèle à son origine, elle ne peut avoir d'autre objet, d'autre but que l'imitation du beau.

Mais la beauté ne saurait être qu'un attribut, que la forme éclatante sous laquelle se manifeste une puissance qui n'est pas la beauté elle-même. Cette puissance porte un nom, la *vérité*. Hors de la vérité, il n'y a point de beauté ; tout ce qui s'éloigne du vrai est erreur ou mensonge. Il est également un autre attribut essentiel de cette vérité, qui s'appelle la justice. Il semble, en effet, assez difficile de concevoir l'une en dehors de l'autre. Maintenant si, forçant la justice à quitter son trône de l'idéal absolu pour descendre sur la terre, nous l'étudions dans sa nouvelle manifestation, nous constaterons que la morale n'est autre que la justice appliquée aux nécessités de la vie.

Ainsi donc, en admettant que la poésie ait pour but unique la recherche du beau, nous devrions en conclure que le résultat de cette recherche sera la connaissance de la vérité et de la justice, ces deux sœurs inséparables.

Il n'y a pas incompatibilité entre la poésie, la morale ou la justice. Quoi ! la poésie n'est-elle pas ce que les hom-

mes ont regardé de tout temps comme une des plus nobles applications de l'intelligence, ce langage des dieux, ce reflet d'en haut, à côté de la vérité et de la morale ? Mais à còté de la vérité, il y a l'erreur et le mensonge ; à côté de la justice, cette morale éternelle, il y a le vice et le crime. N'est-ce pas placer la beauté pure en trop mauvaise compagnie ? N'a-t-on pas lieu de craindre qu'un pareil entourage n'éclabousse jusqu'à des formes immaculées ?

Platon, en donnant l'imitation du beau pour objet de la poésie, nous indique par quels moyens nous pouvons atteindre à cet objet. Ces moyens sont au nombre de deux : le *juste* et le *vrai*. Voilà ce qui complète la doctrine et lui donne sa moralité, quoique, suivant nous, ce soit un tort de séparer les idées de beauté, de justice et de vérité, idées connexes et qui semblent s'impliquer mutuellement.

La poésie qui n'a pas la vérité pour but aura l'erreur et le mensonge pour domaine. Nous ne croyons guère qu'il y ait des sujets spécialement poétiques et d'autres antipoétiques. Le génie, comme la lumière, illumine tout ce qu'il apprécie. Racine n'est-il pas poète, lorsqu'il met dans la bouche de Phèdre les accents si dramatiques d'une passion condamnable ? Corneille est-il moins grand, moins poète, si vous préférez, parce que Polyeucte expose en sublimes accents une conviction forte et raisonnée ? Y aurait-il par hasard un poète plus admirable que Dante, promenant sa justice vengeresse sur les hommes et les partis de son époque, s'occupant de religion, de politique et de morale ?

L'inspiration ne peut que perdre à tenter un idéal impossible et en dehors de la vie. Il est fort à craindre que, semblable à Icare, elle ne retombe brisée sur la terre, pour avoir voulu s'élever à des hauteurs où nos ailes de cire ne nous porteront jamais. Avant tout, il faut voir juste et

ne pas imiter l'illusion des enfants qui cherchent à prendre la lune ; au lieu de tendre leurs petits bras impuissants vers l'astre brillant, ne feraient-ils pas mieux de les serrer autour du cou de leur mère ? Un sourire , un baiser les récompenseraient de ce retour à la vérité et leur apprendraient peut-être que le bonheur et la beauté ne sont ni si loin, ni si haut.

Ainsi donc, il ne fant pas abandonner la proie pour l'ombre et confondre l'effet avec la cause. Le beau n'est pas le but de l'art dont il en est le résultat le plus précieux et comme la sanction dernière ! En le poursuivant seul, à l'exclusion de ce qu'il représente, on risque d'oublier le fond pour la forme,d'ôter à la poésie son âme pour lui laisser des lignes plus ou moins pures, mais dépourvues de sens.

Laissons aux poètes du jour et aux touristes élégiaques les déclamations pompeuses et les phrases sentimentales. N'allons pas nous livrer à de molles rêveries sur les aspérités d'un rocher nu, ne nous piquons pas d'aller le front découvert braver la tempête dans le seul but de livrer nos longs cheveux aux vents, comme les faiseurs de romances ; j'avoue même à ma honte que je n'ai jamais eu la pensée d'aller acheter chez Juvenel mon complet du dimanche, mais pour n'être pas bruyants et tapageurs, mes sentiments n'en sont pas moins vifs et j'ai une haute estime pour le bon sens d'Alphonse Karr, qui préférait les bosquets de Nice au macadam et à l'asphalte des boulevards ; aussi m'empresserais-je de suivre son exemple, si j'avais *l'aurea mediocritas* dont parle le poète.

En attendant qu'il plaise au ciel de me l'envoyer, j'essaye de me faire illusion par tous les moyens. Malheureusement au lieu du tableau que je cherche, je trouve le plus souvent une caricature. Malheureusement aussi le public accepte avec une intrépide bonhommie ces

mœurs de fantaisie qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de quelques écrivains.

Il y a mille preuves de cette crédule naïveté. Et j'aime autant les vrais poètes que je déteste les songe-creux et les rêveurs maniérés qui s'exaltent à froid. Que nous manque-t-il donc ? Il nous faut une sûreté de jugement qui domine nos impressions et ne nous laisse jamais égarer. Il faut du sentiment, mais sans cesser d'être simple et naturel, parfois mélancolique, mais cette mélancolie ne doit avoir rien de commun avec la sensiblerie de certains rimeurs qui semblent mettre des larmes dans leur plume au lieu d'encre et qui croient se rendre intéressants en prenant des attitudes de saule-pleureur. Elle se traduit presque toujours par quelques mots frappants de vérité et qui réveillent des sentiments que le lecteur a lui-même éprouvés.

Qui de nous n'a jamais été poursuivi, dans un moment de découragement, par l'idée de la brièveté de la vie et n'a connu ce supplice terrible, le plus grand qui puisse tourmenter un esprit malade ? Qui de nous ne s'est laissé aller, au moins pendant quelques heures, à ce courant de tristesse et de regrets qui mène à la nostalgie ?

Du reste, le plus souvent la mélancolie du poète ne résulte pas de ses souffrances personnelles. Elle a pour origine les impressions pénibles que lui apporte tout ce qui l'entoure.

De plus, on dit aussi que les poètes français n'ont pas d'imagination. Cette vibration qui se prolonge dans un souvenir douloureux est justement inconnue à la plupart d'entr'eux. Si leurs sensations sont vives, chacun sait aussi qu'elles ne durent pas. Chez nous, les gens qui ont souffert éprouvent une sorte d'irritation, quand ils entendent le récit de leurs souffrances. Ils les jugent différemment, suivant le temps ; ils disent qu'après tout, c'était peu de chose. Ils tiennent peu, sans doute, et je les en

félicite, aux suffrages des lecteurs qui ne les comprennent pas, mais ces lecteurs sont moins nombreux, j'aime à le croire. Nous savons encore nous plaire aux œuvres sérieuses. Nous accueillons avec empressement toute noble pensée, toute parole généreuse, toute voix qui s'élève en faveur des méconnus et des délaissés.

En résumé, le devoir du poète, a dit quelqu'un, c'est de mettre sous les yeux des hommes, c'est de leur faire aimer, comme parfaitement belles, les vérités *dont la lumière éclaire tout homme venant au monde*, c'est de fortifier l'âme par l'amour et la contemplation du beau, qui fait croître ses ailes, comme l'a dit Platon, pour la porter sur les hauteurs, vers ce qui est divin ; telle est et doit être la mission de la poésie, et c'est ce qui doit être compris par tous les poètes.

MONTEILS-NOUGARÈDE.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Imp Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

LA NOBLESSE DE LANGUEDOC

C'est une étrange manie dans un grand nombre de familles assurément fort respectables de Languedoc et d'ailleurs de renier le nom de leurs devanciers pour s'affubler d'un titre et d'un nom d'emprunt qui n'avait jamais été porté par aucun d'eux. Outre qu'il y a fort peu de mérite et certes fort peu de piété à renier ainsi le nom de ses ascendants, c'est qu'ensuite dans notre système social, on reste exposé à toute espèce de contrôles fort peu charitables souvent et toujours empreints d'un ridicule ineffaçable.

Cette caste nouvelle n'est point celle que les gentilshommes de cour appelaient dédaigneusement autrefois la petite noblesse ; elle n'est donc pas non plus la source de ces braves gentillâtres-verriers que Louis XIV estimait particulièrement et auxquels il se plaisait d'accorder des privilèges nombreux ? Non, mais elle est honnêtement sortie des rangs de cette forte bourgeoisie méridionale qui si longtemps rivalisa la noblesse et qui pourrait s'appeler noblesse ingénue ; elle possède, il faut bien le dire, des pignons, des châteaux, des terres, des maisons, des colombiers, des tours, des majorats. Elle a des laquais, des livrées, des professeurs de bel air, des flatteurs, des courtisans, des pages peut-être ; elle est en général bien rentée. On la trouve dans la magistrature, à la cour, au palais, dans les administrations hautes et basses, dans les salons, dans les académies, dans le journalisme, par-

tout. C'est, en un mot, une véritable invasion, un flux orgueilleux de prétentions et de titres bien plus justiciables de l'opinion et du ridicule que les 325 arrêts de la Cour chargée jadis de discerner l'or pur d'un vulgaire alliage. L'esprit, la probité, la fortune, on le voit, peuvent bien quelquefois s'associer avec la sottise devant l'obligeance et la facilité de nos mœurs ; on s'imagine grandir encore aux yeux du monde et de la foule en usurpant une qualité qui ne fut point celle de notre père, en effaçant son nom pour prendre celui d'une terre, ou même d'un village, afin de nous faire accroire issu d'une tige nobiliaire. Aussi, pour recueillir ces titres et ces nouveaux blasons frelatés, faudrait-il un nouveau d'Hozier pour en illuminer un moderne armorial.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Et cette maladie sociale n'est pas seulement de nos jours. Au temps où la noblesse avait des privilèges, où d'être noble servait à quelque chose, il y eut aussi de nombreuses usurpations ; c'était plus sérieux. Il y eut donc alors plus d'un arrêt rendu contre ces plagiaires d'un nouveau genre, et entre autres un arrêt du 22 mars 1666, publié par Claude Basin, chevalier, seigneur de Besons, intendant du Languedoc. C'était ce même Basin, de l'Académie française, qui eut l'honneur d'avoir Boileau pour panégyriste et pour successeur, en 1684. Avant lui, le fameux ministre Colbert avait, dans plus d'une occasion, recherché tous ceux qui se paraient d'un faux titre, et leur avait infligé des amendes ; c'était convenable et juste. On le voit, la province de Languedoc se ressentit en tous temps de l'influence de la Garonne.

Mais, aujourd'hui, quels privilèges donne la noblesse ? Quels avantages, en dehors du respect de soi-même et de la famille, donne-t-elle à ceux qui en sont issus ? Certes, je suis de ceux qui disent et pensent à la façon de Boileau :

La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère,
Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme, issu d'un sang fécond en demi-dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.

Mais, depuis qu'un nouveau système, qu'un nouveau droit public a fait tous les Français égaux, nous ne savons mieux apprécier leur différence que par le mérite personnel, les services rendus au pays, la science et la probité. Ne trouve-t-on pas aujourd'hui plus que jamais toutes les qualités brillantes qui distinguent l'homme dans la société, dans cette partie de la nation qu'on appelait dédaigneusement, autrefois, le Tiers-État ? Pour nous servir de l'expression célèbre de l'abbé Sièyès, le Tiers-État est tout aujourd'hui ; il possède la fortune, l'éclat, les talents ; par d'intelligentes alliances, par des titres, il se confond souvent même avec la noblesse ; il domine la tribune, la chaire, le barreau, la magistrature, la science, les académies, l'armée, la marine ; il occupe les premiers rangs de la Société ; il est partout, il est tout ; il règne. Ses rangs immenses sont ouverts à tout le monde, mais pour y briller, pour y prendre un rang convenable, pour obtenir ces distinctions qui séduisent toujours l'homme d'une nature privilégiée ; il faut le travail, l'étude, la persistance ; il faut avoir cette bouillante énergie, cette application, cette science qui firent monter du fond d'une échoppe le cardinal Maury aux sommités de l'Église, et de l'humble toit d'une chaumière firent surgir des maréchaux, des sénateurs, des chambellans et des rois.

Il est donc bien démontré que c'est du peuple, puis de la bourgeoisie, que sort aujourd'hui la noblesse moderne. C'est une sorte de mandarinat comme en Chine ou au Japon, où l'on devient noble, c'est-à-dire mandarin, par la science et les vertus, et où l'on redevient vilain par la paresse ou l'inconduite.

Plus que jamais, chacun vaut aujourd'hui par son propre mérite et sa valeur intrinsèque.

Il ne peut entrer dans le cadre de cette étude de rappeler toutes les concessions, toutes les coutumes, toutes ces petites souverainetés plus ou moins vexatoires du régime féodal du Languedoc, non plus que toutes ces redevances bizarres imposées aux vassaux. J'ai parcouru un grand nombre d'archives, dans les belles bibliothèques de Nimes et de Montpellier, de ce cercle féodal dans lequel se mouvaient les seigneurs et les roturiers au siècle dernier. Quelquefois, j'ai rencontré, liés ensemble, la sollicitude du possesseur et le dévouement du vassal, la vie de la chaumière et celle du château associées toutes deux par une égalité de souffrances et de misères, dans l'analyse de ces vieux titres relégués au fond des archives. Il m'est resté dans l'esprit une impression à la fois mélancolique et pleine de respect pour une époque si héroïque, si croyante, si crédule et si dévouée.

Il faudrait établir un code spécial qui serait certes fort étendu, pour faire connaître dans la province de Languedoc les anciens privilèges des nobles. Ils variaient presque toujours d'un pays à l'autre. Dans tel château, le suzerain d'un fief était le vassal d'un autre. Dans tel autre, le seigneur avait droit sur tous ses vassaux pour obtenir franche litière pour ses chiens et blanche nappe pour ses veneurs, chaque fois qu'il allait en chasse. Ailleurs, c'étaient des droits plus ou moins curieux qui se traduisaient tous en servages, en redevances, en coutumes diverses, avilissantes ou bizarres. Il serait trop long d'enregistrer tous ces étroits privilèges d'un régime déchu. Nous rappellerons seulement, à cause de leur importance, les spécialités de droit qui réglaient les héritages, interdisaient aux filles et aux cadets l'entrée de la succession paternelle et peuplaient ainsi forcément, au détriment de l'espèce humaine, les cloîtres et les congrégations de vocations extrêmement douteuses.

En différentes époques, la monarchie, source de toute noblesse, créait des nobles et des titres suivant ses besoins et sa volonté. A l'avénement de Louis XIV, en 1643, il fut créé deux nobles par généralité. Plus tard, il en fut créé cinquante, avec permission de trafiquer et de négocier. En 1696, prenant goût à la chose, il en fut créé cinq cents à la fois, dans tout le royaume, moyennant 2.000 écus, aussi avait-on moins d'égard aux services qu'à la finance, si bien qu'il y avait même des lettres-patentes dont le nom de la personne était en blanc, de sorte que c'était pour ainsi dire une noblesse au porteur. Le Wilsonisme, qui a été une des hontes de la troisième République, sévissait, comme on le voit déjà, à l'époque de Louis XIV. Les divers besoins de l'État réduisaient ainsi les représentants du pouvoir à créer des ressources dans l'orgueil et la vanité.

Il y eut même des édits qui obligèrent les gens riches à prendre des lettres de noblesse, moyennant finance. De ce nombre, les mémoires du temps nous mentionnent un certain marchand de bœufs de la Normandie, du nom de Richard Graindorge, qui fut obligé de payer 30.000 livres pour accepter ses titres de noblesse et s'appeler Richard de Graindorge.

Le *Mercure de France* de l'année 1750, au mois de décembre, fait connaître un tarif, publié par la cour de Vienne, à Milan, au moyen duquel on pouvait se procurer des titres de prince, duc, marquis, comte ou baron, moyennant finance.

Plus tard, il faut le dire, un édit de Louis XIV supprima tous les ennoblissements de la vanité, mais l'étoffe avait pris son pli, et depuis cette époque, une multitude innombrable de Jourdains ont pullulé sur le noble sol de France.

Je n'en finirais pas sur cet interminable chapitre des usurpations de titres de noblesse, acquis soit par la finance

ou par la possession de ce qu'on appelait alors les francs-fiefs. Il y aurait néanmoins des documents fort intéressants pour l'histoire de nos localités. Il nous serait permis de citer des noms, fort retentissants aujourd'hui, empreints du péché originel de roture. Je m'abstiendrai. Mais dans l'histoire toujours vivante de ces grandes assemblées des États du Languedoc, il nous sera permis de retrouver ces noms à peu près historiques des hommes qui ont servi utilement leur pays.

Dans les rapides aperçus que j'ai publiés sur la position de l'ancienne noblesse dans le pays de Languedoc il aurait été bien difficile de rappeler même succintement toutes les phases, toutes les distinctions de ces familles privilégiées qui répandaient alors leur éclat sur nos vieilles contrées. Il nous sera plus facile et il sera plus intéressant aussi pour nos lecteurs de nous restreindre dans un cercle plus étroit et nous borner à rappeler celles qui composaient ce qu'on appelait autrefois la sénéchaussée de Nimes. Mais en publiant cette longue liste de noms honorables, ce n'est pas à dire qu'il n'y ait en dehors d'autres noms aussi recommandables appartenant à la noblesse ancienne ; seulement, ils n'ont pas figuré dans ces comices célèbres où nous avons puisé les premiers et que nous appelons noblesse officielle et titrée, parce qu'elle fut militante et active à l'époque où la fusion se fit parmi ce qu'on appelait auparavant les gens des Trois-Etats.

Et de fait, dans le procès-verbal des délibérations de l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Nimes, dont l'Assemblée se fit à Nimes, le mardi dix-septième jour du mois de mars 1789, sous la présidence du marquis de Fournès, nous trouvons ces indications comme une pièce authentique, officielle et ratifiée par l'histoire où figurent les noms les plus nobilières de nos contrées. Il ne faut point oublier qu'à ce moment la séparation légale exis-

tait encore entre les ordres du Tiers-Etat et du clergé ; la noblesse, elle, était un corps spécial politique à part, jouissant de toutes ses prérogatives, de tous ses droits, il fallait pour en faire partie que ses titres eussent été vérifiés, pesés, examinés par quatre gentilhommes de bonne race et l'on peut être sûr qu'à cette époque où tant de privilèges étaient accordés à cette partie du pays, aucun intrus, aucun plagiaire ne pouvait être admis à en faire partie.

Les délibérations qui s'occupaient en ce moment, à faire le choix d'un député pour les Etats-Généraux convoqués par Louis XVI, durèrent à Nimes depuis le 17 mars 1789 jusqu'au 31 du même mois. Le marquis de Fournès, grand sénéchal d'Epée, de Beaucaire et de Nimes en était président et le baron de Marguerittes, le secrétaire. Parmi les noms que je vais citer, beaucoup depuis cette époque se sont effacés, mais leur souvenir est écrit dans nos Annales et nos fastes n'ont point oublié que l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Nimes était représenté dans l'Assemblée par les hommes honorables que nous allons citer.

C'étaient : le marquis de Fournès, sénéchal de Beaucaire et de Nimes, le comte de Forbin, de Giraudy de Grey, aîné, de Courtois, le marquis de Caladon de Mialet, le baron d'Albignac, de la Bonne, de Possac-Génas, le baron de Labaulme, le baron de Lareiranglade, le marquis de Sumène, de Bargetton, le comte Charles d'Agoult, le marquis de Fontanille, le vicomte de Suffren Saint-Tropez, de Gévaudan, le comte d'Igoine, de Villeperdrix, de Gonet, de Teissier de Meirières, le chevalier de Catelan, de Cabrières, neveu, le marquis de Lafare-Alais, le marquis de Baudon-Laboissière, de Favantine de Montredon, Descombiés, Ferry de Lacombe, le baron d'Aigalliers, Allat, le marquis de Piollenc, de Biarges, le chevalier de Giraudy de Grey, le vicomte d'Alais-Montalet,

le marquis de Mondajors, Dejean de Saint-Marcel, de Firmas de Périés, Duclaux, Randon de Grolier, Dortet de Tessan, de Caveirac, le comte du Long, le marquis de Gaste, de Carrières, de Ménard, de Lagardiolle, Delpuech de Beaulieu, de Solier (chevalier de St-Louis, de Solier) officier dans Bossigni), le baron de Sabune, de Gilles de Ribas, de Thomassy, de la Melouze, d'Azemar, d'Aigalliers de Brouzet, le baron de Calvières, le duc de Melfort, le chevalier de Lafare-Alais, le marquis de Ginestous, le marquis d'Assas, le chevalier de Valaurie, Dampmartin, de Croy, le comte de la Linière, le chevalier Despériés, le comte de Caladon de la Nuege, le marquis de Clausonnette, Rouveirié de Cabrières, de Forton, de Montfort, de Morez, de Roche-Salel, de Vergèzes-d'Aubessargues, de Lenoir, Roussel père, Roussel fils, le chevalier de Digoine, de la Roque, Delpuech de Laumède, La Cour de Montcalm, de Salvayre baron Dalayrac, de Thémènes, de Sauzet du Mailet, de Solvayre de Montfort, Dupuy d'Aubignac, de Gasque de Lamotte, de Langlade-Charenton, de Roubins, Ducluseau de Chabreuil, de Montval, de Boislève, le comte de Latour Dupin-Duvernet, de Langlade neveu, de Lascour, de Besson, de Pascal, de Broche-Descombe, de La Cour, de Langlade, de Broche, chevalier de Saint-André, le marquis de Guibert de la Rostide, le comte de Vaulx, le marquis de Cornillon, des Roches Saint-Amand, le marquis de Porcellets, de Brueys, le chevalier de Brueys, Daunant de Sérignac, le chevalier de Lagorce, le comte de Gabriac, de la Bruyère, de Laroquette, de Saint-Florent, de Saint-Michel-Florent, le baron de Fontarèche, le comte de Vanel de Lile-Roi, de Vérot, Drome, de Castelnau de Montredon, d'Autun de Mazandrion, le chevalier Aubry, de Brunel de Labruyère, le comte de Latour-Dupin, de Roys de Saint-Michel, d'Amphoux, le vicomte d'André d'Alzon, le baron d'Olivier-Merlet père, le baron d'Olivier-Merlet

fils, de Pelet, le baron de Verfeuil, d'Entraigues, de Cabane, d'Izarn, le chevalier Dalgues, de Broche de Cruviers, Hostalier baron de Saint-Jean, de Rochemore baron d'Aigremont, le baron d'Agrain, le chevalier de Tourtoulon, le comte de Vilevieille, de Saumane, de Raffin, de Génas, d'Alizon, de Clausonne baron de Lédenon, de Roys Desport, le vicomte de Rochemore, Fornier de Meyrard, de Pouzillac, le comte d'Assas-Montdardier, le comte de Ginestous, Dégravières, le chevalier de Lagrange, des Roches de Genouillac, de la Rochette, le baron de Lédenon, de Saint-Hippolyte, d'Aigaliers de Jovy, de Novy, de Beaumont de Barras, Deshours de Calviac, de Gueydon, Barbier comte de Rochefort, Dayrolles de Pommier, le baron de Marguerittes secrétaire de l'ordre.

Par suite du règlement fait par le roi le 8 mars 1789 il était déclaré que la noblesse personnelle ne pouvait suffire aux possédants-fiefs, pour entrer dans cet ordre, s'ils n'avaient en même temps la noblesse acquise et transmissible, c'est-à-dire vingt ans de possession des offices qui les ennoblissaient. On peut donc facilement en induire que les noms qui précèdent sont à peu près le levain le plus pur des anciennes familles de nos contrées et qu'en dehors on ne peut guère trouver que du fretin d'aristocratie.

Il est juste de dire qu'une seconde liste supplémentaire ajoutait des noms aussi considérables aux précédents, mais seulement pour être représentés dans l'Assemblée par procuration. Ainsi, le maréchal de Castries, le duc d'Uzès, le duc de Luynes, seigneur de Saussac, le marquis de Nicolaï, seigneur de Cavillargues, le marquis de Montcalm, le comte de Roure, le baron de Barjac, Mme la marquise de Vogué, le chevalier Duclaux de La Farelle, M. de Sauvan, marquis d'Aramon, Charles-Régis de Plantin, seigneur de Villeperdrix, d'Arnaud de Valabrix,

le marquis d'Egrigny, le comte de Chazelles-Chusclan, seigneur de Sausse et de Saint-Médéric, François de Causse de Vallongue, les chevaliers Domergue de Saint-Florent frères, capitaine et commandant du régiment de Condé, pour leur terre de Valérisque et tant d'autres qui voulurent prêter leur concours à la régénération qui se préparait.

Mais l'éclat de ces grands noms s'est reflété depuis longtemps sur le pays tout entier. Déjà Louis XIV, en vendant la noblesse, comme il est établi par ses édits en 1696, que je publie ci-dessous, avait obscurci d'un léger nuage ce brillant soleil des siècles passés. Un parchemin acheté n'était pas sans valeur sans doute, mais le blason acquis par les armes de ses ancêtres fut toujours entouré de plus de respect et d'hommages. La noblesse ingénue parviendra-t-elle à placer plus haut son fanion ?

Voici les deux édits de Louis XIV relatifs à la vente de titres de noblesses.

ÉDIT DU ROY

Portant annoblissement de cinq cens personnes, qui seront choisies parmi ceux qui se sont le plus distinguez par leurs mérites, vertus et bonnes qualitez.

Donné à Versailles au mois de mars 1696.

« Louis par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre : A tous présens et à venir salut. Si la noble extraction et l'antiquité de la race, qui donnent tant de distinction parmi les hommes, n'est que le présent d'une fortune aveugle, le titre et la source de la noblesse est un présent du prince qui sçait récompenser avec choix les services importants que les sujets rendent à leur patrie. Ces services, si dignes de la reconnaissance des souverains, ne se rendent pas toujours les armes à la main, le zèle se signale de plus d'une manière et il est des

occasions où en sacrifiant son bien pour l'entretien des troupes qui défendent l'Etat, on mérite en quelque sorte la même récompense que ceux même qui prodiguent leur sang pour le défendre ; c'est ce qui nous a fait prendre la résolution d'accorder cinq cens Lettres de noblesse dans notre royaume, pour servir de récompense à ceux de nos sujets, qui en les acquérant par une finance modique contribueront à nous fournir les secours dont nous avons besoin pour repousser les efforts obstinés de nos ennemis.

A ces causes et autres, de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, Nous avons par le présent édit perpétuel et irrévocable, annobly et annoblissons dans notre royaume, païs, terres et seigneuries de notre obéissance. Le nombre de cinq cents personnes qui seront choisies parmi ceux qui se sont le plus distinguez par leurs mérites, vertus et bonnes qualités ; et seront préférés ceux qui par des emplois et des charges qu'ils auront exercez ou qu'ils exercent, se sont rendus recommandables et dignes d'être élevez à ce degré d'honneur et de distinction, même les négocians et les marchands faisant commerce en gros, qu'ils pourront continuer sans déroger à la dite qualité de Noble, à chacun desquels nous ferons expédier nos lettres particulières d'annoblissement, qui seront enregistrées dans nos cours de parlements, chambre des comptes, cours des aydes et bureaux de nos finances, même aux greffes de nos baillages, sénéchaussées et élections où les impétrans seront domiciliés, de tous lesquels enregistrements les frais seront modérément taxés par l'arrêt de notre conseil, en vertu desquelles lettres, voulons qu'ils soient censez et réputez pour Nobles. Ensemble leurs enfants et postérité nés et à naistre en loyal mariage, tout ainsi que s'ils étaient issus de noble et ancienne extraction, et comme tels ils soient honorés et respectés dans tous actes, assemblées

et occasions, et qu'ils puissent prendre la qualité d'écuyer et parvenir aux degrès de chevalerie et autres réservez à Notre Noblesse, jouir et user de tous les honneurs, prérogatives, privilèges, prééminences, franchises, libertés, exemptions et immunités dont jouissent les autres nobles de notre royaume sans distinction.

Comme aussi qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous les fiefs, terres et seigneuries nobles, de quelques titre et qualité qu'elles soient : Nous leur permettons de porter armoiries timbrées, telles qu'elles seront réglés par notre juge d'armes en France, qui seront empreintes et blasonnées dans nos lettres d'anoblissement à la charge de vivre noblement, sans déroger à ladite qualité et de nous payer les sommes auxquelles ils seront modérément fixés en notre conseil par les rôles qui y seront arrestez sur les quittances du garde de nôtre trésor royal en exercice,, qui leur seront délivrées, sans que lesdits annoblissements puissent être par nous et nos successeurs supprimés, ni révoqués, ni les sujets à aucune taxe pour être confirmés, attendu la finance qu'ils nous payent dans les besoins pressants pour lesquels nous les accordons.

Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseiller les gens tenant notre cour de parlement, Chambre des comptes et cour des aydes à Paris, que notre présent édit ils aient à faire lire, publier et registrer, et le contenu en iceluy garder et exécuter selon sa forme et teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschements qui pourraient estre mis ou donnez, nonobstant tous édits, déclarations, règlements et autres choses à ce contraire, auxquels nous avons dérogé et dérogeons par ledit présent édit : car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Nous y avons fait mettre nôtre scel.

Signé : LOUIS.

Et plus bas : par le roy, Phelypeaux. *Visa*. Boucherat. Et scellé du grand sceau de cire verte.

Registré, ouy, et ce requérant le procureur-général du Roy, pour estre exécuté selon sa forme et teneur, et copies collationnées envoyées dans les sièges, bailliages et sénéchaussées du ressort pour y estre lües, publiées et registrées. Enjoint aux substituts du procureur-général du Roy, d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans un mois, suivant l'arrest de ce jour. A Paris, en Parlement, le 20 *mars* 1696. *Signé : DANGOIS.*

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY

Qui commet Charle de la cour de Beauval pour la vente des cinq cents lettres de noblesse créées par édit du mois de mars dernier.

Le roy ayant par résultat de son conseil cejourdhuy chargé Charles de la Cour de Beauval, bourgeois de Paris, de la vente des cinq cents lettres de noblesse par tout le royaume créées par édit du mois de mars dernier : Et Sa Majesté désirant luy faciliter la vente desdites lettres. Oüy le rapport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au conseil royal, contrôleur général des finances. Le roy en son conseil a ordonné et ordonne que ledit édit du mois de mars dernier et le résultat de ce jour seront exécutez selon leur forme et teneur; et en conséquence que ledit de la Cour de Beauval, ses procureurs, commis ou préposez, feront toutes les diligences nécessaires pour la vente desdites lettres de noblesse, et qu'ils recevront la finance qui en proviendra, sur les quittances du garde du trésor royal qui les luy délivrera sur les récipissez de deux de ses cautions, portant promesse de lui en fournir la valeur et les ampliations desdites quittances de finance. Ordonne pareillement Sa Majesté que les deux sols pour livre de la finance à laquelle lesdites lettres de noblesse seront

fixées par les rôles qui en seront arrêtés au conseil, seront reçus par ledit Beauval, ses procureurs et commis, sur ses simples quittances. Enjoint Sa Majesté aux sieurs intendants et commissaires départis pour l'exécution de ses ordres dans les provinces ou généralités de son royaume, de tenir la main à l'exécution du présent arrest, sans souffrir qu'il y soit contrevenu en aucune sorte et manière que ce puisse estre, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles ne sera différé, et dont, si aucuns interviennent, Sa Majesté s'en est réservé la connaissance et à son conseil, et icelle interdit à toutes ses autres cours et juges. Fait au conseil d'Estat du Roy, tenu à Marly le vingt-quatrième jour de juillet, mil six cent quatre-vingt seize. *Collationné.* Signé : RANCHIN.

Collationné à l'original, par nous conseiller-secrétaire du roy, maison, couronne de France et de ses finances. »

Voici le deuxième arrêt de Louis XIV.

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY

« Qui ordonne qu'en payant la somme de six mille livres et les deux sols pour livre d'icelle, ès mains de Charles de la Cour de Beauval, chargé de la vente de cinq cents lettres de noblesse qui ont esté accordées par édit du mois de mars dernier, par toute l'étendue du royaume, lesdites lettres seront expédiées.

Du 7 aoust 1696.

« Le roy ayant par résultat de son conseil du 14 juillet dernier, chargé Charles de la Cour de Beauval, bourgeois de Paris, du recouvrement de la finance qui doit provenir de la vente de cinq cens lettres de noblesse qui ont été accordées par édit du mois de mars dernier pour toute l'étendue du royaume, pays, terres et seigneuries de son

obéissance : Et Sa Majesté voulant accélérer le recouvrement dudit traité tant pour la fixation de la finance de chacune desdites lettres, des deux sols pour livre d'icelles, droits d'enregistrement dans les cours et juridictions, que pour l'exemption de l'exemption de l'arrière-ban pendant deux années, et confirmation des lettres de noblesse revoquée, accordée à ceux qui payeront la finance et obtiendront lesdites lettres suivant l'arrêt du conseil du 3 avril dernier.

Ouy le rapport du sieur Phelypeaux de Pontchartrin, conseiller ordinaire au conseil royal. contrôleur-général des finances : Le roy en son conseil a ordonné, qu'en payant audit de Beauval par ceux qui voudront obtenir lesdites lettres, la somme de six mille livres sur les quittances du garde du trésor royal en exercice, et les deux sols pour livre sur celles dudit de Beauval, lesdites lettres sont expédiées en la manière accoutumée.

Veut Sa Majesté que ceux qui auront cy-devant obtenu des lettres de noblesse, lesquelles auront été révoquées, ou leurs descendants, soient admis à en obtenir du nombre des cinq cents qui seront délivrées suivant ledit édit ; lesquelles leur tiendront lieu de confirmation de leur noblesse, en payant seulement la même somme de six mille livres et les deux sols pour livre. Veut aussi Sa Majesté que le terme de deux années pour l'exemption de l'arrière ban accordée à ceux qui obtiendront lesdites lettres suivant ledit arrêt du 3 avril dernier ne soit compté que du jour de l'obtention d'icelles. Ordonne eu outre Sa Majesté qu'il ne sera payé pour l'enregistrement desdites lettres dans chacune des cours auxquelles les impétrant les voudront faire adresser que la somme de vingt livres. Enjoint Sa Majesté aux sieurs intendans des provinces de tenir la main à l'exécution du présent arrest, sans souffrir qu'il y soit contrevenu, lequel sera exécuté selon sa forme et teneur, nonobstant oppositions et appellations

quelcònques ; et si aucunes interviennent, Sa Majesté s'en est réservé la connaissance et icelle interdite à toutes ses cours et juges. Fait au conseil d'Estat du Roy, tenu à Marly, le septième jour d'août mil six cent quatre-vingt-seize. *Collationné.* Signé : RANCHIN.

Nicolas de Lamoignon, chevalier, comte de Launay-Courson, seigneur de Bris, Vaugrégneuse, Chavagne, Lamothe-Chaudenier, Beuse et autres lieux, conseiller d'Estat, intendant de justice, police et finances en la province du Languedoc.

Vu l'arrest du conseil cy-dessus du septième août 1696. Nous ordonnons que ledit arrest sera lu, publié et affiché partout où besoin sera et exécuté selon sa forme et teneur.

Fait à Montpellier le troisième septembre 1696.

Signé : de LAMOIGNON. Et plus bas : Par Monseigneur, LE SELLIER.

Collationné.

Telles sont les quelques pièces curieuses qui font suite à cette étude historique sur la noblesse du Languedoc au temps de Louis XIV. J'ai pensé, en les publiant à la fois intéresser les érudits et ajouter à l'intelligibilité de mon sujet.

Adolphe PIEYRE.

ÉTUDES CONTEMPORAINES

LOUIS VEUILLOT ET LA CRITIQUE

Monsieur Jules Lemaître vient, avec son autorité reconnue, de rendre un remarquable hommage au puissant écrivain que fut L. Veuillot.

En livrant au public une première étude sur le vaillant journaliste catholique, nous étions loin de prévoir ou d'espérer qu'un homme de lettres du talent le plus distingué et du genre le plus indépendant, viendrait bientôt non pas seulement confirmer notre opinion sur L. Veuillot écrivain, journaliste et chrétien, mais surtout lui donner une autre portée, et justifier à peu près de toutes les accusations lancées contre lui le Fort d'Israël.

On voudra bien ne voir ici qu'un développement rapide de certains points à peine effleurés dans notre précédent travail et un petit essai d'exploration de l'œuvre immense de Veuillot, en suivant d'assez près la belle esquisse du critique libéral. Notre ambition serait, en continuant cette étude, de montrer quelque chose de ce qu'il y eut de méconnu chez le fervent chrétien, qui livra de si rudes et si ingrates batailles pour l'Eglise et pour la Patrie.

Souvent nous nous appuierons du témoignage de M. Lemaître, plus souvent encore nous citerons L. Veuillot lui-même, choisissant de préférence les préfaces si personnelles de ses volumes si divers, et ceux de ses livres qui ont le plus soulevé de colères et de haines.

Nous ne parlerons pas de l'accusation d'hypocrisie, cette accusation retombe aujourd'hui sur ceux qui l'ont lancée ; si un jour nous nous y arrêtons, ce sera lorsque nous étudierons l'admirable correspondance de cet homme de cœur.

M. Lemaître se contente de relever ainsi cette maladresse des adversaires de Veuillot : « Une des grandes sottises de ses ennemis fut assurément de l'avoir traité de Tartufe. Cela ne vaut pas la peine d'être réfuté, pour peu qu'on ait lu Veuillot et que l'on sache lire. Sa conversion eut pour premier effet de lui faire payer ses dettes :

« Sais-tu, écrit-il à son frère, jusqu'où vont les agréables restes de mon beau passé ? Sais-tu ce qui me reste de tous mes essais de plaisirs, de mes rages, de mes colères, de tant de pleurs versés et de temps perdu ? Je viens d'en faire le calcul : 5.000 francs de dettes dont 1.000 francs pressent et devraient être déjà payés. Des dettes oubliées se sont réveillées au fond de ma conscience et ma conversion n'eût elle produit que cela, nous devrions tous la bénir. » (*Lettres à son Frère.*)

« Il se mit à être un très scrupuleux honnête homme. »

Veuillot converti, fut tout simplement un vrai chrétien, et un bon chrétien, qui ne craignait pas d'afficher sa foi, sans en faire cependant un christianisme de parade.

A partir du jour où il vit la Lumière, L. Veuillot tint les yeux fixés sur l'étoile qui mène à Bethléem, sur la barque d'où partent les signaux évangéliques.

Tout ce qu'il fit, il le fit pénétré de cette vision et rempli des espérances qu'elle verse dans l'âme. C'est là qu'il trouva des forces pour tous ses combats, du courage pour toutes ses épreuves, de la vertu pour toutes ses douleurs. Les injustices et les rigueurs ne troublaient pas son âme parce que la foi l'éclairait, les calomnies et les injures ne l'abattaient pas parce qu'il connaissait le che-

min de la vraie gloire qui n'est autre que celui de la croix; il y trouva la beauté de son œuvre, le mérite de son travail, l'unité de sa vie et la gloire de son nom.

C'est ce qui a fait dire à M. Jules Lemaître qui a cherché à mieux connaître l'œuvre de Louis Veuillot en voyant son frère Eugène accepter pleinement les instructions du Pape Léon XIII, tandis que deux des plus anciens rédacteurs de l'*Univers* se séparaient du journal :

« Cette œuvre est considérable ; cinquante volumes, presque tous fort compacts, — sans compter les articles non recueillis, et qui, je pense, formeraient une masse au moins égale d'imprimé. De tout cela, je crois avoir exploré et retenu l'essentiel. Ce qui est sûr, c'est que j'ai rarement vu plus immense labeur, ni plus rigoureuse unité d'esprit et de doctrine dans des occasions plus variées, ni plus riche et plus robuste tempérament d'écrivain. Et je l'ai aimé davantage à mesure que j'ai compris quelle rare et forte et originale espèce de chrétien il avait été. »

Oui, ce fut un rare et fort et original chrétien qui ne craignit jamais de trop se soumettre à l'autorité doctrinale et qui toujours craignit de trop donner aux fantaisies du monde.

Et c'est grâce à cette originalité faite tout à la fois d'indépendance complète et de soumission absolue qu'il a trouvé dans tous les camps des adversaires prêts à l'accuser de variation, de grossiéreté, d'orgueil, et à le traiter d'ennemi du peuple et d'intolérant brutal.

Nous croyons, nous, que pour quiconque est de bonne foi, il ne fit jamais de la politique pour de la politique, voyant tout d'un point immuable qui dominait tous les partis, le phare de l'Eglise ; nous croyons qu'il ne fut ni grossier comme on l'a dit, ni orgueilleux, ni inhumain, ni intolérant.

I

L. Veuillot s'est vu reprocher maintes fois d'avoir écrit dans les journaux ministériels de 1830. Hélas! comme tant d'autres, il devait vivre avant de philosopher. D'ailleurs, il n'était pas encore chrétien.

Il commença donc par défendre cette bourgeoisie qu'il devait attaquer avec l'âpreté que l'on sait; ce n'était point la guerre pour l'idée, c'était le combat pour la vie. Ecoutez-le : « Sans aucune préparation je devins journaliste. Je me trouvai de la résistance : j'aurais été tout aussi volontiers du mouvement, et même plus volontiers. »

Cependant, il avait le don du journalisme, et, resté fidèle à ce don particulier, après sa conversion, il fonda un journal.

Très aimé de M. Guizot, secrétaire, en Algérie, du maréchal Bugeaud, dit M. Jules Lemaître, il ne tenait qu'à lui d'avoir une grande situation dans la presse ministérielle. Mais il était de ceux qui ne s'arrêtent pas en chemin, qui ne font pas au devoir sa part, qui vont jusqu'au devoir d'exception. Il repoussa les avantages offerts, voulut se garder libre, et puisqu'il était catholique, fonda un journal catholique.

Plus tard, quand on accusa Louis Veuillot de variations politiques, ce fut précisèment parce que, ayant fondé un journal religieux c'était en homme de religion simplement, en homme de foi, qu'il regardait passer, qu'il jugeait les hommes et les choses de la politique, les régimes et les gouvernements. Par une aberration étrange, ou par une mauvaise volonté calculée, on prenait pour des variations sans esprit et sans cœur, une ligne de conduite faite d'amour et de foi.

Que dit Veuillot à la chute de Louis-Philippe? Il dit de

donner appui au pouvoir nouveau. Pourquoi? parce que c'est le meilleur moyen de le contenir et de l'empêcher de recourir à une autre force qui perdrait « tout à la fois l'ordre, la liberté, et la république. » Il veut avant tout sauver la France du désordre, et faire rendre à l'Eglise la liberté. Pour cela, il se promet de toujours marcher à l'ombre du Pape.

Que demande-t-il, que désire-t-il au moment des élections? Il désire voir dans la Constituante « au moins une centaine de francs catholiques, qui manœuvrant bien, pourraient sauver la liberté, la religion, la France elle-même de l'effrayant péril. »

A cette époque Victor Considérant lui fournit une bonne occasion d'affirmer hardiment sa doctrine et sa tactique (1). Le successeur de Fourier, chef du phalanstère, posait sa candidature dans le IX[e] arrondissement de Paris.

Veuillot, par l'organe de l'*Univers*, engage les électeurs catholiques à voter pour lui contre les autres candidats dont l'un est juif, un autre protestant, un troisième libre-penseur, et un quatrième bourgeois. Sûrement il ne donne pas ce conseil par sympathie pour le phalanstère, mais il soutient dans la personne de ce réformateur un « partisan sincère de la liberté d'enseignement. » Et il ajoute: « La liberté d'enseignement est pour nous quelque chose de si considérable, de si essentiel, au maintien de la religion en France, qu'entre vingt candidats, nous n'hésiterions jamais à choisir celui qui seulement nous donnerait l'espérance fondée d'étudier la question avec intelligence et sincérité. Conservateur, légitimiste, radical, juif, protestant, incrédule, nous le préférerions à tous les autres...... » Pourquoi cela? Pourquoi Veuillot est-il à ce point décidé à pousser les catholiques « quels que soient leurs sentiments politiques » à voter ostensi-

(1) Le parti catholique marchait alors avec ensemble.

blement pour le chef du phalanstère? C'est pour donner « une leçon mémorable au gouvernement », c'est pour arriver à grouper les catholiques et dans un temps donné, les amener « à vaincre ». Il résume ainsi tout son programme : « Voter partout pour des gens d'honneur à qui nous ne demanderons pas d'aimer l'Eglise, mais seulement d'aimer la liberté. A l'Eglise, ensuite, d'user de cette liberté et de se rendre chère à force de zèle et de bienfaits. »

C'est donc par-dessus tout, le triomphe et la liberté de l'Eglise que veut Louis Veuillot. Telle sera toujours sa politique. Elle impliquera parfois des contraditions apparentes, car il soutiendra tour à tour tel ou tel régime parce que ce régime lui-même combattra ou soutiendra la liberté de l'Eglise, mais les esprits plus loyaux que politiques, ne se laisseront pas abuser par de fausses apparences, ils verront que les attaques ou les complaisances du journaliste sont justifiées par l'attitude vis-à-vis de l'Eglise de celui qu'il approuve ou qu'il attaque.

Cette conduite indépendante des partis politiques valut à Veuillot des agressions nombreuses, mais il était armé pour se défendre et il se défendit. Il le fit dans l'*Avertissement* publié en tête de sa brochure le *Parti catholique*, réponse à la brochure du même titre de M. de Falloux.

«Les politiques, dit-il, ne nous aiment point, mais nous osons dire que nous sommes avec les âmes désintéressées des petites combinaisons et des petites atteintes de ce monde et que n'y voyant rien que d'éphémère et de douteux, s'attachent à cette vérité certaine qui seule peut tout sauver, et seule ne peut périr. » En même temps, il provoque ses adversaires à la lecture de ses *Mélanges* qui prouveront l'invariabilité de sa politique: « On y verra, écrit-il, que notre ligne politique n'a pas varié dans son ensemble, et qu'à travers les modifications de langage imposées par les changements extérieurs que

tout le monde a subis, nous avons toujours professé la même doctrine et formulé les mêmes vœux. »

En vérité, on peut lire tout ce que L. Veuillot a écrit, on trouvera toujours la même doctrine politique.

Si vous cherchez pourquoi « il en veut à la bourgeoisie », vous verrez que c'est parce qu'elle dépouille l'Eglise et trompe le peuple. Il lui en demande compte comme publiciste et comme chrétien. « Lettrés, hommes d'Etat, docteurs de la bourgeoisie, dit-il(1), depuis que vous régnez, quel a été votre effort ? Vous avez trouvé que l'Eglise était de trop dans ce monde. Non seulement vous avez pillé ses richesses, détruit ses institutions, rejeté ses lois ; mais on vous a vus sans cesse prêcher, enseigner, ordonner le même mépris et la même révolte à tout le pauvre peuple ; et certes, il ne vous demandait pas l'impiété, car l'impiété le dépouille et le tue. » Et, comme il aime le peuple, comme il veut non pas sa mort, non pas son sang, mais sa paix et son salut, il veut que l'on suive la politique du Christ, celle que la croix domine, parce que « la croix seule sauvera le monde ! »

Toutefois, Veuillot, en restant fidèle à sa politique de catholique avant tout, faisait quelque cas du principe légitimiste. En quoi il ne fut peut-être pas assez compris. Un de ses amis lui écrivit un jour à ce sujet : « Vous accordez trop au parti légitimiste ; il n'y a pas à compter sur lui. » Veuillot répondit : « Ce n'est pas du parti que j'ai bonne opinion, mais du principe. » Ét il ne tarda pas à développer cette thèse devant le public, mais il ne contenta personne. Faire abstraction du parti ou des partis politiques était un crime ! Le journaliste n'en fut point surpris : tous ces mécontents le firent sourire : « Je paraissais bien légitimiste il y a quelque temps, écrivait-il ; aujourd'hui les légitimistes m'appellent élyséen (2),

(1) *Libres-penseurs.* Avertissement de la première édition.

(2) Partisan du prince Louis-Napoléon qui habitait l'Élysée en qualité de Président de la République.

et quelques-uns, fidèles échos de la *Gazette*, m'accusent de trahir. Pour changer, je suis toujours le même. »

En effet, il était toujours le même, cherchant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans tous les évènements politiques le mot de Dieu.

C'est ainsi qu'au début de l'empire, il est favorable au nouveau gouvernement. Il est, il restera jusqu'à la fin un « homme aux yeux de qui l'intervention directe de la Providence dans les évènements de ce monde est une réalité vivante. »

« Jamais, dit encore M. Lemaitre, jamais L. Veuillot n'a lié le sort de la Vérité éternelle à celui d'aucune puissance passagère. Il a penché pour la monarchie, traditionnelle ou non, dans le temps et dans la mesure où cette forme de gouvernement lui a paru plus favorable aux intérêts de la religion. Mais il a été contre le régime de Juillet, et contre l'Empire, du jour où l'Empire a trahi l'Église. Ce qu'il a combattu et haï dans la République, ce ne fut jamais la République, mais l'impiété ; et quand il appelait de ses vœux Henri de Bourbon, il n'exigeait point pour ce prince le titre de roi. Toutes ces variations apparentes s'expliquent par l'immutabilité même de sa pensée. Sur Montalembert, Falloux, Lacordaire, Dupanloup, — et sur l'empereur Napoléon III, — et sur beaucoup d'autres, vous le trouverez tour à tour débordant de sympathie et d'amertume. Ce n'était pas Veuillot, c'étaient eux qui avaient changé, ou c'étaient les circonstances qui lui montraient ces hommes sous de nouveaux aspects. C'est donc être fort superficiel que de l'accuser de versatilité comme on a fait. Sa vie me semble, au contraire, admirable et presque surnaturelle d'unité. »

A ce témoignage, au moins désintéressé, ajoutons quelques explications de L. Veuillot lui-même. Dans l'avant-propos de la troisième édition des *Libres-Penseurs*, 8 mai 1860, il fait en quelque sorte cette profession de

foi : « Je respecte l'autorité et je l'ai défendue, parce que je suis catholique; j'aime la liberté et je l'ai défendue parce que je suis catholique. Parce que je suis catholique, je ne sers aucun parti, ni pour, ni contre l'autorité, aucun parti, ni pour ni contre la liberté; et je combats l'esprit penseur qui n'a pas même la notion de l'autorité et de la liberté.

« Le christianisme m'a fait voir la vérité. Je n'ai plus eu l'angoisse du choix, ni l'indifférence du doute entre l'autorité et la liberté , ni l'humiliation intime d'aimer faiblement la justice , ni la honte de flatter pour mon compte personnel ou le pouvoir ou la popularité. J'ai dit ma pensée, j'ai confessé ma foi; j'ai honoré mes dieux j'ai combattu sans calcul et sans ménagements pour moi-même. Je n'y ai gagné qu'une chose, mais d'un prix immense : c'est de pouvoir relire tant de pages écrites tous les jours depuis vingt-deux ans, sans me prendre à rougir de celles où je me suis trompé. Je crois n'avoir pas nui à la société, je n'ai rien coûté au pouvoir ; je souhaite à la liberté beaucoup d'écrivains qni se servent d'elle avec le même scrupule, et qui la servent avec le même dévouement. »

Certainement, les écrivains de cette trempe ont manqué à la liberté. Ils lui ont manqué précisément parce qu'en général la littérature est au service de la politique, l'humble servante des partis.

A l'occasion de la guerre de 1870, L. Veuillot réédita *La guerre et l'homme de guerre*, mais il ne voulut pas retrancher les illusions qui percent à travers ce livre écrit pendant « la juste et glorieuse guerre de Crimée. » Voici comment il s'exprimait dans l'introduction de l'édition nouvelle : « Les évènements ont démenti ce que je voulais alors espérer d'un nom et d'un règne désastreusement obscurcis. La religion et la France versent des larmes de sang.

« J'ai cru devoir laisser dans mon livre les traces d'une illusion qui, d'ailleurs, devait peu durer. Ce n'est pas mon illusion que je regrette, c'est qu'elle ait été une illusion. Dieu avait fait lui-même ce qu'il fallait pour que l'illusion devint une réalité splendide. »

N'est-ce pas toujours la politique de Dieu que suit l'écrivain catholique ? Les visées et les espérances de l'homme de foi, de l'homme qui se dévoue tout entier à l'œuvre du Christ, n'éclatent-elles pas dans cette dernière affirmation : « A travers toutes les entreprises de l'esprit d'erreur, le royaume des Francs affermira et élargira le royaume du Christ. »

Voilà bien la ligne politique immuable que suit à jamais Veuillot. Il s'y attachera d'autant plus que, dans notre époque de discussion, l'importance du journal est plus grande. Et, sachant cette importance, les attaques qu'il subit ne le surprennent pas.

« Un journal est un véritable personnage politique, écrit-il dans son introduction à *Paris pendant les deux sièges*. Plus son action a été longue, plus elle est attaquée. Il y a bientôt quarante ans que le journal l'*Univers* existe, sans avoir, pour ainsi dire, changé de rédacteurs, suivant toujours la même voie. On sait que les adversaires, les contradictions et les accusations ne lui ont pas manqué. A travers ces temps troublés et ces combats perpétuels, parfois si violents, combats du dedans et du dehors, il n'a connu, il n'a servi que deux intérêts, lesquels à vrai dire, n'en font qu'un seul, l'Eglise et la Patrie. L'Eglise pour la Patrie, la Patrie pour l'Eglise. »

C'est dans ce double dévouement, si facile à concentrer en un seul, que germa le projet de constitution ébauché par lui au début de la République actuelle et contenu dans les articles publiés par *l'Univers*, sous le titre : *La République de tout le monde*.

M. Lemaître admire ce projet, mieux encore, il l'admire tout haut. « A mon avis, dit-il, Veuillot s'y révèle grand libéral (au sens vrai de ce malheureux mot) bon philosophe, bon psychologue..... Tout ce projet est à lire et à méditer. » Ici le critique cite quelques paragraphes du plan de *la République de tout le monde*, puis il reprend :

« Il est très beau ce projet. Je ne pense pas qu'aucune constitution puisse être plus respectueuse de la dignité humaine, ni à la fois plus favorable au développement de l'initiative individuelle et de la « vie en commun », ni mieux faite pour préparer la solution pacifique et graduelle de la « question sociale ». Oui, je suis persuadé que ce serait le salut.»

Pourquoi donc ce projet peut-il à ce point exciter l'admiration des indépendants, surtout venant du centre de ce que l'on appelle « l'intolérance ultramontaine » ; pourquoi ? parce que Veuillot faisant de la politique en homme de foi, en chrétien, ne voyait que l'homme et l'humanité, en dehors de tout esprit de parti ; l'homme et l'humanité sous la main de Dieu. Et l'on sait ce que cette vue donna de clairvoyance à son patriotisme. La Prusse et l'Italie nous le disent assez.

Nous voyons que « nombre de ses invectives sont reprises aujourd'hui par des hommes très-éloignés de lui par leur foi. Contre le régime de centralisation à outrance issu de la Révolution et de l'Empire, contre l'esprit jacobin, la tyrannie de l'Etat, la bureaucratie, les chinoiseries administratives, et contre ce qu'il y a dans l'individualisme moderne, de funeste à la démocratie même, il abonde en magnanimes fureurs et en sarcasmes clairvoyants. »

S'il voit clair et de loin, c'est que son regard plonge sur le monde du haut du Calvaire , et sa politique, en partant de la croix pour le mener à la vie éternelle,

lui fait rencontrer la vérité de ce monde , la vérité de demain.

Il est prêt à faire tous les sacrifices à la vie politique de la Croix, à la politique du Vicaire de Jésus-Christ, mais il ne sacrifiera rien à la petitesse des hommes, à leur politique à courte vue.

Pour lui, les droits de l'Église dépassent tous les autres, et l'affirmation de ces droits, la défense de ces droits, leur exaltation font toute sa politique. Pour lui, là seulement est le salut.

« Mais n'ignorons pas, dit-il, que , selon la doctrine catholique libérale , la politique est une chose et la religion en est une autre , et que tout homme a le droit de faire l'une ou l'autre de ces deux choses, ou de faire l'une et l'autre à part, et même contradictoirement , mais n'a jamais le droit de les confondre. Nous disons, nous, qu'aucun des hommes qui croient ainsi n'est pas du nombre de ceux qui sauvent les peuples... »

Aussi, quelle joie éclate dans son âme , lorsqu'il trouve sur sa route un homme qui s'attache à la politique du Christ ! Vous souvenez-vous de l'ardeur qu'il mit à applaudir la première profession de foi du comte Albert de Mun, dans l'*Univers*, du 15 février 1876. Enfin , il rencontrait un candidat qui se présentait aux suffrages des électeurs en homme de foi plus qu'en homme politique ! Quel bonheur ! quelle joie pour Veuillot d'entendre un homme, un chrétien qui ne craint pas de dire : « La question religieuse domine, de toute sa hauteur, les questions politiques, » et de se proclamer avec fierté « le candidat des catholiques. »

La sympathie du journaliste devait aller à celui qui affirmait si hardiment la suprématie de la foi , et il disait, avec cet accent qui lui est propre : « En l'écoutant , on sent que cet homme est porteur d'un mandat impératif Il l'a reçu de Dieu. »

Et lui aussi, Veuillot, avait un mandat impératif de Dieu, dans la carrière où l'avait appelé son don d'écrivain. Ne voulant pas faillir à ce mandat providentiel, il n'agissait en tout que dans l'intérêt de sa foi.

Rien ne nous paraît mieux rendre sa pensée, sa politique, que le sonnet placé à la suite des *Chants de 1871*, sous le titre :

POST-SCRIPTUM

SEPT ANS APRÈS

Plus de sang, plus d'espoir, plus de foi, plus de cœur !
Voilà tes fils, ô France uniquement chérie !
Quand j'étais avec eux, sous les pieds du vainqueur,
Je les croyais vivants ; mais l'espèce est flétrie.

Ils ont bu l'encre athée ; et l'infâme liqueur
A pu tuer en eux l'esprit de la patrie.
Les voilà morts, en proie à l'ennemi vainqueur :
Qu'ils soient Prussiens ! L'athée est fils de barbarie.

Moi, je mourrai Français, loin de ces étrangers,
Fallût-il rester seul dans mes âpres foyers,
Dieu sera ma grandeur, ma force et ma vengeance.

Où furent ses autels, là je demeurerai ;
Et j'aurai bien le temps de voir où vous irez,
France, veuve de Dieu, monde, veuf de la France !

Veuillot ne pensa, n'agit, n'écrivit que pour empêcher la France de devenir veuve de Dieu, ne voulant pas que le monde devînt veuf de la France !

II

Volontiers, ceux que la politique de L, Veuillot contrariait ou gênait accusaient le journaliste d'épuiser le vocabulaire des injures. Et par là, ils montraient qu'ils lisaient avec parti-pris, ou qu'ils ne lisaient même pas les écrits de leur bouillant contradicteur. Piqués, ils se ven-

geaient en donnant au malicieux polémiste un vice qui put paraître naturel chez un homme parvenu au premier rang des lettres sans éducation littéraire.

On fit si bien, que la grossièreté de L. Veuillot fut sur le point de devenir proverbiale. C'était une pure calomnie, mais la calomnie va loin — quand elle est portée sur des ailes de papier.

Rude, Veuillot le fut parfois, gaulois encore, mais grossier !... tenez, vous avez déjà vu un certain nombre de citations du journaliste, qu'y avez-vous trouvé de grossier ? Cependant les textes cités n'ont pas été choisis pour cacher ce défaut du grand écrivain. D'ailleurs, nous nous proposons de citer ici, au hasard de la page où nous tombons, du Veuillot de tous les temps, et surtout des livres le plus fortement accusés de grossièreté, nous voulons dire les *Odeurs de Paris*, *les Libres-Penseurs*, etc., et diverses polémiques.

Un tel reproche fait légèrement sourire M. Lemaître. « Une autre accusation, dit-il, qu'on ne lui a pas ménagée, c'est d'avoir été un polémiste non-seulement violent, mais brutal, mais grossier, mais outrageant, mais cynique. Cette accusation retarde. Elle ferait sourire si l'on comparait le polémique de Veuillot à celle qui s'étale aujourd'hui dans nos gazettes. Violent, certes, il l'était ; grossier et injurieux, je n'y consens pas. Il connut l'ivresse de la bataille, et cette espèce d'exaltation que donne l'impopularité aux âmes bien trempées : mais il n'a jamais combattu dans les hommes que les idées dont ils étaient les représentants, et il ne les a entrepris que sur ce qu'ils avaient livré eux-mêmes de leurs pensées ou de leurs personnes. Il a fait de quelques-uns de terribles silhouettes publiques : Jamais il ne les a offensés dans leur vie privée. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir été porté à taxer de mauvaise foi ceux qu'il croyait dans l'erreur ; mais il est clair qu'en

cela il était lui-même de bonne foi. Que s'il a pu lui échapper ça et là quelque allusion désobligeante et gamine aux imperfections plastiques de ses adversaires et à la forme de leur nez, ce sont-là, avouons-le, de minces peccadilles, et Dieu sait si l'on se privait de lui rappeler à lui, qu'il n'était pas joli, joli, et que la petite vérole lui avait quelque peu gâté le visage. Avant de reprocher à Veuillot la violence de sa polémique, il faudrait voir comment il a été traité lui-même pendant quarante ans. Et vous ne me ferez pas croire que c'est toujours lui qui a commencé. »

On lui a reproché jusqu'à sa mère, jusqu'à son père, ouvrier tonnelier, jusqu'à sa jeunesse sans instruction. Et c'est bien, sans doute, de ses premières années, rudes et amères, qu'il a gardé l'énergie caractértstique dont ses adversaires ont si souvent prétendu faire de la grossièreté.

En justice, on ne doit pas oublier que cet homme sans éducation littéraire était journaliste à vingt ans, et bientôt journaliste remarqué. Si, quoique détestant la bourgeoisie, il la défendait un instant dans les journaux ministériels pour échapper à la misère, il ne servait pas gaiement cette classe qu'il haïssait du fond du cœur. « Il rougissait, dit M. Jules Lemaître, d'être un bourgeois, payé par des bourgeois, » et il sentait comme une haine lui envahir le cœur à la pensée de « cet infortuné peuple, de ses frères qu'il avait quitté lâchement. »

De cette origine et de cette aversion rejaillirent sur ses écrits ces accents de véhémence rare, pris à faux, et peut-être par calcul, pour de la grossièreté.

C'est de là que sortit la satire contre

LES CONSERVATEURS

Entre ceux que j'aspire à ne pas voir souvent,
Au premier rang je mets ces amples personnages,
Ces doctes et ces forts qui, pleins de verbiages,
Vont la tête en arrière et le ventre en avant.

Je les trouve partout gonflés du même vent
Ils savent qu'ils sont gros, ils savent qu'ils sont sages,
Et fiers de tant peser, épanchant des adages,
Ils tiennent pour manqué tout autre être vivant.

Enfermés dans le lard de la fortune faite,
Pour le juste et le vrai, leur froideur est complète.
Ils sont placés, rentés, et rien plus ne leur chaud.

Par ma foi, je m'en veux ! mais j'ai des allégresses,
Lorsque je pense an jour, dût-il être un peu chaud,
Qui verra fondre enfin ces glaces et ces graisses.

C'est vif. Mais qui dira je n'ai rien pensé de cela, je n'ai rien senti de ce mouvement dans mon cœur, dans mon esprit ! Ils sont nombreux ceux qui ont pensé toutes ces choses, ils ont manqué seulement de franchise et de courage pour le dire. Nous aussi, nous nous en voulons, de parler ainsi, mais... c'est fait.

« Veuillot, n'a, comme vous pensez bien, dit encore M. Lemaître, que mépris pour le parlementarisme, chose bourgeoise, en effet, et il en démontre avec une force extrême la vanité, les injustices et la stérilité. Sur la sottise et le ridicule des bourgeois dirigeants, des censitaires, il éclate intarissablement en moqueries étincelantes, et sur leurs vices et leur malfaisance, en flamboyantes imprécations. Sur la presse impie ou libertine, grave ou plaisante, — chose bourgeoise encore, — sur notre littérature romanesque, sur nos arts, sur nos divertissements, et sur ceux qui en vivent, il a tout dit. Il a des ga-

leries de portraits qui sont du La Bruyère au vitriol. Sauf erreur, les *Libres-penseurs* et les *Odeurs de Paris* sont nos plus beaux livres de satire sociale. Cela est plein de génie. »

Voulez-vous faire une visite dans le monde parlementaire ? Ouvrez les *Libres-penseurs*, vous verrez avec quelle fine malice il le fustige.

« M. Mouflot, député, donne sa voix, dans les bureaux, à M. Thiers, toutes les fois que M. Thiers daigne prendre une prise dans la grande tabatière de M. Mouflot. »

C'est une simple égratigure, n'est-cé pas ? mais combien de Mouflots la reçoivent !

« Pancrace, ce grand misérable, et universellement haï, est en voie cependant de devenir ministre. Ce serait une mauvaise affaire pour le gouvernement et pour la France ; mais pour Valère qui est ennemi déclaré de Pancrace, l'aventure serait excellente. Pourquoi donc ? parce que Valère a tout à fait besoin d'être ambassadeur, et Pancrace tout à fait besoin d'éloigner Valère. »

Il semble bien que notre monde politique a ses Pancraces et ses Valères, mais aujourd'hui on dit les choses plus crûment, sans noms de masque.

En voulez-vous de ces grossiéretés-là ? Le sort me jette sur M. Chanteclair. Je vous présente ce Monsieur :

« Chanteclair se démène, court, remue partout. Il plaidaille, il écrivaille, il intrigaille. Ceux qui riaient, le voient monter, leur passer sur le dos ; l'étonnement fait place à l'inquiétude. — Mais, veritablement, disent-ils, il arrivera ! Chanteclair arrive en effet ; le voilà visible, le voilà au grand jour. On attend ce qu'il va faire ; il a des amis aussi confiants en lui que lui-même, des clients, qui se régalent déjà, des ennemis humiliés. Il ouvre la bouche, il parle : bonsoir ! Amis, ennemis, clients, public, disent de lui comme ceux qui l'ont vu partir : c'est un sot. »

Voilà un trait barbelé sans doute, mais est-il grossier? si même il vous paraît un peu fort, notez qu'il est impersonnel. Enfin, si par hasard, vous connaissiez M. Chanteclair, notez encore, je vous prie, que ce n'est pas Veuillot qui met l'adresse sur son envoi, mais vous.

Oh! « oui, dirons-nous, toujours avec M. Lemaître, ce fut un railleur et un peintre redoutable. Mais d'abord. beaucoup de ses portraits (Greluche, Ravet, Tourtoirac, Barbouillon, Galvaudin, Pécora, le Narquois, le Respectueux, etc...) sont anonymes, s'élèvent à la généralité de types. Dans les autres cas, lorsqu'il empoigne et se met à déshabiller, à tenailler, à désarticuler, à démantibuler un homme, que ce soit Thiers, Girardin, Havet, Jourdan, Eugène Süe, Hugo et les fils Hugo, Lamartine même, ou telle vieille barbe de 48, ou tel sinistre pantin du 4 septembre, ou le vieux Pyat, ou Edmond About, ou Henri Rochefort. (Ah! les belles exécutions! et comme on est souvent avec lui! et comme souvent il fouaille juste!) vous ne le surprendrez jamais, je le répète, à se servir contre ses victimes d'autre chose que leurs paroles et leurs actes publics, d'autre chose que ce qui le blesse et l'outrage, lui, dans sa foi. »

A tous les vices personnifiés qu'il a voulu cingler, il a mis des masques. Ainsi l'on craint moins de frapper. Ce n'est pas que Veuillot recule toujours devant les noms propres, mais parfois cela serait gênant, et..... dans la gêne pas de plaisir. La verve de la polémique aime ses aises, il faut pouvoir lui laisser la bride sur le cou.

Lisez ceci, vous verrez d'ailleurs, que même avec des noms propres, le maître moqueur joue, sans grossièreté, de plaisante manière.

BONIFACE !

« Un grand journal, bien imprimé, sérieux, vertueux même et même religieux; un journal qui a ce qu'on ap-

pelle de la tenue, c'est le *Constitutionnel.* Là, écrivent Dréolle, Vitu, Grandguillot, Limayrac, tous chevaliers de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers ; et quelquefois des dieux y prennent la plume sous le nom de Boniface.

« Boniface, qu'est-ce que c'est ? Cela se murmure, on ne l'articule pas.« Autant le Ciel est au-dessus de la terre, a dit un jour l'ami Guéroult, qui sait bien des choses, autant Boniface est au-dessus de Grandguillot ! » Voilà de quoi rêver, car Dréolle et Vitu sont grains de poussière devant Grandguillot, qui n'est rien devant Boniface...

« Les jours de Boniface, Paris n'est plus Paris : c'est Bonifaciopolis. »

Cela ne vous dit-il rien ? et, par la pensée, ne vous prosternez-vous pas devant ce Boniface auprès de qui Grandguillot n'est rien, Grandguillot pour lequel Dréolle et Vitu ne sont que grains de poussière ! O bienheureux journal qu'illumine le divin Boniface !

Ces fines satires irritaient plus que toutes les grossièretés, qu'ils eussent souhaitées de préférence, les adversaires de L. Veuillot.

Lisez encore, — si vous permettez de multiplier les citations ; elles feront connaître la manière du polémiste, — ces portraits de la compagnie Bouzier, Poussard et Galupet :

« Bouzier, le moraliste, qui s'élève contre les prêtres, contre les jésuites, contre l'Église et contre la morale catholique, Bouzier, lorsqu'il écrit à ses intimes, ajoute à sa signature, en guise de parafe, un dessin obscène, tel que les goujats, quand ils sont ivres, en crayonnent sur les murs. Je le tiens d'un entrepreneur de littérature, vexé d'avoir été quitté par lui, et qui s'évertue à le décrier, ne le pouvant payer assez cher. »

Remarquez, s'il vous plaît, qu'un seul mot pourrait sonner dur ici, et encore, c'est un adoucissement apporté

par L. Veuillot à l'expression de l'entrepreneur trop pauvre..... pour trouver une périphrase et pour achéter Bouzier.

Voulez-vous voir maintenant Poussard, qui méprise Veuillot ? Le voici : « Ce qui fait que Poussard me méprise, c'est que je connais un certain nombre de livres qu'il ne connaît point ; c'est qu'il va au mélodrame et à l'estaminet, et que je vais à l'église ; c'est qu'il porte ses enfants au tour, et que je nourris les miens ; c'est qu'il désire la fortune, et que je lui souhaite la foi. Mais est-ce que je n'ai pas un peu le droit de lire, de penser, de vivre, de m'amuser, d'être époux, d'être père, d'être citoyen, autrement que Poussard ? Pourquoi donc Poussard me méprise-t-il ?

« Je l'ai rencontré pimpant et fier ; j'ai vu presque une expression sur sa figure. — Eh bien ! me dit-il, vous me lisez quelquefois dans le *Mercure*. J'y ai un article aujourd'hui. C'est un paradoxe dramatique sur le mariage qu'on trouve assez piquant ; mais cela ne vous plairait point. — Comment, vous ! un père de famille, à votre âge, vous êtes de cette bande qui va souiller l'honneur du lien conjugal ! — Ah ! vous avez beau dire : Il faut percer ; je veux percer ; il est temps que je perce.

« Et ne pouvant autrement faire, il perce comme un abcès ! »

Le coup est rude, mais quand on veut percer en pourrissant la société, vraiment, n'est-ce pas cela ?

A présent, n'allons pas oublier ou faire trop attendre Galupet. Ce Monsieur a pour métier de passer au crible les écrivains. Or, qu'est-il advenu ?

« Galupet a fait la critique du roman de Georges. Ce qu'il y trouve à reprendre, c'est qu'Isidore ne croit pas à l'amour. Galupet veut qu'on croie à l'amour. Ne lui dites ni ceci, ni cela, il vous répondrait : Amour ! Il vous dit

que la passion ne meurt pas, que la flamme ne s'éteint pas, que ceci, que cela. Or, Galupet est un petit chétif qui s'abreuve de sirops ; il n'a pas cinq pieds, il est myope. Que veux-tu faire de l'amour, Galupet ? »

Tous ces types expriment quelques nuances de la libre pensée. Or, vous savez que pour Veuillot libres-penseurs rime avec libres faiseurs, libres corrupteurs, et il fouaille toutes les variétés de l'espèce libre-penseuse, il les persiffle, il les accable de railleries. Tous, plus ou moins Coquelet ! Romanciers, historiens, philosophes, journalistes, rédacteurs du *Siècle* ou du *Journal des Débats*, du *Constitutionnel* ou de la ***Revue des Deux-Mondes***, il n'épargna aucun des Fils de Voltaire ou de la Révolution. Evidemment, il use du bois vert, mais pourquoi découvre-t-on ce qu'il faudrait cacher ou taire. Tenez, contemplez cette autre victime :

LANTERNE

Lanterne, le poète, amoureux de flâner
Prend plutôt ce plaisir que celui de dîner.
Du linge, il en a peu. Sa cervelle profonde
Fabrique incessamment des codes pour le monde.
Etant instituteur des peuples et des rois,
Il ajoute ou retranche à l'œuvre de la Croix,
Nous parle de Védas, de Saga, d'épopées,
Cite Odin et Vishnou, conte leurs équipées,
Assemble Phytagore et Dante avec Brahma,
Y mêle Averroès..... bref, Quinet le forma.
Mais un souci plus haut, l'autre jour à la brune,
Le faisait malgré tout descendre de la lune.
Tourmenté de la faim qui le piquait toujours,
Il cherchait le moyen de dîner sans débours ;
Diner lui semblait l'Art, le Vrai, le Bien, la Gloire ;
Il rêvait de manger beaucoup et de trop boire.

Certainement, dans cette pièce dont nous ne citons que le début, les malices ne manquent pas, mais elles éclatent surtout par la grandeur du rêve et la simplicité

du réel, par l'éclat du voyage dans la lune et le terre à terre de la réalité dans la vie. Eh ! que voulez-vous, *Lanterne* était bien obligé d'y revenir quelquefois ! Il était bien permis de le rappeler.

Mais on permettait peu à Veuillot. On sait que ses frères d'armes ou, du moins, certains frères dans le Christ, ne lui épargnèrent pas de violentes accusations. Cela, même, lui arracha une plainte contre :

LES INIQUITÉS DE LA POLÉMIQUE

Ces cris brutaux, ce papautage,
Ces vils pamphlets qu'en leur taudis
Vingt manœuvres de bas-étage
Contre mon honneur ont ourdis :
Feux de cuistres ou de bandits !
J'en puis supporter davantage.

Les paroles véhémentes
Sur mon défaut d'urbanité,
Plaisent aux marquises clémentes
Qui me prêchent la charité :
J'écoute avec hilarité
Ces sifflements d'âmes aimantes.
Mais l'esprit de parti, vainqueur,
De mes dédains force l'enceinte :
Pour me verser l'âpre liqueur,
Il cherche et trouve une main sainte...
Ah ! pour le coup, voilà l'absinthe ;
Voilà le poison dans le cœur.

Les épreuves les plus terribles, les contradictions les plus pénibles affligèrent Louis Veuillot, mais ne firent jamais de lui un grossier. Vif, il le fut, violent, peut-être parfois, mais à la manière du soldat et du vaillant. Il se souvint toujours du grand monarque, son patron, et il voulut être digne des vers qu'il dédiait à saint Louis :

Courant sus au méchant, au traître, à l'incrédule,
Tu disais : — Du Seigneur, j'apporte la cédule :
Je suis le bon sergent du Seigneur Jésus-Christ.

Et il fut à son tour le soldat ou le sergent du Christ. Parcourez toutes ses œuvres, vous le verrez partout et sous toutes les formes, comme un infatigable champion de la foi catholique et absolue. S'il parle comme il sent, s'il y a de l'amertume dans son langage et presque une sorte de mèpris, c'est parce qu'il voit un effet de la perversité humaine dans la conjuration universelle contre le Christ. Si donc, il inflige de maîtresses corrections, et piquantes, et sanglantes, ce n'est qu'un cri d'indignation parti d'une belle âme (1).

Lisez les *Dialogues socialistes*, lisez surtout l'*Esclave Vindex* où il établit le plus terrible colloque révolutionnaire entre Spartacus, « celui qui est arrivé, » le parvenu qui s'est « embourgeoisé » et Vindex, le pauvre diable toujours prolétaire. Ici, l'accent local résonne avec violence à nos oreilles, mais comme il est vrai! point grossier, d'ailleurs! Quelle puissance dans ce petit livre! quels rugissements dans ce simple dialogue!

D'un mot Vindex cloue tous les repus, tous les Spartacus: « Je ne me pique d'aucune vertu, dit-il à son interlocuteur satisfait. et c'en est une au moins que j'ai de plus que toi. »

Ces mots-là entrent comme le glaive! Ils sont si bien effilés! Mais autorisent-ils cette accusation de grossiéreté dont on a trop injustement poursuivi le mordant écrivain?

Il est vrai que des gens sans cesse battus ont besoin d'une veangeance ; il leur parut probablement que cet esprit sans rival ne pouvait échapper à l'orgueil de ses victoires, et on l'accusa d'orgueil.

(*A suivre*) Abbé BASCOUL.

(1) La belle âme de L. Veuillot a été trop méconnue. Un jour viendra où le monde littéraire admirera ses étonnantes tendresses. C'est un point que nous avons éffleuré dans notre précédente étude, mais, s'il plaît à Dieu, nous y reviendrons plus tard, à propos de sa *Correspondance*.

LE P. JOSEPH

(suite et fin)

L'ÉCRIVAIN ET L'ORATEUR

M. Fagniez exclut volontairement de son plan historique l'examen des écrits du P. Joseph ; il en retient seulement l'*Introduction à la vie spirituelle par une facile méthode d'oraison,* dont il donne une analyse fort exacte et instructive. Il motive cette lacune par la raison qu'un savant ecclésiastique, M. l'abbé Dedouvres, prépare une étude fort étendue sur les œuvres du P. Joseph :

« C'est là, dit-il, un travail très méritoire, où nous nous plaisons à voir le prélude d'une édition au moins partielle, qui révélerait un écrivain et un orateur inconnu (II, 81). »

A l'analyse donnée par M. Fagniez, il nous paraît utile d'ajouter quelques observations, afin de faire sentir le mérite spécial qui appartient au P. Joseph, dans le traitement d'un sujet auquel nombre d'auteurs se sont appliqués.

L'*oraison* est un exercice intime, essentiellement personnel, par lequel l'âme chrétienne, pour arriver à mieux connaître les devoirs et les vertus de son état, demande des lumières aux enseignements de la foi, et, pour les mieux pratiquer, demande à Dieu des forces par le moyen d'une prière spontanée et ardente.

Il y a deux oraisons, l'une dite *mystique*, l'autre *ascétique*. Dans la première, l'âme est purement obéissante

et passive : Dieu lui communique une abondance de lumières et de forces qui ne sauraient provenir des efforts que la faiblesse humaine peut tenter dans la seconde. Le P. Joseph déclare exclure de son étude l'oraison mystique.

Bien que, dans le titre de son ouvrage, il qualifie de *facile* la méthode d'oraison ascétique qu'il prétend offrir, son livre prouve qu'il est persuadé de l'immense difficulté de cet exercice. Il sait qu'une pratique longue et patiente, et une direction éclairée par l'expérience peuvent seules la faire entrer dans les mœurs de chacun, surtout des jeunes. Aussi, n'est-ce pas à eux qu'il s'adresse, mais à leurs maîtres ; il charge ceux-ci de distribuer son enseignement goutte à goutte, de le rendre accessible, et d'éliminer de l'esprit et du cœur des élèves tout ce qui peut lui faire obstacle, en tenant compte de la variété des aptitudes et des aspirations de chacun. On comprend qu'un travail aussi prudent doive avoir pour fruit d'enrichir l'éducation religieuse d'une forte et saine habitude de l'oraison, dépouillée des illusions et des erreurs auxquelles une surveillance moins minutieuse et moins attentive laisse toujours les portes ouvertes. C'est là une première différence, qui distingue le P. Joseph des autres docteurs : toute personne expérimentée dans cet art y trouvera la marque d'une sagesse plus qu'ordinaire.

Cette différence n'est pas la seule, bien qu'au fond sa méthode soit identique à celle de tous les autres, puisque nos facultés naturelles et les enseignements de la foi, étant les mêmes pour tous, impliquent pour tous les mêmes opérations. Mais le P. Joseph veut que l'homme d'oraison ait soin de repousser de l'étude des mystères de la foi toute image ou tout aspect naturel et sensible, pour ne les considérer que dans le cœur même de leur auteur.

Enfin, d'après lui, le pieux exercice doit avoir pour

terme ce qu'il appelle le *trait*, impression puissante, qui saisit et absorbe l'esprit et le cœur du chrétien, et les unit à Dieu par un profond et pur sentiment de foi et d'amour. Si nous avons bien compris, cette impression peut être comparable aux émotions les plus fortes, les plus heureuses et les plus persévérantes, qui, dans l'ordre naturel, viennent parfois combler nos plus nobles et plus pures passions.

L'*Introduction à la vie spirituelle* paraît avoir eu six éditions du vivant du P. Joseph; la première est sortie de presse en l'an 1616, si l'on en croit Ellies-Dupin. Bien avant cette époque, l'auteur avait proposé aux âmes chrétiennes sa doctrine du *trait*, dans un opuscule intitulé : *Les Exercices des Bien-heureux, practiquables en terre par les âmes dévotes et despoüillées des affections de la terre;* nous en avons eu longtemps entre les mains un exemplaire in-32, imprimé à Troyes, en 1610, et il nous a semblé que ce ne devait pas être la première édition.

C'est sans doute dans le désir de rendre sa *Méthode* véritablement *facile*, ou du moins plus accessible à beaucoup d'âmes, que le P. Joseph publia divers opuscules non moins remarquables que les précédents, par exemple : en 1621, le *Traicté très utile pour acheminer les commençants et les profitants à l'union de l'essentiel et pur amour, par l'usage méthodique d'aspirations et briêves pénétrations unitives, durant l'oraison actuelle, etc.;* en 1626, la *Populaire et facile méthode d'oraison;* à diverses époques, quantité d'opuscules relatifs à la plupart des actes de la vie chrétienne et religieuse.

Il ne paraît pas qu'en ces derniers opuscules, il ait eu plus spécialement en vue l'instruction des Filles du Calvaire, non plus que dans le bel in-8° qu'il publia en 1624, sous ce titre: *De la Perfection séraphique*, ou *du Bonheur admirable des serviteurs de Jésus-Christ, etc.* On remarque, dans le libellé de tous ces titres, deux choses que la lec-

ture des ouvrages rend bien plus éclatantes. D'abord le caractère ouvert et joyeux de la pitié et des doctrines de ce grand homme, en même temps l'esprit pratique qui le fait se soucier par dessus tout du but auquel il importe de parvenir. Par suite, son style est généralement de la plus extrême clarté, et d'une sobriété peu commune chez les écrivains de son temps. Il dédaigne tous les vains ornements, et cependant il sait plaire au lecteur ; il le retient par la netteté et la suite de ses déductions ; il le séduit par sa droiture et sa simplicité, et va jusqu'à le charmer par l'à-propos et l'agrément d'une multitude de comparaisons aussi justes qu'ingénieuses, destinées à lui aplanir davantage toutes les obscurités. Sa langue n'est déjà plus celle des écrivains du premier quart du XVIIe siècle ; elle est la nôtre à quelques expressions et quelques locutions près. Parfois, il s'exalte et devient presque lyrique : c'est surtout lorsqu'il s'adresse directement à ses frères en religion, prenant thème de ce qu'il vient de dire pour les encourager dans leur vocation et dans leurs travaux.

Le premier écrit que le P. Joseph ait fait imprimer pour l'instruction des Filles du Calvaire, est celui de la *Vocation*, qui parut en 1621. Cet ouvrage fut regardé comme souverainement estimable, au point que Dom Tarisse, général contemporain des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, voulut que tous ses religienx en prissent ordinairement lecture. Dans cette première édition (Paris, Fouët), l'ouvrage a huit chapitres, dont le dernier est mutilé ; nos recherches les plus multipliées ne nous en ont pas fait découvrir un seul exemplaire complet. Les éditions subséquentes manquent toutes des deux derniers chapitres, sans que nous puissions soupçonner la cause pour laquelle ils ont été supprimés.

A la *Vocation*, s'ajoutèrent, en 1623, les *Considérations sur la Règle de Saint-Benoît* : elles ne sont pas au-

tre chose que les Constitutions dont nous avons précédemment parlé. Les *Grandes Épitres* vinrent plus tard ; chacune forma une plaquette isolée ; quelques-unes furent réunies en plus ou moins grand nombre dans de nouvelles éditions.

En cette œuvre, qui émanait de toute l'ardeur de son zèle et de toute la tendresse de son cœur, l'éloquence du P. Joseph nous a paru s'élever à une hauteur qui peut à bon droit le faire ranger parmi nos maîtres. Nous passons sous silence plusieurs autres opuscules empreints de sagesse et de piété, et nous nous contentons d'ajouter qu'après sa mort d'autres encore furent imprimés, ainsi qu'un certain nombre de ses lettres. Quelquefois les éditeurs se permirent de légères modifications et appropriations, notamment dans le volume des *Exercices des Filles du Calvaire*. Il est juste aussi de mentionner nombre d'opuscules politiques signalés par M. Fagniez, et la part principale attribuée au P. Joseph par la plupart des historiens et des biographes dans la rédaction des *Mémoires de Richelieu*. Tout cela donne lieu de regretter l'enfouissement d'un pareil nombre d'inédits, encore ensevelis en des dépôts où seuls de rares savants les explorent parfois dans un but historique, sans le moindre désir de les goûter.

Quelle fut l'œuvre oratoire du P. Joseph ?

Il ne paraît pas certain qu'il ait écrit aucun des nombreux discours qu'il eut à prononcer pendant vingt ans de prédications incessantes (1604-1624). Le principal souvenir que Dom Damien Lerminier en a recueilli et conservé, est celui de l'émotion qui l'oppressait et qui subjuguait son auditoire lorsqu'il parlait de la passion du Sauveur. M. Fagniez a plusieurs fois l'occasion de faire remarquer la séduction exercée par sa parole dans les milieux les plus élevés. Ce fut, par exemple, lorsque, pendant la guerre des Mécontents (1615), il passa huit jours à Saint-

Maixent, s'entretenant avec les ducs de Mayenne et de Longueville et les décidant à la soumission (I, 63). Ce succès parvint par l'organe du nonce Ubaldini aux oreilles de la reine-mère, et fut l'origine de la carrière d'homme d'État qui était réservée au P. Joseph, car cette princesse ne crut pas, au mois de mars suivant (1616), pouvoir charger un plus adroit émissaire de se rendre à la conférence de Loudun, où l'esprit de gallicanisme menaçait d'amener une rupture de la France avec le Saint-Siège, et de retarder indéfiniment la pacification du royaume. Ici encore l'éloquence du P. Joseph remporta une victoire éclatante sur le prince de Condé, chef des mécontents, et sur les protestants Bouillon et Sully. M. Fagniez signale plusieurs occasions où, seul de son avis dans le conseil du Roi, le P. Joseph sut y ramener tous les personnages qui y siégeaient avec lui (I, 586 et passim).

Il n'y a donc pas lieu de douter d'un talent oratoire dont il ne reste pas de monuments, mais dont la puissance demeure affirmée par de si grands souvenirs.

Toutefois, une partie du travail apostolique du P. Joseph subsiste ; elle mériterait certainement d'être communiquée au moins au public religieux. Ce sont quatre-cents vingt-quatre discours adressés aux Filles du Calvaire, en leurs monastères de Paris, depuis l'an 1631 jusqu'au huitième jour qui précéda la mort du Fondateur. Ils traitent tous les sujets sur lesquels il importe d'instruire solidement les âmes religieuses. Le P. Joseph ne les écrivait point ; il n'avait pour les préparer d'autre temps que celui de faire le chemin qui séparait le palais cardinal de la maison du Calvaire. Lorsqu'il avait fini de parler, les bonnes filles, en se concertant, mettaient par écrit tout ce que leur mémoire avait pu conserver. Il en est résulté une collection fort remarquable à certains points de vue, étonnante même en ce qu'elle montre le

P. Joseph en pleine possession du fruit des études de sa jeunesse jusqu'au dernier jour de sa vie; sa piété y est ingénieuse dans le choix de ses thèmes, dans l'usage abondant des comparaisons, dans le caractère de joyeuse aisance dont il sait revêtir tous les actes austères de la vie des cloîtres. Là on goûte partout un bon sens admirable, un esprit souverainement pratique, et tout est dit en un style d'une simplicité et d'une familiarité nobles, dignes de la majesté du lieu saint et, appropriées à cet auditoire de filles de bonne volonté.

LE DIPLOMATE

Ce fut, avons-nous dit, en 1615, lors de la guerre des Mécontents, que le P. Joseph donna les premières preuves de son adresse en fait de négociations. Conduit à Saint-Maixent par l'exercice de sa charge de provincial, il ne put éviter d'y faire visite aux ducs de Mayenne et de Longueville. Accrédité auprès d'eux par sa seule honnêteté, il les retira de la voie coupable où ils étaient engagés. La reine-mère, instruite de ce fait, conçut dès lors pour lui une confiance qui ne s'est jamais plus démentie, et qui lui fut continuée par Louis XIII, sans qu'aucun nuage soit jamais venu s'interposer. Ce fut là l'origine de la fortune de Richelieu. Depuis leur première rencontre à Fontevrault, le prélat et le religieux se virent souvent, firent ensemble la controverse dans le diocèse de Luçon, se communiquèrent cent fois leurs vues sur toutes les affaires du temps. Le P. Joseph mesura toute la puissance du génie de l'évêque, et le fit entrer dans les conseils de la Reine-Mère comme l'homme le plus capable de dominer la position difficile où se trouvait cette princesse.

Au sortir de ses fonctions de provincial, en 1616, le P. Joseph ouvrit sa première grande négociation pour son

propre compte, c'est-à-dire en faveur de la croisade contre les Turcs. Le projet de les expulser des Lieux-Saints hantait son esprit dès longues années. En ce même temps, le duc de Nevers convoitait la conquête de la Morée; une connexion naturelle semblait devoir fondre en un seul ces deux projets, au service desquels un nouvel ordre de chevalerie serait créé. Il fallait à cela d'abord l'approbation du Souverain Pontife. Le P. Joseph partit pour Rome le 3 mai 1616, et y demeura jusqu'à Pàques 1617; dès les premiers jours de juin 1617, il rentrait à Paris, sans grand succès, mais aussi sans découragement. Pendant ce long trajet fait à pied, il composa son poëme de la *Turciade*, qui ne contient pas moins de 4,600 hexamètres latins. L'année suivante, en juillet, il partit pour Madrid, tandis que le duc de Nevers se rendait en Allemagne et en Pologne; l'appui des nonces ne parvint à leur assurer à l'un et à l'autre aucun succès. Le résultat le plus positif et le plus utile de ces négociations, fut de bien instruire le P. Joseph du peu de zèle catholique de la maison d'Espagne, et de l'impossibilité de rien attendre, des deux cours qui la composaient, en faveur de l'union des princes chrétiens.

M. Fagniez consacre à cet épisode le chapitre III de son ouvrage (I, 120-182). Il nous y révèle quantité de faits et de personnages peu ou point connus, et déduit son récit avec un charme qui entraîne le lecteur, étonné de le voir se jouer sous une pluie de documents fondus dans sa propre phrase.

La préoccupation des Lieux-Saints ne quitta jamais l'esprit du P. Joseph. Il eut l'occasion de la porter à Rome une seconde fois. Ce fut en l'an 1625, où il dut aller prendre part au chapitre général de son ordre. Il collaborait alors depuis un an avec Richelieu; le cardinal et le roi le chargèrent de quelque mission politique, et le munirent de lettres de crédit pour l'ambassadeur de France et pour

le pape, qui était alors Urbain VIII. Le P. Joseph avait lié amitié avec ce pontife, alors qu'il était le cardinal Maffei Barberini ; il en fut reçu avec une telle familiarité, que trois fois par semaine ils passaient plusieurs heures à converser seuls et fort intimement. M. Fagniez regrette avec raison la disparition de tout renseignement sur cette mission politique du religieux ; mais, en racontant les privautés dont il fut honoré par le Pape, notre historien dit que le P. Joseph offrit au souverain Pontife le manuscrit de sa *Turciade*. Il aurait pu ajouter qu'Urbain VIII, qui cultivait aussi la poésie latine, déposa dans une de ses œuvres l'expression de la sympathie avec laquelle il embrassait les vues du capucin sur la croisade, et c'est par suite de ce sentiment du Pape, que l'Église chante, à la fête de sainte Martine, ces deux strophes :

Tu natale solum protege. Tu bonæ
Da pacis requiem Christiadum plagis.
Armorum strepitus et fera prælia
    In fines age Thracios,
Et, regum socians agmina sub crucis
Vexillo, Solymas nexibus exime.
Vindexqe innocui sanguinis, hosticum
    Robur funditus erue (1).

Peut-être pourrait-on, d'un document que nous allons citer, conclure que les entretiens du P. Joseph avec Urbain VIII eurent pour effet de calmer le Pape, justement blessé de la conquête de la Valteline sur ses propres troupes (décembre 1624 à février 1625), faite sur l'ordre de Richelieu par le marquis de Cœuvres (2). Il s'agit d'un

(1) Protège le sol qui t'a vue naître. Obtiens aux régions des Chrétiens le repos de la paix. Repousse aux confins des barbares le bruit des armes et les cruels combats. Et, réunissant sous l'étendard de la Croix les armées des Rois, délivre Jérusalem de sa captivité. Et, vengeresse du sang innocent, anéantis la puissance de nos ennemis.

(2) François-Annibal, plus tard duc et maréchal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, en 1636, mort le 5 mai 1670, à l'âge de 98 ans.

décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, donné le 21 juillet 1625, mandant que M. de Béthune, ambassadeur (1), serait prié d'écrire au marquis de Cœuvres, dont elle acceptait les offres au sujet de la fondation d'un couvent de Capucins à Chiavenna, le priant de pourvoir ces religieux de tout ce qui leur serait nécessaire. Ceci donne lieu de supposer qu'à cette date les deux cours étaient d'accord (2). Le P. Joseph revint en France comblé des marques d'affection d'Urbain VIII, et des éloges que ce Pape fit de lui au Roi et à la Reine. Quel souci, depuis lors, eut-il de son projet de croisade? Il semble qu'il n'y ait plus songé que dans la prière. Toutefois, il existe de lui un mémoire considérable, adressé au Roi, où sont étudiés tous les motifs, les moyens et les chances de cette guerre. M. Fagniez le publie en appendice.

Quand Richelieu fut appelé au ministère, au mois d'août de l'an 1624, il n'ignorait rien des difficultés en face desquelles il allait se trouver. Ses services précédents à la Reine-mère l'avaient tenu à la cour bien plus qu'il n'était nécessaire pour qu'il fût renseigné sur la situation du pays, sur les maux qui l'affligeaient, et sur les hommes et les choses du dedans et du dehors. L'incapacité des ministres, depuis la mort d'Henri IV, avait fort compromis nos intérêts vis-à-vis de l'étranger. Au dedans

(1) Philippe de Béthune, comte de Selles et de Charost, était le plus jeune frère du grand Sulli. Il rendit les plus grands services à son pays en diverses ambassades, surtout en celle dont il fut chargé en 1624 auprès d'Urbain VIII, où il contribua à la pacification entre les deux cours au sujet de la Valteline. Il mourut en 1649, à l'âge de 88 ans.

(2) Decretum S. C. de Propaganda Fide habitæ die XXI julii 1625, coram Sanctissimo, Sacra Congregatio jussit agi cum Excellentissimo Domimino de Béthune, oratore Gallo, ut scribat Domino Marchioni de Coure (sic), pro erectione conventus Capuccinorum in terra Clavenæ, nam Patres sententiam dicti Marchionis magnopere probarunt, ejus que diligentiæ et curæ dictam erectionem, quoad res temporales conventui necessarias, plurimum commandaruut.

Signature illisible. Sceau. — Franciscus Ingolus, secretarius
(Bibl. Nat., Mss. FF. 3668, folio 15).

les princes étaient en rébellion, les huguenots toujours fiévreux, un certain relâchement dépréciait les deux clergés et leur œuvre, la cour était déchirée par les intrigues, et cent autres maux attendaient leur remèdes.

Nous croyons avoir lu quelque part que Richelieu éprouva un moment d'effroi, malgré tous les motifs qui pouvaient le porter à se féliciter de son élévation : amour de sa patrie, dévoûment à l'Église, ambition, sentiment de sa valeur personnelle, et tous autres que l'on peut supposer. Il se hâta d'appeler le P. Joseph, et chargea le sieur du Tremblay, son frère, d'aller le chercher à Poitiers, le priant « de hâter son voyage, à cause qu'il y avait d'importantes affaires, dedans et dehors le royaume, sur lesquelles il fallait prendre résolution et qui pressaient, qu'avant de les résoudre il lui voulait communiquer. »

La première desdites affaires était celle de la Valteline, vallée qui offrait à la maison d'Espagne une voie facile entre ses possessions d'Italie et celles d'Allemagne: il fallait l'intercepter. Nous venons de dire que, trois mois après, l'armée française s'y présentait et écartait les troupes pontificales, qui en avaient simplement la garde.

Après ce premier acte, suivrons-nous Richelieu et son aide dans tous leurs travaux au dedans et au dehors de la France ? Les quatorze années qui s'écoulèrent avant la mort du P. Joseph en furent remplies. Nos deux grands hommes ne firent pas toujours, dans le détail, ce qu'ils auraient voulu, car les évènements et les accidents se jouent souvent des prévisions des hommes les plus perspicaces et les plus sages ; mais ils furent constamment fidèles à leur idéal patriote et chrétien. Ils parvinrent à rendre à leur pays une paix intérieure et une prospérité durables, après cent ans de troubles à peine interrompus par le règne d'Henri IV. Ils rétablirent dans tout

son éclat l'honneur de la France, et relevèrent celui de la religion et du clergé. Les limites de cet article ne nous permettent pas de nous étendre sur ce sujet si plein de patriotique intérêt, et nous courrions risque de devenir fastidieux au lecteur. Il vaut mieux le renvoyer à M. Fagniez, dont le solide et éloquent ouvrage lui procurera les jouissances les plus désirables à un cœur français et catholique.

M. FAGNIEZ EN FACE DE LA CRITIQUE.

Pollion travaillait à une histoire de la République romaine. Dire toujours la vérité, ne mettre son récit au service d'aucun parti, conserver toujours égale la balance de la justice, c'était pour l'écrivain chose difficile. Son ami Horace, en le complimentant dans une belle ode, lui disait : « L'œuvre que tu traites est pleine de périlleux hasards ; tu marches sur des charbons ardents, dissimulés par une cendre trompeuse (1). » Sage éveil, donné par l'amitié et la prudente bonne foi du poète, combien peu d'historiens l'ont entendu !

En ce monde, que Dieu a livré aux disputes des hommes, il y a toujours eu des divisions de partis et d'opinions. Elles se perpétuent à travers les années et les siècles, couvrant les hommes et les choses des couleurs les plus opposées, selon les préjugés et les passions de ceux qui les observent. Faut-il admettre que ce malheur s'étend jusqu'à priver irrémédiablement les générations humaines de la vérité sur leurs aïeux ? Ce serait une grande injure à Dieu, qui n'a pas pu nous faire intelligents sans nous rendre capables de discerner le vrai. Ce

(1) Periculosae plenum opus aleae
Tractas, et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.

serait une insulte à l'humanité tout entière, et surtout à la foule des esprits droits et sincères qui forment son élite.

Il doit donc être possible d'écrire l'histoire avec vérité, et, pour y réussir, l'historien doit, comme un témoin, suivre purement et simplement la matérialité des faits, et comme un juge les apprécier, montrer leurs liaisons, leurs conséquences, le caractère de leurs auteurs, en tenant, entre les opinions fausses, les passions mauvaises, les préjugés des partis, la voie qui est tracée par une saine morale et par une droiture indéfectible.

Quel objet peut, plus que l'Histoire, mériter notre respect ? Dieu a fait d'elle l'indispensable chemin qui nous conduit à la foi, c'est-à-dire à l'avantage de le connaître et de jouir de sa parole, en des conditions de telle sécurité, qu'il s'ensuit une confiance inébranlable. La Révélation est un fait historique : incapable de pénétrer les profondeurs divines, l'intelligence humaine peut s'assurer de ce fait ; elle peut, de sa certitude, conclure à celle des insondables mystères qu'il nous apprend, des lois qu'il nous impose, et s'ouvrir à la lumière plus haute de la foi, que Dieu offre à sa droiture.

Mais les relations de Dieu avec nous ne se bornent pas à la Révélation : l'omnipotence divine et la liberté humaine coexistent et agissent avec une harmonie que notre raison ne saisit point, mais dont elle ne peut douter ; elles produisent tout ce qui peut être du domaine de l'histoire. De là le double respect qui s'impose à l'historien, vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des hommes, sentiment très noble, duquel émana ce titre dont les Français sont fiers : *Gesta Dei per Francos*. Un éditeur du XVII[e] siècle le partageait lorsque, en tête d'une compilation de documents, il disait les avoir réunis « pour servir à ceux à qui notre bon Dieu a fait la grâce de savoir mettre la

main à la plume pour publier sa grandeur par l'histoire (1).» Cette grandeur, en effet, rayonne au dessus des vertus, des joies, des crimes et des malheurs des hommes comme le soleil au dessus des moissons et des orages, et le rôle de l'historien est d'en faire apercevoir l'éclat par le moyen du respect et de la sincérité. Nous dirions volontiers que c'est là un culte. Et ne mérite-t-elle pas ce nom la noble passion qui porte un homme d'intelligence élevée à s'immoler pendant de longues années, sans intérêt personnel, à un labeur difficile, pour saisir l'un après l'autre et réunir tous les rayons qui éclaireront d'une lumière définitive un personnage ou une période historique, à l'honneur de la religion et de la patrie ?

Ce travail a des amertumes spéciales. Une des plus cruelles est la nécessité de fréquenter les œuvres de nombreux historiens qui n'ont pas été sincères. Si l'on éprouve quelque satisfaction à redresser leurs erreurs par l'exacte recherche des documents originaux, on ne laisse pas de ressentir une indicible peine à voir la créance qui leur est accordée par le vulgaire, même par des lettrés assis sur les fauteuils des Académies. On succombe alors véritablement au malaise de se trouver en mauvaise compagnie. Pour nous, personnellement, le comble de cette douleur nous a toujours été imposé par le spectacle de la simplicité des honnêtes gens et des catholiques, qui passent humblement condamnation au préjudice des leurs, et acceptent avec résignation, comme des vérités, les calomnies dont l'impiété est prodigue sur tous les bons serviteurs de la religion et de l'État.

Nous nous trouvions sous cette impression amère, lorsque nous eûmes l'honneur de quelques relations avec M. Fagniez, dont la bienveillance nous communiqua les

(1) Anquetil. *Esprit de la Ligue*, éd. de 1767, Observations sur les ouvrages cités, I, page xj. Ceci n'engage nullement notre confiance dans le mérite historique d'Anquetil.

premiers fragments de son livre, publiés par diverses Revues. Le soulagement que nous procura leur lecture nous fit le remercier par ces mots : « Au moins avec vous suis-je en honnête compagnie ! »

Il n'est pas, sans doute, notre seul consolateur. Au milieu des hontes de sa décadence, notre siècle a vu surgir parmi le monde lettré un respect dont la vérité historique avait été jusqu'ici rarement honorée. Des ouvriers scrupuleusement probes se sont mis à son service, et la loyale (1) École des Chartes, par son enseignement, a tracé la voie ; les travaux de ses maîtres et de ses élèves l'ont irrévocablement fixée : aucun bon esprit, à l'avenir, ne saurait s'en écarter.

Les fouilles de Pompéïe, conduites avec l'activité qu'on a pu y employer jusqu'ici, ne parviendront pas, dit-on, avant un siècle et demi, à la sortir tout entière de ses cendres. Le champ de l'histoire est plus vaste, la croûte d'erreurs et de calomnies qui la recouvre est plus épaisse que celle qui sert de sépulcre à la ville infortunée. Les travaux accomplis déjà sous l'influence de l'esprit de probité laissent encore place à d'immenses labeurs. Donc, vis-à-vis de tous les cœurs épris de loyale jalousie pour l'honneur de la religion et de la patrie, les hommes qui dévouent leurs talents, leurs années, leur fortune à de semblables actes de justice acquièrent à la reconnaissance publique des droits proportionnés à l'importance du sujet qu'ils ont traité, à la lumière dont ils l'ont éclairé, à la mesure des talents et des qualités morales, littéraires et scientifiques empreints dans leur œuvre.

A ces points de vue, les titres de M. Fagniez à nos actions de grâces sont des plus incontestables et des plus

(1) Cette parole est de M. L. Veuillot. Nous ne savons pas où il l'a prononcée ou écrite. Elle nous a été transmise en une circonstance par un de nos savants les plus hautement réputés, l'estimable M. Tamizey de Larroque.

hauts. Il y a davantage : ils sont accrus par le complet oubli de soi-même dont il fait preuve du commencement à la fin. Il n'eût pas été dans son caractère de dire, comme Châteaubriant : « A nous autres savants, un peu d'orgueil doit être permis. » Dans ces onze cents pages, si laborieuses, si pleines, parfois si éloquentes, rien n'attire sur l'auteur la pensée du lecteur, rien ne détourne l'attention de celui-ci au profit de celui-là. Ici, point de cette exubérance littéraire où d'autres mettent leur amour-propre, étant plus préoccupés d'eux-mêmes que de leur sujet. Ici, pas de traces de préjugés ou d'idées préconçues. Si parfois se présente une conjecture, une présomption, allez jusqu'au bout de la phrase ou du paragraphe ; une note vous offrira le document original. Si vous rencontrez une appréciation, et si vous la voyez répétée dans le cours de l'œuvre, c'est qu'elle est acquise par ce qui précède, et fondée sur d'inéluctables preuves, mais point imaginée par l'auteur. Le document original domine, en effet, toute cette histoire ; M. Fagniez a eu le rare talent de se l'approprier, de le fondre dans sa propre phrase sans en dénaturer le sens, et sans nuire à la clarté non plus qu'à l'étonnante sobriété de son écrit. C'est à peine si, dans l'enchevêtrement des luttes et des négociations diplomatiques dont il fait l'exposition, quelques passages réclament une seconde et plus attentive lecture. « L'imagination n'a rien à voir ici, dit M. Charles Canivet dans le *Soleil* du 3 mars ; tout est édifié sur des documents et des correspondances.... Aux yeux superficiels, M. Fagniez passera peut-être pour s'être attardé longtemps à l'étude d'un personnage historique secondaire, quelque chose comme un agent obéissant, mais sans rôle personnel. S'ils daignent lire ces deux volumes nourris, bourrés de faits et de preuves, ils verront que l'historien sagace a exhumé de l'ombre de l'histoire une individualité considérable, qui, grâce à lui, prend, au bout de près de

trois siècles, son véritable relief, et trouve une importance historique, sans doute soupçonnée, mais pour ainsi dire ignorée jusqu'alors. »

C'est seulement à la fin de son travail que M. Fagniez fait sentir sa personne, sans toutefois parler de lui-même ni du bel et grand acte qu'il vient d'accomplir. Il le scelle par une conclusion de la plus haute éloquence. Là, on sent qu'il goûte, et on goûte avec lui, les fruits de cette étude souverainement laborieuse. Écartant de ses marges l'abondance, désormais inutile, des notes et des preuves, il reprend son œuvre, éclatante de la lumière qu'il lui a faite, et la résume dans deux admirables portraits de Richelieu et du P. Joseph. La force et la grandeur de ces nobles pages rappelle la majesté des monuments destinés à éterniser, dans le souvenir des nations, les hommes et les événements dont elles ont droit de s'honorer. Ces pages resteront un guide sûr pour tous les catholiques et les Français qui auront à étudier l'histoire de la première moitié du XVII[e] siècle.

L'ouvrage de M. Fagniez a fait, depuis sa publication en mars dernier, une sensation qui a obligé le plus grand nombre des organes de la science historique et des lettres à s'occuper de lui. Tous en ont proclamé le rare mérite, quelques-uns, cependant, en faisant preuve d'une compétence scientifique assez restreinte, car la presse ne manque pas de braves ouvriers qui veulent être savants sans se donner la peine d'étudier. Mais ce qui fait plus d'honneur à M. Fagniez et affirme davantage la puissance de son œuvre, ce sont les appréciations de ceux qui ne pouvaient que l'accueillir en adversaires. Nous en signalerons deux, la chose ne nous paraissant pas dépourvue d'intérêt.

Dans le journal protestant *Le Signal*, du 2 août, M. Vernes dit : « Voilà une publication d'une haute valeur, qui vient confirmer des craintes auxquelles de récents ouvra-

ges avaient donné lieu. On a déjà fait ressortir la tendance de la jeune École historique à traiter le protestantisme de produit exotique, étranger aux caractères essentiels de l'esprit français, et dont la présence constituait pour le gros de la nation quelque chose de difficilement supportable. On arrive ainsi à justifier l'effort qui fut fait, dès le lendemain de la signature de l'Édit de Nantes, pour restreindre la situation du protestantisme, en attendant qu'on pût l'extirper définitivement. Tout autre était le jugement porté par l'École libérale.... »

Il y a lieu de s'étonner que M. Vernes ne se rende pas mieux compte du caractère des deux Écoles qu'il met en présence. Les libéraux de toutes les espèces ont toujours été les ennemis de la liberté d'autrui ; ils n'ont jamais souffert qu'on entendît les choses autrement qu'eux. Les protestants l'ont assez prouvé. Ceux d'entre eux qui ont prétendu écrire l'histoire, ne l'ont jamais fait qu'avec des idées préconçues, toujours préférées à la vérité. L'École nouvelle n'a aucun désir de fausser l'histoire au détriment du protestantisme ; elle a pour principe de dévoiler les hommes et les évènements, en les montrant à nu, par le moyen des documents originaux. C'est parce que M. Fagniez l'a fait avec un rare talent et une droiture parfaite, que son ouvrage est de « haute valeur. » Si l'avalanche de documents dont il a rempli son livre eussent été favorables aux protestants plus qu'aux catholiques, il ne les aurait ni dissimulés ni détournés de leur sens ; on en a la preuve frappante dans la loyauté avec laquelle, exposant suivant son habitude l'état des affaires religieuses depuis l'Édit de Nantes jusqu'à l'arrivée de Richelieu au pouvoir, afin de mieux faire comprendre l'action de celui-ci, il exagère les torts des catholiques et diminue ceux des protestants pendant cet intervalle, faute d'avoir pu réunir plus de renseignements (I, 369-384). En somme, cette plainte, si honorable à notre

auteur, est la seule chose propre à M. Vernes dans son article, qu'il a gonflé de citations empruntées à M. Reuss.

M. Rodolphe Reuss, conservateur de la bibliothèque municipale de Strasbourg, est un érudit bien connu, et collaborateur de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. Il y a dit longuement sa pensée sur l'ouvrage de M. Fagniez (15 juin), et son article commence par ces lignes :

« Écrite en un style sobre et sévère, digne de la sévérité et de la grandeur du sujet, et que j'aurais presque qualifié de janséniste (1), si je n'avais craint de déplaire involontairement à l'auteur, cette nouvelle vie du P. Joseph est assurément l'un des écrits les plus considérables, les plus scrupuleusement étudiés, les mieux documentés de la littérature historique de ces dernières années. Ce n'est pas d'ailleurs une simple biographie de François Le Clerc de Tremblay, mais aussi l'histoire de son temps. C'est le tableau presque complet de la vie intérieure de la France ; c'est l'exposé de la renaissance du catholicisme et celui de la politique royale, au dedans comme au dehors, pendant le premier tiers du XVII[e] siècle. Tout cela vu de très haut, étudié de très près, suivant les bonnes méthodes, et avec une conviction personnelle profonde, qui éclate à chaque page et force le respect, si elle n'entraîne pas toujours l'assentiment du lecteur. »

Voilà, certes, un exorde fort insinuant. Le livre qui arrache de pareils éloges à un adversaire pourvu lui-même des armes de la science, ne peut être qu'une œuvre de rare puissance ; mais l'adversaire, blessé dans les préjugés qui dès l'enfance obstruent son intelligence et désordonnent ses études, entre aussitôt dans la voie des

(1) Quiconque aura lu M. Fagniez, se sentira autorisé à croire que M. Reuss ne comprend pas le sens du mot *janséniste*

réserves. Ce n'est pas ici le lieu de le suivre dans les onze grandes pages où, pour diminuer le plus possible le caractère et la gloire de Richelieu et du P. Joseph, il se livre au travail de Sisyphe. Si quelqu'un veut s'édifier des enfantillages auxquels peut descendre un savant entravé et ligotté par des idées préconçues, il fera utilement cette lecture, et s'étonnera des protestations de respect que l'auteur fait entendre pour la majesté de l'histoire, tout en l'offensant. Mais il n'est pas hors de propos que nous relevions un petit nombre desdits enfantillages.

M. Reuss prétend que M. Fagniez, sans avoir trouvé dans Lepré-Balain « des données historiques erronées », y a puisé « une conception de la nature et de l'activité de son héros, à laquelle nous ne pouvons souscrire, » et cela parce que l'œuvre de Lepré-Balain a été « rédigée pour les religieuses du Calvaire. »

Pure erreur. Lepré était prêtre, et il n'y a pas au monde un seul prêtre assez insensé pour mettre aux mains des religieuses une énorme compilation dont la presque totalité traite d'affaires politiques. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de religieuse à qui une pareille lecture soit supportable. Ceci est tellement vrai, que, dans l'espèce, les Calvairiennes se sont pourvues d'une autre biographie du P. Joseph. Elles ont commis le soin de l'écrire à Dom Damien Lerminier, bénédictin de Saint-Maur. Celui-ci a produit un assez gros ouvrage ; il l'a divisé en quatre livres, dont un seul, le troisième, traite de la vie politique du P. Joseph. Les Calvairiennes ne copient et ne lisent que les trois autres, ce pourquoi nous avons eu nous-même une grande difficulté à exhumer de leurs archives ce troisième livre, et nous n'avons pu le relever, dans notre copie, qu'à la suite des autres. Nous avons dit, ci-devant, que M. Fagniez n'avait pas eu à sa disposition cette biographie.

M. Reuss conclut de quelques pages de M. Fagniez que les missions d'Orient n'ont eut d'autre résultat que de motiver des brouilles et des intrigues entre les missionnaires des divers ordres. Quelques études de plus lui auraient montré que lesdites brouilles n'ont pas empêché d'immenses services à la science orientaliste, de nombreuses conversions d'hérétiques et de schismatiques, un aide puissant et constant à la fidélité des rites unis, la rédemption de milliers de chrétiens captifs, le maintien de l'influence française dans les régions orientales, etc., le tout couronné par la gloire de plusieurs martyres.

M. Reuss trouve que M. Fagniez, par ses appréciations sur Saint-Cyran, fait « expier » à celui-ci « le péché d'avoir disputé au P. Joseph la direction des Filles du Calvaire du faubourg Saint-Germain. »

Il n'y a pas eu de dispute. Le P. Joseph, croyant Saint-Cyran digne de sa confiance, lui a commis pendant quelque temps le service spirituel d'une maison de Calvairiennes, Peu après, il s'est aperçu que le bonhomme ne leur donnait pas de bons conseils, et il l'a écarté : c'est ce que font encore aujourd'hui tous les supérieurs ecclésiastiques, lorsqu'ils reconnaissent l'insuffisance d'un confesseur de religieuses. Par la suite, Richelieu et le P. Joseph, avec la finesse de leur flair administratif, n'eurent pas de peine à découvrir les premières menées de l'hérésiarque, et ils le mirent à la Bastille. S'il y était toujours resté, la France aurait eu depuis lors quelques malheurs de moins à déplorer.

M. Reuss ne pardonne pas au P. Joseph d'avoir mis fin à la puissance politique du protestantisme français, fin pour laquelle il a employé la guerre et la parole.

M. Reuss trouverait-il bon que les partis qui nous di-

visent aujourd'hui, eussent chacun une personnalité politique indépendante du gouvernement central, avec administration, finances, places fortes, armées, etc. ? Ç'ont été là les concessions formulées par l'Édit de Nantes, arrachées de force au Roi dans le moment de son règne le plus chargé d'angoisses : ce qui n'a pas empêché ce bon prince d'observer fidèlement jusqu'à la fin toutes les stipulations de cette sorte de concordat. Marie de Médicis eut hâte de le confirmer au commencement de sa régence. Les protestants furent, au contraire, toujours en infraction, et les catholiques en indignation et représailles. La paix a été accordée aux protestants bien des fois, et ils ont toujours trouvé prétexte de recommencer la guerre ; on était donc forcé de les réduire par la guerre, avant d'employer les moyens de douceur, desquels les protestants n'ont jamais donné l'exemple. A la fin, la masse était lassée ; une fois qu'elle a été délivrée de la tyrannie de ses chefs, on a employé la parole, et le plus grand nombre est revenu volontiers à la vérité.

M. Reuss observe que, pour contraindre certaines conversions, plusieurs gentilshommes mettaient garnison dans les maisons des protestants de leurs terres. M. Fagniez en fait l'aveu, et nous en connaissons des exemples qu'il a ignorés ; mais M. Reuss est heureux de le suivre dans une erreur relative au P. Bonaventure d'Amiens, franciscain, qui évangélisait les environs de Montpellier, appuyé par vingt soldats, taxant d'amendes et ruinant de confiscations les récalcitrants. Oui, les huguenots accusèrent de cela le P. Bonaventure, qui dut protester contre cette calomnie dans un opuscule dont les préliminaires seuls subsistent à la Bibliothèque nationale. M. Germain y a relevé l'accusation sans dire mot de la protestation. La bonne foi de M. Fagniez l'a cité purement et simplement, et M. Reuss avait intérêt à ne pas laisser

échapper ce petit trait. Mais les protestants, lorsqu'ils s'emparaient d'une place, employaient des moyens de conversion plus radicaux ; ils tuaient les prêtres, brûlaient les églises, et souvent massacraient en entier des populations innocentes.

Enfin, M. Reuss tient pour certain que la conduite diplomatique du P. Joseph a dû forcément être exclusive de la piété et des qualités requises pour être directeur spirituel; il conclut qu'il n'a pas été l'auteur de l'*Introduction à la Vie spirituelle* si bien analysée par M. Fagniez, et il adjure celui-ci de lui montrer le manuscrit original et autographe.

Chacun trouvera que ceci est plus que pyramidal. M. Reuss serait probablement fort embarrassé de prouver, par l'exhibition des manuscrits, l'authenticité de ses propres ouvrages imprimés. Mais, s'il avait étudié le P. Joseph, il l'aurait vu produire, pendant vingt-huit années entières, de 1610 à 1638, nombre d'ouvrages empreints de la même piété, de la même science et sagesse spirituelle, et il ne douterait de l'authenticité d'aucun. N'allons pas plus loin.

Le protestant se sent cruellement blessé ; les petites drogues, point savantes, qu'il applique sur sa plaie, ne la cicatriseront pas.

Un doute mal assis sur la chasteté de Richelieu et sur la probité politique du P. Joseph ne sont pas des remèdes sérieux; s'il en veut un infaillible, il est facile de le lui indiquer : ce serait une droiture et une hauteur de vues égales à celles de M. Fagniez.

P. APOLLINAIRE.

Une Excursion à la Grande-Chartreuse

ALLER

A cinq heures du matin, je saute du lit ; je cours à ma fenêtre : anxieux, j'examine l'état du ciel ; il est bleu, d'une limpidité merveilleuse : je crois être encore dans mon Midi ensoleillé, dans ma Provence gaie et joyeuse !

En réalité, j'en suis loin : je me trouve à Grenoble, parmi des montagnes sur lesquelles je découvre des plaques blanchâtres qui brillent au soleil : de la neige...

Vite, je m'habille : j'ai hâte de voir ce beau site, dont on m'a déjà raconté les beautés et la splendeur.

Je cours, muni de mon billet, au stationnement du «car alpin, » déjà, plusieurs personnes ont pris leur place. Néanmoins, je réussis à me bien caser ; je jouirai de toute la vue possible ; je ne demande pas autre chose.

Nous attendons là que le bon vouloir du cocher nous gratifie de trois beaux chevaux,—qui sont bientôt attelés à la vaste voiture. L'homme, qui a l'air d'un fort bon garçon, monte sur le siège. Il fait claquer son fouet. Les bêtes partent. Nous sommes en route. Il va sans dire que je me suis affublé, au préalable, d'un immense macfarlane qui n'est pas de trop, malgré la saison qui court, — mois d'août. C'est qu'à Grenoble, sur les coups de six heures du matin, il fait froid réellement, surtout quand il faut subir le courant d'air procuré par un omnibus découvert qui va à une allure bien moins que modérée !

Donc, nous sommes partis.

Nous sortons de Grenoble par la « Porte de France, » et nous voici engagés sur une route qui contourne, au bas, une colline où la végétation est luxuriante.

Nous traversons le village de St-Robert, — éclairé à l'électricité, comme, d'ailleurs, à peu près tous les villages de l'Isère pouvant profiter d'un cours d'eau, d'une chute quelconque, moteurs peu coûteux de puissant dynamos.

L'automédon, honorablement connu sur tout le parcours, — il y a cinq ans qu'il le fait tous les jours, — est salué par les vivats des habitants, — dont nous nous octroyons une partie : je ne doute pas, en effet, qu'ils ne s'adressent un peu aux voyageurs dont la bourse est la seule ressource de ces gens-là.

A droite, de hauts rochers profilent dans le ciel. Ce sont les rocs de Chalves, pics élevés où croissent l'acacia et le noyer. Le soleil nous est caché par ces roches : il faut souffler dans ses doigts, ou les enfoncer dans les poches.

Par bonheur, il revient. Et, en même temps, s'arrête l'attelage. Pourquoi ? — Parce qu'un petit bonhomme est derrière la voiture, demandant si « l'on n'a rien à déclarer. » Un octroi est, — parait-il, — dans les environs.

J'écarquille les yeux : je cherche l'octroi ! Une masure chancelante, seule, apparait !... Curieux pays tout de même : très bizarrement remplies les fonctions d'employé d'octroi. Ce pays s'appelle Fontanil.

Après, nous entrons à Voreppe. Ici, par exemple, les fonctions dont je viens de parler sont bien plus pittoresquement comprises. A la croisée de la première maison de ce bourg se montre une femme. Elle nous crie :

« Il n'y a rien ? »

— « Nenni ! » répond le cocher. Et il fouette. Cette

femme, c'est un employé d'octroi! Alexandre (le nom de notre conducteur) me l'assure.

Nous traversons le village, et nous stoppons à l'autre extrémité, au dessus d'un torrent où l'eau ne coule pas. Ce torrent est la Roize.

« Dix minutes d'arrêt, » proclame Alexandre.

— « Buffet! » riposte un voyageur facétieux.

Aussitôt, nous sautons à terre, heureux de pouvoir, après deux heures de voiture dégourdir un peu nos jambes. Appuyé sur le parapet de la route, je regarde le changement qui s'opère: on dételle nos trois chevaux qui cèdent les bras de la voiture à cinq nouveaux. Cela parce que — les renseignements me sont toujours fournis par ce cher Alexandre — il va falloir « monter raide. »

On reprend ses places. Le soleil est splendide: on peut se débarrasser des gênants pardessus.

Nous commençons à grimper, trottant sur une route étroite, d'un côté dominée par une montagne verte et boisée, de l'autre dominant elle-même le torrent. Elle est tortueuse. L'omnibus à pris de la gaîté: des connaissances se sont improvisées entre voisins. On n'est plus engourdi, comme tout à l'heure, au contraire: Phébus n'est pas avare de ses faveurs, il nous ranime tous! Parfait! Parfait!

— « Tenez, regardez à votre gauche, là-bas: suivez mon fouet: Voyez-vous? C'est la Grande-Sûre. » — Explication que donne tout à coup, en se tournant vers nous le digne conducteur. Nous « suivons le fouet, » comme il dit en son langage pittoresque, et nous apercevons une cascade haute et étroite, mais dont l'effet est grandiose.

Peu après, nouvelle station: le paysage a encore changé: des deux côtés, à présent, des prairies que surplombent au loin des montagnes élevées.

« En voiture! » Et après une heure de trot, voici Saint-

Laurent-du-Pont. A l'entrée du bourg, l'église se fait remarquer par sa belle architecture.

C'est ici le grand relai. Gens et bêtes ont le loisir de se reposer près d'une demi-heure.

A la sortie de St-Laurent, le cocher nous montre une fabrique de Chartreuse imitée, pour laquelle je suis loin de faire de la réclame, car elle fait une concurrence des plus déloyales à l'industrie des Pères.

En effet, c'est un Chartreux, frère Raphael, qui — ayant longtemps travaillé à la fabrication de la liqueur — eut un jour l'idée de jeter loin de lui la bure austère et, possédant le secret des Chartreux, s'échappa de leurs laboratoires pour établir la fabrique de St-Laurent.

J'étais plongé dans des réflexions suggérées par l'audace et l'impiété malhonnêtes de ce frère, quand vint m'en tirer une exclamation simultanément poussée par les voyageurs :

« Que c'est beau ! »

Il y a de quoi. Nous venons d'entrer dans le désert ; les fameuses gorges de la Chartreuse dont nulle expression ne peut rendre la véritable impression. A la vue de ces rochers immenses — qui, tantôt se dressent à pic, comblés d'une végétation sauvage et variée ; tantôt nus, forment des voûtes grandioses sous lesquelles nous nous engageons, vastes tunnels, nous cachant l'azur que nous apercevions, à demi voilé par une légère buée !... — l'étonnement et l'admiration arrêtent la parole impuissante ! Devant cette nature si changeante mais de plus en plus belle à chaque changement, on trouve banales les exclamations de surprise qui sont près d'échapper : on n'ose point exprimer ce que l'on ressent... que dis-je ? — on ne le peut point !

Et encore, voilà mon Alexandre qui, — habitué, lui, à toutes ces splendeurs, — nous crie sur le nez :

— « Tout ça, ce n'est rien ! » — Cette parole le fait baisser dans mon estime.

— « Vous n'avez pas tout vu » continue-t-il. Cette explication était dûe.

Eh bien ! cet homme avait raison.

Ce que nous voyons à présent dépasse en sublime ce que dépasse l'imagination ; le pont de Saint-Bruno nous apparaît, hardiment jeté sur un précipice d'une inouïe profondeur, il semble défier la nature. Le cocher nous montre l'ancienne route, où l'on passait à dos de mulet, qui serpente, tout au fond de la gorge : ce doit être infiniment plus beau d'en bas, ce doit être effrayant ; on aurait, en effet, au dessus de soi une masse de rochers double de celle qui nous domine en ce moment.

La nature a changé encore d'aspect. Nous avons la vue sur d'immenses profondeurs où coule un torrent frémissant. De ces profondeurs s'élancent des sapins énormes qui sont là depuis des siècles ; l'un d'eux — surtout — attire notre attention ; c'est apparemment leur doyen : à sa base il a un mètre de diamètre et sa hauteur doit atteindre la quarantaine.

Faisant diversion à cette sombre verdure, une aiguille de rocher surgit, au tournant de la route ; cette masse grise fait un curieux contraste avec les arbres séculaires qui l'entourent. Tout au sommet est une croix en fer. Avec un sourire dédaigneux, le cocher nous dit :

— « Ce n'est pas malin ! Ce sont des ouvriers qui l'ont placée, avec des cordes et des poulies... Tandis que ça !... « et il fait arrêter l'attelage, — il nous indique, — toujours avec son fouet, — un papier blanc placardé sur un arbre qui a poussé dans une fente de l'aiguille.

— Ça, c'est une dame de Grenoble, une touriste intrépide qui a planté ce bout de papier... Mais, celle-là, elle ne s'est servi que de ses pieds et de ses mains.

J'ai oublié le nom de la dame, c'est dommage, il était

digne de passer à la postérité... Au fait, on se demande comment cette grenobloise a pu si audacieusement grimper sur un roc qui ne laisse au pied ou à la main presque pas d'appui et qui regarde le vide. Le moindre faux pas... nous pensons tous la même chose, et tous, nous frissonnons !...

Encore un changement de décor. Le plus beau est fini. Des prairies — on voit des prairies partout ; — un tournant de route, encore des prairies... et le cloître, qui présente là-bas ses murs blancs et ses toits noirs !...

Nous y arrivons. Nous descendons, en riant d'une improvisation réussie que fait notre bonhomme de cocher et qui lui assure notre obole : « Maintenant, messieurs et dames, vous voilà arrivés. J'espère que vous n'oublierez pas ce soir l'heure de votre départ. Pour le moment, n'oubliez pas, surtout, votre cocher pour le remercier de ce qu'il vous a conduits à bon port ! »

Paul de SAINT-GEORGES.

SUR L'ÉQUIVOQUE

Déguiser la pensée est bien le but suprême
De plus d'un moderne faquin ;
La parole est un art d'une finesse extrême,
A dépister le plus malin !

Boileau (1) très justement a flétri l'équivoque,
Quoiqu'il le prenne d'un peu haut :
Mentir est odieux, et, comme à son époque,
Personne ne s'en fait défaut !

Je hais, tout comme lui, le dol et la basoche,
Et je vois bien que tout son art
N'aboutit, après tout, qu'à bien emplir la poche
D'un être insipide et cafard.

Le luxe me déplaît : trop souvent il déguise
Ou le physique, ou le moral.
Le méchant, sous les fleurs, de l'arme qu'il aiguise
Nous cache l'outrage final.

Foin de la politesse et de la politique !
Tout ce monde est insidieux,
Oblique et raffiné ; rien de moins authentique
Que son langage précieux.

(1) Cette satire ne se trouve que dans les œuvres complètes du célèbre Despréaux.

Que dirai-je de toi, trop subtile hérésie,
Dont le sophisme est l'argument,
Véritable Protée, ineffable argutie,
Plus vénimeuse qu'un serpent?

Mentez, mentez toujours, dignes fils de Voltaire
Qui se survit dans vos écrits;
Car le héros du jour c'est le folliculaire
Qui pervertit tous les esprits.

Je sais bien qu'il nous parle au nom de la science!
De drogues soyez bien fournis ;
La chimie est de mode ; on juge à l'apparence ;
Tout veut se donner du vernis.

Honneur et vanité deviendront synonimes ;
Quand triomphe la déraison,
L'opinion du droit fabriquant les maximes,
La vertu n'est plus de saison.

Ainsi, de toutes parts, triomphe le mensonge :
C'est l'équivoque au sens moral.
Moi, je voudrais prouver que le mal qui nous ronge
Est bien un peu grammatical.

Le *nom*, c'est l'inhérence afférente à la chose :
Il est bien nommé *substantif.*
Sans la réalité, vous n'avez qu'une glose
Dont le sens est toujours fictif.

Aussi, le convenu, soit la pure hypothèse,
Voilà quel est tout notre bien.
L'équivoque est toujours au fond de notre thèse:
Nous ne savons le tout de rien (1).

(1) Pascal.

Entre deux inconnus notre âme se balance (1);
De là ce qu'il vient d'indécis
Dans ces abstractions qu'une vaine science
Formule en termes peu précis.

Ici, vous m'arrêtez, car l'infini repose
Au fond de notre jugement. —
Mais le verbe mental d'où procède la gnose
Ne peut trouver équivalent

Dans cet air vaporeux dont le souffle sonore,
Modulé par tons inégaux,
Dans son inconsistance a plus fait que Pandore
Pour nous doter de mille maux.

Dieu seul peut égaler son penser à son verbe,
Et toujours son souffle béni,
Passant, sans hiâtus, des astres au brin d'herbe,
Les accorde dans l'infini.

Accord mélodieux, ravissante harmonie,
Pythagore crut vous ouïr.
Mais un cœur innocent vaut mieux que le génie
Pour goûter ce chaste plaisir.

Pour nos premiers parents, ce langage sublime
N'avait rien de mystérieux.
Leurs lèvres, sans effort, savaient trouver la rime
A cet echo venu des cieux.

Mais nous sommes déchus, et de notre superbe
Babel a vu l'avortement.
Multipliant ses voix, désormais notre verbe
N'est plus qu'un vulgaire instrument.

(1) Pascal.

Quelle diversité dans cette phonétique
Qui, passant du grave à l'aigu,
De mille sons brisés compose une musique
Au sens souvent très ambigu.

Pour un même pays, combien de *dialectes*,
Suivant les mœurs ou le climat !
De l'art des *flexions* les obscures Pandectes
Changent avec chaque État.

Le rythme est inégal : pour l'un c'est l'euphonie
L'autre veut des sons gutturaux.
L'Oriental recherche une molle harmonie ;
Le Français aime les rondeaux.

Le *sens* n'est, après tout, que ce que veut l'usage :
Cela se perd à l'avenant
Dans les subtilités d'un pur marivaudage
Souvent grotesque ou délirant.

Se peut-il qu'en son fond nous portions l'analyse ?
Sens réel ou sens figuré ;
Entre mille il faut voir l'expression requise
En un discours bien mesuré.

De mille feux-follets le *Trope* nous agace.
Est-il sérieux ou railleur ?
Ou bien de l'Infini n'est-il que la grimace,
Qu'un reflet d'un monde meilleur ?

Le *sens spirituel* est plus subtil encore ;
Il est tout dans le mouvement,
Dans cette abstraction qui n'a rien de sonore.
Mais qui fait le style, pourtant.

N'allez pas le chercher dans le dictionnaire!
Il faut un glossaire vivant,
Toute une école enfin, même en temps ordinaire,
Pour le mettre en compte courant.

On dit : « *La lettre tue et l'esprit vivifie.* »
De là, le Juriste retors,
L'Église et son Conseil, pour la Théologie,
Cent collèges, tant d'autres corps

Nécessaires partout où sévit du langage
L'équivoque prétentieux;
Prenez garde, souvent, sous le manteau du sage,
Se cache un monstre astucieux.

Mais je vois qu'un peu loin s'égare ma critique :
A trop vouloir philosopher,
On pourrait, sur un mot, me juger hérétique :
Mieux vaut un peu moins s'étoffer.

J'en reviens à Boileau, mon maître en la satire;
Et je finis soudainement
En brisant, comme lui (1), la corde de ma lyre :
« Sors de ces lieux ! Va-t-en !

« Source de tant de maux, équivoque maudite,
« Loup méchant, satyre moqueur !
« On ne peut te nommer, bizarre hermaphrodite (2),
« Sans nommer le crime et l'erreur ! »

M. COUDER.

(1) Voir la fin de la satire de Boileau.

(2) Le mot est de Boileau parce que équivoque est indifféremment du masculin ou du féminin.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE DU SECOND EMPIRE, par Pierre DE LA GORCE (2 beaux vol. in 8°, allant de 1852 à 1859, d'autres volumes suivront.— Plon, Paris.)

Commençons par un aveu. Nous avons ouvert ce livre, avec quelque défiance. Le sujet trop rapproché, les passions encore en éveil, les secrets bien gardés, ces motifs et d'autres nous faisaient craindre de trouver là une œuvre incomplète, hâtive, de partie, et, bien que *l'histoire de la République de 1848* du même auteur nous garantit d'avance des qualités sérieuses, nous ne pouvions soupçonner qu'elles fussent aussi hors ligne qu'elles le sont dans ces deux premiers tomes d'une belle, sérieuse, érudite et très littéraire, *Histoire du Second Empire*.

M. de la Gorce s'est inspiré de la manière de M. Thureau-Dangin. Il y a pleinement réussi. Son travail sera lu avec intérêt, profit, et il restera, comme celui de l'éminent académicien sur la monarchie de juillet.

Rien de charmeur, de séduisant, d'entraînant comme la manière adoptée par M. de la Gorce. Il excelle surtout dans les portraits, tels celui de Napoléon III, des diplomates d'ancienne méthode, de Frédéric, de Guillaume IV de Prusse, de Nicolas, du Comte de Chambord, des premiers temps du second Empire... Ces portraits, ces tableaux sont complets, enlevés au burin, merveilleusement ciselés pour le plaisir des dillettanti littéraires comme des psychologues.

Le récit revêt partout les allures du drame, mais grave, mesuré, non point à la façon de Michelet mais selon une méthode plus sérieuse quoique non moins artistique. Celui de la guerre de Crimée, celui des origines de la question d'Italie, nous ont paru des modèles achevés de narration historique.

Avec cela une juste pondération dans les jugements, si difficiles à

porter et par tant de côtés si périlleux, sur des actes et des évènements encore si voisins et si contestés. M. de la Gorce a toute la sérénité de l'historien impartial, il entraîne sans effort à sa manière de voir et de juger hommes et choses

Inutile de répéter que l'auteur a, à un haut degré, le sens chrétien et le respect des choses de la religion. Peut-être, de ci de là, une petite note discordante, comme au tome Ier un mot sur les dévots et à la page 138 du tome II, une petite note légèrement railleuse, qu'il pourrait supprimer. Mais avec quel soin et quel amour il étudie la société et les intérêts de l'Eglise ! C'est un convaincu qui raconte le progrès des œuvres charitables de 1850 à 1858, en oubliant cependant de mentionner le trop modeste abbé de la Bouillerie, qui fut le créateur, l'initiateur et le véritable inspirateur d'une foule des œuvres qui charment à bon droit M. de la Gorce.

Il faut attendre l'achèvement de cette grande œuvre, pour en porter le jugement définitif. Mais, il est déjà bien permis de dire qu'elle fixera l'attention des meilleurs juges, recueillant les plus hauts suffrages et peut-être, ce que nous souhaitons de toute notre âme, conduira à l'Académie Française le digne et très expert continuateur de M. Thureau-Dangin.

Ant. RICARD

ROUMANILLE ET LA LITTÉRATURE PROVENÇALE, par Jules de Terris, in 8° de 78 pages.

M. Jules de Terris, un maître en l'art de penser bien, comme en l'art de bien dire, a écrit, sur le vrai fondateur de l'école fèlibrèenne, sur l'initiateur et l'inspirateur de Mistral lui-même, Joseph Roumanille, une plaquette courte et délicieuse à lire.

C'est le Roumanille intime que le digne neveu du grand évêque de Fréjus, Mgr Terris, le premier qui devina et prédit l'avenir du Félibrige, vient de mettre en douce et belle lumière.

Quel grand cœur et quel charmant provençal que ce Roumanille ! M. Jules de Terris le fait aimer en le faisant mieux connaître, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son étude.

Ant. RICARD

LES MÉMOIRES D'UNE INCONNUE, publiées d'après le manuscrit original, 1780-1816. Plon, in 8°.

La nouvelle édition de ces *Mémoires*, qui ont fait tant de bruit surtout à cause des menaces de procès pour leur publication, vient de paraître à la librairie Plon.

C'est le moment d'en dire la pensée que leur lecture suggère au critique, placé en dehors des préoccupations politiques qui ont inspiré une si vive polémique lors de la première édition.

L' «Inconnue», tout le monde sait, c'est madame Cavaignac, une femme d'esprit, sur qui les préjugés de milieux et les ressentiments de souvenir ont déteint considérablement.

Née protestante, elle se fait catholique, à l'école des plus grands apôtres de la restauration catholique au lever du XIX[e] siècle, les Frayssinous, les Legris-Duval. Mais, elle garde des objections qui font sourire, comme celles de la Providence (p. 88).

Elle est fille de conventionnel, et sa grande préoccupation est d'excuser, d'innocenter, (p. 310) les régicides.

Elle a aimé follement les utopies de Jean-Jacques, elle lui reste fidèle jusqu'au bout, malgré les horreurs dont elle a été témoin, et qui ne sont que la conséquence des théories de Rousseau. (p. 319)

Cette grave réserve faite, il nous est doux de dire que la lecture de ce livre est fort intéressante, que l'*Inconnue* écrit avec autant de verve que de cœur, et que, en plus d'un endroit, ses Mémoires sont un réconfortant pour l'âme angoissée par la névrose contemporaine, fille de la grande Révolution.

Ant. RICARD

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Imp. Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

BIBLIOGRAPHIE

L'ELOQUENCE de la CHAIRE. Histoire littéraire de la prédication. Ouvrage orné de nombreuses citations, par l'abbé Edouard Boucher, du clergé d'Amiens. Membre des Antiquaires de Picardie. Beau vol. in-8° de 472 p. fr. 5,00, *franco gare* 5,60.

Si jamais notre *Bulletin* est heureux de recommander un bon et beau livre, c'est évidemment quand il s'agit d'un livre comme celui dont on vient de lire le titre. Monseigneur l'évêque d'Amiens félicite vivement l'auteur ; et le rapport de M. le grand-vicaire, chanoine théologal, fait de cet ouvrage les plus précieux éloges, avec preuves à l'appui. C'est de l'aréopage d'Athènes, dit-il, que par l'auteur, pour nous conduire à travers les siècles jusqu'à Notre-Dame de Paris. Entre saint Paul au début, et les Ravignan et les Lacordaire au terme, le cadre est immense, et la galerie des orateurs qui s'y déroule d'âge en âge, nous offre les physionomies les plus variées.

M. l'abbé Boucher divise son ouvrage en sept périodes. — 1 *Les origines*, Jésus-Christ, les Apôtres, les Pères apostoliques, apologistes, grecs, latins. — 2. IVe et Ve *siècles:* les Pères grecs et les latins. — 3. *Le moyen âge*, du VIe au XVe. — 4. *La Renaissance*. — 5. Le XVIIe siècle. — 6 Le XVIIIe — 7. Le XIXe. — Un appendice indique les *sources* consultées ; et l'auteur ne cite pas moins de 140 ouvrages divers. Enfin, le livre se termine par la *table alphabétique* des noms de tous les prédicateurs étudiés dans cette *Histoire* littéraire. Nous en comptons cent quatre-vingt-quatorze.

Pour donner une idée de beautés intrinsèques d'un tel ouvrage, il nous faudrait de longues pages qui en seraient à peine un pâle reflet. Le style vous charme, et enchâsse admirablement les nombreuses citations empruntées à ces grands prédicateurs de tous les âges de l'Eglise. La critique est on ne peut plus sûre et judicieuse, car elle s'inspire des jugements portés par les hommes les plus compétents, et « s'abrite toujours derrière des noms illustres. »

Ce magnifique livre est du format in-8°, très beau papier, caractères bien ressortis qui reposent la vue du lecteur. On connaît d'ailleurs le grand renom de la Société de Saint-Augustin. — Lisez donc l'*Eloquence de la Chaire* de M. l'abbé Boucher :«*Nocturna versate manu, versate diurna*,» et dans l'étude de ces illustres Prédicateurs, vous puiserez une réelle et fructueuse éloquence. Ce sera la meilleure preuve de la valeur d'un livre que d'autres auteurs pourront copier, sans espoir de jamais faire mieux.

(Bulletin des Prédicateurs)

Le MIRACLE en FRANCE au dix-neuvième siècle, par Arthur Loth. 1 vol. gr. in 8° jésus de 364 pages, illustré de nombreuses gravures ; sur beau papier . fr. 5,00. *franco gare* 5,60.

En fermant ce livre, où le surnaturel éclate à chaque page, et qui met le scepticisme *a quia*, tant l'enquête est sévèrement conduite par M. Arthur

Loth, un moderne à qui l'on n'en fait pas accroire, on est tenté de s'écrier avec Racine :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

La Salette, Lourdes, la Croix de Migné, le Curé d'Ars. la Médaille miraculeuse, etc., quel éblouissement ! Et tout cela en France ! La France est donc encore l'Israël des temps modernes, châtié pour ses crimes, relevé par ses repentirs, le témoin des révélations divines, la race missionaire à qui Dieu se prodigue, pour qu'à son tour elle prodigue Dieu au monde. Puis donc que le Christ n'a pas cessé d'aimer les Francs, que les enfants des Francs étudient dans ce beau livre les prédilections dont ils sont l'objet, et ils tiendront à justifier ce haut honneur en rentrant dans leur vocation. — Ils se garderont surtout de rougir du miracle, et ils apprendront ici de M. Loth, à fermer la bouche aux ignorants qui le nient.

GUIDE DE LOURDES ET DE LA GROTTE. Relié en percaline, titre doré sur le plat : 2 fr.

La ville de France où l'on va le plus, Paris excepté, n'avais pas encore son *Guide ;* et les pèlerins qui, par centaines de mille, accourent tous les ans aux grottes Massabielles, auraient vainement jusqu'ici demandé le *Guide de Lourdes* sur tout le réseau du nord ou du Midi. Cédant à de nombreuses instances, la *Société de Saint-Augustin* vient de combler cette lacune, et de manière à satisfaire les plus exigeants. Rien de ce qu'on peut demander à un *Guide* n'est absent dans ce joli volume, dont les 250 pages, pleines de faits et de renseignements, forment une monographie trés complète de Lourdes, avec des vues, des portraits, des plans, une carte excellente au 50,000^{me} qui permet au pèlerin de préparer lui-même ses promenades et de se retrouver toujours, en quelque endroit que l'ait porté sa fantaisie.

L'HISTOIRE et l'Esprit de la LITTÉRATURE FRANÇAISE au MOYEN AGE : critique idéale et catholique, par Auguste Charaux, professeur de l'Université catholique à Lille. 1 vol. gr. in-8° de 400 pages. Prix : fr. 4,00

M. Charaux s'est fait une place très particulière dans les rangs de la critique, tant par l'élévation de son point de vue que par l'indépendance de ses jugements. Ne lui parlez pas de l'art pour l'art. A ses yeux le beau, d'après la définition bien connue, est la splendeur du vrai. Quelque talent que dépense un écrivain au service de l'erreur ou du mensonge , il ne peut arriver qu'à produire la grimace du beau, car il viole la loi de son art, laquelle ne promet la rencontre du beau que dans la recherche du vrai et du bien. Or il n'y a de vérité et de vertu que dans le catholicisme attendu ou réalisé, et dans ce qui lui est conforme. Aussi l'auteur arbore-t-il crânement, comme une cocarde au fronton de tous ses livres, cette rubrique générale : *Critique idéale et catholique.* Voilà le lecteur prévenu : il sait quelles mains tiennent la balance, et sur quels poids seront évalués les écrivains et les œuvres.

Dans son *Histoire de la littérature française au moyen âge,* plus encore que dans ses publications précédentes, M. Charaux se montre l'homme de cette critique. Il n'a cure du touffu des détails biographiques où se per-

dont les Saumaise du jour, non plus que des vivisections et disections fort à la mode chez nos Quintilien ; il dédaigne la chimie littéraire et la cuisine des procédés : ce qu'il veut faire et ce qu'il fait, c'est « une histoire critique, philosophique, morale, religieuse et sociale de notre littérature » : c'est « l'histoire d'une double influence : celle qu'exercent sur les œuvres de l'écrivain, le passé dont il est le produit et le milieu dans lequel il vit ; et celle qu'à son tour il exerce sur son siècle et sur les siècles. » — C'est assez dire qu'il n'y a ici rien de convenu, rien de poncif. — Tout le moyen âge défile dans ces pages, représenté de génération en génération par ceux qui ont été des remueurs d'idées : et chacun d'eux, pesé au passage, est marqué d'un mot qui le mesure, le cote et le classe à jamais dans l'esprit du lecteur. — Et avec les écrivains : ménestrels, ou chroniqueur, gens d'église, gens de robe, gens d'épée qui ont tenu la plume sans être gens de lettres, ce sont les mœurs et les travers de nos péres, leur foi et leurs enthousiasmes, lenrs vices et leurs qualités qui passent devant nous, expliquent les œuvres par les hommes et les hommes par les œuvres. Tout n'est pas *idéal*, à coup sûr, tout n'est même pas *catholique* dans ce moyen âge si regretté des uns, si honni des autres ; encore trop païen et déjà trop révolutionnaire pour ne pas mériter le blâme de ceux qui le regrettent, mais surtout trop généreusement chrétien pour ne pas justifier la haine de ceux qui le calomniaient. M. Charaux ne cache rien, ni les laideurs, ni les grandeurs, et l'un des charmes de son livre, c'est qu'il est sincère. H. D.

---

les pays étrangers, le port doit être compté en plus. — Le prix d'une livraison séparée est de cinquante centimes.

SOMMAIRE du n° de Juillet : La Vie des saints : Saint Prime et saint Félicien (*suite*). — Le 287. — Les dix écus de saint François de Sales. — Naples ; Pompéi. — La pièce de douze sous(*suite*). — Fleur à Marie. — La France pittoresque : Fumay. - Les dix sous de Nicolas. — Les gloires françaises : Laënnec. — Mots et Annecdotes : La harangue du curé de Monthléry. — La médaille de saint Benoit. — Jeux et Récréations : les balles foulées. — La bouteille de champagne — Anecdotes. — Boite aux jeux d'esprit. — Résultats du 10° Concours de Langues. — Correspondance. — 8° Concours de devinettes.

GRAVURES. — Le 287 (1 gravure-chromo). — Naples ; Pompéi (5 gravures). La France pittoresque (1 gravure-chromo). — Les gloires française (3 gravures). — La médaille de saint Benoit (2 gravures). — Jeux et Récréations (1 gravure). — La bouteille de champagne (6 gravures.)

AVIS IMPORTANT. *Les abonnés du* Musée des Enfants *qui veulent jouir de primes comme ceux du* Musée des jeunes Filles, *peuvent, en payant leur abonnement douze francs au lieu de six, jouir de la même faveur, c'est-à-dire, choisir pour* douze frrncs *de livres dans le catalogue publié chaque mois dans le journal, et recevoir par ce moyen leur abonnement pour ainsi dire gratuitement.*

Un numéro spécimen du Musée des Enfants *sera envoyé* franco *à toute personne qui en fera la demande aux éditeurs*, à la société St-Augustin, 30, rue St-Sulpice, PARIS

Tous ces ouvrages sont en vente à la librairie Gervais-Bedot

LA VRAIE BERNADETTE

A Monsieur ZOLA

Votre Pierre est un type de prêtre bien nouveau. J'ai beaucoup vécu, monsieur, et j'ai rencontré sur ma route bien des misères. Elles m'ont rendu très indulgent pour la pauvre humanité, qui reste toujours en nous, même chez les meilleurs. Mais, j'avoue que je me sens peu porté à l'indulgence pour ce jeune confrère, sorti de votre imagination. Il a perdu la foi, il ne croit plus à la divinité de ses fonctions, et il décide que le mieux pour lui est d'en continuer le rôle apparent, persuadé que son ministère est sans efficacité !... Je crois que Balzac, en présence d'un pareil état d'âme, l'eût appelé par son nom. Je l'ai entendu qualifier de trompeur volontaire, de menteur conscient, d'hypocrite. Ce sont de gros mots sans doute, Balzac eut-il hésité à les employer ? (*Voir note* B.)

Et c'est au séminaire qu'il a perdu la foi !... (*Voir note C*).

Vous l'affirmez.

Ces années de séminaire, dites-vous, il ne se les rappelait qu'avec surprise. Comment avait-il donc pu accepter si longtemps cette rude discipline de la foi aveugle, cette obéissance à tout croire, sans examen ? On lui avait demandé le total abandon de sa raison, et il s'y était efforcé, il était parvenu à étouffer en lui le torturant besoin de la vérité.

Quelle idée vous faites-vous donc de l'éducation de nos esprits, à nous prêtres, durant les années de notre noviciat ecclésiastique !... Donnez-vous donc la peine de frap-

per à la porte d'un de ces séminaires, où vous dites qu'on demande aux jeunes clercs « le total abandon de leur raison. » Vous avez été très bien reçu à Lourdes. — Un curé de campagne se plaint même, dans l'*Univers* d'hier (1), que vous l'avez été trop bien, ce n'est pas mon sentiment, on a bien fait de vous fournir le moyen de tout voir, on comptait sur la sincérité de l'observateur. Mais je vous promets un accueil non moins bon dans le séminaire où vous vous présenterez. Le règlement est sévère, je crois qu'il fléchira à votre intention. Vous entrerez n'importe dans quel cours, je vous conseille cependant le cours de dogmatique. Vous écouterez les *Objicies*, les *Respondeo dicendum*, selon la méthode scolastique d'un certain Thomas d'Aquin, lequel n'a jamais passé, dans l'histoire littéraire et philosophique, pour chercher à « étouffer, » ni chez lui, ni chez les autres, y compris votre abbé Pierre, « le torturant besoin de la vérité. »

La conception de votre type sacerdotal pèche donc, et très gravement, vous le verrez alors, par la base. Mais, faute d'avoir écouté, une heure durant, une leçon de dogme ou d'avoir lu une thèse de saint Thomas, vous tirez une

(1) Nous étions là à Lourdes, lorsque cet écrivain en renom vint étudier sur place le site pittoresque, et assister aux cérémonies et processions émouvantes des pèlerins et des malades. Ce qui nous a le plus étonné, ce n'est point sa présence, c'est la manière dont ces excellents messieurs — cela soit dit sans rancune — qui gardent soit la grotte, soit les piscines, le traitait, les égards dont on l'environnait, la place qu'on lui réservait partout : à la basilique, au défilé des malades, aux bureaux des constatations, et jusqu'aux piscines salutaires.

Voici les réflexions que cet état de choses éveilla dans notre esprit. Qu'avait-on à espérer de ce romancier non seulement frivole, mais salement grivois, et toujours terre à terre? Sans doute, on n'a rien à craindre, rien à redouter du crime de supercherie dont certaines feuilles athées accusent la gent cléricale à la grotte célèbre ; et — dans telle circonstance — on fait bien d'ouvrir toutes grandes les portes de certaines piscines où le malade retrouve force et santé, et où le miracle éclate, grandiose, surhumain, dépassant en toute vérité les forces de la nature... ; mais pourquoi l'humble desservant qui passe deux ou trois nuits blanches, pour venir rendre hommage à l'*Immaculée-Conception*, n'est-il pas aussi bien traité par ces messieurs des grands pèlerinages que M. Zola (Lettre signée *Un curé de campagne*, dans l'*Univers*, du 28 mai 1894).

conclusion juste de votre prémisse. Par malheur, la prémisse est fausse. C'est elle qui est la coupable dans la très étrange conclusion de Pierre, roulant dans le wagon qui le mène à Lourdes.

Ah ! non, par exemple ! Je ne pense pas que personne, à Lourdes, parmi les hôtes qui vous accueillaient si bien, vous ait demandé « de vous endormir dans les jardins enchantés de l'impossible. » Le Père Marie-Antoine, que vous avez payé d'une monnaie moins généreuse que la sienne, vous a convié à toucher du doigt le surnaturel, mais ni lui, ni personne autre, ne vous a demandé de « détester votre raison. » Ce n'est pas dans les pratiques des séminaires, ce n'est pas dans les procédés de l'apostolat catholique. Chez les Brahmes, chez les Mahométans, peut-être ; chez nous, non, jamais ! Nous sommes les fils de la lumière, et l'Église ne l'a jamais redoutée.

A quoi bon, dit Pierre, cette enquête physiologique sur Bernadette.

L'enquête a du bon, et voyez jusqu'où va ma confiance en elle, je me persuade que les esprits les plus prévenus, pourvu qu'ils soient sincères, auront déjà conclu, de celle que je viens de faire avec vous, que de la physiologie de Bernadette, telle que viennent de nous la dévoiler des témoins peu suspects, ressort une conclusion.

C'est que vous avez été bien... hardi, de qualifier, comme vous le faites, le récit des apparitions de la Grotte.

« Le beau conte ! » dites-vous, et, comme le mot vous plait, vous récidivez.

« Le beau conte bleu !... »

Conte !... Conte bleu !... Voulez-vous me permettre de reproduire avec vous ce « conte ! »

Votre récit est à peu près exact dans le fonds, c'est l'interprétation que je prétends discuter avec vous, et la formation du rêve aussi.

Je voudrais vous citer textuellement. C'est un procédé de polémique, fort recommandé dans les séminaires. Vous ne pourriez ainsi m'accuser d'avoir, pour le besoin de la cause, découpé hors contexte, ce qui me convenait.

Voici du reste exactement ce qui s'était passé. Je prends le récit au moment où Bernadette se décide à passer le Gave.

Bernadette se décida enfin à ôter ses bas pour franchir le canal. Appuyée sur une grosse pierre elle s'était penchée sur un de ses pieds. Un coup de vent éclate à côté d'elle. Bernadette se lève, étonnée de cet ébranlement soudain dans le calme parfait de l'air. Pas une branche ne remuait aux peupliers du bord et le bruit était tombé. Un peu surprise, mais pressée de rejoindre sa sœur, elle se courbe de nouveau pour ôter le second bas. Le souffle sonore passe encore, rapide et se brise contre la roche. L'enfant se redresse avec quelque anxiété, regarde dans la Grotte. Un magnifique églantier croissait alors dans la niche et penchait jusqu'à terre ses innombrables branches dépouillées. Elle le voit légèrement agité.

Tout à coup, la niche et le rosier s'illuminent, et au milieu de la clarté, sous l'arcade du rocher, une Dame brillante, jeune, admirablement belle, les pieds posés sur la *haie*, comme disait la petite pour le rosier sauvage, la salue de ses bras pendants, gracieusement courbés vers elle, de sa tête qui s'incline avec bonté, du plus doux de ses sourires...

Bernadette se frotte les yeux, cherche d'instinct dans sa poche, déploie son chapelet, et, pour se protéger, en se signant, porte la main à son front. Son bras tombe inerte, et c'est en vain qu'elle fait effort pour le soulever. Une vague inquiétude la pénètre... Mais à ce moment, la Dame, de sa main droite, prend la croix d'un chapelet que l'enfant n'avait pas encore aperçu pendant au poignet gauche, fait un grand signe de croix, et par un sourire d'une bénignité ineffable, semble dire à l'enfant : Fais comme moi. L'enfant l'imite et son bras obéit librement. La Dame joint ses mains et roule les grains de son chapelet entre ses doigts. Bernadette récite son chapelet.

Sa sœur la regardait faire depuis un instant. Elle la vit pâle, l'œil fixe ; elle remarqua le double mouvement du bras, l'attitude immobile et attentive de la prière.

— Tiens, dit-elle à sa compagne, regarde Bernadette qui prie.

— Oh ! la dévote ! répondit l'autre, quelle idée de venir prier ici ! C'est bien assez de prier à l'église.

— Bah ! laissons-la faire. Celle-là ne sait que prier Dieu.

Elles ne prêtèrent plus d'attention à Bernadette et, pour chasser le froid, elles se mirent à sauter et à courir en ramassant de petites branches. Elles passèrent là une heure ou plus.

Bernadette était toujours immobile, à genoux, regardant toujours cette femme mystérieuse, si douce et si belle.

La Dame, avec une grâce et une bonté ravissantes, lui fait du doigt signe d'approcher, sans autre appel que ce geste et ce sourire. Bernadette n'osait remuer. Enfin, la Dame étend les bras, s'incline doucement, sourit comme pour un adieu.

Bernadette revoit le rocher froid, l'églantier nu, entend et aperçoit ses compagnes qui jouent. La niche était vide.

Sauf la lenteur dans la détermination du « rêve » qui se dessina au contraire dès le premier jour avec une parfaite netteté dans les contours, le fonds de votre récit est à peu près exact. Cependant, ceux qui veulent le connaitre dans son détail net et complet, feront bien de recourir au livre de M. Lasserre.

Mais, était-ce bien un rêve, comme vous l'appelez ?

Un employé des contributions à Lourdes, M. Estrade, qui assistait à la scène, nous en a conservé un souvenir contemporain.

Je me trouvais à la Grotte, dit-il, à la quatrième apparition. Au milieu de cette foule qu'agitaient des sentiments divers, j'étais calme, et je n'avais pas la pensée qu'il ne pût y avoir rien que de très naturel dans ce qui allait se passer.

Bernadette arriva, se mit à genoux, fit son grand signe de Croix, je ne perdais pas un seul de ses mouvements et de ses gestes.

Tout à coup, son visage, sa physionomie, tout son être parait se transfigurer, s'animer d'une vie étrange, céleste. On voyait dans ses yeux comme le reflet d'une lumière qui l'illuminait intérieurement. Cette enfant du peuple, si simple, si commune dans sa mise, dans ses allures, que l'on ne distinguait pas au milieu de ses compagnes, devenait tout à coup d'une distinction extraordinaire et ressortait au milieu de la foule. Une auréolc paraissait l'entourer.

Sans m'en douter, je m'étais découvert, j'avais mon chapeau à lo main. Tout le temps que dura l'extasc, je ne pus détacher mes regards de l'enfant. Immobile comme elle, je cherchais à surprendre quelque chose de ce colloque mystérieux dont sa physionomie trahissait les nuances.

Dès ce jour, ma conviction fut faite; mes doutes s'évanouirent. Le soir, au cercle, je fis part de mes impressions à mes amis, et j'eus le regret de me séparer d'eux sur l'appréciation de ces évènements.

Cependant, ajoute-t-il, chaque jour nous recrutions des adhérents; au bout de quelques mois, les convaincus étaient en majorité, et à la fin de l'année, les dissidents étaient en bien petit nombre.

Vous vous inscrivez en faux, Monsieur, contre ces témoignages, et vous persistez à être du « petit nombre » des non convaincus.

C'est votre droit peut-être, mais, là où vous le dépassez, c'est quand vous voulez nous imposer votre incroyance, en affirmant qu'il s'agit d'un rêve.

La physionomie de Bernadette vous le défend, cette physionomie tant étudiée et par des observateurs si prévenus! On a, dit le docteur Boissarie, projeté sur cette physionomie des lueurs assez vives pour ne laisser aucun trait dans l'ombre, pour nous permettre de tracer aujourd'hui son portrait d'une main sûre; jamais le corps médical n'a été mêlé plus directement et avec plus de suite à des événements de cette nature. Non, les apparitions ne furent ni une illusion de ses sens, ni le résultat d'un trou-

ble de son esprit. Mettant en parallèle, d'un côté, les facultés de cette enfant, si ignorante, si bornée ; de l'autre, la vision de cette Vierge idéale, création d'un type inconnu que le génie des plus grands artistes n'avait pas entrevu et a eu de la peine à reproduire, on peut montrer la distance qui sépare l'intelligence de l'enfant des révélations qu'elle a faites.

Le nom de cette Vierge, les paroles qu'elle a prononcées, tout est en disproportion avec l'entendement du sujet.

Il est évident que jamais l'esprit et la mémoire de Bernadette n'avaient pu recevoir l'image ou entendre l'écho de ce qu'elle a vu et entendu à la Grotte.

Mais, tout cela, il ne suffit pas de l'affirmer. Il faut le prouver. Ce sera, si vous le voulez bien, l'objet de ma prochaine lettre.

L'Hypnotisme se définit un sommeil nerveux produit par la fixation oblique et prolongée du regard sur un objet placé à petite distance.

Bernadette subit-elle ce sommeil maladif? Vous l'affirmez.

Vous n'avez fait, en l'affirmant, que rééditer les premiers efforts des opposants. Sans examen, sans contrôle, *a priori* comme on dit dans les séminaires où l'on étudie la logique, les médecins, à Lourdes et dans les anvirons, commencèrent par nier. Ils nièrent tout.

L'un d'eux cependant (1), le docteur Dozous, voulut y regarder de près. Insouciant, sceptique par caractère, il a passé la plus grande partie de sa vie éloigné de la religion ; mais sa curiosité et sa doctrine naturelle le poussèrent à tout contrôler par lui-même. Il était, le 21 février, auprès de Bernadette, et il y resta jusqu'à la fin, étudiant avec soin toutes les circonstances des apparitions.

(1) Boissarie, *op. cit.* p. 27 et 28.

Dozous était un des médecins les plus répandus de Lourdes, il avait concouru pour l'agrégation à la Faculté de Montpellier, il était dans la force de l'âge. Très au courant des habitudes et du caractère des gens du pays, médecin de la famille de Bernadette, sa parole devait avoir dans ce débat une importance considérable.

En se séparant de ses confrères, il leur dit nettement : « De tels phénomènes sont rares, et, pour mon compte, je ne manquerai pas cette occasion de les analyser avec soin ; les partisans du surnaturel les jettent trop souvent à la face de la médecine pour que je ne sois pas curieux, puisque les voilà aujourd'hui à la portée de mes yeux, de les étudier attentivement, et de vider à fond et par expérience cette célèbre question. »

Pour bien déterminer l'état réel de cette jeune fille, Dozous s'attache à ses pas avec une extrême persistance : « J'examinai, dit-il, avec une grande attention, son intelligence, ses dispositions morales ; les longues études que je fis dans ce sens ne me donnèrent que ce résultat : c'est que Bernadette était douée d'une sage raison, d'une rare bonté de caractère, d'une intelligence ordinaire, qui ne pouvait en aucune façon la disposer à l'exagération d'idées et de pratiques religieuses. »

Ces faits étant bien établis, afin de détruire toutes les impressions que l'on cherchait à accréditer contre Bernadette, Dozous put se rendre à la Grotte, l'esprit libre de toute préoccupation étrangère. Il fut témoin du miracle du cierge, du jaillissement de la source ; témoin chaque jour de l'état extatique de Bernadette, que des milliers de personnes ont constaté avec lui.

Je reviendrai sur le fait du cierge, qui vous obsède, on le sent, monsieur, parce qu'il constitue un argument particulièrement probant. Ici, permettez-moi d'en rester au fait de la découverte de la fontaine, « ce miracle de la fontaine enchantée, » sur lequel vous passez un peu dé-

daigneusement, mais que M. Dozous a cru devoir étudier de très près et qui lui dicte cette conclusion, à laquelle vous ne refuserez, je crois, ni la logique ni la modération du bon sens :

« Peut-on penser que tous les actes accomplis par Bernadette, pour arriver à ce résultat (de la découverte de la fontaine sur l'ordre de la sainte Vierge), soient le produit d'un cerveau malade ? L'aurait-on vue, sous l'influence de la maladie, quitter la place qu'elle occupait au haut des grottes, puis se diriger d'abord vers la Gave, afin de boire et de laver son visage, pour revenir vers la fontaine quand la Dame l'avertit de son erreur ? Quel trouble mental peut lui indiquer avec précision l'endroit où devait surgir la source destinée à tant de célébrité ?

Comme Dozous, bien des médecins, d'abord réfractaires ou franchement hostiles, ont fini par se rendre à l'évidence. Tel ce praticien canscicncieux qui écrivait du Nord de la France au secrétaire d'une importante Société de médecine.

Je viens vous demander un service important ; je n'ai aucun titre pour me recommander auprès de vous ; mais l'honorabilité de votre caractère et vos convictions bien connues me permettent d'espérer que vous ferez bon accueil à ma demande.

Il y a bien des années déjà, lorsque je faisais ma thèse, j'insérai dans mon travail une phrase injurieuse à l'adresse des pèlerinages de Lourdes.

C'était le tribut payé aux doctrines, aux idées de l'école. En dehors de la science, telle qu'on nous l'enseignait, je ne voyais que superstition, ignorance ou mauvaise foi.

Cette phrase a pesé comme un remords sur ma vie entière.

A tout prix, je voudrais pouvoir l'effacer. Il ne reste presque plus d'exemplaires de ma thèse, mais il en est un qui ne m'appartient pas, c'est celui que j'ai dû déposer dans les archives de la Faculté.

Voulez-vous me rendre le service d'aller à la bibliothèque ? vous demanderez la collection des thèses, telle année, tel mois, tel

jour. Quand vous arriverez à la page que je vous indique, vous effacerez toute trace de cette phrase malheureuse que je réprouve absolument. Quand vous l'aurez fait, écrivez-moi.

Je serai désormais tranquille et ma reconnaissance la plus vive vous sera acquise.

Hypnotique ! Hallucinée !...

Ces mots, mal définis encore en 1858, ont fait l'objet depuis d'études très approfondies. Je ne saurais prétendre qu'elles aient abouti à des diagnostics absolument précis et suffisants pour ne rien plus laisser aux chercheurs. Du moins, il reste acquis aujourd'hui à la science un certain nombre de principes, formulés dans les ouvrages spéciaux, qui font autorité.

Ainsi, un grand principe hors conteste, c'est que l'*hallucination n'est jamais que le souvenir d'une sensation perçue*. Elle ne peut donner la représentation exacte d'une chose inconnue. Si vous n'avez jamais vu le tableau de Millet sur l'Angelus aux champs et que jamais ni reproduction ni description n'en soit passée sous vos yeux, vous ne les verrez jamais en rêve ou en sommeil hypnotique.

De ce principe découle le suivant : *L'hallucination ne crée ni n'invente rien.*

Dans un mémoire qui fait loi au Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, le docteur Christian l'a dit :

J'ai cent fois interrogé les malades qui voyaient Dieu, la Vierge ou les saints. C'était invariablement sous la forme qu'ils avaient, soit dans les livres de la religion, soit dans les tableaux ou images qui décorent l'église de leur village, que ces personnages leur apparaissaient.

Suivant la culture intellectuelle du sujet, l'hallucination peut être plus ou moins compliquée. Raphaël ou Le Tasse mettent leur génie dans leurs compositions, et doivent retrouver dans leurs rêves les éclairs de ce génie ; d'ordinaire, on ne rencontre pour-

tant chez les hallucinés rien de neuf, rien d'inédit ; on est même frappé de la pauvreté d'imagination, de la stérilité d'invention que l'on remarque chez eux.

M. Boissarie a fort rigoureusement tiré de ces principes, absolument vrais, indiscutés, une règle pour apprécier les visions de Bernadette. Permettez-moi de remettre sous vos yeux cette vigoureuse démonstration :

Voilà, dit-il (1), une petite fille de la campagne, remarquable par son ignorance et sa simplicité. Un jour, une vision céleste lui apparait. Si cette vision est une hallucination, elle sera la reproduction de quelque image peinte ou sculptée qui se sera gravée dans l'imagination de la pauvre bergère. Dans cette composition, nous devrons retrouver des notes en harmonie avec l'intelligence sans culture d'un enfant de quatorze ans.

Il n'en est rien ! La grâce, la pureté, la sainteté, la douceur, une beauté surnaturelle sont admirablement exprimées dans l'image merveilleuse. Comment supposer un instant que la ravissante Vierge de Lourdes soit une création artistique de la pauvre Bernadette ? — Dans l'hallucination, l'imagination n'a pas cette précision, cette sûreté de conception ; ce sont des formes vaporeuses et changeantes. Ici, dès la première apparition, c'est un type parfait, immuable. Aucun trait ne variera désormais ; rien ne pourra modifier le souvenir ou l'empreinte laissée dans l'esprit de la voyante. Observons-là, du reste, en présence du sculpteur Fabisch ou de son historien Lasserre.

Fabich, sculpteur distingué, avait accepté la mission difficile de faire revivre sur le marbre la beauté qui avait ravi Bernadette. Il vint à Lourdes, soucieux pour son œuvre. Il s'inquiétait du récit que lui ferait cette enfant ignorante ; il craignait de ne trouver pour sa Vierge qu'un type vulgaire, avec des vêtements sans dignité. Toute création de cette jeune bergère devait être renfermée dans ces limites.

Cette préoccupation dénotait chez l'artiste une connaissance approfondie de son art. La vue de Bernadette ne le rassura guère. Mais, dès les premières questions, l'artiste fut délivré de toute sol-

(1) *Op. cit.*, p. 60-64.

licitude. Il demanda le mouvement et la pose de la Vierge, quand elle disait: *Je suis l'Immaculée-Conception*. L'enfant fit ce geste du ciel, qui a si souvent étonné et tant fait verser de larmes. « Ce fut pour moi une révélation, écrit Fabisch ; ma statue était composée. Non, tant que je vivrai, je n'oublierai cette ravissante expression.

« J'ai vu en Italie et ailleurs les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres, des Pérugin, des Raphaël, de ceux qui ont excellé à rendre les élans de l'amour divin et de l'extase. Dans aucun d'eux, je n'ai trouvé tant de suavité et de ravissement. Chaque fois que j'ai demandé à Bernadette cette pose, toujours la même expression est venue changer, éclairer, transfigurer sa tête. »

Le sculpteur modifia son travail sur les observations de l'enfant jusqu'à ce qu'elle y reconnût la copie fidèle de l'Immaculée Conception. L'artiste éminent croyait posséder l'idéal divin qui avait posé vivant sous les yeux de Bernadette. Quand la Vierge de marbre fut mise devant ses yeux, l'enfant s'écria: « C'est bien beau, mais ce n'est pas « elle ». Oh non! la différence est comme de la terre au ciel. »

Plusieurs années après, mécontente de ces représentations qui lui semblaient impuissantes à reproduire ce qu'elle avait vu, elle devait dire: « Si j'étais peintre, et assez habile pour retracer ce que j'ai dans l'esprit et dans la mémoire! » Eh bien! qu'aurait elle fait? Si elle avait pu jeter sur la toile ou sculpter sur le marbre l'idéal de sa contemplation et de son souvenir, elle aurait certainement exprimé une figure plus divinisée que celle que la main des hommes avait essayé de rendre.

Comment la pensée de cet enfant aurait-elle pu s'élever ainsi d'un élan et d'un coup d'aile à la contemplation d'un idéal aussi pur, idéal que ne pouvait atteindre l'artiste le plus éminent, le plus exercé? Comment, dans un moment d'hallucination et de rêve, aurait-elle vu ce que l'esprit de l'homme ne pouvait concevoir, si elle n'avait pas vu de ses yeux ce que l'œil du génie lui-même ne sait point voir.

Avec son historien, son récit allait prendre une précision, une lucidité plus grandes. Il ne suffisait plus de retracer des poses, des attitudes ou des gestes; il fallait reproduire par la parole toutes les expressions de la physionomie, peindre et exprimer d'un mot propre tous les détails des attitudes et des costumes ; il fallait mettre

en harmonie les paroles et les gestes de la Vierge. Aussi, pendant des semaines et des mois, Bernadette eut-elle à répondre aux mêmes questions, posées sous mille formes par l'esprit le plus investigateur. L'épreuve était rude pour une enfant si jeune, parlant à peine le français, ignorant tous les artifices du langage, n'ayant eu aucun contact avec le monde.

Comment aurait-elle pu, avec des hallucinations fugitives, garder le souvenir d'un type aussi constant et aussi pur? Pendant ces interrogatoires, sous des assauts réitérés, elle avait des traits inattendus qui éclairaient son récit de lueurs surprenantes. Jamais elle n'a pris ses points de comparaison parmi les personnes ou les choses qui frappaient chaque jour ses regards.

La Vierge avait toutes les apparences et toutes les forces humaines; mais elle restait toujours un idéal plus parfait, plus pur que tous les modéles qu'elle voyait autour d'elle. La lumière qui l'environnait ne ressemblait pas aux lueurs de la terre. Auprès de sa robe virginale, toute blancheur était pâle et tout tissu grossier. Toutes les nuances du bleu ont passé sous son regard; elle n'a pas retrouvé la teinte de la ceinture. La nacre et le cristal étaient moins transparents que les grains du chapelet, l'or de la chaîne toût autre et plus beau que notre or.

Mais enfin, lui dit un jour Lasserre, la pressant plus vivement de ses questions, quel âge avait donc la Dame?» Et Bernadette, le regardant de son regard si franc, si limpide, répond sans hésitation: «Mais, la Dame, monsieur; elle n'avait pas d'âge!» (1). Parole profonde que l'historien traduit et développe en un magnifique langage: «Dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine, l'innocente candeur de l'enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des maternités, une sagesse supérieure à celle de tous les siècles.»

De même qu'il avait dit: «Les vêtements d'une étoffe inconnue et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lis des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes et

(1) Bernadette, observe M. Boissarie, a toujours dit que la Vierge paraissait avoir de seize à dix-sept ans. Pour être tout à fuit exact, il faut dire qu'elle a toujours affirmé que la figure de l'apparition était une figure de quinze ans.

plus magnifiques en leur simplicité que le costume éclatant de Salomon dans sa gloire.

Quelle disproportion n'y a t-il pas entre cette apparition merveilleuse, entre cette Vierge idéale que ni la scuplture ni la poésie ne peuvent reproduire, et cette enfant du peuple qui devient l'interprète devant laquelle se dévoile et se révèle une beauté qu'on n'a jamais entrevue. Même en faisant la plus large part à l'imagination, à toutes les causes de l'ordre physique, Bernadette pouvait-elle atteindre un pareil résultat ?

C'est donc en vain que, recourant à la magie des procédés littéraires où vous êtes passé maître, vous voudriez, monsieur, persister à nous faire partager l'hypnotisme auquel vous soumettez votre singulier abbé Pierre lui-même.

« Il aimait, dites-vous, Bernadette davantage pour le charme de son hallucination, cette Dame d'un abord si gracieux, parfaitement aimable, pleine de politesse pour apparaître et disparaître. La grande lumière se montrait d'abord, puis la vision se formait, allait, venait, se penchait, se remuait dans un flottement insensible et léger ; et, quand elle s'évanouissait, la lumière persistait un instant encore, puis s'éteignait comme un astre qui meurt.

Eh ! non la forme de l'hypnotisme ne fut jamais indécise ni flottante comme le rêve.

Lorsqu'elle comparut, pour la première fois, devant le commissaire de police Jacomet, Bernardette fit le récit très net et très précis de la première apparition. Elle entra dans tous les détails d'âge, de costume, de physionomie de la Dame, et cela, dit M. Estrade, avec tant de simplicité convaincue, que sa sincérité ne pouvait être mise en doute.

— Mais, enfin, cette Dame, la connais-tu ?

— Je ne la connais pas.

— Tu dis qu'elle est belle. Comme qui est-elle belle ?

— Plus belle que toutes les dames que j'ai vues.

— Cette Dame agit-elle ? parle-t-elle , ou bien demeure-t-elle à sa place comme une statue d'église ?

— Oh! elle remue, sourit et parle comme nous ; elle m'a demandé si je voulais avoir la bonté de revenir pendant quinze jours à la Grotte.

— Qu'as-tu répondu ?

— Que j'y reviendrais.

Le commissaire prit sa feuille de notes et essaya de faire tomber la voyante dans la contradiction.

— Tu dis que ta Dame est âgée de dix-neuf à vingt ans ?

— Non, j'ai dit de seize à dix-sept.

— Qu'elle avait une robe bleue et une ceinture blanche ?

— Non, c'est le contraire, une robe blanche et une ceinture bleue.

Bernadette reprit ainsi tous les détails de son premier récit, sans se laisser entraîner dans la plus légère variante.

Jacomet vit qu'il n'avait rien à gagner de ce côté.

Il avait commencé par la persuasion, il devint menaçant.

« Tu vas me promettre de ne plus revenir à la Grotte.

— Monsieur, j'ai promis à la Dame d'y revenir.

— Si tu ne prends pas l'engagemeut de n'y plus revenir, je te fais mettre en prison. »

L'enfant fut impassible.

Cet interrogatoire avait eu un témoin : M. Estrade, receveur des contributions indirectes, qui logeait dans la maison du commissaire. Le récit de l'enfant lui avait paru bien extraordinaire,

— Il n'est pas d'elle, lui disait Jacomet, il est trop bien limé.

— Cependant, le tableau qu'elle a vu, répondait M. Estrade, est resté bien vivant devant ses yeux; en le reproduisant, elle calque,

— C'est une erreur, elle récite.

— Mais il est des accents qui ne s'imitent guère, et puis, dans quel but cette histoire ?

— L'avenir nous l'apprendra.

Et le nom !...

Il vous a très évidemment préoccupé.

Jusque là, dites-vous, toutes les paroles tombées du ciel se ressemblaient, des appels à la pénitence, des promesses de secours divin ; il n'y avait ici de nouveau que cette déclaration extraordinaire : « *Je suis l'Immaculée Conception* », qui éclatait là comme

l'utile reconnaissance par la sainte Vierge elle-même du dogme promulgué en cour de Rome, trois années plus tôt. Ce n'était pas la Vierge Immaculée qui apparaissait, mais l'Immaculée Conception, l'abstraction elle-même, la chose, le dogme, de sorte qu'on pouvait se demander si la Vierge aurait parlé ainsi. Les autres paroles, il était possible que Bernadette les eût entendues et gardées dans un coin inconscient de sa mémoire. Mais, celle-ci, d'où venait-elle donc, pour apporter au dogme encore discuté le prodigieux appui du témoignage de la Mère conçue sans péché ?

Eh bien! vous avez raison !.., Votre but n'est pas, il serait naïf de le discuter, de nous amener à croire à la réalité de la révélation de ce nom étrange, abstrait, dogmatique. Mais, vous le reconnaissez, ce nom, d'où venait-il donc ?

C'était le 25 mars 1858.

L'enfant vient d'entendre de nouveau cette voix qui l'appelait d'une façon irrésistible vers la Grotte. Elle prend aussitôt le chemin des roches Massabielles (1). Son visage rayonnait d'espérance. Elle sentait en elle-même, nous dit Lasserre, que devant ses yeux charmés, le Paradis allait une fois de plus entr'ouvrir ses portes éternelles.

Ce pressentiment joyeux ne l'avait pas trompée. La voix qui l'appelait était bien la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'apparition se manifesta. Comme toujours, rayonnait autour d'elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie. Comme toujours, son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes ; sa ceinture était bleue comme le firmament.

Bernadette avait déjà plusieurs fois prié la Dame mystérieuse de lui dire son nom ; elle n'avait obtenu que des sourires.

Se souvenant dans cette nouvelle extase que M. le curé de Lourdes lui avait instamment recommandé de le demander, elle dit : « Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes ? »

(1) Laserre, *Bernadette*, p. 173.

La vision sourit et ne répond pas. L'enfant répéta trois fois sa demande. A la troisième fois, la Vierge détache son regard de l'enfant, écarte ses mains et fait glisser sur son bras droit son chapelet. Ses mains allongées se rejoignent au devant de sa poitrine. Son regard fixe vers le ciel avec un sentiment d'un indicible amour.

Elle prononce alors ces paroles :

« *Je suis l'Immaculée Conception.* »

Sans autre regard sur l'enfant, et sans autre sourire, sans l'adieu accoutumé, elle disparaît dans la même attitude, laissant à Bernadette son nom.

Ce nom, la jeune fille ne pouvait le comprendre, elle le répétait tout le long du chemin, afin de rapporter au curé de Lourdes les paroles exactes de la vision.

La Vierge venait ainsi de confirmer le dernier dogme défini par Pie IX. Elle venait de prendre par son nom, le privilège glorieux que le monde catholique lui décernait depuis quatre ans.

C'est ainsi que la parole du ciel faisait écho aux acclamations de la terre, associait le pèlerinage de Lourdes à l'acte le plus solennel que l'Église ait accompli en l'honneur de la Mère de Dieu.

Dans l'après-midi de ce jour, nous reçûmes, ma sœur et moi, nous dit M. Estrade, la visite de Bernadette. Elle nous reproduisit la scène du matin, en nous répétant ces paroles de la vision. Elle disait alors : *Con-chep-tion*, et nous dûmes lui apprendre à prononcer ce mot. Elle nous demanda avec beaucoup de simplicité ce que signifiait cette expression. Elle savait que cette dénomination s'appliquait à la sainte Vierge, mais elle ne comprenait pas le sens littéral.

Cette demande ingénue nous prouvait bien que cette phrase n'était pas une invention de l'enfant ; car, si on ment, ajoute M. Estrade, c'est avec des mots que l'on connaît, et non avec des mots dont on ne comprend pas le sens.

Avant de clore cette longue mais très importante lettre, laissez-moi revenir sur le « miracle du cierge », du 7 avril, jour de l'avant-dernière apparition, « ce cierge, dites-vous, au-dessus duquel l'infirmier laissa longtemps sa main par mégarde, sans la brûler. »

Bernadette, ce jour-là, tenait d'une main un cierge allumé, qui

s'appuyait à terre ; durant l'extase, elle rapprocha ses mains et ses doigts se croisèrent faiblement au-dessus de la flamme, qu'ils enveloppèrent dans l'espèce de voûte qui les séparait. Le cierge brûlait ; la flamme montrait sa pointe entre les doigts, activée en ce moment par un courant d'air assez fort. Mais cette flamme ne lui parut produire sur la peau, qu'elle atteignit, aucune altération.

Étonné de ce fait étrange, dit M. Dozous, j'empêchai que personne ne le fît cesser ; et, prenant ma montre, je pus, durant un quart d'heure, l'observer parfaitement. Sa prière terminée, Bernadette se leva. Elle se disposait à s'éloigner de la Grotte, je la retins un moment et je lui demandai de me montrer sa main que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brûlure. Essayant alors de placer par surprise la flamme du cierge sous sa main, Bernadette la retira vivement, en me disant : « Vous me brûlez. »

Un des contradicteurs, le docteur Diday, l'a écrit :

Le 5 avril, Bernadette laissa, pendant un quart d'heure, ses mains sur le bout d'un cierge allumé, sans s'en apercevoir. Hoffman, répond-il, a constaté que, pendant les accès, les sujets devenaient insensibles.

On l'a déjà dit avant moi (1), un médecin n'a pas le droit de confondre ainsi la lésion avec la douleur qu'elle provoque.

Bernadette en extase aurait pu perdre le sentiment de la douleur ; c'est un phénomène que l'on observe dans les maladies nerveuses, sous l'influence de l'hypnotisme, avec le chloroforme, la cocaïne, etc. L'anesthésie peut être produite dans des conditions physiques déterminées, interprétée d'une façon naturelle ; mais la brûlure, la destruction des tissus, par la chaleur, se produit toujours fatalement et sans tenir compte de la douleur. Approchez un fer rouge d'un cadavre, vous carbonisez les tissus, un fer rouge d'une personne endormie par le chloroforme, vous la brûlez ; mettez pendant un quart d'heure votre main en contact avec la flamme d'une bougie, que vous en ayez conscience ou non, l'épiderme, la

(1) Boissarie, *loc. cit.* p. 49 et 57.

peau, les parties profondes même seront noircies, détruites, brûlées.

Cherchez donc toutes les explications possibles d'un fait qui a eu pour témoins tous les assistants, à tel point que, sans l'intervention du docteur Dozous, les personnes les plus rapprochées de l'enfant lui auraient retiré le cierge des mains. Accumulez les hypothèses, jamais vous n'arriverez, monsieur, à démontrer, d'une manière plausible, comment, dans ces conditions, les mains de Bernadette ont pu rester intactes.

C'est la conclusion du docteur Boissarie. Ce sera, je crois, celle de tous les esprits sincères.

Mgr RICARD.

Note B

M. Zola, évidemment charmé d'avoir fait cette trouvaille, y revient à plusieurs reprises, et jusqu'à la fin de son roman, il s'efforce d'attendrir le lecteur sur ce « prêtre sans croyance, veillant « sur la croyance des autres, faisant chastement, honnêtement (!) « son métier (!!), et dans la tristesse hautaine de n'avoir pu re- « noncer à sa raison, comme il avait renoncé à sa chair. »

Un homme du monde, peu suspect de partialité pour nos saintes croyances, me le disait encore hier :

— Il y a quelque chose d'agaçant à retrouver un peu partout, le long du livre, ce dithyrambe en l'honneur des hautes capacités de cet abbé Pierre : « Il était la raison !..», dit M. Zola, et tous ses compagnons de pèlerinage, que sont-ils ? Lui seul donc a le monopole de la raison, et, lorsque tant d'esprits élevés, sincères, autour de lui, déclarent que leur raison ne les empêche nullement de croire aux apparitions de Lourdes, ce sont donc tous des sots ou des menteurs !... Ah ! monsieur Zola, vous oubliez qu'il ne prouve rien, celui qui prouve trop.

Cette préoccupation du romancier l'entraine si loin qu'il en

viendra à trouver naturel de comparer les pèlerins de Lourdes aux... anarchistes !

Note C

Dans une excellente analyse du *Lourdes* de Zola, M. Henri Dac a sévèrement, mais justement qualifié cette odieuse incarnation du sacerdoce catholique :

« Tel est, dit-il, cet être incrédule, hypocrite et sournois, auquel « l'auteur ne voudrait pas laisser commettre un sacrilège. Mais « M. Zola va jusqu'à lui faire pardonner à une femme qni trompe « odieusement son mari et lorsqu'elle s'est écrié : « En voilà pour « un an !... » Il l'amène à lui répondre : « Madame, je vous plains « *et je vous respecte infiniment* !... »

Au sujet de la guérison de Marie, M. Henri Dac fait, dans *le Monde*, une observation très juste.

« Alors le docteur Chassaigne pose cette question à Pierre: «Que diriez-vous si Mlle de Guersaint était guérie ici ? » Et il lui fait observer que les certificats de ses deux médecins la déclarent incurable. Mais l'abbé se borne à sourire, Il s'est rappelé qu'avant de partir, un docteur, le sieur Beauclair, « un petit cousin à lui, un jeune homme d'une vive intelligence, encore peu connu et qu'on disait bizarre », lui avait confié qu'il fallait la mener à Lourdes, *qu'elle y serait sûrement guerie, si elle était sûre de l'être. Même il annonçait comment se produirait le miracle, en coup de foudre, dans un réveil, une exaltation de tout l'être...* »

« Je voudrais bien savoir, dit M. Dac, où M. Zola a connu ce prodigieux docteur. Pour y croire, il faudrait certainement un effort de volonté plus extraordinaire que ceux qu'on attend des incrédules qui se refusent à admettre les mystères. Avec ce praticien inouï, il suffit pour être guéri de croire qu'on le sera et il indique même l'instant précis où se produira la guérison ! Il est vrai que les deux autres confrères « le traitaient, d'un air froid, en jeune esprit aventureux.. » Et c'est le même romancier qui raille les prodiges de Lourdes, c'est le même homme qui veut nous faire admettre l'existence de ce carabin-prophète ? On ne se moque pas davantage de ses lecteurs. »

LE MUSÉE DE BAGNOLS

(GARD)

Le conseil général du Gard, dans sa session d'août a voté une somme de cent francs comme subvention au musée Léon Alègre, à Bagnols. Il a ainsi obéi à un sentiment de reconnaissance envers un homme de bien, un savant, un patriote, qui a doté sa jolie ville natale d'une Bibliothèqne et d'un Musée que beaucoup de grandes villes pourraient envier. Il a fait plus, il a fait preuve de décentralisation intellectuelle, ce dont je le félicite tout particulièrement. A la ville de Bagnols de l'imiter et d'enrichir son musée des bustes en marbre de Rivarol et de Léon Alègre, les plus glorieux de ses enfants, à côté d'une place réservée à celui de Thome, le généreux bienfaiteur de cette ville.

« Dans un pays policé nul n'a le droit de garder pour lui seul ce qu'il sait, ce qu'il a appris et on est aussi coupable de se montrer avare de son savoir qus de son avoir. » Cette même pensée, formulée plus tard par Viollet-le-Duc, a fait naitre la Bibliothèque et le musée de Bagnols.

C'était en 1854(1). Le numéro du 1er janvier « Les *Petites affiches* », journal imprimé à Bagnols, publiait le projet qu'avait formé Léon Alègre, de fonder une bibliothèque, un musée et une salle d'exposition, en un mot un établissement d'instruction populaire, dans cette ville.

(1) La première initiative de M. Alègre date de 1845. Voir note sur la Bibliothèque de Bagnols 1866,

L'entreprise était hardie, le plan par trop ambitieux. On en souriait, comme on sourit encore à Nimes, lorsqu'on parle d'en faire un grand centre artistique, scientifique et littéraire, qui heureusement est en bonne voie. Les promoteurs du projet demandaient à la municipalité bagnolaise un galetas de l'Hôtel-de-ville, devant être destiné à rcunir toutes sortes de collections, soit en livres, soit en objets d'Histoire naturelle d'antiquités et de Beaux Arts. On fit trainer cette autorisation.

Ce ne fut qu'en 1859, qu'une nouvelle administration, celle de M. Saurin, accueillit cette demande. Toutefois le conseil municipal se contenta de mentionner, dans sa délibération du 10 Août « qu'une bibliothèque allait être fondée... »

Successivement de nombreux ouvrages furent offerts par des habitants de Bagnols, par les ministres, par les amis de M. Alègre, et aujourd'lui la Bibliothèque de Bagnols compte plus de cinq mille volumes.

Entre temps, le Musée prenait un accroissement considérable. Sous les administrations sympathiques et dévouées de M. Henri Gensoul et de M, Théodore Lacombe de nombreux bienfaiteurs voulurent l'enrichir.

Bientôt la salle fut insuffisante, il fallut trois pièces, puis six, aujourd'hui douze vastes salles sont utilisées, soit à l'Hôtel de ville, soit à l'hôtel légué par M. Mallet, député, où sont installés les livres, et l'école de dessin, tandis que le musée scolaire se trouve à l'Ecole professionnelle.

Un jour viendra sans doute, où grâce à la générosité des riches Bagnolais un magnifique musée viendra embellir un des quartiers de la capitale de la vallée de la Cèze et des côtes du Rhône.

J'ai dit que le musée de Bagnols était installé à l'Hôtel de ville. Dès le début de cette création, le plan d'ensemble de M. Alègre reposait sur la théorie dite: la leçon des

choses, c'est-à-dire exhiber les objets naturels, bruts, primitifs, suivre leur transformation sous le sol ou par la main des hommes et présenter aux visiteurs un type final, parfait, avec les dérivés produits par l'industrie. C'était en un mot, parler aux yeux et démontrer l'Histoire du travail, les progrès de l'humanité par la civilisation. Et comme sentence, au milieu des vitrines nous trouvons ces mots : « *Aimons-nous, aidons-nous.* »

« *L'ignorance est l'origine de tous nos maux.* » (Pape Benoit XIII).

« *Voir, comprendre et se souvenir, c'est savoir.* » (peintre Rubens). etc., etc.

A Bagnols, le musée a été fondé au point de vue de l'instruction des masses et de la vulgarisation des connaissances utiles. M. Alègre a voulu surtout s'adresser aux jeunes visiteurs et commencer à leur faire comprendre ce qu'ils ont sous les yeux : *Histoire naturelle,* ce qu'on récolte pour s'alimenter : *Agriculture*, ce dont on se sert dans les usages journaliers : *Industrie.*

Il lui a paru utile de leur faire apprécier les objets onciens chez les peuples en renom, chez nos aïeux surtout les Romains ét les Gaulois, puis les produits où l'art, le bon goût sont alliés à l'industrie, et enfin arrivant aux régions de l'esthétique, étaler les œuvres du génie humain, c'est-à-dire les beaux-arts aux yeux des délicats et des gens de goût. Telle est la voie que parcourt le visiteur au musée de Bagnols.

Dans la première salle il remarque les plans en relief du département du Gard et du canton. Il a sous la main les pierres des montagnes ; il étudie la formation du globe. A côté , le Gard géologique, paléontologique et minéral ; la minéralogie élémentaire, les végétaux, les animaux, les races humaines, la flore paléontologique de Bagnols, types en nature et en album de cent trente aquarelles ; tableaux de la densité et de la tenacité des

métaux ; types beaux et nombreux de conchyliologie marine, fluviatile et terrestre ; des collections de poissons, d'oiseaux, de serpents, etc.

De là, le visiteur entre dans la salle de l'agriculture où sont groupés les tableaux d'éléments de culture (Deyrolles), les instruments, les outils, les beaux fruits (Buchetet) les œuvres élastiques du docteur Auzoux, le grain de blé, le ver-à-soie grossis, les animaux utiles et nuisibles. Il remarque une collection d'arbres articulés, destinée à l'enseignement de la taille annuelle des arbres fruitiers et de la vigne, l'art de la greffe (Don de M. Cavène, l'horticulteur bien connu qui avait offert la collection des fruits) puis les graines alimentaires et médicinales, les les catalogues divers et spéciaux, berbiers agricoles, calendrier et tableaux d'horticulture, industrie qui est à Bagnols aussi lucrative que renommée ; des cartes géographiques, géologiqnes, archéologiques, monumentales, une statistique industrielle et historique du canton et un plan historique de Bagnols par Léon Alègre, des tableaux d'hygiène de tempérance, de statistique (Instruction, moralité) protection de l'enfance, loi Grammont, société protectrice des animaux, etc., outillage horticole, baromètre, thermomètre, hygromètre, appareils de pesage des vins, etc. Une inscription rappelle ce mot profond de la Fontaine : *Le travail est un trésor*, au-dessus du buste du célèbre fabuliste ; une autre inscription, cette pensée de Francklin : « *Ceux qui prétendent qu'on peut arriver à quelque chose sans travail et sans peine sont des empoisonneurs.* »

La troisième salle est destinée à l'industrie minérale, végétale, animale. Il y a là un classement remarquable des matières premières, des objets bruts et des produits manufacturés ; la houille depuis le coke, le gaz, les essences et ses brillantes couleurs d'aniline ; le verre ; le fer et les autres métaux ; tableaux représentant les mi-

neurs au travail, des hauts fourneux en fusion ; puis les tissus, le papier, les chaussures, les cuirs, la chapellerie, l'imprimerie, les poils et pailles, les plumes ; un peu plus loin c'est un métier à tisser, un tour à potier, la céramique usuelle et artistique telle qu'on la voit chez Pichon à Uzès ; dans une grande et belle vitrine : l'argile, le Kaolin, les terres, les ocres et les grès, des poteries gauloises et grecques et celles des fabriques renommées jusqu'à nos jours. Dans cette salle a été placé le buste de Francklin. Parmi les inscriptions je remarque les suivantes :

Il n'y a pas de membres plus utiles à la société que les commerçants.

Ils unissent les hommes par le trafic manuel.

Ils distribuent les dons de la nature.

Ils occupent les pauvres et remplissent les désirs des riches. (Raynal).

Un mestié vau une seigneurié. (Proverbe languedocien).

Pour se rendre de la troisiéme salle à la quatrième il faut traverser une passerelle reliant deux corps de bâtiments. C'est sur cette sorte de pont que se trouve la collection épigraphique ; des moulages, des inscriptions de la contrée, grecques, gauloises, gallo-romaines, du moyen-âge ou en langue d'oc, des tombeaux en tuiles, un buste de Platon.

La quatrième salle est réservée aux choses de l'antiquité, depuis les temps préhistoriques avec Dolmens, Menhir, allées couvertes en relief sur fond de paysage, pierres éclatées, taillées, polies, nucléi et au polissoir du grand Pressigny ; objets provenant de Palaffites, habitations locustres de Suisse. Parmi les fragments, des découvertes faites dans les grottes du Gard et de l'Ardèche par MM. Penel, Héraut, P. Naud et Chiron, instituteurs, donataires ; les âges du bronze et du fer ; des colliers et des ornements en cuivre ; un autre âge selon les savants

anglais ; une riche collection numismatique comprenant deux mille médailles ou monnaies. En poursuivant sa visite, on arrive aux objets égyptiens, momies, scarabées, etc., puis l'on remarque une collection du moyen-âge et de la renaissance, casques, armures, cottes de mailles, les moulages de Bernard Palissy, des cuivres repoussés, des ustensiles, des bijoux. Parmi les curiosités à signaler des poteries Kabyles, des armes, des coffrets, des chaussures d'Algérie, puis l'alfa et ses produits ; la Chine et le Japon sont représentés par ce qu'on voit communément dans les magasins ; le bric à brac, les vieux meubles ont conquis aussi ne place au musée de Bagnols, ainsi que les armes démodées de toutes espèces. Comme ornement de grandes reproductions en plâtre de la Vénus de Milo, de Polymnie, de la diane de Gabie, des bustes, des vases Borghèse, des bas reliefs et des camées moulés ; aux murs, cette légende : Guerre aux superstitions, aux erreurs et aux préjugés populaires. En médaillons : l'œuvre de Félix Roux, habile statuaire bagnolais et de quelques autres compatriotes. Très intéressant tableau héraldique des familles de la ville ou de la contrée, blason des villages du canton, anciennes gravures et plans des villes voisines, etc.

Au fond de cette salle, il faut visiter la vitrine des antiquités gallo-romaines locales, comprenant un buste en pierre, un autre en marbre, des spécimens de verrerie, de céramique, de bronze, quelques types provenant du musée Campana, de nombreux fragments découverts au camp de César, de Laudun, ancien oppidum qui domine la contrée. Tous ces souvenirs du passé vivent en bonne intelligence côte à côte avec tout un outillage pour l'estampage, des types de papiers et de reproductions d'inscriptions qui ont fait l'objet d'un article dans le *Magasin pittoresque* (année 1879, page 40).

Franchissons le seuil de la cinquième salle. Depuis

plusieurs années déjà la cinquième salle est affectée au musée des arts industriels et décoratifs. Nous y remarquons une reproduction peinte en grand d'un choix des plus intéressantes planches de l'ornement polychrôme, des moulages de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris groupés en quatre grandes époques historiques, les Lutteurs (galerie de Florence, l'outillage du fabricant de papiers peints, du modeleur et statuaire, des moulures en bois de différents siècles, des vitraux des principales manufactures françaises, des tapis, des étoffes d'ameublements de l'industrie nimoise, des dentelles sur métiers et terminées, un appareil pour la galvanoplastie, des spécimens de photographie, de photochromie, de chromolitographie graduée, des porcelaines de Sèvres richement décorées, des tissus, des échantillons de serrurerie artistique, le daguérotype, la poste aérienne en 1870-1871 pendant le siège de Paris, la Croix de Genève et le diplôme accordé à la ville de Bagnols par la société de secours aux blessés reconnaissante des libéralités insignes (6.704 f.) offertes par l'entremise du comité local, dont M. Léon Alègre était le président. Mentionnons dans cette salle, un modeste monument élevé à la mémoire des soldats du canton, morts à la guerre de 1870-1871, avec leurs noms et portraits.

Enfin la sixième salle est réservée aux Beaux-Arts. Un bienfaiteur infatigable, parent de la famille Alègre, a bien voulu se charger des frais d'installation de cette nouvelle galerie. Là sont déposés les portraits des hommes marquants du canton et des tableaux, gravures, dessins, aquarelles, faits par les artistes ou amateurs bagnolais. On y remarque des lavis précieux, représentant les vues de l'ancien Bagnols et des villages du canton, les monuments, églises, châteaux forts, les costumes du pays. etc. Une vitrine renferme l'iconographie générale, collection des portraits du Gard, médailles histori-

ques, miniatures sur velin, sur ivoire, sur verre, sur cuivre, sur ardoise, etc. Un tableau représente le passage du Rhône par Annibal, à Aramon, un autre obtenu par moi du gouvernement, lorsque j'étais député de l'arrondissement d'Uzès, représente le Salon des bustes au Sénat. Au Musée de Bagnols chacun peut avec profit étudier les arts du dessin sous tous les aspects ; c'est en effet toute une collection de tableaux styles moyen-âge ou modernes, des peintures à la cire et sur bois destinées aux décorations murales des édifices religieux, des pastels, des fusains, des gouaches, des silhouettes même, jusques aux *sgrafitti* de la Renaissance italienne. Le fondateur a tenu à mettre sous les yeux des visiteurs, avec les produits ébauchés ou finis l'outillage de chaque genre de travail artistique.

La section des Beaux-Arts compte 140 peintures à l'huile, 2 à la cire, 20 lavis, 26 aquarelles ou gouache, 2 pastels, 6 fusains, 26 crayons et estompes, 4 marbres de sculpture antique, 1 du moyen-âge, 50 moulages en plâtre, 3 terre-cuites, 1590 gravures ou eaux-fortes, 75 lithographies, 175 photographies, 360 divers.

Signalons ici les œuvres de quelques artistes renommés : Hippolyte et Paul Flandrin, Roybet (d'Uzès), Sigalon (de Nimes), Dubois, de Serre, Roqueplan, Yvon, Mignard, Schenetz, Tabar, Géricault, Henri Motte, Boucoiran (de Nimes), Lacroix, de Seynes (de Nimes), Jules Salles (de Nimes), Appian, Bigand, Besson, Laplanche, B. et J. Laurens et ces modèles de persévérance, les amputés César Ducornet et Noël Masson et Vidal (de Nimes), le sculpteur aveugle.

Toutes ces toiles ont été obtenues au Musée de Bagnols par quelques hautes influences, des sénateurs, des députés, mais surtout par celle d'un bagnolais qui occupe au ministère des Beaux-Arts une situation prépondérante, M. Urbain de Saint-Auban. Il a eu pour la

fondation préconisée par son ami M. L. Alègre, une sollicitude toute exceptionnelle.

Je ne dois pas omettre de signaler les porte-feuilles du musée de Bagnols, qui renferment les œuvres des vieux maîtres décorateurs : Ducerceau, Dietterlin, Lepautre ; les estampes de Marc-Antoine, des gravures d'Albert, Duver, Thomassin, Drevet etc.

Dans un album, je trouve de très intéressantes vues locales, de la contrée et du département ; puis une collection de vues de France, d'Angleterre, Suisse, Italie, Corse, etc. Trente albums ou portefeuilles renfermant des gravures, des dessins, des croquis archéologiques et enfin une collection de portraits historiques, ainsi que les photographies des bienfaiteurs de l'établissement. Ne passons pas sous silence le *Livre d'or* dont les pages sont présentées aux voyageurs d'élite, invités à y inscrire leurs impressions et leurs bons conseils.

Comme on le voit, le musée de Bagnols a été fondé surtout dans le but d'instruire, de moraliser et de charmer tout à la fois ; M. Alègre a collectionné, dans l'intérêt des masses trop peu familiarisées avec les éléments des sciences, encore moins avec les œuvres d'art ; il a voulu travailler pour la génération nouvelle ; pour les jeunes gens encore peu instruits, en leur aplanissant les rudes sentiers de l'étude, en éloignant de leur esprit les abstractions scientifiques.

Vita sine artibus mors est, et hominis vivi sepultura, a dit Sénèque.

Ne quittons pas le musée de Bagnols sans mentionner, au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, un petit musée lapidaire où sont réunis quelques fragments d'antiquités gallo-romaines, des cipes, des tombeaux, des autels moyen-âge, des cartouches armoriés de la Renaissance, des bas-reliefs et des inscriptions commémoratives.

Depuis la mort de M. Alègre, le musée de Bagnols s'aug-

mente chaque année de dons de toutes sortes. L'escalier qui y conduit a été refait, de salles ont été rafraichies. Il a reçu et reçoit tous les jours des témoignages de sympathie de France et de l'étranger. Plusieurs lettrés, désireux de fonder dans leur pays des bibliothèques et des musées, se sont adressés aux protecteurs du musée de Bagnols, afin de bénéficier du fruit de leur expérience. En 1863, une médaille d'honneur était accordée au fondateur, à l'occasion de la belle exposition générale de Nimes. En 1869 (9 juillet), l'*Océan*, du Calvados, citait Bagnols comme modèle, dans un article signé : A. du Chatellier. La même année, c'est la Société d'encouragement au bien qui décerne à M. Alègre une médaille, pour dévouement à l'humanité. En 1870, la Société Francklin récompense le conservateur pour services rendus à l'instruction publique. En 1875, le Conseil Général du Gard vote 200 francs pour augmenter les richesses locales de cet établissement.

En 1876, le *Petit Journal* (31 août) : l'*Initiative privée*, sous la signature Th. Grimm, cite Bagnols comme modèle. M. Groult, honorable avocat de Lisieux, qui croyait avoir pris l'initiative de créer des musées cantonaux, après avoir lu l'article du *Petit Journal*, vint visiter Bagnols et proclama bientôt loyalement que M. Léon Alègre était son précurseur, qu'il avait fondé le premier et le plus complet des musées cantonaux. A côté des sympathies de M. Groult, joignons celles d'une femme de cœur, Mme Hippolyte Meunier, dont le nom est en première ligne attaché à la fondation des musées cantonaux.

En 1878, on lisait, dans le Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, un article de M. Allmer, signalant aux amis de l'antiquité un bijou rare, un cachet d'occuliste, possédé par le musée de Bagnols, « *le plus ancien musée cantonal.* » En 1879, un ami dévoué de l'ins-

truction populaire, M. G. Wickam, dans une intéressante étude sur les musées cantonaux, s'étend longuement sur celui de Bagnols. En 1880, 1881, M. Groult s'en occupe encore, dans son annuaire, et en 1882, M. Ris-Paquat, d'Abbeville, peintre, historien, érudit de la céramique, en fait mention dans l'Annuaire des collectionneurs, ouvrage plein de précieux enseignements.

Ne quittons pas Bagnols sans aller visiter sa riche bibliothèque. Cette collection est installée dans l'hôtel légué à la ville par feu M. le docteur Mallet, qui a été député d'Uzès, avec l'école de dessin, et une salle de conférences. La bibliothèque pédagogique a été transférée depuis quelques années à l'école primaire supérieure. Les livres de la bibliothèque de Bagnols sont déposés dans trois pièces du rez-de-chaussée. Il y a là environ 4.700 volumes classés par catégorie, selon l'usage ; les cartes de France de l'État-major, dues à la libéralité de M. Ch. Teste, ancien député, des tableaux historiques, atlas, publications périodiques.

Les ouvrages sont divisés en livres qui doivent être lus sur place et livres qu'on peut emporter à domicile. Ce dernier groupe forme la *Bibliothèque populaire*. Un salon de lecture, vaste, bien ajourné et chauffé, est ouvert aux clients assidus ; une table spacieuse, munie du nécessaire pour écrire, est couverte des publications périodiques les plus récentes.

Une inscription commémorative relate l'historique de la fondation. Des tableaux ornent les parois de la salle, à côté des portraits de MM. Alègre, Mallet, Saurin et de St-Auban, etc. On remarque dans la salle le buste du général Teste, le premier bagnolais qui encouragea et voulut seconder le fondateur, des œuvres d'art, une réduction du groupe de Laocoon, un bahut renfermant les archives de l'établissement ; dans une vitrine spéciale, des

manuscrits, des livres rares, de splendides publications illustrées.

On comprend qu'après une œuvre aussi considérable, le gouvernement ait tenu à récompenser M. Léon Alègre de son initiative et de ses travaux. Lauréat de l'Académie de Nimes en 1864, pour ses travaux préhistoriques, lauréat de la Société française d'archéologie, membre correspondant de la Commission de topographie des Gaules, M. Alègre fut nommé, en 1869, officier d'académie, officier de l'Instruction publique en 1881, et chevalier de la Légion d'Honneur en 1883. Mais sa plus belle récompense sur la terre est le souvenir de ses concitoyens, les bienfaits de l'œuvre qu'il a laissée, et la vénération de sa mémoire par tous les amis des lettres, des sciences et des arts.

Puissent beaucoup d'autres imiter cet homme de bien.

Adolphe PIEYRE.

LOUIS VEUILLOT ET LA CRITIQUE

(suite et fin)

III

Orgueilleux, Louis Veuillot ! Il n'avait que l'orgueil de sa foi. Qu'on le lise sans parti-pris !

Il n'est pas pétri d'orgueil, l'homme qui se demande s'il a bien le droit de flétrir les vices de son temps et ceux qui en jouissent ; il n'est pas un orgueilleux, l'homme qui laisse échapper avant même d'appartenir complètement à la foi catholique, des aveux comme celui-ci : « Je fais un métier de bourreau et je ne suis pas absolument sûr de le faire par conscience. Ils ont leurs passions, j'ai les miennes, ils cherchent leurs plaisirs, et moi, en les tourmentant, je cherche le mien...... », c'est un indigné, c'est un tireur habile qui voit clair et vise bien, c'est un maître fouetteur qui, par vocation, a besoin d'avoir des coudées franches.

En même temps qu'il daubait sur les bourgeois libres-penseurs de Chignac et autres lieux, Veuillot faisait de loyaux retours sur lui-même. Il plaît de l'entendre s'écrier : « Ah ! je ris des reproches qu'ils peuvent me faire ; mais j'évite de descendre en moi-même, car c'est là que je suis leur égal, et peut-être leur inférieur. » Veuillot n'a pas fait une œuvre sans lui imprimer un cachet personnel, et sans en profiter pour faire quelque humble retour sur soi-même.

Sa *Dédicace de Pierre Saintive* à l'abbé J.-F. Aulanier n'est qu'un long acte d'humilité devant ce prêtre qui l'a

« assez aimé pour examiner le manuscrit de ce livre, comme il avait déjà déchiffré et corrigé les *Pèlerinages de Suisse.* » Lorsque, dans l'introduction des *Français en Algérie*, il parle des lecteurs jeunes ou réfléchis qu'il peut avoir, il dit : « Si j'en ai de cette dernière et rare catégorie, je les prie de ne point se laisser rebuter dès les premières pages par la simplicité des sujets et par le laisser-aller de tout le livre. Qu'ils y pénètrent un peu plus loin, j'ai la confiance qu'ils trouveront dans ma déposition de quoi les intéresser, et peut-être en tireront-ils des conclusions que parfois je ne formule pas. Le meilleur architecte accepte des mains d'un manœuvre des matériaux dont celui-ci ne connaît pas toujours le prix. »

Quoique jeune à l'époque où il écrivait ce dernier livre, Veuillot traçait déjà des pages de maître (1) ; et combien de curieuses et de puissantes dans l'*Honnête femme* au sujet de laquelle il s'exprime ainsi : « Œuvre d'un jeune homme, œuvre d'un converti... ce livre appartient pleinement à la classe des fruits verts. Il est gauche, prêcheur, rigoriste, involontairement entaché d'imitation. »

Si, de cela, quelque chose est vrai, il ne faut pas tout croire, car, dirons-nous avec M. Lemaître : « L'*Honnête femme* paraît un roman excessivement bizarre, simpleplement parce que c'est un roman catholique. »

Or, c'est en cherchant modestement à ne produire que des œuvres de défense ou d'apologie catholiques que le rédacteur en chef de l'*Univers* toucha au génie.

Comment il pensait, et pourquoi il parlait, il faut le demander aux *Odeurs de Paris* dont la première ligne est un chef-d'œuvre : « Paris est un emplacement célèbre, sur lequel se forme une ville encore inachevée. »

(1) Nous en avons indiqué plus d'une dans la première *Etude sur L. Veuillot.*

Il fait « un dur voyage » dans cette ville où il a vu, entendu, noté la voix des histrions et les mouvements de la foule. « J'ai parlé comme j'ai senti, dit-il. Je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus : je méprise. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il est cramponné et vissé là, il est vainqueur quoique je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer ; il désole mon âme en lui montrant comme un effet de la perversité humaine, cette universelle conjuration contre le Christ, où l'ignorance a plus de part peut-être que la perversité. »

Voilà ce que Veuillot nous dit de lui-même avant de nous conduire « dans Paris, à travers l'infecte nuit, des fumées de la pipe aux vapeurs du gaz, des cafés aux théâtres. » Il commence par se juger lui-même en quelque sorte avant de juger la ville. Il nous dénonce le mépris qu'il porte en lui, mais il le montre corrigé, dévié par la foi, humilié devant le Christ, transformé pour le service de Dieu et la défense de la vérité.

Cela fait dire à M. Jules Lemaitre : « Il a sur lui-même d'émouvants retours. Quand il parle de son œuvre, il a la modestie la plus charmante, une modestie qui n'est plus guère de ce temps-ci, où la vanité littéraire a perdu toute pudeur, et quand il parle de sa personne, il a l'humilité la plus vraie. J'en pourrais ici multiplier les témoignages. » Et le critique en prend « un véritablement au hasard », dans les *Libres-Penseurs*. Cette citation, nous la reprenons à notre compte en la faisant seulement partir de plus haut :

« J'accuse mon pays, je ne le calomnie pas et je ne le corromps pas. Je lui ai fait dans la limite de mon indigence, le plus grand cadeau qu'il me fût possible de lui

offrir : tournant ce que j'ai d'intelligence et de force à aimer Dieu, la justice et les pauvres. J'ai retiré de la lutte des égoïsmes une existence qui pouvait, comme une autre, exercer ses ravages dans le monde pour la satisfaction des instincts personnels auxquels elle a jadis obéi...

Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée (1). Non, je n'adresse point à Dieu les coupables actions de grâces du pharisien. Je ne me crois pas meilleur que cette foule qui rampe autour de moi, cherchant l'or et la volupté. Les mêmes instincts sont dans mon âme, ils me pressent, ils me tourmentent. Lorsque paisible, je regarde avec pitié le triste troupeau qui se rue à travers la fange sur l'appât des convoitises humaines, tout à coup mon pied glisse, d'humiliants désirs se soulèvent et me rappellent la boue dont je suis fait. Plusieurs, m'écoutant parler, disent : celui-ci gagnera le ciel... Et moi, je voudrais monter sur une tour, et crier d'une telle voix que tous les chrétiens qui sont dans le monde puissent l'entendre : Oh ! mes frères, mes frères, priez pour moi, je vais périr.

Mais si mon âme est faible, elle a du moins embrassé une loi forte ; si elle penche à de vils désirs, elle aime pourtant une loi sainte et pure ; si je me rends coupable dans mon cœur, du moins, je ne veux point devenir la pierre où trébuche le pied de l'innocent. Je ne suis point la voix qui gâte le peuple ; je condamne mes fautes, et je ne cherche pas, en les justifiant par d'abominables théories, à me faire des complices et des victimes. »

L'orgueil d'un homme qui parle ainsi est bien près d'être un mythe.

La vraie note de cet orgueil prétendu se trouve dans les mots adressés à l'un de ses amis, lors de la préparation de la loi de 1850 sur l'enseignement. M. de Latour,

(1) Ici commence la citation de Jules Lemaître.

son collaborateur à l'*Univers*, se sépara momentanément de lui à cette occasion. Toutefois, les relations amicales continuèrent entre Latour et Veuillot ; celui-ci écrivait au premier sur le sujet de leur division : « Je ne tiens pas aux améliorations ; c'est la base, le système tout entier que je repousse. Je n'ai pas cessé de croire à la liberté de l'Église ; j'y crois plus que jamais ; je crois que l'Église peut tout étant libre ; je crois qu'elle ne peut rien, enchevêtrée, comme elle l'est dans le projet, avec l'erreur. Ma foi, mon cœur, ma fierté de catholique se soulèvent quand je vois ce rôle de commensale presque de concubine auquel l'Église est réduite par ses propres enfants. »

Le véritable orgueil de L. Veuillot éclate dans ces lignes ; c'est sa fierté de catholique, c'est sa foi qui l'emporte sur tout, même sur l'amitié, qui le rend intraitable. Nous en aurons d'autres témoignages.

Ne voulant pas continuer avec son ami, une polémique inutile sur un terrain où l'entente n'était guère possible, L. Veuillot y mit fin en ces termes qui ne révèlent pas un cœur orgueillenx : « Je regretterai toujours de n'être pas complètement d'accord avec vous sur toutes choses ; mais je sais bien que nous ne verrons jamais entre nous un dissentiment par dessus lequel nous ne puissions plus nous serrer la main. Bénissons Dieu qui nous donne en ce monde l'union des cœurs, nous ne goûterons que dans l'autre l'union des esprits. »

L'union des cœurs n'eut pas à souffrir de cette irritante question, et l'union des esprits fut bien vite refaite. Mais que pensez-vous de cette fin d'une querelle d'idées entre amis ? L'orgueil aurait-il si peu d'aveuglement et une telle tendresse ?

Non, Veuillot n'a jamais connu l'accent de l'orgueilleux. L'orgueil s'en fait accroire, et cela n'échappa jamais au journaliste chrétien.

Souvent il lui arrive de parler de lui-même, il en parle toujours pour faire un acte de foi, pour produire un acte d'amour, ou pour faire un examen de conscience.

C'est ainsi qu'il parle de sa manie rimante, comme dit M. Jules Lemaître, avec un mélange de modestie à demi-sincère et d'inquiétude tout-à-fait plaisante et gentille :

Je rime. Je conviens avec moi que la prose
M'irait mieux si j'avais à dire quelque chose.
O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !

Et l'on sait comment il maniait cet outil, la prose ! il la maltraitait pourtant, dans ses vers, sa prose :

Que de fois j'ai sué pour rien,
Pour rencontrer l'emphase ou bien
La platitude !
Que de fois — trop cruels aveux ! —
J'ai dû tirer par les cheveux
La période !

Seul, Veuillot avait le droit de parler ainsi, et d'être injuste envers les œuvres de son génie. Cet homme, assurément, ne se farde pas.

On comprend que vers la fin du joli chapitre de critique de *Çà et Là*, après quelques jugements sévères sur la littérature de ce temps, le grand écrivain puisse dire : Je ne crains pas que l'on m'ahonte en m'opposant à moi-même le peu que je vaux. Je connais ma faiblesse. Si je n'aimais la vérité, je me condamnerais au silence, mais la vérité a encore sa force dans les plus humbles voix, et elle commande la hardiesse aux plus humbles. Sa lumière me remplit d'une aversion sans borne pour les chefs-d'œuvre d'un art où je ne suis qu'un pauvre vieil écolier, lorsque ces chefs-d'œuvre n'ont pas la marque du vrai.

Voilà donc ce qui l'exalte et ce qui l'irrite, le vrai, le

mépris du vrai. Au dessus de toutes les habiletés de l'humaine sagesse, au dessus de toutes les ruses de la politique, au dessus de toutes les finesses de la littérature, il poursuivait le désir du vrai, le rétablissement du règne de la vérité, l'accroissement de la domination de son maître Jésus-Christ. Il applaudissait quand il voyait les puissances de ce monde fidèles à la voix de l'Église, mais quand il les voyait oublier le Christ ou se montrer hostiles à son œuvre, il s'armait de traits vengeurs et fondait sur l'ennemi. Et comme rien n'arrêtait alors les éclats de son indignation, et les hardiesses de sa plume, quelques uns dirent dans leur défaite et dans leur dépit: C'est un orgueilleux !

Il n'était qu'un soldat acharné à vouloir la victoire, il n'avait que l'orgueil du bon sergent de Jésus-Christ.

On osa même lui reprocher ses victoires: il empiétait ! certes, oui, L. Veuillot empiétait, comme empiète le soldat qui enlève l'étendard ennemi, comme empiètent ces héros qui culbutent et terrassent les ennemis, laissant aux chefs les dépouilles.

Cependant, on vit cet orgueilleux, dans les succès grandissants de son talent et de sa science, croître en humilité.

Vous souvenez-vous de ces condamnations bruyantes, inouïes, qui devaient tuer son journal, et dans lesquelles Rome se fit son défenseur, levant des interdits que ne justifiaient point les ardeurs de la lutte ? Veuillot s'inclinait simplement, prêt à se soumettre aux coups des autorités qui le frappaient quand la main du Pape le releva.

Vous n'ignorez pas de quelle manière ses antagonistes interprétèrent un jour comme un blâme contre sa polémique certaines paroles de Pie IX. Le vaillant lutteur eut une tentation de découragement. Or, il advint que, se

promenant triste et songeur au bras d'une de ses filles, celle-ci, passant devant une grande affiche, poussa une exclamation de surprise. Son père, dont la vue était basse, lui demande ce que c'est. La jeune fille, embarrassée, sourit, puis elle raconte que cette affiche représente le rédacteur en chef de l'*Univers* habillé en bonne et rendant son tablier. A son tour, Veuillot regarda la caricature, et riant de bon cœur, il dit à sa fille : « Ils ont raison, je profiterai de la leçon. »

Il en profita pour s'humilier et refouler l'accès de mauvaise humeur qu'il pouvait avoir laissé entrer inconsciemment dans son âme vis-à-vis du Saint-Père. Il aimait plus tard à raconter cette faiblesse.

Il faut en convenir, ce que l'on appella son orgueil n'est au fond qu'une modestie digne et fière qu'il laisse percer dans tous ses écrits ; jamais il ne se glorifie et si parfois il accepte ou reconnait que Dieu lui accorda quelque talent, il lui en rapporte l'honneur et le bénéfice. Voyez, par exemple, ceci : « Adieu! dans ce beau partage des dons qui font l'artiste, je n'ai reçu qu'un maigre lot. Tel qu'il est pourtant, et même sur l'ingrat terrain où mon ingrat instrument s'exerce, j'ai plus d'une fois goûté la joie de l'art, j'ai senti que je servais, j'ai senti que j'aimais, j'ai senti que j'ouvrais des esprits et des cœurs, et que j'y laissais quelque chose de bon. Et dans d'autres rencontres, j'ai senti que plus d'un ennemi injuste et arrogant se retirait, emportant une marque vengeresse. Et je crois, en vérité, que je n'échangerais pas contre les rentes les plus victorieuses, cette pauvre plume qui ne m'a pas toujours trahi. »

C'est ainsi qu'il se peint dans son œuvre, ne cherchant point l'attitude solennelle ou théâtrale qu'affectent tant de gloires tapageuses, il ne revêt aucun déguisement et n'affecte aucune contrefaçon, il se montre tel qu'il est, respectueux de tout ce qui est noble et grand, soumis à

tout ce qui est juste et vrai, impitoyable à tout ce qui est vicieux et faux, railleur de tout ce qui est prétentieux et ridicule.

Une feuille qu'il n'aimait guère, le *Journal des Débats*, lui a rendu cet hommage : « Louis Veuillot vint, un jour remercier M. de Sacy d'avoir fait l'éloge d'un de ses livres : « Nous nous sommes beaucoup plu, écrit-il à ce propos, il m'a dit qu'il m'aimait beaucoup depuis qu'il m'a connu, qu'avant c'était tout autre chose. » Tous nous avons plus ou moins imité M. de Sacy. On admirait Veuillot. On ne l'aimait point tant qu'on ne le connaissait pas, et on ne l'a connu que par la publication posthume de ses lettres. »

Il existe néanmoins une page où éclate véritablement l'orgueil de L. Veuillot. Le 16 septembre 1870, il écrivait dans l'*Univers* : « Un journal de la Révolution, le *Réveil*, propose de retirer la qualité de citoyen français à quiconque reconnait l'autorité d'un souverain étranger.

« Ayant de bons motifs pour croire que, pendant le règne du *Réveil*, j'aurai de grandes difficultés à dire ce que je pense, et que je porterai un baillon encore plus serré que celui dont l'Empire m'a muni durant sept ans ;

« Je prends mes sûretés en face des projets du *Réveil* contre la dangereuse race des catholiques de France, et je fais la déclaration suivante :

« Je promets, je jure, je prends devant Dieu et devant les hommes l'engagement de reconnaitre toujours l'autorité du Pape, de lui obéir toujours.

« Je dépose cette cédule dans les mains vigilantes du citoyen directeur du *Réveil* pour le jour où il se trouvera en mesure d'exécuter ses petites idées sur l'obéissance due à l'autorité du Pape, et moi hors d'état d'en faire connaitre mon avis. Que Monsieur le directeur du *Réveil* relise ce papier, et qu'il me considère dès lors comme

un homme qui se permet (je lui demande bien pardon) de l'envoyer promener, lui et sa loi.

« Assurément, j'aurai regret de manquer d'égards envers un dictateur de la République française et envers une loi émanée de ladite République. Mais enfin, c'est dit : je l'enverrai promener, lui, sa République et leur loi... etc... »

Tel a toujours été l'orgueil de L. Veuillot : l'orgueil indomptable de la foi souveraine. Et c'est pourquoi ses amis étaient orgueilleux de lui et pour lui.

A l'occasion du Concile, L. Veuillot prend un paquebot pour se rendre à Rome, mais une tempête éclate et le commandant du navire juge bon de s'abriter dans une petite baie de Toscane. Bientôt le journaliste disparait. Lorsque le *Vatican* — c'est le nom du navire, — entre dans le port de Civita-Vecchia, un bruit sinistre se répand parmi les passagers : L. Veuillot a été arrêté par un bande de brigands. Le délégat prévenu se dispose à faire des recherches. Soudain un hourrah formidable fait trembler la gare de Civita : L. Veuillot vient d'apparaitre. Celui-ci ne comprend rien aux cris et à l'empressement des pélerins, tout préoccupé de gagner Rome au plus vite (1). Mais les acclamations ont attiré un gendarme du Pape.

— C'est un *signor ufficiale*? demande-t-il à mi-voix.

— Un officier ? je crois bien ! répond M. d'A., c'est notre général.

Alors, quand le rédacteur en chef de l'*Univers* monte en wagon, le gendarme, raide et grave, lui fait un superbe salut militaire.

Quand le Concile s'ouvrit, derrière son S. A. I. et R. le grand duc de Toscane, en uniforme blanc, portant le

(1) Cet empressement était cause de sa disparition. Craignant, à cause de la tempête, de ne pas arriver à Rome pour l'ouverture du Concile, Veuillot avait frété une voiture qui devait le conduire à la plus proche station du chemin de fer.

grand cordon de l'ordre de Pie IX et la Toison d'or, un Français, désireux de prendre place parmi les privilégiés, voulut percer la haie formée par les zouaves des colonels Allet et Charette. Les zouaves lui barrèrent le chemin.

— Je suis Louis Veuillot, dit-il simplement.

— Un prince aussi ! répartit un zouave.

Et les rangs s'ouvrirent devant cet autre soldat de Pie IX.

Nous ne voudrions pas nous laisser entraîner par le charme des anecdotes, mais on nous permettra de rappeler encore un touchant souvenir de M. de Ségur. Un jours dit ce dernier, j'étais en visite chez lui (L. Veuillot), dans son cabinet de travail ; il avait interrompu pour me recevoir, un article destiné à l'*Univers*. On annonça les *petites sœurs des Pauvres*. Il se releva, courant au-devant d'elles, les accueillit comme si elles eussent été des reines, et tandis que, debout, les yeux baissés, les mains croisées sur la poitrine, elles lui exposaient les besoins de leurs vieillards, il les regardait avec une expression que je n'oublierai de ma vie... je ne savais ce qu'il fallait admirer le plus de la simplicité angélique des mendiantes du Christ ou du respect attendri de celui qui les contemplait.

Quand elles furent parties, emportant une large aumône, il continua en paroles ce que m'avait dit son silence : voilà la vertu! voilà la sainteté! que valait-il devant Dieu, lui dont on parlait tant, à côté des Petites sœurs des Pauvres, ensevelies dans leur charité ! il aurait dû baiser leurs pieds et les remercier à genoux de l'honneur de leur visite !

C'est vraiment l'éloquence de l'humilité qui se juge et se condamne, qui se compare, se méprise et s'anéantit en se comparant.

Jamais Veuillot ne me parut plus grand, conclut

M. de Ségur, qu'en cet abaissement profond et volontaire.

Dans ces petites sœurs, son âme voyait des anges envoyés du ciel pour soulager toutes les misères, et à sa foi, se joignait pour l'émouvoir, la bonté de son cœur pour l'humanité souffrante.

Beaucoup voulurent douter de cette bonté de Veuillot pour les hommes ; il les aima cependant et il les aima profondément.

IV

L'homme propose et Dieu dispose : l'infatigable écrivain se proposait de faire un livre pour le peuple. L'idée conçue se grave dans son esprit, il a son plan, les pensées passent en foule devant ses yeux comme une succession d'éclairs, mais il est journaliste, et il s'écrie : « Ah ! si mon temps m'appartenait, je serais à l'œuvre ce jour même ; je ne le puis, mais le regret que j'éprouve sera un chapitre sur la nécessité de renoncer humblement, avec joie même, à faire ce que nous croyons être le bien quand Dieu ne veut pas que nous le fassions. Qu'il y aura de prières dans ce livre, qu'il y aura d'amour pour Dieu si je retrouve l'émotion palpitante avec laquelle je le remercie. »

Et puis, dans une sorte de *Préface* à ce livre qu'il n'a jamais fait, mais qu'il voulait faire, en faveur du peuple, pour l'instruire et le consoler : « Et maintenant, dit-il, si l'on veut savoir qui je suis pour élever ainsi la voix parmi mes frères : je suis un pécheur et j'ai beaucoup offensé Dieu, je suis un enfant du peuple et j'ai beaucoup souffert, et ma mère a nourri ses enfants d'un lait troublé par mille angoisses ; j'ai fait plusieurs métiers, j'ai parcouru plusieurs chemins, j'ai vu beaucoup d'hom-

mes ; je suis jeune encore, mais je suis arrivé à l'âge mûr ; j'ai porté les livrées de la misère ; j'ai quelquefois attendu tout le jour un morceau de pain qui n'est pas venu le soir, et si plus tard, je me suis assis à la table de ceux que jadis, je regardais de loin, leur ami et leur égal parmi toutes leurs splendeurs, pendant longtemps aussi j'ai péniblement vécu du prix de mes sueurs, portant sur moi tout ce que je possédais dans ce vaste Univers. J'ai vécu avec les méchants, plus méchant qu'eux ; j'ai vécu avec les bons, et je tâche à présent de les imiter ; mais je les imite moins que je ne les admire ; j'ai partagé le bivouac des soldats, j'ai couché comme eux sur la pierre froide et nue, j'ai foulé les tapis de ceux qui sont les princes du monde et j'ai lu dans leur âme pleine de soucis ; j'ai causé avec les matelots sur la mer, avec le laboureur au milieu des champs ; j'ai vu à Rome les miracles du génie humain, les montagnes de la Suisse m'ont laissé admirer les splendeurs de la nature, mais je n'ai rien vu d'aussi beau et d'aussi miraculeusement admirable qu'un cœur enflammé de l'amour de Dieu. »

Ces accents ne partent-ils pas d'un cœur humble, pitoyable et aimant ? Passionnément dévoué à l'Église, L. Veuillot nourrrissait l'ambition de rendre au pauvre peuple les souffrances de la vie moins lourdes.

Mû par ce sentiment, il disait à M. de Latour, le 9 mars 1848 : « Il me semble que ce que nous devons chercher avant tout, après la liberté de l'Église, c'est le moyen de faire doucement et régulièrement, dans la constitution actuelle, les changements que réclament les classes pauvres et laborieuses. Voilà justement ce que la bourgeoisie ne fera pas, si elle retrouve sa force. »

Là est le secret de ses colères contre la bourgeoisie et l'aristocratie dégénérée, il leur en veut d'abaisser l'humanité, et son indignation éclate, à les voir « marchandant, lésinant » ne pensant qu'à jouir et devenant la proie des

Deux grands abêtisseurs, l'orgueil et la luxure.

Devant ces déchéances de race, il ne peut se taire et cingle le crevé,

Plus ou moins fils de preux, pur-sang devenu rosse.

Ils sont, ces « fils des grands, devenus infâmes », par un juste châtiment des exploits de leurs pères.

... Parce qu'en leurs mains rapaces sans mesure,
L'aumône n'a jamais purifié l'usure.

S'il méprise un peu les « messieurs », ou s'il en a l'air, c'est par amour pour la foule des hommes ; il se rappelle que l'Église « effrayée des crimes de la civilisation, se tournait avec une sorte d'espérance vers les Barbares. » Lui se tourne vers les petits, il leur montre les preux modernes :

Petites gens, venez ! voilà les fils des grands !

et s'il tance avec quelque joie les jouisseurs et les amateurs de la vie, il a des élans fraternels pour les petits, les pauvres, les travailleurs.

De là, parfois, comme mêlés dans un frémissement, l'amour et de colère, cet état d'âme apparait, vibrant, dans les lignes comme celles-ci : « Dans mon enfance, quand certain patron de mon père venait lui intimer durement ses ordres, mon cœur bondissait, j'éprouvais un frénétique désir d'écraser cet insolent. Je me disais : « Qui l'a fait maître et mon père esclave ? mon père qui est bon, brave et fort, et qui n'a fait de tort à personne ; tandis que celui-ci est chétif, méchant, larron et de mauvaises mœurs. Mon père est cet homme, c'était tout ce que je voyais dans la société, si j'étais resté dans cette ignorance où demeure presque tout le peuple ouvrier, croit-on que *les Petits Traités de l'Académie des Sciences morales et politiques* m'auraient persuadé la nécessité de ce partage où j'avais le mauvais lot ? » Veuillot gémit parce qu'il a

senti l'horreur de cet empoisonnement des âmes sous le régime bourgeois ; c'est pour détourner la société du poison « que des mains perfides et imbéciles lui présentent », qu'il flagelle, et il peut dire en toute conscience : « C'est pour mettre la Société en garde que, du sein de mon obscurité, je lui signale quelques-uns de ses empoisonneurs » ; et il passe sa vie à démasquer les empoisonneurs des peuples.

Il éprouve quelque consolation à découvrir chez les paysans « un fonds d'idées saines et généreuses, le robuste instinct de la justice, de violentes antipathies contre les mensonges du libéralisme, une vague attente de vengeance humaine ou divine contre tous ces petits oppresseurs qui les trompent, los tyrannisent et les humilient. »

Ce batailleur avait un immense besoin d'aimer. Il s'écriait un jour : « Je ne sais rien à quoi ne morde cette rage d'aimer. » Et le vide qu'il sentit autour de lui, dans ce monde égoïste, en le jetant dans le sein de l'Eglise et dans la foi catholique, lui fit trouver pleinement « la charité du genre humain », l'expansion complète de cet amour du peuple, des humbles, des ignorants, des opprimés, qu'il avait au cœur. Et son catholicisme comme sa charité furent d'autant plus chaleureux qu'il avait vu les angoisses paternelles.

Lisez donc cette page superbe de la première préface des *Libres-Penseurs* : « Mon père était mort à cinquante ans. C'était un simple ouvrier, sans lettres, sans orgueil. Mille infortunes avaient traversé ses jours remplis de durs labeurs... etc... » Et ce cri final qui livre bien son âme : « Oui, ce fut là ! je commençais de connaître, de juger cette société, cette civilisation, ces prétendus sages. Reniant Dieu, ils ont renié le pauvre, ils ont fatalement abandonné son âme. Je me dis : cet édifice social est inique, il sera détruit. J'étais chrétien déjà ; si je ne

l'avais pas été, dès ce jour j'aurais appartenu aux sociétés secrètes. »

Reniant Dieu, ils ont renié le pauvre! remarquez-vous le rapprochement? L'amour du pauvre ne se sépare pas de l'amour de Dieu, et par conséquent de l'amour de l'Église, et c'est parce qu'il aima beaucoup l'Eglise qu'il aima de plus en plus les malheureux, l'homme créature de Dieu.

C'était sa foi et son cœur qui parlaient le jour où il dit: « La religion fera deux choses que seule elle peut faire, et qui seules conjureront les maux prêts à nous dévorer: elle ouvrira le cœur et la main du riche, elle fermera le cabaret. »

Il n'est pas une des œuvres de Veuillot qui ne porte la marque de sa compassion pour ses frères, de sa tendresse pour les hommes.

Prenez le début de l'introduction des *Français en Algérie*: « Ce n'est ici le travail ni d'un militaire, ni d'un politique, ni d'un administrateur, ni d'un savant: c'est simplement un ouvrage littéraire. Je n'ai d'autre prétention que de montrer quelques faits isolés qui m'ont paru intéressants. Je crois qu'ils ne seront pas tout à fait inutiles; j'espère qu'ils inspireront à la plupart de mes lecteurs quelques bonnes réflexions qu'ils ont souvent fait naitre en moi. Instruire un peu, faire quelquefois prier, c'est l'unique but, que je me suis proposé toutes les fois que je me suis vu une plume à la main, en présence d'une feuille de papier blanc. »

Viser à instruire et à faire prier n'est pas banal dans notre siècle, et si c'est là mépriser l'humanité, avouons que ce mépris vise bien haut puisqu'il tend à transformer les âmes et à les rapprocher de Dieu.

Le même sentiment se retrouve dans la dédicace de *Pierre Saintive* à l'abbé Aulanier, dont nous avons parlé plus haut.

« Je l'adresse spécialement (ce livre), dit-il, aux jeu-

nes gens. Rapproché d'eux par mon âge et par un passé semblable à celui de beaucoup d'entre eux, qui donne la main à mes jours présents, je prie comme ceux qui croient; tout à l'heure encore je parlais comme ceux qui doutent. Mes faibles paroles éveilleront peut être, chez les uns et chez les autres, des échos éloquents. Les premiers sont mes frères; parmi les seconds j'ai des frères aussi, des frères si chers que même ce doux nom de frère ne semble pas répondre à l'ardeur de l'affection que je leur porte, et que j'en voudrais trouver un autre, car je sens qu'ils ne l'entendent pas comme je le comprends moi-même, ne sachant point ce que c'est que d'être frère en Jésus-Christ. Puissent-ils les uns et les autres, et les derniers surtout, deviner en me lisant combien je les aime. »

Polémiste par vocation et par état, il ne frappait pas toujours ses adversaires sans faire saigner son cœur. Un jour raconte son frère Eugène, répondant aux attaques de quelqu'ancien frère d'armes passé au libéralisme — Montalembert sans doute, — il me dit en écrasant sa plume dans un mouvement de colère et de chagrin : « Comme je serais plus heureux d'écrire enfin le *Frère Christophe*! (1) » Frère Christophe! C'était une sorte de roman chrétien et populaire dans lequel il voulait développer « la parole qui relève le paralytique de sa couche, qui retire l'affligé de son désespoir et sort le méchant de son abjection, la pire des douleurs. » Il voulait « prononcer cette parole et la développer par le récit d'une sainte et charitable existence. »

Malheureusement les nécessités quotidiennes du journal l'empêchèrent de réaliser ce désir miséricordieux ;

(1) *Frère Christophe*, ce n'est qu'une partie du titre qu'il se proposait de donner à cet ouvrage simple et consolant destiné au peuple; le titre complet eût été : *Vie errante et repos en Dieu, de Frère Christophe, l'ami du peuple.*

de ce livre, nous l'avons dit, il n'écrivit que la Préface, mais quelle page! « Je m'adresse à tous les hommes de ma langue et de ma nation qui sont ignorants ou dans les sciences humaines ou dans la science de Dieu; pauvres de joie ou pauvres de richesses, affligés d'âme ou affligés de corps; je m'adresse aux bons et aux méchants, mais surtout je m'adresse aux chétifs, aux petits, et aux gens de besoin et de peine, à ceux qui portent la veste rapiécée, qui mangent le pain dur, qui dorment sous le chaume, qui n'ont point de feu l'hiver; je m'adresse à la mère dont la pauvreté tarit les mamelles et au père qui regarde avec douleur ses enfants ne sachant comment les nourrir; je m'adresse au manœuvre qui risque cent fois sa vie pour un peu de pain; à l'artisan qui ne voit que la misère au bout de ses labeurs; au soldat et à la triste mère du soldat, pauvre vieille qui a tant pleuré en attendant son fils, que lorsqu'il reviendra, s'il revient (1), à peine pourra-t-elle le voir; je m'adresse au laboureur, au pâtre, à l'enfant abandonné, à la timide orpheline, à tous ceux qui souffrent de leur existence, de leur faiblesse, qui ne sont pas seulement pauvres mais opprimés et qui, ne recevant qu'un pain trempé du fiel amer de l'injustice, sont plus blessés encore à l'âme qu'affaiblis et malheureux par les douleurs du corps. »

Le compatissant écrivain ne donne-t-il pas ici une sorte d'énumération de toutes les misères humaines, de toutes les blessures de l'âme qu'il voudrait soulager? Ne sentez-vous pas quelle bonté circule dans ces lignes miséricordieuses? C'est l'âme du poète, allais-je dire, — et il y a bien quelque chose de la sensibilité poétique dans cette page, quelque chose qui rappelle saint François d'Assise.

Comme pour le Patriarche de l'Ombrie, la pensée di-

(1) Quand Veuillot écrivait cela, le service militaire durait 8 ans.

vine plane au-dessus de l'image de toutes ces infortunes, et c'est pourquoi Veuillot dit dans la Préface de *Çà et là* : « Toutes les conditions humaines sont bonnes, telles qu'il plaît à Dieu de les ordonner, et il n'y a dans toutes qu'une manière de bien vivre ; c'est de combattre pour Dieu, en nous et autour de nous. Là est la sagesse, là est le bonheur, là est la gloire. Vie chrétienne, vie heureuse ; vie chrétienne, vie de combats pour un instant, vie de triomphe et de gloire ici-bas et dans le ciel, maintenant et toujours.

« Si ma plume n'a pas tout-à-fait trahi mes convictions et mes désirs, les pages suivantes porteront dans plus d'une âme quelques preuves de cette souveraine bonté avec laquelle Dieu a voulu qu'à travers toutes les tristesses, tous les combats, toutes les humiliations, la vie de ses enfants fût cependant pleine de lumière, de consolation, de paix et même de gloire. »

Il voudrait, à tous les malheureux, donner du courage et du courage chrétien, et il dit à tous la vérité, même dure, parce que la vérité sauve. Quand sous le coup des révolutions son âme s'émeut, est-ce pour écraser les malheureux que l'état social révolte ? Non, il veut seulement préserver la civilisation en péril, et il dit la vérité au rationalisme libéral aussi bien qu'au socialisme ; à l'esprit bourgeois aussi bien qu'à l'esprit révolutionnaire, et il s'écrie : « l'heure de crier la vérité sur les toits est venue quand les démonstrations encombrent le pavé. »

Dira-t-on qu'il était inhumain d'écrire cela, en juillet 1871 ? Le journaliste avait bien quelque raison de demander un peu plus de droit naturel et chrétien et un peu moins d'égalité révolutionnaire et césarienne, en montrant que par celle-ci on arrive fatalement aux larmes et au sang. Il veut la rentrée du droit chrétien dans le monde pour l'égalité et la fraternité véritables, et il

se dévoue dans ce but pendant toute sa carrière d'écrivain. Journaliste catholique, il ne tend pas à autre chose et il sert les âmes à sa manière. Laissez-lui donc pousser des cris indignés, il les pousse contre ceux qui séduisent et trompent les esprits et les âmes, contre ceux qui enlèvent aux malheureux les consolations divines et les espérances éternelles ; il gémit, il se plaint, il corrige parce qu'il veut le bien de ces âmes populaires qui, privées de Dieu ou sur le point de l'être, ont besoin d'exemple et d'encouragement, de force et de soutien.

C'est pour lui sans doute, mais c'est pour elles aussi, et il en fait un apostolat, qu'il se dit et se montre catholique pleinement, fièrement, naïvement ; il n'est pas de ceux que l'on peut fréquenter longtemps « sans soupçonner qu'ils vont à la messe et communient » selon le mot de M. Lemaître ; il ne rougit pas du style prêtre ou dévot, il l'aime et il s'en sert avec plaisir.

Une société sans pitié ne peut être pour lui qu'une société sans nom, un monde à refaire, c'est pourquoi il en veut à cette société, c'est pourquoi aux misérables abandonnés ou maltraités, il dit : « Dieu n'étant jamais sans justice, n'est jamais sans pitié. » Ce qu'il veut enfin, c'est inspirer la bonté aux puissants, la leur imposer même s'il le faut, et enseigner la patience aux déshérités en leur montrant cet au-delà qui compensera les douleurs de la vie présente.

Non, Veuillot ne méprise pas les hommes, ou il les méprise comme un berger méprise son troupeau, quand il court sus au loup qui le menace. Non, Veuillot ne méprise pas l'humanité : « Au fond, dit M. Lemaître, il ne se soucie que de l'humanité et se soucie de toute l'humanité. Il ne lâche point la croix ; mais du pied de la Croix, il a, sur tout ce qui se passe, des vues d'une ampleur souvent surprenante. »

Nous croyons que la juste idée du mépris de Veuillot

pour les hommes se trouve dans l'un de ces Sonnets-Préface des *Couleuvres* :

> Donc, cher lecteur, on te propose
> Ce fagotin de petits vers.
> . . . .
> . . . .
> Prends, va ! ce sont petits couteaux
> Bons pour desserrer les huîtres.

Ce qu'il déteste dans l'homme, c'est l'huitre.

Il faut accepter le jugement de M. Lemaître : « ses haines les plus féroces ne sont que l'envers de l'amour, et ses colères sont celles de la charité. A le bien prendre, il n'a point de haines personnelles, et ce n'est pas uniquement parce qu'il l'a dit que je le crois. »

Il n'est pas mauvais pourtant d'entendre Veuillot lui-même à ce sujet, ni de lire les lignes suivantes de sa Préface aux *Libres-Penseurs*, 4e édition : « Dans ce livre comme ailleurs, et souvent plus haut qu'ailleurs, j'ai dit que la haine de l'Eglise, l'ignorance de sa vérité, le mépris de ses lois, engendrent tous les maux publics, même la sottise, qui n'est pas le moindre ni le moins évident ; j'ai dit que les Libres-Penseurs, parce qu'ils méconnaissent la vérité, sont d'hypocrites ou cyniques ennemis de la pensée et de la liberté, et que la pensée et la liberté leur font peur.

« Quant aux haines personnelles, je les ignore. Nul homme n'avancera dans la vie sans connaître qu'il doit être indulgent envers les autres hommes. Le même mal étudié après vingt ans prend un aspect plus horrible ; celui qui le commet semble seulement plus à plaindre, et ce grand criminel passe avec beaucoup d'autres au rang de « pauvre pécheur. » Combien plus aisément s'apaisent les griefs particuliers ! J'étais d'ailleurs peu fait pour les ressentir, et trente années de polémiques ont anéanti en moi cette faculté dont la nature ne m'avait que médio-

crement pourvu. L'idée que je me fais de la haine est celle d'une étrange bassesse pour laquelle le haineux s'asservit stupidement au haï. Toute espèce de haine me semble totalement ridicule, sauf une, qui est totalement abominable : la haine du bien.

«.... Que ceux qui se sentent atteints regardent bien où porte le coup, et la blessure pourra devenir salutaire. »

On comprend qu'en faveur d'un homme qui parle avec cette franchise, et dont les actes confirment les paroles, il y ait eu, malgré tous les dénigrements, des jugements inspirés par l'indépendance de la critique honnête et libre. Sainte-Beuve rendit à Veuillot cette justice qu'il était bon, M. Lemaître dit de même et le prouve: «Veuillot a parlé du peuple, en maints endroits, avec la plus profonde tendresse, et de la dignité des pauvres avec la grâce de saint François d'Assise. »

Si des hommes, plutôt loin du Christ que près de lui, ont parlé de cette manière de Veuillot, il est à croire que d'autres, et chrétiens, lui auront rendu justice. Or, un jour, M. Léon Harmel, ce véritable chrétien, dit devant la jeunesse catholique de France qu'il avait conduite en pèlerinage à Rome : « C'est Louis Veuillot qui a commencé, il y a cinquante ans déjà, le mouvement actuel ; sorti du peuple, il aimait le peuple, et il l'a toujours défendu avec tant de courage et de dévouement qu'il a soulevé la France catholique. »

Veuillot, « injurié par ses adversaires, blâmé quelquefois par ses amis, » ainsi que M. de Pontmartin l'écrivait, resta toujours et malgré tout fidèle à ce qu'il voulait par dessus tout, le salut du peuple, le salut de la France, le salut de l'humanité par la foi du Christ, et il pouvait dire en toute vérité : « Nous ne cessons de veiller sur le rempart, frappés par nos ennemis et par nos amis. » On ne méprise pas les hommes quand on affronte tout pour monter la garde autour des âmes.

Il y avait bien là, c'est vrai, quelque dédain de la popularité, mais aimer la popularité, ce n'est pas aimer le peuple, et ce dédain n'est pas mépris, il est plutôt la marque d'une nature élevée, d'un caractère fort, d'une âme bien trempée qui place les droits de la justice et de la vérité au-dessus de sa personnalité, de ses intérêts et de sa gloriole (1).

Combien Veuillot avait raison de s'écrier : « J'ai admiré qu'ayant constamment écrit dans le même esprit, en fils du peuple plein d'amour pour ses frères et pour sa tribu, en chrétien plein de zèle et de jalousie pour les droits du peuple chrétien, je me trouve, après vingt ans, si bien établi dans la réputation d'ennemi du peuple et de la liberté. Ce fait ne démontre pas seulement la puissance et la mauvaise foi des journaux ; il prouve aussi l'envahissement et la misère des idées qui constituent le bagage intellectuel des libres-penseurs. Beaucoup de catholiques en sont infectés. Les journaux catholiques ne sont pas ceux que j'ai vus le moins appliqués à me défigurer. Comme les révolutionnaires ne voient le peuple que sous les haillons de l'insurgé, ces catholiques ne voient la liberté que sous je ne sais quelle figure bourgeoise, *ostentatrice* et *parlière*, telle que Montaigne dépeint Cicéron, et dans laquelle je n'ai, pour mon compte, jamais reconnu un trait de la liberté. Ils honorent infiniment cette figure. Remarquant que je ne l'honore point et ne fais aucun fond sur ses emphases, ils m'ont excommunié comme partisan très servile du despotisme.

« Ils se trompent beaucoup ! j'ai toujours défendu les intérêts et l'honneur des petits de ce monde, desquels je suis. J'ai toujours réclamé pour eux les dons tempo-

(1) Plusieurs, dans le peuple, comprirent cela. Aux funérailles du grand journaliste, le cortège des pauvres et des malheureux qui escortèrent ses dépouilles ne fut pas la moins touchante manifestation. Ces orphelins, ces apprentis, ces ouvriers, ces déshérités rendaient le plus bel hommage à la tendresse et à la générosité du terrible polémiste.

rels du sang divin, les fruits de l'arbre de la croix, à savoir, la consolation de la charité et la protection de la liberté. »

Voilà, certes, un bourreau du peuple qui ne veut pas le martyriser; mieux que le bourgeois satisfait, bruyant ami du peuple dont il chante le bonheur sous sa haute et sereine protection, Veuillot sait ce qu'il faut donner à l'homme. Aussi a-t-il le malheur de déplaire à ce bourgeois auquel il a l'audace de demander: « Que promettez-vous donc au peuple? Que lui donnerez-vous? » A cette question, les plus capables restent court. C'est qu'il faut promettre, c'est qu'il faut donner quelque chose. Mais quoi? On ne le sait plus ou l'on craint de le savoir.

« Il faut donner la Foi, l'Espérance et la Charité, trois choses que depuis un siècle on s'efforce à bannir des institutions et des mœurs, trois choses nécessaires, indispensables, qu'aucune combinaison, qu'aucune force ne peut remplacer. — Et c'est pourquoi j'ose dire que l'homme attendu, celui qui sauvera la société, ne sera ni un prince, ni un orateur, ni un soldat, mais un saint. »

Et c'est peut-être parce qu'il osait parler ainsi, parce qu'il voulait donner au peuple la Foi, l'Espérance et la Charité qu'on a traité L. Veuillot d'ennemi du peuple et d'intolérant.

V

Intolérant! Les mécréants modernes n'ont pas cessé de jeter ce terme à la face du polémiste catholique. Ils avaient raison, s'il suffit, pour les justifier, que nul mieux que lui n'ait éventé leurs pièges ou crevé leurs sophismes. Il devait déplaire aux libres-penseurs de voir retourner victorieusement contre eux cette ironie dont ils

avaient prétendu, comme héritiers de Voltaire, accabler le catholicisme; et il leur en cuisait de voir découvrir et flageller leurs ignorances, leurs hypocrisies, leurs vices. Intolérant ! il devait l'être, celui qui les vouait au mépris public et au ridicule.

On eut bientôt fait de traiter Veuillot en condottière de plume, toujours prêt à frapper derrière les colonnes d'un journal les hommes du progrès ; on accumula les accusations violentes d'intolérance, découvrant ainsi tous les ressentiments de l'humiliation et de la défaite; on fit des caricatures du journaliste et de son intolérantisme ; des catholiques même y prêtèrent leur foi ou leur main : ils ne voulurent point voir que derrière toutes ses polémiques se cachait l'amour de Jésus-Christ, l'amour de l'Église, l'amour du Pape, l'amour des âmes. Mais aujourd'hui, on peut le voir, les impies et les libéraux n'ont accusé l'écrivain religieux d'intolérance que parceque les éclats de sa plume étaient l'expression légitime et très efficace de sa piété et de sa foi.

Cependant, même quand sa foi éprouvait les plus vives alarmes, les plus cruels déchirements, il sut modérer son ardeur.

S'il eut jamais le droit de crier bien fort et de se montrer intolérant, c'est lorsqu'il prit la plume pour réfuter la *Vie de Jésus*, de Renan, et qu'il lui répondit par la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Or, voici à peu près tout ce qu'il met dans ce livre à l'adresse du blasphémateur : « Quant à certain mauvais livre qui signale tristement l'époque où nous sommes, il y a fallu faire allusion deux ou trois fois; l'on eût désiré de n'y pas toucher. Les premiers sentiments des catholiques sur ce livre déplorable se sont bien modifiés à mesure qu'ils ont pu mieux saisir la malheureuse industrie de l'auteur. Trouvant chez lui le parti-pris d'ignorer, on demeure convaincu qu'il est encore loin d'avoir perdu la foi. Il n'oserait pas regarder

en face un crucifix : il craindrait de voir le sang couler! Dans sa conscience il se déclare traître ; c'est la confession que nous font ses regards obstinément détournés du jour. Nous blâmons cet homme et nous détestons son crime ; mais il est à plaindre, et tout chrétien serait heureux de pouvoir lui dire ce qu'Ananie dit à Saul : « Mon frère Saul, le Seigneur Jésus, qui vous a apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé vers vous afin que vous recouvriez la vue. »

Souhaiter à un aveugle d'y voir clair, est-ce une si grande intolérance ? Et qui croirait que l'homme assez intolérant pour émettre un pareil vœu a eu le courage de retrancher certains mots qui blessaient ou effarouchaient certaines oreilles tolérantes !

Il disait vrai, ce rédacteur du *Journal des Débats*, qui écrivait : « Après tout, ce soldat du Christ n'a jamais obéi qu'à la loi de sa croyance, écrite dans ce verset de Jérémie : « Le respect de la justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme. »

C'est pourquoi Veuillot ne tolérait pas la corruption, et il n'avait pas tout à fait tort de dire, dans le *Droit du Seigneur* : « La presse à Paris et plus encore dans les provinces, est pleine d'impudents et de cyniques. Les uns sans aucune lumière, les autres sans aucune probité, parlent comme il leur plaît à un public sans intelligence. Devant cette foule, nulle preuve ne peut avoir longtemps raison du mensonge, quelque grossier et absurde qu'il soit.

C'est l'opprobre et le désespoir de la raison humaine. On ne voit point de remède à pareille puissance d'effronterie ; tout semble trop inutile contre cette conjuration hardie et unanime qui a résolu « d'écraser le vrai. »

Et comme lui, Veuillot, veut, par dessus tout, défendre le bien et le vrai, et compter parmi « les gens de cœur

faits pour goûter et pour payer le plaisir de ne pas hurler avec les loups », on l'a accusé de hurler - contre les loups.

Voici, d'ailleurs, un trait de son intolérance. Certain journal ose s'offusquer de ce que, dans *le Lendemain de la Victoire*, l'écrivain catholique a fait d'un jésuite, personnage important de ce drame, un homme de bien. En vérité, ne pouvait-il pas mettre un simple prêtre? Et Veuillot réplique: « Pourquoi donc ai-je ajouté ce titre choquant de Jésuite ? Par une raison bien simple : Je voulais choquer. Il ne me déplaît pas de faire quelquefois écumer tels et tels à qui je songe en écrivant. L'occasion ici était si belle ! La *Revue des Deux-Mondes*, à qui je destinais mon travail, est l'un des recueils où les jésuites ont été le plus mal traités. Qui croira que j'aurais dû, pour ne point irriter des ignorances et des passions fort peu dignes de ménagement, me refuser la gloire d'honorer hautement les jésuites, là, où leurs calomniateurs les ont déchirés à plaisir ? J'aurais cette fierté, qu'au catalogue des gens de lettre de notre époque, puisque j'y prendrai place, on écrivit après mon nom : *Ami des Jésuites*, Je n'en demande pas davantage, et que le biographe ajoute ce qu'il voudra pour me décrier à la postérité. »

Tant pis si cette fierté offense la vanité des personnages qui pensent « qu'on est sur la terre pour s'amuser des hommes et des choses, et pour devenir gras. » Ce dédain des jugements du monde ne peut plaire à tous, et Veuillot permet, comme vous le voyez, « aux fabricants d'articles de fond, » de le traiter à leur guise; seulement, il se permet à lui-même de découvrir les faiblesses de ces « messieurs » et de montrer « ce qui les irrite. »

Or, « ce qui les irrite, c'est qu'il y ait sur la terre des choses dont on ne veuille pas s'amuser comme eux, des

choses qu'on entreprenne absolument de leur faire respecter ; c'est qu'on admette des vérités qui durent, des devoirs qu'ils ne connaissent pas. Là, ils sont sans miséricorde. Vous voyez ces *viveurs* saisir alors leur plume mercenaire, et chose rare dans une telle vie, déclamer contre l'intolérance avec une sorte de haineuse conviction. Il semblerait, à voir cette soudaine énergie, que l'intolérance menace quelques-unes de leurs proies, et que tout-à-l'heure, s'ils n'y prennent garde, il n'y aura plus assez de gens à qui ils se puissent vendre, ni de misérables chairs qu'avec cet or immonde ils puissent à leur tour acheter. »

N'est-ce pas ainsi, en effet, que font la plupart des prédicateurs de la tolérance ? ils admettent que l'on puisse tourner en ridicule la religion de l'âme, mais, pour la religion du ventre, n'y touchez pas ! Ils sont à la porte du temple, et ils y montent la garde. Ils rêvent de faire les lions pour en avoir tous les droits, courant du même coup le risque de rencontrer un chasseur assez adroit et assez fort pour leur rogner les griffes et leur inspirer une sainte terreur.

Contre cette espèce d'hommes ou ces lions, trouveriez-vous intolérant de rappeler à la pudeur tel accusateur des moines qui l'on soigné, consolé, rendu à l'espérance et à la vie ? Auriez-vous vraiment le courage de reprocher au défenseur de sa croyance une page comme celle-ci : « M. Un Tel, poète, philosophe, humoriste, humanitaire et concubinaire, fait un livre dont la belle pièce est une peinture de certain couvent. Il connaît bien la maison de ceux qui l'habitent. Les moines y sont peints depuis le parloir jusqu'à la cellule ; il décrit les occupations, les figures, les caractères. Nulle grâce à aucun, ni d'un défaut, ni d'un travers, ni d'une manie ; tout est noté scrupuleusement, tout est mis en relief. M. Un Tel n'oublie qu'une chose : que ces moines qu'il déchire l'ont ac-

cueilli, l'ont soigné, l'ont consolé, l'ont empêché de mourir de faim et de vermine.

« Quand tu feras la seconde édition de ton livre, drôle, puisque tu veux peindre le couvent, décris donc encore ce personnage : décris son orgueil et sa bassesse : dis que ces moines s'efforçaient de fermer les yeux sur ses polissonneries, et de ne point le connaître, de peur d'être obligés de le chasser, à quoi ils ont dû se résigner pourtant. »

Non, vous n'appellerez pas cela de l'intolérance, ce n'est qu'un juste rappel à la pudeur. Et les ingrats, comme les malfaiteurs, méritent de ces rappels cuisants, quand ils restent sourds aux appels de la justice et de la reconnaissance.

Veuillot ne craignait pas de frapper fort pour réveiller la science ou la conscience endormie, et parce qu'il frappait fort, on le disait intolérant, et n'avait-il pas l'audace inouïe de prêcher dans les colonnes de son journal, d'y proclamer qu'il y a un Dieu, un jugement, un enfer.

Certes oui, c'était de l'audace, et une pareille audace devait fatalement faire crier à l'intolérance. Avouez cependant qu'ils étaient bien bons de crier, ces « messieurs », s'ils ne croyaient à rien de tout cela ; que leur importait le mot, s'ils ne craignaient pas la chose; et s'ils y croyaient ils n'avaient qu'à s'incliner.

En 1870, selon son habitude, Félix Pyat « s'escrime contre Dieu tant qu'il peut. Pendant la bataille, c'est sa manière de combattre. Il ne lui adresse pas beaucoup d'arguments mais il le crible d'injures... » Veuillot qui voit et qui entend cela n'y tient plus, il donne son avis au blasphémateur révolutionnaire : « O Pyat, votre fureur contre les rois ne leur a pas beaucoup nui, et ils l'ont, au contraire, fort bien exploitée contre la presse, votre fureur contre Dieu ne lui nuit pas beaucoup et pour mon

compte, plus je vous lis, plus je me sens de foi. Mais je crains que vous ne vous fassiez beaucoup de mal à vous-même et je vous avertis. Il se peut que vous ne soyez pas assez fou pour être encore un peu innocent.

« Laissez cela. Vous voilà vieux, et Dieu qui existe, vous écoute et se souvient. Il se souvient, notez ce point-là. Un de ces jours, il vous enverra l'appariteur. L'appariteur vous trouvera, fussiez-vous dans le bateau. Et toutes les blanchisseuses de la Seine n'auront pas assez de linge sale pour vous cacher, ni assez de savon pour effacer vos écritures. Il faudra venir au Juge, il faudra être interrogé sur faits et articles, il faudra répondre. Ce sera un mauvais métier éternel d'avoir tant blasphémé.

« Homme ami de vos sûretés, munissez-vous de quelque Jésuite qui sache vous faire répandre une larme sur tant de mauvaise encre. Un seul Jésuite et une seule larme vous seront alors de plus de secours que l'admiration et le savon de dix mille blanchisseuses. »

« Et comme disent les Jésuites : Pensez-y bien ! »

Est-ce un acte d'intolérance ou un acte de fraternité que Veuillot accomplit en avertissant de la sorte les hommes du progrès ? Il leur dit, dans son journal, ce que le prêtre dit aux fidèles qu'il veut sauver. Il n'est pas même intolérant pour les citoyens qui haïssent la charité ou la déforment. A ceux qui quêtent au nom des immortels principes, il ne refuse pas son aumône, il prend seulement la liberté de s'expliquer :

« Remplacer la charité chrétienne par l'assistance patriotique obligatoire, l'Eglise par la municipalité, et le Père qui est aux cieux par le citoyen maire de l'arrondissement, lequel se flatte de ne pas croire en Dieu, c'est le moyen de créer le *pauper superbus* qui n'est aimé ni de Dieu, ni des hommes : ce n'est pas du tout la bonne manière de servir la société, la pauvreté ni la fraternité.

« Quand les quêteurs de l'assistance nationale et pa-

triotique monteront chez nous, nous n'oublierons pas que « l'hiver arrive doublé de la famine », et certainement nous ne les laisserons point redescendre les mains vides. Il nous en coûterait trop de renvoyer des braves gens qui prennent la peine d'aller de maison en maison pour le service du prochain. Nous leur donnerons, non de notre superflu, étant en ce moment fort loin de gagner nos six francs par jour (1), mais de notre nécessaire. Seulement, ils voudront bien accepter l'offrande pour l'amour de Jésus-Christ, *Pater pauperum*, né dans une crèche et mort sur un gibet. »

Vous le voyez, l'intolérance de Veuillot est bien loin d'aller jusqu'à refuser l'aumône même à ceux qui la faussent, la défigurent, ou la veulent sans Christ, si ce n'est pas contre lui.

On trouve la même intolérance dans le « projet de constitution » dont nous avons déjà parlé. Cet intransigeant, cet inquisiteur demande pour l'Eglise « toutes les latitudes de droit commun » et aussi « les charges communes » pourvu que le respect public soit assuré à la doctrine catholique que l'Etat a le devoir de reconnaitre.

M. Lemaître a raison de dire : « Cet homme fut d'une étrange franchise (étrange surtout dans notre siècle d'hypocrisie et de lâcheté), et contre l'opinion commune, doux et humble de cœur. » Veuillot dut cela à sa grande foi, il croyait avec son intelligence et avec son cœur, et ayant beaucoup de cœur, il aimait la vérité jusqu'à se faire haïr pour elle, ce qui est bien conforme à l'Evangile, et il fut bien haï, ce qui est très conforme à la parole du divin Maître à ses disciples.

Ne donnant pas « dans le travers de ces chrétiens qui veulent faire au surnaturel sa part », il s'irrite contre ces timides qui cachent leur foi comme leur cocarde. Pour

(1) C'était alors le gage des assistants de mairie.

lui, il accepte tout, il est soumis à tout, rien ne l'inquiète, rien ne le trouble. Il donne à beaucoup des leçons en ne craignant pas de parler des jugements de Dieu ou de faire appel à l'enfer dans un temps où certains prêtres tremblent de prononcer ce mot; il en parle sans vergogne, au risque de passer pour un cruel, il y plonge les Voltaire de toutes les époques et laisse crier à l'intolérant!

Il lui arrive même de batailler contre des évêques, pour amener un triomphe plus large, plus profond du christianisme.

Il se plaint que trop de païens sont sortis du vieil enseignement classique ; on le traite d'intolérant. Qu'on y réfléchisse pourtant, s'il juge qu'un peuple baptisé devrait restreindre la part des classiques païens dans l'éducation de ses enfants, et agrandir celle des auteurs chrétiens, c'est qu'il tremble pour l'âme de ses frères, ou de leurs enfants. « Et, en effet, dit ici M. Lemaître, si je consulte là-dessus ma propre expérience, je sens très bien que ce que les classiques de l'antiquité ont insinué et laissé en moi, c'est, en somme, le goût d'une sorte de naturalisme voluptueux, les principes d'un épicurisme ou d'un stoïcisme également pleins de superbe, et des germes de vertus peut-être, mais de vertus où manque entièrement l'humilité. Il est assurément singulier que, depuis la Renaissance, la direction des jeunes esprits ait été presque exclusivement remise aux poètes et aux philosophes qui ont ignoré le Christ. Il est étrange qu'aujourd'hui encore, et jusque dans les petits séminaires, des enfants de quinze ans aient entre les mains la septième églogue de Virgile, — et la deuxième. Les conséquences de cette anomalie, que personne n'aperçoit, sont, je crois, incalculables. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les collèges des Jésuites, sous l'ancien régime, aient produit tant de païens et de libres-penseurs, y compris Voltaire. »

C'est toujours la question des âmes qui domine la pensée de l'écrivain catholique, qui l'entraîne, qui le transporte, qui le met hors de lui, qui en fait le missionnaire du journalisme.

Aussi, répétons-le, n'aime-t-il pas et n'épargne-t-il pas toujours ceux, même catholiques, qui tranchent le monde en deux parts, celle de la religion, celle de la politique. Et a-t-il tort de croire que « la foi n'est pas faite pour servir de règle uniquement dans la conduite privée ? » A-t-il tort de penser que « nul ordre d'action ne demeure en dehors d'elle ? » N'a-t-il pas le droit de proclamer haut et ferme que si l'on peut, en cas de nécessité, utiliser les circonstances ou s'y plier, il est indispensable du moins de ne pas limiter le domaine de la foi, et surtout de ne pas se laisser aller à l'abandon de ses droits ou à l'affaiblissement de ses principes ? Lui-même, d'ailleurs, n'a-t-il pas maintes fois laissé de côté ses idées, pour soutenir des hommes dont les opinions choquaient les siennes ?

Déjà, en 1848, Lacordaire n'était pas ami de l'*Univers*, Montalembert, lui demandant de s'unir à lui, avait obtenu cette réponse : « Toi et l'*Univers*, votre rôle est fini. » Malgré ce propos, Louis Veuillot, écrivant à M. de Latour, s'informe s'il n'y a pas quelque moyen de faire passer, en Bretagne, un certain nombre des hommes qui ont franchement et généreusement adopté la cause de l'Église : « Avez-vous place, ajoutait-il, pour M. de Montalembert, pour le P. Lacordaire ? Il me semble que ces noms doivent passer avant tout... Il n'est pas permis à un catholique de leur préférer même son frère. » Malgré cela, Veuillot ne fut jamais pour les catholiques libéraux qu'un intolérant. Ce qui le justifie, c'est que le maître journaliste a donné d'autres preuves d'intolérance.

Il est intolérant, parce qu'il soutient contre les libéraux de toute provenance la thèse de l'infaillibilité du Pape, contre ceux qui ne se laissent pas décourager par la plaie du parlementarisme dans la vie politique, contre ceux qui voudraient une sorte de pape parlementaire ou gallican.

Il est intolérant, parce qu'il n'aime pas l'homme bien pensant qui oublie d'être chrétien ; il est intolérant parce qu'il n'aime pas le chrétien qui, saisi par « la passion gouvernementale et doctrinaire, » ne permet pas aux évêques de s'occuper d'autre chose que des affaires de l'Eglise ; il est intolérant, parce qu'il blâme le jeune homme de bonne, aristocratique et chrétienne maison, plein d'élégance et de pédantisme, savant et doctrinaire religieux, qui ne pense pas à la nécessité de vivre d'abord de la vie de la foi et avec des mœurs chrétiennes; il est intolérant, parce qu'il aime mieux ce pauvre prêtre de campagne, râpé, luisant, mal rasé, que ce prêtre de ville soigné, savonné, coquet, parce qu'il préfère ce pauvre prêtre à l'aspect rude, à la foi robuste, à la doctrine ferme, à cet abbé tolérant, éclairé, libéral, qui promène sa grâce et se plait à la montrer ; il est intolérant, parce qu'il soutient, même contre des évêques habiles, la vérité intégrale et les droits intangibles de l'Église, du dogme, de la foi catholique. Il est intolérant, parce que de tous ceux-là peut-être, il a tracé des silhouettes vraies, mais vives et piquantes.

Oui, dans son intolérance, Veuillot n'épargne pas même le prêtre qu'il aime, quand ce prêtre mérite d'être repris. Écoutez cette page des *Libres-Penseurs*.

« Pour Dieu, Monsieur l'abbé, ou ne dites plus la messe et ne portez plus ce titre d'abbé, ou habillez-vous en prêtre, et vivez en prêtre.

« Vous êtes à peu près dans Paris seul de votre es-

pèce; mais vous battez de telle sorte le pavé que l'on vous croit cinquante : il n'en résulte rien de bon pour l'Église.

« Pour mon compte, je vous préviens que vous me scandalisez.

« Croyez-vous être joli ? Sachez que des pieds à la tête, depuis la pointe de vos cheveux agacés, jusqu'au talon de vos bottes, vous êtes ridicule...

« Non, monsieur, vous n'avez pas le droit d'être ridicule ainsi. Un prêtre doit être propre ; mais propre de cette façon !... Soyez plutôt rapé , fripé, rapiécé ; soyez plutôt sale !...

« Malheur à vous, race fausse, prêtres mondains, non seulement stériles, mais qui par votre seul aspect, frappez souvent de stérilité le travail des autres ! Malheur à vous, qui êtes un argument dans la bouche de l'impie ! »

L'avertissement est rude, la leçon sévère, mais tombe-t-elle à faux ? qui dira qu'elle est injuste ? si le sel de la terre ne sale plus... Souvenez-vous de l'Évangile.

Or, précisément, l'intolérance de L. Veuillot est celle de l'Évangile, il veut que le sel continue à saler, il ne veut pas que les envoyés du Seigneur prêtent à croire qu'ils suivent un autre évangile que celui qu'ils prêchent. De même qu'il ne faut pas au monde des chrétiens prêts à cacher leur foi, mais des chrétiens qui l'affichent, il ne lui faut pas des prêtres vaniteux mais des prêtres modestes.

Ce prêtre ne doit être que le courtisan de la pauvreté, il doit placer sa gloire dans le soulagement des petits, non dans la fréquentation des grands. S'il est absurde que des chrétiens tremblent de paraitre « cléricaux », il l'est au moins autant que des prêtres craignent de paraitre pauvres.

Prêtres et chrétiens de cette espèce sont difficilement

supportés par Louis Veuillot; a-t-il tort de le montrer ? Il a du moins sur tant d'autres l'avantage de la franchise, et cela le fait passer pour intolérant.

Mais il n'a point tort de se placer sur le chemin de cés prêtres, de ces chrétiens, ni de barrer, autant qu'il le peut, la route aux idées de ces parlementaires, de ces bourgeois, de ces « fonctionnaires » en soutane.

Il n'a pas tort de combattre toutes les hypocrisies, tous les despotismes, despotismes d'un seul, despotismes de la multitude, hypocrisie de tenue, hypocrisie de morale. Il n'a pas tort; et il n'est pas intolérant parce qu'il arrache tous les masques,

Après tout, que veut-il? Qu'a-t-il voulu? Il a vu les mœurs de son temps et il a voulu les corriger. Il a voulu montrer la voie qu'il fallait suivre pour arriver à la fin de l'homme.

Laissons-le s'expliquer lui-même : « Je dresse un poteau, dit-il dans l'avant-propos de la deuxième édition des *Libres-Penseurs*, moins pour y clouer d'obstinés malfaiteurs que pour indiquer les périls de la route. C'est là mon dessein, et la question n'est pas de faire de la littérature. Il faut arracher le masque du mensonge, balafrer le plus avant possible la face insolente de l'impiété.

« Meurtriers de la sainte charité; bourreaux de la sainte pudeur, race de Caïn! quand j'aspire à vous arracher mes frères, qu'importent vos clameurs! »

VI

Bon sergent de Jésus-Christ, Veuillot voulait l'être et il le fut. Pour mériter ce titre et remplir cette charge, il passait sur tous les dénis de justice, sur toutes les calomnies.

Il se contente d'être un simple journaliste clérical, mal vu du monde, déplaisant à tous les partis sans excepter le républicain... « griffé par l'énorme bête furieuse qui emprisonne ce beau génie que l'on appelle M. Hugo, et mordu, piqué, rongé par quantité d'autres bêtes moins fortement outillées. »

Enrôlé sous un autre étendard que celui de l'Eglise, on ne l'eût point pris pour un intolérant, pour un grossier, pour un orgueilleux, pour un ennemi du peuple et du progrès ; « il eût été, comme dit M. Lemaître, un honnête homme suivant le monde, un vague libéral, résigné à un ordre social où sa place n'eût pas été mauvaise. Il n'eût été, enfin, qu'un littérateur de premier ordre. Il eût pu donner encore plus largement carrière à son esprit d'ironie et de dérision, car il eût eu moins de choses à respecter ; il eût écrit d'excellents romans satiriques et réalistes ; il eût, fort aisément, mis Edmond About et quelques autres dans sa poche ; il aurait été académicien; il aurait mené une vie commode ; il n'aurait eu en fait d'ennemis, que la portion congrue, tout le monde saurait aujourd'hui qu'il fut un des maîtres de la langue, il commencerait à entrer dans les anthologies qu'on fait pour les lycées et une rue de Paris porterait son nom. »

Mais il aima mieux rester sergent de Jésus-Christ, vivre de son travail quotidien et demeurer modeste citoyen de la rue du Bac. Il prétendait accomplir son devoir et il se retranchait dans cette satisfaction, heureux de mériter et d'obtenir bien souvent les bénédictions de l'Eglise comme récompense de ses travaux. Il laissait aux autres la joie d'acquérir la fortune, les honneurs, le pouvoir, se contentant pour sa part de renouveler tous les jours la même besogne humble et chrétienne.

Comme décoration, il n'eut que le signe de la croix,

comme titre celui de journaliste catholique ; de telle sorte que l'homme qui peut-être a le mieux manié la langue française dans notre siècle, sera devant la postérité, comme il a été dans sa vie, Louis Veuillot tout court. Il avait dans sa vie militante l'orgueil d'être appelé Jésuite ; il aura dans sa vie historique la gloire d'être Louis Veuillot.

L'abbé L. BASCOUL.

Fin.

ATHÈNES ET ROME

Athènes a été la véritable capitale du génie grec et sa plus haute expression. D'excellents travaux ont été déjà publiés sur le jeu de ses institutions et sur des points peu connus de son histoire. Sans parler de la valeur très-réelle de ces travaux, il y a là une sincère et persévérante passion qu'il serait déjà juste de récompenser par une profonde estime. Or, ceux qui consacrent à cet ordre de recherches une rare application et une incontestable sagacité ne trouvent pas là la route qui conduit à la fortune et aux honneurs et je m'imagine que là aussi on peut dire de l'érudition comme de la vertu, qu'elle est à elle-même sa plus belle récompense. Ce n'est guère qu'en Angleterre qu'il en est autrement. Cette société, la plus industrielle et la plus commerçante qui soit au monde, est en même temps celle qui traite le plus généreusement les savants. C'est celle qui tient aux jeunes-gens le meilleur compte d'une sérieuse culture classique, de l'étude sincère et laborieuse du passé. Elle ne se contente pas de mettre au-dessus du besoin ceux qui se consacrent à l'enseignement, de leur faire la vie large, honorée et facile; mais, ce qui est plus frappant encore, on y voit souvent la carrière de la grande activité et de la vie politique, ouverte aux débutants par leurs succès universitaires, par les travaux d'histoire ancienne et d'érudition classique. Pour être bref, je ne citerais que deux

exemples, MM. Gladstone et Lévis, tous deux anciens membres du cabinet Anglais. Certes, pour devenir, l'un chancelier, l'autre, si je ne me trompe, secrétaire d'Etat de l'intérieur, il ne leur a pas suffi d'être d'excellents hellénistes et de le prouver par de remarquables essais; mais c'est cela qui les a fait sortir des rangs et désignés à l'attention; c'est par là que leur est venue cette première notoriété qu'un jeune talent a souvent tant de peine à obtenir, mais qui, une fois conquise, facilite tout le reste. En toute navigation, le plus difficile, c'est de sortir du port. Chez les Anglais, ce sont surtout les études grecques qui appellent la faveur et l'intérêt; je ne sais si en Angleterre on vous embrasse *pour l'amour du Grec*, toujours est-il que pour *l'amour du Grec*, on vous fait Evêque, témoin le docteur Conope Therwill que la Reine a récompensé par l'octroi d'un siège épiscopal, de sa belle histoire de Grèce.

Sans recourir à un mode d'enseignement qui nous paraitrait sans doute assez singulier, la France pourrait être plus bienveillante et plus libérale pour l'érudition. Chez nous, tous ceux qui, une fois sortis du collège, ne se hâtent pas assez d'oublier le peu de grec et de latin qu'ils ont appris, tous ceux qui demeurent penchés, avec une pieuse tendresse sur ces antiques berceaux de nos idées et de notre civilisation, Athènes et Rome, le public les regarde volontiers comme des oisifs qui ne cherchent qu'à tuer le temps, ou comme des maladroits qui, sans s'en apercevoir, ont quitté la grande route et s'égarent en des chemins de traverse, ou comme incapables, qui, faute de pouvoir mieux faire et s'employer à quelque chose d'utile, s'amusent des vieilleries surannées. Quant au Gouvernement (parlons-en, puisque c'est la mode en France de le mêler partout), il ne dispose, pour soutenir et aider l'érudition, que des miettes et rognures du plus

faible des chapitres de notre budget. L'exception ne fait que confirmer la règle.

Peut-être, d'ailleurs, notre société n'est-elle pas assez riche pour encourager aussi royalement que l'Angleterre, ces hautes études qui sont, si l'on veut, du superflu, mais un superflu auquel s'applique mieux qu'à tout autre, ce mot spirituel : « le superflu, chose si nécessaire ; peut-être leur est-il plus favorable de se trouver, comme en Angleterre, entre les mains et sous le patronage d'une opulente aristocratie que ses traditions aussi bien que ses goûts attachent aux choses de l'esprit.

Malgré cette froideur, pour ne pas dire cette défaveur que doit s'attendre à rencontrer sur son chemin celui qui chez nous se voue à ce que les Allemands appellent la philologie classique, il est en France un honneur que le savant peut entrevoir au terme de sa carrière, comme le but lointain de tous les désirs et la récompense de toute une vie d'études, je veux parler d'une place dans les rangs de la première compagnie savante du monde, l'Institut de France. Pour celui qui a le courage de ne pas estimer les hommes par les appointements qu'ils touchent, ni par le degré où ils sont parvenus dans la hiérarchie administrative, pour celui qui tient plus à être quelqu'un qu'à être quelque chose, il y a là, dans cette espérance, quelque incertaine qu'elle soit, de quoi compenser bien des gênes et bien des ennuis. Il ne mérite pas d'entrer dans cette noble route, celui à qui ne suffirait pas un tel aiguillon.

Assurément, on doit une faveur particulière à tous les travaux qui nous font connaître Athènes, en France surtout. Athènes a besoin d'être étudiée à la lumière de la critique moderne. En Angleterre, la justice a déjà commencé avec Thirwill, et surtout avec Grote; mais en France, on vit encore, pour ce qui regarde Athènes, sur la routine

du passé, on ressasse des déclamations mises à la mode par les écrivains des deux derniers siècles. Comment voulez-vous que, malgré sa connaissance et son amour des grands monuments de l'antiquité, le bon Rollin, faisant partie d'un corps aussi hostile à l'esprit de liberté que l'était la Sorbonne du XVIII[e] siècle, comprit la vie intime de la démocratie athénienne, le jeu compliqué de ses institutions, les mouvements et les luttes de ces partis ? Nos révolutions et nos institutions nous en ont depuis beaucoup appris à ce sujet. A nous de profiter de ces leçons qui nous ont souvent coûté cher. La démocratie française se doit à elle-même de rendre enfin justice à cette noble sœur amie, la démocratie athénienne. Depuis plus de quarante ans, une étude plus approfondie de la littérature et de l'art antique nous a amenés à reconnaître qu'en ces matières, le génie attique avait, plus que tout autre, approché de l'idéal ; on a cessé de voir, dans la littérature latine, l'égale de sa mère, la littérature grecque ; on a compris que l'architecture et la sculpture romaine n'étaient guère qu'un reflet, une déviation de l'architecture et de la sculpture grecque. Il y a cent et quelques années, Voltaire disait, en souriant : « Si Homère a fait Virgile, c'est son plus bel ouvrage ; » et les critiques, quoi qu'ils dissent dans ces parallèles en forme, où ils se complaisaient, ne pouvaient se défendre de mettre Cicéron bien au dessus de Démosthène. Maintenant, au contraire, il est presque vulgaire de préférer les épopées primitives aux épopées savantes et de proclamer Démosthène et Platon les vrais maîtres de l'éloquence. Des architectes, parcourant pour la première fois l'Acropolis d'Athènes, furent dans le ravissement, et s'écrièrent qu'ils n'avaient encore rien vu de plus beau que les temples grecs. Personne ne conteste plus que Phidias ait donné à la forme humaine la plus haute splendeur qu'elle puisse revêtir.

Il reste à faire, pour l'histoire politique d'Athènes, quelque chose d'analogue.

On a trop sacrifié la Grèce à Rome, et, dans la Grèce même, Athènes à la jalouse et inhumaine Sparte. Quant à la comparaison avec Sparte, je n'insisterai pas. On comprend que les étroits théoriciens du XVIII[e] siècle fissent passer Sparte avant Athènes, pour laquelle ils n'avaient pas assez de mépris ; c'est qu'ils savaient mal l'histoire, qu'ils manquaient du sens politique et se faisaient une Sparte de fantaisie. L'hésitation n'est plus possible, quand on connait la vraie Sparte, la Sparte qui faisait violence à la pudeur féminine, qui chassait de chez elle l'étranger, qui traquait l'esclave comme une bête fauve. Je paraîtrai plus hardi peut-être en avançant que Rome même et sa merveilleuse fortune politique ne doivent pas faire dédaigner Athènes et sa constitution.

Sans doute, Rome a formé un grand empire, tandis qu'Athènes a échoué dans cette entreprise ; mais si Athènes a succombé là où Rome devait réussir, c'est surtout la faute du génie grec, profondément hostile à toute espèce de centralisation.

Athènes à l'époque où elle a voulu organiser son empire maritime a rencontré dans la cité grecque une bien plus opiniâtre résistance que Rome dans la bourgade volsque. Ce n'est pas que les Italiens ne fussent aussi belliqueux et aussi braves, mais des villes comme Samos, Chios, Mitylène, dont chacune avait tout un glorieux passé et dans la légende et dans l'histoire, dont chacune était fière de ses grands hommes et pouvait presque se croire l'égale d'Athènes, devaient être plus difficiles à absorber qu'Albe ou Antium.

Sans doute Athènes a moins connu que Rome toute la puissance de la discipline militaire et sa démocratie n'a pas toujours eu dans ses conseils cette suite que l'oli-

garchie sénatoriale a si longtemps apportée dans les conseils de Rome. Il n'en demeure pas moins qu'à prendre la moyenne, le simple citoyen, l'individu valait mieux à Athènes qu'à Rome. Rome a eu certainement de grands types ; ainsi, sans parler des vertus un peu sauvages des premiers siècles, ces quelques hommes des derniers temps de la République que le rayon de la Grèce avait touchés, et qui ajoutaient à la force romaine, je ne sais quelle sévère élégance, les Scipion Emilien, les Gracques, etc., de même sous l'empire, ces immortels interprêtes du droit qui en devenaient au besoin les martyrs, les Paul, les Ulpien, les Sapinien, ceux-ci d'ailleurs, comme disciples du stoïcisme, relevaient encore de la Grèce.

Ce sont là sans doute des noms que l'on peut opposer à ceux des Solon, des Aristide, des Thémistocle, des Périclés. Mais quelle distance entre la populace Romaine et le peuple Athénien ! Est-il besoin de comparer la culture intellectuelle des deux races et la distinction de leurs goûts ! Tandis qu'à Athènes on pouvait charger le sort de désigner, parmi les spectateurs, ceux qui prononceraient entre Eschyle et Sophocle, entre Agathon et Euripide, à Rome, la foule, dans le plus beau siècle de la république, interrompait les pièces de Plaute ou de Térence en demandant à grands cris des ours et des lutteurs.

Mais quand il s'agit de comparer, sous le rapport de la capacité, la foule qui couvre le forum à celle que réunit l'Agora, les jours d'assemblée, Athènes doit-elle baisser pavillon ? Je ne le crois pas, de bonne heure, dès le lendemain des guerres puniques, Rome vit s'agiter, dans les bas-fonds dé la cité, une tourbe grossière et vénale que les écrivains latins désignaient par un énergique terme de mépris, « la lie de Romulus » et que nous appellerions la canaille romaine.

Athènes, jusqu'au jour de son abaissement sous la domination macédonienne n'eut jamais sa canaille. Maitre de sa destinée, ce peuple pêcha quelquefois par légèreté et par insolence, jamais par lâcheté et par bassesse. Jamais il ne se donna, comme la plèbe romaine à un Marius ou ne se vendit à un César. Comme les vaillants hommes qui meurent debout, il perdit son indépendance avant de perdre sa liberté. Ce qui surtout avait conservé jusqu'au dernier moment sa démocratie et l'avait empêché de jamais se livrer à un tyran, c'était le profond respect de chaque citoyen pour la loi, pour les devoirs qu'elle imposait. — Athènes n'a jamais connu ces scandaleux marchés où tout un peuple trafiquait de son suffrage, ni les luttes à main armée sur le forum et les brutalités de la victoire et l'horreur des proscriptions. Qu'était-ce d'ailleurs que la tyrannie des Trente en comparaison des sanglantes hécatombes de Sylla, de Marius et d'Auguste ?

Au collège, par suite de l'irréflexion de notre âge et peut-être aussi un peu de la manière dont ou nous enseigne parfois l'histoire ancienne, nous nous faisons de la Grèce et de Rome, de la Grèce surtout, les idées les plus inexactes et les plus baroques, idées que nous conservons ensuite pendant toute notre vie. Nous regardons toutes ces républiques comme des jouets ingénieux, comme de curieuses pièces d'horlogerie ; cela nous amuse de les étudier dans le musée où elles dorment et d'en démoter un à un les ressorts mais nous ne pouvons nous mettre dans la tête que tout cela ait marché à peu près comme chez nous, que les mêmes forces aient agi pour faire mouvoir la machine. C'est oublier ce grand principe qui doit nous servir de guide en toute recherche historique, que partout des causes semblables amènent de semblables effets. Athènes n'était pas, comme Sparte, un camp de soldats servis et

nourris par des ilotes. Athènes vivait comme vit la France, du travail ; elle vivait des métiers que ses citoyens exerçaient aidés et non suppléés par des esclaves, de l'infatigable activité de ses négociants, de l'industrie de tous ces étrangers qui venaient lui apporter leurs talents et leur fortune.

Je crois fort dans cet aperçu d'Athènes et de Rome n'avoir pas donné une leçon de concision, je crains bien d'avoir dépassé le but.

MONTEILS-NOUGARÈDE.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'ANCIEN COUVENT DES DOMINICAINS DE MARSEILLE, par M. l'abbé Nicolas, curé de Saint-Gilles du Gard ; en vente chez Gervais Bedot, libraire à Nîmes, et chez l'auteur. — Prix : 1 fr. 50., franco 1 fr. 70.

Cette intéressante monographie, due à la plume si savante et si dominicaine de M. l'abbé Nicolas, fera la joie des érudits et de tous ceux qui, dans les monuments et les faits du passé, cherchent la clef de l'avenir et une sorte de distraction aux épreuves de l'heure présente. En somme, page excellente de l'histoire du vieux Marseille ! C'est avec des monographies de ce genre que se reconstituent la véritable histoire de l'exacte physionomie des anciennes villes, dont l'existence originale présente un constrate si frappant avec les banalités de nos modernes préfectures.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Imp Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

Supplément au N° 11 (mois de Novembre) de la Revue du Midi.

La REVUE DU MIDI entre dans la neuvième année de son existence. Elle doit à ses amis de la première heure et aux nombreux lecteurs qui ont bien voulu lui accorder leurs sympathies de redoubler d'efforts, afin de rester digne d'eux et de mériter qu'ils lui restent fidèles.

Pour atteindre ce résultat, elle vient de se placer sous les auspices d'un Comité qui lui assure de précieuses collaborations.

La REVUE n'aura pas de rédacteurs attitrés.

Elle fait appel à toutes les bonnes volontés; elle accueillera surtout les jeunes; *mais elle espère que les écrivains de mérite et d'expérience dont s'honore notre province voudront bien ne pas ménager leur concours à son œuvre de décentralisation.*

La REVUE n'est inféodée à aucun parti; elle ne contiendra pas de bulletin politique; elle n'aura que plus d'indépendance pour traiter, au moment voulu, et au

gré de ses écrivains, les grandes questions intérieures et extérieures de nature à préoccuper l'opinion.

La REVUE contiendra des causeries sur les publications nouvelles, le mouvement des idées, et l'actualité littéraire.

Elle aura une chronique sur les évènements de la région.

Les questions scientifiques et agricoles y seront traitées.

Elle fera une large part aux sciences naturelles dont les progrès sont de nos jours si remarquables.

La REVUE peut également compter sur d'importants travaux sociologiques, où sera suivi et étudié le grand mouvement social contemporain.

Elle traitera des questions d'art.

Elle accueillera favorablement les mémoires, les études et les monographies sur le passé, les documents inédits et authentiques d'histoire locale ou générale.

Enfin elle sera ouverte aux nouvelles et à la poésie.

La REVUE paraîtra RÉGULIÈREMENT **le 25 de chaque mois,** *et, à partir de l'année prochaine, en caractères neufs.*

Comité de la Revue :

MM.

L. DE CASTELNAU, de l'Académie de Nimes, directeur;

Comte DE BALINCOURT, de l'Académie de Nimes;

G. CARRIÈRE, président de la Société d'Étude des Sciences naturelles de Nimes;

C.-C. CHARAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble;

P. CLAUZEL, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nimes;

P. COMBIÉ, avocat;

F. DAUDET, avocat, de l'Académie de Nimes;

A. d'ÉVERLANGE, avocat;

Chanoine FERRY, docteur ès lettres, de l'Académie de Nimes;

E. DES GUERROIS, docteur en droit;

G. MAURIN, de l'Académie de Nimes;

Docteur F. MAZEL;

É. RIGAL, président de la Société d'Agriculture du Gard;

J. ROCAFORT, professeur de Rhétorique au Lycée de Nimes, docteur ès lettres, de l'Académie de Nimes;

Marquis DE VALFONS, de l'Académie de Nimes;

L. VERNHETTE, docteur en droit;

COMMISSION DU SECRÉTARIAT :

MM.

L. DE CASTELNAU, directeur;

P. COMBIÉ, A. d'ÉVERLANGE, E. DES GUERROIS, L. VERNHETTE, secrétaires.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

L. de CASTELNAU..	**Livres de raison d'une famille noble de Rouergue (1323-1789).**
» ..	**Un gentilhomme de province à la Cour de Louis XV et de Louis XVI.**
P. CLAUZEL.........	**Rubinstein et la musique religieuse.**
»	**Quelques artistes Nimois.**
G. MAURIN........ ..	**Études sur la Narbonnaise antique** (*Arles gallo-romain*).
»	**Notes de voyage en Allemagne.**
J. ROCAFORT	**Le Jardin d'Épicure**, *par Anatole France.*
»	**Gyp et la haute société parisienne.**
»	**Un type gallo-romain, Paulin de Pella.**
MARTINENCHE	**Le Collège de Nimes.**
XXX..................	**Les Grands disparus de 1894.**
Cte de BALINCOURT.	**Livre d'ordres du régiment des Grenadiers de France (1757).**
Fernand DAUDET....	**Vieux Saxe** (*d'Henri Mazel*).
Ernest DROUOT......	**Poésies.**
A. LAHAYE..........	**Lavastre**, *Notice biographique.*
Docteur AMBLARD..	**Le Froid.**
E. des GUERROIS....	**Un criminaliste italien.**
P. COMBIÉ...........	**Les caisses Raiffeisen.**
Docteur F. MAZEL...	**Le repos hebdomadaire.**
L. VERNHETTE......	**Débats sur la patrie.**
Etc.	**Etc.**

Tous les ouvrages nouveaux dont il sera envoyé deux exemplaires à la Rédaction de la Revue, seront annoncés, et, s'il y a lieu, analysés.

JUSQU'AU SEUIL DU SANCTUAIRE

Lettre de Mademoiselle Olga Z... à son amie Nadine Wassileff, *à Saint-Pétersbourg, rue Grande-Dworiansky.*

Paris..... octobre 1893

MA CHÈRE NADINE.

Non, tu n'imaginerais jamais de quoi je vais t'entretenir aujourd'hui. Je mets au défi toute ta sagacité, toute ta pénétration, toute ta finesse, même avec quelques ouvertures que je pourrais leur ménager, d'entrevoir le sujet de cette lettre. Donc il ne sera question cette fois ni de bals, ni de théâtre, ni de réceptions splendides à l'Élysée, à l'Hôtel-de-Ville ou chez les Ministres, ni d'aucunes réjouissances publiques ou privées. Nous avons eu, depuis huit jours que l'amiral Avellan est arrivé à Paris avec mon frère et ses autres officiers, trop de bonheur, trop de joie, et je sens qu'on s'en lasserait plus vite que d'une douleur tant soit peu consolée. Je commence même à m'apercevoir que l'imagination la plus fertile (Dieu sait si celle de nos hôtes a sa pareille au monde), a beau varier à l'infini les divertissements, rien ne ressemble à un plaisir comme un plaisir. Enfin nous avons pu, mon frère et moi, nous recueillir, reprendre durant quelques heures possession de nous-mêmes, et nous avons eu avec un inconnu qui ne l'est plus pour nous, je l'espère, lis bien, relis deux et trois fois,... un entretien

philosophique, oui, philosophique, et même de haute philosophie. Il faut bien que tu en prennes ta part, comme tu as pris, de trop loin, ta part de tous nos plaisirs, et si je connais bien ma chère Nadine, ce n'est pas le souvenir de la leçon de philosophie qui s'effacera le premier de son esprit. Les études que tu as, grâce à Mme Zévereff, poussées fort loin, mais surtout les épreuves de la vie, qui ne t'ont pas èté ménagées, te préparent à me comprendre, si pourtant je sais être assez claire. Mais je compte sur mon frère qui reverra ma lettre, avant que je te l'envoie.

Je t'ai déjà dit que sa curiosité est insatiable : il veut tout savoir, tout connaître, tout visiter, écoles, églises, palais, monuments, jardins publics, et en même temps ne manquer à aucun de ses devoirs, être prêt à répondre au premier appel de ses chefs, au moindre signe de l'amiral. Heureusement deux années de séjour dans la capitale de la France me l'ont fait connaître assez bien et je suis, sans me flatter, un guide au moins passable, un cicérone assez bien renseigné. Il en profite au point de me lasser quelquefois par des courses folles sans repos, sans arrêt, mais je suis si heureuse de le posséder ici contre tout espoir, de lui rendre ces petits services dont il fait tant de cas, que je ne sens point ou que j'oublie aussitôt la fatigue.

C'est que le Paris d'aujourd'hui, ma chère Nadine, n'est déjà plus celui qu'à la fin du règne de Napoléon III tu as eu tout le loisir d'étudier durant une année entière, le Paris que tu me décrivais, à ton retour, avec tant de charme, et que je n'espérais guère habiter moi-même aussi longtemps. Ce n'est pas que les Parisiens aient changé le moins du monde : ils sont toujours tels que tu me les dépeignais alors, vifs, légers, polis, prévenants, prompts à l'enthousiasme, curieux de toutes les nouveautés, ni sages, ni fous, ni tout au dedans, ni tout

au dehors, mais si bien entre deux et mêlés de toutes choses qu'on les pourrait croire à la fois, à de certains moments, crédules et sceptiques. Ce qui a changé c'est la ville elle-même où les monuments se sont multipliés, mais surtout ces curiosités qu'un étranger doit voir, s'il ne veut pas passer pour un ignorant ou un indifférent, où les quartiers neufs s'allongent sans fin et rendent les courses très fatigantes. Mais avant-hier la fatigue n'a pas été grande, et, en tout cas, largement payée.

Nous nous étions, entre deux et trois heures de l'après-midi, rendus à Montmartre dont on parle tant dans le monde religieux, et dont une de mes amies m'avait affirmé qu'à part la basilique elle-même, le coup d'œil dont on jouit sur l'esplanade qui la précéde, le tout Paris qu'on a sous ses pieds et qu'on embrasse comme d'un seul regard vaut la peine qu'on prend d'y monter. Tout cela est vrai, parfaitement vrai, plus vrai peut-être ce jour-là qu'aucun autre jour de ce mois d'octobre, grâce au beau et au bon soleil qui ne cessa pas, un seul instant, de nous tenir compagnie. N'attends pas toutefois, ma chère Nadine, que j'entre, pour te décrire la basilique, dans des détails où je me perdrais et t'égarerais avec moi : tu les trouveras très fidèlement exposés dans la petite brochure qui part avec ma lettre. Pour moi d'ailleurs, quand il s'agit d'un monument, église ou palais, l'impression qui vient de l'ensemble est tout ce qui demeure dans mon esprit : je dois dire qu'elle a été, ce jour-là, des plus favorables. L'édifice religieux qu'on m'aurait le plus vanté, s'il n'éléve pas mon âme, s'il ne la remplit pas de l'idée de Dieu, ne mérite pas les louanges qu'on lui prodigue : la richesse ou la beauté des détails ne suffira pas à me le faire admirer. J'avais pourtant tout ce qu'il faut pour les apprécier, et non pas un guide, mais deux, les plus entendus et les plus complaisants du monde, notre ami l'architecte Natchimoff que nous trouvâmes, par la

plus heureuse fortune, dans l'intérieur de la basilique, et avec lui un architecte français; dont le nom ne me revient pas en ce moment, qui l'y avait conduit et lui en détaillait les merveilles.

On en était, quand nous prîmes part à l'entretien, au point délicat de comparer nos églises de Saint-Pétersbourg et de Moscou à celles de Paris. A l'architecte parisien qui ne connaissait, je m'en aperçus bientôt, la Russie et l'art russe que par les livres, Natchimoff n'avait pas de peine à opposer la grandeur, la splendeur de nos édifices religieux, aussi imposants du dehors et dans leur ensemble que riches et variés dans les détails de leur décoration intérieure. Son collègue français (que je voudrais donc retrouver son nom !) ne se rendait pas aisément, et les répliques toujours courtoises de part et d'autre menaçaient de ne point finir quand un troisième personnage intervint qui jusque-là s'était borné à écouter tour à tour Natchimoff et l'autre architecte avec lequel il semblait intimement lié. Je compris qu'il venait de les accompagner dans cette exploration qui lui était familière.

Celui qui entre en scène, ai-je besoin de te le dire, c'est mon héros, mieux que cela mon maître de philosophie : tout à l'heure tu me diras ton avis sur sa doctrine. Grand, maigre, assez pâle, l'œil doux et intelligent, simple et distingué dans ses manières, d'âge moyen, il me parut bientôt à sa conversation qu'il appartenait à ce monde religieux parisien dont je sais seulement qu'il existe, mais où, malgré mon vif désir, je n'ai pas encore pénétré. J'entends qu'on les nomme autour de moi des noms les plus différents, catholiques, mystiques, hommes d'œuvres, hommes d'action, immobiles retardataires, et de tous ces titres que je ne puis faire accorder je ne sais lequel choisir et lequel est le bon. La seule chose dont on convienne c'est qu'ils savent parler et qu'ils ont toujours eu parmi eux de vrais orateurs. Le seul que j'aie en-

tendu, M. Albert de Mun, n'est pas pour démentir cette bonne opinion qu'on a de leur éloquence. La sienne est dans le genre que notre excellente maîtresse, sans doute pour se conformer aux divisions et au langage de la rhétorique, avait nommé le genre *sublime*, épithète qui me semble excessive. Celle que j'entendis avant-hier appartient au style *simple*, très simple : tu jugeras toi-même, s'il faut l'élever jusqu'au *tempéré*, mais d'abord félicite-moi d'avoir si bien retenu les leçons de Mme Zévereff.

« Peut-être, Messieurs, dit-il, avez-vous raison l'un et l'autre, car la source du beau est intarissable, et toutes les églises du monde, j'ajoute tous les monuments, tous les palais, toutes les œuvres de l'art ne parviendront jamais à l'épuiser. Sans doute le Beau lui-même est un, ainsi que tous en conviennent, mais il est aussi trop vaste, trop élevé au-dessus de nous, pour que les plus grands artistes puissent l'embrasser dans son unité et dans son immensité. Chacun d'eux n'en voit guère et n'en reproduit qu'un aspect conforme au génie de sa race et à son propre génie. Le climat, le sol et le soleil, les traditions, l'histoire nationale, le degré de la civilisation, celui de la culture ont leur part dans cette diversité. On peut élever de très belles églises à Paris et de très belles à Moscou qui diffèrent en une foule de points, bien qu'elles soient fort capables les unes et les autres d'éveiller dans les âmes, sans parler même du sentiment religieux, l'idée et l'amour de la beauté. C'est là ce qui demeure, ce qui est vraiment universel, ce qui relie à travers le temps et l'espace tant d'œuvres en apparence très différentes, en réalité fort ressemblantes, puisqu'elles satisfont les mêmes aspirations vers un idéal de beauté dont elles font mieux comprendre, par leur diversité même, la richesse inépuisable. »

Que notre philosophe, c'est ainsi que je l'appellerai désormais, se soit exprimé de la sorte mot pour mot, je

ne m'en porte pas garant jusqu'à la dernière syllabe, mais du moins suis-je assurée de reproduire avec fidélité le sens et presque toutes les expressions de son petit discours. Tu sais si ma mémoire est heureuse et si je l'ai toujours cultivée avec soin. Pour ce qui suit je réponds encore mieux de mon..., ou pour dire toute la vérité, de notre exactitude, mon frère ayant pris sa part de l'entretien qui suivit, et ses souvenirs, quand je l'interroge, concordant sur tous les points avec les miens. Car il y eut, je te le disais au début de ma lettre, un sérieux entretien philosophique, et sinon un *Banquet des sages* où chacun aurait, à tour de rôle prononcé son discours, du moins une conversation aisée, familière, accompagnée d'une collation des plus frugales : ici nous rentrons dans la coutume des sages de la Grèce. Seulement au lieu des figues, leur régal ordinaire au témoignage du jeune Anacharsis (encore une lecture que tu te rappelles), nous eûmes des raisins parfaitement beaux et mûrs, détachés pour nous de la treille où ils pendaient l'instant d'avant, et, pour nous rafraîchir, une de ces boissons gazeuses dont je ne crois pas que les philosophes grecs aient eu la moindre idée. D'aussi bonne grâce qu'elle nous était offerte, nous avions accepté l'invitation de nous reposer quelques instants dans une petite villa que notre philosophe possède au sommet de la colline, l'ayant reçue en héritage d'un de ses parents. Il y passe seulement quelques semaines de l'automne : ses occupations le retiennent dans l'intérieur de Paris le reste de l'année. La soirée qui commençait à peine était des plus belles, l'air des plus tièdes : aussi c'est sous la treille située derrière la maison, sur une petite terrasse qui domine au loin la plaine, que nous nous assîmes tous les cinq autour d'une table rustique.

Nos architectes ne pouvaient abandonner si aisément l'église qu'ils venaient d'étudier ensemble : ils revinrent bientôt sur un point qui les avait une première fois divi-

sés. Natchimoff prétendait, contre l'avis de son collègue, que la tour un peu maigre et très haute qui n'est pas construite, mais dont il avait vu l'esquisse sur les plans de l'édifice, doit être abandonnée : selon lui elle en trouble le bel ordre, elle en modifie le caractère, elle en détruit l'unité. Comme il ne cessait, dans le cours de la discussion, de répéter ces mots : *ordre*, *unité*, notre hôte l'interrompant :

— « Je vois, dit-il, qu'en architecture comme dans les autres arts, on pourrait dire en toute œuvre de l'homme, la place de l'ordre et de l'unité est considérable. Et, en effet, ce qui n'est que chaos et confusion par là même n'est pas intelligible et n'offre aucune prise à la pensée. La pensée, à son tour, est d'autant plus claire et plus facile à saisir qu'elle est mieux ordonnée en elle-même et dans les termes qui l'expriment. La première condition pour qu'un discours par exemple, comme on en a prononcé déjà plusieurs, et comme on ne tardera pas à en entendre tous les jours dans cette basiliqne, soit tout ensemble utile et beau, c'est que dans un sujet parfaitement un, les idées s'enchaînent dans un ordre apparent ou caché, mais toujours nécessaire. Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que si l'ordre et l'unité ne sont pas à eux seuls toute la beauté, il n'y a pas du moins de beauté sans eux.

Nous en convînmes tous sans la moindre opposition.

« L'ordre, l'unité, la beauté, sont donc, à votre avis, trois choses distinctes, avec cette différence en faveur de la beauté qu'elle contient en elle l'ordre et l'unité, mais que l'ordre et l'unité ne suffisent pas seules à constituer la beauté. Permettez-moi, puisque j'ai la bonne fortune de m'entretenir avec deux architectes formés à des écoles et parmi des modèles très différents, de pousser un peu plus loin mes questions. Vous semble-t-il, Messieurs, que la grandeur soit, elle aussi, un caractère essentiel de l'architecture religieuse ?

— « Essentiel assurément, si toutefois j'entends bien le sens de ce mot, et si, dans votre belle langue française, si exacte, si précise, il n'est pas synonyme d'absolument nécessaire. Nous avons en Russie et vous possédez en France un assez grand nombre de petites églises et des chapelles dont la grâce nous ravit, mais où n'apparait pas la grandeur. Quant aux basiliques et aux cathédrales, c'est-à-dire à l'édifice religieux dans son type accompli et sa perfection, il réclame la grandeur et on ne le conçoit pas sans elle. Il n'est pas beau, s'il n'est pas grand. »

A cette réponse de Natchimoff, notre philosophe d'ajouter :

— « Je n'étais pas, je l'avoue, en peine de la grâce, et s'il est malaisé de la définir, il l'est beaucoup moins de la rattacher à la beauté. Mais voici que la grandeur, à son tour, — votre témoignage confirme sur ce point mes pressentiments, — fait valoir ses droits à être un des éléments du Beau, non pas sans doute au même titre que l'ordre et l'unité dont il ne se sépare jamais, mais au moins dans ses manifestations les plus imposantes et les plus durables. »

— Ajoutez, interrompit mon frère dont un souvenir historique avait, en ce moment, traversé l'esprit,que cette grandeur unie à la beauté et comme fondue avec elle se fait voir aussi bien dans le monde moral, politique, social, que dans les œuvres où domine la matière. »

Puis avec une verve, une abondance d'idées et de souvenirs, une facilité d'expression qui m'étonnaient moi-même, notre officier de marine de nous proposer comme exemple décisif à l'appui de sa thèse,la *grandeur romaine* dont l'idée a survécu dans la mémoire des hommes à la domination depuis longtemps disparue qu'elle résume en elle, édifice majestueux, immense, immortel, au prix duquel les plus vastes édifices des civilisations les plus célèbres, pyramides, palais, temples, théâtres, sont moins

que des pygmées en face d'un géant,.... et là suite dont je te fais grâce, le tout relevé par un demi-vers de Virgile qu'il vient de me dicter et que tu placeras à ta convenance dans le corps de son discours : *Capitoli immobile saxum.*

Le philosophe écoutait mon frère avec une sympathie, un intérêt qui se peignaient sur son visage, et sans doute il allait prendre à son tour la parole, quand l'architecte français, — voulait-il effacer l'impression que sa critique du style de nos églises avait produite :

— « Assurément, dit-il, la grandeur romaine est de toute les grandeurs que nous présente l'histoire ancienne, la première, la plus justement célèbre, mais le passé est le passé ; il est mort, il ne vit plus que dans la mémoire des hommes, il n'a pas épuisé les forces de l'esprit humain. Est-ce que le siècle présent lui-même, sans remonter plus haut, n'a pas vu naître un empire éphémère, il est vrai, mais grand, lui aussi, par l'étendue de la domination, plus grand encore par le génie de celui qui l'avait créé ? Est-ce qu'il n'en voit pas un autre se former, s'étendre, uni, compact, plus compact et plus uni que celui de la Rome antique, abritant sous le même drapeau, soumettant aux mêmes lois une partie considérable de l'Europe et plus du tiers de l'Asie... »

Nous voyions tous où il en voulait venir, mais notre hôte ne lui laissa pas le temps et il lui ravit le plaisir de prononcer le nom qui était déjà sur ses lèvres.

— « L'Empire russe, s'empressa-t-il d'interrompre, est si loin de démentir les choses que nous avons dites relativement à l'ordre, à l'unité, à la grandeur, qu'au contraire il les confirme, et cela sous nos yeux. Surtout il nous permet de les mieux entendre, car rien ne vaut un illustre exemple, à plus forte raison un exemple contemporain pour vérifier la valeur de la théorie et pour y porter la lumière. Admirez avec moi combien fidèlement cet édifice dont les premières assises ont été si longues. si

difficiles à établir, mais qui s'est élevé si haut depuis un siècle, obéit à la loi universelle d'ordre, d'unité, de grandeur qui préside au développement des sociétés, de même qu'elle dirige dans l'ensemble celui des individus, et, dans un ordre différent, la production des œuvres de l'art. C'est à croire qu'il y a là plus qu'un commandement de la raison auquel on peut toujours désobéir, un instinct puissant, irrésistible, qui agit au sein des sociétés, sans qu'elles en aient conscience et qui les entraine.

— « Et auquel toutefois, reprit Natchimoff, en ce qui concerne la Russie, l'œuvre d'un profond politique, le Testament de Pierre-le-Grand, n'est pas sans prêter un utile concours. »

— « Qu'il soit ou ne soit pas de son auteur présumé, continua le philosophe, il lui a été dicté, — admettons sa parfaite authenticité, — au moment où lui-même il le dictait à son secrétaire, par le sentiment intérieur qui anime les grands peuples et se concentre dans l'âme de leurs chefs avec une intensité, une énergie dont l'histoire nous offre de nombreux exemples. On dirait que l'ordre et l'unité nécessaires aux sociétés même les plus restreintes, ne sont pour eux que le point de départ et le fondement de leur grandeur. Les petits États, ceux que des limites naturelles infranchissables ou de puissants voisins emprisonnent dans d'étroites frontières, se dédommagent comme ils peuvent de ne pas agrandir leur territoire, par l'émigration, l'industrie, le commerce, les Lettres. Ceux que la Providence réserve, dans le plan de l'histoire, à de hautes destinées, voient s'ouvrir devant eux des espaces immenses où leur passion de grandir peut se déployer à l'aise, quels que soient d'ailleurs le nombre et la puissance des obstacles. Vos Tsars...

— « Nos Empereurs », interrompit mon frère.

— « Vos Empereurs ont suivi, croyez-le bien, le mouvement national au moins autant qu'ils l'ont dirigé, et tous

ensemble, souverains et sujets, ont obéi à la loi intérieure, celle qui gouverne les États, par la raison très simple qu'elle préside à toutes nos pensées. Observez celles-ci avec un peu d'attention, et vous verrez quelle place y tiennent l'ordre, l'unité, la grandeur même, sous ses différents aspects, car elle en a plusieurs. Mais ce n'est point le lieu de vous rappeler de quelle manière, suivant quelles lois se forment nos pensées, et comment les éléments en nombre infini acquis par l'expérience et les sens viennent s'y grouper autour de quelques éléments primitifs qu'on peut réduire à six ou sept. Ces éléments parmi lesquels l'ordre, l'unité, la grandeur sont au premier rang, animent, vivifient toutes nos pensées, et par celles-ci donnent le branle à toute l'histoire, car individus et sociétés n'agissent au moins dans l'ensemble de leur vie, que conformément à ce qu'ils pensent. Tout cela je demande que vous me l'accordiez sur mon seul témoignage, car je ne prétends pas, en si peu de mots, vous l'avoir prouvé. »

— « J'accorde tout ce qu'il vous plaira, — c'est mon frère qui prit alors la parole, — à condition, Monsieur, que vous nous expliquiez comment dans une société, et surtout dans un Empire, la beauté vient à la suite de l'ordre, de l'unité, de la grandeur, ainsi que nous l'avons admis pour l'architecture. Y a-t-il une beauté propre aux grands États et qui n'appartiendrait qu'à eux ? Quels sont ses caractères ? D'où vient-elle ? Qu'est-ce qui la distingue des autres genres de beautés, des beautés de l'art, par exemple ? »

— « La liberté de l'âme dans son plein épanouissement. Cette réponse ne s'adresse en apparence qu'à votre dernière question ; en réalité, elle convient à toutes celles qui la précèdent. La beauté d'une société, c'est la liberté morale se déployant sur un vaste théâtre, avec la vérité pour guide, le bien et le bonheur pour but, la li-

berté aussi belle, aussi triomphante dans les défaites héroïques que dans les victoires les plus éclatantes. Peuples et souverains dans les monarchies, citoyens et magistrats dans les républiques, contribuent, chacun pour leur part, à faire épanouir cette beauté qu'accroissent encore le charme des Lettres et des Arts, le progrès de la politesse et des mœurs. Quand les souverains et les magistrats sont grands par la religion, la vertu, la justice, le courage, les peuples se forment sur leurs exemples, au point que l'histoire a peine parfois à distinguer ce qui appartient aux uns et ce qui vient des autres. La seule chose qu'elle admire dans les conquérants, parce qu'elle y reconnaît le signe de la beauté, c'est leur génie, don précieux qu'ils avaient reçu pour un autre emploi et qu'ils ont trop souvent fait servir au malheur de nations entières. Mais elle loue sans réserve, elle contemple sans se lasser, elle propose à l'admiration des siècles un Titus, un Saint-Louis, un Washington, l'honneur de leur temps et de l'humanité.

« Voilà les beautés dont elle est justement orgueilleuse ; elle se fait une parure que ni le temps, ni l'oubli ne sauraient flétrir, des œuvres de l'intelligence et de l'amour, de tous les dévouements, de tous les sacrifices, de la justice aussi exactement rendue aux petits qu'aux puissants, de la bienfaisance encouragée, de la charité florissante, de la paix maintenue par une volonté ferme et droite, intelligente du présent, prévoyante de l'avenir, de la liberté accordée avec les précautions nécessaires, aux serfs d'un vaste Empire. Que si une mort prématurée, violente (1), est ici-bas la triste récompense de ces actes généreux, l'histoire lui fait sa place parmi ses spectacles de sublime et sévère beauté. Elle se charge d'illustrer

(1) Alexandre II fut, on s'en souvient, assassiné par les nihilistes, en mars 1881.

pour les siècles à venir la mémoire de ces glorieuses actions que Dieu seul peut dignement récompenser. »

Nous aurions été, ma chère amie, bien peu intelligents de ne pas saisir l'allusion que renfermaient ces dernières paroles, bien peu reconnaissants de n'en point remercier l'auteur. Je voudrais te dire par le menu en combien de manières il reprit sa pensée, sous combien de formes il la présenta pour nous la faire admettre. Il faudra que tu te contentes, pour aujourd'hui du moins, d'un pâle résumé. A l'en croire donc tout se fait ici-bas, dans l'esprit de chacun de nous et au sein des sociétés, par l'action ininterrompue des éléments primitifs de la pensée qu'il ramène à sept principaux : *l'ordre*, *l'unité*, *la grandeur*, *la beauté*, *la liberté*, *le bien ou le bonheur*. Il ne fait qu'un seul élément de ces deux derniers dont l'union lui semble indissoluble. Qu'ils agissent isolément, ou que plusieurs agissent de concert, ils sont animés, soutenus par un sentiment également primitif qui diffère pour chacun d'eux et s'harmonise à sa nature. Si tu me demandes, comme nous l'avons demandé nous-mêmes à notre philosophe, d'où vient à ces éléments primitifs de la pensée et aux sentiments qui les accompagnent, l'étonnant pouvoir qu'ils possèdent de mettre en mouvement l'âme entière, et par l'âme, les Cités, les Sociétés, les Empires, il te répondra, comme il nous a répondu, qu'on n'explique rien dans cette question, non plus que dans une foule d'autres, si l'on ne remonte jusqu'au moteur premier, tout intelligent, tout bon, tout puissant, jusqu'à Dieu. Il est la Pensée éternelle d'où découlent les éléments premiers de toutes nos pensées, l'Amour infini où prennent leur source nos amours les plus purs, les plus forts, celui du bien et du bonheur en première ligne, puis celui du beau, puis tous les autres. »

A ce mot d'amour, prononcé plusieurs fois par notre hôte d'un accent ému, mon espoir s'accrut d'avoir enfin

découvert et de pouvoir interroger un philosophe mystique. Le sens de cette expression qu'on ne cesse d'employer depuis quelque temps n'est pas clair à mon esprit, et quand on dit des Lettres par exemple qu'elles commencent à se teindre légèrement de mysticisme, qu'elles pourraient bien avoir, dans un avenir prochain, leur phase mystique, le positivisme lui-même ayant eu la sienne, qui n'est pas close encore, je l'avoue, mes idées s'embrouillent et je n'y suis plus du tout. Quelle bonne fortune, dans cet embarras, d'avoir sous sa main, à sa disposition, non pas un poète, ou un dramaturge, ou un romancier, mais un penseur, un philosophe mystique ! C'est être d'emblée à l'origine, à la source, et s'il dit clairement, sincèrement ce qu'il est, je saurai ce que sont tous les autres. Voyons, essayons : si nous lui demandions par exemple ce que signifient ces mots : *Vœu national*, mais surtout *église du Sacré-Cœur*, bon gré, mal gré, il lui faudra, pour répondre, nous dévoiler sa pensée tout entière, et nous voilà en plein dans la question de l'amour, c'est-à-dire au cœur même du mysticisme.

Courageusement donc je posai mes deux questions, et lui très simplement, sans se faire prier, il me donna la réponse que je sollicitais de sa complaisance. Mon frère et moi nous fûmes d'ailleurs seuls à la recevoir. Natchimoff et son collègue, que l'amour de la philosophie ne possédait pas sans doute au même degré, avaient imaginé le prétexte de quelque monument à visiter avant la chute du jour, pour nous tirer fort poliment leur révérence.

— « Du *Vœu national*, vous savez, dit-il, madame, — les termes dans lesquels votre demande est conçue le font assez voir, — tout ce qu'on en sait dans le monde, et même dans le monde religieux. Il n'y a pas deux manières d'exposer un fait aussi bien connu et qui appartient désormais à l'histoire : je n'y pourrais ajouter que des détails sans importance. Admirez cependant, au point de vue

qui nous occupait tout à l'heure, avec quelle générosité, quelle paternelle bonté, Dieu a comblé la nation française, et quel repentir doit être le sien d'avoir abusé de ses dons ! Dans l'âme, dans le génie de quel peuple (j'emploie, faute de mieux, ces termes qu'il ne faut pas prendre à la lettre, mais dans un sens figuré), a-t-il aussi profondément imprimé, éclairé d'une lumière aussi vive les éléments primitifs de nos pensées, aussi largement développé les sentiments qui en accroissent la puissance, au point de la rendre irrésistible. Notre histoire tout entière témoigne, durant de longs siècles, de la constance, de l'ardeur, mais très souvent aussi de la sage mesure avec laquelle nos chefs, nos guides, nos grands hommes, soutenus par l'instinct populaire, se sont efforcés, non sans succès, d'étâblir ou de maintenir l'ordre, de constituer l'unité, d'atteindre à la grandeur, de conquérir la vérité et la liberté, de concevoir et de reproduire dans leurs œuvres l'idéal du bien et de la beauté. C'est à travers des luttes sans nombre, des obstacles sans cesse renaissants, des périodes obscures alternant avec des périodes de lumière que cet édifice, comme toute œuvre où la liberté humaine a sa large part, s'est lentement, mais glorieusement élevé, au point de devenir, pour les autres peuples, l'objet de leur admiration, de leur noble émulation, quelquefois aussi de leur jalousie et de leur haine. Mais un jour vint..., permettez-moi, je vous prie, d'oublier ces amers souvenirs ; soyons tout entiers aux sentiments, aux pensées qu'éveille dans nos âmes cette basilique du Sacré-Cœur, symbole de repentir et d'espérance, gage assuré d'un avenir digne du passé qu'il continuera sur des plans nouveaux, avec de nouvelles beautés. »

Ce n'était là pour moi que le prélude, et le Vœu national dont je savais l'htstoire, comme tout le monde la sait, me tenait moins à cœur que l'autre nom de la basilique, celui sour lequel, dans la société religieuse, on la dési-

gne le plus souvent, celui qui devait nous conduire droit à l'amour et au mysticisme. Cette fois, au lieu de répondre directement à ma question, ce fut notre hôte qui d'abord nous interrogea.

— « N'est-il pas vrai, nous dit-il, que vons honorez comme nous catholiques romains, et que vous invoquez les amis de Dieu, ceux qu'il a favorisés de grâces toutes particulières, les saints ? »

Et sur notre réponse affirmative.

— « Qu'au dessus des saints, vous placez la plus pure, la plus parfaite des créatures, la Vierge Marie, la mère du Sauveur, et que vous l'invoquez avec une filiale confiance ? »

Et comme sur ce point encore nous nous entendions parfaitement.

— « Ne vous semble-t-il pas, continua-t-il, qu'en dehors des raisons purement théologiques et d'ordre surnaturel par lesquelles ces invocations, ces hommages sont pleinement justifiés, un penchant naturel nous porte à conjurer dans nos épreuves, dans nos défaillances, dans nos douleurs, celle qui, pétrie du même argile que nous, est plus capable d'y compâtir, plus puissante aussi pour les secourir ! Ne savons-nous pas ce que peut une mère sur le cœur de son fils ? Mais sans insister sur ces réflexions et à n'envisager que le point de vue philosophique, cette chaine du ciel à la terre et de là terre au ciel, dont les hommes de bonne volonté, les vrais chrétiens, et au dessus d'eux les saints, forment les plus brillants et les plus solides anneaux, cette chaîne ne serait-elle pas interrompue, s'il y manquait, pour la souder au monde divin, la plus accomplie des créatures, celle qui réunit dans ses épreuves, ses dons, ses douleurs, sa sainteté, tous les dons, toutes les épreuves, toutes les saintetés des saints ? N'est-il point dans l'ordre, et absolument conforme à la loi suprême de continuité, d'hiérarchie, qu'au moment où le

Verbe de Dieu s'abaissait jusqu'à revêtir notre nature, celle qu'il avait choisie pour devenir sa mère fût élevée, par ce glorieux privilège, au plus haut degré de perfection dont une créature est capable, c'est-à-dire au dessus des hommes et des anges ? »

« Ce sont là sans doute des raisons d'ordre naturel, raisons où la théologie proprement dite n'a que peu ou point de part, mais la lumière dont Dieu a, dès l'origine, éclairé notre intelligence ne saurait être contraire à celle que la révélation y a, dans la suite des temps, ajoutée. L'âme humaine renferme dans ses profondeurs je ne sais quelles semences de christianisme et comme une disposition naturelle qui l'incline, quand la volonté n'y fait pas obstacle, vers les enseignements de la foi. Elle a son témoignage à elle, discret, voilé, confus même, si vous le voulez, mais qui précède l'autre, comme l'aurore précède et annonce le grand jour du soleil. Parfois, on dirait que les deux lumières se confondent, tant elles ont d'affinité l'une pour l'autre. Une chose certaine, c'est que celle de la raison, sans perdre ses qualités propres, a reçu de la révélation une force, un éclat qu'elle ne possédait pas auparavant. »

Ces préléminaires posés, notre philosophe en déduisait deux conclusions. La première, c'est que la théologie ou science des vérités révélées pouvait seule avec une autorité et une lumière suffisantes, répondre à ma question sur les origines et sur le culte du Sacré-Cœur. La seconde, c'est que la philosophie entendue ici dans son sens le plus large, si elle ne pénétrait pas dans le sanctuaire de l'amour divin, ne s'interdisait pas d'en explorer les abords et de dire ce qu'elle sait ou croit savoir de l'attribut de Dieu le plus admirable et le plus consolant. La théologie d'ailleurs s'arrête elle même bien en-deçà du terme, et elle ne prétend pas tout connaître et tout dire du mystère de l'amour divin. Dieu ne

révèle à l'homme que ce qu'il lui plaît des secrets de sa nature insondable, dans ses profondeurs, à des regards mortels.

Soit défiance de lui-même, soit réserve extrême, soit toute autre cause, notre hôte ne semblait pas disposé à nous en dire, sur ce point, davantage. Mais mon frère avait pris goût à cette philosophie clairement exposée, moi de même, et comme Dieu veut ce que femme veut, des instances où nous mîmes toute la politesse et toute la délicatesse possibles nous valurent d'entendre sur l'amour divin et sur l'amour en général, des choses que je voudrais te répéter exactement comme elles nous furent dites, mais je sens que ma mémoire n'y consent pas. L'effort qu'elle a fait jusqu'ici, même avec l'aide de mon frère, est déjà bien grand. Il faut donc que tu te contentes aujourd'hui, en attendant nos entretiens futurs, d'un résumé très simple. Appelle à ton aide, ma chère Nadine, l'imagination dont tu es richement douée pour combler les lacunes et suppléer les transitions : ce n'est pas un petit travail que je t'impose. Et d'abord vois-nous tous trois assis sur nos sièges rustiques, au déclin de l'après-midi, sous cette treille où se glissent parfois quelques rayons égarés du soleil d'octobre penché de plus en plus vers l'horizon, nous très attentifs, lui très simple dans sa parole, parfois assez ému pour nous communiquer son émotion. Ecoute avec nous et entends même ce que je ne dirai point. L'épreuve à laquelle je te soumets ne sera pas d'ailleurs de longue durée.

— « Les poètes, dit-il, et les philosophes n'ont pas cessé un seul jour, depuis la naissance de la philosophie et des Lettres, les premiers de peindre l'amour dans ses effets, les seconds de l'étudier dans sa nature et ses origines les plus lointaines. Mais il faut convenir que si les peintures sont infinies au théâtre et dans les livres, si un grand nombre d'entre elles ont autant de vérité que de

charme, en revanche la définition de l'amour et celle de la beauté sont encore à découvrir. La raison de cette différence est des plus simples. L'amour comme le peignent les poètes et, à leur suite, le plus souvent d'après leurs indications, les artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, est un amour où les sens, l'imagination, la passion, ont leur place grande ou petite : l'amour dont les philosophes voudraient pénétrer la nature est purement de l'âme et n'a rien à voir avec l'agitation et le trouble des sens. Et toutefois il y a bien un peu de celui-là même dans les autres, et ce qui relève, ce qui ennoblit chez la créature raisonnable quand elle n'est pas dégradée par le vice, les amours inférieurs, c'est la présence d'une parcelle, si petite soit-elle, de cet amour supérieur et souverainement chaste dont la vertu est telle qu'elle suffit souvent à les purifier.

« Il n'en est pas moins vrai que les troubles, les faiblesses, les défaillances de l'amour purement humain sont un grand obstacle à la connaissance de l'amour, tel qu'il s'épanouirait dans nos âmes entièrement libres de son joug, tel qu'il est en Dieu. On conçoit dès lors que Platon ait fait dire à Socrate, le matin du jour où il allait boire la ciguë, que mourir c'est, pour le philosophe de ce nom, l'heureux instant d'une délivrance ardemment désirée. Affranchi de l'insupportable tyrannie des sens qui l'empêchait de connaître la vérité dans sa pure essence, il peut enfin la posséder, non plus dans ses pâles et fragiles images, mais en elle-même, telle qu'elle est, tout entière. On conçoit également les énergiques figures dont se servent les grands mystiques chrétiens, alors qu'ils souhaitent d'être délivrés de ce corps qui les courbe vers la terre et on s'explique leur évidente exagération. Ils n'ignorent pas, surtout ils ne nient pas la doctrine de l'Église qui fait de l'âme et du corps un *tout naturel*, mais ils désirent ardemment que ce corps soit

moins lourd, moins rebelle à la raison, qu'il cesse d'être soumis au péché et d'arrêter l'élan de leur amour vers le Bien suprême qu'il aspire à posséder.

« Et toutefois ces nobles âmes déjà si détachées, quoiqu'elles ne l'avouent pas, de la terre et des choses terrestres, ravies d'avoir seulement entrevu la céleste beauté, semblent d'autant moins capables de la décrire qu'elles ont été inondées d'une lumière plus abondante. Ce n'est pas un discours suivi qui s'épanche de leurs lèvres, c'est le plus souvent un cri d'amour qui se répète sans fin, comme sur la scène antique, dans les drames de Sophocle, les personnages dominés par une violente émotion ne savent d'abord que pousser de longs et monotones gémissements. Sans doute il n'en est pas ainsi de nos mystiques chrétiens, et leurs élans d'amour, s'ils n'ont pas la précision réservée à l'an lyse des choses finies, sont tout pleins d'une éloquence qui enflamme les âmes bien disposées et n'est pas sans action sur les autres. Dans les *Élévations*, les *Méditations* de plusieurs d'entre eux divinement inspirés, la doctrine se déploie riche et profonde, mais elle est tout entière d'ordre surnaturel : elle va droit au sanctuaire dont nous n'osons pas, modestes philosophes, dépasser le seuil.Chez les autres, l'amoureuse contemplation s'exprime comme elle sent, par de courtes phrases, par mots entrecoupés, par exclamations qui traduisent tour à tour son bonheur, son ravissement, sa reconnaissance. Ce que l'âme voit alors, ce qu'elle admire, ce qu'elle aime d'un amour auquel nul autre amour ne saurait être comparé, ce n'est point successivement la perfection de l'ordre, puis celle de l'unité, puis celle de la grandeur, de la vérité, de la beauté, de la liberté, du Bien, c'est comme une Perfection unique, vivante, agissante, faite de toutes ces perfections. Ce que son regard contemple dans une harmonie que ne trouble aucune dissonance, dans une unité que sa richesse infinie ne di-

vise point, son discours s'efforcerait en vain de le partager par une rigoureuse analyse : ou elle ne l'essaie même pas, ou elle n'y réussit que très imparfaitement.

« Que faire donc nous qui, demeurés dans ta plaine, soupirons après ces sommets où nos forces ne sauraient atteindre, sinon diriger tour à tour nos regards sur le monde et sur l'histoire, descendre au plus intime de nous-mêmes, pour chercher partout et faire accorder de notre mieux les traits épars que de plus favorisés contemplent, sans effort, dans leur divine harmonie. Si les éléments primitifs de nos pensées nous ont dit quelque chose de Celui où toute pensée vraie s'alimente et dont on a le droit d'affirmer qu'il est par excellence *La Pensée*, les sentiments, les amours auxquels ces éléments doivent leur fécondité, leur force d'action et d'expansion, ne nous diraient-ils rien de l'Amour infini où ils ne cessent de puiser, sans rien diminuer de son éternelle abondance ? N'est-il pas tout Amour comme il est tout Pensée Celui qui meut le monde, individus et nations, qui conduit doucement, sans les contraindre, l'homme et l'histoire à leurs fins, par la force intérieure de ces éléments et de ces sentiments primitifs dont il a fait comme le ressort inusable et toujours en action de nos âmes (1).

« De plus habiles, de plus savants diront un jour ce que l'amour de l'ordre, celui de l'unité, celui de la grandeur, de la beauté, de la vérité, de la liberté, du Bien, étudiés dans l'âme humaine et dans l'histoire, nous apprennent de l'inépuisable foyer où leur flamme s'entretient. Le peu que, pour ma part, j'en ai découvert, ne vaut pas qu'on l'expose. Du moins puis-je vous rappeler, qu'entre tous les amours purement humains, il en est un dont le nom consacré par son origine et ses bienfaits ne sera jamais remplacé par un autre nom, dont le charme a

(1) Voir *L'Histoire et la Pensée*, surtout l'*Introduction* et le Discours qui a pour titre : *Les éléments de la pensée et les éléments de l'histoire*.

triomphé des cœurs les plus durs, des résistances les plus opiniâtres, dont la force unit en elle les forces de plusieurs autres amours et y joint celle de la pensée. Est-il, en effet, rien de mieux ordonné, de plus grand, de plus beau que la *charité* dans l'âme où elle règne sans partage, rien qui de l'homme nous élève plus directement à Dieu et nous fasse pénétrer plus avant dans le secret de sa nature et de ses œuvres? Voyez-la dans l'histoire : elle y marque d'un caractère unique et ineffaçable les nations régénérées par l'Évangile ; elle provoque, dans les conditions les plus obscures aussi bien que dans les classes les plus élevées, des vertus, des sacrifices, des héroïsmes d'abnégation et de patiente immolation que n'ont jamais connus les Cités antiques les plus glorieuses de leur civilisation déshonorée par l'excès de l'égoïsme et par l'esclavage. Voyez-la dans l'homme : elle y opère ce prodige de l'élever plus il s'abaisse, de lui donner d'autant plus qu'il se donne lui-même avec un abandon plus complet, d'accroître sa liberté dans la mesure ou il la sacrifie, sa pensée en la plaçant tous les jours, à tous les instants, en regard du Bien qu'il faut préférer à tous les biens.

« Dites-moi : n'y a-t-il pas dans cet amour que tous les autres amours semblent avoir formé, en lui donnant chacun ce qu'il a de meilleur, comme une image de l'amour tel qu'il est en Dieu. Ah ! sans doute nous ne saurons jamais ce que contient cet Océan sans fond, ni rives. Et pourtant ce qui est en nous à l'état d'ombre et d'esquisse, n'est-il pas en Lui dans sa pleine réalité et sa perfection ? L'amour libre dans l'homme d'une liberté qu'entravent mille obstacles n'est-il pas libre en Dieu d'une liberté sans limites ? Uni à la pensée, à la vérité dans notre âme par des liens toujours prêts à se rompre n'est-il pas en Lui égal à sa pensée, n'est-il pas sa vérité même ? Notre charité qui se répand, dans un coin de la terre, sur un

petit nombre de nos semblables, a-t-elle en Lui d'autres bornes que son immensité et son éternité ! La nôtre nous grandit, et la sienne la diminuerait ! La nôtre entretient un souffle de vie dans quelques créatures, et la sienne ne sèmerait pas à pleines mains la vie dans les solitudes de l'espace ! La nôtre crée des œuvres d'un jour, elle fait des heureux d'un instant, et la sienne ne créerait pas des mondes, c'est peu de chose, mais des âmes immortelles pour un bonheur sans fin ! Notre charité va jusqu'au don de nous-mêmes ; elle se donne sans s'affaiblir, sans se lasser, à ceux qui ne le méritent pas, et la sienne.....!

« A cette dernière question ce n'est pas moi qui répondrai, c'est la basilique où nous venons de prier ensemble qui répondra pour moi et, avec elle, toutes les églises du monde catholique. Élevée par l'amour pénitent, par l'amour reconnaissant, par l'amour tout plein d'un invincible espoir, les augustes mystères qu'on y célèbre, le pain sacré qu'on y distribue tous les jours sont le dernier mot de l'Amour parfait, le don suprême d'une charité infinie dont nous ne comprendrons jamais tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle opère et comment elle l'opère, mais dont nous savons qu'elle n'a pas de limites. »

Je m'arrête, ma chère amie, où notre philosophe s'est arrêté, au seuil du sanctuaire, et d'une philosophie à laquelle je reviendrai, nous reviendrons ensemble, Si c'est là le myticisme, j'avoue qu'il ne ressemble guère à l'idée assez vague et un peu frivole que je m'en étais faite. Celle qu'il m'en a donnée vaut cent fois mieux ; elle est plus sage, elle est plus chrétienne, elle me fera longtemps penser. En vérité, je ne savais pas qu'il y eût tant de philosophie dans les fondements de notre foi. Adieu.

C.-C. CHARAUX.

LOUIS-NUMA BARAGNON

ORATEUR

La physionomie si complexe et si vive de Louis-Numa Baragnon est bien faite pour tenter un biographe psychologue. Qui voudrait retracer au naturel l'évolution de cette intelligence, de cette sensibilité et de cette conscience, qui prendrait cette vie à ses débuts et la conduirait, à travers la constante bonne fortune et les succès fidèles de la première période, jusqu'aux années cruelles de la fin, celui-là produirait un récit plus poignant que tels romans d'aventure. Mais ce récit est-il possible à cette heure et dans ce milieu? Trop de convenances enchaineraient sans doute la sincérité de l'historien ; c'est pourquoi nous ne lirons pas l'étude psychologique dont je rêvais, — et, véritablement, la science y perdra.

Par bonheur, si l'homme nous échappe dans les parties intimes, dans les racines mêmes de sa vie, l'orateur reste appréciable. C'est cet orateur mal connu, banalement loué que je voudrais définir pendant que vibrent encore les derniers échos de sa voix. Baragnon fut d'abord et avant tout avocat ; il fut ensuite et par surcroit un orateur politique. Il faut l'envisager sous ces deux aspects après avoir indiqué le caractère et les tendances générales de son talent.

Il était éloquent comme on est blond ou brun, gras ou maigre, par nature et sans y tâcher. La fameuse phrase : « quand je ne parle pas, je ne pense pas ! » bien interprétée donne une formule assez exacte des tempéraments de ce type. Elle ne revient pas à signifier qu'ils rempla-

cent par le vide sonore des mots la substantielle pensée, mais, simplement, que la pensée ne saurait dormir en eux inexprimée, qu'aussitôt éclose, elle jaillit et déborde en discours. La matérialisation par l'écriture de cette incompressible pensée ne saurait leur suffire. Les hommes comme Baragnon ne sont que de loin en loin des écrivains.

Le travail de cabinet sans but oratoire prochain les rebute comme ennuyeux et *solitaire.* Ils ne se courbent pas volontiers sur un bureau ceux qui ont connu l'ivresse de déployer leur voix sur les foules au rythme des grands gestes. Ainsi, il faut se résigner aux inévitables, aux heureuses lacunes : l'orateur digne de ce nom — Baragnon fut du nombre — sera un orateur et ne sera que cela.

Mais, si un tel *habitué* intellectuel diffère singulièrement des disciplines communes, il serait trop injuste d'y voir un encouragement à la paresse. Etre un tribun, cela ne dispense pas d'être un laborieux. Rien ne s'improvise quant à la substance. Les éruptions mêmes des volcans sont élaborées. Efforçons-nous d'après le sujet en observation, de saisir sur le vif la genèse des éruptions oratoires.

Je ne crois pas qu'un homme appelé à parler en public puisse plus profondément étudier son thème que ne le faisait Baragnon. Il circonscrivait et définissait tout d'abord sa tâche ; il en explorait tous les entours ; il la divisait et la subdivisait selon une exacte méthode. Les résultats de ce travail se condensaient en notes, sans aucune préoccupation de style, mais la moindre idée, le fait le plus secondaire avait dans cet arsenal sa place à son rang. Parfois, lorsque le discours était d'importance ou de durée, Baragnon écrivait deux, trois, jusqu'à quatre plans, — quitte ensuite à ne s'asservir qu'aux nécessités du combat et à créer, de toutes pièces, sur le champ de

bataille de nouvelles dispositions. — On voit avec quelle conscience, quel souci de ne rien laisser au hasard de ce qui peut lui être soustrait, il préparait ses improvisations. Notons ici un détail familier seulement en apparence. J'ai indiqué pourquoi l'orateur trouve si lourd l'air de son cabinet ; c'est qu'il s'y débat seul. Or personne n'a porté la solitude plus impatiemment que Baragnon. Tout ce labeur dépensé à la construction de ses plans, il l'accomplissait au bruit de l'audience, dans le brouhaha des assemblées politiques. Ou, s'il voulait s'y livrer chez lui, fuyant avec une sorte de crainte la bibliothèque toujours fermée, c'était au milieu des siens, parmi les conversations des amis et le tapage des enfants. C'est là, c'est dans ces conditions de vie ambiante et bruyante que l'idée consent à germer dans ces cerveaux d'orateurs. Le fait paraîtra aux psychologues assez suggestif pour être noté.

Qu'il eut en vue une plaidoirie ou toute autre harangue, Baragnon resta toujours fidèle à cette méthode de lente et consciencieuse substruction. Son œuvre d'avocat dut cependant lui couter plus de labeur que sa besogne parlementaire. Ce privilège fatal des imaginatifs, «l'Illusion féconde » lui fut ici d'une merveilleuse utilité. Le procès qu'il avait pris en main, du moment qu'il l'avait étudié était bon, paraissait sûr. Dès lors, l'accent inimitable de la sincérité décuplait l'effort d'un talent énergique et subtil et tant de conviction plus encore que tant d'éloquence donnait à l'avocat un bien rare crédit.

Baragnon en tira le plus heureux effet au criminel. Ce qu'il dépensa d'émotion, de puissance, de finesse d'analyse devant la Cour d'assises suffirait à la réputation de tout autre ; c'est cependant le côté le moins connu de sa vie. — Au civil, peut-être eut-il gagné à fréquenter plus souvent les hautes régions de la philosophie ou de l'histoire du droit ; mais, en cette matière comme en tou-

tes autres, la recherche des principes ne le préoccupa jamais. Son éducation l'avait dressé à les recevoir tout faits, à ne les discuter jamais pour leur rester d'ailleurs, plus sûrement fidèle. En revanche nul ne suppléa avec autant d'opportune adresse, à l'insuffisance des idées générales par une plus sûre entente du détail pratique.

Pour achever de caractériser l'avocat en Baragnon, on ne saurait trop étudier son exceptionnel mérite : la variété du ton. Là était le secret de l'intérêt qui s'attachait à ses moindres discours. Il pouvait discuter le même procès pendant des audiences entières sans cesser de tenir un instant en haleine l'attention du plus frivole. Combien une telle qualité est rare, combien appréciée du magistrat, le lecteur mondain le pourra-t-il comprendre ? mais cette variété féconde, l'étude ne suffit pas à la former ; elle est un don, fruit spontané d'un génie agile et pénétrant, expression nécessaire de l'Intelligence qui, sur l'infinie diversité des objets, moule la diversité de ses expressions ! Qui n'a pas entendu Baragnon, avec son infaillible intuition de l'à-propos, tour à tour, dans l'espace de quelques minutes, simple et bonhomme, grave et narquois, s'élever d'un élan aux plus hauts sommets oratoires et des figures les plus hardies, de l'invective, de l'apostrophe, de la périlleuse prosopopée, redescendre, sans tomber, à la discussion précise, lumineuse et froide des faits ou des chiffres, celui-là ignore l'un des spectacles les plus riches, l'une des plus fortes jouissances nées de la parole humaine.

Avec de pareils procédés, il est difficile de plaider beaucoup. Cet improvisateur ne pouvait accepter qu'un nombre restreint de dossiers. Il dépensait trop de temps dans la préparation, trop de forces dans l'action. Bien peu de ces plaidoiries si complètes ont été recueillies par la sténographie. Les chefs-d'œuvre de Baragnon , ses plaidoiries pour son confrère, Me Bouet , pour la marquise de

Saint-Vincent, pour M. de Montazet, pour l'un de ses fils, inculpé d'un délit politique, bien d'autres encore, ne vivent plus que dans la mémoire des auditeurs survivants. C'est un sort qu'ils partagent avec de plus illustres discours, — et ceux qui savent tout ce que perd à se figer en écriture la lave oratoire regretteront moins de ne pouvoir lire ce qui n'était pas né pour être lu.

A défaut de la parole évanouie de l'avocat, les *Annales parlementaires* conservent, dans sa vivante intégrité, celle de l'homme public. Si l'on feuillette, de 1871 à 1892, cette centaine de gros in-4° bleus, on n'y trouve guère de volumes où Baragnon n'ait laissé sa trace. Ainsi, le biographe pourra suivre jour par jour le développement de sa carrière et de son talent parlementaires, depuis ses adroits et modestes débuts devant l'Assemblée de Bordeaux, jusqu'à ce 11 avril 1892, où l'apoplexie le devait abattre presque sur les marches de la tribune sénatoriale. Pour rester fidèle à notre méthode restreinte, nous nous interdisons d'apprécier ici l'inspiration même d'où jaillissaient ces beaux discours : c'est à leur mécanisme seul et à leur forme que nous regarderons.

Un préjugé mal dissipé, préjugé entretenu par la mauvaise foi des partis, a fait de Baragnon le type de l'orateur violent. Il est peu de jugements plus inexacts. Sans doute la vivacité primesautière de son esprit, la naturelle température d'un sang provençal communiquaient à sa parole leur mouvement et leur chaleur. Mais sous ces véhémentes apparences, l'esprit demeurait toujours lucide, la raison avisée, les passions en équilibre : c'était l'âme d'un modéré servie par le tempérament d'un tribun.

Il était admirable par la maîtrise, par la possession absolue de soi-même.

Il ne disait jamais que ce qu'il voulait dire, et dans les termes même où il le voulait. Comme Palmerston le disait de Guizot, il eut poussé la sûreté de sa parole jusqu'à improviser le discours du trône !

Un second caractère tout aussi essentiel de sa parole fut la courtoisie : nul ne manqua moins à ses adversaires ; nul ne respecta davantage sa propre liberté dans la personne de ses contradicteurs.

Vers la fin de sa vie, au sein de l'atmosphère tiède et fermée de ce Sénat dont il aimait les mœurs paisibles, presque confraternelles, on put même lui reprocher parfois d'affaiblir sa pensée, à force de précautions oratoires, et, si l'image ne paraît pas bizarre, de par trop ouater son tonnerre.

Mais que les grands intérêts religieux, sociaux ou politiques fussent en jeu, le lutteur se retrouvait dans toute sa primitive énergie. « Il rappelle alors, dit Ignotus, « un soldat plein de fougue qui se contient, parce qu'il porte le drapeau du régiment ! »

Avec tant de brillantes qualités, s'il fallait marquer par où Baragnon servit le mieux son parti, je dirai toutefois que ce ne fut pas par l'éloquence. Ses plus retentissants discours, même au temps de l'Assemblée de Versailles, ne construisirent presque rien. Mais sous l'orateur se cachait l'un des tacticiens les plus experts qui aient manœuvré, depuis M. Thiers, dans un parlement français.

Un sens exquis le guidait au sein des plus orageuses séances : attentif et clairvoyant, prompt à profiter des moindres fautes par où se découvrait l'adversaire, non moins rapide à réparer les maladresses inévitables d'amis trop zélés, ne désespérant jamais du succès de sa cause, et à force de tact, de souplesse, d'insistance aimable et convaincue, parvenant parfois à arracher d'une assemblée hostile partie des mesures qu'elle aurait rejetées en bloc, — Baragnon, au témoignage d'un connaisseur, n'a jamais gagné de grande bataille ; mais que de défaites irrémédiables il a épargnées à son parti ! »

Il serait trop long d'illustrer par des exemples tout ce qui vient d'être avancé. Je me borne à renvoyer aux chefs-

d'œuvre, aux discours sur la proposition d'enqnête électorale (1877), sur le budget des cultes (1878), sur la désorganisation du Conseil d'État (1881), sur le tribunal des Conflits (1882), à la discussion de cette loi municipale de 1884 qui fut pour Baragnon le suprême effort de sa science tactique, — sa campagne de France !

Si nous rassemblons maintenant tout ce que nous savons de cet orateur, de son esprit, de son caractère, de son allure, de son accent et de son geste, si nous voulons le revoir dans l'attitude définitive où le gardera l'histoire, ce n'est malgré tout ni à la barre, ni à la tribune qu'il convient de l'évoquer. Il faut se le figurer tel qu'il apparut en ces deux glorieuses années 1880, 1881, où de Lille à Biarritz et de Rennes à Marseille, une infatigable activité entraînait celui que Jules Ferry nommait « le commis-voyageur de l'Eglise, » — où, devant plus de 150,000 auditeurs, dans soixante conférences, toutes différentes, il dénonçait à la conscience française les entreprises sectaires qui menaçaient ses franchises, — où il se multipliait jusqu'à tomber évanoui de fatigue au milieu d'un de ces triomphants meetings, — où il s'affirmait enfin, dans son contact avec l'âme populaire, comme le plus puissant des agitateurs nés depuis O'Connell ! Il faut le ressusciter, debout devant la petite table au tapis vert, massif en son aspect, simple dans sa mise, l'air bonhomme et malicieux, tourmentant sa barbe et cherchant son exorde en de vagues mimiques. Puis l'esprit s'échauffe, la pensée se précise, le geste s'anoblit, la vague du discours s'enfle et se précipite; — parfois tonnante, parfois si finement nuancée, la voix remplit l'immense vaisseau et résonne dans tous les cœurs ; — un rire inextinguible s'élève, déchaîné par quelque impitoyable raillerie, un murmure d'indignation succède à une foudroyante invective, des larmes accueillent un émouvant récit, et, dominant ce peuple aux milliers d'yeux ardents et fixes,

l'orateur soulève de son énergie, enfièvre de sa foi, anime de son âme, les foules que de telles impressions n'abandonneront plus.

L'homme qui a fait de telles œuvres, qui laisse de tels souvenirs, a pu connaître les imperfections inséparables de la nature humaine. Il a pu souffrir de l'injustice, de l'ingratitude et de ses propres fautes, voir des revers immérités succéder à la bonne fortune, languir dans la souffrance et s'éteindre dans la douleur; n'importe ! Il a vécu pleinement, noblement. Il a réalisé un exemplaire achevé d'un type que l'âme contemporaine utilitaire, sèche et basse ne produit, ne comprend même plus.

Il a été dans l'antique, fière et vertueuse acception du mot : l'orateur !

Nicolas LENAIN,
du barreau de Paris.

ALEXANDRE III

ET L'INFLUENCE ALLEMANDE EN RUSSIE

La profonde émotion de l'Europe, la douleur immense et vraie du peuple russe devant le cercueil d'Alexandre III témoignent de la grandeur de celui qui vient de disparaître. Le vieux monde lui est reconnaissant de la paix dont il a joui pendant tout son règne, la Russie pleure le souverain qui fut Russe avant tout, dont tous les efforts tendirent à rendre la Russie aux Russes.

Alexandre II, plein d'idées généreuses, désireux de voir la civilisation occidentale transformer son Empire, crut que le salut et le relèvement de la Russie étaient dans sa germanisation. Son successeur pensa que la Sainte-Russie avait suffisamment emprunté à ses voisins, et que par elle-même, par elle seule, elle pourrait être assez grande. Profondément pénétré du caractère providentiel de sa mission, confiant en Dieu, en lui-même, en son penple il marcha droit au but avec toute l'énergie de son inflexible volonté. Depuis Pierre-le-Grand les Allemands se considéraient comme les éducateurs, les civilisateurs de la Russie, ils pensaient garder indéfiniment leur suprématie intellectuelle dans l'Empire des tzars, Alexandre III ne leur laissa pas ces illusions. Sans doute il ne fut pas le promoteur du mouvement panslaviste, mais il le développa et l'encouragea ; dès lors, la lutte persistante, mais souvent latente, entre l'élément slave et l'élément germanique, se fit au grand jour. L'Allemagne fut surprise et irritée de l'opposition que ses visées inquiètes et ambitieuses trouvaient à Saint-Pétersbourg. Aussi au congrès de Berlin, M. de Bismark travailla-t-il et

parvint-il à enlever à la Russie une bonne part des avantages que lui avait concédés le traité de San-Stéphano. Les progrés du panslavisme n'en furent pas arrêtés, au contraire, la dégérmanisation de la Russie continua avec plus de vigueur. Les allemands poussèrent le cri d'alarme, et la presse signala sans se lasser, à l'attention des patriotes germains, la marche envahissante de l'ennemi. Un périodiqne allemand imprimait naguère : « Nous « n'avons plus rien à redouter des français qui ont « perdu toute force d'expansion. Mais les slaves, avec « leur puissante jeunesse de race, la force brutale de « leur nombre augmentant sans cesse d'une façon ef- « frayante, leurs progrès dans les sphéres intellectuelles, « les slaves, sont les seuls ennemis qui nous arrêtent « dans notre développement naturel. Ils sont d'autant « plus redoutables qu'ils conquièrent non-seulement « par les armes, mais qu'ils prennent encore posses- « sion des provinces par des moyens pacifiques, silen- « cieusement, en plein jour. » Les allemands sentaient en effet échapper à leur influence des provinces qu'ils avaient toujours regardées comme leur appartenant, bien que comprises dans l'Empire des tzars.

Depuis leur annexion à la Russie on avait toujours continué à désigner sous le nom de « provinces allemandes,» les provinces baltiques d'Esthonie, de Livonie et de Courlande. En fait elles n'étaient rien moins que slaves. Au XII° siècle les chevaliers Porte-Glaives avaient conquis ces terres et elles sont encore la possession de leurs héritiers de race germanique. Avec le sol, l'industrie et le commerce appartenaient aux allemands. Dorpat, admirablement située au croisement de routes importantes, Dorpat avec son Université célèbre, était un centre à la fois commercial et intellectuel. Riga, le port de la Baltique, était presque entièrement allemande. Enfin Mittau, capitale de la Courlande, est la résidence de la noblesse al-

lemande, un ardent foyer de germanisme qui semblait devoir défier tous les assauts du panslavisme. C'était dans cette aristocratie que les czars prenaient souvent leurs hauts fonctionnaires. Ainsi des provinces baltiques l'influence allemande se répandait dans tout l'Empire. Alexandre III ne recula devant aucune mesure pour ruiner la suprématie allemande.

Dès 1835 le code russe avait été introduit dans les provinces allemandes et en 1867 le russe fut imposé pour la correspondance officielle des fonctionnaires. Sous Alexandre III ces règlements se généralisent. Le russe seul devient désormais la langue des affaires et de l'enseignement. Pour l'instruction publique en particulier, la loi fut rigoureusement appliquée par le conseiller secret Kapustin, curateur pour l'enseignement dans le cercle Dorpat. Toutes les institutions publiques ou privées, tous les gymnases et collèges, même ceux entretenus aux frais des villes ou des corporations, doivent n'enseigner que le russe, l'allemand est toléré, mais comme langue étrangère et ne peut faire l'objet que de leçons particulières et payées à part, sans que le temps de ces leçons puisse dépasser deux heures par semaine. Les couvents et les établissements de bienfaisance sont astreints aux mêmes obligations.

Parmi les institutions qui tenaient le plus au cœur des Allemands de la Baltique étaient les gymnases pour la noblesse créés et entretenus par ce corps, ils ne recevaient que les nobles d'origine allemande et donnaient, cela va sans dire, une éducation exclusivement allemande. La loi de 1885 leur a été appliquée et trois des plus fréquentés, dont les provinces baltiques étaient fières, ceux de Fellin, Birkenruh, Goldingen ont mieux aimé fermer leurs portes que de se résoudre à n'enseigner que le Russe. Quelques familles essayèrent de tourner la loi. Elles réunissaient leurs enfants et leur faisaient donner à

part une éducation et une instruction allemandes. Un règlement vint interdire à tout professeur, sous peine d'amende et de suspension, de donner des leçons particulières à plus de dix élèves à la fois, et cela, même sous le prétexte d'œuvre de bienfaisance. Enfin pour compléter la mesure, depuis 1893, tous les professeurs, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, même ceux ou celles qui se destinent au préceptorat, tous, doivent passer leurs examens en Russe.

Dans le domaine de l'enseignement, la direction des études supérieures appartenait encore aux Allemands. L'Université de Dorpat, la plus ancienne de Russie, avait été fondée par Alexandre I[er], sur le modèle des Universités allemandes. Presque tous, et même pendant longtemps, tous les professeurs et Privat-Docents étaient allemands. C'était à Dorpat que les jeunes Russes nobles ou riches venaient terminer leurs études et s'imprégner de la civilisation et des idées germaniques, seul trait d'union possible, affirmaient les Allemands, entre l'Europe et l'Asie.

Le czar Alexandre III pensa que les élèves pouvaient être maitres à leur tour, et que les savants russes, formés par l'Université de Dorpat, pouvaient tout aussi bien que les Allemands donner à leurs compatriotes le complément de leur éducation intellectuelle. Comme toujours, les mesures furent radicales. Quand fut affiché le tableau du personnel enseignant de l'Université pour l'année 1892, les professeurs allemands lurent avec stupéfaction leurs noms traduits en russe, ou tout au moins fortement russifiés. Le recteur jadis élu par l'Université elle-même était nommé directement par l'Empereur. M. Fudilovvitsch fut le premier recteur russe de la docte compagnie. La même année, à la fête officielle du 12 décembre, il provoqua presque un scandale, en donnant en langue russe les questions proposées pour le con-

cours et le résumé des travaux de l'année. Tous les discours furent prononcés en russe et, pour terminer, l'hymne national russe fut chanté.

Depuis lors, le nombre des professeurs russes augmente sans cesse, et à la fin de l'année dernière, on ne comptait qu'un professeur allemand pour six russes, et deux privat-docents allemands contre quatre russes. Le nom même de Dorpat a été changé en celui de Jurgew.

Avec l'enseignement, la religion était le plus puissant moyen d'influence allemande, en particulier sur le peuple des provinces baltiques. La classe pauvre, la classe agricole surtout, est presque exclusivement formée par les descendants des anciens possesseurs du sol, esthes, ou lethons. Pour les nobles allemands de Mittau, ce sont des êtres de race inférieure, des Orientaux, disent-ils avec mépris. A leur tour, ces Orientaux ont gardé les sentiments de leurs pères pour les conquérants toujours durs et hautains. Le Czar, au contraire, incarnant à leurs yeux la puissance et la justice, leur semble un protecteur naturel. Les Allemands avaient imposé leur religion au pays, mais depuis plus d'un demi-siècle, les paysans abandonnent le luthéranisme pour la religion orthodoxe. En 1845, après une épouvantable famine, 80,000 Esthes et 50.000 Leons embrassèrent la religion grecque. Ces âmes simples pensaient qu'en suivant la religion du czar ils éloigneraient désormais d'eux la colère du ciel. Une pareille poussée ne s'est pas reproduite, mais l'élan était donné, et le mouvement continue toujours.

Alexandre III, orthodoxe convaincu, ne ménagea aucun culte dissident. Les juifs furent expulsés en masse et parqués dans des districts soigneusement choisis, les catholiques, surtout en Lithuanie, furent durement traités. Mais les juifs ont toujours été considérés comme des étrangers, d'autre part le rétablissement de la légation

russe auprès du Vatican indiquait des intentions plus bienveillantes envers les catholiques.

Le luthéranisme avait une signification non seulement confessionnelle, mais encore, mais surtout politique ; la lutte entre la Réforme et l'orthodoxie c'était la lutte entre le germanisme et le panslavisme ; ce fut l'esprit de la Réforme qu'Alexandre III voulut détruire dans son empire.

Jusqu'à lui l'Église luthérienne se gouvernait à peu près elle-même. Depuis 1885, elle est sous la dépendance du Saint-Synode. Les consistoires des provinces baltiques doivent soumettre leurs résolutions à l'évêque orthodoxe de Riga. Toute leur correspondance avec le clergé orthodoxe, toutes les circulaires pastorales, tous les livres d'Eglise et d'enseignement religieux doivent être écrits en russse. Toute ingérence des pasteurs dans le domaine de l'Église grecque, toute tentative de conversion est sévèrement punie. Pour la seule année 1892, la liste est longue des ministres luthériens condamnés pour contravention à la loi de religion. L'un est destitué et condamné à trois mois de prison pour avoir baptisé un enfant né de parents orthodoxes et pour avoir admis à la cène orthodoxe. Un autre est banni des provinces baltiques pour avoir tenté de convertir des fidèles de l'Église russe. D'autres sont suspendus pour avoir méprisé l'Église nationale dans leurs paroles ou dans leurs écrits. Chaque ministre réformé se sent épié par le pope. Les dénonciations sont fréquentes, et les affaires pour fait de religion deviennent de plus en plus nombreuses. Les débats ont lieu à huit clos et seul le jugement est rendu en public.

Naturellement c'est en Allemagne que se réfugient le plus souvent les bannis. Ainsi s'augmente la haine contre slave, cet ennemi, s'il faut en croire les allemands, non seulement de la civilisation germanique mais encore de toute civilisation. Rien d'étonnant, après cela, que les

feuilles allemandes aient représenté Alexandre III comme un fanatique et un barbare. L'avenir dira, prochainement peut être, si l'achévement du transcapien, l'ouverture du transibérien sont à ce barbare des titres suffisants pour avoir bien mérité de la civilisation. L'histoire jugera si en cédant à des tentations belliqueuses, si en obéissant à des préjugés dynastiques, ce fanatique eut été plus grand qu'en voulant conquérir la récompense promise aux pacifiques.

P. COMBIÉ.

LÉGENDES ET HISTOIRES MÉRIDIONALES

SOUVENIRS D'ARLES-EN-VALLESPIR

La Bretagne, ce pays classique des populaires souvenirs gracieusement mélancoliques, assez souvent funèbres, fréquemment terrifiants, n'a pas le monopole de ces histoires et légendes qui, consciencieusement narrées autour de l'âtre flamboyant des longues soirées hivernales, rétrécissent le cercle des auditeurs épouvantés autant que curieux, et revenant à la mémoire du voyageur solitaire parmi les landes semées de blocs druidiques, lui font dresser les cheveux et précipiter la marche au moindre bruit douteux troublant le silence du désert nocturne. Même, sous notre beau ciel méridional, nombreuses sont les histoires et légendes très aptes à donner la chair de poule aux amateurs du merveilleux terrible. Le voyageur qui, dans un avenir très proche, descendra de wagon, au milieu des pittoresques et radieux vallons d'Arles-en-Vallespir, — Arles du Tech, si vous voulez, — gracieuse petite cité devenue le faubourg de la charmante station thermale d'Amélie-les-Bains, ne se doutera certes pas des choses extraordinaires et effrayantes qui se passaient en ces lieux, vers l'an 760 de Notre-Seigneur. Les maisons d'Arles, alors, n'arboraient pas au soleil une pimpante et luxueuse toilette, et le pays n'était sillonné que de rudes et rocailleux sentiers grimpant au flanc des sommets ; mais alors, comme aujourd'hui, au dessus des toitures moussues se dressaient les clochers des deux vieilles églises priant dans leur monocale obscurité ; des bois ombreux, des eaux limpides et abondantes, des montagnes

dont la pente verte et fleurie expire parmi des prairies d'un vert intense, une campagne fertile et gracieusement accidentée, alors comme aujourd'hui, donnaient à cet humble centre du Vallespir, — *Vallis aspera*, la coquette, mais âpre vallée, — un aspect pittoresque et avenant. Or donc, — raconterait, même aujourd'hui, quelque brave vieille, au touriste curieux de choses antiques et naïves, — en ces temps lointains, le délicieux vallon d'Arles-du-Vallespir était troublé et effrayé par de déplaisants et formidables phénomènes. Des hautes cimes du Canigou, à tout moment, de terribles orages s'abattaient pour venir désoler les campagnes fécondes; à chaque instant, la grêle meurtrière, ravageait les champs si amoureusement cultivés; et, muet de désespoir, en blasphémant de rage, le laboureur pleurait la ruine de ses plus chères espérances. Comme si ce ne fut pas assez, voici qu'à tant de fléaux vint s'ajouter une calamité plus mystérieuse et plus redoutable encore : des animaux féroces, d'une race inconnue, étrange, mélange indéfinissable du tigre, du singe et de l'ours, descendirent des forêts profondes et vinrent, jusqu'aux portes de la ville, saisir, pour les emporter et les dévorer dans leurs retraites inaccessibles, les malheureux qu'ils surprenaient sans défense. Une immense désolation planait sur ce peuple qui cherchait vainement, par des supplications et processions publiques, à calmer un Dieu singulièrement irrité.

Or, dans l'ombre austère du monastère d'Arles, de l'ordre de Saint-Benoit, alors vivait un abbé, nommé Arnulfe, grand serviteur de Dieu et de Notre-Dame Sainte Marie. Un jour que, dans le silence du cloître, il pleurait amèrement, comme les prophètes antiques, sur les grands malheurs de cette contrée, une voix intérieure, un appel irrésistible lui dit : « Arnulfe, serviteur du Seigneur Jésus et de Madame sa Mère, prends de suite le bâton du pèlerin, et t'achemines vers Rome : là, tu trouveras le

remède aux maux qui t'arrachent larmes et soupirs en abondance ! »

Et cet homme, qui jamais ne douta, se mit en marche et arriva au but, non sans fatigue et diverses tribulations. Parvenu à la cité des Apôtres, dévotement il visita les innombrables basiliques, en chacune d'icelles priant avec tendres et affectueux sentiments de compassion et de douleur. Bientôt le Seigneur récompensa tant de foi et de pénitence : un songe mystérieux montra au saint abbé, dans le cimetière de Pontianus, les reliques éminemment puissantes qui rendraient le calme et la paix aux pauvres chrétiens d'Arles-en-Vallespir, si lamentablement éprouvés. Plein d'espérance, Arnulfe se présenta au seigneur Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur terre, et lui demanda, prosterné à deux genoux, l'inestimable faveur de transporter à Arles les restes bénis contemplés en son mystérieux sommeil, illuminé de Dieu.

Ces reliques inconnues, une voix venue d'en haut révéla leur magnifique origine : c'étaient les corps sacrés d'Abdon et Sennen. deux frères, deux princes ou nobles de la Perse qui, régnant l'empereur et bourreau Décius, avaient souffert un long martyre devant une statue du soleil, de ce soleil que l'antique erreur de leur patrie avait adoré d'un culte idolâtre.

Avec compatissante et majestueuse condescendance, notre Seigneur le Pape accorda au dévôt abbé son humble demande, et l'heureux Arnulfe prit ses mesures pour emporter sûrement le trésor cher à son cœur. Voici donc le pieux artifice dont il usa pour déjouer les téméraires qui, en route, auraient voulu l'en dépouiller. S'étant procuré deux tonneaux, dans chacun il disposa un compartiment central, séparé des deux extrémités par des cloisons légères mais solides. Et dans cet asile secret il déposa les ossements glorieux des admirables martyrs du Christ Jésus ; et de chaque côté il introduisit, comme

provision pour le voyage, de l'eau et du vin, en réalité destiné à dissimuler les saintes reliques.

Et, une fois en marche, voilà que partout, sur le passage de l'abbé accompagnant les « Corps saints »—ainsi les appelle-t-on toujours à Arles — partout d'elles-mêmes les cloches à grandissime volée sonnaient de leur timbre le plus triomphant; et les populations stupéfaites vainement cherchaient la clé de ce mystère ; et quand on demandait anxieusement au révérend pélerin ce que renfermaient les deux tonneaux magnifiques, il répondait, souriant, en faisant couler un peu de cette eau et de ce vin dont il s'était prudemment muni ; et ces liquides sanctifiés rendaient la santé aux malades et délivraient même les possédés de l'Esprit malicieux.

Après une traversée où Dieu se plut à faire éclater la puissance des saints et gracieux frères martyrs Abdon et Sennen,en apaisant,sur leur intercession, une effroyable tempête, le pieux abbé débarqua aux rives de Catalogne, et loua uu muletier pour le transport des précieux tonneaux jusqu'à la ville d'Arles. Et comme, partout, sur le passage des reliques cachées, les cloches sans la main du sonneur se mettaient en branle pour saluer le mystérieux transit des voyageurs immortels,le muletier, homme grossier et audacieux comme souvent il arrive,éprouva un violent désir de pénétrer le secret du fardeau commis à ses soins. Donc,arrivé à un endroit (encore apelé *Rivamala*) où ce sentier surplombe un affreux précipice,il poussa violemment la mule chargée du noble fardeau. Maintenant, pensait-il, je saurai bien si c'est à Dieu ou à Satanas qu'il faut attribuer tant de prodiges et ce bruit de cloches !.. Tombée au fond de l'abime, la mule se relève sans mal aucun, et d'un pas rapide se dirige aux portes de l'Église des moines bénédictins. Ici mieux que partout , les cloches spontanément entament leur aérienne symphonie ; les fidèles accourent empressés et ardents ;

pleurant de joie et d'amour, l'heureux abbé à peine peut narrer les merveilles de son pélerinage, une douce espérance ranime tous les cœurs. Bientôt, en effet, la cité et le pays purent se glorifier de la venue des « Corps saints »: la présence des nobles dépouilles dissipe les tempêtes ; les monstres sauvages disparaissent pour jamais dans l'ombre des forêts inaccessibles : désormais la tranquillité règne en ces lieux naguère terrifiés par d'indicibles angoisses........

Avec tout respect nous avons entendu la naïve et sainte légende ; un coup d'œil, maintenant, sur l'éclatante et merveilleuse réalité. En 1859, l'Évêque de Perpignan, l'érudit, éloquent et harmonieux Philippe Gerbet, écrivait au vénérable curé d'Arles-en-Vallespir : « Vous « savez quel prix j'attache aux reliques des saints Abdon « et Sennen, que la Perse avait envoyés à Rome pour y « recevoir la couronne du martyre, et qui de Rome sont « venus établir leur demeure parmi nous, pour y être, « de siècle en siècle, la distribution des grâces divines. » L'évêque qui manifestait aussi hautement sa conviction de l'authenticité des « corps saints », vénérés à Arles-du-Vallespir, était l'illustre auteur de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, celui qui, jadis, arrivé à Rome pour y passer quelques semaines, ne put s'en arracher qu'après quinze ans peut-être... Alors il y avait deux ans que le pontife lui-même avait fait l'extraction de quelques parcelles de ces restes précieux pour la consécration de l'autel majeur d'Arles ; et dans cette circonstance les habitants avaient donné d'éclatants témoignages de leur dévotion aux glorieux patrons, à ceux qu'un poète local suavement inspiré, dans une délicate harmonie catalane, compare à deux immaculés lis de chasteté empourprés des teintes magnifiques du triomphe sanglant. C'est donc véritablement, après le jugement d'une si compétente autorité, les reliques d'Abdon et Sennen que possède l'humble cité

d'Arles-du-Vallespir, et leur gloire s'y manifeste encore par un prodige de tous les instants.

Près de la grande porte de l'antique et remarquable église bénédictine, devenue paroisse et demeure des « Corps Saints », dans un assez restreint espace à ciel ouvert que forme une grille en fer sur cette muraille basse, on voit un vieux sarcophage en marbre gris brut, long d'environ six pieds sur deux de large et autant de haut, recouvert d'une pesante pierre en dos d'âne unie au tombeau par des crampons solidement scellés. Ce sarcophage, isolé du sol et supporté seulement par deux pierres carrées d'un demi-pied de hauteur, porte sur sa face la plus apparente, le monogramme du Christ, inscrit dans un demi cercle gravé sur la pierre. Dans ce tombeau antique, qui, selon certaine opinion, fut probablement consacré à recevoir les restes d'Abdon et de Sennen avant leur inclusion dans une châsse précieuse, il y a, de temps immémorial, une eau d'une limpidité admirable. S'il faut en croire une autre tradition locale, l'abbé Arnulfe, à son retour de Rome, aurait versé dans le sarcophage l'eau qui lui avait servi à dissimuler son trésor béni... Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que jamais l'eau mystérieuse, j'oserais dire miraculeuse, n'a manqué dans le vieux tombeau de marbre, quoique, chaque année, l'on en retire deux ou trois fois autant qu'il peut en contenir. Car nul ne vient vénérer les reliques sans vouloir emporter avec lui un flacon de l'eau sainte, que le prêtre puise dans le sarcophage, au moyen d'un petit siphon d'argent, introduit par un léger interstice entre le sépulcre et son couvercle. Cette eau sert aux pieux pèlerins dans leurs maladies, et Dieu, en récompense de leur foi confiante, plus d'une fois leur accorda soulagement et guérison. Il est fâcheux que la dispersion et la destruction des archives de l'antique monastère d'Arles nous aient privés des documents intéressants qu'elles

possédaient certainement sur l'eau prodigieuse dont nous parlons et sur le tombeau où elle preud sa source divine.

Ici ne négligeons pas un souvenir digne de ne point périr. Aux jours de tourmente révolutionnaire, le sarcophage fut profané par des soldats impies et barbares : plus d'un an il demeura découvert et rempli d'immondices. La Terreur passée, le premier soin des habitants d'Arles-en-Vallespir fut de purifier et de laver soigneusement le tombeau antique si cher à leur dévotion traditionnelle. A peine ce devoir pieux et réparateur était-il accompli que déjà l'eau mystérieuse suintait des parois respectueusement essuyées : une douce émotion, une sainte joie gagne tous les cœurs : la source admirable n'était point pour toujours tarie !

Sur ce dévôt enthousiasme, sur cette sainte croyance — il fallait s'y attendre — l'incrédulité a voulu jeter la place de l'objection sceptique et railleuse. Contentons-nous, sans nous attarder à convaincre les systématiques négatifs, de rappeler ces paroles d'un auteur célèbre et sérieux : « Nul réservoir auprès, nul canal par dessous, « nul toit qui découle au-dessus. Le tombeau même ex- « posé au nord, ce qui rend le lieu où il est enfermé « exempt de toute humidité. Les esprits forts ont beau « raisonner là-dessus, ils n'ont pu, jusqu'à présent, entra- « ver la cause naturelle. » La trouveront-ils jamais ?... Pour nous, humblement et simplement nous dirons : Le doigt de Dieu est là....

Belle et frappante coïncidence ! Tandis que « dans les « autres catacombes de la campagne romaine, les cuves « baptismales, creusées dans le sol, sont comblées et les « sources qui les alimentaient taries, le baptistère, situé « tout à côté du sépulcre primitif des martyrs Abdon et « Sennen, est le seul dont l'eau coule toujours, de même « qu'une eau sainte, chère à la piété des fidèles, se renou-

« velle perpétuellement dans le vieux sarcophage en mar- « bre d'Arles-en-Vallespir. » C'est Mgr Gerbet qui s'exprime ainsi, dans son éloquente lettre déjà citée. Il semble que, à Arles comme à Rome, Dieu se plaise à glorifier les deux splendides martyrs de la même manière, en faisant de leurs sépulcres comme deux sources d'une onde pure et salutaire, délicieuse pour le cœur, où elle rafraichit les grandes et saintes pensées, les doux et dévots sentiments.

Et toi, — « lecteur magnanime, » — pour parler le langage des vieux livres, si le hasard des voyages te conduit un jour à l'humble ville d'Arles-en-Vallespir, crois-m'en, ne manque pas d'aller vénérer les deux beaux martyrs dans leur église, aux nefs profondes et silencieuses. Avec respect, tu t'inclineras devant les restes précieux où de grandes âmes ont laissé comme un souffle de vie chrétienne et intrépide ; avec amour et confiance, tu invoqueras ceux qui sont puissants là-haut, parce qu'ils ont icibas combattu et souffert. Un prêtre vénérable et savant t'apprendra mille choses pieuses qui ne pourraient ici tenir leur place ; il te conduira, le flambeau à la main, vers la tombe antique ; à cette source cachée, il puisera pour toi l'eau sainte que nul croyant ne méprise, et heureux tu seras de l'emporter et de la conserver. Et, terminé, ton dévot voyage, tu béniras Dieu de nous avoir donné de si douces choses à apprendre dans les vieilles et toujours jeunes légendes et histoires de notre beau Midi ; tu le remercieras d'avoir ainsi entouré de fraicheur et de gloire perpétuelle le sépulcre des combattants du grand combat, des invincibles croyants qui sacrifièrent leur jeunesse, leur splendeur gracieuse, leur vie rayonnante d'espoir, pour le saint amour de Jésus-Christ !

Alphonse HENRY.

LES ORIGINES

DES

CAPUCINS EN LANGUEDOC

L'Ordre des Capucins est la réforme la plus récente de la grande famille franciscaine. Né en l'an 1524, il demeura d'abord confiné en Italie ; mais la réputation des vertus pratiquées par ses membres se répandit bientôt dans l'Europe entière. Catherine de Médicis l'appela en France en 1574. Par la protection de cette reine, il possédait déjà des couvents à Paris, à Lyon, à Avignon et dans plusieurs grandes villes, lorsque Messire Étienne Duranti, premier président du Parlement de Toulouse, et quelques autres personnes considérables de cette ville formèrent le dessein d'y appeler de nos religieux, afin de trouver, dans leurs prières et leur influence, un remède aux troubles des guerres civiles qui déchiraient alors le Languedoc.

Notre chapitre général était annoncé pour le 18 mai 1581. M. le Premier Président crut cette circonstance favorable au succès de son dessein. Il choisit un prêtre prébendier de l'église métropolitaine, nommé Étienne Roquetti, et l'envoya à Rome, avec des lettres pour Mgr Paul de Foix, archevêque de Toulouse (1), alors ambas-

(1) Paul de Foix, conseiller-clerc au Parlement de Paris et abbé d'Aurillac, était fils de Jean de Foix, comte de Caraman, et de Madeleine de Caupène. Il fut ambassadeur de Charles IX à Venise en 1568, et d'Henri III à Florence en 1574. Il s'était probablement lié avec Arnauld d'Ossat, alors avocat au même Parlement, qui lui servit dès lors de secrétaire, et de Florence ils allèrent à Rome, dans un but que nous ignorons. Leur séjour n'y fut pas long ; mais en 1581, Henri III l'y renvoya en qualité d'ambassadeur ordinaire. Ses dépêches, qui ont été publiées en 1628, lui font le plus grand honneur, mais plus encore à son secrétaire, dont elles ont tout l'esprit et le style. En 1582, Grégoire XIII promut Paul de Foix à l'archevêché de Toulouse; le digne ambassadeur ne conserva pos longtemps cette dignité, car il mourut à Rome, vers la fin de la même année.

sadeur de France auprès du Saint-Siège. Par ces lettres, il priait ce prélat de demander à notre chapitre général une colonie de Capucins chargée de fonder un couvent dans la ville de Toulouse.

Paul de Foix prit cette affaire extrêmement à cœur. Il employa d'abord ses sollicitations et son crédit auprès du Pape ; puis il se présenta en personne à notre assemblée générale, où le R. P. Jean-Marie de Tusa venait d'être élu premier supérieur de l'ordre. Il fit une harangue pleine d'érudition et de piété, exposant à nos Pères la dévotion de la ville de Toulouse pour les Capucins, et le fruit que ceux-ci pourraient y faire en des temps si fâcheux.

Il parla avec tant de zèle et d'éloquence, que, même si l'objet de sa demande eût été moins agréable à nos Pères, ceux-ci n'auraient point su lui opposer un refus. Toutefois, l'établissement d'une nouvelle province est chose si grave ; qu'on jugea prudent de s'enquérir d'abord de la situation du pays et des facultés qu'il pourrait nous offrir. A cet effet, le nouveau général donna commission au P. Thomas de Turin, gardien du couvent de Lyon, de se rendre à Toulouse, d'y sonder les dispositions des habitants, et, si son enquête lui paraissait satisfaisante, d'y faire choix d'un lieu propre à la construction d'un monastère.

Le P. Thomas fut reçu avec beaucoup d'affection par M. le Premier Président et par les principaux personnages du Parlement et de la ville. On le pria de donner quelques sermons dans l'église Saint-Étienne. Il était grand prédicateur, et son éloquence était soutenue par le spectacle de la sainteté de sa vie ; il y eut donc un grand concours de peuple pour l'entendre, et il fut écouté avec une dévotion merveilleuse. Heureux de ces favorables dispositions, il ne négligea rien pour accroître l'estime que le peuple manifestait pour notre ordre, et son

désir d'en posséder un couvent. Cependant, il examinait les places qu'on lui offrait pour celui-ci, conformément aux instructions qu'il avait reçues, et à notre usage de nous loger en des endroits solitaires, éloignés des bruits du monde et de la fréquentation des personnes séculières.

Entre plusieurs lieux qu'on lui présenta, il se détermina pour celui qu'on appelait le collège de Verdalle. Les écoliers en avaient été chassés par arrêt du Parlement, à cause des crimes qu'ils y commettaient, et la Providence en disposa ainsi, afin que la grâce surabondât là où le péché avait abondé. Ce lieu avait précédemment été acheté par les RR. PP. Minimes, pour s'y réfugier pendant les troubles des guerres ; car leur couvent était hors des murs de la ville. Il ne subsiste pas de mémoires qui marquent la manière dont cet emplacement passa de leurs mains aux nôtres : il est à croire que la ville le racheta pour nous le donner; Boverius dit qu'il fut payé des deniers publics, au prix de 1000 louis d'or, ce qui ne semble guère croyable.

1582

Au commencement de l'année 1582, le P. Thomas de Turin rendit compte de sa mission au P. Général. Il lui fit une ample relation des dispositions favorables de la ville de Toulouse, et lui dit les espérances qu'il en avait conçues pour l'établissement, non seulement d'un couvent, mais d'une province, qui lui semblait devoir être bientôt populeuse et florissante entre toutes. Il ajoutait qu'il serait bon de se hâter, pour ne point laisser sans profit des circonstances aussi heureuses.

Le P. Général répondit par l'envoi d'une colonie, sous la conduite du P. Gaspard de Pavie. C'était un homme distingué par de notables qualités de piété, de science, de prudence et d'expérience, à cause desquelles le gou-

vernement du couvent de Paris lui avait été confié de 1573 à 1576, puis celui du couvent de Roanne (1). On lui adjoignit pour compagnons les PP. Benoit de Rome, Pierre de Bergame, Ange de Savone, Emmanuel de Turin, Jean-Baptiste de Bergame, les Frères Antoine de Mayence, Jean Brûlart de Paris, Anselme de Bourgogne, Alexandre d'Alexandrie de la Paille, les Frères Onophre de Milan, Illuminé de Cittaducale, Silvain de la Marche, Raphaël de Bergame et Gabriel de Limoges, laïcs, presque tous de la province de Rome, dont celle-ci devint dès lors la fille immédiate. On lui adjoignit trois autres saints religieux de la province de Bologne, tous prêtres, et un laïc nommé Frère Marin de Césène.

Cette pieuse armée partit de Rome pour venir lever à Toulouse l'étendard de la pénitence. Elle se partagea en petites troupes, pour être moins à sa charge à ceux qui leur feraient la charité de les loger, et, les uns par mer, les autres par terre, ils arrivèrent heureusement à Toulouse dans le courant du mois d'octobre 1582. Ils furent reçus comme en triomphe par Monsieur le Premier Président et Messieurs du Parlement. On les conduisit en grande joye et dévotion au Collège de Verdalle, auquel déjà on avait uni plusieurs petites maisons et quelques jardins voisins, achetés des aumônes de personnes charitables et surtout de M. Roquetti, qui y avait employé six cents écus de son bien. Pour consommer son sacrifice, il s'offrit à devenir lui-même la pierre fondamentale de la future province ; il fut le premier à revêtir notre saint habit, en compagnie d'un sien neveu qui mourut novice. Il est vrai que Dieu ne lui fit pas la grâce de per-

(1) Le couvent des Capucins de Roanne fut un des premiers de l'ordre en France. Il faut corriger par ce nom celui de Rome, d'où nos chroniqueurs ont dit que le P. Gaspard avait été tiré en 1582 pour être employé à la fondation de celui de Toulouse, ce qui est une pure confusion.

sévérer, son grand âge le rendant incapable de supporter une vie aussi dure.

Cette sainte troupe de soldats de la croix trouva la maison meublée et suffisamment accommodée pour qu'il fût possible de l'habiter immédiatement et d'y faire le service divin. Le P. Gaspard ne tarda pas à la rendre plus conforme aux exigences de notre pauvreté, en faisant abaisser le toit du collège. Il fit restaurer une petite chapelle qui avait autrefois servi aux écoliers ; on disposa près d'elle un chœur pour chanter les louanges de Dieu,et on la dédia à la Sainte-Vierge et aux saints martyrs Hippolyte et Cassien, dont les reliques y étaient dès longtemps honorées. Tous ces travaux furent dirigés par le F. Onophre de Milan, architecte expérimenté.

Le P. Gaspard, en tous ces arrangements, poussa bien au-delà des exigences de nos constitutions le culte de la pauvreté et de l'humilité. Lorsqu'on lui en demanda la raison, il dit que, à l'origine d'une province, et lorsque le premier couvent est établi dans une grande ville, on doit faire en sorte que celui-ci serve de modèle aux autres, et il est sage d'en exagérer l'étroitesse, car par la suite on ne sera que trop naturellement porté à s'étendre et à s'agrandir. Il ajouta un autre motif, pris du génie de la nation française. « Les Français, dit-il, sont portés à construire des maisons commodes et spacieuses : il en résulte le danger que les religieux qui composeront cette province dans la suite des temps, ne se relâchent sur ce point. Il faut donc leur donner des modèles aussi étroits que possible. »

1583

La réduction de la maison de Toulouse à la forme d'un couvent étroit et pauvre, commencée en 1582, occupa encore ces bons religieux pendant le cours de l'année suivante ; mais, comme leur premier soin avait été

de disposer le chœur et la chapelle, le peuple y vint en foule, au point que celle-ci avait peine à le contenir. Deux choses l'attiraient surtout : l'une était notre façon simple et lugubre de chanter l'office ; on n'avait jamais entendu rien de semblable. L'autre était la pauvreté et la propreté qui brillaient d'un égal et incomparable éclat dans la chapelle et sur l'autel. Celui-ci était orné de fleurs : usage alors inconnu dans ce pays. Ces nouveautés faisaient qu'il n'était point possible d'entrer en ce saint lieu sans se sentir ému de dévotion.

Les reliques des saints martyrs Hippolyte et Cassien y reposaient. Elles y avaient été en dépôt depuis un temps immémorial ; mais la vie débordée des écoliers de ce collège avait obligé un archevêque à les faire transporter dans l'église de Saint-Pierre de Cuisine. Les P P. Minimes les réclamèrent et les obtinrent après être entrés en possession du collège. Alors un prêtre de cette église, mû par une dévotion fort indiscrète, ôta du reliquaire un des crânes, et mit en sa place une tête prise dans le cimetière. Cette supercherie fut découverte, la véritable relique rendue et le prêtre puni. Afin que par la suite des temps personne ne pût nous troubler au sujet de cet heureux dépôt, l'Éminentissime seigneur François, cardinal de Joyeuse, nous en confia pour toujours la garde, par une ordonnance qui mériterait d'être insérée ici ; elle a été malheureusement perdue.

La vie exemplaire de cette nouvelle famille toucha non seulement les personnes séculières et gagna leur affection, mais aussi celle des autres maisons religieuses. Plusieurs Frères Mineurs de l'Observance vinrent se jeter aux pieds du P. Gaspard et lui demandèrent notre habit. Comme ils étaient pour la plupart gens de mérite, et que tous ils étaient poussés par un véritable désir de se sanctifier, ils obtinrent sans peine ce qu'ils demandaient. Le ciel nous envoya ce secours fort à propos, car nos

religieux prêtres, étant italiens, n'entendaient ni la langue française ni celle du pays; ils ne pouvaient donc rendre aucun service spirituel au peuple qui les avait accueillis avec tant d'estime. Mais, à l'aide de ces recrues. ont put commencer à prêcher la parole de Dieu, et à consoler les malades et les affligés : le zèle avec lequel ils le firent resserra le lien de la charité qui déjà les unissait aux habitants de cette grande ville.

Toutefois, pendant cette même année, de si heureux commencements furent traversés par une épreuve. Le puissant personnage qui avait été le principal auteur de notre établissement devint notre premier adversaire.

Les supérieurs des Cordeliers ne voyaient point avec plaisir un certain nombre de leurs religieux se réunir à nous : c'étaient leurs plus sages et meilleurs sujets. Monsieur le Premier Président, fort affectionné à cet ordre, entra dans leurs intérêts, et provoqua un arrêt du Parlement qui défendait au P. Gaspard de recevoir aucun Cordelier sans l'autorisation de ses supérieurs.

Cette mesure était plus que sévère, et elle excédait les pouvoirs des magistrats séculiers. Le P. Gaspard ne crut pas devoir se soumettre à une pareille servitude, et, quelque motif qu'il eût de ménager l'esprit du Premier Président, il continua de recevoir tous les cordeliers qu'il jugeait bons ouvriers de la vigne du Seigneur. Cette fermeté ne pouvait qu'augmenter l'irritation de M. Duranti; le P. Gaspard imagina d'en éluder les effets par la fondation de quelques couvents en des lieux où sa personne et celles de ses religieux ne pourraient être atteintes par l'autorité du Premier Président.

Déjà les habitants de Muret avaient offert de nous construire un petit couvent. En même temps, M. Daffis, avocat général au Parlement de Toulouse, récemment nommé premier président de celui de Bordeaux, offrait d'en construire un autre dans cette ville. M. Duranti put em-

pêcher l'établissement de Muret, car c'était dans les limites de sa juridiction. Il réussit également à rendre impossible celui de Bordeaux , qui en était indépendant. Il était donc devenu notre adversaire déclaré : grande leçon pour les religieux, qui par là peuvent mieux comprendre que leur appui n'est point dans les hommes : *Bonum est sperare in Domino quam sperare in principibus*, dit le Prophète-Roi.

Le P. Gaspard tourna ses regards vers la ville de Béziers. Par l'effet des guerres civiles, elle se trouvait soustraite à la juridiction du Parlement de Toulouse, et elle avait pour évêque l'Illustrissime Seigneur Thomas de Bonsi. Ce prélat était né à Florence, et l'on pouvait espérer qu'il recevrait charitablement des religieux de sa nation, que le désir de devenir utiles aux populations du Languedoc avait attirés en cette province. Le P. Gaspard ne fut point trompé dans son attente : Mgr de Bonsi l'accueillit avec affection, et le présenta à Mgr le duc de Montmorency, gouverneur de la province, auquel il recommanda les Capucins avec tant de bienveillance, que ce prince conçut pour eux un attachement qui depuis lors ne se démentit jamais. Il leur offrit aussitôt les moyens de fonder un couvent dans la ville de Béziers et un autre dans celle d'Agde, et, comme dans la première on ne trouva pas d'abord d'emplacement convenable, il les logea dans une maison prise à loyer, qui appartenait à Mademoiselle de Frindel. Ils y dressèrent une petite chapelle, où ils commencèrent le service divin avec une piété et un zèle dont le peuple fut extrêmement édifié.

1584

Le P. Jean-Marie de Tusa, sicilien, général des Capucins, était mort dans les premiers mois de l'an 1584, et d'ailleurs, l'époque régulière du chapitre général de l'ordre étant proche, cette assemblée fut convoquée à Rome

pour le 18 mai. Le P. Gaspard saisit cette occasion pour rendre aux supérieurs réunis un compte exact de tout ce qui s'était passé en Languedoc depuis son arrivée, et requérir leurs instructions et leur secours. Il députa donc vers eux le P. Benoit de Rome, auquel il donna pour compagnons les PP. Ange de Savone et Pierre de Bergame.

Avant leur départ, de graves évènements eurent encore lieu, et ces Pères purent en porter les nouvelles à Rome. Quand M. le Premier Président eut connaissance de la fuite du P. Gaspard et du bon accueil qui lui avait été fait par MM. de Bonsi et de Montmorency, sa colère fut extrême : on en comprendra le motif, en se rappelant en quelle agitation les troubles politiques jetaient alors tous les esprits, et comment ceux-ci devenaient incapables d'apprécier les hommes et les choses autrement qu'à l'aide de leurs passions. Le maréchal de Joyeuse, lieutenant du roi en Languedoc, et le parlement de Toulouse faisaient une guerre acharnée au protestantisme, mais sans se détacher du Roi. Le peuple Toulousain, au contraire avait embrassé la Ligue avec fureur, aux dépens de la fidélité qu'il devait au Roi. Le Bas-Languedoc obéissait au duc de Montmorency, qui se prétendait catholique et serviteur fidèle d'Henri III ; mais il ne servait que ses propres intérêts, remplissait son armée de protestants, et faisait également la guerre aux deux partis, suivant l'opportunité des circonstances. Dans cet état de choses, le Premier Président du Parlement de Toulouse considérait le duc comme son ennemi ; dès lors, il ne vit plus que des adversaires dans les Capucins couverts de la protection et honorés des bienfaits de ce prince.

Les porteurs de nouvelles qui s'étaient donné la mission d'éclairer Duranti, le confirmèrent dans cette pensée ; ils lui rapportèrent que le P. Gaspard s'était transporté à Béziers sous la conduite d'un trompette de ce Seigneur, et qu'en passant à Montréal, petite ville située à trois lieues

de Carcassonne, il s'était abouché avec les huguenots. Ils en avaient conclu que les Capucins tramaient un complot contre la ville de Toulouse.

Le Premier Président envoya les Capitouls au couvent, afin de découvrir les armes qu'il supposa y être cachées, et les preuves matérielles d'un complot. Ils n'y trouvèrent, en fait d'armes, que des instruments de pénitence dont l'usage est propre aux hommes qui s'évertuent à se faire la guerre à eux-mêmes. Les religieux, du reste, reçurent cette visite avec grande modestie, faisant observer aux magistrats qu'il n'étaient point venus en ce pays pour y prendre part aux querelles dont il était déchiré ; que leur profession les obligeait à prier Dieu pour la paix de tous, à ne combattre que pour son honneur, et qu'ils désiraient profiter à tous par leurs services spirituels et leur doctrine. Les Capitouls se retirèrent satisfaits, et résolus à ne pas donner suite au projet, déjà formé, de congédier nos religieux.

La nouvelle de ces évènements détermina le Général de l'ordre à envoyer de nouveaux aides au P. Gaspard de Pavie.

Le P. Grégoire de La Badia, que nous reverrons plus loin ; le P. Jérôme de Nole, qui, étant tombé malade à Gênes, retourna à Rome après sa guérison ; le P. Martin de Flandre, précédemment cordelier, venu à nous dans un âge déjà quelque peu avancé, et qui mourut à Gênes, à son passage ; le P. Anselme de Cava ; le P. Chérubin de Campagnano ; le P. Chrysostome de Milan ; le F. Fortuné de Todi ; le F. Bernardin de Tivoli, jeune clerc ; le F. Pierre de Flandre, clerc; le F. Bernardin de Capranica; le F. Bernardin de Milan ; le F. Urbain de Prato ; le F. Joseph de Flandre, tous laïques. En passant à Gênes, ils y prirent, par l'ordre du Général, le P. Barthélemy de

Saint-Julia (1), précédemment cordelier, originaire de Provence, et bon prédicateur, qui fut le premier capucin chargé de prêcher l'Avent et le Carême dans la ville de Toulouse, où il donna ces deux stations dans l'église de la Dalbade. Il mourut malheureusement trop tôt, au couvent de Toulouse, dont il était supérieur, en 1592.

Ces religieux arrivèrent à Agde et à Béziers en août et septembre 1584. Le P. Gaspard de Pavie en renvoya un petit nombre d'autres en Italie, et parmi eux le F. Jean Brûlart, encore jeune clerc, frère de M. de Sillery, qui plus tard fut grand chancelier du royaume de France.

Cependant, à Béziers, on songeait à trouver un lieu propre à la construction d'un couvent. M. le duc de Montmorency acquit à cet effet, d'un marchand nommé Marzals, le lieu où on se mit bientôt à le bâtir, et le paya mille livres.

Le couvent put recevoir les religieux pour les fêtes de Noël.

A son retour d'Italie, le P. Benoit de Rome apporta des lettres du cardinal archevêque de Sens et de l'ambassadeur du Roi, par lesquelles ces illustres seigneurs recommandaient les Capucins à la bienveillance de M. le Premier Président. Ceci donna au P. Gaspard le courage de retourner à Toulouse, pour gouverner de là sa province naissante. Il prit d'abord soin de se réconcilier avec M. Duranti, puis il plaça un gardien à la tête de chacun de ses trois couvents, savoir : le P. Anselme de Cava à Toulouse; le P. Grégoire de La Badia à Béziers; le P. Emmanuel de Turin à Agde.

Mais il ne faut pas omettre de faire connaître en quel

(1) Ce doit être par une erreur géographique de nos anciens chroniqueurs que le P. Barthélemy de Saint-Julia est dit originaire de Provence. Il n'y a en France que deux localités nommées Saint-Julia : l'une est Saint-Julia-de-Bec, arrondissement de Limoux, canton de Quillan (Aude) ; l'autre est Saint-Julia, dit aussi Saint-Julien-de-Gracapou, arrondissement de Villefranche, canton de Revel (Haute-Garonne).

lieu béni du ciel nous fûmes placés près de cette dernière ville. A un quart de lieue de ses murs, environ, était une chapelle où les populations d'alentour affluaient pour honorer la Vierge Marie, sous le nom de Notre-Dame-du-Grau ; un ermite habitait à côté du petit édifice, et en prenait soin. Un grand miracle avait donné lieu, dans un siècle éloigné, à l'érection de ce sanctuaire ; car, tous les ans, à de certaines époques, la mer envahissait les campagnes environnantes, desquelles la ville d'Agde tire sa subsistance. Or, une nuit où la mer était plus menaçante, la Vierge Marie fut aperçue agenouillée sur un rocher de niveau avec le sable du rivage. La tempête, émue en quelque sorte de respect pour la Reine du ciel et la maîtresse de tous les éléments, s'arrêta au bord du rocher, qu'elle n'a plus dépassé depuis lors. Pour preuve que cette vision n'était point l'effet d'une imagination blessée, on trouva, le lendemain, sur la pierre, l'empreinte des genoux de la Vierge. La tradition locale, en conservant la mémoire de ce fait merveilleux, en a pris occasion d'appeler quelquefois ce lieu, dans la langue du pays, Notre-Dame la Genouillade, et un de nos premiers religieux, qui avait habité là, a fixé cette histoire en ces six vers latins :

Visa est Virgo parens supplex genibusque
Sistere vim pelagi, frænosque imponere ponto,
Et signare sacris genibus venerabile saxum.
Et tunc Virgineas nunquam transcendere metas
Ausa est unda ferox ; placidis sed fluctibus ambit
Littora divinæ genibus signata Mariæ.

On jugea donc qu'une communauté de Capucins conviendrait mieux qu'un ermite à la garde de ce saint lieu, et rendrait plus de services aux fidèles qui le visitaient. Madame la duchesse de Montmorency, qui y avait grande dévotion, et qui partageait la bienveillance de son mari à notre égard, nous donna cette chapelle, avec un jardin

spacieux, et y fit construire un couvent (1). Nos Pères voulurent celui-ci très petit ; par la suite des temps, il devint un des plus beaux et des plus vastes de la province.

Ainsi se termina heureusement cette année 1584, qui avait d'abord été si pleine de menaces.

1585

Les lettres rapportées de Rome par les PP. Benoit de Rome et Pierre de Bergame pour M. le Premier Président avaient produit, en apparence du moins, tout l'effet désirable sur l'esprit de ce magistrat. Sûr de ses bonnes grâces, le P. Gaspard de Pavie revint à Toulouse, où Duranti l'accueillit comme le meilleur de ses amis, et le combla de ses caresses et embrassements, ainsi qu'on s'exprimait en ce temps-là.

Le P. Gaspard se hâta de profiter de l'occasion pour agrandir le couvent, devenu beancoup trop étroit, en raison du nombre des novices qui tous les jours affluaient. Il fit construire une aile, dont le rez-de-chaussée devint un vaste réfectoire, et le premier étage un dortoir garni de quantité de cellules ; on pourvut à cette dépense au moyen d'un legs de deux mille livres fait avant sa profession religieuse par un jeune clerc nommé Frère Hippolyte de Toulouse, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom patronymique.

Après cela, jugeant qu'il ne fallait pas se fier d'une façon absolue aux démonstrations d'amitié du Premier Président, le P. Gaspard crut sage de chercher à fonder un quatrième couvent. Une circonstance lui parut à cet effet très favorable.

(1) La duchesse de Montmorency était la première femme du duc, Antoinette de la Marck, fille ainée de Robert de la Marck, quatrième de ce nom, duc de Bouillon, prince de Sédan, maréchal de France, etc., et de Françoise de Brézé.

La reine Catherine de Médicis avait attiré en France plusieurs prélats italiens. De ce nombre était Mgr Julien de Médicis, évêque d'Albi. L'expérience si heureusement faite avec Mgr de Bonsi fit espérer au P. Gaspard un accueil non moins bienveillant de la part du premier, et il alla se jeter à ses pieds. Mgr de Médicis le reçut avec beaucoup de tendresse, disent nos chroniqueurs, et lui accorda la permission de bâtir un couvent dans sa ville épiscopale.

Les habitants furent d'abord moins faciles: l'influence du Premier Président de Toulouse les avait déjà prévenus et indisposés. Heureusement, la charité d'un marchand nommé Antoine Farsat leur fournit le moyen et le temps de laisser se dissiper ce brouillard. Il possédait une maison agrémentée d'un jardin, à peu de distance de la ville, en un lieu nommé Château-Vieux ; il offrit de la donner à nos religieux, qui l'acceptèrent, avec le dessein d'établir là leur couvent dès qu'ils auraient les moyens d'y faire les accommodements exigés par notre état.

Peu après, au moment où on y pensait le moins, Dieu inspira aux bourgeois de la ville d'aller remontrer à Monseigneur l'Évêque qu'il y avait, au faubourg appelé Cap-du-Pont, une maison et un jardin possédés par M. Gaillardi, grand archidiacre d'Albi, qui, sur la demande du prélat, et moyennant un prix raisonnable, consentirait à s'en défaire pour qu'on y pût bâtir le couvent des Capucins ; car, ajoutaient les bourgeois, il n'était pas honorable à leur cité que ces religieux habitassent hors des limites de sa juridiction, à Château-Vieux.

Mgr de Médicis n'eut garde de refuser ce bon office, et, ledit sieur archidiacre ayant pleinement consenti à ce qui était désiré de lui, le P. Gaspard de Pavie et ses religieux plantèrent leur croix en ce lieu au mois de septembre 1585. Le couvent y fut ensuite construit à l'aide de diverses aumônes, et, pour montrer leur reconnaissance

à l'évêque et à Messieurs de la ville, les Pères leur accordèrent que le P. Barthélemy de Saint-Julia prêchât en leur ville l'avent de 1585 et le carême de 1586, ce qu'il fit avec un applaudissement universel. Le principal bienfaiteur, après l'évêque, fut M. Burrassi, chanoine ; une quête publique eut d'ailleurs lieu, et, une fois le couvent formé, « les religieux célébrèrent le divin service et firent les exercices de leur règle à l'honneur et gloire de Dieu (1). »

En cette même année 1585, un cordelier de grande réputation pour son talent oratoire, entra au noviciat des Capucins, à Béziers, peu après les fêtes de Pâques. Il était natif du Rouergue, et s'appelait le P. Mathieu Bresson ; il reçut dans notre religion le nom d'Ange, et, bien qu'au carême suivant il fût encore novice, il le prêcha dans Béziers, où il fut le premier capucin qui parût en chaire.

1586

Le P. Gaspard de Pavie se voyait donc à la tête de quatre couvents, et l'avenir se montrait à lui avec des conditions satisfaisantes de prospérité. Toutefois, il souffrait, d'abord de l'opposition cachée que lui faisait le Premier Président, puis de l'obligation de traiter presque constamment d'affaires avec des hommes dont les mœurs et les goûts lui étaient aussi étrangers que la nationalité. Il crut donc que le dernier acte de prudence qui lui restait à faire, à la suite de tous ceux qui lui avaient jusque là réussi, était de se retirer en Italie. A cet effet, il obtint des supérieurs généraux la faculté de convoquer une sorte de réunion capitulaire, dans laquelle

(1) Archives de la Haute-Garonne. Série H non classée, Fonds des Capucins, liasse de pièces authentiquées en septembre 1766 par Detou, référendaire en la chancellerie du Parlement de Toulouse. Extrait d'un mémoire de Pierre David, marchand d'Albi.

on élirait deux députés pour représenter la nouvelle province au prochain chapitre général, indiqué à Rome pour le 15 mai 1587.

Les documents administratifs des Capucins de ces temps-là fournissent la preuve constante que, bien longtemps avant toute réunion capitulaire, l'opinion des religieux sur les choix à faire était formée, et les noms des élus fixés d'avance en conséquence de la conduite et des preuves d'aptitude fournies par chacun dans les diverses charges et fonctions ; c'était le résultat du contrôle incessant que, conformément aux termes du chapitre VIII[me] de la *Règle de Saint-François*, les religieux exerçaient sur les actes de leurs supérieurs, sans préjudice aucun pour l'obéissance, qui demeurait absolue. Les votes au scrutin secret n'étaient ensuite que la consécration officielle de ces élections.

Le P. Gaspard n'ignorait donc pas qu'il serait le premier élu de la réunion capitulaire : c'était la légitime récompense de son zèle. de ses souffrances et de la prudence qu'il n'avait pas cessé d'exercer dans l'œuvre difficile qui lui avait été commise, et qu'il avait menée à un si merveilleux succès. On lui donna pour collègue le P. Chérubin de Campagnano (1).

Avant son départ, il délégua aux fonctions de Commissaire provincial de la province naissante le P. Barthélémy de Saint-Julia ; il confia au P. Emmanuel de Turin le gouvernement du couvent de Toulouse et la maîtrise du noviciat, occupée depuis l'origine par le P. Antoine de Mayence. Il nomma le P. Anselme de Bourgogne gardien du couvent de Béziers, le P. Fortuné de Todi gardien d'Agde, le P. Grégoire de La Badia gardien d'Albi. Il divisa cette pe-

(1) Après le départ du P. Gaspard pour l'Italie, les monuments de l'ordre gardent le plus regrettable silence sur la carrière et la fin de cet homme, qui avait été en France, pendant treize années, un type consommé de vertu religieuse et de sagesse administrative.

tite province en deux custodies ; l'une, composée des couvents de Toulouse et d'Albi, resta, pensons-nous, sous le gouvernement immédiat du commissaire délégué ; le P. Anselme de Cava fut préposé à la seconde.

Toutes ces dispositions étant prises, les PP. Gaspard et Chérubin hâtèrent leur départ pour Rome ; il eut lieu avant la fin du mois de septembre. Les religieux qu'ils laissaient vécurent en paix, sans autre évènement notable que la prédication du P. Barthélémy de Saint-Julia à Saint-Cernin de Toulouse pendant l'Avent de 1586 et le carême de 1587.

1587-1588

Les raisons que le P. Gaspard de Pavie alléguait en faveur de son désir de ne point revenir en Languedoc, furent appréciées par le nouveau Général que l'ordre se donna au chapitre de l'an 1587. En conséquence, un nouveau Commissaire fut nommé. Ce fut le P. Jérôme de la Marche d'Ancône (1), auquel on adjoignit une troisième colonie, composée de religieux de diverses provinces, dont plusieurs étaient français. Arrivé à Toulouse, il fit, tout en gouvernant, une longue période d'observation, après laquelle il convoqua le chapitre aux fêtes de Pâques 1588.

Ce fut le premier de cette province, et celle-ci manifesta son estime au P. Jérôme en l'élisant provincial. Elle ne fut pas moins reconnaissante envers les Pères Italiens, choisissant parmi eux les définiteurs (2) et continuant au P. Emmanuel de Turin la charge de maître des novices. Les supérieurs locaux élus furent : à Toulouse le P. Anselme de Cava, à Béziers le P. Gré-

(1) Alias de Castelferreti. Ce Père gouvernait alors notre province de Paris ; il devint plus tard Général de notre Ordre, dans lequel il a laissé de grands souvenirs de sainteté.

(2) Les définiteurs sont les assesseurs du Provincial. Leur principale fonction est d'élire au scrutin secret les supérieurs locaux.

goire de La Badia, à Agde le P. Laurent de Limoges, à Albi le P. Bernardin de Bordeaux. Ces deux derniers noms témoignent des égards des Pères Italiens pour l'élément français déjà introduit dans la province, et par conséquent de la paix et de l'union qui régnaient parmi les religieux.

Bientôt, un évènement plus grave en donna le spectacle au public. La peste se déclara ; elle envahit une partie du Languedoc, et s'abattit avec une rage plus cruelle sur la ville de Toulouse. Sa violence y fut telle, que, pour faire obstacle à la contagion, on dut fermer toutes les églises, et arrêter tout commerce. La frayeur était extrême dans toutes les classes de la population ; le clergé lui-même reculait devant le péril, et les religieux des divers ordres, qui précédemment exerçaient le ministère dans leurs églises, n'osèrent pas aller le porter jusque dans les foyers d'infection. Les malades mouraient sans secours spirituels.

Dans cette douloureuse situation, le Premier Président dut apprendre par expérience un principe de sagesse que les grands ne devraient jamais oublier : c'est que, à leur tour, ils peuvent se trouver dans la nécessité de se jeter aux pieds des petits et d'implorer leur assistance. Quel n'eût pas été son embarras, si d'avance il n'avait pas été sûr que les Capucins ne conserveraient aucune amertume au sujet de ses mauvais procédés !

Il vint donc auprès du P. Jérôme, en compagnie de M. Daffis, grand archidiacre de l'église Saint-Étienne, qui gouvernait le diocèse en l'absence du cardinal de Joyeuse, alors archevêque et ambassadeur du Roi près la cour de Rome. Ils prièrent le P. Provincial de prendre en pitié la population affligée, et d'envoyer quelques-uns de ses religieux pour assister les pestiférés, se rendre auprès d'eux en leurs maisons, leur administrer les sacrements, et recevoir leurs testaments.

Le P. Jérôme répondit que tous les Capucins du couvent de Toulouse étaient au service de la ville, et que si, contre sa prévision, ils se refusaient à ce périlleux ministère, lui-même il n'hésiterait pas à s'y consacrer, par reconnaissance pour un peuple envers qui son ordre avait de si grandes obligations. Il assembla ensuite ses religieux, leur fit connaitre la démarche de M. l'Archidiacre et du Premier Président, et leur représenta que le moment et l'occasion étaient venus de donner des preuves de leur zèle pour la gloire de Dieu et de leur charité pour le prochain. Il eut moins de peine à les persuader qu'à fixer son choix sur ceux qu'il faudrait envoyer, car tous s'offrirent à l'envi pour cet emploi charitable, et chacun crut avoir des motifs d'être préféré.

Après avoir prié Dieu, le P. Provincial désigna les PP. Anselme de Bourgogne et Égide de La Cassaigne, par la raison que, étant Français, ils seraient plus facilement accueillis et se feraient mieux entendre du peuple, et, d'ailleurs, ils semblaient plus robustes et animés d'une parfaite bonne volonté.

Par l'ordre des personnages susdits, les deux Pères furent logés dans une maison voisine des Pénitents Noirs; on y disposa une petite chapelle et un autel où ils purent célébrer la sainte Messe tous les jours. On leur portait leur nourriture, à laquelle le premier Président tint à fournir avec une libéralité qu'ils durent modérer, ne jugeant pas à propos de faire exception à la simplicité ordinaire de leur manière de vivre. Ils sortaient tous les jours de leur petite habitation, et faisaient en cette sorte la visite des malades.

Chacun d'eux était précédé, à la distance de quelques pas, par un homme que la ville avait chargé de le conduire aux maisons des pestiférés, et d'écarter les gens qui passaient dans les rues. Les Pères portaient d'une main une grande croix de bois, et de l'autre un flambeau

allumé, dont l'effet devait être, au dire des médecins, de purifier l'air autour d'eux dans les chambres des pestiférés, où parfois ils étaient obligés de demeurer pendant l'espace de deux heures, pour administrer les moribonds et recevoir leur testament. Cette façon de procéder dans les rues formait un spectacle à la fois touchant et sinistre. Les médecins leur avaient prescrit d'autres préservatifs à prendre tous les matins ; ils arrivèrent bien vite à ne point en user, soit par l'effet de leur attachement à leurs fonctions, soit par celui de leur confiance en la vertu du Saint-Sacrement, qui contient l'auteur de la vie et le vainqueur de la mort, soit enfin parce qu'ils ne tardèrent pas à se familiariser avec le danger, comme il arrive à tous les hommes qui l'abordent généreusement.

Ils visitaient et assistaient sans distinction les pauvres et les riches, et, dans ce périlleux emploi, ils firent preuve d'une constance et d'une charité dont le peuple et les grands furent également édifiés. Quoiqu'ils n'épargnassent point leurs fatigues, ils furent préservés de tout mal, et ne ressentirent pas la moindre incommodité pendant l'espace de trois mois que dura la contagion.

Mais il plut à Dieu d'avoir pitié de son peuple, et de faire cesser le fléau. Les deux Pères entrèrent alors en quarantaine, après laquelle ils retournèrent en leur couvent, où leurs confrères les reçurent avec une joie extrême, et rendirent grâces au ciel de les avoir ramenés sains et saufs.

Nous ignorons si, en d'autres lieux du Languedoc, cette même peste fournit aux Capucins l'occasion de déployer le même dévoûment. Mais, dès lors, notre réputation à ce sujet s'étendit au loin, et se trouva si bien fondée, que la ville de Gaillac, affligée de la même contagion, fit le vœu de nous construire un couvent, si elle en était délivrée par la bonté divine, ce qui eut lieu.

Déjà nous avons raconté, dans cette *Revue*, les occasions que les fréquentes pestes du XVII[e] siècle ont fournies à nos religieux de déployer le même dévoûment au milieu des mêmes dangers, et de le sceller de sacrifices bien autrement sensibles. Il est donc nécessaire de dire ici à quelles causes il faut attribuer certaines spécialités de services que les Capucins ont rendus au public partout où ils étaient établis.

S. François a institué son ordre pour la propagation et la défense de la religion catholique, apostolique et romaine, c'est-à-dire pour la fonction apostolique. Le pape Grégoire IX, qui avait vécu dans l'intimité du fondateur, dit que c'est là le sens de ces mots, par lesquels s'ouvre la règle séraphique : « La règle et la vie des Frères Mineurs consiste à observer le saint Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Deux conditions sont essentielles à cet apostolat : l'attachement inviolable au Saint-Siège, la pauvreté religieuse.

Le fondateur a donc voulu des couvents étroits, sans aucun luxe d'architecture ; des communautés peu nombreuses, dépourvues de revenus et de ressources assurées ; des religieux laborieux, travaillant sans rénumération, vivant d'aumônes incertaines, bornées aux choses les plus indispensables à la vie, recueillies par fragments dont l'exiguité n'est jamais une charge pour la libéralité des bienfaiteurs.

Cette pauvreté matérielle soustrait à l'amour propre, aussi bien qu'aux appétits du corps, toute satisfaction ; dès lors elle produit un abaissement qui fait descendre le religieux au dessous du niveau des classes les plus humbles de la société. Celles-ci, en abordant le Frère-Mineur, sentent qu'elles ne se heurtent point à un grand de la terre, mais qu'elles s'adressent à un inférieur; si elles conçoivent et manifestent pour lui du respect, ce

n'est jamais que par un sentiment de foi, parce qu'elles voient en lui un apôtre.

Mais, de la pauvreté et de l'abaissement, nait pour le religieux une nécessité d'abnégation qui réduit au néant tous ses intérêts personnels. Il n'a plus d'honneurs à convoiter, d'ambition à satisfaire, d'avenir à ménager, ni même de vie à conserver. Là est tout est tout le secret du dévouement dont les Capucins se firent une spécialité, dans les pestes, les incendies, les naufrages et les accidents de tout genre (1).

(1) L'illustre poëte et romancier Manzoni, dans le chapitre 3me de ses *Promessi Sposi*, a saisi et décrit merveilleusement ce caractère et cette situation du capucin. Il dit :

« Telle était la condition des Capucins, que nul, auprès d'eux, n'était trop bas ou trop élevé. Servir les petits, et être servi par les puissants. Avoir entrée dans les palais et dans les chaumières, et y pénétrer avec la même contenance pleine d'humilité et d'assurance. Être, suivant les circonstances, dans la même maison, un sujet de passe-temps et un personnage sans l'avis de qui rien n'était jamais décidé. Demander partout l'aumône, et la faire à tous ceux qui venaient la demander au couvent. En somme, le capucin était habitué à tout. Allant par le chemin, il pouvait aussi bien être accosté par un prince qui baisait respectueusement le bout de sa corde, ou par une troupe d'enfants qui, faisant semblant d'en venir aux mains les uns avec les autres, lui remplissaient la barbe de boue. Le mot *Religieux* était, en ce temps là, une qualification prononcée avec le plus grand respect ou avec le plus grand mépris, et les Capucins, plus que les membres de tout autre ordre, étaient l'objet de ces deux sentiments opposés, et éprouvaient ces deux fortunes si contraires ; parce que, ne possédant rien, portant un habit étrange et si différent de tout autre, faisant une profession plus ouverte d'humilité, ils s'exposaient plus que personne à la vénération et au mépris que toutes ces causes peuvent faire surgir des humeurs et des opinions diverses des hommes. »

P. APOLLINAIRE.

A PROPOS DE L'EXPOSITION FLORALE

Comme Paris, Nimes a fait une exposition de chrysantèmes. Dire que la nôtre a été la plus belle, je ne saurais, mais j'en suis sûr ; car, s'il y a une sorte de loi, constante dans l'histoire, qui veut que partout, non-seulement de nation à nation, mais de province à province, le nord opprime le midi — cela s'est vu en tous les temps et se verra dans tous les siècles des siècles — il est une autre loi, quand il s'agit de la belle nature, qui fait que notre midi un peu asservi, persécuté, ridiculisé même — un nouveau genre d'attaque très à la mode à Paris — l'emporte sur le nord, par son ciel d'un vrai bleu qui encadre et égaye des merveilles florales et par son soleil, un vrai soleil, qui produit et illumine ces merveilles.

Il faut bien l'avouer: l'art, le travail, les engrais savants, toutes sortes d'habiletés et d'industries sont nécessaires, même en notre midi, à la création et au perfectionnement des étonnantes fleurs que nous admirions ces jours derniers ; pour les obtenir si belles, si grandes surtout, que de tortures infligées aux plantes-mères ! Mais alors il est bien permis de se demander au prix de quelle culture intensive, de quelles cruautés chinoises, de quelles mutilations, nos émules du Nord peuvent approcher de ce que donne, si largement, notre cher pays de lumière et d'azur.

Rassérénez vos fronts, ô vous, les aficionados, encore tout émus de vos récentes colères. Cette victoire florale est bien autrement belle que celle que vous poursuiviez

naguère ; elle est aussi bien plus estimable. Elle tire une gloire nouvelle, incomparable, du champ de bataille même où nous avons vaincu : les Arènes !

Quelle mise en scène pour notre exposition !

Quel cadre incomparable pour nos incomparables chrysantèmes !

Et, puisque nous sommes dans notre Colysée, n'étaient les moqueries parisiennes, quelle belle occasion non pas d'abaisser le pouce, en manière de la sanguinaire sentence des Romains, mais de le dresser fièrement, comme se dressent nos superbes chrysantèmes, et de crier le défi si cher au Marseillais !

Mais ce geste cruel des payens que j'évoque en une bien innocente plaisanterie, m'amène à de graves pensées, car il réveille en mon âme les plus poignants souvenirs de l'ère des persécutions.

Du haut de ces gradins si gracieusement égayés par le fond de verdure et de fleurs automnales qui transforme l'arène en une riche et riante corbeille, il me semble suivre, sur ces allées éphémères, la trace du sang des martyrs qu'a bu, il y a quinze siècles, le sable venu des gorges du Vardo. Ce sang des témoins du Christ en a couvert les paillettes d'or, il en a engraissé l'arène.

Et alors, à travers les arcades ébranlées de ce vieux monument, si cher aux savants et qui bien plus cher devrait être à de pieux chrétiens, la fine flèche de l'église voisine me rejette, par la pensée, à l'an 200 et me fait assister, dans les arènes de Carthage, au supplice de nos deux grandes saintes : une noble veuve, une pauvre esclave, jeune mère, que le procureur Hilarien livre aux bêtes pour célébrer la fête de César Géta.

Les gradins sont couverts d'un peuple sanguinaire, venu pour savourer les souffrances de Vivia Perpétue et de l'esclave Félicité. Nos deux patronnes sont, — ainsi

en fut-il du Christ! — dépouillées de leurs vêtements et exposées au centre de l'arène.

Le toril s'ouvre, la vache africaine bondit furieuse et lance en l'air la noble Vivia. Elle se relève, renoue ses cheveux épars et tend la main à Félicité, la pauvre esclave qui retombe, sanglante et meurtrie, des cornes du féroce animal. Elle était mère depuis deux jours!

On les reconduit vers la porte *Sanavivaria* ; mais c'est pour les ramener bientôt et les jeter en pâture à ce peuple qui veut associer ses regards, avides de spectacles, au plus abominable homicide.

Sur nos deux saintes deux gladiateurs novices vont se faire la main à tuer. Le premier, maladroit, frappe Félicité et lui fait pousser, malgré son courage, un cri de douleur. Vivia, plus forte, conduit elle-même à sa gorge la main tremblante du boureau.

Pendant que ces grands souvenirs des Actes des Saints remplissent mon âme, mon regard revient sur les superbes chrysanthèmes qui semblent s'associer à ces tristes souvenirs, alors que chacune de leurs fleurs plie sous le poids de ses innombrables pétales. Je les salue, ces masses blanches, ces masses rouges, symboles à la fois de la pureté et du martyre des deux patronnes de notre cité.

O mes chers nimois, et vous les ardents afficionados, vous êtes certes un peuple chrétien.

Pourquoi l'oublier?

Pourquoi ces coutumes rétrogrades qui vous passionnent?

Pourquoi, bon peuple de Nimes, pourquoi ces jeux qui, si tu connais les gestes de tes aïeux, des vrais héros de ton histoire, doivent te faire rougir de ce renouveau de barbarie?

Il ne reste de ce peuple romain, décrépit, ramolli par le luxe et prêt à baiser, dès le temps que j'évoque, la braie du barbare, que ces grandes ruines conservées au prix de

soins continus et de travaux ruineux. Pourquoi y faire revivre les orgies de ses fêtes ?

L'Eglise Romaine fit du Colysée un sanctuaire ; nos ancêtres nimois du xe siècle consacrèrent une chapelle dans les galeries de leurs Arènes; et c'est en face de l'arc qui en encadre les nobles restes que l'on avait élevé à Dieu, sans doute en une pensée expiatoire, le sanctuaire de Vivia Perpétue et de Félicité, désormais nos patronnes.

Rougissons de nous être oubliés jusqu'à venir, ici, parodier les fêtes du paganisme ; il faut à nos âmes chrétiennes des émotions plus douces, des fêtes qui reposent au lieu d'enivrer.

Loin de la profaner, vénérons, comme le firent nos pères, cette arène sacrée que tant de martyrs ont assurément inondée de leur sang.

Les chrysanthèmes étaient loin d'absorber toute l'attention du visiteur de notre exposition d'automne. Nous avons remarqué nombre de fleurs et feuillages coupés fort intéressants; la saison leur était très défavorable.

Hélas ! notre chaud Midi lui-même ne remplace point la chaleur permanente des pays intertropicaux ; et la vue de tous ces magnifiques échantillons de roses et autres fleurs éveillait en moi de véritables regrets, en me rappelant la floraison constante des rosiers de la Réunion.

Cette *Salvia* qui s'étiole et dont les fins cornets rouges s'inclinent piteusement, s'étale, là-bas, en massifs plantureux ; cette pauvre petite rose verte me rappelle ses vigoureuses sœurs de la Plaine des Palmistes. (1) Oh ! pas plus que celle-ci, elles ne sont belles ; mais quelle vigueur, quel épanouissement, quel air de grandeur dans leurs pétales, incolores mais amples et bien soudées ! C'est le fier Hidalgo, se drapant dans ses haillons décolorés.

(1) Cirque d'un volcan éteint de la Réunion. Altitude : 1135 mètres,

Et ce pauvre *Triomphe du Luxembourg* , autrement dit ce *Goleus* prétentieux, combien chétif il serait à còté de ses frères de Bourbon ! Les créoles appellent *vieux-garçon* cette plante décorative , en ses nombreuses variétés, peut-être à cause du coloris puissant et riche de ses feuilles ; mais ici, le pauvre vieux-garçon est loin de porter beau !

Là-bas, il revêt les plus riches costumes , il étale orgueilleusement son large feuillage, d'une palette aussi brillante que variée, et d'un goût que le Créateur a retenu pour lui seul.

Mais pourquoi, ami lecteur, vous parler de ces richesses floréales dont le souvenir devient poignant, par le sentiment de privation qu'il réveille en moi, si heureusement rendu à notre chère France, à notre Midi favorisé du ciel ?

Oublions les gracieuses pyramides du Camelia ; oublions ces étranges et éclatantes orchidées, qui vivent de la poussière déposée par la brise , sur de vieux troncs , demandant peu, donnant beaucoup , étalant une coquetterie qui veut tenir tout d'elle-même sans rien devoir aux contrastes , ni à la fine brosse et à l'art de l'abeille, cette tailleuse si savante des fleurs.

Oublions ces lianes qui grimpent aussi haut que s'offre le plus léger appui ; qui font d'un grand arbre l'illusion d'une superbe ruine à la plus riche verdure, piquée de fleurs pleines de grâce et de beauté ; qui s'accrochent à toutes les saillies des édifices dont elles redessinent les lignes, et qu'elles drapent d'incomparables guirlandes et lambrequins ; oublions enfin ces champs de bégonias !

Comparées à tant de richesses, nos richesses restent pauvretés.

Mais, tenez ! voilà des cyclamens blancs qui nous aideront à oublier. Ils sont d'un blanc qui défie les plus blancs camélias , et leur blancheur est rehaussée par le

plus charmant voisinage : d'autres cyclamens de la plus heureuse tonalité.

Nos chrysanthèmes aussi nous aideront : ces beaux soleils aux rayons éclatants et riches autant que variés de ton ; ces superbes étoiles d'une étonnante blancheur ; ces opulentes corolles d'une si séduisante beauté, tout cela est d'un grand éclat, d'un charme puissant et qui nous ferait oublier les merveilles rappelées plus haut, s'il était possible, en les admirant, de ne point remarquer que ce sont là plantes forcées, travaillées ; que cette grande boule de neige si éclatante de blancheur et d'une ampleur jusqu'ici sans égale, chez les chrysanthèmes, est due au martyre de la plante-mère à qui, par un féroce pinçage, l'horticulteur a défendu de se donner d'autres fils.

Ah ! nous sommes loin de la Paquerette, l'aïeule des chrysanthèmes. C'est la première fleur qui s'étale dans les prés, la Paquerette ; nos yeux se hâtent d'en jouir, car bientôt l'épais gazon l'enveloppera de ses touffes parfumées. Dès son apparition, la joie renaît dans la nature : c'est le renouveau, c'est le printemps ! L'abeille s'empresse vers elle ; l'enfant vient la cueillir, la jeune promeneuse la pique dans ses cheveux ou l'interroge sur le printemps de sa vie. — Chère enfant ! la Paquerette ne sait point l'avenir. Elle, si belle, être une sorcière ! Savoir si l'on t'aime ? Connais-toi toi-même. Tous t'aimeront, si tu es bonne ; car, entre toutes les vertus, la bonté te rapprochera de Celui que nous appelons, de tout cœur, le *bon* Dieu.

Veux-tu savoir l'histoire de la grâcieuse Paquerette ? Ecoute !

Les bergers se rencontrent avec les mages autour de l'Enfant-Dieu. Ils lui offrent ce qu'ils ont : du lait pour le nourrir, des fleurs pour réjouir son regard, et ils s'attristent de ne pouvoir lutter avec la magnificence des rois de l'Orient : « Ces hommes avec leurs présents, se disent «-ils, feront dédaigner nos pauvres fleurs. » Jésus lit

dans leur cœur, il écarte un moment l'or des Mages, prend une paquerette dans la gerbe des bergers et la gratifie d'un baiser.

Depuis ce jour, la Paquerette qui était toute blanche, eut des étamines dorées et le bord de sa corolle se teinta du rose le plus tendre.

Tous les traits de la beauté de ses arrières petits-fils, les chrysanthèmes, s'affirment ou se devinent sur ses pétales irisés et sur ses étamines d'or. D'autres fleurs sont plus éclatantes, plus belles que la Paquerette, mais moins riches dans leur descendance ; témoin sa première fille, Marguerite, la Reine ! qui se pare des couleurs les plus variées, rouge vif, rose chatoyant, blanc le plus pur.

Et combien, parmi les plus belles, ne la valent pas ! La *Renoncule* brille parmi les mieux coiffées, elle prend les costumes les plus gracieux, la couleur du ciel exceptée, car c'est la fleur dite *scélérate* à cause du poison qu'elle distille; elle est pourtant de sa parenté! Nos Saints Livres l'ont dit : *Fallax est gratia*. L'œillet rouge passe pour un *sot vaniteux* ; l'Ortie est *cruelle* ; la Pivoine est superbe mais elle pue la *honte*. Le Laurier est bien troussé et porte des amandes d'un beau noir bleuté, mais il est le symbole de la *perfidie* ; le Grenadier de la *fatuité* ; le bouton d'or, de la *médisance ;* l'Hortensia, de l'*Indifférence ;* ses boules roses et parfois azurées sont fort belles pourtant et défient presque le Chrysantème dont elles semblent les sœurs. Peut-être le sont-elles par cette indifférence même. Le Chrysanthème a tout l'air d'oublier, par son opulence, la simplicité de son aïeule ! Il se prête si bien au désir de l'amateur qui le pomponne et qui l'attife !

Par là il cesse de se montrer le fils de la Paquerette dont il n'a plus la simplicité. Le voilà bien loin de l'*Innocence* dont sa gràcieuse aïeule fut et demeure l'emblême.

Je ne sais quel poète fait dire à cette mignonne fleur des près :

Du sein de Dieu dans ces lieux descendue,
J'y fais régner la paix et le bonheur.
L'âme, sans moi, de tristesse éperdue,
Ignore tout excepté la douleur.
Le triste cœur qu'afflige mon absence
Doit mon retour aux pleurs du repentir.
Fille du ciel, on me nomme *Innocence*
Entre mes bras qu'il est doux de mourir!

CARLE.

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'hiver arrive ; il s'est fait attendre ; le voici, enfin, avec son cortège de pluie, de givre, de bise et de neige sur la montagne. Il était temps. L'été de la St-Martin, en se prolongeant, faisait la joie des promeneurs ; mais le commerce en languissait : les fourrures pendaient éplorées sur le seuil des magasins ou dans les vitrines et se morfondaient sous le regard dédaigneux du passant. Édredons et couvertures sollicitaient vainement le public ; le marchand de bois s'en retournait avec sa charretée pleine, tête basse et maugréant contre le soleil ; le charbonnier remportait à l'usine ses corbeilles intactes et les vendeurs de parapluies, secouant sur la ville la poussière de leurs souliers, étaient sur le point de prononcer contre nous un solennel interdit.

Dieu merci ! tout ce monde sera désormais satisfait, et les affaires vont reprendre.

Ce qui reprend aussi ce sont les plaisirs des *intellectuels* ; les bonnes et longues soirées au coin du feu, les lectures prolongées, les réunions des sociétés savantes, les séances des associations charitables, les délices du chez soi. Qui donc a dit que Nimes était une cité sauvage, aux mœurs barbares, sacrifiant encore, non des victimes humaines, mais d'innocents taureaux, au plaisir détestable de voir couler le sang ? On l'a dit, on l'a répété, à notre grande confusion. Sommes-nous donc aussi loin relégués que cela sur les confins extrêmes de la civilisation ? Mais non ! Ne voilà-t-il pas, au contraire, une preuve que nous touchons au sommet ? N'avons-nous pas eu notre exposition

de chrysanthèmes ? Or, tout le monde l'avoue : la chrysanthème c'est la fleur par excellence, fille de la nature et de l'art, symbole de pureté, de variété et d'élégance, le dernier mot de la parure des toilettes et de l'ornement des salons. Nous sommes donc ici très civilisés. Faut-il encore d'autres preuves? Les concerts musicaux se multiplient au grand ravissement des dilettanti. Nous avons eu de charmantes auditions dues au talent de M. Bonnet et de M. Tagliapietra.

L'Académie de Nimes a repris ses séances ordinaires et déjà entendu de fort intéressantes lectures. Il en est de même du comité de l'Art Chrétien. La société d'Agriculture a tenu un congrès où l'activité intelligente de son président, M. Rigal, et le concours éclairé de maints grands propriétaires ont provoqué des rapports et des études fort remarqués. Grâce au zèle de la même société, une conférence sur la viticulture a été donnée par M. Viala. Le succès en a été très grand. Très grand aussi le succès de la conférence de M. le professeur Carrieu sur le nouveau vaccin du croup, conférence où se trouvait réunie l'élite de la société nimoise. En vérité nous ne saurions désirer davantage. Evidemment, nous sommes dans le mouvement, et on ne nous y traîne pas ; nous marchons et de nous-mêmes et fort bien.

Ce qui marche aussi et ne s'arrête pas, c'est cette visiteuse soudaine et irrésistible qui s'appelle la mort. Il y a quelques mois elle nous enlevait un de nos meilleurs et de nos plus spirituels collaborateurs, M, Ernest Drouot. Esprit vif, clair et d'une piquante causticité, toujours d'un excellent aloi, M. Drouot ne comptait à Nimes que des amis. Il était d'un commerce charmant et sûr, et le coup soudain qui l'a ravi à l'affection des siens et à l'estime générale, a été vivement ressenti par toute notre ville et la *Revue* en particulier.

Il y a quelques semaines la Cour d'Appel perdait, non

moins soudainement, un de ses membres les plus distingués, M. le conseiller de Neyremand. Excellent magistrat, fort versé dans la jurisprudence, M. de Neyremand pratiquait la charité non moins que la justice et les aumônes qu'il la distribuées aux pauvres, par ses dernières volontés, ont montré toute la générosité de son cœur.

Enfin le clergé a perdu coup sur coup deux des prêtres qui lui faisaient le plus d'honneur, MM. le chanoine Cavard et M. l'archiprêtre Graffand.

M. Cavard, curé de Sommières depuis longues années, était, par sa douceur, sa piété, son onction, l'âme de son troupeau. On l'a bien vu au jour de ses obsèques, où la reconnaissance de ses paroissiens a valu à la mémoire du vénéré doyen un véritable triomphe.

M. le chanoine Graffand occupait depuis 1880 la haute situation de curé de la Cathédrale. Entré encore jeune dans la congrégation de l'Oratoire, il en sortit lorsque des dissidences se produisirent entre les RR. P. Petetot et Gratry. Mais il avait su profiter à pareille école et il en revint précédé d'une réputation légitime d'orateur. Il l'était en effet et à un degré plus qu'ordinaire. Sa parole d'une correction irréprochable coulait facile et harmonieuse. C'était la phrase des prédicateurs du XVIIe siècle, moins longue, mais non moins claire, sage jusque dans ses mouvements et ses abandons, chaleureuse et cependant ne se départant jamais de l'ordre et de la méthode d'où nait la lumière. A ce talent d'orateur M. le chanoine Graffand en joignait d'autres peu communs. Administrateur prudent et avisé, excellent dans la direction des âmes, homme d'esprit et de goût, de relations courtoises et polies, il savait faire respecter et apprécier son ministère. Aussi les paroisses de plus en plus importantes qui lui furent confiées ont-elles conservé de sa présence le plus durable souvenir. Les infirmités, qui le surprirent à l'entrée de la vieillesse, ralenti-

rent forcément son activité. Mais la vivacité de son intelligence ne connut point de déclin. Il a vu la mort s'approcher lentement et le gagner peu à peu. Il l'a accueillie, elle et les cruelles souffrances qu'elle lui apportait, avec la résignation et le courage d'une âme vraiment sacerdotale.

C'est ainsi que disparaissent ceux que nous avons connus, estimés, aimés. Et les chroniqueurs eux aussi s'en vont, et s'ils ne disparaissent pas, si la race causeuse en subsiste toujours, du moins les personnes changent ou se succèdent, ou se transforment avec leurs *Revues*.

Car elle se transforme, la *Revue*. Elle élargit ses horizons ; elle va revêtir la sagesse de l'expérience déjà acquise d'une fraîcheur de nouveauté. Elle va se faire aimable, gracieuse, alerte, sans cesser d'être sérieuse. Elle aura la voix grave et légère qui, selon Boileau, est toujours chérie du lecteur. Nous saluons cette aurore nouvelle de notre modeste feuille ; nous l'accompagnons de nos souhaits, et nous vous demandons, chers lecteurs, en finissant, de lui conserver et d'accroître même les sympathies dont vous l'honorez depuis huit ans déjà. Ce sera pour elle le meilleur présage de ses nouveaux destins.

FIDELIS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

UN VIEIL HOMME DE LETTRES, par M. du CAMPFRANC, un vol. in-12, prix : 3 fr., franco 3 fr. 50.

On a beaucoup médit du roman. Je ne dis pas qu'on l'ait calomnié — bien au contraire. — Parmi les agents les plus actifs de démoralisation de notre société contemporaine, nombre de moralistes, les moins suspects de cléricalisme timoré ou de mysticité scrupuleuse, n'ont pas craint de le mettre au premier rang, — et pour ma part, je suis tout à fait de leur avis. Le mal, à cet égard, ne fait qu'empirer.

Et pourtant, dans ce fumier d'Ennuis, dans ces écuries d'Augias, qui lasseraient le balai d'un Hercule, on trouve parfois de bien jolies perles, si pures, qu'on ose se demander, à prendre métaphysiquement les choses, s'il n'en serait pas du roman comme de la langue d'après Ésope, comme de la presse et du théâtre, comme de la femme, comme du feu — ce plus grand des fléaux et ce premier des bienfaits. Ce qu'il y a de pire, c'est ce qui est le meilleur, dit le proverbe latin : *corruptio optimi pessima*, et, quand il n'est pas le plus affreux des poisons, le champignon est le plus délicat des mets.

Ces réflexions me venaient naguère à la lecture d'une œuvre délicate et doucement émue d'un romancier doublement catholique, puisqu'il est breton, M. du Campfranc.

Cet auteur modeste, mais distingué, pourrait donner à plus d'un le secret de l'émotion dramatique et du charme captivant du récit. On sent vite à le lire que la pureté du sentiment, bien loin d'ôter à la passion de sa chaleur et de sa vivacité, et par conséquent aux situations de leur intérêt et au style de sa vie, ne fait, au contraire, que leur donner un attrait plus touchant, une force qui, pour être douce, n'en est pas moins pénétrante.

M. du Campfranc est un poète. Il a du poète le sens délicat de ce qu'on pourrait appeler « l'âme des choses, » même des plus petites et des plus insignifiantes, le sens de l'idée sans l'image, de l'invisible sous le visible. Ceci d'ailleurs est un des caractères de sa race, de

cette race bretonne qui a donné à Chateaubriand son accent rêveur et à Brizeux sa douce tristesse. Il a du poète encore l'émotion facile, l'essor légérement lyrique de la pensée, le sentiment délicat de la fraîcheur et des beautés de la nature. Il ne lui manque que le vers, mais le lecteur n'y perd rien, car il peut y avoir dans la phrase, maniée par une main souple et délicate, assez de ressources harmonieuses pour faire de la prose la rivale et la sœur de la douce poésie.

Qui n'a pas lu : la *Mission de Marguerite*, le *Balcon de la Chénaie*, *Exil*, la *Comtesse Madeleine*, *Perle fine*, etc., œuvres la plupart couronnées par la Société d'encouragement au bien et non moins distinguées par le mérite littéraire que par la valeur morale.

Dans un VIRIL HOMME DE LETTRES, on retrouvera la même harmonie délicate et douce, légèrement rêveuse et la même vivacité de sentiment et de peinture jointe à la même retenue, à la même pureté d'âme. Dans toutes les pages enfin de cette nouvelle œuvre, grâce aux croyances supérieures, source des émotions les plus hautes, le talent du romancier trouve un auxiliaire puissant dans la force dramatique de la religion chrétienne, inspiratrice de ces dévouements sublimes qui, doucement, portent l'âme à des hauteurs où l'aile du génie même, s'il est sans Dieu, ne saurait l'élever.

La haute moralité de ce roman, les tendres et nobles sentiments qu'il renferme, le style dans lequel il est écrit tout nous fait présager un éclatant succès pour un VIRIL HOMME DE LETTRES.

J. S.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Imp. Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

Nous ne fondons pas la *Revue du Midi*. Elle a été fondée, il y a huit ans déjà, par des hommes éminents, qui demeurent ses plus fermes soutiens et ses meilleurs répondants. Elle a fourni, depuis cette époque, une carrière très honorable.

Nous ne transformons pas, à proprement parler, la *Revue du Midi*. A quoi bon, puisqu'elle a rencontré, telle quelle, dans le public tant de chaudes sympathies, tant de lecteurs fidèles ?

Que nous proposons-nous donc ? Nous voulons, tout simplement, élargir son cadre et rajeunir son organisation, afin de rester dignes de nos lecteurs, afin de satisfaire aux légitimes curiosités de générations nouvelles dont le savoir augmente au fur et à mesure que les préjugés diminuent, et qui n'admettent pas que l'utile soit nécessairement ennemi de l'agréable.

Pour atteindre ce résultat, la *Revue du Midi* a commencé par s'assurer des collaborations périodiques très précieuses, les recueillant un peu partout, dans le Clergé, dans l'Université, au Barreau, dans les Académies et les Sociétés savantes, parmi les amateurs éclairés et érudits de notre ville, qui en compte tant.

Elle fait, de plus, appel à toutes les bonnes volontés. Elle accueillera favorablement les jeunes ; mais elle espère que les écrivains de mérite et d'expérience dont s'honore notre province voudront bien ne pas ménager leurs concours à son œuvre de décentralisation.

La *Revue* n'est inféodée à aucun parti, quel qu'il soit. Elle ne contiendra pas de bulletin politique. Elle n'aura que plus d'indépendance pour traiter, au moment voulu, et au gré de ses écrivains, les grandes questions intérieures et extérieures de nature à préocuper les esprits. Elle pourra devenir, à l'occasion, un terrain neutre sur lequel se rencontreront, à armes courtoises, des opinions différentes.

La *Revue* contiendra des causeries sur les publications nouvelles, le mouvement des idées, et l'actualité littéraire. Elle aura des préférences pour les œuvres d'intention élevée ou de gaieté saine.

Elle fera une grande part aux sciences dont les progrès sont de nos jours si remarquables, et aux questions agricoles si intéressantes dans notre région.

Elle sait qu'elle peut compter sur d'importants travaux sociologiques, où sera suivi et étudié le grand mouvement social contemporain.

Elle accueillera volontiers les mémoires, les études et les monographies sur le passé, les documents inédits et authentiques d'histoire générale, et surtout locale, les découvertes de l'archéologie.

Elle traitera des questions d'art, musique, peinture, etc...

Elle aura une chronique sur les évènements de la région.

Enfin elle sera largement ouverte aux Nouvelles et à la Poésie.

Conformément à ses habitudes, la *Revue du Midi* s'imposera rigoureusement la bienveillance dans la discussion et le respect absolu du lecteur. Elle veut être la *Revue* des honnêtes gens, curieux des plaisirs de l'esprit, amis des lectures à la fois agréables et instructives. Elle espère que, Dieu aidant, elle y réussira.

LE LIVRE D'ORDRES

du Régiment des Grenadiers de France

PENDANT LA CAMPAGNE DE HANOVRE (1757)

Les conséquences de la paix d'Aix-la-Chapelle et la guerre ruineuse qu'elle terminait furent inévitablement la réduction de nos forces militaires. On supprima plusieurs régiments en entier et un bataillon seulement dans d'autres, mais on voulut conserver au moins l'élite de ces troupes qui allaient disparaître après de brillants succès. Par ordonnance du 15 février 1749, leurs compagnies de grenadiers, au nombre de quarante-huit, furent maintenues et réunies en un régiment, qui prit le nom de *Grenadiers de France*. Il formait quatre brigades, sous les ordres d'un inspecteur-commandant, qui fut le marquis de Saint-Pern, et d'un état-major de 20 colonels, 4 lieutenants-colonels et 4 majors (1). Tous

(1) État major : *Inspecteur-commandant*, M. le marquis de Saint-Pern, lieutenant-général. — *Commandant en second*, M. de Lanjamet, brigadier. *Colonels :* MM. le comte de Choiseul, le comte de Broglie, de Monteils, marquis de Juigné, prince de Chimay, comte de Montbarrey, comte de Balincourt, de Saint-Aignan, du Cambout de Coislin, comte de Jumilhac, comte de Genlis, comte de Roure, duc de Châtillon, vicomte de Beaune, marquis de Lastic, comte de Virieu, marquis des Issards, marquis de Guitry, Rouillé de Roissy, comte de la Luzerne, Guines, comte de Souastre, de Durfort-Rosines, vicomte de Choiseul, marquis de Prie, comte de Salles. *Lieutenants-colonels :* MM de la Coste, Desjardins de Lauzon, de Montolieu de l'Estrade, de Fontenelle. *Majors :* MM. de Barjetton, de Kalis, de Carle. Tous ces colonels provenaient des régiments réformés.

les colonels n'étaient pas présents au corps, même en temps de guerre, mais servaient par quartier, de façon qu'il y en eût toujours un à la tête de chaque brigade. Les lieutenants-colonels et les majors servaient toute l'année.

Les Grenadiers de France se recrutaient, par engagement volontaire, parmi les grenadiers des autres corps et aussi, au début, parmi ceux des milices réunies en corps, en 1745, sous le nom de *Grenadiers royaux*. L'opinion publique accueillit avec faveur la création de ce régiment qui donnait, par sa réputation de discipline et le choix de ses officiers, les plus belles espérances; nous verrons qu'il sut les justifier. Son effectif était relativement élevé, puisque, avec ses 48 compagnies à 45 hommes, il montait à plus de 2.000 combattants ; sa tenue était imposante et sévère : habit, veste et culotte bleus, revers et parements rouges avec les boutonnières blanches et le bonnet à poil. Les grenadiers de la vieille garde eurent là leurs ancêtres.

Le livre d'ordres, que nous avons sous les yeux, nous vient, en ligne directe, de l'un des colonels de ce corps d'élite, qui eurent l'honneur de combattre à Hastenbeck, à la tête de leurs brigades. Certes, ce n'est pas un de ces registres, honneur de la salle du rapport, tenus religieusement à jour, à grand renfort de titres en ronde et d'analyses marginales : ce sont deux petits cahiers de formats inégaux, griffonnés à la hâte, sans grand souci de l'orthographe tudesque des noms de cantonnements, ni même de celle des noms très français des nobles seigneurs commandés de jour et de piquet. Ils nous plaisent

néanmoins tels quels, et nous aimons à penser qu'ils ont cheminé de Munster à Closter-Severn, dans le havre-sac du *sergent d'affaires* la Rose ou Bel-Amour (1), lequel, du reste, était à la veille d'échanger son titre paperassier contre le nom plus suggestif et plus élégant de fourrier (1758). Il est fâcheux que les lacunes de ce journal militaire coïncident précisément avec les événements les plus importants de la campagne ; le mois de juillet et les préliminaires de la bataille du 26 nous manquent. Peut-être le même boulet a-t-il emporté l'écrivain et son manuscrit. Il y a cependant, dans la période de quatre mois qu'il embrasse (du 15 juin au 8 octobre), et dans cette série d'ordres du jour, une monotonie inévitable qui fatiguerait bien vite le lecteur, si on les publiait tous in-extenso ; mais il nous a paru intéressant, au point de vue historique et militaire, d'en donner une idée, en citant un ordre de marche en entier et en extrayant des autres les passages qui nous renseigneront sur l'état moral de l'armée.

En tête de chaque ordre du jour figurent les mots d'ordre et de ralliement, — singulière manière d'en assurer le secret, — qui sont composés d'un nom de saint pris au hasard dans le calendrier et d'un nom de ville. De nos jours, le choix d'un nom illustre, « d'une vertu civile ou militaire, » nous paraît d'un effet plus heureux et moins clérical ; il n'est pas sûr

(1) Les noms de guerre étaient réglementaires à cette époque. Dans le modèle prescrit pour l'établissement des contrôles (1er juillet 1749), une colonne leur est réservée à côté de celle des noms et prénoms de famille. Ajoutons ce détail caractéristique, que ces pièces devaient être signées et certifiées par tous les officiers et sous-officiers de la compagnie.

cependant que la mémoire rebelle de nos soldats ne s'accommodât mieux d'un nom, leur rappelant un parent ou un ami, que d'un autre moins vulgaire, mais n'évoquant que le souvenir d'un héros qui leur est parfaitement inconnu. Puis viennent les officiers généraux commandés de jour, les officiers supérieurs commandés de piquet et la désignation des détachements de service. Les ordres sont donnés en général avec la précision et la concision voulues et dans le style spécial qui s'est transmis jusqu'à nous ; mais, pour les observations d'ensemble, les généraux en chef auraient bien dû relire leurs improvisations : elles péchent par la correction. La maraude et l'indiscipline en font malheureusement l'objet : MM. les officiers chassent malgré la défense et logent en ville quand leurs hommes sont campés sous les murs. Il ne faudrait pas jurer qu'on n'en fît autant aujourd'hui, mais on peut affirmer que si le commandement voulait réprimer ces abus, il n'aurait pas besoin de les signaler si souvent.

Quelques renseignements stratégiques seront nécessaires pour encadrer les citations choisies çà et là et donner autant que possible à leur ensemble l'allure d'un récit.

En juin 1757, les armées combinées du maréchal d'Estrées et du prince de Soubise occupaient en Westphalie la ligne de Munster à Lippstadt ; elles avaient en face d'elles les alliés, Anglais, Hessois et Hanovriens, sous les ordres du duc de Cumberland, à Bielfeld et à Paderborn, plus un corps prussien à Rietberg. Le 12, elles passaient l'Ems à Rhéda et Wiedenbruck. Le maréchal d'Estrées

resta dans son camp jusqu'au 18 et cette période de repos est signalée par les désordres dont nous avons parlé.

ORDRE DU 16 AU 17 JUIN 1757

Au camp de Rheda Saint-Hilaire-Ypres

Officiers de jour : Marquis de Saint-Pern, lieutenant-général; comte de Planta, brigadier.

Officiers supérieurs de piquet : MM. de l'Espine, brigadier ; de Belmont, colonel ; de Bierne, lieutenant-colonel ; de Saint-Victor, major.

. . . .

Il y a eu hier 40 officiers qui ont été à la chasse malgré toutes les défenses qui ont été faites. M. le Maréchal en rend responsables MM. les commandants de corps..................

M. le Maréchal a ordonné l'établissement de plusieurs postes plus pour maintenir le bon ordre et empêcher la maraude que pour la sûreté du camp ; mais ce moyen n'ayant pas encore été suffisant, il en avait prescrit d'autres par l'ordre du 14 et, sur les représentations qui lui ont été faites sur les difficultés de les mettre en usage, il n'en connaît plus d'autres que de rendre MM. les commandants de corps et de compagnie responsables de l'inexécution de ses ordres. Il déclare qu'il sera aussi ferme à punir et à envoyer en prison le capitaine, dont le soldat aura maraudé et aura été arrêté par le prévôt, et le commandant de corps aux arrêts, qu'il l'a été sur l'article du jeu. M. le Maréchal laisse à MM. les commandants de corps le choix des moyens qu'ils doivent employer pour arrêter et empêcher la maraude.

Dans le courant de juillet, le maréchal d'Estrées, poussant l'ennemi devant lui, avait reçu la soumis-

sion de la Hesse et avait passé le Weser dont il descendait le cours, maître des deux rives. Le duc de Cumberland avait pris position à Hastenbeck, sa droite appuyée au fleuve, sa gauche aux montagnes, son front couvert par des marais impraticables. Le 26, d'Estrées fait tourner sa gauche par Chevert, tandis qu'il attaque victorieusement le centre. Une méprise fâcheuse, — une de nos brigades prise pour l'ennemi et mise en désordre — paralysa en partie cette manœuvre et sauva l'armée hanovrienne d'une déroute complète. Les Grenadiers de France, dirigés immédiatement sur Hameln, firent capituler cette place dans les vingt-quatre heures.

Cette victoire devait avoir pour épilogue la disgrâce du vainqueur. « Le maréchal d'Estrées, honnête homme, actif, vigilant, mais brusque et emporté, n'était aimé ni des officiers, ni des soldats à cause de son extrême sévérité. (1) » Il avait des ennemis puissants à la Cour : le munitionnaire-général Paris-Duverney dont il avait signalé les mauvais services, son propre maréchal-des-logis-général, Maillebois, qui espérait le supplanter et le maréchal de Richelieu qui voulait aussi son commandement. On l'accusait de mollesse et de perte de temps. Le courrier qui apportait sa lettre de rappel se croisa avec celui qui allait annoncer la nouvelle de sa victoire : elle était signée du 25. Le 7 août, d'Estrées remettait le commandement à son successeur et partait au milieu des marques tardives de sympathie de l'armée.

Le 3 août, Richelieu, impatient de faire oublier la

(1) Général Pajol : *Guerres sous Louis XV.* (Dép. de la Guerre)

gloire de son prédécesseur, se met à la poursuite de l'ennemi qui s'est retiré sur Nienbourg. Les villes de Minden et de Hanovre ayant fait leur soumission, on se dirige sur la capitale de l'Electorat. Le duc de Chevreuse, à la tête d'un corps de réserve dont font partie les Grenadiers de France, est détaché de l'armée et campe sous Hanovre du 10 au 11. Plusieurs officiers se sont logés en ville; il les prie par la voie de l'ordre de déloger, afin de ne pas le mettre dans la nécessité d'en rendre compte. Le maréchal sera obligé de renouveler plus d'une fois cette défense. Le 14, l'armée forte de 128.000 hommes, est réunie sous Hanovre et les mesures d'ordre s'imposent plus que jamais pour contenir aux portes d'une grande ville cette multitude avide de tous les plaisirs.

ORDRE DU 14 AU 15 AOUT 1757

Au camp sous Hanovre Saint François-Wolfenbuttel.

Officiers généraux du jour : MM. de Brissac, lieutenant-général ; d'Egmont, maréchal de camp.

Officiers supérieurs de piquet : Brulard, brigadier ; N. colonel ; du Barail, lieutenant-colonel ; de Chevenzel, major.

.... M. de Richelieu est informé que plusieurs officiers ont été à la chasse. Son intention est qu'on se conforme à cet égard à l'ordre du Roi ; il punirait très-sévèrement ceux qui y contreviendront. Les commandants de corps ne donneront de billets pour entrer à Hanovre qu'aux chefs de chambrée, pour acheter des denrées, de 7 h. du matin à 11 h.

M. le Maréchal désire que les commandants de corps soient très-réservés pour les permissions qu'ils donneront aux officiers et, s'il aperçoit qu'il y en a trop, il fera fermer les portes, d'autant qu'il est informé que plusieurs officiers ont couché dans la ville, ce qui est défendu expressément. Il ordonne aussi que personne ne se présente pour entrer dans le palais du Roi et dans sa maison de campagne. L'officier de garde a ordre de ne laisser entrer que ceux qui sont porteurs d'une permission de M. le Maréchal ou de M. le duc de Chevreuse.

Nous aimons à croire que l'ordre ci-dessus ne fut pas communiqué à tout le monde : quoiqu'il en soit, on lit à l'ordre du 16 au 17 , c'est-à-dire du surlendemain :

Monsieur le Maréchal est informé que plusieurs officiers de l'armée ont couché en ville. Il punira très sévèrement ceux qui contreviendront à cet ordre. M. le marquis de Saint-Pern est chargé de lui en rendre compte.

Le 18, l'armée française se met en marche se dirigeant sur Neustadt, tandis que des corps détachés suivent le cours du Weser et poussent jusqu'à Meppen et que d'autres, à droite, se portent sur Zelle avec Rothenbourg pour objectif. Le mouvement de concentration, qui devait aboutir à Closter-Severn, se dessine dans le plan du général en chef. Pendant ce temps le prince de Soubise, maître de la Thuringe, se réunissait à Erfurt aux contingents allemands d'Hildburghausen et aux troupes autrichiennes du prince Georges; un ordre de Versailles le mettait sous les ordres de la Cour de Vienne. Le 31 août, le roi de Prusse se trouvait à Dresde, à la tête d'une armée de 30,000 hommes.

Le 28, le maréchal de Richelieu faisait franchir l'Aller à ses troupes sur trois ponts de bateaux. Ce mouvement, projeté pour le 26, n'avait pu s'éxécuter à cause d'un orage terrible qui avait inondé le camp, abattu les tentes, dispersé les hommes et les chevaux. Nous donnons in-extenso, à titre d'exemple et de renseignement, l'ordre de la marche de la veille.

ORDRE DU 27 AU 28 AOUT

Au camp de Rethen Saint Nicolas-Cassel.

Officiers généraux de jour : MM. le duc de Chaulnes, lieutenant général ; de Ségur, maréchal de camp.

Officiers supérieurs de piquet : MM. de Langeron, brigadier ; Wimtzer Frantz, colonel ; Valerno, lieutenant-colonel ; Du Vivier, major.

Gardes, appels et défenses à l'ordinaire.

La générale et le boute-selle à quatre heures et demie, l'assemblée à neuf heures, au drapeau à trois heures et demie. Les campements des grenadiers de France, des grenadiers royaux et des carabiniers s'assembleront à la générale à la tête du pont, de l'autre côté de la rivière, d'où ils marcheront à Verden aux ordres de M. de la Valette, maréchal de camp. Un guide sera rendu à la même heure et au même rendez-vous que ces campements pour leur indiquer le chemin qu'ils doivent tenir.

Les campements de l'armée, excepté ceux de la brigade d'infanterie du Roi et du régiment de Caraman-dragons, 300 fusiliers et 200 maîtres pour les nouvelles gardes seront rendus à la tête de la brigade d'Orléans, pour en partir tout de suite aux ordres de M. de Ségur, maréchal-de-camp de jour et des officiers supérieurs de piquet.

Les campements se mettront en marche, ceux de l'aile droite de cavalerie en tête, suivis de ceux de Picardie, de la 1re brigade Palatine, Lyonnais, Belzunce, brigade impériale, Navarre, Aquitaine, 2e brigade Palatine, Orléans, Vaubecourt, Champagne, Alsace, corps Royal et de ceux de l'aile gauche des deux lignes de cavalerie. Ils se rendront dans l'ordre ci-dessus au grand chemin de Rethen à Verden, par la rive gauche de l'Aller qu'ils suivront jusqu'au terrain reconnu pour le nouveau camp. M. de Marbeuf l'indiquera à M. de Ségur. Les vieilles gardes se retireront quand on battra l'assemblée, à la gauche de la brigade d'Alsace, en avant du parc d'artillerie, pour escorter les équipages et faire l'arrière-garde de l'armée, aux ordres de M. le chevalier de Riencourt, lieutenant-colonel, sortant de piquet.

Les carabiniers partiront de leur camp à six heures. Ils traverseront le camp de la 1re ligne d'infanterie, observant de passer par l'intervalle qui est entre le régiment de Navarre et celui d'Aquitaine et laissant le village de Rethen à gauche. Ils se porteront au pont de pontons qui a été construit sur l'Aller, où ils passeront cette rivière, et prendront la tête des troupes qui vont à Verden. Les grenadiers de France et les grenadiers royaux partiront de leur camp à la même heure et passeront par le village où loge Mgr le comte de la Marche ; ils se porteront au même pont et prendront la queue des carabiniers. Les équipages des carabiniers et des grenadiers les suivront dans l'ordre de leur marche. Il sera commandé quatre compagnies de grenadiers, dont deux du régiment des grenadiers de France, une de Modène et une de Bergeret et 100 carabiniers, aux ordres d'un lieutenant-colonel de ce corps, pour être rendus à six heures au pont de pontons pour escorter les équipages de ces troupes. Un guide sera rendu à ce pont à six heures. Ces troupes aux ordres de M. le marquis de Saint-Pern, après avoir passé l'Aller, suivront la rive droite de la rivière jusqu'à Serden où elles camperont.

A l'assemblée, les brigades d'infanterie de 1re ligne se met-

tront en marche par la gauche, suivant l'ordre de bataille et se formeront en bataille à cent pas en avant de brigades d'infanterie de 2me ligne. La brigade de Picardie se trouvera en avant de celle de Navarre et la brigade impériale en avant de celle de Champagne.

L'armée marchera sur quatre colonnes.

La première de la droite sera composée du Colonel-général-cavalerie suivi du Royal-Roussillon, Royal et Dauphin, de la brigade d'infanterie d'Alsace, du trésor, des menus équipages du quartier-général, de ceux des princes, de ceux des troupes de cette colonne, de l'artillerie et des gros équipages de toute l'armée. Ces brigades de cavalerie se mettront en marche par leur droite dans l'ordre ci-dessus et elles se porteront au grand chemin qu'elles suivront sur le terrain de leur camp.

La brigade d'Alsace se portera au même chemin et prendra la queue de la brigade de cavalerie du Dauphin. Les équipages des Princes, du quartier-général, des officiers généraux s'assembleront à dix heures, à la tête du camp du bataillon d'artillerie de la Mothe, pour prendre la queue de la brigade d'Alsace.

L'artillerie se mettra en marche quand les menus équipages auront défilé et elle prendra la queue du gros équipage du quartier-général. Ceux de la cavalerie s'assembleront dans le terrain qu'occupait la brigade impériale et celle de Belzunce, d'où ils prendront le grand chemin pour suivre l'artillerie. Les gros épuipages de toute l'infanterie demeureront dans leurs camps jusqu'à ce que ceux du quartier-général et de la cavalerie aient défilé.

Cette colonne sera aux ordres de M. le duc de Brissac. Un guide sera rendu à l'assemblée à la tête du Colonel-général. Un autre sera rendu à dix heures au parc d'artillerie et un à midi au rendez-vous du gros équipage de l'armée.

La deuxième colonne de droite sera composée des briga-

des d'infanterie de Picardie, 1re brigade Palatine, Navarre, Aquitaine, 2e brigade Palatine et des menus équipages de ces brigades, de Lyonnais, Belzunce et de ceux de la brigade impériale. Ces brigades se mettront en marche par leur droite et suivront le chemin qui leur sera indiqué par M. de Malvoisin. Le vaguemestre du régiment de Picardie mettra en marche ces équipages dans l'ordre ci-dessus et ils prendront la queue de la 2e brigade Palatine. Cette colonne sera aux ordres de M. le comte de Fitz-James.

La troisième colonne de la droite sera composée de la brigade impériale, Belzunce, Lyonnais, Champagne, Vaubecourt, Orléans, des menus équipages de la brigade de Champagne, Vaubecourt, Orléans, Aquitaine, et Navarre. Ces brigades se mettront en marche par leur gauche dans l'ordre ci-dessus. Les équipages de cette colonne seront mis en ordre par le vaguemestre du régiment de Navarre ; ils prendront la queue de la brigade d'Orléans. Cette colonne sera aux ordres de M. de Chevert.

La colonne de gauche sera composée des brigades de cavalerie de Commissaire-général, le Roi et Bourgogne Elle sera aux ordres de M. le marquis de Sourches. Elle se mettra en marche par la gauche et suivra le chemin qui lui sera indiqué par M. de Monteau. Les menus équipages de ces troupes prendront la queue de la brigade de Bourgogne.

Il sera commandé 50 travailleurs pour marcher à la tête de chaque colonne. La brigade d'infanterie du Roi et le régiment de Caraman-dragons resteront campés à Rethen, aux ordres de M. de Guerchy. L'hôpital ambulant, escorté de la vieille garde, se mettra en marche à deux heures et ira s'établir à la cense de Rook sur le bord de l'Aller. Quartier-général à Vesten ; Bochstedt, quartier des Princes. On distribuera ce soir le pain aux grenadiers de France, aux grenadiers royaux et aux carabiniers. On distribuera demain le pain à toute l'infanterie pour quatre jours.

Le 29, l'armée campait à Verden que notre avant-garde occupait depuis le 26. M. d'Armentières se dirigeait sur Brême, M. de Broglie sur Achim, M. de Chevreuse sur la Bothmer. Le duc de Cumberland évacue Rothenbourg dont s'emparent, le 1er septembre, les Grenadiers de France et les carabiniers. Le 4, Richelieu était à Closter-Severn de sa personne, avec un détachement, et donnait à son armée restée Walle l'ordre de le rejoindre ; la difficulté de vivre sur un territoire marécageux et sans ressources ne lui ayant pas permis de marcher avec elle, au gré de son impatience. Cumberland, retiré à Bremerworde, ne profite pas de cet avantage, bien que le maréchal, ayant attaqué à Bevern avec 1.200 hommes des forces supérieures, ait échoué et ait été forcé de battre piteusement en retraite. Découragé depuis Hastenbeck, se voyant menacé sur ses ailes et sur son front, il demande une suspension d'armes et se résout à capituler.

La convention célèbre du 8 septembre, qui accordait aux armées françaises le territoire qu'elles occupaient et le licenciement des troupes ennemies, était déplorable. Avec les forces dont il disposait, Richelieu aurait pu anéantir l'ennemi, porter un coup mortel à l'Angleterre et nous éviter la défaite de Rosbach. « La rumeur publique, dit Jomini, l'accusa d'avoir reçu de l'or pour prix de son extravagance. » Le négociateur ennemi, le comte de Lynar, attribua de son côté son chef d'œuvre diplomatique à une inspiration du Ciel.

La fin présumée de la campagne devait avoir rela-

ché encore les liens de la discipline, car le maréchal, dans un ordre en date du 6 septembre, se voit obligé de les invoquer de nouveau et dans un style où la faiblesse se révèle pour le fond comme pour la forme :

> Le général ne peut que donner des ordres et s'en prendre aux chefs, ce qu'il fera à l'avenir dans la plus grande rigueur. Si la subordination n'est pas exactement observée dans tous les grades depuis le général jusqu'au soldat et que chacun ne concoure à remplir le même objet, il serait bien malheureux d'être obligé d'employer la plus grande rigueur, quand il ne désire que de faire valoir le zèle des officiers pour le service et leur procurer le traitement le plus favorable que d'ailleurs ils ont mérité en tant d'endroits.

Ce n'était pas l'esprit de l'armée qui préoccupait le plus le maréchal, mais la situation de Soubise. Laissant quelques troupes pour veiller à l'exécution de la capitulation, il se porte rapidement le 25 à Wolfenbüttel, le 29 et le 30 à Halberstadt. Le corps prussien, aux ordres du prince de Brunswich, qui occupait cette ville, l'abandonne. Richelieu, qui espérait y passer ses quartiers d'hiver, se décide cependant à envoyer M. de Broglie au secours de Soubise, en invitant le prince à manœuvrer de façon à venir l'y rejoindre, puis il passe le mois d'octobre à pressurer le pays pour en tirer sa subsistance. Le 5 novembre, a lieu le triste échec de Rossbach. Dans cette défaite, « plus allemande que française et qui fut plutôt une surprise qu'une bataille, » Soubise, général de mérite, quoiqu'on en ait dit, mais malheureux, se conduisit bravement ainsi que la majorité

de ses troupes (1), et à la fin du mois, il rejoignait l'armée du maréchal. Notre mouvement rétrograde s'opéra en bon ordre et, en décembre, nous prenions nos quartiers d'hiver entre l'Aller, l'Ocker et la Leine, le quartier-général à Hanovre. En février 1758, Richelieu rentrait à Versailles, dont il n'eût jamais dû sortir. Ses intérêts dans cette campagne eurent moins à souffrir que sa gloire; l'hôtel qu'il fit construire à Paris, après avoir en outre payé pour plus d'un million de dettes, reçut le nom ironique de *Pavillon de Hanovre*, qu'il porte encore aujourd'hui : c'est ainsi que la postérité s'est vengée du *Père la Maraude*, comme l'appelaient les soldats. Le prince de Clermont, son successeur fit casser cinquante-deux officiers et punir plusieurs fournisseurs, mais il ne ramena sous nos drapeaux ni la discipline, ni la victoire.

En résumé, les fragments du journal de marche que nous venons d'analyser n'ont qu'un simple

(1) La bataille de Rossbach pèse toujours sur l'amour-propre national, et il a fallu, malgré la revanche d'Iéna, les désastres de la dernière guerre pour nous en faire oublier, par comparaison, toute l'amertume. Certains historiens ont exagéré, par haine politique, la confusion et la panique jetées dans nos rangs par la cavalerie de Sedlitz ; d'autres, plus consciencieux, ont dit simplement la vérité : elle est assez pénible comme cela. Nous sommes toujours restés, à ce sujet, sous l'impression de deux souvenirs de jeunesse : la sainte colère de L. Dussieux, professeur d'histoire à Saint-Cyr, s'écriant, en plein cours et dans un style ultra militaire, « qu'à cette bataille, 523 officiers francais avaient été blessés ou tués, et que ce n'était f.... pas par derrière, » et l'indignation plus vive encore d'un contemporain des événements, officier à l'armée de Hanovre, Jacques-Scipion Reinaud de la Bonne, sous-aide-major aux Grenadiers de France. Notre grand'mère nous a maintes fois raconté que, lorsque la conversation revenait à table sur ce désastre, son pauvre oncle, saisi d'un tremblement nerveux, ne pouvait atteindre son verre avec la carafe : « Ils se sont enfuis, disait-il douloureusement, jusqu'au fin fond de la Gascogne. »

intérêt de curiosité et, pour une époque si récente et si connue, n'offrent pas précisément la valeur d'un document. Cependant au procès intenté par l'Histoire à l'indiscipline et à l'immoralité de l'armée de Hanovre il manquait une pièce importante, l'aveu des accusés : nous venons de voir qu'il est consigné en toutes lettres dans les ordres du jour des généraux qui l'ont commandée.

Décembre 1894.

Cte E. de BALINCOURT.

LE « JARDIN D'ÉPICURE »

OU LE SCEPTICISME DE M. ANATOLE FRANCE.

Si vous exigez des « dernières publications » de la librairie, pour les lire, qu'elles contiennent du nouveau, quelque chose que vous n'ayez pas rencontré ailleurs, ne suivez pas M. Anatole France dans le *Jardin d'Épicure*. Voici, en effet, quelques échantillons des pensées inédites qui remplissent son livre, et je ne choisis pas à dessein : la Terre n'est pas le centre du monde ; le fruit défendu attire ; le jeu est une passion terrible ; l'ignorance de l'avenir est un bien ; l'art n'a pas la vérité pour objet, mais le beau ; la nature ne fait pas de sauts ; la chair est faible ; le mal est indispensable au bien ; le style simple est le meilleur ; rien de nouveau sous le soleil ; les vieillards sont têtus ; les systèmes philosophiques sont inombrables et contradictoires, etc... Et je répète que ces vérités — car on m'accordera, n'est-ce pas ? que ce sont des vérités — ne sont pas seulement rappelées en passant par l'auteur, et pour le besoin de la démonstration ; elles constituent le fond même de son livre, sa substance unique.

D'où vient donc que je juge à propos d'analyser le récent ouvrage de M. Anatole France et d'appeler sur lui votre attention ? C'est que je n'en connais

pas, en ce moment, de plus nouveau, au sens vrai et profond de ce mot. Je m'explique. La plupart des idées émises par M. Anatole France, courent les rues, ce sont proprement des lieux communs. Mais rien n'est plus original, et par conséquent plus nouveau que la manière dont il les présente et dont il en dessine le développement. Plus que personne, il a le talent de « *proprie communia dicere,* » s'il est exact, comme quelques commentateurs le prétendent, que cet hémistiche d'Horace ait le sens que je lui prête ici, s'il signifie donner sa marque propre aux choses de tous, faire sa propriété des biens qui appartiennent au public. Tout est dit, s'écriait déjà le moraliste la Bruyère, et cela ne l'empêchait pas d'écrire à son tour un immortel chef-d'œuvre. Le tour de force de M. Anatole France est du même genre. Il a trouvé le moyen de rajeunir une matière épuisée par une foule de philosophes et de savants contemporains. Et quel est ce moyen ? C'est celui qui avait déjà servi à la Bruyère. Il a suffi à M. Anatole France d'être lui-même, — parce qu'il est quelqu'un.



Des diverses pensées, rêveries et réflexions morales qui sont comme les fleurs du *Jardin d'Épicure* — jardin cultivé et entretenu par M. Anatole France — il se dégage un parfum, — une odeur, aurait dit Veuillot — de scepticisme caractérisé. Scepticisme religieux : notre auteur ne croit pas en Dieu, il nie le miracle. Scepticisme philosophique : il appelle les systèmes sortis du cerveau des plus puissants penseurs anciens et modernes, des romans, des réus-

sites. Scepticisme moral : il ne croit pas à la distinction du bien et du mal, il considère les vertus et les vices comme des produits d'une longue éducation héréditaire. Scepticisme esthétique : il nie qu'il y ait des règles du beau et que le consentement général lui-même, si cher à M. Brunetière, puisse fournir une base solide aux appréciations littéraires et artistiques. Enfin, si vous connaissez quelque autre manière de se montrer sceptique, soyez assuré d'avance que M. Anatole France l'est aussi de cette manière là. Par le temps qui court, ce n'est peut-être pas suffisant pour rendre quelqu'un absolument original, mais cela tire déjà hors du commun. C'est ce scepticisme, au premier abord radical et universel qui est le trait essentiel du *Jardin d'Épicure*, le trait dominant.

Mais M. Anatole France n'est pas un sceptique à la douzaine ; il l'est d'une manière à lui, bien à lui.

C'est d'abord un sceptique généralement sympathique aux objets de son scepticisme. D'habitude, les hommes sont ainsi faits, qu'ils détestent ce qu'ils n'admettent pas. Si vous en doutiez, je vous rappellerais ces persécutions, ces bûchers, ces massacres, ces proscriptions, à l'intérieur comme à l'étranger, dont il serait si aisé de noter des exemples dans l'histoire de tous les partis politiques et de toutes les sectes religieuses. Ou bien, passant de ces atroces querelles a celles, plus amusantes, où les adversaires aimèrent mieux verser de l'encre que du sang, j'évoquerais les ombres peu patientes de Malherbe et de Régnier, de Voltaire et de J.-J. Rousseau, des anciens et des modernes, des clas-

siques et des romantiques. M. Anatole France, lui, aime même ce qu'il n'accepte pas comme vrai. Et, entre parenthèses, c'est fort heureux pour lui, car, s'il n'aimait que ce qui lui parait être la vérité, comme il ne croit à la vérité de rien, je me demande sur quoi sa sympathie trouverait à s'exercer. Il est donc le Polyphile d'un des dialogues de son livre, un Polyphile d'une subtilité, d'une souplesse admirables, et qui dispose d'un moyen infaillible pour tout aimer: il comprend tout. Oui, là où l'intelligence a pénétré, le cœur ne tarde pas à suivre, parce qu'on se rend compte que l'homme a mis partout dans ses œuvres, même dans ses erreurs les plus évidentes, les plus monstrueuses, une part, si petite fût-elle, de bon ou d'intéressant.

Je tiens à vous donner deux exemples de ce scepticisme ouvert et attendri.

M. Anatole France a l'air de prétendre — je dis : a l'air, parce que avec un sceptique de cette trempe, on n'est jamais sûr de soi — que les deux grandes erreurs de l'homme moderne et civilisé ont été la femme et la religion chrétienne. Ne perdons pas notre temps à protester, quelque envie légitime que nous en ayons, et ne nous appliquons qu'à nous donner le plaisir de voir comment son scepticisme se joue autour de ces deux prétendues erreurs.

Et d'abord sur la femme :

Le christianisme a beaucoup fait pour l'amour en en faisant un péché. Il exclut la femme du sacerdoce. Il la redoute. Il montre combien elle est dangereuse...... Mais par la crainte qu'il en fait paraître, il la rend puissante et redoutable.

Mais ne vous flattez point, mes sœurs ; vous n'avez pas paru en ce monde parfaites et armées. Vous fûtes humbles à votre origine. Vos aïeules du temps du mammouth et du grand ours ne pouvaient point sur les chasseurs des cavernes ce que pouvez sur nous. Vous étiez utiles alors, vous étiez nécessaires ; vous n'étiez pas invincibles. A dire vrai, dans ces vieux âges, et pour longtemps encore, il vous manquait le charme. Alors vous ressembliez aux hommes et les hommes aux bêtes. Pour faire de vous la terrible merveille que vous êtes aujourd'hui, pour devenir la cause indifférente et souveraine des sacrifices et des crimes, il vous a fallu deux choses : la civilisation qui vous donna des voiles et la religion qui nous donna des scrupules. Depuis lors, c'est parfait : vous êtes un secret et vous êtes un péché. On rêve de vous et l'on se damne pour vous. Vous inspirez le désir et la peur ; la folie d'amour est entrée dans le monde.........

Car c'est une vérité trop éprouvée des ascètes que les rêves que vous donnez sont plus séduisants, s'il est possible, que les réalités que vous pouvez offrir. Saint Jérôme repoussait avec une égale horreur votre souvenir et votre présence. Mais il se livrait en vain aux jeûnes et aux prières ; vous emplissiez d'illusions sa vie dont il vous avait chassées. Voilà la puissance de la femme sur un saint. Je doute qu'elle soit aussi grande sur un habitué du Moulin-Rouge. Prenez garde qu'un peu de votre pouvoir ne s'en aille avec la foi et que vous ne perdiez quelque chose à n'être plus un péché.

Franchement, je ne crois pas que le rationalisme soit bon pour vous. A votre place, je n'aimerais guère les physiologistes qui sont indiscrets, qui vous expliquent beaucoup trop, qui disent que vous êtes malades quand nous vous croyons inspirées et qui appellent prédominance des mouvements réflexes votre faculté sublime d'aimer et de souffrir. Ce n'est point de ce ton qu'on parle de vous dans la *Légende dorée* : on vous y nomme blanche colombe, lis de pureté, rose d'amour. Cela est plus agréable que d'être appelée hystérique, hallucinée et cataleptique, comme on vous appelle journellement depuis que la science a triomphé.

Enfin si j'étais de vous, j'aurais en aversion tous les émancipateurs qui veulent faire de vous les égales de l'homme. Ils vous poussent à déchoir. La belle affaire pour vous d'égaler un avocat ou un pharmacien! Prenez garde : déjà vous avez dépouillé quelques parcelles de votre mystère et de votre charme. Tout n'est pas perdu : on se bat, on se ruine, on se suicide encore pour vous ; mais les jeunes gens assis dans les tramways vous laissent debout sur la plate-forme. Votre culte se meurt avec les vieux cultes.

Est-il possible de se moquer des gens plus agréablement ? Au fond, M. Anatole France ne dit pas aux femmes autre chose que ceci : « Femmes, ne faites point tant les fières! On vous adore, on rêve de vous, on subit le charme de votre beauté ? Colombe, lis et rose, on ne trouve pas de trop jolis vocables pour vous dénommer? C'est possible. Mais tout ce culte ne repose que sur une fiction. Ne soyez plus le fruit défendu, et vous verrez ! En réalité, vous êtes des instruments utiles, souvent détraqués, et, à l'origine, vous avez été simplement la femelle du gorille, qui était l'homme. » Mais qu'en termes galants ces mauvais compliments sont tournés ! Comme on sent que le cœur de M. Anatole France déborde de tendresse pour ces pauvres femmes qu'il fait glisser de leur piédestal, et qu'il leur est reconnaissant des mensonges dont elles s'arment pour nous crever agréablement les yeux ! Comme on sent qu'il est inconsolable de voir ces mensonges se dissiper, comme une vapeur illusoire, à la lumière crue de la critique rationaliste et scientifique !

Et de même pour la religion chrétienne. C'est étonnant, combien M. Anatole France, qui fait pro-

fession d'incrédulité, a pourtant l'intelligence, et, mérite plus rare encore, le sentiment de cette religion. Par là, il ressemble à M. Jules Lemaître, et tous deux se rattachent à Renan. On a dit spirituellement de Renan que son intelligence ressemblait à une cathédrale désaffectée. La comparaison vaut également pour l'intelligence de MM. Anatole France et Jules Lemaître, avec cette différence que la cathédrale n'est plus ici qu'une chapelle. Je me figure que M. Anatole France a été élevé dans une école ecclésiastique et qu'il a offert jadis au grand-prêtre et l'encens et le sel. C'est ce qui lui a permis, en perdant la foi, de garder une curiosité tendre et respectueuse pour tout ce qui y touche. Pas un livre de lui, où l'on ne voie apparaître quelque naïve figure de martyr, de sainte, ou de religieux, et, chaque fois, il en exprime la candeur vénérable avec une sorte de piété. Le *jardin d'Épicure* contient un développement sur les couvents de femmes que j'aurais voulu pouvoir citer tout entier. M. Anatole France s'en fait le défenseur avec une conviction presque émue. Écoutez plutôt :

Que nous enseignent ces interminables querelles, sinon que la vie religieuse fait peur à la nature, et que, cependant, elle a des raisons d'être et de durer ? Le peuple et les philosophes n'entrent pas toujours dans ces maisons. Elles sont profondes et touchent aux plus grands mystères de la vie humaine. Le cloître a été pris d'assaut et renversé. Ses ruines désertes se sont repeuplées. Certaines âmes y vont par une pente naturelle ; ce sont des âmes claustrales. Parce qu'elles sont inhumaines et pacifiques, elles quittent le monde et descendent avec joie dans le silence et la paix. Plusieurs sont nées lasses ; elles n'ont point de curiosité. Elles se traî-

nent inertes et sans désir. Ne sachant ni vivre, ni mourir, elles embrassent la vie religieuse comme une moindre vie et comme une moindre mort. D'autres sont amenées au cloître par des raisons détournées. Elles ne prévoyaient pas le but. Innocentes blessées, une déception précoce, un deuil secret du cœur leur a gâté l'univers. Leur vie ne portera point de fruits; le froid en a séché la fleur. Elles ont eu trop tôt le sentiment du mal universel. Elles se cachent pour pleurer. Elles veulent qu'on les oublie. Elles veulent oublier.... Ou plutôt, elles aiment leur douleur et elles la mettent à l'abri des hommes et des choses. Il en est d'autres enfin qu'attire au couvent le zèle du sacrifice, et qui veulent se donner tout entières, dans un abandon plus grand encore que celui de l'amour. Celles là, plus rares, sont les vraies épouses de Jésus-Christ. L'Église leur prodigue les doux noms de lis et de rose, de colombe et d'agneau : elle leur promet, par la bouche de la Reine des Vierges, la couronne d'étoiles et le trône de candeur..... »

Je brûle de vous citer encore une certaine histoire des péchés mignons de sœur Anne, contenue dans ce même fragment. Je vous y renvoie, persuadé qu'après l'avoir lue, vous direz, comme moi, qu'il faut avoir été gâté et dorloté, tout petit, par de bonnes religieuses, pour être capable d'en exprimer, avec cette émotion communicative, la naïve et simple innocence. Je ne doute pas que si ce fragment venait à tomber, — ce qu'à Dieu ne plaise! — sous les yeux de quelqu'une d'entre elles, elle ne dit de l'auteur, comme jadis de la Fontaine, une autre religieuse, sa garde-malade : « Le bon Dieu n'aura pas le courage de le damner. »

D'ailleurs, si M. Anatole France est *a-religieux*, il ne triomphe pas stupidement de la victoire qu'il croit que

sa raison a remportée sur des préjugés héréditaires. Il sait apprécier les bienfaits de la religion, quoiqu'il s'en prive. Non pas qu'il estime en elle, comme tant d'autres, la sauvegarde de ses intérêts, le frein solide et doux qui protège ses biens contre les convoitises populaires. Sa tolérance est plus haute et plus désintéressée. Il respecte et il aime dans la religion les rêves sublimes inspirés à l'humanité par l'énigme du monde, les rêves qui ont consolé et consolent encore tant de croyants en les empêchant de désespérer de la justice et de la vertu. La science est claire, dit-il, mais elle est si courte ! Seule le religion enseigne :

Pourquoi on est sur ce monde et ce qu'on y est venu faire. Le mystère de la destinée nous enveloppe tout entier dans ses puissants arcanes, et il faut vraiment ne penser à rien pour ne pas ressentir cruellement la tragique absurdité de vivre. C'est là, c'est dans l'absolue ignorance de notre raison d'être qu'est la racine de notre tristesse et de nos dégouts. Le mal physique et le mal moral, les misères de l'âme et des sens, le bonheur des méchants, l'humiliation du juste, tout cela serait encore supportable si l'on en concevait l'ordre et l'économie et si l'on y devenait une providence. Le croyant se réjouit de ses ulcères ; il a pour agréables les injustices et les violences de ces ennemis ; ses fautes même et ses crimes ne lui ôtent pas l'espérance. Mais dans un monde où toute illumination de la foi est éteinte, le mal et la douleur perdent jusqu'à leur signification et n'apparaissent plus que comme des plaisanteries odieuses et des farces sinistres.

Incrédulité pour incrédulité, j'aime autant celle-là que celle du pharmacien Homais. M. Anatole France s'est *déchristianisé*, cela est évident, mais sans hâte ni malédictions. Son intelligence s'est retirée des

hauteurs sublimes de la religion comme on voit la lumière du soleil se retirer, le soir, des sommets élevés de la terre, avec je ne sais quel regret de les quitter, en s'y attardant, en les caressant d'un dernier rayon.



Le froid du scepticisme n'a donc pas gagné le cœur de M. Anatole France. Est-il même si vrai qu'il ait pénétré tout son esprit ? La lecture du *Jardin d'Epicure* autorise quelques doutes là-dessus. J'essayerai de rechercher quels principes restent encore debout dans son credo dévasté, sans que pourtant je veuille vous garantir la solidité de ces principes plus qu'il ne consentirait à le faire lui-même.

Et d'abord, M. Anatole France semble être persuadé, en vertu d'un instinct profond, que les lois de la nature sont permanentes, que tout dans l'univers est conforme à ces lois ou connues ou mystérieuses. C'est pourquoi, dans l'ordre physique, il ne s'étonne d'aucun bouleversement apparent du cours ordinaire des choses, ou, pour dire le mot, d'aucun miracle, de peur que son étonnement trahisse son ignorance des causes. Dans l'ordre moral, il estime les conservateurs et les révolutionnaires bien naïfs, les uns de vouloir arrêter les transformations sociales, les autres de vouloir les précipiter. S'ils étaient sages, ils se borneraient, suivant lui, à regarder tranquillement s'opérer l'évolution nécessaire des choses.

L'évolution, c'est là, en effet, une doctrine à laquelle M. Anatole France paraît avoir adhéré ;

c'est un autre point ferme de sa croyance. L'homme est sorti de la brute, et il marche vers un avenir inévitable : M. Anatole France le sent à « cette universelle angoisse dont le transformisme est la loi matérielle. » Mais quel sera cet avenir ? Sera-t-il meilleur ou pire que le présent ? Il l'ignore, il voit autant de raisons pour espérer un perfectionnement de l'espèce que pour craindre un irrémédiable déclin. «J'ai beau entendre parler de la décadence. Je n'y crois pas. Je ne crois pas même que nous soyons parvenus au plus haut point de civilisation. » Il ne croit pas davantage à un progrès indéfini, et il l'explique dans un magnifique fragment qui est autant d'un poète que d'un penseur : « Quand le soleil s'éteindra, ce qui ne peut manquer, les hommes auront disparu depuis longtemps. Les derniers seront aussi stupides et dénués que les premiers. Ils auront oublié tous les arts et toutes les sciences... Peuples et tribus auront disparu sous la neige et les glaces, avec les villes, les routes, les jardins du vieux monde... » Ce qui est certain, c'est que ce progrès, meilleur ou pire sera infiniment lent, insensible même, et que nous n'en serons pas les témoins.

Triste inconnu, direz-vous, et M. Anatole France n'y contredit pas. C'est même pour cela, parce que l'avenir de l'humanité lui semble peu encourageant, ou du moins très énigmatique, qu'il considère la vie comme un fâcheux cadeau fait à l'homme, et qu'il s'est aménagé quelques règles de conduite destinées à la rendre plus supportable. Les voici. Vous en userez, si le cœur vous en dit.

D'abord vous rêverez votre existence plus que vous ne la vivrez : « Ce que la vie a de meilleur,

c'est l'idée qu'elle nous donne de je ne sais quoi qui n'est point en elle. Le réel nous sert à fabriquer tant bien que mal un peu d'idéal. C'est peut-être sa plus grande utilité. » Pour cela, les poètes vous seront d'un précieux secours. Vous préférerez posséder un Virgile, et vous passer d'ascenseurs.

Puis vous ne farcirez pas votre cervelle de science: « Pourquoi tant apprendre, puisque nous savons que nous ne saurons jamais rien ? » Vous vivrez dans la nature, vous jouirez du ciel et des étoiles, des mers, des lacs et des montagnes, de toutes les merveilles de la création qui sont à votre portée, et dont la jouissance ne vous coûte aucun travail.

Enfin vous ne connaîtrez, pour juger la vie humaine, d'autres conseillères que l'Ironie et la Pitié : « L'une, en souriant, nous rend la vie aimable ; l'autre, qui pleure, nous la rend sacrée. » L'Ironie que M. Anatole France invoque n'est point cruelle. Elle ne raille ni l'amour ni la beauté: « Elle est douce et bienveillante. Son rire calme la colère, et c'est elle qui nous enseigne à nous moquer des méchants et des sots, que nous pouvions, sans elle, avoir la faiblesse de haïr. » C'est par la Pitié qu'on demeure vraiment homme : « Ayons pitié des faibles, parce qu'ils souffrent la persécution et des heureux de ce monde parce qu'il est écrit : Malheur à vous qui riez ! Prenons la bonne part qui est de souffrir avec ceux qui souffrent. ».

Et ceci me servira de transition à la dernière affirmation positive que je découvre, en cherchant bien, dans le *Jardin d'Epicure*, celle du prix et de l'importance de la souffrance sur cette terre. M. Anatole France est d'avis que c'est grâce à la souffrance que

la terre peut être habitée et que la vie vaut la peine d'être vécue. Il l'appelle la « divine méconnue. » Il lui attribue le mérite de tout ce qu'il y a de bon en nous, de la pitié, du courage, de toutes les vertus : « La terre n'est qu'un grain de sable dans le désert infini des mondes. Mais si l'on ne souffre que sur la terre, elle est plus grande que tout le reste du monde. Que dis-je ? elle est tout, et le reste n'est rien. » C'est que la souffrance est mère de l'effort, et que l'effort est l'honneur de l'humanité, sa noblesse, sa dignité. C'est la souffrance et c'est l'effort qui préservent de l'apathie les nations et les individus, qui les font croître, qui les animent d'une juste fierté au spectacle de ce qu'ils peuvent, s'ils veulent. Sans la souffrance et sans l'effort, on végète, on ne vit pas ; on entasse jours sur jours, on ne les emplit pas. La souffrance et l'effort rendent sacrés les disgrâciés de la nature et les déshérités de la vie, ils étouffent les lazzis sur les lèvres des passants. M. Anatole France ajoute avec raison que c'est dans la souffrance que l'homme puise sa véritable joie « comme le baume dans la blessure de l'arbre généreux », sans doute parce que c'est la souffrance qui lui révèle tout ce que son âme contient de beautés et d'énergies. Oh ! la touchante croyance ! Elle fait descendre un rayon d'idéal dans la philosophie fataliste de notre auteur. Elle ennoblit l'ironie de son sourire. Elle empêche qu'on le confonde avec la plupart des dilettantes, qui regardent passer le lamentable cortège des misères humaines avec un détachement égoïste et satisfait.



Voilà, j'imagine, les principaux éléments de la doctrine morale de M. Anatole France, tels du moins que je crois les apercevoir dans le *Jardin d'Epicure* : trois ou quatre affirmations, et tout le reste, des doutes ! trois ou quatre îlots perdus au milieu d'une étendue immense de vagues mouvantes et incertaines ! L'ensemble manque d'allégresse. Il respire plutôt je ne sais quelle mélancolie philosophique, je ne sais quel calme désespoir, dont M. Anatole France dit lui-même quelque part que beaucoup de savants positivistes sont atteints. Ce *Jardin* fait plutôt l'impression de la prairie d'asphodèles d'Homère que du riant jardin d'Armide. Je suis bien persuadé qu'on ne saurait offrir un ouvrage plus attachant aux sceptiques doux et méditatifs. Il flattera leur manie, il donnera une expression — lumineuse et d'une perfection savante — aux doutes qu'ils portent en eux, il redoublera cette morne ivresse dont les inonde la constatation que tout autour d'eux n'est qu'apparence et duperie, cette ivresse particulière déjà éprouvée par Lucrèce, quand il chantait avec des accents d'une joie douloureuse la fin des Dieux et le naufrage de toutes les illusions qui avaient été jusqu'alors l'espérance ou la terreur de l'humanité. En revanche, j'en déconseillerai la lecture à tous ceux qui ont une besogne déterminée à remplir ici-bas, et qui ont besoin, pour aller jusqu'au

bout, de croire à sa raison d'être et à sa réalité. A moins que leur foi soit d'un tempérament robuste, et qu'ils se sentent capables de faire dans leur vie la part de la spéculation et celle de l'action. Sinon, qu'ils prennent garde. Dans ce *Jardin*, les parfums dont ils se rempliraient la poitrine, subtils et pénétrants, sont de nature à détendre les ressorts de la volonté et à endormir doucement la faculté d'agir. Ils ressemblent au breuvage perfide de l'enchanteresse Circé.

Jacques ROCAFORT.

LES ORIGINES

Et l'organisation du Collège de Nimes

Le Nimois est à demi-Romain. C'est Jean Reboul qui l'a dit. Et c'est pourquoi, en attendant un meilleur poète, sa ville natale lui a élevé une statue non loin du temple de Diane, dans ce jardin de la Fontaine où tout « embaume le Romain. » Si la « colonia Nemausensis» a manifesté de bonne heure l'empreinte ineffaçable du génie de sa métropole, ce n'est pas seulement dans ses monuments, c'est aussi dans le caractère de ses habitants, et c'est surtout peut-être dans le souci pratique qu'elle eut toujours et qu'elle garde pour l'éducation et pour l'enseignement. Dès le premier siècle de notre ère, elle fournissait un maître, Domitius Afer, au plus illustre professeur de l'antiquité, à Quintilien. Elle montrait ainsi pour Rome la reconnaissance que Cicéron réclamait pour la Grèce ; elle lui rendait la civilisation qu'elle en avait reçue. Aujourd'hui encore, on peut espérer qu'il y aura quelque actualité dans l'image raccourcie du passé lointain où, au milieu des troubles privés et des malheurs publics, le collège de Nimes s'est constitué.

La première forme de l'enseignement officiel est naturellement la plus simple. Ce sont les écoles publiques. Nimes s'intéressa si vivement aux siennes

qu'elle n'oublia pas trop d'en payer les frais. A parcourir ses vieilles archives, on éprouve une étrange émotion devant les efforts de ses consuls, pendant tout le moyen âge, pour s'attacher les maitres les plus habiles et pour maintenir entre eux la concorde et l'harmonie. La tâche n'était pas toujours facile. En 1359, Fortius le grammairien s'aperçut que l'enseignement philosophique de son collègue Jean ne valait pas trente florins d'or. Maître Jean ne fut point de cet avis, et une querelle terrible s'engagea à coups de qualificatifs injurieux et peut-être même de dictionnaires. Il ne fallut rien moins, pour l'apaiser, que l'intervention de trois consuls, et surtout de Bernard de l'Huile dont le nom fut ce jour-là une épithète de nature, ainsi que pour un héros homérique. Le philosophe Jean garda d'ailleurs toute sa dignité. Il refusa ses syllogismes à meilleur marché, et se retira, grave, avec une indemnité de dix florins.

Non contents d'assurer la continuité des études, nos vieux édiles cherchaient aussi à en relever le niveau. Dès la fin du quatorzième siècle, ils songent à fonder une école de droit canonique et civil. Ils vont à Avignon. Ils vont à Montpellier. Aucun docteur ne consent à les suivre. Mais ils ne se découragent pas pour si peu. En attendant les maîtres et les élèves, ils font préparer la chaire et les bancs. Et leur patience est enfin récompensée. Grâce à l'intervention du cardinal de Mende, le pape accorde, en 1373, les privilèges apostoliques à la nouvelle école de droit, et deux licenciés d'Avignon daignent venir en essayer le local. Les consuls et quelques notables allèrent à Comps à leur rencontre et les gar-

dèrent à souper. De part et d'autre on prononça de graves paroles « moultcomplimenteuses, » et, sans doute, au dessert,on échangea d'antiques citations. Ce fut un bien beau jour. Malheureusement il n'eut pas beaucoup de lendemains. L'Institut juridique de Nimes ne vieillit même pas autant que les dix pièces de vin octroyées au cardinal de Mende par la reconnaissance des consuls.

Il ne faudrait pas croire pourtant que, dans l'ardeur des études scolastiques, les exercices physiques fussent tombés dans ce déploraple abandon sur lequel, pendant ces dernières années, médecins et pédagogues ont si copieusement gémi et disserté. Les lutteurs pouvaient toujours compter sur les prix municipaux (une pièce de drap vert et une collation), et deux douzaines d'écuelles d'étain restaient toujours réservées aux vainqueurs de l'arc et de l'arbalète.

Que demander de plus ? N'y avait-il pas à Nimes tous les germes d'un enseignement primaire, secondaire , supérieur , voire gymnastique ? Et n'est-il pas naturel qu'ils aient fleuri en un « Collège et Université des arts ? »

Depuis longtemps, nos consuls rêvaient de faire de leur ville la rivale intellectuelle d'Avignon et de Montpellier. Souvent, en conseils ordinaires et extraordinaires, ils avaient proposé d'ériger leurs écoles en collège.Déjà même,en attendant l'approbation royale,ils avaient offert à Imbert Pacolet d'y introduire une instruction plus élevée et plus complexe. Pour 150 livres tournois par an, il aurait fait chaque jour trois lectures,l'une de Virgile,l'autre de Cicéron, et la dernière d'Aristote.Les élèves plus jeunes auraient

étudié la grammaire sous la direction d'Alexandre Antoine, et les petits se seraient réunis en une maison séparée, ainsi qu'en une salle d'asile, pour une classe enfantine. Le « précenteur de la cathédrale » arrêta tous ces beaux projets en refusant son investiture à Pacolet qu'il croyait infecté de luthéranisme. Heureusement d'autres démarches aboutirent.

La reine de Navarre passa à Nimes en 1536. Les consuls de la bonne ville lui ménagèrent d'abord un accueil délicat, puis firent appel à sa bienveillance bien connue pour les savants et pour les lettres, et très humblement la supplièrent de s'employer pour eux auprès du roi, son frère. Marguerite promit. Mais elle était femme, et l'on savait déjà que « souvent femme varie. » Aussi, quand elle partit pour Avignon, où elle allait rejoindre François 1er, on dépêcha à sa suite Guillaume de Malmont. La seule présence de ce Nimois devait discrètement lui rappeler sa promesse. Et voilà pourquoi, en mai 1539, des lettres royales établissaient une « université et collège des arts » dans une des principales et anciennes villes de France où la douceur du climat fait les campagnes fertiles. Et voilà pourquoi tant que, sous son chaud soleil, Nimes fera éclore des fleurs et des fruits, des poètes et des savants, ses habitants devront garder un souvenir attendri à la Marguerite des Marguerites.

Qu'ils gardent pourtant leur plus vive reconnaissance pour le premier recteur de la nouvelle université, pour le Nimois Claude Baduel. C'est lui qui, professeur à Paris, consentit à perdre la moitié de son traitement pour venir porter à sa ville natale

les lumières de son esprit et de son expérience. Grâce à lui, l'enseignement s'y constitua à l'abri des contraintes et des subtilités de la scolastique, et, comme toujours il le puisa aux sources les plus vives de l'antiquité ; il réussit à fonder à Nimes cette tradition classique qui devait être la gloire de l'Université française. Bientôt il fit appel, pour les leçons publiques dans les classes supérieures, au concours de l'illustre Guillaume Bigot. Et cette association, d'où sortirent plus tard des luttes funestes et de mortelles inimitiés, fit d'abord la gloire de notre collège. Ainsi dirigé, il n'avait, semblait-il, plus rien à envier. La logique y était enseignée par un des plus célèbres philosophes du temps. Guillaume Bigot avait eu grand succès en Allemagne, et le roi François Ier l'aurait, dit-on, attaché à son service, si son grand aumônier n'avait pas eu peur de trouver en lui un censeur trop redoutable de ses discours et conversations. Le directeur de la faculté des lettres ne jouissait pas d'une moindre autorité. Claude Baduel était très érudit (ses commentaires de Cicébon le prouvent assez), et sa science ne nuisait en rien à son éloquence. Il avait surtout le génie et la conscience de l'enseignement. Sans parler de son discours sur le collège de Nimes, il nous a laissé sur le rôle des professeurs, sur les études des gens mariés des traités où l'on sent un homme qui voit dans son métier une haute et noble fonction, et dans les lettres une source inépuisable de consolations et de joies. Aussi savait-il la répandre sur tous. Je n'en veux pour preuve que cette oraison funèbre où il chante Florette, Florette de Sarra, une Nimoiseque, pour parler le langage du temps, ses vertus et sa beauté

avaient rendue l'ornement de son sexe. Aussi, quand, dans les cérémonies publiques, Claude Baduel et Guillaume Bigot s'avançaient entre le premier des officiers de justice et le premier des consuls, leurs écoliers éprouvaient sans doute, à les voir passer, le plus légitime des orgueils.

Si le collège de Nimes eut ses moments de triomphe au seizième siècle, il eut aussi, et plus souvent, ses heures sombres. Que de fois les troubles de la guerre n'ont-ils pas interrompu ses cours ! Loin d'en être surpris, il faut au contraire admirer sa vitalité malgré les luttes politiques et religieuses qui eurent dans le Languedoc un si douloureux retentissement. Il est vrai que nos consuls ne l'abandonnèrent jamais. Au milieu même des malheurs et des désordres, toujours ils voulurent sauver au moins une ou deux classes. Voyaient-ils briller quelque lueur de paix ? Vite ils réorganisaient tous les services de leur collège, vite ils en réparaient toutes les salles. Le lycée d'aujourd'hui ne se dresse plus à la même place ; mais, dans ses nouvelles murailles, assurément il s'est glissé un peu de leur sollicitude touchante.

Encore s'ils n'avaient eu à se préoccuper que des guerres extérieures ! Mais parfois des discordes terribles naissaient au sein même de l'Université. A peine fondé, notre collège faillit sombrer dans la longue querelle qui mit aux prises Baduel et Bigot, Baduellistes et Bigotiens. D'après Baduel et les consuls, l'illustre Bigot n'avait pas tardé à manifester plus d'orgueil que de zèle, et plus d'imagination que de bon sens. De son école, « ainsi que du cheval de Troie », sortaient des légions audacieuses

et impudentes qui jetaient le trouble dans les cités et les écoles. Dissolu dans ses discours comme dans ses habits, il ne craignait point de médire des magistrats et des consuls, faisant contre eux, disaient-ils « rimes en français, carmes en latin et libelles diffamatoires ». Tant de fiel entrait-il dans l'âme de ce savant? Il faut bien le croire, si l'on en juge par les rancunes qu'il a soulevées partout. Mais il faut aussi l'excuser. Il était venu au monde avec deux dents. Ce philosophe était né pour mordre. Et il mordit si bien qu'il a pu justement comparer les débuts de notre collège au pénible enfantement du peuple romain :

« *Quantæ molis erat Romanam condere gentem,*
Tantæ est in veteri litteras stabilire Nemauso ! »

Après dix ans d'une guerre héroï-comique, où le cliquetis des épées se mêle parfois au grondement des injures, nos consuls parvinrent enfin à éteindre l'incendie que Bigot avait allumé. Mais d'autres amertumes leur étaient réservées. Forcés parfois de garder un recteur qu'ils n'aimaient point, ils ne purent souvent s'en attacher d'autres qu'ils auraient bien voulus. En vain obtinrent-ils en 1597 des lettres de naturalisation pour l'italien Julius Pacius, jurisconsulte éminent et philosophe distingué qui dirigeait les écoles de Genève. En vain réussirent-ils à l'arracher au prince Palatin qui le voulait à Heideberg en promettant de lui acheter une charge de conseiller au présidial. Ses futurs collègues s'opposèrent à sa nomination, au moment même où il arrivait à Nimes. Contre l'obstacle qui se dressait,

Julius Pacius ne daigna point user ses efforts. Il se drapa dans sa valeur méconnue, et partit pour Montpellier. Et les pérégrinations des consuls Nimois recommencèrent à la recherche d'un bon recteur. Pourtant, balloté d'un chef à un autre, et des protestants aux catholiques, notre collège vécut et se développa jusqu'au milieu du dix-septième siècle où, dirigé par les Jésuites, il entra dans la paix et sortit de l'histoire. Malgré toutes ses tribulations, il avait jeté parfois de ces lueurs hâtives et troublantes qui ne durent même pas un matin, mais qui font aux jours sombres une auréole d'espoir, car elles annoncent les aurores nouvelles.

Ces heures d'éclat, le collège de Nimes les devait à la sage direction de ses études. Nous avons conservé de l'enseignement qui s'y donnait une image assez fidèle dans les statuts rédigés en 1582 par un de ses plus illustres recteurs, Jean de Serres, l'auteur de l'*Inventaire de l'Histoire de France*. Administrateurs et professeurs, chacun dans sa fonction cherche et trouve la méthode la plus efficace. La jeunesse du Languedoc passait déjà pour impétueuse et bouillante. Le recteur recommande de la modérer par les remontrances et les louanges beaucoup plus que par les châtiments et les punitions. On croirait entendre un pédagogue moderne proclamant les bienfaits de la discipline morale. Il n'est pas jusqu'au principal, le censeur et l'économe d'alors, qui ne fût habitué à gouverner le collège « comme sa propre famille, avec sagesse et prudence. »

Même mesure et même habileté dans l'organisation de l'enseignement secondaire. Les cinq classes

qui menaient à la rhétorique faisaient parcourir aux élèves, sans hâte et sans retard, les divers degrés de leur instruction première. Tous les samedis, ils revoyaient le travail de la semaine et s'applaudissaient sans doute du chemin parcouru. Tous les trois mois, le recteur venait en grande pompe leur adresser une espèce de mercuriale, où il blamait les uns et louait les autres, sans oublier de donner à tous les plus salutaires conseils. Aussi, quand ils arrivaient en rhétorique, les élèves étaient-ils capables de composer sans dictionnaire et de discuter publiquement en latin. Le collège les avait fait mûrir pour les études plus considérables de l'Université. Il ne restait plus qu'à les promouvoir solennellement.

L'enseignement supérieur ne se préoccupait pas moins de n'avancer qu'à pas bien comptés. Le professeur de philosophie comme celui d'histoire, le professeur d'éloquence comme celui de jurisprudence ne s'attachaient pas tant à former des érudits que des maîtres ès-arts d'une instruction assez générale et assez précise pour pouvoir élever à leur tour d'utiles citoyens. L'Université de Nimes ne fournissait pas seulement des lettrés et des philosophes. Elle offrait aussi la meilleure des préparations à ceux qui lui échappaient ensuite pour poursuivre leurs études de droit à Toulouse, ou pour commencer leur médecine à Montpellier. Au cours de leur éducation littéraire et morale, elle leur apprenait déjà les principes de la conduite et le sens de la vie. Jean de Serres le disait en termes éloquents : « Il faut que les jeunes étudiants méritent de devenir un jour, non pas des brailleurs et de mauvais avocats,

mais de vrais jurisconsultes, les oracles de la patrie, les ministres de la justice et de l'équité, les conservateurs de la République, les vengeurs et les soutiens des pauvres. » Aussi ne leur permettait-on aucune fredaine. Les *portionnistes* ou pensionnaires sentaient sans cesse peser sur eux le regard vigilant des maitres de quartier, et les élèves des pensions n'échappaient jamais à la surveillance de leurs pédagogues. Les externes ou *martinets* n'étaient guère plus libres. Si on les comparait à ces hirondelles fuyantes dont ils portaient le nom, comparaison n'était pas raison. Des observateurs publics étaient chargés de veiller sur leur conduite en dehors du collège, et mal en prenait aux imprudents qui se permettaient un séjour prolongé dans ce qu'on appelait le siège de tous les vices, c'est-à-dire un cabaret. Ils ne devaient s'abreuver qu'à cette source symbolique gravée sur l'emblème de leur collège, à cette fontaine d'Hippocrène que, sous ses pieds toujours dressés, Pégase faisait jaillir d'un Hélicon couronné de lys.

La vie est plus douce pour les écoliers d'aujourd'hui. On a successivement découvert qu'ils étaient malingres et qu'ils étaient surmenés. Et vite on a adouci les rigueurs de l'ancienne discipline, vite on leur a bâti des lycées hygiéniques. Quand les jeunes Nimois parlent de la maison où mûrissent leurs esprits, s'ils veulent s'exprimer avec propriété, ils ne peuvent plus, comme leurs pères, dire « sombre caserne », mais bien plutôt « palais scolaire ». Tout au plus leur permet-on l'épithète irrévérencieuse de «bazar», puisqu'aussi bien ils y trouvent les meilleures inventions de l'antiquité et des temps modernes,

tout ce qu'il leur faut pour se faire honorablement leur petite place au grand soleil. Leurs ancêtres, moins gâtés, étaient forcés, sous l'administration Baduel, d'user « sobrement du jeu et des promenades. » Mais il leur était loisible de boire à longs traits le vin généreux des littératures anciennes. Et leur exemple reste encore la véritable règle de l'éducation. S'il est vrai que la France risquerait trop à ne pas conserver, au moins pour une élite, les bienfaits de l'enseignement classique, c'est autour de la Maison Carrée que cette vérité s'impose surtout. Le collège de Nimes n'a pas d'autre mission. De bonne heure, il s'est interdit les ambitions supérieures et spéciales, et Guillaume Tuffan le dirigeait dans la bonne voie quand il refusait, en 1561, d'y introduire une chaire de théologie transcendantale. Le lycée d'aujourd'hui n'a plus à s'interdire ces orgueils dangereux, puisqu'il n'est plus une « Université des Arts ». Sa tâche est plus restreinte et peut être plus efficace. Qu'il continue la tradition fondée par Baduel, qu'il forme de bons esprits pour les écoles supérieures, surtout qu'il prépare pour des existences ordinaires d'honnêtes gens qui les embellissent, qu'il s'auréole toujours d'un nouveau rayon de l'antique « humanitas », et il pourra vieillir glorieusement, tandis qu'à son horloge les heures sonneront l'œuvre utile ou le repos mérité.

E. MARTINENCHE.

VIEUX SAXE

DE M. HENRI MAZEL

L'histoire, décidément, nous envahit. Son domaine propre, si vaste pourtant et qui s'accroît chaque jour des plus belles conquêtes, ne lui suffit plus ; elle va bientôt, si l'on n'y prend garde, soumettre à ses lois toutes les provinces de la république des lettres, comme on eût dit au siècle dernier. Devant elle les barrières tombent, la distinction traditionnelle des genres littéraires s'efface ; elle domine dans des œuvres qui paraîtraient ne devoir relever que de l'observation morale, de l'analyse psychologique, voire de l'imagination ou de la fantaisie. C'est ainsi qu'elle est déjà en possession du roman. Voici maintenant qu'un écrivain de talent et d'avenir, M. Henri Mazel, l'introduit au théâtre, dans des conditions à peu près inconnues jusqu'ici.

A vrai dire, elle a toujours été chez elle sur la scène. La tragédie et le drame ont, tour à tour, invoqué son aide et lui ont emprunté leurs sujets, leurs personnages, leurs cadres, leurs oripeaux. Mais elle ne figurait guère qu'au rang des accessoires, et combien travestie parfois ! Elle était un moyen, non un but. Le développement des caractères, la mise en jeu des passions, dont le travail latent ou l'explosion soudaine ouvrent des échappées

de vue à travers les profondeurs de l'âme humaine, restaient toujours la préoccupation principale de l'auteur dramatique. Il en est autrement pour M. Mazel, qui fait surtout œuvre d'érudit et d'historien. C'est en quoi son théâtre ne manque pas d'une originalité qu'il serait interessant d'étudier d'un peu plus près qu'il ne nous est possible de le faire ici.

M. Mazel appartient à cette jeune génération d'esprits ouverts à toutes les idées, aspirant à toutes les sensations, tentant hardiment chacune des voies où les facilités et les merveilles de l'érudition moderne leur permettent d'espérer une satisfaction pour leurs goûts de dilettanti et pour leur passion de chercheurs. Tout leur est bon, pourvu que leur activité intellectuelle s'exerce et que leur sensibilité vibre. Mais leur éclectisme même les éloigne bientôt des spéculations et des théories, qu'ils ne font, pour ainsi dire, que traverser, sans s'arrêter, sans pouvoir se fixer à aucune, et les ramène par une sorte de lassitude et de dégoût, par un inéluctable besoin de certitude, vers les données positives de la science historique. Avec beaucoup de lecture, une faculté d'assimilation, une aptitude à s'abstraire des conditions de temps et de milieu qui l'entourent, M. Mazel, plus qu'un autre, devait être séduit par l'attrait qu'offre la reconstitution du passé. Il y a donc cédé, et, en véritable artiste, a cherché la formule capable de donner à ses créations leur expression la plus intense. Il l'a trouvée dans l'adaptation scénique. Pour lui, le théâtre est, non pas de la morale, mais de l'histoire en action. Au lieu de nous être retracés dans un récit plus ou moins froid et décoloré, les

faits s'accomplissent sous nos yeux ; les personnages agissent, parlent, pensent devant nous. Ces personnages, disons-le tout de suite, sont fictifs ; mais qu'importe qu'ils n'aient jamais existé? Ils n'en sont pas moins vrais pour cela en un sens. L'écrivain qui prend à tâche de faire revivre une époque l'incarne mieux peut-être dans des figures anonymes, imaginaires, que dans celles qui, souvent, n'ont acquis leur célébrité que pour s'être séparées de leur siècle.

Ce procédé adopté, M. Mazel y demeure fidèle.

Se propose-t-il de peindre l'Orient byzantin, ce point de transition entre l'Europe et l'Asie, aussi bien qu'entre l'antiquité et les temps modernes, cet étrange Bas-Empire, où des institutions grecques et romaines il ne reste guère que la pompe des noms et des titres figés dans la *notitia dignitatum?* Il écrit *Le Nazaréen*.

Est-ce la guerre des Albigeois qui l'attire, lutte inégale soutenue par le Midi riche encore de culture antique et tout imprégné de paganisme et de gnose alexandrine contre le Nord barbare, mais qui possède dans la foi chrétienne le germe des civilisations futures, lutte de races et de croyances, dans laquelle on dispute et on argumente en même temps qu'on met à sac et qu'on égorge, dans laquelle les arguties de la scolastique se croisent et s'entrechoquent comme les épées? Nous avons *La Fin des Dieux*.

Est-il enfin conduit par le caprice de son insatiable curiosité à étudier la société française, le monde des salons et des boudoirs, vers la fin de l'ancien régime et pendant la tourmente qui en a emporté les

débris ? C'est dans *Vieux Saxe* qu'il traduira ses impressions, en cinq actes, dont quatre de comédie, avec, au cinquième, un dénoûment sanglant et brusque, comme l'éclair de la guillotine.

Vieux Saxe ! Ce titre fait songer à quelque bibelot précieux et rare, évoque comme une vision de figurines aux tons discrets, aux attitudes maniérées, aux silhouettes élégantes : marquises poudrées, petits-maitres faisant leurs grâces et pirouettant sur leurs talons rouges. C'est bien, en effet, ce qu'on trouve dans le livre de M. Mazel. Au milieu d'un fouillis difficile à analyser d'intrigues et d'amourettes, de rivalités de jolies femmes, de haines de bonnes amies, avec force jeu de portes et d'éventails, à grand renfort de bouquets et de billets doux, grandes dames et soubrettes, roués et abbés de cour coquettent, minaudent, étalent complaisamment et un peu longuement leurs passions pour rire, leurs petites perfidies, leur cynisme de bon ton. Et tous philosophent aussi, — car ils ne sont pas sans avoir lu l'*Encyclopédie* et Rousseau, — et savent, au besoin, couper une déclaration d'amour d'une tirade humanitaire.

Mais le titre du livre ne se justifie plus aussi bien, lorsque se produit la catastrophe finale, ce que l'auteur appelle *Les Funérailles d'un siècle*. Il n'est plus question des poupées de fine porcelaine qui, jusque-là, ont occupé le théâtre. Elles sont tombées en morceaux au premier choc. A leur place apparaissent des êtres faits de chair et de sang, bien vivants, tout prêts à mourir. En face de l'échafaud, ces hommes, ces femmes qui ont passé leur vie à chercher le plaisir, et qui n'ont trouvé que l'ennui,

vont trouver, sans la chercher, la force de narguer la mort. Tous mourront avec courage, quelques uns même avec simplicité. C'est que, malgré tout, ils sont restés Français, c'est-à-dire spirituels et braves.

Le contraste avec les scènes précédentes est aussi complet qu'il puisse être. Elle est loin, cette époque dont on dit qu'il fallait y avoir vécu pour connaître la joie de vivre. Un moment d'angoisse suprême lui a succédé, où l'on n'a même plus la certitude de mourir : c'est la Terreur arrivée à son paroxysme, qui, demain, — tout l'annonce, — se résoudra dans la détente de Thermidor. Plus de palais somptueux ; une salle de la Conciergerie, où, pêle-mêle, vainqueurs et vaincus, victimes et bourreaux, attendent leur sort. Plus de gais propos, de réunions joyeuses et galantes ; rien que l'appel des condamnés et le déchirement des adieux. C'en est fait aussi des sentiments légers et factices, à fleur de peau, qui suffisaient tout juste à distraire une élégante oisiveté et à assaisonner un libertinage distingué ; la passion éclate, profonde, irrésistible ; elle pénètre tout entier l'être humain rendu à la spontanéité et à la sincérité de la nature. Un jeune homme, un poète, — il s'exprime du moins dans le langage d'André Chénier, — est devenu subitement amoureux d'une de ses compagnes de captivité, la comtesse Silvia, la moins frivole des coquettes de tantôt. Par une soudaine inspiration de dévouement et par un mensonge héroïque, il se livre pour elle et monte à sa place sur la dernière charrette.

Telle est, à grand traits, la dernière œuvre de M. Mazel.

La plupart de ceux qui ont parlé ont prononcé le mot de *marivaudage*. Ce que nous en avons dit montre assez que l'auteur a visé à tout autre chose qu'un simple pastiche de *l'Heureux stratagème* ou de la *Surprise de l'Amour*. D'ailleurs l'exactitude avec laquelle il s'applique à rendre des situations connues, les mots historiques qu'il aime à reproduire tels quels, les passages qu'il détache, en les soulignant, des chroniques, des mémoires et des livres du temps, tout témoignerait, si c'était nécessaire, que c'est bien une page d'histoire qu'il a eu le dessein de donner. *Vieux Saxe* est même, à sa manière et quelque singulier que cela puisse paraître, un livre documenté. C'est à titre de document que Marivaux y est mis à contribution. Excellent psychologue, l'auteur du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, on l'a fort justement remarqué, n'est pas du tout peintre de mœurs. Nul moins que lui n'a laissé de renseignements sur ses contemporains. Une seule fois dans le *Petit-Maitre corrigé*, il s'est essayé à porter un de leurs travers sur la scène ; le résultat de cette tentative ne l'a pas encouragé à la renouveler, Et cependant, si l'on veut connaître le dix-huitième siècle sous toutes ses faces, on est obligé de consulter Marivaux. Ses qualités et ses défauts sont si bien ceux de son temps ! Où trouver, au même degré que chez lui, cet étalage de sensibilité, cette politesse exquise et soutenue, cette mesure dans les sentiments et dans la manière de les exprimer, cet art de la conversation spirituelle et facile avec je ne sais quoi pourtant de précieux et de subtil, toutes choses qui caractérisent la société d'alors ? Il semble qu'on devait parler comme lui

dans les allées et sous les lambris de Trianon. M. Mazel en est convaicu ; de là une imitation hautement avouée, qui a fait illusion. Ne pouvant citer son auteur au bas de chaque page, il l'a du moins rappelé par tous les moyens : en lui prenant ces noms d'Hortense, de Silvia, qu'il a fait siens; en lui dérobant, sans y presque rien changer, jusqu'aux titres de ses pièces.

Le souci de la couleur locale est poussé très loin par M. Mazel. Aucun trait de mœurs si mince soit-il, aucun détail de quelque valeur n'est négligé. Il règle les moindres gestes de ses acteurs et met exactement dans leur bouche la langue en usage il y a quelque cent ou cent cinquante ans, avec ses tours de phrases, ses formes aujourd'hui surannées. Il ne recule même pas devant les imparfaits du subjontif les plus redoutables.

On ne saurait blâmer ce scrupule. Mais ses préoccupations d'historien lui font trop sacrifier parfois la logique des faits, la vérité et l'unité des caractères. Pour nous donner une idée de ce qu'était devenu le mariage dans le grand monde, était-il indispensable de nous représenter un grand seigneur favorisant les assiduités d'un soupirant auprés de sa femme, afin de le détourner de sa maitresse ? Et comment admettre que la malheureuse ainsi outragée ne songe qu'à ramener à elle cet indigne mari, et que le mépris chez elle n'étouffe pas l'amour ? A ces couleurs outrées, à ces invraisemblances, on oppose involontairement la finesse de touche, la convenance parfaite, avec lesquelles Alfred de Vigny a tracé un tableau analogue des mœurs conjugales de

la Régence dans sa charmante scène de *Quitte pour la Peur*.

Mais à quoi bon insister sur d'aussi légères imperfections, qu'il serait si aisé de faire disparaitre ? M. Mazel n'a pas prétendu *pousser* une étude de caractères. Il a voulu seulement nous donner sous une forme à lui, non dépourvue d'art ni de charme, une impression très vive d'une époque intéressante, — et il y a pleinement réussi. »

F DAUDET.

UN NOCTURNE DE CHOPIN

SCÈNE I

Madame d'Ailly, Blanche sa fille, assises près d'une table à ouvrage.

Mme D'AILLY

Où donc sont mes ciseaux ?

BLANCHE, *les montrant.*

Là.

Mme D'AILLY

Comment trouves-tu
Isabelle Cormon ?

BLANCHE

Elle a le nez pointu.

Mme D'AILLY

Son nez ne fait pas tout pourtant sur sa figure.

BLANCHE

Eh ! c'est un trait saillant.

(1) La *Revue*, dans le numéro précédent, a exprimé par la plume de l'auteur de la Chronique les regrets que lui avaient causés la mort de M. Ernest Drouot, l'un de ses meilleurs et de ses plus spirituels collaborateurs, ravi soudainement à l'affection des siens et à l'estime générale. M. Ernest Drouot était, à ses heures, et pour son propre plaisir, un poète d'un talent fin et délicat, Nous avons pensé que nous serions agréables à nos lecteurs en leur présentant de temps à autre un choix de ses pièces qui n'ont pas encore été publiées. Ce sera un hommage suprême rendu par la *Revue* à la mémoire de cet homme de cœur et d'esprit qui compta parmi ses amis de la première heure et parmi ses plus fidèles soutiens.

Mme d'Ailly

Elle a bonne tournure,
Les yeux un peu petits

Blanche

Et des pieds d'eléphants,
Mais un très-joli teint.

Mme d'Ailly

Elle a, ma chère enfant,
Cinq cent mille francs,

Blanche

C'est un chiffre respectable.

Mme d'Ailly

Tiens, j'ai perdu ma soie.

Blanche

Elle est sur cette table.

Mme d'Ailly, *regardant son ouvrage.*

Je trouve ces œillets raides et bien serrés.

Blanche

Et ses gants trop étroits sont toujours déchirés.

Mme d'Ailly, *distraitement.*

Qu'a-t-elle déchiré ?

Blanche

Ses gants.

Mme d'Ailly

Ah ! je t'en prie,
Toi tu me parles gants et moi tapisserie,
Entendons-nous.

Blanche

Je dis qu'Isabelle Cormon.....

Mme d'Ailly

On veut la marier avec Monsieur Raymond.

Blanche, *étonnée.*

Avec Monsieur Raymond ?

Mme d'Ailly

Cela peut-il te faire
Quelque chose ?

Blanche

Mais rien absolument, ma mère.

Mme d'Ailly

Bon! voilà qu'à présent il me manque du vert.

Blanche

Voulez-vous celui-ci ?

Mme d'Ailly

Du tout, il est trop clair.

Blanche

Monsieur Raymond est bien.

Mme d'Ailly

Oui, c'est la coqueluche
Des salons. — Ces œillets font mal sur la peluche :
Qu'en dis-tu ?

Blanche *distraite*

Que ce sont de très brillants partis,
Mais que les deux époux sont bien mal assortis.

Mme d'Ailly

Je trouve cependant, pour si mal que j'y voie,
Que ce vert s'assortit bien avec cette soie.

Blanche

Pardon, mère, j'étais distraite...

Mme d'Ailly

Je le vois.
Monsieur Raymond chez nous est venu quelquefois,
Et l'on dit que je puis avoir quelque influence
Sur lui ; je n'en crois rien, mais enfin on le pense.
Sache donc que Dimanche, au sortir du sermon,
Madame Dubarrau me dit : Monsieur Raymond

Est fort de vos amis. —Amis ! — Oui, reprit-elle ;
Ce serait un mari parfait pour Isabelle,
Ma nièce ; il est très riche, elle l'est plus que lui ;
Tachez d'arranger ça.

BLANCHE

Vous ?

Mme D'AILLY

S'il vient aujourd'hui...

BLANCHE

Vous irez lui parler de ce beau mariage ?

Mme D'AILLY

Je l'ai promis.

BLANCHE

Trés-bien.

Mme D'AILLY

Il est vraiment dommage
Que ta dot ne soit pas plus grosse.

BLANCHE

Eh bien après ?

Mme D'AILLY *soupirant*

Ce n'est pas son argent, mais lui que je voudrais
Pour toi. — Ton col va mal, relève un peu ta ruche.

BLANCHE, *s'arrangeant devant une glace*

Mais entrer en ménage avec la coqueluche
Est-ce bon ? car enfin on prétend que l'on peut...

Mme D'AILLY, *souriant*

Quand ils ont trop d'esprit les enfants vivent peu.

BLANCHE

Je vous dirai, maman, que je trouve un peu drôle
Qu'on vous fasse jouer à vous un pareil rôle.

Mme D'AILLX

Si j'avais refusé, Blanche, les envieux
Auraient dit que sur lui nous deux jetions les yeux ;
Et comme ce n'est pas ...

BLANCHE, *soupirant*

Certes !

Mme D'AILLY

De sots scrupules
Pouvaient tous simplement nous rendre ridicules.

BLANCHE

Vous avez très-bien fait, chère maman.

Mme D'AILLY

Crois-moi,
Tous ces brillants partis ne seront pas pour toi.
Quand je t'aurai donné trois mille francs de rente,
J'aurai fait l'impossible. Est-ce que cela tente
Les élégants messieurs qui font les papillons
Au bal, autour de toi ? Ils vont aux millions
Pour s'y fixer — un jour — et redorer leurs ailes.
Allez, ce n'est pas tout d'être bonnes et belles,
Ce n'est pas vous qu'on veut, enfants, c'est de l'argent.

BLANCHE, *riant.*

Chère mère, cela n'est pas encourageant !

Mme D'AILLY

Qui peut songer à toi ma pauvre enfant ? à peine
Un juge au tribunal, peut-être un capitaine....

BLANCHE

Mettons un lieutenant.

Mme D'AILLY

Encore, distinguons,
Lieutenant dans la ligne et non dans les dragons.

BLANCHE, *regardant à la fenêtre.*

Voici Monsieur Raymond, il vient vous voir, ma mère.

Mme D'AILLY

Va jouer ton rondo. Tu n'as plus rien à faire
Ici. Tu sais d'ailleurs tout ce qui se dira.

BLANCHE, *en s'en allant.*

Mais, je voudrais savoir tout ce qu'il répondra.

SCÈNE II

Madame d'Ailly, Raymond.

RAYMOND, *saluant.*

Bonjour, Madame.

Mme D'AILLY, *après avoir indiqué un siège à Raymond.*

Eh bien ! prince de la jeunesse,
Que fait le monde ?

RAYMOND

Mais, Madame, je le laisse
Aller comme il voudra sans m'en inquiéter.
Et puis je ne ferais sans doute qu'ajouter
A la liste très-longue un nouveau ridicule,
Si j'allais affirmer que le monde recule.

Mme D'AILLY

Ce n'est pas votre affaire. Allez, à cinquante ans.
Vous parlerez ainsi ; vous avez bien le temps !
Nos amis que font-ils ?

RAYMOND

Et bien, Madame Aubète
De chapeaux monstrueux couvre toujours sa tête ;
Mademoiselle Armise a toujours son pied bot ,
Et sa langue acerée : Antoine, son jabot ;
Monsieur de Limouzin a son cou d'écrevisse,
Son neveu Lionel, sa mine de Jocrisse ;
Madame de Maras, ses dents, ses falbalas,
Et les riches Cormon, leur grande fille, hélas !

Mme D'AILLY

Elle ne vous est pas peut-être indifférente :
Savez-vous qu'elle aura cent mille francs de rente ?

RAYMOND

Cela m'est bien égal !

Mme D'AILLY

Je vous fais le pari
Qu'un de ces beaux matins vous serez son mari.

RAYMOND

Oh ! ces Cormon voudront pour gendre avoir un prince
Pour le moins. Je suis un personnage trop mince
Pour ces richards. Je n'ai pas tant d'ambition ;
Ce que j'ai me suffit. J'ai la prétention
D'épouser quelque jour une femme que j'aime,
Et qui puisse m'aimer.

Mme D'AILLY, *ironiquement*

C'est le bonheur suprême.
(*plus sérieusement*)
Pourtant, Monsieur Raymond, à ne vous rien céler,
Isabelle voudrait dans vos bras s'envoler.
Quant aux parents... Je sais, vous êtes dans leur manche.

RAYMOND

Madame, comment va mademoiselle Blanche ?

Mme D'AILLY

Mais, très bien. Elle doit sans doute répéter
Un air...

RAYMOND

Je n'entends rien.

Mme D'AILLY, à *part*.

Elle doit écouter.
(*haut*)
Que répondez-vous donc ?

RAYMOND

Faut-il que je réponde ?

Mme D'AILLY

Il me semble du moins.....

RAYMOND

Ma surprise est profonde !

(*haut*)

Peut-on songer à moi ! Je suis fort honoré
De ce choix...

Mme d'Ailly

C'est bien dit.

Raymond

Mais j'avais espéré...

Mme d'Ailly, *sérieusement.*

Vous aviez espéré quoi ?

Raymond

Que j'étais d'un âge
A ne point trop penser encore au mariage,

Mme d'Ailly

Il n'est jamais trop tôt pour faire un heureux choix.

Raymond, *ironiquement d'un ton tragique.*

Isabelle a du nom et sort du sang des rois.

Mme d'Ailly

Rions, si vous voulez un moment que l'on rie,
Mais répondez enfin, et sans plaisanterie,
Que dirai-je aux Cormon ?

Raymond

Ce que vous jugerez
A propos d'inventer ; tout ce que vous voudrez.

Mme d'Ailly

Ce n'est pas sérieux, Monsieur, cela m'attriste ;
Je voudrais :

(*Elle se lève et regarde par la fenêtre*)

Mais je vois arriver ma modiste.
Je vous laisse un moment, un seul, pour réfléchir ;
Attendez moi !

Raymond

J'attends, mais sans vouloir fléchir.

(*Mme d'Ailly sort en le menaçant du doigt*).

SCÈNE III

RAYMOND, *seul.*

(Dès que Mme d'Ailly est rortie on entend le piano)

Ce mariage me sourit comme une urne
Funéraire.

(Il écoute le piano.)

C'est Blanche.,. Elle joue un nocturne
De Chopin. — C'est bien ça !

(il chante)

Si do ré la si sol...

(Il s'arrête brusquement)

Pourquoi pas la dièse au lieu de si bémol !
Les bémols ont bien sûr plus de mélancolie,
Mais l'effet...

(Il écoute)

C'est très bien ! — Comme Blanche est jolie !
Les dames ont un goût prononcé pour Chopin
Comme pour les bijoux, comme pour le satin,
Pour tout ce qui scintille et tout ce qui flamboie,
L'éclat du diamant, de l'esprit, de la soie:
Et les hommes ont dit qu'elles avaient bon goût,
Parce que nous tenons à leur plaire avant tout.

(Il écoute un moment)

Quelle étrange musique ; elle emporte, elle enlève
L'esprit dans les hauteurs vaporeuses du rêve,
Dans les bruissement mystérieux du soir,
D'ou partent, brusquement, des cris de désespoir,
Des chants passionnés jetés par un génie
Ardent dans une heureuse et bizarre harmonie;
Impétueux élans, pensers capricieux
D'un maitre original, moins grand que gracieux...
Réveille, belle enfant, ces voies, ces voies amies
Dans leur palais d'ivoire et d'ébène endormies ;

Chante, fais résonner les cordes de métal,
Et sur les sons légers monte vers l'idéal ;
Que tes charmantes mains prodiguent les caresses
A ces touches, échos de tes rares tristesses
Ou de ta joie..... Oui, c'est parfaitement rendu ;
Ce chant dans l'harmonie est tout a fait fondu !.....
Quel sentiment exquis ! qu'elle délicatesse !
Ce cœur doit renfermer des trésors de tendresse !.....
Je l'aime, je le sens ! ... Ah ! mon pauvre Raymond,
On voudrait t'attacher Isabelle Cormon
Comme une corde au cou ! Que le diable l'emporte !.....
Mais comment avouer ?..... Si j'ouvrais cette porte !.....

(Il pousse la porte du salon)

Mademoiselle !

BLANCHE, *jetant un cri, dans le salon*

Ah ! Dieu !

RAYMOND

J'éprouve un grand bonheur
A vous...

RAYMOMD, *restant toujours de l'autre côté*

Monsieur Raymond, vous m'avez fait bien peur !

RAYMOND

Pardon ! mais de Chopin je suis un fanatique,
Je voulais écouter de plus près la musique...
Veuillez bien, s'il vous plaît, redire une autre fois
Ce nocturne...

BLANCHE

Aujourd'hui j'ai de bien mauvais doigts.

RAYMOND

Pas trop.

BLANCHE

Vous le voulez ?

RAYMOND

Certes, je vous en prie,
Et tout me plait ici, le jeu, la rêverie !

BLANCHE

Je m'en vais essayer.

RAYMOND

Oui.

(*On entend le piano — Raymond chante à mi-voix les premières notes*)

Si do ré la si....

(*Il s'arrête et écoute jusqu'à la fin de la première phrase musicale*)

Vous terminez trop tôt !

BLANCHE

Non.

RAYMOND

Si.

BLANCHE

Mais non.

RAYMOND

Mais si.

BLANCHE

Venez voir.

RAYMOND

Je ne puis.

BLANCHE

Pourquoi ? C'est un peu drôle !

RAYMOND

Non, je suis prisonnier.

BLANCHE

Prisonnier ?

RAYMOND

Sur parole.

Je ne puis pas sortir.

SCENE IV

Raymond. Blanche accourant.

BLANCHE

Si je guidais vos pas?

RAYMOND

Le pourrais-je à-présent, je ne le voudrais pas.

BLANCHE

Mais, Monsieur, dites-moi.....

RAYMOND

Madame votre mère
M'a prié de l'attendre ici.

BLANCHE

Tiens, pouquoi faire ?

RAYMOND

Pour apprendre par cœur un fort joli sermon
Sur l'heur de devenir le gendre des Cormon,

BLANCHE

Ne puis-je vous aider ?

RAYMOND

Eh bien ! plaidez la cause
De la grande Isabelle.

BLANCHE

Ah ! Monsieur, je suppose
Que très-facilement vous serez converti :
Elle n'est pas trop mal et c'est un beau parti.

RAYMOND

Vous trouvez ?

BLANCHE

Oui, Monsieur, c'est un beau mariage,
Trois millions !

RAYMOND

C'est peu. Je voudrais davantage.

BLANCHE

Quoi, Monsieur, vous trouvez que ce n'est pas assez ?

RAYMOND

Il faudrait des écus et de l'or entassés
Jusqu'à son nez, ses yeux et par dessus sa tête,
Afin de la cacher d'une façon complète ;
Trois millions pour faire un métier de forçat
Et traîner ce boulet toute sa vie!

BLANCHE

Ah ça !
Vous plaisantez, Monsieur, elle est fort présentable,
Un peu grande, c'est vrai........

RAYMOND

Vous êtes charitable.

BLANCHE

Ses yeux sont.....

RAYMOND

S'il vous plait, deux affreux petits trous.

BLANCHE

Elle a le teint très blanc.

RAYMOND

Avec des cheveux roux.

BLANCHE

Elle cause assez bien....

RAYMOND

Dites qu'elle est bavarde.

BLANCHE

Vous êtes difficile. Eh ! Monsieur, prenez garde,
Vous ne trouverez pas une perfection.

RAYMOND, *regardant Blanche avec intention.*

Il suffit pour cela d'un peu d'attention.

BLANCHE, *un peu embarrassée.*

Monsieur, je ne sais pas, mais je crois et j'espère
Que vous serez bientôt converti par ma mère.

SCÈNE V

Raymonde, Blanche, Mme d'Ailly.

MME D'AILLY *surprise.*

Tiens. Blanche, te voilà ? Pardon, Monsieur Raymond,
J'ai fait un pas de clerc en parlant des Cormon :
Ma modiste m'apprend une bonne nouvelle,
C'est que Gontran...

BLANCHE

Eh bien?

MME D'AILLY

Il épouse Isabelle.

BLANCHE *avec joie*

O mon Dieu ! quel bonheur !

RAYMOND *de même*

O madame, merci !

MME D'AILLY, *étonnée*

Ah çà ! qu'avez-vous donc ? Que veut dire ceci ?
Je ne vous comprends pas.

à Blanche (*sévèrement*)

Toi, Blanche, je t'en prie..,

BLANCHE *un peu confuse.*

J'ai parlé d'Isabelle, et cela contrarie
Monsieur Raymond.

RAYMOND

Gontran, aller se fourvoyer
Chez ces... Qu'un malheureux, avant de se noyer,

Ou bien avant d'aller vendre au diable son âme,
L'épousât, on pourrait le comprendre, Madame !
Mais lui, lui, riche au moins autant que les Cormon !....

Mme d'Ailly

L'argent cherche l'argent. Allez, Monsieur Raymond,
Il se garderait bien d'épouser...

Raymond

Qui ?

Mme d'Ailly

Ma fille .

Raymond, *avec vivacité*

Ah ! je le lui défends, elle est bien trop gentille
Pour lui...

(*se sentant embarrassé*)

Le malheureux ! S'il n'avait pas de pain...

Blanche, *venant au secours de Raymond*

Monsieur, et le nocturne oublié de Chopin ?

Raymond

Oui, vous avez raison. Ce soir, Mademoiselle ,
Je reviendrai.

Blanche, *avec un peu de coquetterie*.

Ce soir !

Mme d'Ailly, *sévèrement*.

Mais Blanche !

(*à part*.)

Que dit-elle ?
Et qu'ont-ils comploté ? Ne seraient-ils pas fous ?

Raymond, *à Mme d'Ailly, avec instance*.

Je puis bien revenir ce soir ? Le voulez-vous ?

Mme d'Ailly, *froidement*.

Monsieur, je ne sais pas..... Il faut que l'on m'explique...

RAYMOND, *sans savoir trop ce qu'il dit.*

Madame, pour comprendre et goûter la musique
De Chopin, j'ai besoin qu'on vienne à mon secours....
Et je voudrais pouvoir revenir tous les jours.

Mme D'AILLY, *d'un air gracieux.*

Vraiment !

RAYMOND, *avec feu, comme prenant subitement son parti.*

Jusqu'au moment où je saurai, Madame,
Si Blanche, enfin, consent à devenir ma femme.

BLANCHE, *avec bonheur, se jetant dans les bras de sa mère,*

O mon Dieu !

Mme D'AILLY, *après avoir mis un baiser sur le front de Blanche, avec un sourire ému, à Raymond.*

Ce sera bientôt, Monsieur Raymond,
Sans que l'on veuille ici faire pièce aux Cormon.

RAYMOND

Ah ! le pauvre Gontran !

BLANCHE, *avec malice, à Raymond.*

Ah ! la pauvre Isabelle !

Mme D'AILLY

C'est bâcler un contrat d'une façon nouvelle,
Tout de même !

RAYMOND, *avec une légère ironie.*

On n'a plus Lisette ni Crispin.

Mme D'AILLY, *souriant.*

Non, mais heureusement, il nous reste Chopin !

ERNEST DROUOT.

MON AMI ANTONIN

En ce temps-là je n'étais pas riche. Je ne le suis pas beaucoup plus aujourd'hui, mais je l'étais moins alors. Un sou valait un sou, et cette valeur ne laissait pas d'être considérable. La pièce de cinquante centimes qu'on me donnait tous les dimanches ne me permettait pas de mépriser un jeton qui à lui seul en représentait le dixième. Dix sous ! Quelle émotion quand, après avoir hésité longtemps, je me décidais, pour les entendre sonner gros et lourds, à changer ma petite pièce blanche. Je ne me doutais point encore que je prenais ainsi chaque semaine une leçon d'une philosophie précise sur les différences fondamentales de la quantité et de la qualité. Tout au plus commençais-je vaguement à entrevoir les règles essentielles qui président au commerce des hommes. Dix ronds de cuivre, c'était dix échanges possibles. Et déjà des doutes cruels se partageaient mon esprit. N'avais-je pas le droit d'acheter des billes ou du sucre d'orge ? Valait-il mieux écouter les sages conseils de ma mère et ajouter une économie de plus à toutes celles qui s'inscrivaient sur mon livret à la Caisse d'épargne ? Ne fallait-il pas plutôt participer, comme les forts de la classe, à la bibliothèque qu'ils se formaient en commun, sous la direction du professeur ? Ainsi le plaisir, l'intérêt et le devoir agitaient mon

âme, et, dès mes premiers pas dans la vie, j'avais à choisir entre trois systèmes de morale.

Hélas ! c'était la morale du plaisir qui l'emportait toujours. Je n'appris qu'en philosophie la supériorité incontestable des deux autres, et je ne suis pas sûr de les avoir désormais suivies. Mais alors, à vrai dire, je n'hésitais sérieusement qu'entre deux sortes de plaisir. J'avoue en toute humilité que la gourmandise inspira longtemps mes résolutions. Il faut m'excuser. J'ignorais encore qu'elle fut un péché capital. Je ne voyais qu'une douceur permise dans ce petit bâton, vert ou rose, que je fumais avec délices, chaque jour, après le déjeûner. Je m'étais même prouvé que sans lui la digestion m'aurait été très pénible. Ce sophisme doit plonger dans les racines les plus profondes de notre âme, puisque, à la moindre observation, les hommes mariés s'empressent de l'appliquer à un méchant cigare. Il était d'ailleurs chez moi la marque d'une rare énergie. Que d'efforts ne m'avait-il pas fallu pour me réserver un sou par jour et me créer la douce habitude du sucre d'orge quotidien ! Je m'en récompensais, il est vrai, le dimanche. Il me restait juste de quoi m'offrir un chou à la crême, et connaître de la sorte la pure jouissance du bonheur espéré et mérité par les privations de la semaine. Distribuant ainsi sagement mes plaisirs, j'aurais sans doute vécu dans l'aisance, si je n'avais pas connu Antonin.

Antonin était plus grand que moi, et je me sentais plus petit que lui. Comment se réunirent sa grandeur et ma petitesse ? Peut-être par la loi souveraine des contrastes, peut-être aussi par ces

affinités mystérieuses qu'invoque notre ignorance pour expliquer les amours des hommes et les amitiés des enfants. Toujours est-il qu'Antonin exerçait sur moi une séduction très-puissante. Fièrement assis au plus haut gradin de la classe, il y faisait toute la semaine de pénétrantes études sur les progrès de la caricature moderne ou sur la direction des projectiles. Le samedi pourtant, il était forcé de les interrompre pour écouter debout les notes et la place qui le mettaient dans les derniers rangs. Il fallait voir alors avec quelle attitude impassible et sublime il se dressait au-dessus des esprits médiocres, enflés d'un vain savoir. Qui donc aurait pu animer de grimaces plus diversement drôlatiques les figures également vénérables du censeur ou du proviseur ? Qui donc aurait fait voler en des courbes plus élégantes ces plumes aux ailes de papier, plus rapides que le regard du maître ? N'était-ce pas là le vrai savoir, la divine fantaisie ? Vraiment j'étais humilié d'être un assez bon élève. Et, tandis que j'expliquais, honteux de comprendre: « Alors l'ingénieux Ulysse lui adressa ces paroles ailées, » voici qu'un des traits d'Antonin s'abattait sur mon texte comme la lance d'un prétendant sur le bouclier du prince d'Ithaque. En fallait-il davantage pour conquérir une jeune imagination ? Antonin ne trouva pas moins vite le chemin de mon cœur. Un soir, avant la classe, il daigna s'arrêter avec moi, recevoir mes félicitations et accepter mon sucre d'orge. Désormais, j'étais à lui corps et âme, et les marques de son influence furent rapides et profondes. Deux mois après, j'avais perdu dix rangs à chacune de mes compositions, mais je savais jouer au billard.

Je ne suis point encore un psychologue assez subtil pour vous décrire les phases délicates qui me firent tomber de la gourmandise dans le jeu. De cette période décisive de mon existence, il me reste seulement le souvenir d'une lutte triomphante contre de misérables préjugés. Eufin le jour arriva où je vis se dresser au-dessus de mes premiers doutes ces deux vérités lumineuses ! « Celui-là est aimé des dieux qui voit ses joues se fleurir d'un duvet précoce. Celui-là commandera aux hommes qui, dès sa tendre jeunesse, ose entrer, le sourire aux lèvres en un café plein de monde, et marcher d'un pas naturel sous le regard inquisiteur de contemporains nombreux et plus âgés. » L'expérience n'a point contrepit ces deux grands principes. Ma barbe a poussé tard, et j'ai fait comme elle. Antonin, à dix ans, a tombé trois quilles sur un billard. Vingt ans après, il avait renversé trois ministères.

Né sous une étoile moins brillante, je mis plus longtemps à connaître les joies du carambolage. Je les connus pourtant, et je les trouvai délicieuses. Tous les dimanches, mes dix sous dans la poche, je glissais sur la rampe les trois étages de mon escalier, et j'allais prendre Antonin. Caché derrière lui, je me faufilais dans notre café, et, avec une admiration toujours renouvelée, je l'écoutais, commandant d'un ton qui me semblait sans réplique : « Garçon, deux tasses. » Antonin n'ignorait pas que la tasse est plus distinguée que le verre, et je lui dois ainsi ma première leçon de politesse élégante. J'eus le bonheur de la mettre bientôt en pratique. C'est la plus belle et la plus pure faveur que la destinée capricieuse n'ait jamais accordée. Un dimanche, il nous

manqua un sou. Antonin avait dû renouveler l'arsenal de ses plumes aux ailes rapides. La partie de billard allait sombrer. Timidement je propose de renoncer à mon café. Un regard d'Antonin m'arrête et me glace. J'ai failli devenir « pingre. » Heureusement, j'ai retenu sur mes lèvres cette idée diabolique et honteuse qui vient de traverser mon cerveau : ne donner qu'un sou au garçon. Le procédé était peut-être légitime, mais je sentis confusément que notre honneur ne s'en contentait pas. Et le désespoir s'empara de mon âme. Soudain un éclair brille dans ma nuit. Ma mère m'avait donné trois sous pour affranchir une lettre à sa meilleure amie. Je jette dans le boîte la lettre sans timbre, vite j'achète une carte postale, et très vite je m'excuse d'une faute que je fais passer pour une étourderie. Mon subterfuge me rapportait un sou. Et mon premier carambolage eut la saveur particulière des plaisirs où soupire un remords. Huit jours après, ma mère apprenait de son amie qu'elle avait un enfant d'une gentillesse délicieusement précoce, et elle m'embrassait avec un sourire.

Antonin, mon ami, vous avez failli me perdre à jamais dans les sentiers où fleurissent les billards et les échecs de toute sorte. Mais il vous sera beaucoup pardonné, car vous m'y avez beaucoup appris. Vous serez bientôt ministre, et je n'aurai, sans doute, rien à vous demander. Mais, fussiez-vous plus haut encore, vous ne pourrez jamais me donner mieux. Vous avez fait germer dans mon âme le sentiment de l'honneur et le goût de la politesse.

Paul de la NIBLE.

A LA MÉMOIRE DE J.-E. PLANCHON

Notre fin de siècle a vu éclater la fureur de certains iconoclastes réclamant, au nom de l'esprit de tolérance, la disparition, de nos places publiques et de la salle de délibération de nos municipalités, des statues ou des tableaux qui offuquaient leurs esprits étroits ; mais plus générale aura été la frénésie de ceux qu'un zèle exagéré a conduit à provoquer l'érection de statues que l'histoire impartiale aura de la peine à justifier.

Heureusement, au milieu de cette éclosion spontanée de bustes et de monuments, destinés, trop souvent, à perpétuer le souvenir d'hommes qui, de leur vivant, firent plus de bruit que de bien, il en est que la conscience publique ratifiera, car ils furent élevés à des hommes qui honorèrent leur pays et le servirent utilement.

Le mois dernier, on inaugurait, à Rouen, au défenseur infatigable du travail national, un monument qu'à bon droit on a pu qualifier d'*expiatoire*. Pouyer-Quartier, si méconnu à la fin de sa vie, après avoir lutté contre une politique économique qu'il jugeait néfaste, sous la pression du vainqueur, avait signé le traité de Francfort dont l'article 11, injustement critiqué, pouvait rendre à la France sa prospérité menacée. En stipulant, pour les parties contractantes, le traitement de la nation la plus fa-

vorisée, sa sagesse devait nous préserver de la signature de nouveaux traités de commerce et, par une lumineuse inspiration, s'opposait vingt ans d'avance à la conclusion du Zolwerein Austro-Allemand.

Nul doute : Pouyer-Quertier avait sauvé la fortune de l'industrie et de l'agriculture française.

Hier on inaugurait, à Montpellier, le monument d'un homme plus modeste, dont la carrière moins accidentée, non moins utile à la fortune nationale, ne connut jamais l'injustice et les déboires et qu'effleurèrent à peine quelques soupçons injurieux.

— Jules-Émile Planchon naquit à Ganges (Hérault) d'une famille de modestes fondeurs de chandelles. Il montra, dès l'enfance, de solides qualités et après avoir passé son baccalauréat, pour la préparation duquel on trouvait à cette époque des professeurs expérimentés dans de petites localités, il fut obligé de quitter sa famille pour venir à Montpellier compléter son instruction. Il conquit rapidement, dans la section des sciences, les grades universitaires les plus élevés.

A peine âgé de vingt-trois ans, Planchon fut appelé au Jardin-Royal de Kew, par Hooker, qui lui confia la conservation de l'herbier célèbre de cet établissement. En 1848, quatre ans après, il rentre à Paris pour y continuer ses études de botanique au Jardin des Plantes. En 1849, il enseigne à Gand l'histoire naturelle : il y demeure deux ans qu'il consacre à ses dernières études de médecine. Reçu docteur, il est nommé à une chaire de l'école de médecine et de pharmacie de Nancy. Il occupe peu de temps cette situation ; l'occasion s'étant présentée de se rapprocher de son pays natal, il la saisit avec

empressement et vient se fixer définitivement à Montpellier (1).

D'abord chagé de Cours, puis professeur à la faculté des sciences et à l'école supérieure de pharmacie, la direction lui en fut confiée en 1859. Bientôt après, il était placé à la tête du Jardin des Plantes.

Ce fut en sa qualité de botaniste qu'il fut reçu, en 1858, membre titulaire de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault dont la fondation remonte au 22 Prairial, an II. Il suivit assidûment les séances de cette société qui eut toujours la bonne fortune de compter dans son sein des esprits éminents, des savants distingués, des chercheurs infatigables. Ainsi, merveilleusement secondée, la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault devait devenir le guide sûr de la viticulture méridionale aux heures sombres, d'abord de l'oïdium, ensuite du phylloxera.

En collaboration avec M. H. Marès (2), Planchon étudia la conformation des fleurs anormales de la vigne et la fécondation artificielle dont les travaux d'hybridation, effectués avec succès par M. Bouschet de Bernard, démontrèrent l'incontestable utilité pratique.

Tels étaient les travaux de Planchon, lorsque, en 1868, le 24 mai, le *Messager du Midi* vint jeter un premier cri d'alarme, en annonçant qu'une maladie inconnue, au réveil de la végétation, frappait

(1) G. Foex. *Revue de Viticulture*. Numéro du 8 décembre.

(2) M. H. Marès, secrétaire-perpétuel de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault, membre correspondant de l'Institut, est un des rares survivants de cette pléiade d'hommes émérites qui ont honoré leur département.

de mort certains ceps. La maladie n'était pas encore générale, mais on la constatait principalement en Provence, sur la rive droite du Rhône également, à Roquemaure, notamment.

Certains esprits n'aiment pas à être troublés dans leur quiétude. Nombreux furent les viticulteurs qui, à peine sortis de la crise provoquée par l'oïdium, se refusèrent à croire à la gravité du nouveau fléau, bien plus terrible, puisqu'il devait anéantir, avec les récoltes, le vignoble tout entier. Si quelques vignes périssaient, çà et là, il fallait, disait-on, l'attribuer aux froids rigoureux et prolongés de l'hiver.

Les hommes clairvoyants, placés à la tête de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault, ne se contentèrent pas de cette explication. Ils envoyèrent, en Vaucluse, une délégation, dont Planchon faisait partie, pour étudier la nouvelle maladie. Après bien des recherches infructueuses, — car l'on ignorait alors que le phylloxera quitte la racine une fois qu'il en a épuisé la sève, — Planchon remarqua, à l'œil nu, sur une racine provenant d'une souche paraissant en pleine vigueur, mais voisine d'un point contaminé, une poussière jaunâtre. La simple loupe eut vite décomposé cette poussière en une traînée d'insectes que leur parenté avec les pucerons et les chenilles rendit suspects, à titre de suceurs. Le phylloxera était découvert.

C'était un insecte nouveau, il fallait en établir l'origine, en fixer les caractères zoologiques. Planchon se mit résolûment à l'œuvre et poursuivit avec acharnement cette étude biologique. Aidé par son beau-frère, — un entomologiste remarquable, M. Lichtenstein, — il étudia d'abord la forme souterraine

de l'insecte, forme dépourvue d'ailes, puis rechercha la forme ailée qu'il soupçonnait, la découvrit à l'état de nymphe, avec ses ailes encore enfermées dans leurs fourreaux. Il la vit éclore, le 28 août 1868, comme un élégant petit moucheron, ou plutôt comme une cigale en miniature portant, étalées à plat, ses quatre ailes transparentes. Plus d'hésitation : la ressemblance était frappante avec le *phylloxera quercus*, insecte qui vit sous la feuille du chêne blanc, et dont la présence se trahit par le jaunissement des feuilles piquées (1).

L'insecte de la vigne était rapporté à son vrai genre. Restait à savoir si cet insecte n'était pas le même que celui que les entomologistes américains avaient dénommé *Pemphigus vitifolia*.

Le doute fut levé quand on découvrit sur les feuilles de cépages américains importés, à titre de curiosité, sur deux points différents du territoire français, à Bordeaux, chez M. Laliman, et à Roquemaure, chez M. Borty, les galles phylloxériques, et lorsque M. Riley, entomologiste américain distingué, venu exprès en Europe, eut affirmé l'identité des insectes des deux pays.

M. Riley eut ainsi l'explication de ce fait, jusqu'alors incompréhensible en Amérique, que la vigne européenne n'avait aux États-Unis qu'une existence éphémère, tandis qu'on attribuait à un défaut d'adaptation au sol et au climat la non résistance du *vitis vinifera*.

Le grand mérite de Planchon fut de comprendre

(1) J.-E. Planchon. *Le Phylloxera en Europe et en Amérique.* — *Revue des Deux-Mondes*, février, 1874.

tout de suite que le remède avait été apporté d'Amérique avec le mal lui-même, et que, puisqu'aux États-Unis, certaines vignes vivaient avec le phylloxéra, il n'y avait pas, pour la généralité des viticulteurs, d'autres moyens de lutter contre l'insecte que de planter ces cépages exotiques et de les greffer avec nos qualités indigènes.

Les insecticides, la submersion, la plantation dans les sables n'étaient possibles que dans des situations exceptionnellement favorables : la reconstitution du vignoble par le plan américain était le salut pour l'immense majorité des propriétaires. Planchon eut cette intuition. Voilà son principal mérite, son titre indiscutable à la reconnaissance des viticulteurs.

Malgré une opposition acharnée, Planchon fut assez heureux pour faire partager sa conviction autour de lui. On connaissait son caractère, et tout le monde savait que la question des cépages ne serait jamais pour lui une affaire. Ce fut dans ces conditions que Planchon fut envoyé en Amérique.

Il débarqua à New-York, le 29 août 1873, parcourut les États de New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Caroline du Nord, Ohio, Missouri, Massachussets, et rentra en France, le 16 octobre, sur la *Ville-du-Havre*, qui sombrait à la traversée suivante (1).

Les données recueillies sur la vigne américaine au cours de ce voyage sont généralement vraies encore aujourd'hui où l'expérience du temps et le dernier voyage de M. P. Viala, en 1887, dans les régions du *Far West* ont cependant contribué à mo-

(1) G. Foex, *Revue de Viticulture*, loc. cit.

difier certaines conclusions du problème posé, quant au degré de résistance des divers cépages exotiques, à leur adaptation au sol, à leur bouturage et à leur affinité au greffage avec les différents genres du *vitis vinifera*.

Aussi les viticulteurs n'ont pas été ingrats envers l'ouvrier de la première heure et quel ouvrier ! On vient de le voir par ces courtes notes biographiques. Ils ont généreusement répondu à l'initiative de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault. Non seulement les sociétés agricoles des départements voisins, non seulement les viticulteurs de toute la France, mais aussi les producteurs de tous les pays vinicoles ont apporté leur pierre au monument érigé, dans le square de la gare, à l'entrée de la ville de Montpellier, pour témoigner de la reconnaissance de tous et pour perpétuer le nom du véritable auteur de la reconstitution du vignoble.

— L'œuvre du sculpteur est digne de l'homme éminent qu'elle a pour but d'honorer. L'inspiration en est des plus heureuses, elle sort vraiment de la banalité.

Le monument se compose d'une colonne en pierre de Lens qui repose sur un piédestal et se termine par le buste de Planchon. Sur le piédestal est un jeune vigneron (un vrai *travailladou*) en habits des champs, ses jambières serrées par deux liens, ayant sur l'épaule gauche, avec sa veste, une bêche retenue par la main qui porte le chapeau et, de la main droite, levée en l'air, offrant au pionnier de la vigne américaine une superbe grappe de raisin.

L'exécution de cette idée ingénieuse ne laisse rien à désirer. Elle est consciencieuse ; elle con-

tribuera à affermir la réputation incontestée du sculpteur Baussan auquel M. le Ministre de l'agriculture a remis les palmes académiques.

M. Viger avait bien voulu, en effet, venir présider lui-même à l'inauguraiion du monument Planchon.

Dans un langage facile, clair et élégant, il a retracé, à grands traits, tous les mérites du savant. Nous n'avons voulu examiner ici que son œuvre viticole. Il a dit les vertus de l'homme privé. Elles sont touchantes. Heureuses les familles qui peuvent se glorifier de compter de tels membres dans leur sein !

Par une digression dont il est familier en pareille occurrence, dans des harangues qu'un usage quasi-journalier lui permet de prononcer avec un art consommé, M. le Ministre de l'agriculture a traité la question économique, assuré qu'il était de provoquer les applaudissements unanimes des viticulteurs présents, accourus certainement pour honorer l'auteur de la reconstitution du vignoble, mais plus désireux peut-être encore, à cette heure, de connaître les sentiments exacts d'un des *leaders* du parti protectionniste sur lequel on était en droit de compter pour conjurer la mévente des vins.

M. Viger a été très-net dans l'exposé de ses principes. Il s'agissait, au banquet qui lui a été offert à l'issue de la cérémonie, à l'École d'agriculture où se pressaient plus de cent vingt-cinq convives, de connaitre les réformes qu'il proposerait pour passer des principes à leur application.—En réponse aux observations précises qui lui ont été présentées, avec sa modération et sa compétence indiscutables, par

M. Lugol, président de l'Union des Associations agricoles du Sud-Est, M. Viger a fait la sourde oreille et a invoqué le grand principe de la solidarité ministérielle, principe d'ailleurs assez indifférent aux viticulteurs qui, tout l'an, peinent, travaillent, pour arriver, à fin de compte, à produire une récolte d'un prix de vente ruineux.

Comme actuellement les questions de protection viticole se compliquent de question budgétaires — réforme du régime des boissons, suppression du privilège des bouilleurs de cru, suppression obligatoire des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques — Monsieur le Ministre de l'agriculture a déclaré franchement que cela regardait son collègue des finances.

M. Viger a ajouté qu'il avait entendu dire souvent que les enfants auxquels on donnait le plus à têter étaient ceux qui criaient et pleuraient le plus fort.

Mince consolation ! aussi, au sortir du banquet, on était d'accord pour reconnaitre que si la question de reconstitution du vignoble était tranchée, grâce à Planchon, celle de la mévente des vins était loin de recevoir de si tòt la solution désirée,à moins remarquait-on, que lorsque l'enfant aura suffisamment pleuré on constate que la nourrice est une nourrice sèche et que l'on change la nourrice.

EMMANUEL RIGAL.

CHRONIQUE

Au commencement de chaque saison théâtrale, les Directeurs organisent leurs spectacles de manière que tous les sujets défilent devant le public le plus rapidement possible. Ils pressent les débuts pour savoir bientôt quels artistes seront admis et quels devront être remplacés. C'est une période de tâtonnements toujours pénible pour tous, pour les artistes d'abord, pour le Directeur ensuite, pour le public aussi. Ce n'est que lorsque la troupe est définitivement constituée au gré de ceux qui achètent le droit de siffler aussi bien que d'applaudir, que la machine est mise résolument en mouvement et définitivement en marche et que le Directeur, sûr de son lendemain, avec les éléments qu'il a choisis et que les spectateurs ont épurés, commence l'exécution du programme qu'il a mûrement élaboré et s'est minutieusement tracé pour sa campagne.

Le Directeur de la *Revue du Midi* a sans doute voulu ainsi faire. Voilà pourquoi, cher lecteur, je me présente à vous aujourd'hui Mais rassurez-vous bien vite et... rassurez moi aussi en ne me faisant pas trop grise mine : nous ne perdons pas notre chroniqueur ordinaire, cet excellent *Fidelis.* Depuis huit années entières, nous avons, les uns et les autres, subi le charme de son esprit, constaté la rectitude de son jugement, goûté la sûreté de son commerce, sondé la profondeur de sa vaste intelligence, apprécié sa finesse de touche, admiré la grâce et la légèreté de sa

plume. Son dévouement à cette *Revue* qu'il a créée, élevée, fait grandir et prospérer, est trop certain et trop absolu pour qu'il l'abandonne et ne lui continue pas, de la façon même la plus efficace, ses soins et sa tendresse. Nous aurons donc le plaisir de le retrouver toujours à cette place, où je n'apparaîtrai parfois que comme son indigne, très modeste et fort ému suppléant.

Il est des horizons que ses yeux ne peuvent contempler, vers lesquels ses blanches ailes sont inhabiles à voler ; c'est là que je suis chargé de regarder pour vous faire part de mes découvertes et de mes observations ; c'est là que je devrai vous mener et vous conduire, dans une atmosphère moins éthérée peut-être, dans des régions moins sereines sans doute que celles où se complaît et doit vivre mon chef, mais où l'air est encore respirable, où le cœur ne peut se corrompre, où l'âme ne peut se salir.

Tenez, *Fidelis* ne vous a jamais, par exemple, introduit au théâtre ? Voulez-vous que nous y entrions ? Nous y trouverons bonne campagne, je vous l'affirme, et compagnie nombreuse. M. Miral nous est venu, cette année, de Montpellier avec une telle réputation de directeur habile et consciencieux que le public nimois lui a fait crédit et de confiance a pris le chemin et l'habitude du théâtre.

Le chef d'orchestre, M. Warnots, est fort capable de monter et de diriger même les plus grandes œuvres et les plus difficiles, quand il a la possibilité (ce qui, malheureusement, n'est pas toujours de règle) de les faire répéter et travailler. Ses musiciens ne sont pas tous de grands artistes ; mais sa phalange instrumentale contient de bons éléments.

La troupe a mis quelque temps, a eu quelque peine à se former et à se compléter. Les chanteuses ont été, pendant plusieurs semaines, des oiseaux... de passage. Aujourd'hui, l'ensemble est satisfaisant, en partie supérieur à l'ordinaire.

Nous avons eu déjà quelques reprises importantes, comme *Charles VI* et *Zampa*, données dans de bonnes conditions. Les *Huguenots* ont fourni plusieurs excellentes soirées. Chanteuse légère, forte chanteuse, baryton, ténor et basse, notamment, tiennent plus que convenablement leurs rôles. Le *Solo de viole d'amour* se fait applaudir, même sur l'*alto* accoutumé de nos jours. Mais pourquoi l'affiche s'obstine-t-elle à annoncer cette *Viole*, quand il est convenu qu'elle sera remplacée par l'autre instrument? Si le public se fâchait de la substitution, il serait dans son droit: il ne faut pas lui promettre ce qu'on ne peut ou ne veut pas lui donner, surtout quand ces promesses ne doivent tromper ni allécher personne. Et s'il ne se plaint pas, ce n'est pas une raison pour chercher ou continuer à l'abuser.

La Direction annonce du nouveau, du moderne, presque de l'avenir, *l'Attaque du Moulin*, de Bruneau et Zola.

Zola ! Ce pauvre Zola !! A la dernière élection académique, il n'a obtenu aucun suffrage. Ses adorateurs (car ces sceptiques ont des adorateurs) expliquent ce piteux échec par son absence et le manque de démarches de sa part, comme si ce *grand* écrivain (*grand*, il l'est incontestablement) était capable de négliger ses affaires. Il fallait bien un prétexte à cette quinzième défaite. Il y aura prochainement une seizième et une dix-septième bataille :

Duruy est mort ; mort aussi de Lesseps. L'élection de leur successeur ne saurait tarder longtemps. Le candidat perpétuel va, sans doute, donner de sa personne : nous verrons le résultat de ses nouvelles attaques de front. Les prétendus bien informés augurent mal pour celui que vient de secouer si brusquement et si rudement la fibre italienne qu'il tient de son origine paternelle. Quelle preuve manifeste des influences de l'atavisme chez le fameux historien de *Rougon-Macquart !*

Après les académiciens, Duruy, le savant historien, l'éminent ministre de l'Instruction Publique, de Lesseps, le créateur du Canal de Suez (ne parlons pas de l'autre, de celui de Panama, sur sa tombe à peine fermée), après Rubinstein, le fameux pianiste et compositeur russe, voici que la mort frappe haut dans le monde politique. Le Président de la Chambre des Députés succombe, à peine âgé de quarante-trois ans. Que l'on chante les louanges de cet homme d'État, que l'on célèbre les qualités privées ou publiques de M. Burdeau, c'est justice. D'aucuns remarqueront que nul ministre d'aucune religion n'a encouragé et consolé ses derniers moments, et que son cercueil est allé directement de la couche funèbre à la tombe. Ils redoubleront de prières pour le salut de la France et pour le salut même de ceux qui jugent inutiles les secours de la religion.

La mort a également marqué son passage autour de nous. M. Adrien Roux, avoué à Uzès, membre correspondant de l'Académie de Nimes, vient de perdre sa mère. Elle était d'un grand âge, puisqu'elle comptait quatre-vingt-neuf ans,

Mais, dans la nature, le bien est à côté du mal, la vie à côté du néant, la joie à côté de la tristesse. Après avoir pleuré avec les uns, il est consolant de se réjouir avec les autres.

M. Gaston Méric va très-prochainement épouser Mlle Trouchaud. De belles fêtes se préparent à l'occasion de ce mariage, qui unit deux des plus honorables et des plus importantes familles de notre ville.

C'est un mariage aussi qui va nous ramener une charmante jeune fille que la rapide et brillante carrière de son père avait éloignée de notre pays. M. le capitaine Sorbier, officier d'ordonnance de M. le Général commandant l'artillerie du XV• Corps d'armée, fera bénir, à Paris, dans les premiers jours de janvier prochain, son union avec Mlle Salva, dont le grand-père, M. Drouot, fut l'avocat si solide, le magistrat si intègre et si instruit, l'ami si dévoué et si charitable que nous avons connu ; dont l'oncle, M. Ernest Drouot, frappé si soudainement, il y a quelques mois à peine, après avoir prodigué son existence à sa famille, à ses amis, aux bonnes œuvres, ne laisse que des regrets aux siens, à tous ceux qui l'ont connu, aux pauvres et aux malheureux qu'il a si largement secourus.

La modestie de cet homme de bien était si grande que rares étaient ceux, même parmi les témoins les plus intimes de sa vie, qui avaient pu connaître tous les trésors de son intelligence. Il a fallu que la mort livrât les secrets de cet esprit d'élite. Importante est sa succession littéraire. Grâce aux précieuses communications de son gendre, M. Rocafort, le très-distingué docteur ès-lettres et agrégé de l'Université, dont nous avons plus haut savouré l'étude exquise sur *Le Jardin d'Epicure* et qui nous réserve

d'autres régals de sa façon, les lecteurs de la *Revue du Midi* (par les échantillons que contient le présent numéro, ils peuvent déjà se faire une idée du plaisir qu'ils y trouveront) auront la bonne fortune de pouvoir goûter le charme des productions trop longtemps ignorées de ce poète fin, sensible et délicat. Que cet hommage rendu à la mémoire de ce cher disparu soit une satisfaction et une consolation pour ceux qui le pleurent !

Comme si la Providence miséricordieuse voulait aider à l'adoucissement des regrets de sa veuve, voilà qu'une récente décision de l'autorité lui permet de songer au retour et au séjour auprès d'elle, pendant plusieurs mois chaque année, de sa fille qu'un brillant mariage lui avait ravie quelques jours à peine avant la cruelle séparation. Notre savant collaborateur, M. Kayser, vient, en effet, d'être officiellement nommé directeur de la station œnologique, récemment créée à Nimes, avec obligation de résider dans notre ville au moins trois mois par an, durant l'été et le temps des vendanges. Cette création fait honneur à l'assemblée qui l'a décidée. L'institution sera fort utile à nos pays de vignobles.

On ne saurait approuver de même notre Conseil municipal de l'innovation par lui introduite dans le cahier des charges de la future campagne théâtrale. La direction sera mise pour la première fois (et la dernière, espérons-le) en adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, c'est-à-dire au plus fort rabais sur la subvention votée et proposée. Avec pareille clause, si l'administration élimine, comme le droit lui en a été formellement reconnu, certains candidats, suivant les renseignements re-

cueillis sur leur compte, la décision du Conseil est éludée et reste lettre morte ; si l'administration admet à concourir tous les postulants, quels que soient leurs références et leur passé, les garanties nécessaires de compétence artistique peuvent disparaitre. Nous verrons peut-être M. Fayot, par exemple, obtenir la direction et donner des représentations suivies et fructueuses de *Carmen* avec une vraie course de taureaux, de vrais toréadors et de vrais picadors en scène. O Bizet! O Rossini, Meyerbeer, Gounod et autres ! ! !

Il est impossible également, ce semble, d'approuver le refus de la subventon ordinaire à la société hippique de Nimes. Les courses auront lieu, malgré le rejet ; mais les entrées sur la piste seront payantes, qui étaient gratuites, et le public dont on a la prétention de défendre les intérêts sera obligé de se priver d'un honnête plaisir ou d'ouvrir sa bourse pour se le procurer.

Étrange aussi cette proposition relative aux boursiers de la ville aux grandes écoles de Paris. N'a-t-on pas demander de décider que les bourses ne seraient accordées qu'à titre de prêt et que les bénéficiaires en deviendraient, à mesure qu'ils en toucheraient le montant, débiteurs envers la caisse municipale avec obligation de restituer les sommes reçues ? On n'a pas indiqué comment ni quand ce remboursement devrait ou pourrait se faire. C'était sans doute difficile à trouver et à préciser. Le rejet de la proposition a fort heureusement tiré d'embarras l'auteur de cette mirifique trouvaille.

Deux autres décisions de notre assemblée communale méritent une complète approbation : la première est le vote de la somme nécessaire pour la création de deux cours

à notre école nationale de musique, cours de piano hommes et cours d'harmonie. Ainsi se trouve comblée une lacune regrettable dans l'enseignement de notre conservatoire, qui répondra désormais à tous les besoins d'une entière instruction musicale. La seconde est l'ouverture d'un crédit de cinq cents francs pour l'acquisition immédiate de quelques tubes de serum antidiphtérique, en attendant que les préparations de ce merveilleux remède soient à la portée de tous et suffisantes à toutes les nécessités. M. le professeur Carrieu, dans sa conférence du 21 novembre dernier, nous a expliqué qu'un délai de plusieurs semaines était obligatoire pour l'immunisation des chevaux. L'institut Pasteur ne saurait, pour le moment, fournir à toutes les demandes, et les installations de province ne seront point prêtes de si tôt. Prions Dieu de nous épargner une épidémie ! Mais, au moins, en cas d'urgence, l'administration municipale ne sera pas arrêtée par une question budgétaire dans ses démarches pour l'obtention du bienheureux spécifique (1).

Croiriez-vous que cette superbe découverte a été contestée, non point dans son utilité et son efficacité, mais en tant que récente ? Au sortir de la conférences du Lycée, un savant affirmait qu'elle datait de plus d'un siècle et citait à l'appui de son dire ce distique du poète latin :

> Principiis obsta : SERO medicina paratur,
> Cum mala per lungas invaluere moras.

(1) Le vote et la demande du maire viennent d'aboutir à un résultat favorable. L'institut Pasteur promet une provision de serum antidiphtérique pour la fin du mois et l'envoi immédiat, pour des cas pressants, des tubes nécessaires demandés par dépêche.

Horrible, n'est-ce pas? Pardon, cher lecteur; mille fois pardon!!! mon excuse est toute dans ce fait que je n'invente pas (je vous le jure) et que, chroniqueur fidèle, je dois vous rapporter tout ce qui me frappe.

C'est pour cela que j'aurais encore beaucoup à vous conter : ces derniers temps ont été fertiles en nouvelles intéressantes. Je devrais bien vous parler des séances de musique de chambre organisées par M. Tagliapietra à la *Galerie des Arts*; des séances de la *Chambre musicale*, si belles et si bien suivies; des concerts que la grande pianiste, Mme Roger-Miclos, va donner, le 21 et le 22 courant, à la *Chambre musicale*; de la grande solennité artistique qui se prépare, pour le 7 janvier prochain, au profit de la *Société du Sauvetage de l'Enfance*. Mais à supposer que je ne sache me borner, l'espace qui m'est mesuré me commande de couper le cours de mon bavardage et votre indulgence bienveillante m'invite à ne pas abuser de votre patience.

Vous m'autoriserez cependant à saluer d'un mot, avant de finir, trois confrères que l'académie de Nimes vient d'élire comme membres non résidants. MM. les abbés Souchard et Nicolas, et M. Lugol sont appelés à remplacer MM. les abbés Blanc et Delacroix, et M. Léonce Curnier, décédés.

J'enverrai également à M. le vice-président Guibal, nommé conseiller, à M. Roques, juge d'instruction, nommé vice-président, l'expression de mes félicitations sincères pour l'avancement bien mérité qu'ils viennent d'obtenir; à M. le conseiller Roche, atteint en pleine vigueur physique et morale par l'impitoyable limite d'âge, l'hommage de mes re-

grets et de mon respect, qui sont ceux du barreau tout entier. Son fils nous reste : confrère particulièrement sympathique, avocat disert et déjà expérimenté, il continuera au palais les traditions de loyauté et de science que lui lègue le magistrat que nous perdons.

Et maintenant, cher lecteur, au revoir, j'espère. Les belles fêtes de Noël sont proches ; de près les suivra le premier jour de l'année qui va succéder à celle qui expire Voulez-vous me permettre de vous offrir mes vœux à cette occasion ?

Que l'avenir vous soit favorable.

Que la *Revue du Midi* soit prospère, c'est-à-dire que vous restiez longtemps, bien longtemps en commune sympathie avec elle, vous, lui continuant votre bienveillance et votre fidélité, elle, s'efforçant toujours davantage de vous plaire en vous fournissant des lectures intéressantes et utiles, en procurant quelque agrément à vos loisirs.

P. CLAUZEL.

18 décembre 1894.

M. Bardon, notre précieux collaborateur, le chercheur infatigable, l'érudit écrivain à la plume alerte et mordante, vient de publier son *Histoire d'Alais* (1250 à 1340), que la presse savante a raison de louer très fort.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEIZIÈME

7e Livraison, Juillet 1894.

8e Livraison, Août 1894.

9 Livraison, Septembre 1893.

10me Livraison Octobre 1894

11me Livraison Novembre 1894.

12me Livraison Décembre 1894.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, rue de la Madeleine, 21

